



## PREMIÈRE PARTIE. ÉTUDE

1. Introduction.....	2
2. Les sources .....	3
2.1. Les sources archéologiques .....	5
2.1.1. Sources archéologiques de la Babylonie septentrionale.....	5
2.1.2. Sources archéologiques de la Babylonie centrale.....	6
2.1.3. Sources archéologiques de la Babylonie méridionale.....	7
2.2. Les sources épigraphiques .....	8
2.2.1. Ventes de maisons.....	10
2.2.2. Locations de maisons .....	12
2.2.3. Les listes d'ameublement des maisons .....	14
2.2.4. Plans des maisons.....	14
2.2.5. Partages d'héritage concernant des maisons .....	14
2.2.6. Contrats d'échanges concernant des maisons.....	16
2.2.7. Procès concernant des maisons .....	16
2.2.8. Ventes et donations de maisons avec des prébendes.....	17
2.2.9. Maisons données en gage .....	18
2.2.10. Dots de mariage concernant des maisons .....	18
2.2.11. Contrats de (re)construction des maisons .....	19
2.2.12. Matériaux pour la construction des maisons.....	21
2.2.13. Lettres concernant des maisons.....	24
2.2.14. Textes divers concernant des maisons.....	25
2.2.15. Les textes scientifiques concernant des maisons .....	25
3. L'identification des maisons dans les sources archéologiques et épigraphiques.....	26
4. La notion de la maison .....	27
4.1. Les maisons définies par les mots "É, bītu" .....	28
4.1.1. Les expressions marquées par le mot "maison", mais n'étant pas des maisons.....	30
4.1.2. Les notions juridiques écrites par "É, bītu" .....	31
4.2. Les trois principaux états des propriétés privées.....	32
4.2.1. La "maison bâtie" .....	32
4.2.2. La "maison en ruine" .....	35
4.2.3. Le "terrain à bâtir" .....	38
4.3. Les maisons décrites par l'expression "GI <sup>mcš</sup> " .....	41
4.4. Les adjectifs des maisons .....	43
4.4.1. Les "grandes maisons".....	43
4.4.2. Les "petites maisons".....	48
4.4.3. Les "vieilles maisons" .....	48
4.4.4. Les "nouvelles maisons" .....	49
4.4.5. Les autres adjectifs utilisés par rapport des maisons.....	49
5. Typologie des maisons privées.....	51
5.1. Maisons/bâtiments indépendants, complets.....	51
5.1.1. bīt alpi (É.GU <sub>4</sub> .HÁ) – enclos des bovins.....	51
5.1.2. bīt amurri (É.IM.MAR.TU, É.IM.IV, É.šá.IM.IV) – bâtiment de l'Ouest .....	51
5.1.3. asuppu (a-su-up-pu) – bâtiment-asuppu .....	52
5.1.4. barakku (ba-rak-ka-šú) - bâtiment-barakku .....	53
5.1.5. elītu (e-li-tu <sub>4</sub> ) – bâtiment supérieur .....	54
5.1.6. bīt huššu (É.hu-uš-šu) – bâtiment-huššu.....	55

5.1.7. bīt ištāni (É.IM.SI.SÁ, É.IM.II, É.šá.IM.SI.SÁ) – bâtiment du Nord.....	62
5.1.8. bīt kuruppi (É.ku-ru-up-pu) – bâtiment-kuruppu .....	63
5.1.9. bīt kušši (É.ku-ú-šu, É.ku-šu) – bâtiment/pièce froid.....	66
5.1.10. bīt mahīru (É.GANBA) – maison du marché .....	67
5.1.11. bīt qāti (É.qa-tu <sub>4</sub> , É.ŠU <sup>II</sup> ) – bâtiment-bīt qāti.....	68
5.1.12. bīt rimītu (É.ra-ma-tu <sub>4</sub> ) – résidence.....	69
5.1.13. bīt šadī (É.IM.KUR.RA, É.IM.III, É.šá.IM.III) – bâtiment de l'Est.....	69
5.1.14. bīt šūti (É.IM.U <sub>18</sub> .LU, É.IM.I, É.šá.IM.I) – bâtiment du Sud.....	71
5.1.15. bīt šutummu (É.šu-tum-mu, šu-tu-um/mu) – magasin-šutummu .....	72
6. Les parties de la maison .....	74
6.1. Les parties identifiées de la maison.....	74
6.1.1. amāštu (a-mar <sup>ás</sup> -tu <sub>4</sub> ) – mur-amāštu .....	74
6.1.2. aptu (ap-tu) – fenêtre .....	76
6.1.3. asurrû (a-sur-ru-ú) – mur-asurrû .....	76
6.1.4. appātu (ap-pa-tu, É.ap-pa-tu <sub>4</sub> ) – galerie-appātu .....	77
6.1.5. būrta (PÚ) – puits/cisterne.....	78
6.1.6. dargu (É.dar-gu) – escalier-dargu.....	78
6.1.7. dulbānu (dul/dal-ba-nu) – corridor-dulbānu .....	79
6.1.8. bīt erši (É. <sup>giš</sup> NÁ) - chambre à coucher.....	80
6.1.9. eqļu libbu eqli (A.ŠÀ ŠÀ-bu-ú A.ŠÀ, ŠÀ A.ŠÀ) - "coeur" du terrain .....	80
6.1.10. hašāru (ha-ša-ru) – clôture-hašāru .....	81
6.1.11. igāru (i-ga-ru, É.SIG <sub>4</sub> ) - mur-igāru.....	81
6.1.12. bīt kalakku (É/KÁ ka-lak-ku) - entrepôt-kalakku .....	82
6.1.13. kammaru (É ka-ma-ri, kám-mar) - mur-kammaru .....	83
6.1.14. kuburru (É.ku-bur-ru-ú) - mur-kuburrû .....	85
6.1.15. (bīt) maškattu (maš-kát-tu <sub>4</sub> ) – magasin/aire de battage-maškattu.....	85
6.1.16. bīt mutērti (É.mu-ter-tu <sub>4</sub> ) – porte-mutērtu.....	86
6.1.17. nērebu (né-re-bu) – entrée .....	86
6.1.18. bīt nuhattini (É <sup>lu</sup> MUHALDIM <sup>meš</sup> ) – cuisine .....	87
6.1.19. bīt pāni (É.pa-ni) – pièce en face (Gegenzimmer) .....	87
6.1.20. rugubbu (É.ru-gu-ub-bu ép-šú/DŪ-šú) – pièce supérieure .....	87
6.1.21. simmiltu (É/ <sup>giš</sup> sim-mil-tu) – escalier-simmiltu .....	87
6.1.22. tarbāšu (tar-ba-šu, TŪR) – cour .....	88
6.1.23. tašlīlu (ta-aš-li-lu) – toit-tašlīlu .....	89
6.1.24. ūru (ú-ru, ur-ru) – toit-ūru.....	89
6.2. Les parties non-identifiées de la maison .....	90
6.2.1. bīt alû (É.a-lu-ú) – bâtiment-alû.....	90
6.2.2. aškuttu (áš-kut-tu) – construction-aškuttu .....	90
6.2.3. bīt hānūti (É.ha-nu-ut-tu <sub>4</sub> ) – magasin-hānūti .....	91
6.2.4. bīt miḫši (É.mi-ih-ši, É.me-eh-ši, É.ma-ah-šu) – magasin-bīt miḫši .....	91
7. Les meubles des maisons privées .....	92
7.1. L'utilisation d'ustensiles et des meubles des maisons.....	94
7.1.1. L'ameublement des salles de séjour .....	94
7.1.2. Les ustensiles de la cuisine .....	96
7.1.3. Les instruments de travail.....	99
7.2. La place des ustensiles à l'intérieur de la maison.....	101
7.3. La matière première des meubles et des ustensiles de maison .....	102
7.3.1. Les ustensiles en métal .....	102
7.3.2. Les meubles/ustensiles en bois .....	103
7.3.3. Les ustensiles divers .....	104

8. Conclusions.....	104
---------------------	-----

## DEUXIÈME PARTIE. TABLEAUX

9. Maisons par rapport au réseau viaire .....	108
9.1. Ventes de maisons.....	108
9.1.1. Uruk .....	108
9.1.2. Babylone.....	112
9.1.2.1. Šahrīn.....	114
9.1.2.2. Bīt-šar-Bābili.....	114
9.1.3. Nippur.....	114
9.1.4. Borsippa.....	114
9.1.5. Sippar.....	115
9.1.6. Ur....	115
9.1.7. Kūtû .....	115
9.1.8. Kiš ..	115
9.1.9. Dēr ..	116
9.1.10. Dilbat .....	116
9.1.11. Marada.....	116
9.1.12. Nom de villes cassées ou non marquées.....	116
9.2. Partages d'héritages .....	116
9.2.1. Uruk .....	116
9.2.2. Babylone.....	118
9.2.3. Borsippa.....	118
9.2.4. Kiš ..	118
9.2.5. Ur....	118
9.2.6. Dilbat.....	118
9.2.7. Nom de villes inconnues.....	118
9.3. Contrats d'échanges .....	119
9.3.1. Uruk .....	119
9.3.2. Babylone.....	119
9.3.3. Borsippa.....	119
9.3.4. Ur....	119
9.3.5. Kiš ..	119
9.3.6. Kūtû .....	119
9.4. Procès concernant des maisons.....	120
9.4.1. Uruk 120 .....	120
9.4.2. Babylone.....	120
9.4.3. Borsippa.....	120
9.4.4. Dēr ..	120
9.4.5. Nippur.....	120
9.5. Ventes de prébendes et de maisons.....	120
9.5.1. Uruk .....	120
9.6. Maisons données en gage .....	120
9.6.1. Uruk .....	120
9.6.2. Babylone.....	121
9.6.3. Borsippa.....	121
9.6.4. Dilbat.....	121
9.7. Dots de mariage .....	121
9.7.1. Uruk .....	121
9.7.2. Babylone.....	121

9.7.3. Borsippa.....	121
9.7.4. Sippar.....	121
9.7.5. Kiš ..	121
9.7.6. Kūtû ..	121
9.8. Location de maisons.....	122
9.8.1. Uruk ..	122
9.8.2. Babylone.....	122
9.8.3. Borsippa.....	123
9.8.4. Sippar.....	123
9.8.5. Nippur.....	124
9.8.6. Kiš ..	124
9.8.7. Ur.....	124
9.8.8. Kūtû ..	124
9.8.9. Nom de villes inconnues.....	124
10. Répartition typologique.....	125
10.1. Maison bâtie.....	125
10.1.1. Maison bâtie (sans précision).....	125
10.1.2. Maison bâtie (avec précision) ..	126
10.1.3. Maison bâtie et terrain à bâtir ..	126
10.1.4. Maison bâtie et autres constructions.....	127
10.2. Maison en ruine.....	127
10.3. Terrain à bâtir.....	127
10.4. Bâtiment du Nord/Sud/Oue10.4. Bâtiment du Nord/Sud/Ouest/Est.....	129
10.5. Bâtiment-kuruppu.....	129
10.6. Bâtiment latéral (bīt qāti).....	130
10.7. Bâtiment-dulbānu ..	130
10.8. Entrepôt-šutummu ..	130
10.9. Clôture/hutte en roseau (bīt hušsu).....	130
10.10. Bâtiment-kammar ..	130
10.11. Bâtiemnt-asuppu.....	131
10.12. Cour ..	131
10.13. Maison de type non spécifié („É, GIMES”) ..	131
11. Les quartiers de villes.....	133
11.1. Quartiers à Uruk ..	133
11.2. Quartiers à Babylone ..	133
11.3. Quartiers à Borsippa.....	133
11.4. Quartiers à Sippar.....	133
11.5. Quartiers à Kiš ..	133
11.6. Quartiers à Nippur.....	133
11.7. Quartiers à Dilbat ..	133
11.8. Quartiers à Kūtû ..	133
11.9. Quartiers à Ur.....	134
11.10. Quartiers à Dēr ..	134
12. Superficie des maison.....	134
12.1.1. Uruk (par type de maison) ..	134
12.1.2. Uruk (par quartiers) ..	134
12.2.1. Babylone (par type de maison) ..	135
12.2.2. Babylone (par quartiers) ..	135
12.3.1. Borsippa (par type de maison) ..	136
12.3.2. Borsippa (par quartiers).....	136

12.4.1. Sippar (par type de maison) .....	136
12.4.2. Sippar (par quartiers) .....	136
12.5.1. Kiš (par type de maison) .....	137
12.5.2. Kiš (par quartiers) .....	137
12.6.1. Nippur (par type de maison) .....	137
12.6.2. Nippur (par quartiers) .....	137
12.7.1. Dilbat (par type de maison) .....	137
12.7.2. Dilbat (par quartiers) .....	137
12.8.1. Ur (par type de maison) .....	138
12.8.2. Ur (par quartiers) .....	138
12.9.1. Marada (par type de maison) .....	138
12.9.2. Marada (par quartiers) .....	138
12.10.1. Kūtû (par type de maison) .....	138
12.10.2. Kūtû (par quartiers) .....	138
12.11.1. Nom des villes inconnues (par type de maison) .....	139
12.11.2. Nom des villes inconnues (par quartiers) .....	139
13. Liste d'ustensiles de maison .....	139
13.1. Ustensiles de cuisine .....	139
13.2. Ustensiles des pièces de la maison .....	142
13.3. Ustensiles utilisés à l'extérieur de la maison .....	146
13.4. Ustensiles non-identifiés .....	147

### TROISIÈME PARTIE. TRADUCTIONS

14. Liste des textes traduits .....	330
14.1. Ventes de maisons .....	149
14.2. Locations de maisons .....	222
14.2.1. Uruk .....	223
14.2.2. Babylone .....	224
14.2.3. Borsippa .....	227
14.2.4. Sippar .....	228
14.2.5. Nippur .....	230
14.2.6. Hursagkamma/Kiš .....	230
14.2.7. Kūtû .....	231
14.2.8. Larsa .....	231
14.2.9. Ur .....	231
14.2.10 Nom de villes inconnues .....	231
14.3. Listes d'ameublements de maisons .....	231
14.4. Plans de maisons .....	234
14.5. Partages d'héritage concernant des maisons .....	236
14.6. Contrats d'échanges concernant des maisons .....	252
14.7. Procès concernant des maisons .....	258
14.8. Ventes et donation de maison avec des prébendes .....	265
14.9. Maisons données en gage .....	267
14.10. Dot de mariage concernant des maisons .....	284
14.11. Contrats de (re)construction des maisons .....	293
14.12. Matériaux pour la construction des maisons .....	300
14.13. Lettres concernant des maisons .....	324
14.14. Textes divers concernant des maisons .....	327

## Bibliographie

Les références bibliographiques et les abréviations sont citées conformément au standard établi par H. Gasche, A. Degraeve et C. Janssen Outils bibliographiques, *Mesopotamian History and Environment Series I, Northern Akkad Project Reports* 8 (1993) 49-77.

Aurenche, O., 1977

*Dictionnaire illustré multilingue de l'architecture du Proche Orient Ancien*, Lyon

Aurenche, O., 1981

*La maison orientale. L'architecture du Proche Orient ancien des origines au milieu du quatrième millénaire*, Paris

Baker, H.S., 1966

*Furniture in the Ancient World. Origins and Evolution, 3100-475 B.C.* With an Introduction by Sir Gordon Russell. London

al-Bayati, A., 1985

The Babylonian House, *Sumer* 41 71-72, Arabic section 113-116.

Beaulieu, P.-A., 2000

*Legal and Administrative Texts from the Reign of Nabonidus*, (YOS 19), New Haven/London

Calmeyer, P., 1996a

Neubabylonische Möbel und das Sitzen auf dem Bett, in Herrmann, G. (ed.), *The Furniture of Western Asia*, 219-221.

Calmeyer, P., 1996b

Achaimenidische Möbel und <sup>is</sup>kussû ša šarrute , in Herrmann, G. (ed.), *The Furniture of Western Asia*, 222-231.

Castel, C., 1995

Contexte archéologique et statut des documents. Les textes retrouvés dans les maisons mésopotamiennes du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., *RA* 89 109-137.

Castel, C., 1992

*Habitat urbain néo-assyrien et néo-babylonien. De l'espace bâti à l'espace vécu*, I-II, Paris

Charpin, D., 1996

Maisons et maisonnées en Babylonie ancienne de Sippar à Ur. Remarques sur les grandes demeures des notables paléo-babyloniens: *RAI* 40 221-228.

Clay, A.T., 1908

*Legal and Commercial Transactions, Dated in the Assyrian, Neo-Babylonian and Persian Periods, Chiefly from Nippur*, (BE 8/1), Philadelphia

Clay, A.T., 1898

*Business Documents of the Murasû Sons of Nippur Dated in the Reign of Artaxerxes I. (464-424 B.C.)*, (BE 9), Philadelphia

- Clay, A.T., 1904  
*Business Documents of the Murasû Sons of Nippur Dated in the Reign of Darius II. (424-404 B.C.)*, (BE 10), Philadelphia
- Clay, A.T., 1912  
*Babylonian Business Transactions of the First Millennium B.C.*, (BRM 1), New York
- Clay, A.T., 1913  
*Legal Documents from Erech, Dated in the Seleucid Era*, (BRM 2), New York
- Clay, A.T., 1912  
*Business Documents of Murasû Sons of Nippur Dated to the Reign of Darius II*, (PBS 2/1), Philadelphia
- Clay, A.T., 1919  
*Neo-Babylonian Letters From Erech*, (YOS 3), New Haven
- Contenau, G., 1927  
*Contrats néo-babyloniens I, De Téglaath-Phalasar à Nabonide*, (TCL 12), Paris
- Contenau, G., 1929  
*Contrats néo-babyloniens II, achéménides et séleucide*, (TCL 13), Paris
- Curtis, V.S., 1996  
 Parthian and Sasanian furniture, in Herrmann, G. (ed.), *The Furniture of Western Asia*, 219-221.
- Deblauwe, F.G., 1994  
*A Spatial Analysis of Mesopotamian Buildings from the Late Bronze Age till the Parthian Period*. (Diss. University of California, Los Angeles)
- Dentzer, J.-M., 1982  
*Le motif du banquet couché dans le Proche-Orient et le monde grec du VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, Rome-Paris
- Dosch, G., 1996  
 Houses and Households in Nuzi: The Inhabitants, the Family, and Those Dependent on it, *RAI* 40 301-308.
- Doty, L.T., 1977  
*Cuneiform Archives from Hellenistic Uruk*, Yale Dissertation, New Haven
- Dougherty, R.P., 1923  
*Archives from Erech, Time of Nebuchadnezzar and Nabonidus*, (GCCCI 1), New Haven
- Dougherty, R.P., 1933  
*Archives from Erech, Neo-Babylonian and Persian Periods*, (GCCCI 2), New Haven
- Dougherty, R.P., 1920  
*Records from Erech, Time of Nabonidus*, (YOS 6), New Haven



- Durand, J.-M., 1982  
*Documents Cunéformes de la IVe Section de l'École Pratique des Hautes Études, Catalogue et copies cunéiformes*, Geneva-Paris
- Durand, J.-M., 1981  
*Textes babyloniens d'époque récente*, Paris
- Edzard, D. O., 1974  
 Haus. A. Philologisch, *RIA* 4/2-3 220-224.
- Evetts, B.T.A., 1892  
*Inscriptions of the Reign of Evil-Merodach, Neriglissar and Laborosoarchod*, Leipzig
- Figulla, H.H., 1949  
*Business Documents of the New-Babylonian Period*, (UET 4), London
- Freedman, S.M., 1998  
*If a city is set on a height, The Akkadian Omen Series Šumma Alu ina Mēlê Šakin*, Philadelphia
- Freydank, H., 1971  
*Spätbabylonische Wirtschaftstexte aus Uruk*, Berlin
- Gasche, H. - Dekiere, L., 1991  
 A propos de la durée de vie d'une maison paléo-babylonienne en briques crues, *NABU* 5 16-18.
- Gulnan, A.K., 1996  
 Social Constructions and Private Designs: The House Omens of šumma ālu, *RAI* 40 61-68.
- Heinrich, E., 1950  
 Moderne arabische Gehöfte am unteren Euphrat und ihre Beziehungen zum "Babylonischen Hofhaus", *MDOG* 82 19-46
- Heinrich, E., 1974  
 Haus. B. Archäologisch, *RIA* 4/2-3 176-220,
- Heltzer, M., 1980  
 Zum Hauskauf in Ugarit, *UF* 11 365-370.
- Herrmann, G. (ed.), 1996  
*The Furniture of Western Asia. Ancient and Traditional*. Papers of the Conference held at the Institute of Archaeology, University College London June 28 to 30, 1993. Mainz
- Jakob-Rost, L. – Freydank, H., 1978  
*Spätbabylonische Rechturkunden und Wirtschaftstexte aus Uruk*, (VS 20), Berlin
- Joannès, F., 2000

*La Mésopotamie au 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C.*, Paris

- Kalla, G., 1996  
Das altbabylonische Wohnhaus und seine Struktur nach philologischen Quellen, *RAI* 40 247-256.
- Kennedy, D.A., 1968  
*Late Babylonian Economic Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum* 49, (CT 49), London
- Keiser, C.E., 1917  
*Letters and Contracts from Erech, Written in the Neo-Babylonian Period*, (BIN 1), New Haven
- Koyabaashi, B., 1958  
Architectural Tradition of the Assyrian House, *Palaeologia* 7/2 140-146.
- Krückman, O., 1933  
*Neubabylonische Rechts- und Verwaltungstexte*, (TuM 2/3), Leipzig
- Lion, B., 1994  
Un contrat de vente de maison daté du règne d'Enlil-bāni d'Isin, *RA* 88 129-133.
- Margueron, J.C., 1996  
La maison orientale, *RAI* 40 17-38.
- Matous, L., 1979  
Verkauf des 'Hauses' in Kanis nach I 568, *ArOr* 47 33-39.
- McEvan, G.J.P., 1982a  
*Texts from Hellenistic Babylonia in the Ashmolean Museum*, (OECT 9), Oxford
- McEvan, G.J.P., 1982b  
*The Late Babylonian Tablets in the Royal Ontario Museum*, (ROCT 2), Toronto
- Miglus, P.A., 1994  
Das neuassyrische und das neubabylonische Wohnhaus. Die Frage nach dem Hof, *ZA* 84 262-281.
- Miglus, P.A., 1999  
*Städtische Wohnarchitektur in Babylonien und Assyrien*, Mainz
- Moldenke, A.B., 1893  
*Cuneiform Texts in the Metropolitan Museum of Arts*, I-II, New York
- Müller, V., 1940  
Types of Mesopotamian Houses, *JAOS* 60 151-80.
- Naumann, R., 1953  
Das Hausmodell von Tell Halaf und die nach unten verjüngten Säulen Nordsyriens,

JKAF 2 246-61.

Nemet-Nejat, 1982

*Late Babylonian Field Plans in the British Museum*, Rome

Oberhuber, K., 1960

*Sumerische und akkadische Keilshriftdenkmäler des archäologischen Museum Zu Florenz*, Innsbruck

Oelman, F., 1927

*Haus und Hof im Altertum*, Berlin-Leipzig

Özgüç, T., 1956

Das prähistorische Haus beim Felsrelief von Fraktin, *Anatolia* 1 63-70.

Pinches, Th.G., 1898

*Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum* 4, (CT 4), London

Pinches, Th.G., 1982a

*Neo-Babylonian and Achaemenid Economic Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum* 55, (CT 55), London

Pinches, Th.G., 1982b

*Neo-Babylonian and Achaemenid Economic Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum* 56, (CT 56), London

Pinches, Th.G., 1982c

*Neo-Babylonian and Achaemenid Economic Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum* 57, (CT 57), London

Pinches, Th.G., 1890

*Inscribed Babylonian Tablets in the Possession of Sir Henry Peek*, London

Pohl, A., 1933

*Neubabylonische Rechtsurkunden aus der Berliner Staatlichen Museen* 1, (AnOr 8), Rome

Pohl, A., 1934

*Neubabylonische Rechtsurkunden aus der Berliner Staatlichen Museen* 2, (AnOr 9), Rome

Pritchard, J.B., 1954

*The Ancient Near East in Pictures relating to the Old Testament*. Princeton

Pritchard, J.B. (ed.), 1969

*The Ancient Near East. Supplementary Texts and Pictures Relating to the Old Testament*. Princeton

Rapoport, A., 1972

*Pour une anthropologie de la maison*, Paris

- Sack, R.H., 1972  
*Amel-Marduk 562-560 B.C. A Study based on Cuneiform, Old Testament, Greek, Latin and Rabbinical Sources*, (AOATS 4), Neukirchen-Vluyn
- Salonen, A., 1963  
*Die Möbeln des alten Mesopotamien nach sumerisch-akkadischen Quellen*, Helsinki
- Salonen, A., 1966  
*Die Hausgeräte der alten Mesopotamier nach sumerisch-akkadischen Quellen*, I-II, Helsinki
- Salonen, A., 1974  
 Hausgeräte, *RIA* 4/2-3 225-229.
- Salonen, A., 1967  
 The Household Utensils of the Sumerians and Babylonians. Presented 12.2.1965, *Sitzungsberichte der Finnischen Akademie der Wissenschaften* 1965 127-137.
- Schmidt, J., 1964  
 Strassen im altorientalischen Wohngebieten, eine Studie zur Geschichte des Städtbaues in mesopotamien und Syrien, *BaM* 3 125-147.
- Schroeder, O., 1916  
*Vorderasiatische Schriftdenkmäler der Königlichen Museen zu Berlin*, (VS 15), Leipzig
- Speleers, L., 1925  
*Receuil des inscriptions de l'Asie Antérieure, babyloniens et assyriens*, Brussels
- Stone, E., 1996  
 Houses, Households and Neighborhoods in the Old Babylonian Period: The Role of Extended Families: *RAI* 40 229-235.
- Strassmaier, J.N., 1890a  
*Inschriften von Cambyses, König von Babylon*, Leipzig
- Strassmaier, J.N., 1890b  
*Inschriften von Cyrus, König von Babylon*, Leipzig
- Strassmaier, J.N., 1892  
*Inschriften von Darius, König von Babylon*, Leipzig
- Strassmaier, J.N., 1889a  
*Inschriften von Nabuchodonosor, König von Babylon*, Leipzig
- Strassmaier, J.N., 1889b  
*Inschriften von Nabonidus, König von Babylon*, Leipzig
- Thompson, R.C., 1906  
*Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum* 22, (CT 22), London

- Tourevetz, A., 1989  
De l'espace libre à la rue. Origine, processus de formation et conception de la voie de circulation en Mésopotamie, in De Meyer, L. - Haerinck, E. (eds.), *Archaeologia iranica et orientalis in honorem Louis Vanden Berghe*. Gent/Leuven
- Tremayne, A., 1925  
*Records from Erech, Time of Cyrus and Cambyses*, (YOS 7), New Haven
- Ungnad, A., 1907a  
*Vorderasiatische Schriftdenkmäler der Königlichen Museen zu Berlin 3*, (VS 3), Leipzig
- Ungnad, A., 1907b  
*Vorderasiatische Schriftdenkmäler der Königlichen Museen zu Berlin 4*, (VS 4), Leipzig
- Ungnad, A., 1907c  
*Vorderasiatische Schriftdenkmäler der Königlichen Museen zu Berlin 5*, (VS 5), Leipzig
- Ungnad, A., 1907d  
*Vorderasiatische Schriftdenkmäler der Königlichen Museen zu Berlin 6*, (VS 6), Leipzig
- Veenhof, K.R. (Ed.), 1996  
*Houses and Households in Ancient Mesopotamia. Papers read at the 40<sup>e</sup> Rencontre Assyriologique Internationale*, Leiden, July 5-8, 1993 (PIHANS 78). Istanbul/Leiden
- Walker, C.B.F., 1972  
*Miscellaneous Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum 51*, (CT 51), London
- Waetzoldt, H., 1996  
Privathäuser: ihre Größe, Einrichtung und die Zahl der Bewohner, *RAI* 40 145-152.
- Weidner, E., 1957  
Ein Hauskalender aus dem alten Babylonien: *RSO* 32 185-96.
- Weisberg, D.B., 1980  
*Texts from the Time of Nebuchadnezzar*, (YOS 17), New Haven
- Wetzel, F., 1942  
*Babylon in der Spätzeit*, (MDOG 79), 3-7.
- Wetzel, F. - Schmidt, E. - Mallwitz, A., 1956  
*Das Babylon der Spätzeit* (WVDOG 62), Berlin
- Zimmern, H., 1909  
Ein babylonisches Ritual für eine Hausweihe, *ZA* 23 369-376.

PREMIÈRE PARTIE

*ÉTUDE*

## 1. Introduction

Le but du présent mémoire est d'analyser les données que nous connaissons concernant les maisons babyloniennes au premier millénaire avant J.-C. L'objet de l'étude est volontairement diminué aux maisons en possession privée, et aux bâtiments qui s'y rattachent (bâtiments annexes, ailes, magasins, dépôts et ruelles de sortie). Nous avons incorporé dans notre base de données toutes les sortes de constructions qui étaient en possession privée, non seulement les maisons d'habitations privées. Nous ne traitons donc pas des palais royaux et des églises.

Pour l'étude des maisons babyloniennes nous avons à notre disposition des sources archéologiques et épigraphiques. Bien que sur la base de la documentation actuelle nous ne pouvons pas identifier les données archéologiques et épigraphiques, l'étude de près de 750 maisons babyloniennes qui n'a pas encore été élaborée jusqu'à aujourd'hui, représente la raison d'être du présent mémoire.

A cause de l'état ponctuel et éparse de nos données dans la majorité des cas nous sommes obligés de généraliser. Le premier point à envisager est le fait que dans nos sources écrites nous connaissons 750 maisons d'une période de plus de 750 ans. Pendant cette période nous différencions huit sous-périodes. Selon notre connaissance actuelle les types de maisons, les techniques de constructions et les matières de constructions se ressemblent beaucoup aussi bien dans les sources archéologiques que dans les sources épigraphiques.

Nous sommes également obligés de généraliser en définissant la maison babylonienne en propriété privée du premier millénaire avant J.-C. Comme dans toutes les sociétés, il existait un certain nombre de type de maison en Babylonie au cours de la période examinée. Même dans le cadre d'un seul type de maison nous trouvons des dimensions et autres caractéristiques très différentes. Cette différence - qui peut être décuple - pourrait changer la fonction de la maison, mais n'attire pas directement l'augmentation du nombre des habitants<sup>1</sup>.

A cause des données dispersées nous sommes obligés d'établir des reconstructions modernes et des hypothèses. Dans ces cas nous soulignerons à l'avance l'état hypothétique de nos reconstructions.

Étant donné qu'on a consacré récemment deux monographies à l'étude des sources archéologiques des maisons babyloniennes du premier millénaire, nous nous limitons principalement à l'étude des sources épigraphiques. Naturellement, dans les cas où nous comparerons nos deux types de sources, nous nous baserons sur les sources archéologiques pendant la reconstruction de la fonction interne de la maison.

Le présent mémoire se divise en trois parties principales. La première partie interprétative essayera de présenter les types de maisons, leurs dimensions, leurs prix et le mobilier sur la base des sources épigraphiques. Ensuite nous présenterons la traduction de nos sources épigraphiques. Finalement la troisième partie comprendra les translittérations des sources épigraphiques.

L'homogénéité de nos deux types de sources permet de présenter notre avis sur une base de données qui est tellement répandue chronologiquement et géographiquement.

Les sources archéologiques et épigraphiques peuvent être divisées en trois groupes. Parce que les frontières de la division tripartite de la Babylonie antiques (Babylonie septentrionale,

---

<sup>1</sup> Cf. C. Castel, *Habitat urbain* p. 99-100, P.A. Miglus, *Wohnarchitektur* p. 240.

Babylonie centrale et Babylonie méridionale) est généralement acceptée, nous l'utiliserons dans le présent mémoire.

Dans la chronologie nous différencions huit sous-périodes au cours du premier millénaire avant J.-C. Conformément à la division géographique, la périodicité des principaux systèmes politiques de la Babylonie n'est plus discutée. Cette périodicité représente la base de la division chronologique du présent mémoire. Au cours de l'histoire de la Babylonie du premier millénaire avant J.-C. on distingue donc la période de la domination assyrienne (999-627 avant J.-C.), la période néo-babylonienne (627-539 avant J.-C.), la période de la domination perse (539-331 avant J.-C.), une courte période macédonienne (331-311 avant J.-C.) et la période de la domination séleucide (311-147 avant J.-C.) et parthe (147-0). Essentiellement cette périodicité politique, traditionnelle représente la division chronologique du présent mémoire. Mais à cause de la structure interne de nos sources épigraphiques certaines périodes politiques puissent être divisées en deux. Ainsi, par la suite nous différencierons deux périodes néo-assyriennes (NA1: 999-721 avant J.-C. et NA2: 721-627 avant J.-C.), une période néo-babylonienne (NB), deux périodes achéménides (ACH1: 539-486 avant J.-C. et ACH2: 486-331 avant J.-C.), une période macédonienne (MAC), l'ère séleucide (SE) et l'ère arsacide (AE).

## 2. Les sources

Les sources archéologiques et épigraphiques ne représentent pas la même importance statistique dans notre base de données. D'abord nous avons à notre disposition l'interprétation de 57 maisons fouillées, d'autre part connaissons certaines caractéristiques de plus de 750 maisons qui sont décrites dans les textes. Cette quantité des données écrites, non encore évaluées représente la raison d'être du présent mémoire.

Nous avons des informations exclusivement de nos sources archéologiques concernant la structure interne des maisons, concernant le nombre des pièces, leurs positions à l'intérieur du bâtiment et concernant leurs ouvertures et rattachements. Également nous connaissons de nos sources archéologiques la superficie de la cour (la point centrale de la maison), la superficie et l'orientation de la pièce de réception (*Empfangsraum*) et de la pièce qui est à l'autre côté de la cour (*Gegenzimmer*). La séparation des deux parties principales de la maison - c'est-à-dire celle des pièces consacrées à la réception des invités et celle des pièces qui sont fermées devant les invités, - ne peut être effectuée que sur la base des sources archéologiques. Dans la majorité des cas nous ne pouvons déterminer la superficie et l'orientation de la chambre à coucher, de la cuisine, du bloc-eau et des pièces annexes que sur la base des sources archéologiques.

Une de nos types de sources écrites, les plans de maisons ressemblent beaucoup à nos plans fouillés des sources archéologiques. Les autres sources épigraphiques nous renseignent majoritairement concernant les personnes (propriétaire/vendeur, acheteur et garant) qui vivait dans la maison. Dans certains cas (divisions d'héritage, mises en gage etc.) elles expliquent aussi les raisons du transfert de propriété. Dans ces cas les sources épigraphiques décrivent le voisinage des maisons, elles énumèrent les bâtiments situés aux alentours, les noms des voisins, quelque fois leurs métiers. Nous avons seulement des sources épigraphiques à notre disposition pour la reconstruction du mobilier antique des maisons. En règle générale, on peut dire que sur la base des sources épigraphiques nous pouvons étudier les maisons à un moment donné, tandis que dans la majorité des cas les sources archéologiques permettent d'examiner les maisons pour une période plus longue.

Par la suite, nous allons résumer les points communs des nos deux types de sources, ensuite nous présenterons les différences entre elles.



La moitié de nos sources archéologiques et la moitié de nos sources épigraphiques proviennent de Babylone située au Nord et d'Uruk située au Sud. Il existe encore trois autres villes (Sippar, Nippur, Ur) où nous pouvons comparer nos deux types de sources. Les données provenant de ces trois villes représentent un quart de nos sources. En ce qui concerne le quart restant de nos données, nous avons des sources archéologiques (Abū-qubūr, Isin, Kissik) et des sources épigraphiques (Borsippa, Dēr, Dilbat, Hursagkalamma, Kiš, Kūtû, Marada) se situant dans la Babylonie entière.

En ce qui concerne la comparaison chronologique de nos deux types de sources nous avons des résultats similaires. Presque toutes les maisons fouillées appartiennent aux périodes NA2-ACH1. Parallèlement, nous pouvons dater deux tiers de nos sources épigraphiques aussi pour ces trois périodes. Par contre, il existe un désaccord important entre les deux types de sources: tandis qu'un cinquième de nos sources épigraphiques sont datées de l'ère séleucide, nous ne connaissons qu'une seule maison fouillée complètement et trois autres dégagées partiellement de cette période.

La comparaison géographique et chorologique de nos sources se heurte donc à des difficultés. Malgré le fait que nos données sont ponctuelles en majorité, nous pouvons définir certains ensembles qui sont statistiquement mieux représentés dans nos données que les autres. Deux tiers de nos sources archéologiques proviennent de Babylone et d'Uruk des périodes NA2-ACH1. En ce qui concerne les sources épigraphiques, ces sont les périodes NB-ACH1 qui sont significativement (57 %) mieux documentées que les autres. Les données provenant de l'ère séleucide (19 %) représentent un sommet également. Approximativement un tiers de nos données archéologique provient de Babylone et un autre tiers d'Uruk.

Il n'y a que deux caractéristiques des maisons qui peuvent être comparées directement entre nos types de sources. Le premier est la superficie intérieure de la maison y compris la cour. Le deuxième est le nombre et le type des rues, des canaux et des bâtiments qui entourent la maison, en y ajoutant leurs orientations.

Dans le cas des maisons fouillées, la superficie intérieure est calculable<sup>2</sup>, les bâtiments et les ruelles avoisinants sont au moins partiellement connus. Deux raisons nous laissent supposer que la superficie intérieure décrite dans nos sources épigraphiques comprend la superficie de la cour également. En ce qui concerne les plans de maisons, on définit toujours les dimensions intérieures des murs. Dans un texte on précise les dimensions de la cour elle-même. D'autre part, dans les contrats de ventes on retrouve la cour parmi les pièces du bâtiment pour lesquelles le prix était payé. Si on ne considérait pas la cour valable, il n'aurait pas fallu payer pour elle. En plus, nous connaissons deux documents<sup>3</sup> dans lesquels la cour était vendue séparément des autres pièces. Ces exemples permettent donc de supposer que si la maison possédait une cour, elle était signalée dans le contrat, et parce qu'elle avait une valeur, on a dû payer pour elle. Dans les autres cas, nous devons ajouter la superficie de la cour à la superficie totale de la maison.

Nos données provenant des sources archéologiques et épigraphiques sont loin d'être représentatives par rapport aux maisons babyloniennes du premier millénaire avant J.-C. D'un côté, nous ne connaissons que des maisons situées dans des grandes villes et nous ignorons complètement les caractéristiques des maisons situées dans des petites villes et des villages. D'un autre côté, nous ne connaissons qu'une infime partie des maisons situées dans les grandes villes. Par conséquence, nous devons souligner ici que nos données ne sont pas représentatives et les hypothèses que nous allons établir sont issues des généralisations.

---

<sup>2</sup> Cf. P.A. Miglus, *Wohnarchitektur* p. 342.

<sup>3</sup> Cf. VS 15, 27 et VS 15, 30.

Le fait est le mieux confirmé par l'exemple des deux grandes villes (Babylone et Uruk) d'où nous possédons la plus riche documentation écrite concernant les maisons. Parce qu'en acceptant la proposition de M. van de Mieroop<sup>4</sup> qui suppose 100-400 habitants par hectares dans les grandes villes mésopotamiennes, nous devons compter dans le cas de Babylone (890 hectares dans l'enceinte de la ville) 89000-356000 habitants, et dans le cas d'Uruk (494 hectares) le nombre des habitants augmente à 49000-198000. Ces calculs sont basés sur des suppositions archéologiques et nous n'avons aucune preuve. Parmi les grandes villes mésopotamiennes, la capitale assyrienne (Aššur) est la mieux connue où approximativement un dixième du site antique était fouillé. Par contre, nous ne connaissons que 22 maisons en propriété privée de Babylone et 16 maisons complètement fouillées à Uruk. En plus, le nombre de maisons explorées dans les autres grandes villes babyloniennes ne dépasse la demi-douzaine que dans le cas d'Ur. Le faible nombre de maisons ne peut donc pas être représentatif par rapport à la totalité des maisons antiques qui existaient dans ces villes.

## 2.1. Les sources archéologiques

Nos sources archéologiques concernant les maisons babyloniennes en propriété privée ont été récemment résumées par C. Castel<sup>5</sup> et P.A. Miglus<sup>6</sup>. Leurs évaluations représentent la base des affirmations de ce chapitre. Dans notre étude, les villes où les fouilleurs ont découvert plusieurs maisons grâce aux travaux de plusieurs décennies, représentent une importance exceptionnelle. Dans Babylone, Uruk et Ur nous pouvons étudier des *insulas*, des ensembles de maisons. Par contre, à Nippur nous connaissons des maisons, des endroits qui sont à 1200 mètres de distance. Dans le cas des autres villes, nous avons à notre disposition les caractéristiques d'une ou deux maisons du même carré archéologique.

En Babylonie septentrionale, nous connaissons des maisons privées provenant de trois villes (Babylone, Sippar et le site moderne d'Abū Qubūr). En Babylonie centrale, on a découvert des maisons privées du premier millénaire avant J.-C. à Nippur et à Isin. Les maisons d'Uruk, d'Ur et Kissik représentent nos données concernant la Babylonie méridionale.

### 2.1.1. Sources archéologiques de la Babylonie septentrionale

En Babylonie septentrionale, la majorité des maisons explorées sont connues de la capitale, provenant de trois fouilles. A Babylone pendant les deux premiers décennies du 20<sup>ème</sup> siècle R. Koldewey, W. Andrae, A. Nöldeke, J. Jordan, O. Reuther et F. Wetzel ont dirigé des fouilles<sup>7</sup>. La majorité des maisons en propriété privée ont été découvertes pendant ces fouilles. En 1911 O. Reutner a publié les caractéristiques des 18 maisons privées découvertes dans le secteur du temple d'Ištar d'Agade (dans le quartier antique "la Porte des Dieux"). En dehors de ces maisons complètement fouillées, dans le même secteur nous connaissons encore partiellement des maisons situées au Nord d'"*Obere Tempelstrasse*" et au Sud de "*Schmale Gasse*". En 1938 F. Wetzel et F. Weissbach ont publié des nouvelles maisons en propriété privée situées au Sud de la Porte IV de *ziqqurat-Entemenanki* (dans le quartier antique "Eridu"). Après 1980<sup>8</sup> d'autres maisons en propriété privée ont été découvertes par des fouilles iraqiennes. Une maison était située à l'Ouest du temple

---

<sup>4</sup> Cf. M. van de Mieroop, *Mesopotamian City* p. 96.

<sup>5</sup> Cf. C. Castel, *Habitat urbain II* p. 13-73.

<sup>6</sup> Cf. P.A. Miglus, *Wohnarchitektur* p. 307-314.

<sup>7</sup> Cf. S.A. Pallis, *Antiquity of Iraq*, p. 352.

<sup>8</sup> Cf. al-Bayati 1985 et al-Suba'ai 1985.

d'Ištar d'Agade, l'autre se trouvait à l'Ouest du temple grec (dans le quartier antique "Nouvelle Ville").

A Babylone nous avons donc à notre disposition pour l'étude 22 maisons complètement découvertes et 5-8 partiellement dégagées. Ces maisons ont été habitées au cours des périodes NA2-ACH1. A cause de leurs dimensions monumentales et de leurs structures similaires aux temples avoisinants P.A. Miglus suppose que ces maisons et ces temples ont été bâtis en même temps<sup>9</sup>. Leur datation peut être également déterminée par rapport aux tablettes cunéiformes provenant des périodes NA2-NB qui ont été trouvées sur le sol de ces maisons. A cause des raisons stratigraphiques, le fouilleur suppose que ces maisons étaient habitées pendant l'occupation perse, en plus dans le cas de la maisons II il suppose l'utilisation au cours de l'ère séleucide également.

En ce qui concerne Sippar, l'autre métropole de la Babylonie septentrionale du premier millénaire avant J.-C. qui est le mieux documenté dans les sources épigraphiques, nous ne connaissons qu'une seule maison en propriété privée qui était partiellement dégagée<sup>10</sup>. Au Nord-Est de Sippar, à Abū-Qubūr des fouilleurs belges ont découvert en 1987-1988 une grande maison de la période perse<sup>11</sup>.

### *2.1.2. Sources archéologiques de la Babylonie centrale*

En Babylonie centrale, la ville de Nippur est le mieux documenté dans les sources épigraphiques. C'est l'activité de la famille Murašû travaillant à la période ACH2 qui est le mieux documentée dans ces textes. Malheureusement, nous ne connaissons qu'un plan dessiné à la fin de 19<sup>ème</sup> siècle qui décrit la maison où on a découvert l'archive des Murašû<sup>12</sup>. Dans cette archive composée de 740 tablettes publiées<sup>13</sup> il y a relativement peu de textes qui concernent les maisons: 7 contrats concernant la production des briques, 3 contrats de location de maisons, un procès concernant le cambriolage dans une maison et le remboursement du prix d'une maison.

Après les fouilles dirigées par H.V. Hilprecht du tournant de 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles où on a utilisé des méthodes non-scientifiques aussi (voir fouilles en tunnels), c'est dans la deuxième moitié de 20<sup>ème</sup> siècle que des fouilles américaines ont été entreprises au Sud de Nippur, dans la ville basse<sup>14</sup>. D'ici, nous connaissons dans la tranchée TA des niveaux V-III une maisons en propriété privée, et deux autres maisons dans la tranchée WC-2 des niveaux II-I. A cause de multiple reconstructions de ces maisons, nous avons 3 plans de la première maisons (celle de la tranchée TA), et 2-2 plans des deux autres maisons (celles de la tranchée de WC-2). Accordant les tablettes cunéiformes de la période néo-assyrienne, néo-babylonienne et perse qui ont été découvertes dans ces maisons les fouilleurs datent l'occupation de ces maisons pour les périodes NA2-NB.

Au cours de fouilles allemandes à Isin (1973-1989) en 1977 dans la tranchée III du Nord on a découvert une maison du premier millénaire avant J.-C.<sup>15</sup>. Conformément à des parallèles de Babylone, d'Uruk et d'Ur le fouilleur définit la construction de la maison pour la période NB, tandis que sa reconstruction est datée pour la période ACH1.

---

<sup>9</sup> Cf. P.A. Miglus, *Wohnarchitektur* p. 181.

<sup>10</sup> Cf. T. Baqir - M.A. Mustafa 1945.

<sup>11</sup> Cf. H. Gasche et al. 1989.

<sup>12</sup> Cf. M. Stolper 1985 p. 167.

<sup>13</sup> Cf. M. Stolper JCS 53 83.

<sup>14</sup> Cf. E. McCown - R. Haines - D.P. Hansen 1967 et McG. Gibson - R.L. Zettler - J.A. Armstrong 1983.

<sup>15</sup> Cf. S.A.S. Ayoub 1981.

### 2.1.3. Sources archéologiques de la Babylonie méridionale

Concernant la Babylonie méridionale, c'est la ville d'Uruk qui est le mieux documenté dans nos sources archéologiques. Ici, nous trouvons les maisons privées du premier millénaire avant J.-C. à l'extérieur du mur-*temenos* parce qu'à l'époque Ur III (21<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.) le mur du quartier sacré de l'Eanna a été déplacé vers Nord-est. Ce terrain est resté non-bâti jusqu'au règne de Sargon II (721-705 avant J.-C.). Donc les maisons du premier millénaire ont été directement construites sur les restes du mur de l'Eanna des périodes dynastiques archaïques. On a laissé ce terrain non-bâti pendant plus de 1200 ans probablement à cause des raisons religieuses. Les demeures anciennes des dieux, même si elles étaient déjà abandonnées, ont été profondément respectées, et il est possible qu'on ait construit un jardin sacré dans cette partie de la ville. Nous avons à notre disposition un texte cunéiforme d'Uruk de l'ère séleucide qui raconte la démolition et la reconstruction d'un temple<sup>16</sup>. On décrit ici que pendant la démolition du temple ancien le maître du chantier vêtu dans des vêtements purs, avec un bracelet en étain sur le bras dégage la première brique avec une hache en étain. Il la met à côté sur emplacement pur. Ensuite le prêtre-*kalû* qui est présent au cours de la cérémonie dépose une table de sacrifice devant la brique et procède une sacrifice en faveur du dieu de la ville.

A Uruk on a commencé à bâtir des maisons sur ce terrain (carrés NXV-OXV, NXVI-NXVII et OXVI-OVII-PXVII) pendant le règne de Sargon II. Au dire du fouilleur au début on a occupé les parties qui étaient plus hautes. L'occupation effective de ces maisons peut être datée pour la période entre les règnes de Sargon II et Darius I (521-486 avant J.-C.). On suppose également que certaines maisons étaient habitées jusqu'à l'ère arsacide. Une occupation pareille peut être définie concernant les 3-4 maisons partiellement dégagées à côté du mur de l'Eanna (dans le carré OXIV). C. Castel et P. Miglus connaissent pareillement 13 maisons complètement fouillées dans ce secteur, au Sud-ouest de l'Eanna.

La "maison Egibi"<sup>17</sup> appartient au premier ensemble des maisons à cause de sa place de construction. Une famille importante d'Uruk vivait dans cette maison. Le bâtiment n'a pas encore été dégagé en entier. Actuellement, nous connaissons la cour les six pièces (300 m<sup>2</sup>) qui s'ouvrent de là. La répartition intérieure de la maison correspond parfaitement à la catégorie "*zentrales Hofhaus mit Empfangsraum als Hauptzimmer*" dans le système défini par P.A. Miglus. La superficie de sa cour (48 m<sup>2</sup>) classe cette maison de taille moyenne<sup>18</sup> par rapport aux cours des autres maisons babyloniennes du premier millénaire avant J.-C. Nous trouvons un puits au centre de la cour et nous pouvons identifier la pièce au Nord-ouest de la cour comme la cuisine parce qu'on a dégagé le foyer ici.

On a découvert des maisons privées habitées à l'ères séleucide et arsacide dans les carrés UXVIII-VXVIII, à 700 mètres au Sud-est des maisons situées au Sud-ouest de l'Eanna<sup>19</sup>. Parmi les restes des maisons<sup>20</sup> le fouilleur identifie une maison de l'ère séleucide<sup>21</sup> et une villa parthe<sup>22</sup>. A. Kose suppose que la création du centre-ville séleucide à Uruk, composé de *ziqurat*-Anu, du temple Rēš et du temple Irigal peut être datée à 294/3-281 avant J.-C. Nous connaissons donc à Uruk 14 maisons des périodes NA2-ACH1 et 2 autres maisons des périodes SE-AE.

<sup>16</sup> TCL 6, 46. cf. Ellis 1968 p. 184.

<sup>17</sup> Cf. R. Eichmann 1989 Beilage 63.

<sup>18</sup> Cf. P.A. Miglus, *Wogharchitektur* p. 342.

<sup>19</sup> Cf. A. Kose, 1998.

<sup>20</sup> Cf. A. Kose, 1998 Abb. 205.

<sup>21</sup> Cf. A. Kose, 1998 Abb. 232.

<sup>22</sup> Cf. A. Kose, 1998 Beilage 28.

C'est la ville d'Ur en Babylonie méridionale où on a découvert pendant les fouilles de 1922-1934 des maisons en propriété privée provenant du premier millénaire avant J.-C. Ces maisons sont situées au Sud de la ville, dans la tranchée NH. Dans ce secteur L. Woolley, le fouilleur a identifié 7 maisons. Les dimensions, la structure intérieure et la formation extérieure des façades ("murs en dents de scie") de ces maisons se ressemblent beaucoup aux maisons de Babylone, découvertes autour du temple d'Ištar d'Agade.

A 38 km au Sud-est d'Ur, dans la ville antique de Kissik des fouilles irakiennes ont découvertes et publiées en 1949 des maisons du premier millénaire avant J.-C.<sup>23</sup>. Le site était habité à partir de la période des dynastiques archaïques jusqu'à la période ACH1. Le centre-ville du premier millénaire avant J.-C. se situait sur une élévation au Nord-est de la colline centrale (350 \* 300 m). Les fouilleurs ont trouvé deux maisons privées au pied de cette élévation, dans la tranchée VII qu'ils ont daté pour les périodes NB-ACH1. Dans les deux maisons on a découvert des tablettes cunéiformes datées de l'époque néo-babylonienne et de l'occupation perse qui sont encore inédites.

En ce qui concerne la répartition chronologique de nos sources archéologiques, nous pouvons constater qu'en dehors des deux structures publiées par A. Kose des ères séleucide et arsacide toutes les maisons fouillées du premier millénaire avant J.-C. peuvent être datées pour les périodes NA2-ACH1<sup>24</sup>. Nos sources archéologiques proviennent donc de huit villes et en majorité de ces trois périodes.

## 2.2. Les sources épigraphiques

Nous avons à notre disposition approximativement 57000 tablettes publiées du premier millénaire avant J.-C. A peu près la moitié de ce matériel n'était publié que dans des catalogues des musées<sup>25</sup>. Le nombre des tablettes dont nous connaissons la copie est de 28200. Parmi les 57000 tablettes connues, nous en trouvons 1314 (2,3 %) qui peuvent être mises en rapport avec les maisons privées de la Babylonie du premier millénaire avant J.-C.

La présence d'une donnée écrite dans les tableaux suivants est basée sur le pur hasard archéologique. Nous présentons ces données telles qu'elles apparaissent dans des tableaux chronologique et géographique.

Type de document / Période	Ventes de maison	Locations de maison	Listes d'aménagement	Plans de maisons	Partages d'héritage sur des maisons	Contrats d'échange de maisons	Procès concernant des maisons	Ventes de prébende et maisons	Contrats concernant des maisons données en gage	Dots de mariage	Construction de maisons	Matériaux de constructions	Lettres concernant des maisons	Textes divers sur des maisons	Total
NA I.	2				1			4							7
NA II.	33					2	1		6			3		1	46
NB	77	90	7	1	8	3	14		44	15	15	150	7	6	437
ACH I.	66	149	7	6	8	6	7	1	54	16	12	30	4	3	369
ACH II.	18	30			6	3	3		2	2	4	15			83
MAC	1		1								1				3
SE	147	4		1	14	5	8	4		4	2				189
AE	2														2
Datation Inconnue	66	20	7	9					3	7	2	60	2	2	178
Total	412	293	22	17	37	19	33	9	109	44	36	258	13	12	1314

<sup>23</sup> Cf. F. Safar 1949.

<sup>24</sup> Cf. C. Castel, Habitat urbain II p. 13, P.A. Miglus, Wohnarchitektur 307-314.

<sup>25</sup> Les références des textes inédits et ceux mentionnés dans des catalogues sont précédés par le signe '\*'.

Type de document / Région géographique	Ventes de maison	Locations de maison	Listes d'ameublement	Plans de maisons	Partages d'héritage sur des maisons	Contrats d'échange de maisons	Procès concernant des maisons	Ventes de prébende et maison	Contrats concernant des maisons données en g.	Dots de mariage	Constructions de maisons	Matériaux de constructions	Lettres concernant des maisons	Textes divers sur des maisons	Total
Babylonie septentrionale	186	251	19	8	10	10	12	4	93	35	25	183	6	9	850
Babylone	69	114	5	5	7	7	10	4	71	15	11	26	2	7	353
Borsippa	28	46	2	1	2	2			16	9	6	30		1	143
Dēr	4														4
Dilbat	3				1				1						5
Hursagkalamma	2	7	3	1					1	1		2			17
Kiš	2	1							2						5
Kūtû	5	1				1	1		2	2					12
Sippar	73	82	9	1			1			7	8	124	4	1	310
Upija										1					1
Babylonie centrale	22	5					4		2		2	10		1	46
Marada	1														1
Nippur	21	5					4		2		2	10		1	45
Babylonie méridionale	192	29	1	1	24	9	17	5	11	2	6	61	6	2	366
Lagaš	1	1							1						3
Ur	7	3			3	4					2				19
Uruk	184	25	1	1	21	5	17	5	10	2	4	61	6	2	344
Nom de villes inconnues	12	8	2	8	3				3	7	3	5	1		52
Total	412	293	22	17	37	19	33	9	109	44	36	258	13	12	1314

La majorité de notre documentation décrit le bâtiment en entier. A l'époque les personnes qui étaient intéressées dans ces contrats ne s'occupait pas de la structure intérieure des maisons décrites parce qu'elle était connue et évidente. En ce qui concerne la propriété, le bâtiment en entier représentait la valeur du prix ou du loyer. Nous ne pouvons pas établir des reconstructions concernant la structure intérieure des maisons que sur la base des plans de maisons et des partages d'héritages. Nos sources épigraphiques s'occupent donc fondamentalement d'autres aspects des maisons privées babyloniennes du premier millénaire avant J.-C que les sources archéologiques. Les textes permettent d'identifier les personnes qui y étaient intéressées (propriétaire, acheteur, locataire, héritier, bénéficiaire etc.). Ils expliquent les raisons d'écriture et les circonstances juridiques de la possession de ces maisons également. Sur la base de ces textes, nous pouvons reconstruire le voisinage des bâtiments examinés, et nous avons des données concernant les pièces qui ont périés physiquement: les portes, les types de toit et l'ensemble du mobilier. Ces sont également les document écrits qui nous permettent de vérifier les méthodes de constructions de maisons connues des sources archéologiques et de définir les outils qu'on a utilisés pendant ces travaux. En règle générale, nous pouvons constater que les sources épigraphiques concernent plutôt les aspects spirituels des maisons, par exemple elles définissent les noms des pièces des maisons dont l'identification dans les sources archéologiques pose un certain nombre de problèmes.

Les documents concernant les maisons peuvent être divisés en quatorze groupes. Cette typologie est basée sur la terminologie écrite sur les tablettes elles-mêmes. La majorité de nos sources épigraphiques certifie un certain droit de propriété (contrats de vente, contrats de location, partages d'héritage concernant des maisons, contrats d'échange de maisons, actes juridiques concernant des maisons et ventes de prébendes avec des maisons, contrats concernant des maisons données en gage, dots de mariage et contrats de construction des maisons). Un autre groupe de textes (plans de maisons, listes d'ameublements) peuvent être considérés comme le supplément du premier groupe. Le reste des textes de la répartition typologique des sources épigraphiques comprend des documents divers (contrats concernant la production et le transport des matériaux et des outils de construction de maisons, lettres concernant des maisons et textes divers mentionnant

des maisons). Par la suite, nous allons présenter un par un les types de textes de nos sources épigraphiques.

### *2.2.1. Ventes de maisons*

Le premier type de document est le contrat de vente qui représentent plus de 30 % de notre documentation. En plus nous obtenons la plus grande quantité d'informations concernant chaque maison décrite. Sur la base formelle, nous différencions deux principaux types de ces textes. Cette différenciation correspond à une nette division chronologique aussi. La terminologie du premier groupe des ventes est décrite dans les listes lexicales et elle était utilisée en Babylonie depuis la fin du troisième millénaire. Nous avons nommé ce groupe de textes: ventes "babyloniens". Ce groupe de texte peut être divisé en cinq parties. Ces parties sont généralement soulignées par des lignes horizontales sur les tablettes.

La première partie est un en-tête qui définit le type de maison en gros (maison bâtie, maison en ruine, terrain à bâtir etc.), la superficie totale de la maison, le quartier et la ville où le bâtiment en question se situe. En règle général, la définition de la place de la maison est faite par rapport aux portes ou aux temples de la ville concernée, mais elle peut être déterminée aussi par rapport aux canaux qui coulaient à l'intérieur des villes. Cette introduction décrit donc les principaux caractéristiques de l'objet du contrat, la maison en question.

Ensuite, on a précisé la superficie et la place de la maison. Suivant les murs on détermine la longueur des quatre côtés de la maison et on définit le type de rues, des constructions, des bâtiments et de terrains qui entourent la maison concernée. Si possible, on nomme les propriétaires des bâtiments et des maisons avoisinants. Cette deuxième partie du contrat permet de mieux localiser la maison décrite dans le quartier.

La troisième partie comprend la terminologie juridique du contrat. On nomme le vendeur, l'acheteur, le prix d'achat et le fait de la vente ("Pour x sicles d'argent en bloc NP<sub>1</sub> (acheteur) s'est mis d'accord concernant le prix d'achat avec NP<sub>2</sub>(vendeur). Il a acheté (la maison/le bâtiment) pour son prix total."). Cette dernière phrase signifie probablement que le paiement était fait en entier. Ensuite, on précise le montant du bakchich ("Total: x sicles d'argent, y compris y sicles d'argent a été donné en tant que bakchich"), et on confirme le paiement ("NP<sub>2</sub>(vendeur) a reçu le prix de la maison, son argent en entier des mains de NP<sub>1</sub>(acheteur), il est payé"). Dans la partie suivante, le texte continue à énumérer des clauses juridiques qui permettront plus tard d'éviter des chicanes ("Il n'y aura pas de revendication. Ils ne reviendront pas (sur ce sujet"). Il ne feront pas de réclamation l'un contre l'autre. Si jamais, à l'avenir (quelqu'un) parmi les frères et les fils, de la famille, des proches ou des relations de la famille du NP<sub>1</sub>(acheteur) élève (une contestation) à propos de cette maison, proteste, fait protester, introduit une modification (de ce contrat), revendique en disant: "Cette maison n'a pas été vendue, l'argent (représentant le prix) n'a pas été reçu", (alors l'attaquant devra) restituer l'argent reçu jusqu'à douze fois").

La quatrième partie des ventes "babyloniens" nomme les témoins "qui étaient présents au cours du sceller de document". Dans la dernière partie, on précise le lieu et la date de l'acte de vente de la maison en question.

A cause de la séparation chronologique des deux principaux types de ventes de maisons nous avons ajouté un sous-ensemble aux ventes "babyloniens". Formellement c'est une reconnaissance de dette qui concerne une maison/un bâtiment. Dans ces documents on ne précise ni la place, ni la superficie des maisons. De même, on n'y trouve que très rarement une description du voisinage (maisons, bâtiment, ruelles). On peut considérer ces textes comme une version brève du

type babylonien normale: "x sicles d'argent (représentent) le reste/l'entier du prix de la maison/du bâtiment de NP<sub>1</sub>(vendeur) qui sont à la charge de NP<sub>2</sub>(acheteur). Il le paiera au mois de x" Ce type de contrat est principalement utilisé dans des cas où le paiement du prix de la maison était partiel. Il est utilisé en général dans des textes des périodes NB-ACH1.

Au début de l'ère séleucide, on a introduit une reformulation complète de l'acte de vente, ainsi que certaines modifications par rapport à la partie juridique des textes "babyloniens". C'est pourquoi nous avons nommé ce deuxième groupe de textes: ventes "séleucides". L'insertion de la personne d'un garant représente la nouveauté en information des "ventes séleucides" par rapport aux "ventes babyloniens". Dans la majorité des cas, le garant était identique avec le vendeur, autrement c'est un membre de sa famille (son frère, son père, son fils, son mari), mais dans les textes que nous connaissons aujourd'hui le garant est toujours un homme. Les fragments de lois dits "néo-babyloniens" ne comportent pas d'explication à ce fait. Dans la documentation actuelle, si la maison entière ou une partie de la maison qui faisait l'objet du vente appartenait à une femme, alors le garant était son mari, son père ou son frère.

Le type "séleucide" des ventes de maisons est composé également de cinq parties. L'en-tête des périodes précédentes a disparu. Le texte est commencé par une longue introduction: "NP<sub>1</sub>(vendeur) de son plein gré (a vendu) une maison/un bâtiment (description précise de type de maison/bâtiment) qui (était situé) dans le quartier x, à l'intérieur de la ville y". Depuis des décennies il y a une longue discussion sur la signification exacte de l'expression "de son plein gré". Dans la documentation actuelle des périodes séleucide et arsacide, nous ne connaissons pas d'exemple qui contredira à la traduction "volontairement" ou "de son propre gré". Nous trouvons ici deux types de propriété. Selon le premier, un individu vend sa propre propriété, selon l'autre il vend "une maison/un bâtiment, propriété d'Anu, maison/bâtiment de service".

Puisque l'acte de vente n'est pas marqué avant la description du voisinage, et avant d'établir un total de superficie de la maison, nous devons comprendre cette longue structure comme une seule phrase. La description minutieuse du voisinage est souvent multipliée par la description de 1-5 bâtiments/pièces. Les sous-totaux de ces 1-5 bâtiments/pièces sont souvent marqués et renforcés par des lignes verticales sur la tablette.

Après la définition de ces 1-5 sous-ensembles, nous trouvons un grand total et une formule qui introduit la partie juridique du contrat: "(Cette maison) peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier a été vendu à titre définitive pour un prix complet/fixé à l'avance, pour x stratères de RN(nom royal), de bonne qualité à NP<sub>2</sub>(acheteur)". Dans ce type de texte, nous ne trouvons pas de mention concernant le bakchich, mais le texte est continué par le renforcement du paiement: "NP<sub>1</sub> (vendeur) a (réellement) reçu x stratères, le prix de cette maison/ce bâtiment des mains de NP<sub>2</sub> (acheteur). Il est payé (en entier<sup>2</sup>)". Ces deux phrases peuvent signifier le paiement complet. L'acte du vente est terminé ici. Dans la troisième partie des ventes de maisons "séleucides" l'acheteur veut exclure les attaques juridiques postérieures: "Le jour où une revendication s'élèvera au sujet de cette maison, NP<sub>1</sub>, le vendeur de cette maison et NP<sub>3</sub>, son fils se porteront garant (au besoin) jusqu'à douze fois et en confirmeront la cession définitive au profit de NP<sub>2</sub>(acheteur). Pour la garantie perpétuelle de cette maison NP<sub>1</sub>, vendeur de cette maison et NP<sub>3</sub>, son fils sont solidairement responsables vis-à-vis de NP<sub>2</sub>(acheteur)". Dans ce type de contrat, nous ne trouvons plus de clauses qui chatieront la fraude des deux contractants. Dans les contrats "séleucides" c'est toujours le vendeur qui doit clarifier la possession de l'immobilier qu'il veut vendre. Le point commun dans les contrats "babyloniens" et "séleucides" est le fait que l'attaquant devra payer douze fois l'argent reçu.

Dans la quatrième partie des ventes de maisons "séleucides", nous trouvons la liste des témoins. En général, tous les témoins ont mis leurs cachets sur la tablette pour leur identification au



cas d'un procès ultérieur. Dans la dernière partie, la date et le lieu de l'écriture de la tablette sont marqués sur la tablette.

Les contrats de vente "séleucides" ont également une variante. Il y a une forme de donation de maison où on définit une somme d'argent pour le cadeau donné en tant que présent. A cause du virement de l'argent, nous avons classé ces "donations" parmi les ventes de maisons „séleucides”. La description minutieuse de la maison et de ses voisins est identique aux deux types de document. Par contre la terminologie juridique est tout-à-fait différente: "Pour la maison donnée en cadeau NP<sub>1</sub>(vendeur) a reçu x sicles d'argent, statères de RN (nom royal), de bonne qualité des mains de NP<sub>2</sub>(acheteur). Ce NP<sub>1</sub>(vendeur) n'en disposera plus. Ce NP<sub>1</sub>(vendeur) n'a pas donné et ne donnera pas cette maison en question, pour de l'argent, en cadeau, en dot de mariage, (en investissement d')une campagne commerciale ou par un autre moyen à quelqu'un d'autre que NP<sub>2</sub>(acheteur). S'il l'a donnée ou la donnera, (cette transaction) ne sera pas marquée (dans le registre du temple)".

Nous trouvons dans la troisième partie les garanties: "ce NP<sub>1</sub>(vendeur) (doit) garantir (la maison) à NP<sub>2</sub>(acheteur). Celui qui portera plaint ou protestera, (devra) payer 1 mine d'argent contrôlé". C'est le seul type de document qui définit une somme d'argent à l'avance en cas de fraude.

La quatrième et dernière parties de ces ventes de maisons „séleucides” donnés en cadeau sont identiques avec le type précédent et ils comprennent également les cachets des témoins.

Les formules des deux principaux types de ventes de maisons sont tellement répétitives qu'il nous a paru mieux de présenter les informations dans des tableaux schématiques que les traduire complètement.

### 2.2.2. Locations de maisons

Les locations de maisons sont le deuxième types de textes en importance numérique et informationnelle. Ils sont beaucoup plus courts que les ventes, mais ils comportent un certain nombre de formules qui nous aident à décrire la maintenance annuelle des maisons.

Nous différencions deux principaux types de locations. Le premier décrit une seule maison qui est en propriété privée, l'autre est une liste des loyers des maisons qui appartenaient aux grands temples de Babylonie, l'Eanna d'Uruk et l'Ebabbar de Sippar. La raison pour laquelle nous avons incorporer ce deuxième type de documents parmi les locations des maisons est le fait que ces documents définissent des loyers payés par des particuliers aux temples. Ces textes nous précisent les particuliers qui „ont habité” dans les maisons. Quelque fois, ils nous décrivent le voisinage des maisons ("en face du canal x, à côté de grand puits etc".) Nous savons qu'il y avait un rapport locataire - propriétaire entre ces particuliers et les grands temples. Nous avons quelques exemples des ventes de maisons par l'Eanna<sup>26</sup>, donc nous supposons que les grands temples ont loué de leur propriété des maisons à des particuliers. Dans quelques cas, les textes précisent la longueur de la location: "x sicles d'argent (représentant le loyer) annuel de la maison de NP, dans laquelle il habite". Ces listes de locations sont divisées par des lignes verticales sur la tablette.

Le deuxième type de location est établi entre deux particuliers. Dans ce cas, on nomme le propriétaire ("La maison de NP<sub>1</sub> et ses frères/ ses fils") et quelque fois le voisinage de la maison en question ("qui (est) à côté de la maison de NP<sub>2</sub>"). Ensuite on décrit la location: "(La maison) a été donnée en location pour NP<sub>3</sub>(locataire) pour x sicles d'argent qui est une location

---

<sup>26</sup> AnOr 8, 51. / Stigers JCS 28 n12; AnOr 8, 70; AnOr 9, 15; BIN 2, 130; deJong Ellis JCS 26 n8; YOS 6, 59; YOS 19, 1.

annuelle/semestriel/mensuelle". Les modes de paiement sont également précisées ici: "La moitié de l'argent sera payée au début de l'année (en mars selon notre calendrier), le reste au milieu de l'année (en septembre)" ou "par années" et "par mois".

Après le définition du paiement, les parties précisent les réparations obligatoires des maisons: „Il (le locataire) réparera les murs, il refera la couche d'argile du toit.” Nous trouvons des formulations différentes ville par ville concernant ces réparations. Les cas suivants existent en majorité de grandes ville: Uruk: "mur, toit"; Babylone: "toit, mur"; Borsippa: "mur, toit"; Sippar: "mur, toit". Nous ne trouvons pas de changement chronologique dans ces énumérations<sup>27</sup>.

Une autre formule était également très répandue pour décrire les réparations des maisons: "NP<sub>3</sub> (le locataire) exécutera les travaux de briques, du roseaux et des toits - autant qu'il y en a dans (la maison) - (et le travail) sera facturé au dessus d'un sicle d'argent pour le compte de NP<sub>1</sub>(le propriétaire)"<sup>28</sup>. Le locataire était donc toujours obligé à exécuter les réparations de la maisons, et si ce travail coûtait plus d'un sicle d'argent il avait le droit d'envoyer la facture au propriétaire. Cette deuxième formule de réparation a décrit probablement le même travail concernant les maisons que la formule précédente, mais elle a nommé les matières premières aussi qu'on a utilisées. Cette formule était utilisé partout en Babylonie, mais selon la documentation actuelle elle était répandue dans aux périodes ACH1 et ACH2. Les trois exceptions sont de la période NB et de SE.

Dans un tiers de nos textes, nous trouvons des paiements supplémentaires que le locataire a dû verser: "(le paiement) *nūptu* des mois Nisannu, Du'ūzu et Kislimmu, (le paiement) des jours d'Enlil, (le paiement), *kinājjatu* des mois Nisannu, Du'ūzu, Kislimmu et *šugarrû* des mois Nisannu, Du'ūzu et Kislimmu. Les cas extraordinaires suivants sont attestés dans les textes:

- le *nūptu* doit être payer deux fois seulement par ans<sup>29</sup>, le montant de *nūptu* (1 sicle d'argent) est précisé<sup>30</sup>, le *nūptu* fait partie du (paiement) des jours d'Enlil<sup>31</sup>,
- le *kinājjatu* a dû être payer mensuellement<sup>32</sup>,
- le *šugarru* fait partie du (paiement) des jours d'Enlil<sup>33</sup>.

Le paiement apparaît le plus souvent dans les textes, mais on le trouve avec *kinājjatu* et *šugarrû* aussi. Parmi les "exceptions", dans les cas où *nūptu* fait partie du (paiement) des jours d'Enlil, il apparaît toujours avec *kinājjatu*. Étant donné que nous trouvons *šugarrû* en tant que partie du (paiement) des jours d'Enlil, nous pouvons supposer que *kinājjatu* est différent du (paiement) des jours d'Enlil, de *nūptu* et de *šugarrû*. Les traductions de ces expressions ne sont pas encore précisées, probablement on doit les comprendre comme des taxes religieux et étatiques.

Finalement, on constate que la maison doit être mise en location à partir d'une date exacte: "A partir du premier mois x la maison sera (mise en location) à NP<sub>3</sub>(locataire)".

La formulation des locations de maisons est identique à partir de l'époque néo-babylonien jusqu'au début de l'ère séleucide<sup>34</sup>. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes contentés de présenter les information importantes des locations dans des tableaux schématiques.

<sup>27</sup> Voir les tableaux de 2.2.

<sup>28</sup> AUWE 13, 307; BRM 2, 1; Stigers JCS 28 n46; Zawadzki JEOL 34 45f; \*Bertin 2558; \*Bertin 2749; Durand, TBER pl.23:AO 8172; OECT 10, 134; Dar. 256; Dar. 330; Dar. 378; Dar. 485; Nbn. 500; Nbn. 597; VS 5, 64; VS 5, 78; VS 5, 82; VS 5, 84; VS 5, 151; VS 6, 182;

<sup>29</sup> Dillard, NB Texts:FLP 1563:14: "ina MU.AN.NA 2-ta nu-up-tu<sub>4</sub> "

<sup>30</sup> Pinches, Peek n16:11: "nu-up-tu<sub>4</sub> šá 1 GÍN KÙ.BABBAR i-nam-din"

<sup>31</sup> VS 4, 137:6: "nu-up-tu<sub>4</sub> šá u<sub>4</sub>-mu<sup>d</sup>EN.LÍL" et VS 5, 23:12-13: "1/2 GÍN KÙ.BABBAR nu-up-tu<sub>4</sub> šá<sup>1</sup> u<sub>4</sub>-mu<sup>d</sup>EN.LÍL", VS 5, 50:13: "nu-up-tu<sub>4</sub> šá u<sub>4</sub>-mu<sup>d</sup>EN.LÍL", VS 5, 67:10: "nu-up-tu<sub>4</sub> u<sub>4</sub>-mu<sup>d</sup>EN.<LÍL>"

<sup>32</sup> AUWE 8, 8:7: "ITTA.TA nu-up-tú i-na-a-pu"

<sup>33</sup> BRM 1, 43:9: "šu-gar-ru-ú šá u<sub>4</sub>-mu<sup>d</sup>EN.[LÍL nu-up-tú]".

<sup>34</sup> Cf. BRM 2,1. (SE.08.04.05, U.).

### *2.2.3. Les listes d'ameublement des maisons*

Les listes d'ameublement représentent un domaine qui est beaucoup mieux documenté dans les sources épigraphiques que les sources archéologiques. Les textes qui appartiennent à ce dossier sont issus des types de document très variés. En premier lieu, nous avons à notre disposition trois exemples de listes d'ameublement<sup>35</sup>. La majorité des autres documents sont des fragments qui inventorient des objets de l'intérieur de la maison. Le reste des textes nous présente des objets qui ont été transférés d'un magasin à un autre ou qui ont été donnés à des individus.

Nous n'avons pas utilisé ici les données provenant des dots de mariage. Ils seront présentés dans 1.1.2.10.

### *2.2.4. Plans des maisons*

La publication des cadastres nous a permis de recueillir des données primaires concernant les maisons. Puisque le terme "É" peut signifier des "champs" et des "maisons" également, nous avons recueilli ici tous les textes où "É" était limitrophe d'une rue ou d'une ruelle. Dans les cas ambigus, nous avons traduit les "É" en tant que "propriété". Le fait que ces "propriétés" se situaient à l'intérieur des villes, et qu'elles étaient limitrophes des rues, nous permettent de supposer que dans ces cas le texte se réfère à des maisons.

Six cas de cet ensemble sont univoques. Le premier<sup>36</sup> décrit l'intérieur d'une maison d'une pièce à l'autre. Les quatre autres cas décrivent trois terrains à bâtir<sup>37</sup>, une maison bâtie<sup>38</sup> et des bâtiments en ruine<sup>39</sup> à l'intérieur des villes.

Bien que nous ne possédons pas de sources écrites, nous supposons que ces plans de maisons ont servi en tant que suppléments pour des documents qui ont décrit des changements de propriété (ventes de maisons, héritage de maisons, échanges de maisons etc)<sup>40</sup>.

Étant donné que sur les plans des maisons on a signé les mesures à l'intérieur des pièces, nous supposons que les superficies totales définies dans notre documentation décrivent la superficie habitable des maisons.

### *2.2.5. Partages d'héritage concernant des maisons*

Sous ce titre nous avons regroupé les textes où les membres d'une famille décideront de la partage d'héritage qui concerne une maison ou un bâtiment. Avec quelques variantes juridiques, la formulation interne de ces documents est très proche l'une de l'autre. Dans l'en-tête ils nomment les particuliers qui "de leur propre gré" se sont mis d'accord concernant des biens immobiliers et mobiliers. Nous avons classé sous ce point les documents où parmi les biens immobiliers, les particuliers ont divisé une maison ou un bâtiment.

La formulation de ce type de document n'a pas été standardisée avant l'ère séleucide. Ces documents de l'ère séleucide représentent la majorité de notre documentation. On peut les diviser en

---

<sup>35</sup> CT 57, 67; Camb. 330; VS 6, 246.

<sup>36</sup> Durand, TBER pl.52:AO 17648.

<sup>37</sup> Nemet-Nejat Mesopotamia 15 132; Nemet-Nejat, Field Plans n26, VS 6, 254.

<sup>38</sup> Nemet-Nejat, Field Plans n16.

<sup>39</sup> Nemet-Nejat, Field Plans n24.

<sup>40</sup> Cf. VS 6, 254 et VS 5, 38, Joannès NABU 1990/1 7-8.

cinq parties. La première partie qui est utilisée comme un en-tête nomme les héritiers. Ensuite on décrit avec la plus grande précision possible les biens partagés (maisons, bâtiments, esclaves, champs et reconnaissances de dettes, prébendes etc.). A la fin de la description de chaque maisons/bâtiments on nomme un héritier qui le reçoit "à titre définitif".

Dans la troisième partie des partages d'héritage de l'ère séleucide, nous trouvons les termes juridiques qui sont écrites pour l'exclusion d'une attaque ultérieure: "Ils ne reviendront pas sur leur part. Ils ne feront jamais de réclamation les uns contre les autres. Chacun restera en possession de sa part définitivement. Celui qui modifiera cette tablette, devra payer 5 mines d'argent sans procès judiciaire ou contestation formelle à l'autre qui n'a pas modifié cette tablette." Nous trouvons ici la somme la plus importante contre fraude.

Dans la quatrième partie on énumère les témoins, ensuite on précise le lieu et la date du contrat. Dans ce cas, les témoins ont également mis leurs cachets et leurs sceaux sur la tablette.

Parmi les partages d'héritage il y en a un qui est particulièrement important. Il nous est parvenu en trois exemplaires, donc il est le plus long texte de notre documentation<sup>41</sup>. Dans ce contrat, six personnes définissent leurs parts concernant des "maisons bâties". Ils énumèrent les bâtiments que chaque individu reçoit. Ils décrivent la cour également parmi les biens divisés. Ils laissent en propriété commune la ruelle de sortie qui communique avec les rues de la voisinage, et un mur-*amāštu*. Le particularité de ces trois documents est la définition des droits concernant l'entrée et la sortie sous le toit/grenier de la ruelle de sortie: "N'importe qui peut couvrir le toit/grenier qui est au dessus de la ruelle de sortie de sa part"<sup>42</sup>, et "N'importe qui pourra entrer et sortir à sa convenance (sous) le toit/grenier qui est au dessus de cette (ruelle de) sortie à titre définitif"<sup>43</sup>.

Ces partages se réfèrent à des grandes maisons/palais en général. Nous citons ici l'exemple de trois d'entre eux. Le texte<sup>44</sup> le plus ancien de notre documentation est également classé parmi les partages d'héritage. Dans ce cas, le gouverneur de Dilbat lègue de biens immobiliers et ses prébendes à son fils cadet. Parmi ces biens immobiliers, nous trouvons un palais de 612,5 m<sup>2</sup> ("maison bâtie de 50 cannes (de superficie)") qui se trouve "au centre de la ville".

Une "grande maison" a été divisée à Uruk à l'époque néo-babylonienne<sup>45</sup>. Ce palais était bâti sur 447,125 m<sup>2</sup>. Il était composé de deux cours. Deux familles différentes habitaient dans les appartements organisés autour des deux cours. Le texte décrit que cette maison appartenait au père d'une des parties contractantes.

A l'époque néo-babylonienne, le texte le plus souvent cité est la division d'héritage des trois fils d'Itti-Marduk-balātu, le chef de la famille Egibi<sup>46</sup>. A côté des maisons privées, ce document énumère de nombreux esclaves également. La famille Egibi se composait à l'époque de trois hommes (Marduk-nāšir-apli, Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušezib) et de trois femmes (<sup>f</sup>Tašmētu-tani, <sup>f</sup>Ina-Esagil-bēlet et <sup>f</sup>Nanaja-ētirat)<sup>47</sup>. Au cours de la division, le frère aîné (Marduk-nāšir-apli) a reçu 10 maisons (7 à Babylone et 3 à Borsippa) et au moins 44 esclaves précisés par leurs noms. Par contre, ses deux frères (Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušezib) ont hérité de 6 maisons (4 à Babylone et 2 à Borsippa) avec 51 esclaves. Cette division ne précise pas les parts des leurs soeurs. De même,

<sup>41</sup> VS 15, 39. / VS 15, 40. / VS 15, 49. (SE.132.06.22, U.)

<sup>42</sup> Cf. VS 15, 40:37: <sup>f</sup>ru<sup>1</sup>-[gu-bu šá] ina UGU<sup>1</sup>-hi [mu-šu]-ú MU.MEŠ man-am ina HA.LA-šú lu<sup>1</sup>-šal-lal.

<sup>43</sup> Cf. 15, 39:38-39: " ru-gu-bu šá ina UGU<sup>1</sup>-[hi x x x x mu]-[szu<sup>1</sup>-ú <MU>.MEŠ šá ik-kaš-ši-du-ni-šú lu-šal-lal li-ri-bu u È-a a-na u<sub>4</sub>-<sup>f</sup>mu<sup>1</sup> [ša-a]-tú".

<sup>44</sup> VS 1, 35.

<sup>45</sup> YOS 6, 114.

<sup>46</sup> Dar. 379.

<sup>47</sup> Cf. C. Wunsch, *Handel und Wandel*, p. 326.

nous n'avons pas d'informations concernant les riches esclaves-intendants qui possédaient des biens immobiliers et mobiliers. Malgré ces faits nous pouvons constater que dans les maisons du chef de la famille 4 esclaves y habitaient en moyenne. Tandis que le nombre d'esclaves dans les maisons des fils cadets dépassait le nombre de 8 personnes. Ces généralisations peuvent être acceptées si nous supposons que les membres de la famille Egibi ont utilisé le même nombre des esclaves dans tous de leurs maisons qui est peu probable. Le centre des immobiliers de la famille était dans le quartier Tē de Babylone où se trouvait une "grand maison" hérité par les deux fils cadets qui était auparavant dans la possession de leur père. A côté de cette grande maison le frère aîné a hérité également une maison, donc nous supposons que ce complexe était le centre des immobiliers de la famille. Les membre de la famille qui ont reçu un part plus petit qui leur a dû, ont été remboursé par un paiement-*takpurtu* supplémentaire.

### 2.2.6. Contrats d'échanges concernant des maisons

Pareillement aux partages d'héritages, la terminologie des contrats d'échanges n'a pas été standardisée avant l'ère séleucide. Les contrats d'échanges provenant de cette période peuvent être divisées en cinq parties. La première partie présente les personnes qui ont conclu le contrat et en général définit la date du contrat ("Tablette sur l'échange ce que NP<sub>1</sub> et NP<sub>2</sub> ont établie entre eux."). Dans la deuxième partie, on décrit les immobiliers (surface, voisinage) échangés, et on redéfinit les droit de possessions. La troisième partie comprend les clauses juridiques: "Ils ne reviendront pas sur leurs (parts données) en échange. Ils ne porteront jamais plainte les uns contre les autres. Chacun sera en possession de sa (part reçue en) échange à titre définitif. Celui qui changera cette tablette devra verser 1 mine d'argent de bonne qualité sans procès juridique ou contestation formelle à l'autre qui ne l'a pas refaite. Ils sont mutuellement garants (pour leurs parts données en échange) définitivement." Si les deux parcelles ne sont pas égales en superficie, on verse une compensation avec le terrain plus petit donné en échange<sup>48</sup>.

Dans la quatrième partie des contrats d'échange concernant les maisons, nous trouvons les témoins et finalement on précise le lieu et la date de l'écriture du contrat.

Nous avons deux cas où les biens échangés ne sont pas exclusivement des maisons. Dans le premier exemple<sup>49</sup>, on échange deux esclaves pour une maisons de Borsippa. Étant donné que ni le prix des esclaves, ni celui de la maison n'est pas précisé nous ne connaissons pas la vraie valeur de cet échange. Dans le deuxième exemple<sup>50</sup>, l'objet de l'échange est deux ruelles de sortie. Ce cas permet d'établir que contrairement à l'usage général où les ruelles de sorties sont restées toujours en propriété privée, on trouve des cas où la ruelle de sortie est en possession privée exclusivement.

### 2.2.7. Procès concernant des maisons

Nous avons regroupé deux types de documents dans ce chapitres. D'une part nous avons à notre disposition une vingtaine de textes de l'ère séleucide qui comportent une phrase qui exclut formellement un procès concernant les immobiliers vendus ou échangés ("Il n'y aura jamais ni procès ni revendication (de la part) de NP<sub>1</sub> contre NP<sub>2</sub> au sujet de la maison/bâtiment/terrain à bâtir (situé) dans le quartier x, à l'intérieur de la ville y"). Ensuite, on décrit les dimensions et le voisinage de l'immobilier en question. Après la définition de la superficie de l'immobilier en question on précise une date exacte quand l'immobilier a été vendu. Ensuite, on précise que l'attaquant n'a pas de droit de l'immobilier en question: "Ce NP<sub>1</sub> n'a pas le droit de disposer de cette

<sup>48</sup> Cf. deJong Ellis JCS 36 n24, VS 15, 18.

<sup>49</sup> Camb. 377.

<sup>50</sup> UET 4, 33.

maison/bâtiment/terrain à bâtir, il ne l'a pas donnée et ne la donnera pas pour de l'argent, ni en tant que cadeau, ni en dot de mariage, (ni en investissement) dans une campagne commerciale ou par n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre en dehors de NP<sub>2</sub>." Si depuis la date mentionnée NP<sub>1</sub> a déjà cessé les droits de disposition de l'immobilier en question, alors il est obligé à payer une amende considérable: "Mais s'il l'a (déjà) donnée ou la donnera (ce nouvel contrat) n'entrera pas (aux registres du temple). Si NP<sub>1</sub>, ses frères ou n'importe qui de la part de ce NP<sub>1</sub> élève une contestation formelle au sujet de cette maison/bâtiment/terrain nu contre NP<sub>2</sub>, (l'attaquant) devra payer 2 mines d'argent de bonne qualité sans procès judiciaire ou contestation formelle à ce NP<sub>2</sub>."

Les autres textes sont des actes juridiques des périodes précédentes qui décrivent des procès en cours ou la décision du tribunal concernant des maisons/bâtiment. Cinq d'entre eux décrivent des cambriolages<sup>51</sup>. Nous connaissons des décisions du tribunal pour montrer les tablettes d'achat afin que les juges puissent rendre leur verdicts<sup>52</sup>. Les autres textes sont de vrais actes juridiques<sup>53</sup>.

Dans chaque cas, les parties intéressées étaient obligées d'apporter des documents écrits et les montrer au tribunal. Naturellement, les deux parties ont été écoutées, mais la décision des juges se reposait sur des documents écrites. La signification des expressions "avouer sans interrogatoire" n'est pas clair, l'expression en elle-même ne permet pas de dire s'il s'agissait ici d'une torture ou pas<sup>54</sup>. Cette expression apparaît toujours dans des procès qui ont eu lieu devant le tribunal de l'Eanna. Nous connaissons deux cas<sup>55</sup> où "l'assemblée des vieux de Nippur ou de Babylone" a rendu son verdict. "Les juges de Nabonides"<sup>56</sup> ont également rendu des verdicts concernant des maisons. Donc, nous pouvons dire que chaque niveau juridique avait le droit de rendre justice dans des cas concernant des maisons.

Dans quelque cas, les décisions ont eu une longue histoire, elles ont duré de longues années<sup>57</sup>, quelque fois des décennies<sup>58</sup>. Une fois le tribunal de l'Eanna a accepté la déclaration d'un esclave contre son maître. Nous ne trouvons pas de femmes dans les documents juridiques actuellement connus.

### 2.2.8. Ventes et donations de maisons avec des prébendes

Ce groupe de textes est établi majoritairement sur des documents de l'ère séleucide. Dans ces cas, les vendeurs de maisons ont cessé leurs droits en même temps concernant leurs maisons et leurs prébendes. Le fait que dans ces textes on transfère deux sortes de biens ne nous a pas permis de classer ces documents parmi les ventes de maisons.

Parmi ces documents, nous trouvons une donation royale<sup>59</sup> selon laquelle le roi présente 8 maisons, 2 cours et un (*bīt*) *asuppu* pour un haut fonctionnaire de l'Eanna. Le texte nous est parvenu sur un *kudurru* qui est un exemple unique dans notre documentation.

---

<sup>51</sup> AnOr 8, 27; BE 9, 69; Kessler, Fs. Renger p257; YOS 7, 10, YOS 7, 78.

<sup>52</sup> Stigers JCS 28 n1.

<sup>53</sup> Nbn. 356.

<sup>54</sup> AnOr 8, 27; YOS 7, 10.

<sup>55</sup> BE 8/1, 29; BE 9, 69; Frame RAI 1992 Abstracts n3.

<sup>56</sup> Nbn. 356.

<sup>57</sup> OECT 10, 48; PIHANS 54, 106. / Stolper JCS 28 192ff; Nbn. 356.

<sup>58</sup> BIN 2, 134.

<sup>59</sup> Thureau-Dangin RA 16 pl, 1/2.

### 2.2.9. Maisons données en gage

Dans l'importance en nombre les maisons données en gage occupent la troisième place après les ventes et les locations de maisons. Dans la majorité des cas, ces documents sont formulés en tant que reconnaissances de dettes: "x sicles d'argent de NP<sub>1</sub>(propriétaire) sont à la charge de NP<sub>2</sub>(locataire)". Une maison/un bâtiment servira de gage pour l'argent en question. Dans les cas où le montant du gage dépasse la dette du locataire, l'argent en question servira de l'intérêt: "Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur ces x sicles d'argent en question". Cette formule était très répandue en Babylonie au premier millénaire avant J.-C. Un cas de location de maison meublée<sup>60</sup> est également attesté: "Jusqu'au remboursement de ces x sixles d'argent en question il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. <sup>f</sup>NP habitera dans (cette maison). NP<sub>1</sub>(débiteur) a reçu tous ses ustensiles de maison à NP<sub>2</sub>(créancier) un dehars d'un lit, d'une chaise et d'un tabouret-*littu*". Probablement ce trois meubles ont été emportés par le créancier.

Généralement, le créancier avait droit d'occuper la maison entière du débiteur: "La maison de NP<sub>2</sub>(débiteur) dans laquelle il habite servira de gage pour NP<sub>1</sub>(créancier) jusqu'à ce que l'argent de NP<sub>1</sub> ne soit pas remboursé". Autrement on constate que la maison en question ne peut pas être le gage d'un contrat postérieur: "Jusqu'à ce que NP<sub>1</sub>(créancier) ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette) maison". Dans ces cas, le créancier occupait la maison du débiteur et il n'a pas dû payer de loyer parce qu'il n'a pas exigé de l'intérêt du débiteur. En plus, nous connaissons un document<sup>61</sup> où la majorité de la dette était déjà remboursée, mais pour le reste le créancier avait toujours droit d'occuper certaines parties de la maison du débiteur.

Nous avons également à notre disposition des textes qui disent que l'Eanna ("la Dame d'Uruk et Nanaja")<sup>62</sup>, le temple de Namtar<sup>63</sup> étaient le créancier. A côté des ventes et des locations de maisons par les grands temples de la Babylonie, c'est le troisième type de documents qui confirme que l'Eanna et l'Ebabbar ont laissé des biens immobiliers à des particuliers. En dehors des biens religieux une fois la propriété royale a été débité était par un particulier<sup>64</sup>.

Parmi les documents concernant des maisons mises en gage<sup>65</sup>, nous retrouvons les clauses de réparations concernant une maisons mise en gage: "le refera (la couche d'argile) du toit et il procédera les réparations des murs", "NP<sub>1</sub>(créancier) retirera toutes les portes qu'il a installées dans la maison de NP<sub>2</sub>(débiteur)" et "Tout le travail de briques, des roseaux et des poutres qu'il fera (dans la maisons), sera facturé à NP<sub>2</sub>(débiteur)". Donc les maisons données en gage pour plusieurs années ont dûes être maintenues de la même façon que les maisons louées.

### 2.2.10. Dots de mariage concernant des maisons

Sous ce chapitre, nous avons traduit deux types de documents. En premier lieu, nous avons choisi les dots qui comprennent une ou plusieurs maisons. D'autre part, nous avons regroupé des dots de mariages qui décrivent l'ameublement des maisons. Nous avons pensé que le rapport entre ces deux types de documents est plus fort que notre propre classification. C'est la raison pour

---

<sup>60</sup> Wunsch AfO 42/43 n13.

<sup>61</sup> Mold. 1, 26.

<sup>62</sup> AnOr 8, 76; GCCI 1, 398, YOS 7, 11.

<sup>63</sup> BRM 1, 58.

<sup>64</sup> Cyr. 177.

<sup>65</sup> Bertin 2796; Evetts, EvM. 24; Camb. 306; Cyr. 177; Dar. 519; Liv. 26; Nbn. 9; VS 4, 64; VS 4, 66; VS 4, 150; VS 4, 152; YOS 17, 336./YOS 17, 338, YOS 19, 21.

laquelle nous n'avons pas classé les dots décrivant des meubles sous le chapitre de l'ameublement des maisons.

La structure de ces documents est la suivante: le fiancé (ou son père) se présente devant le père (ou les frères<sup>66</sup>) de la fiancée où il demande la fille/la soeur en mariage: "Donnez-moi <sup>f</sup>NP, la fille nubile, votre fille/votre soeur en mariage." Les membres de famille de la fiancée acceptent cette proposition: "NP<sub>1</sub>(le père de <sup>f</sup>NP)/NP<sub>2</sub>(le frère de <sup>f</sup>NP) ont consenti (avec son vœux, et) il lui ont donné <sup>f</sup>NP en mariage." Ensuite on précise les circonstances du divorce: "Si <sup>f</sup>NP(la fiancée) est surprise avec un autre homme, elle sera mise à mort avec un couteau de fer. Si NP<sub>3</sub>(le fiancé) quitte <sup>f</sup>NP, et il épouse une autre femme, il payera x mines d'argent". Dans ce dernier cas, la fiancée doit retourner dans la maison paternelle. Finalement, on énumère un par un les biens de la dot: en général des mobiliers (des pièces de l'ameublement), de l'argent, des esclaves, des prébendes, mais rarement des biens immobiliers (maisons<sup>67</sup>, champs) également.

### 2.2.11. Contrats de (re)construction des maisons

La majorité des documents qui sont regroupés sous ce chapitre comprend la clause "NP<sub>1</sub> a donné une maison/un bâtiment à (re)construire à NP<sub>2</sub>". Les contrats de (re)construction de maisons comportent la plus grande nombre d'informations concernant les caractéristiques des maisons babyloniennes du premier millénaire avant J.C. Ils nomment d'un côté les parties des maisons qu'il faut (re)construire, d'autre part les techniques et les matières premières. Malgré le fait que ces descriptions sont schématiques, nous obtenons des informations très importantes concernant la maison. Nous présentons ici les obligations des entrepreneurs/locataires concernant la (re)construction de la maison:

- "Ils compléteront le travail sur cette maison de la fondation jusqu'à la toiture<sup>2</sup> et le collecteur d'eaux pluviales",
- "Il construira un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu* sur (le toit)",
- "Ils construiront sur (ce bâtiment) un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu*",
- "Il construira [une galerie-*appātu*<sup>3</sup>] au dessus (des portes)",
- "[Il bâtira] une galerie-*appātu* [sur (cette maison)]",
- "Il cassera le vieux toit-*tašlīlu*, (et) il recouvrira le toit (à la place) du toit-*tašlīlu* détruit",
- "Il construira un bâtiment du Nord (et) une *asuppu* solide et de bonne qualité",
- "[Il construira] un *asuppu* [solide] et de bonne qualité",
- "Ils construiront une *bīt huššu*",
- "Il construira une *huššu* [forte (et)] solide",
- "[Il construira] le mur-*igāru* (et) le support-*maksūtu* de [(*bīt*) *kāri*] et *huššu*",
- "Il construira un mur-*igāru* solide",
- "Il construira une *huššu* [solide à l'intérieur/extérieur de] la maisons",
- "A côté de (cette *bīt huššu*) il construira un bâtiment en briques",
- "Il construira une *bīt huššu* en face de la porte (d'entrée), devant (la ruelle) de sortie (de la maison)",
- "Ils construiront<sup>1</sup> un mur-*amāštu* depuis [...] (et) ils placeront<sup>1</sup> des poutres et de la terre dans ce mur",
- "J'ajouterai des roseaux et des poutres à (ce mur-*amāštu*)".

Donc les suivantes parties principales des maisons sont attestées dans les (re)constructions de maisons: fondation, bâtiment/pièce-*asuppu*, bâtiment/pièce-*huššu*, mur-*igāru*, support-*maksūtu*, toit-*rugbu*, toit- *tašlīlu*, collecteur d'eaux pluviales, galerie-*appātu*.

<sup>66</sup> AOAT 222, 28; AOAT 222, 32.

<sup>67</sup> CT 55, 175; Roth JAOS 111 33, \*Bertin 2852, OECT 10, 43./OECT 10, 287; Nbn. 258, VS 5, 25.



De même, nous regroupons ici les tâches de l'entrepreneur/locataire concernant l'utilisation des matières premières:

- "A toutes les 1/2 coudées il installera une natte (de roseaux), à toutes les 5/6 coudés ils mettront des planches-*dappu* (verticalement)",
- "Il installera des vantaux de nattes de roseaux dans les portes",
- "Il mettra un vantail de nattes de roseaux dans la porte du bâtiment de l'Ouest",
- "100 (bottes de cannes) ont été prises pour (construire) une clôture de cannes, 364 (ont été utilisées) [pour (construire)] un toit-*gisallu*",
- "Il mettra (en enduit) d'argile devant et derrière (ce clayonnage)",
- "Il mettra [un enduit-*sīru*] devant et derrière [les murs]",
- "Il comblera [avec de la terre] jusqu'à la hauteur des planches"
- "Ils placeront des poutres sur la poste-*manzāzu*",
- "Il y placera des<sup>1</sup> poutres<sup>1</sup> solides",
- "Il réparera les murs (et) il refera la couche d'argile du toit",
- "NP<sub>1</sub> (a donné cette *bīt kammar*) à (re)construire, (pour exécuter le travail) des briques<sup>1</sup>, cannes et poutres"
- "Il creusera des puits dans cette (*bīt huṣṣu*)".

L'entrepreneur/locataire a dû exécuter un grand nombre des opérations selon les contrats de (re)constructions de maisons. Il était obligé à (re)construire des mur, mettre des vantaux de nattes dans les portes, refaire les toits, refaire le clayonnage des mur et finalement creuser des puits.

Dans plusieurs documents, nous retrouvons des clauses du paiement supplémentaires. Dans le premier<sup>68</sup> on constate: "Aux mois de Nisannu, de Du'ūzu et de Kislīmu il versera le paiement supplémentaire". En dehors de *nūptu* le locataire a versé une allocation-*simānū* et le loyer au propriétaire qui permet de constater que dans ce cas le texte nous raconte véritablement une location de maison selon laquelle le locataire était obligé à reconstruire certaines parties de la maison pour avoir une longue période (10 ans) de location. Nous connaissons un autre contrat<sup>69</sup> qui décrit également une longue période de location (20 ans) où le locataire était obligé à construire une *huṣṣu*, et à côté de cette *huṣṣu* il lui a fallu bâtir une maison/un bâtiment en brique. Dans un troisième document<sup>70</sup> cette situation est décrite encore plus clairement: "Aux mois de Nisannu, de Du'ūzu et de Kislīmu ils (les locataires) verseront le paiement supplémentaire. (Ceci est) en dehors du paiement-*ṣugarrū*". Le paiement de la charge-*ṣugarrū* est également clairement décrite dans un autre document<sup>71</sup>: "Chaque année NP<sub>1</sub> et NP<sub>2</sub> (les locataires) paieront mutuellement le loyer de ce terrain à NP<sub>3</sub>(propriétaire). Aux mois de Nisannu, Du'ūzu et Kislīmu ils (les locataires) verseront le paiement-*ṣugarrū*." Nous avons encore à notre disposition deux attestations<sup>72</sup> qui décrivent le versement du paiement-*ṣugarrū*. Le dernier exemple<sup>73</sup> nous montre l'obligation du paiement des deux autres taxes également: "Il versera le paiement supplémentaire du jour [d'Enlil] et le paiement-*kinajjātu*".

Sur la base de ces données, nous pouvons conclure qu'en cas de reconstruction de maisons le locataire pouvait vivre pendant une période plus longue dans la maison rebâtie mais il était obligé de payer les mêmes taxes (*nuptu*, *kinajjātu*, *ūmu Enlil* et *ṣugarrū*) envers le palais ou les temples qu'en cas des locations simples. En plus, nous retrouvons dans nos textes une nouvelle taxe: "la taxe-*telītu* (qui est imposée) sur ce mur-*amāštu*". Ces cinq formes de taxes ne puissent pas traduites exactement parce qu'elles apparaissent rarement et toujours dans le même contexte.

---

<sup>68</sup> Stolper, Gs. Calmeyer n1.

<sup>69</sup> CM 3, 326.

<sup>70</sup> Walker JCS 30 238.

<sup>71</sup> CT 44, 76.

<sup>72</sup> Gordon, SCT 92; VS 5, 117.

<sup>73</sup> VS 5, 50.

## 2.2.12. Matériaux pour la construction des maisons

Sous ce chapitre, nous avons regroupé tous les textes dans lesquels nous trouvons des informations concernant l'extraction, le transport, le stockage et la production des matières premières pour les maisons. Les textes concernant le prix de ces matières, le salaire des personnes qui les ont produites et transportées ont été également incorporé parmi les documents de ce chapitre.

Nous devons souligner que malgré le fait qu'en certain nombre des documents provient des archives des principaux temples de l'époque (Eanna, Ebabbar, Ezida) nous n'avons pas exclu ces textes de notre base de données parce qu'ils représentent notre unique source d'information. Ces textes qui sont généralement très courts ne nous permettent pas d'établir le contexte. Dans les cas des accusés de réceptions nous ignorons si ces matières étaient utilisées dans des travaux privés ou religieux.

Il y a sept matières premières (briques, poutres, roseaux, bitume, asphalte, ciment, plâtre et paille) qui sont documentées dans nos textes. Les temples ont utilisés des mercenaires-*agru* pour la production de ces matières premières des maisons, des bâtiments et des autres immobiliers. Les textes nous précisent beaucoup de détail de l'utilisation de ces sept matières.

A cause de son importance en nombre des textes et de son rôle qu'elle a joué dans des constructions variées les briques méritent d'être étudiées en premier lieu. Dans notre documentation on a différencié quatre types de briques: briques cuites (dans des fours), briques séchées (sous le soleil), briques de bonne qualité<sup>74</sup> et des briques de qualité de tablette<sup>75</sup>, donc des briques créées de l'argile la plus fine.

Les briques ont été explorées et produites majoritairement par des pelles en fer et par des cales-*kammu* en fer<sup>76</sup>. Mais il nous est parvenu également une liste d'ustensiles<sup>77</sup> qui énumère exactement les objets qu'on a utilisés au cours de la fabrication des briques: "12 pelles en fer, 2 cales-*kammu* en fer, 4 outiles-*dalû*, 5 moules-*nalbanu* en bois, 4 brides-*šummannu*, 7 planches-*kiskirru*, 4 outils-*murammû*, 10 truelles-*suppinu* (et) 6 outils-*mutaqqinu*". Ce document est daté de l'an 8 de Nabonide et précise que les outils énumérés ont été utilisé par des oblats qui ont travaillé auprès de l'étang Raqqat-Šamaš. Étant donné qu'à partir de l'an 2 de Nabonide<sup>78</sup> nous connaissons des oblats qui ont travaillé au bord de l'étang Raqqat-Šamaš nous pouvons supposer qu'il y avait une importante mine d'argile autour de cet étang.

Les briques ont été livrées et déposées dans des tas de stockage-*amāru*<sup>79</sup> ou dans des amoncellements-*kīsu*<sup>80</sup>. La majorité des documents nous énumèrent des oblats et des mercenaires-*agru* qui ont produit, qui ont compté dans un tas de stockage et qui ont livré une certaine quantité de briques<sup>81</sup>. Les temples ont payé des rations d'orge, ou ont payé en espèce pour la production des briques<sup>82</sup>. Également ils ont payé de l'argent, des rations de cresson, de sel et de bière pour les

---

<sup>74</sup> \*Bertin 2971.

<sup>75</sup> Dillard, NB Texts:FLP 1536.

<sup>76</sup> CT 55, 214; GCCI 2, 297; Nbk. 245.

<sup>77</sup> YOS 6, 146.

<sup>78</sup> YOS 19, 214.

<sup>79</sup> AnOr 8, 7, PIHANS 54, 95; VS 6, 235; YOS 19, 73.

<sup>80</sup> Stolper AuOr 10 n2, PIHANS 54, 97./PIHANS 79, 96; PIHANS 79,92.

<sup>81</sup> BE 9, 51; CT 55, 85.

<sup>82</sup> CT 55, 328-330; GCCI 1, 280; GCCI 1, 291; GCCI 1, 306; GCCI 1, 334; GCCI 1, 393; \*Bertin 1091; \*Bertin 1632; Dillard, NB Texts:FLP 1531; Joannès, Archives p240:L 1640; Moore, Mich. Coll. n17; Sack, CDCP n71; OECT 10, 57; Nbn. 1045; TCL 12, 71; UCP 9/1, II, 9; VS 4, 14; YOS 6, 20; YOS 17, 144; YOS 17, 202; YOS 17, 208; YOS 17, 232; YOS 19, 211; YOS 19, 214.

personnes qui ont brûlé les briques<sup>83</sup>. Nous connaissons une attestation où le représentant de l'Ebabbar a payé pour un individu pour "poser des briques"<sup>84</sup>. A Borsippa les quais "en face de (la Porte) Giššu" et "au bord du canal Šuhhu" ont été couverts par des lits de briques cuites<sup>85</sup>. En cas de nécessité les briques ont été transportées en bateau<sup>86</sup>.

On a produit des briques "pour le travail du roi" également<sup>87</sup>. Nous devons probablement comprendre cette expression comme la quantité des briques qui sont nécessaires pour les constructions royales.

Dans un cas<sup>88</sup> qui concerne sûrement un contrat entre deux particuliers, on mentionne "une réparation des briques". Ces briques étaient probablement en mauvaise qualité, on en a changé 370.

En ce qui concerne les maisons, ce sont les poutres qui suivent en importance les briques. Naturellement, nous avons des listes de paiement qui concernent des livraisons de poutres<sup>89</sup>, les poutres sont l'objet des contrats<sup>90</sup>, elles se servent de gage<sup>91</sup>, elles sont marquées<sup>92</sup>, elles sont coupées<sup>93</sup> et nous trouvons des poteaux en bois<sup>94</sup> aussi dans notre documentation. Nous connaissons des poutres qui étaient délivrées par des mercenaires-*agru* (probablement pour des temples)<sup>95</sup>.

Dans toutes les attestations que nous connaissons actuellement les poutres sont vendues/transférées en paire. Le diamètre des poutres est très rarement précisé dans les textes, tandis que leur largeur est important, donc on indique généralement dans notre documentation: 10 coudées (5 m)<sup>96</sup>, 24 coudées (12 m)<sup>97</sup>, 9 coudées (4,5 m)<sup>98</sup> et 12 coudées (6 m)<sup>99</sup>. Finalement, il y a une tablette<sup>100</sup> qui documente 56 poutres "grandes et petites" dont 10 sont 7 coudées (3,5 m), x sont 6 coudées (3 m), 20 sont de 15 coudées (7,5 m) et 15 sont 12 coudées (6 m) de long. Donc la longueur des poutres "grandes et petites" varie entre 3 m et 7,5 m. La seule attestation où nous trouvons des poutres extra-longues peut probablement s'expliquer par le fait que dans ce cas on a défini la longueur totale de plusieurs poutres. Ainsi nous pouvons être sûr que le total (100 m = 200 coudées) de la longueur de plusieurs poutres sont marqués sur la tablette<sup>101</sup>. Un texte nous indique les paramètres de 4 poutres<sup>102</sup>: "2 poutres de même diamètre, rabotées, de bonne qualité, ouvragées de 2/3 coudées (0,3 m) de large pour la fondation d'une porte (et) de 10 coudées (5 m) de long, ainsi qu'une (poutre de) 5 coudées (2,5 m) de long, de qualité médiocre, et une poutre de 8 coudées (4 m) de long". On a distingué donc deux qualités de poutres, en dehors du fait si elles étaient rabotées ou non. Quatre autres poutres étaient utilisées en tant que linteaux d'une chapelle-*parakku*<sup>103</sup>. Bien que cette information ne décrive sûrement pas les caractéristiques d'une maison privée, nous avons

<sup>83</sup> CT 55, 393; GCCI 1, 8; GCCI 1, 291; VS 4, 14; YOS 6, 38; YOS 6, 97.

<sup>84</sup> Nbn. 264.

<sup>85</sup> OECT 12, pl.4:A 87; OECT 12 pl.8:A 96.

<sup>86</sup> Nbn. 925.

<sup>87</sup> AnOr 8, 7; GCCI 1, 306; Brinkman NABU 1996/1 16; Pinches, Peek 11.

<sup>88</sup> VS 6, 290.

<sup>89</sup> AnOr 8, 20.

<sup>90</sup> BIN 2, 123.

<sup>91</sup> AUWE 4, 76.

<sup>92</sup> GCCI 1, 300.

<sup>93</sup> GCCI 1, 354.

<sup>94</sup> GCCI 1, 414.

<sup>95</sup> Zawadzki ZA 86 218.

<sup>96</sup> BIN 2, 123.

<sup>97</sup> Stolper BaM 21 n8.

<sup>98</sup> OECT 12, pl.23:A 136.

<sup>99</sup> Nbn. 66.

<sup>100</sup> VS 6, 279.

<sup>101</sup> Nbn 441.

<sup>102</sup> VS 6, 148.

<sup>103</sup> VS 6, 221.

pensé de la signaler quand même parce qu'actuellement cette attestation est unique, et nous n'avons aucune preuve contre ou pour la même utilisation des poutres dans des maisons privées.

Il y a deux textes qui nous énumèrent les outils avec lesquels on a coupé et taillé les poutres: "Les outils-*matqû* et les outils-*šillû* [sont donné] pour couper des poutres"<sup>104</sup>, "4 outils-*šillû* de fer et 1 outil-*rim*[...] en fer sont mis à la disposition de NP pour couper des poutres"<sup>105</sup>. Un texte nous documente "les poteaux de la porte"<sup>106</sup> à ce qu'on a attaché les vantaux de nattes de roseaux en général ou les vantaux en bois (rarement). A Sippar au 14<sup>ème</sup> an de Nabuchodonosor le prix de 24 poutres était 27 sicles d'argent. En général on n'a mentionné que la quantité des poutres qui étaient transférés<sup>107</sup>.

Nous connaissons deux types de pailles (la paille-*amittu* et la paille-*tibnu*). Elles ont été brûlées dans des fours-*kîru*<sup>108</sup>. Dans les textes du premier millénaire avant J.-C. on mentionne deux autres types de four. Le four-*utûnu*<sup>109</sup> est généralement mentionné comme une place (à Babylone, près du quai) où on dépose des quantités de briques. D'autre part le four-*mušchittu*<sup>110</sup> était construite de briques cuites.

Le bitume<sup>111</sup>, l'asphalte, le ciment et le plâtre étaient mentionnés sporadiquement dans les textes. Dans les textes on n'a pas marqué autre chose que la quantité transmise de ces matières.

Nous retrouvons des tuyaux dans nos textes<sup>112</sup>, qui étaient probablement utilisés dans les blocs-eau des maisons. On a même précisé le logeur (50 cm) et la largeur (4 cm) de ces tuyaux. La paille-*amittu* était également utilisée pour le drainage sous forme de "tuyaux"<sup>113</sup>. Le dernier texte mentionne le prix des tuyau: "2,5 sicles (d'argent) pour des tuyaux (qui sont reçus) des mains de NP"<sup>114</sup>.

La plus souvent les nattes de roseaux étaient employées pour la fabrication des vantaux de portes et pour la réparation du toit<sup>115</sup>. Deux textes précisent le prix de la production des nattes de roseau: "1 sicle (d'argent a été mis) à la disposition de NP pour 400 nattes de roseaux"<sup>116</sup>, "10 sicles d'argent (ont été mis) à la disposition de NP pour 4000 nattes de roseaux"<sup>117</sup>. Nous connaissons des textes qui décrivent l'achat<sup>?</sup> des nattes de roseaux: "10 sicles d'argent ont été donnés à NP pour (acheter<sup>?</sup>) des roseaux."<sup>118</sup>. Dans les autres cas les textes ne mentionnent que la quantité des nattes de roseau et le délai de préparation: "800 nattes de roseau"<sup>119</sup>, "200 nattes"<sup>120</sup>, "[x] nattes de roseaux"<sup>121</sup>. Nous n'avons aucun évidence écrite pour déterminer si ces textes concernant les nattes de roseaux appartiennent aux archives religieux ou familiales. Un autre texte comprend la liste des

---

<sup>104</sup> CT 55, 242.

<sup>105</sup> GCCI 1, 187.

<sup>106</sup> GCCI 1, 92.

<sup>107</sup> VS 6, 212; VS 6, 218.

<sup>108</sup> CT 55, 59; GCCI 1, 185; Jursa Iraq 59 n23; Dillard, NB Texts:FLP 1575, YOS 17, 130; YOS 19, 216.

<sup>109</sup> Dillard, NB Texts:FLP 1536; VS 6, 166; VS 6, 177; VS 6, 178, YOS 17, 274.

<sup>110</sup> VS 6, 166.

<sup>111</sup> Castel 1992, I p34: "Le liant employé dans la maçonnerie des maisons est un mortier d'argile, parfois un mortier à base de bitume dans les espaces exposées régulièrement à l'eau comme les salles de bains."

<sup>112</sup> Dar. 391.

<sup>113</sup> Nbn. 961.

<sup>114</sup> VS 6, 311.

<sup>115</sup> Voir les locations de maisons.

<sup>116</sup> GCCI 1, 295.

<sup>117</sup> GCCI 1, 341.

<sup>118</sup> Nbk. 297.

<sup>119</sup> BRM 1, 57.

<sup>120</sup> Hunger BaM 5 n17. iv.

<sup>121</sup> MacGuinnis, Letter Orders n140.

paiements pour des tiges de roseaux et des poteaux<sup>122</sup>. Nous n'avons aucune indication écrite concernant l'usage de ces tiges et de poteaux.

A cause du fait que les portes ont été traitées par des matières premières nous avons incorporé dans ce chapitre certains textes qui documentent cet usage. "2,3 mines de fer pour décorer les portes de [...] ont été données à NP, le forgeron"<sup>123</sup>. Les autres textes - souvent très fragmentaires - provenant de Sippar et d'Uruk décrivent les parties de la porte: "Total: 2 objets-*našbaru* (pour les portes), 8 objets-*agurru* (des portes), 5 anneaux (pour les portes) [...] "<sup>124</sup> et "la part-*šīpu* de la porte"<sup>125</sup>, "7 planches-*dappu* en bronze pour les portes et un lingot-*kušru* en bronze pour la serrure-*mēdelu* (ont été mis) à la disposition de NP pour la fabrication"<sup>126</sup>, "NP<sub>1</sub> et NP<sub>2</sub>, les forgerons donneront 6 poignées, 2 bagues de portes (et) 3 faucilles "<sup>127</sup>, "9,6 mines de fer, travail élaboré, (représentant) le poids de 2 objets-*našbaru* (pour les portes), de 3 anneaux, d'une planche-*dappu* (et) de 3<sup>?</sup> objets-*agurru* (des portes)"<sup>128</sup>, "20 mines de cire ont été données à NP<sub>1</sub>, le forgeron pour protéger<sup>?</sup> (les portes<sup>?</sup>). 7 mines de cire pour couvrir les portes, NP<sub>2</sub>"<sup>129</sup>, "19,3 mines de bronze (représentant) le poids d'un crochet-*našbatu*, ainsi que de 3 objets-*agurru* pour les portes (ce que) Libluṭ, le forgeron a donné"<sup>130</sup>, "8 mines de fer, travail élaboré, (représentant) le poids d'un anneau de porte"<sup>131</sup>.

Dans deux cas on a utilisé des poutres pour la fondation des portes: "20 poutres en bois de 12 coudées (6 m) de long en paire (pour) la fondation de la porte de NP"<sup>132</sup>, "Des poutres en bois de 200 coudées (100 m de long en tout), en paire, pour la fondation de la porte de NP"<sup>133</sup>.

Les autres textes déterminent le prix des portes et ces parties: "2,5 sicles (d'argent) pour les portes de la maison des tisserands"<sup>134</sup>, "NP<sub>1</sub> a reçu 1 sicle d'argent des mains de NP<sub>2</sub> pour des poteaux de la porte de la cuisine"<sup>135</sup>.

Dans notre documentation il y a seulement deux attestations où le vantail de la porte était entièrement fait de bois: "Deux portes qui sont complètement en bois, de 15 coudées (7,5 m) de long et 3,5 coudées, 8 doigts (de large) (1,9 m), en dehors de l'encadrement"<sup>136</sup>, "une porte du bois de peuplier de l'Euphrate"<sup>137</sup>.

### 2.2.13. Lettres concernant des maisons

Nous avons regroupé tous les textes dans ce chapitre où on a parlé des maisons, des la caractéristiques des maisons, la reconstruction, du prix ou du loyer des maisons et finalement des parties des maisons. Ces textes mentionnent très rarement les maisons, mais nous trouvons des attestations dans ces textes pour des listes de loyers, l'achat d'une maison, la réparation d'une porte,

---

<sup>122</sup> VS 6, 260.

<sup>123</sup> CT 55, 214.

<sup>124</sup> CT 55, 419.

<sup>125</sup> CT 56, 446.

<sup>126</sup> GCCI 1, 281.

<sup>127</sup> Pinches ZK 2 n1.

<sup>128</sup> Cyr. 84.

<sup>129</sup> Nbn. 429.

<sup>130</sup> Nbn. 555.

<sup>131</sup> Nbn. 960.

<sup>132</sup> Nbn. 66.

<sup>133</sup> Nbn. 441.

<sup>134</sup> GCCI 1, 228.

<sup>135</sup> GCCI 1, 92.

<sup>136</sup> PBS 2/1, 173.

<sup>137</sup> OECT 12, pl.23:A 136.

la réparation du toit d'une maison, le transport de poutres, des briques, du calcaire et concernant d'un procès en cours concernant une maison.

#### 2.2.14. Textes divers concernant des maisons

Les textes que nous n'avons pas pu classer dans les chapitres précédents sont présentés ici. Un certain nombre des textes qui ne concernent sûrement pas des maisons privées ont été incorporés dans ce chapitre puisqu'ils présentent par exemple la description détaillée d'une fenêtre ou d'un puits.

#### 2.2.15. Les textes scientifiques concernant des maisons

Bien que les textes scientifiques (listes lexicales<sup>138</sup> et séries des oracles<sup>139</sup>) ne documentent pas directement les maisons babyloniennes, nous ne pouvons pas les négliger. Nous savons que cette documentation était maintenue et recopiée en Babylonie pendant tout le premier millénaire avec le plus grand soin. Malgré ce fait, il n'existe aucune évidence écrite pour prouver si les prescriptions de ces textes étaient réellement utilisés ou non. Nous avons pensé de les utiliser à cause de leurs références concernant les maisons. A. Guinan a décrit l'importance de ces textes en ces termes<sup>140</sup>: "*The private house is the implicit setting of a number of šumma ālu omens. Tablets 3-6 (CT 38, 1-18) contain domestic omens that deal expressly with the process of building, furnishing, and occupying a private houses. The tablets are organized according to activities progressing from making the bricks (Tablet 3) to tearing down an old house (Tablet 4, according to the incipit, which is all that is preserved); building a new house (Tablet 5); observations of the finished structure (Tablet 6)*" Although their sequence is not well established, Tablet 7 to 9 deal with interior features and furnishing; building the household's cultic structures; offerings and repair of cultic structures (CT 40, 1-11). Étant donné qu'il existe des traductions généralement acceptées de ces textes scientifiques nous allons citer plus loin les références de ces éditions principales. Nous ne citons ces présages que dans des cas où ils mentionnent une des caractéristiques des maisons privées.

En général, nous pouvons résumer que les sources épigraphiques concernant les maisons privées proviennent de douze villes et qu'elles couvrent tout le premier millénaire avant J.-C. Nous soulignons l'importance de sources de Babylone et d'Uruk parce que ces deux villes babyloniennes sont les mieux connues dans notre documentation archéologique également. En outre de ces deux villes de l'importance principale nous avons des sources écrites de huit villes de la Babylonie septentrionale. La Babylonie centrale et méridionale nous ont produit des sources de deux villes chacune.

La majorité des documents épigraphiques ont été découvertes au cours des fouilles illégales ou des pillage des sites. Par contre, les tablettes trouvées dans des maisons privées – au cours des fouilles officielles (à Babylone, à Nippur, à Uruk, à Ur et à Kissik) - ne contiennent pas d'information concernant les maisons où elles étaient découvertes.

---

<sup>138</sup> MSL 1-17.

<sup>139</sup> Reiner, E., Surpu. A Collection of Sumerian and Akkadian Incantations (AfO Beiheft 11) Graz 1958; Freedman, S.M., If a City Is Set on a Height. The Akkadian Omen Series Šumma Alu ina Mēlê Šakin, (Occasional Publications of the Samuel Noah Kramer Fund, 17) Philadelphia 1998.

<sup>140</sup> Guinan, A., Social constructions and private designs: The house omens of *šumma alu*, in Veenhof, K.R., Houses and households in ancient Mesopotamia (PIHANS 78), Istanbul 1996, p. 62.

### 3. L'identification des maisons dans les sources archéologiques et épigraphiques

Étant donné qu'il existe une différence nette chronologique et géographique entre nos sources archéologiques et épigraphiques, il est très peu probable que nous trouvions une maison qui existe dans les deux sources d'information. 57 maisons babyloniennes du premier millénaire avant J.-C. ont été fouillées en entier. En dehors de ces 57 maisons nous connaissons plus de 750 maisons dans nos sources écrites. A notre connaissance la seule identification d'une maison babylonienne du premier millénaire avant J.-C. était élaboré par G. van Driel<sup>141</sup>: "It can perhaps be assumed that all the texts referred<sup>142</sup> to concern one or more of the houses published by Wooley. Here, house 6 is of special interest: the texts were found together in a jar in room 8." Sur la base de notre documentation archéologique<sup>143</sup> nous savons que les dimensions de la maison numéro 6 sont: 15,5 \* 13,5 mètres. Sa superficie total est près de 210 m<sup>2</sup>, sa superficie habitable est de 105 m<sup>2</sup>. Elle est limitrophe de deux ruelles et de deux maisons.

Pour la comparaison dans les sources écrites nous avons à notre disposition 7 maisons d'Ur qui se sont situées dans cinq quartiers de la ville: quartier du "Lever le soleil", quartier de la "Porte sacrée", quartier de la "Porte de Nanaja", quartier de la "Porte Royale" et quartier de la "Porte de la Route qui mène à Nippur".

En résumé succinct, voilà la liste des maisons qui sont attestées dans nos sources écrites provenant d'Ur:

- UET 4, 10: vente d'une *bīt kammar*, qui comprend trois parties principales: une unité de 28 m<sup>2</sup>, une de 14 m<sup>2</sup> et finalement d'un 8+x m<sup>2</sup>. Nous connaissons 10 côtés de cet appartement (superficie totale est 50+x m<sup>2</sup>), les deux côtés restants étaient écrits sur la partie qui est cassée de la tablette. Elle est limitrophe de 9 maisons/bâtiments et d'un cour.

- UET 4, 32: échange de propriété. Une maison/terre arable de 300 m<sup>2</sup> de superficie a été échangé pour une maison de 45 m<sup>2</sup>, une parcelle de terre arable et de l'argent liquide. Les deux propriétés se sont situées dans deux quartiers différents.

- UET 4, 38: contrat de (re)construction d'une *bīt kammar* de 20 m<sup>2</sup> de superficie. Cette maison était limitrophe de deux rues: une ruelle, voie piéton et la voie processionnelle de Nergal, ainsi que deux autres maisons.

- UET 4, 52: partage d'héritage selon lequel deux héritiers ont obtenu deux maisons (de 312,5 m<sup>2</sup> et de 294 m<sup>2</sup>) à côté d'autres biens immobiliers. La première maison est située au bord d'un canal et elle était limitrophe de trois autres maisons/bâtiments. L'autre maison était composée de deux parties principales: une maisons et une *bīt kammar*. Elles étaient limitrophe d'une ruelle de sortie et de trois autres maisons/bâtiments. Les deux maisons étaient situées dans le même quartier.

- UET 4, 53: partage d'héritage également où à cause de la partie cassée nous ne savons que la première maison était limitrophe d'une ruelle et d'une autre maison. Nous ignorons sa superficie. Le description de la deuxième maison est complètement cassée. La troisième maison/bâtiment était de 53 m<sup>2</sup> de superficie, elle était limitrophe de tous les côtés par des maisons/bâtiments.

En comparant donc les superficies véritables et habitables ne trouvons donc de maisons privées dans notre documentation écrite qu'on pourrait identifier avec la maison numéro 6 fouillé par L. Woolley. De même, on ne trouve pas équivalent dans les textes pour les six autres maisons qu'on connaît de notre documentation archéologique.

<sup>141</sup> Cf. G. van Driel, G., Continuity or Decay p. 165.

<sup>142</sup> UET 4, 10, 22, 38, 52, 53.

<sup>143</sup> Cf. C. Castel, Habitat II p. 24, P.A. Miglus, Wohnarchitektur p. 312.

En résumé, après des comparaisons détaillées, nous devons souligner qu'à l'heure actuelle dans nos documentations archéologiques et épigraphiques nous n'avons pas pu trouver de maisons qui apparaissent dans les deux sources. Les fouilles de l'avenir permettront probablement de trouver des maisons semblables, mais à l'heure actuelle les peu de tablettes qui proviennent des fouilles légales ne décrivent pas les maisons où elles ont été découvertes.

#### 4. La notion de la maison

La maison privée du premier millénaire avant J.-C. peut être reconstituée sur la base de sources archéologiques et épigraphiques. Malgré le fait que ces deux sources d'information relèvent d'autres caractéristiques des maisons en général, leurs données peuvent être comparées dans certains cas.

Conformément à nos sources archéologiques, nous pouvons constater que les maisons privées du premier millénaire avant J.-C. ont été bâties sur la base d'un plan cohérent. Ce plan cohérent apparaît dans la construction de la structure intérieure des maisons. La structure intérieure des maisons privées ont été décrites par P.A. Miglus<sup>144</sup>. Il a compris que ces maisons ont été bâties sur un plan tripartite. Ce plan s'organise autour d'un espace centrale qui est toujours la cour ("*zentrales Hofhaus*"). Le point de départ dans l'organisation intérieure des maisons est la cour parce que c'est d'ici d'où s'ouvrent les "appartements" principaux et les pièces secondaires. Au premier millénaire avant J.-C., la forme idéale de la cour comporte six sorties ("H6", une sortie vers le Nord) par opposition des sept sorties ("H7", deux sorties vers le Nord) des maisons paléo-babyloniennes. L'importance centrale de la cour est encore soulignée par le fait qu'à travers une ou deux pièces le trajet d'entrée commencé dans la porte extérieure termine toujours dans la cour.

Dans chaque maison fouillée, nous trouvons au Sud de la cour une grande pièce qui est interprétée par J.A. Miglus comme la salle de réception ("*Empfangsraum*"). Donc l'orientation de cette pièce principale est importante, la place de la porte d'entrée de la maison est déterminée par le voie viaire<sup>145</sup>. L'importance de cette pièce principale est encore renforcée par l'agrandissement de l'épaisseur du mur qui sépare la cour de la salle de réception. Autour de la salle de réception s'organise un nombre varié de pièces qui en entier représentent un premier "appartement" à l'intérieur de la maison. Dans la majorité des cas, en face de la salle de réception nous trouvons une autre grande pièce au Nord de la cour. J.A. Miglus interprète cette pièce comme "la pièce opposée" ("*Gegenzimmer*"). Les pièces qui se trouvent autour de la pièce opposée représentent le deuxième "appartement" de la maison. Cette répartition tripartite peut être doublée<sup>146</sup> ou triplée<sup>147</sup>.

Une particularité des maisons privées de Babylone au premier millénaire avant J.-C. est la construction des murs extérieurs "en scie de dents" que nous trouvons à Babylone, à Ur et à Abū Qubūr. Cette composante décorative<sup>148</sup> des maisons fait partie également du *planning* cohérent des maisons privées.

Dans les sources épigraphiques du premier millénaire avant J.-C., on a utilisé plusieurs termes pour décrire une maison privée dont les champs sémantiques se recouvraient souvent. L'un des plus importants buts du présent mémoire est la séparation de ces champs sémantiques et leur définition la plus précise possible.

---

<sup>144</sup> Miglus, Wohnarchitektur, Tafel 88, pp. 194-205.

<sup>145</sup> Miglus, Wohnarchitektur, p208: "Typisch ist für die Neubabylonischen Anlagen ihre Südost-Nordwest-Ausrichtung."

<sup>146</sup> Babylone maison II, maison III, Ur maison I.

<sup>147</sup> La "résidence achéménide" à Abū Qubūr.

<sup>148</sup> Miglus, Wohnarchitektur p208.



En Babylonie, au premier millénaire avant J.-C., on a utilisé deux termes pour la définition de la maison privée: le premier était "É, *bītu*" qui signifiait "un terrain clos, une pièce, un bâtiment ou la maison complète", l'autre était l'expression "GI<sup>meš</sup>". Ce deuxième terme est dérivé de l'unité de mesure de longueur (1 GI = 3,5 m) et de superficie (1 GI = 12,25 m<sup>2</sup>) la plus importante.

En partant de l'unité de mesure (GI<sup>meš</sup> = cannes), cette expression a signifié une superficie quelconque et dans le cas des maisons, elle se référerait un changement sémantique de la superficie totale de la maison également. Dans nos sources actuelles, on a utilisé ce mot par rapport à des maisons citadines (É URU<sup>149</sup>, É<sup>meš</sup> šu-bat URU<sup>150</sup>). La mention "maisons citadines" est attestée<sup>151</sup> plus souvent dans le cas des localités plus petites. Dans les sources écrites du premier millénaire avant J.-C., les maisons privées ont été nettement différenciées des palais royaux, des temples des dieux pour lesquels on a utilisée en général le mot *mūšabu* ("résidence", "demeure"), dans des cas concrets on s'y référerait par les mots "É, *bītu*".

Ci-après nous allons tenter de clarifier la notion de la maison dans notre documentation. Ensuite nous allons examiner les cas où les références primaires des maisons (É, *bītu*) ont été utilisés dans les textes. Plus bas, nous tentons de présenter les cas où l'expression "GI<sup>meš</sup>" a été utilisée par rapport à des maisons privées. Finalement, nous allons terminer ce chapitre par la présentation des adjectifs qu'on a utilisée par rapport à des maisons privées de l'époque.

#### 4.1. Les maisons définies par les mots "É, *bītu*"

Nous avons divisé en deux parties le chapitre concernant les maisons privées définies par les mots "É, *bītu*". D'abord nous présentons les cas où "É, *bītu*" ne se sont sûrement pas des maisons privées, ensuite nous allons examiner les trois principales notions concernant les maisons.

Dans nos sources, les maisons privées en ville étaient décrites par le signe sumérien "É" ou par le mot "*bītu*" en akkadien. Le signe qu'on a utilisé pour décrire une maison représentait probablement un terrain clos de forme rectangulaire, donc il a pu symboliser les murs extérieurs d'une maison.

Dans la documentation du premier millénaire avant J.-C., les mots "É" et "*bītu*" étaient interchangeables dans les textes, ces deux mots étaient sémantiquement identiques. En même temps "É" et "*bītu*" étaient utilisés pour la notion de beaucoup d'autres mots que nous allons examiner dans ce chapitre. La particularité de ces notions est qu'elle mentionne dans certains cas des entités de forme rectangulaire, qui sont parfois enclos par des murs.

Les mots "É, *bītu*" ont signifié l'ensemble d'une maison privée, aussi bien qu'une partie, une aile, un bâtiment ou une pièce de la maison. Les variantes de "É, *bītu*" utilisées dans des expressions se réfèrent à des parties de la maison, des bâtiments annexes, des pièces et de la cour des maisons. Dans plusieurs cas, on définit dans les textes une pièce ou un bâtiment de la maison exactement tandis que plus tard dans le texte on s'y réfère simplement par les mots "É, *bītu*". Un premier problème peut être détecté ici où "É, *bītu*" et ses variantes utilisées dans des expressions avaient le même champ sémantique.

Nous devons donc séparer la notion de la maison entière de ses parties, des ses bâtiments annexes et de ses pièces. Un texte<sup>152</sup> provenant de Uruk sous le règne de Nabonide montre

<sup>149</sup> TCL 13, 224:1',14',17'.

<sup>150</sup> BE 9, 48:4; BE 10, 118:4,9,10,24; PIHANS 54, 111:2,12; TuM 2/3, 144:4.

<sup>151</sup> CT 54, 566:18; CT 56, 239:3; Dar. 307:4; Dar. 368:4'; VS 3, 92:5.

<sup>152</sup> GCCI 1, 407:7-8.

parfaitement ce problème: "Bâtiment/pièce dans la maison qui est limitrophe de la maisons de Šamaš-[x]-apli/Nādinu/Babutu (et) qui est à côté de la rue principale" (É ina<sup>1</sup> É šá DA É ṣá<sup>m1d</sup> UTU.[x].A A-šú šá<sup>m</sup> na-din / [A<sup>m</sup>]ṣa<sup>1</sup>-bu-tu šá ina UGU-[hi] su-ú-qa GAL-ú). Dans ce cas le deuxième mot "É" avait signifié probablement la maison entière tandis que la traduction du premier "É" (bâtiment<sup>2</sup>, pièce<sup>3</sup>) pose des problèmes. On a utilisé ici pour deux choses différentes la même notion. Donc dans le cas de "É, *bītu*" nous devons voir une expression de champ sémantique très étendue qui a signifié en même temps une entité et sa sous-ensemble aussi.

Dans un autre cas, on mentionne "un bâtiment/une pièce qui sera bâti à l'intérieur (d'une maison donnée en location)" (É šá ina ŠÀ-bi ip-pu-šú)<sup>153</sup>. A l'intérieur donc de la maison (É) définie dans la première ligne on construira une autre entité qui est mentionné par la même signe (É). Dans deux autres cas<sup>154</sup> nous trouvons également l'expression "bâtiment/pièce dans la maison" (É ina É) dans notre documentation. Ici "le bâtiment/la pièce" appartenait au magasin *bīt urē* de l'Ebabbar de Sippar. A cause de multiples exemples de l'expression (É ina É) nous ne sommes pas obligés de comprendre ces attestations comme des écritures fautives.

L'aspect sacré de la maison doit également clarifier au début de ce chapitre. Sur la base de notre documentation actuelle, nous pouvons supposer que les maisons de l'époque avaient des dieux qui les ont protégées. K. van der Toorn avait résumé les données concernant le culte des dieux dans les maisons privées<sup>155</sup>.

De la colophone d'un texte scientifique, nous apprenons que "*if a man buys a house, the god of the house will establish that he may speak and be appeated; they will care of his desire*" (DIŠ NA É i-šam DINGIR É DUG<sub>4</sub>.GA u ŠE.GA GAR-šú ŠÀ.BI i-qu-ul-lu-šú)<sup>156</sup>. Les textes de la vie quotidienne ont gardé les noms de dieux protecteurs des maisons dans l'onomastique<sup>157</sup>: <sup>fd</sup>a-a-EN.É<sup>158</sup>, <sup>fd</sup>ba-ba<sub>6</sub>-EN.É<sup>159</sup>, <sup>fd</sup>na-na-a-EN.É<sup>160</sup>, <sup>fd</sup>NIN.LÍL.EN.É<sup>161</sup>, <sup>fd</sup>ša-la-EN.É<sup>162</sup>, <sup>md</sup>É.DINGIR-ba-ha-tu<sub>4</sub><sup>163</sup>, <sup>md</sup>É.DINGIR.LUGAL.URU<sup>164</sup>, <sup>md</sup>É.DINGIR.ZÁLAG-i<sup>165</sup>, <sup>md</sup>É.DINGIR.MEŠ-a-dar<sup>1</sup>-ri<sup>166</sup>, <sup>m</sup>É.DINGIR-it-ti<sup>167</sup>, <sup>md</sup>É.DINGIR-da-la-a<sub>4</sub>/a/a<sup>168</sup>. Ces noms sont attestés dans toutes les périodes examinées et partout en Babylonie. Les séries d'oracles *šumma ālu* mentionnent la (re)construction, et la maintenance des pièces sacrées des maisons privées, ainsi que la culte des dieux dans ces pièces. Ils différencient trois types de sanctuaires (UB.LÍL.LÁ, BÁRA et KUN.SAG)<sup>169</sup> dans des maisons privées, et ils mentionnent la maintenance des statues des dieux dans ces sanctuaires<sup>170</sup>.

<sup>153</sup> Dar. 378:10.

<sup>154</sup> CT 55, 665:12: "É ina É ú-ru-ú"; \*Bertin 1313:7: "É ina É ú-re-e".

<sup>155</sup> van der Toorn, K., Domestic Religion in Ancient Mesopotamia, in Veenhof, K.R., Houses and Household in Ancient Mesopotamia, (PIHANS 78), Istanbul 1996, pp. 69-78.

<sup>156</sup> M. Civil Or 42 512; Šumma ālu 17:text B:2/text e:2.

<sup>157</sup> van der Toorn 1996:70: "In the first millenium texts the *il bīti* of a temple is normally an anonymous protective spirit, to be distinguished from the main god(s) of the temple. He is mentioned side by side with the 'goddess of the house' and put on a par with its *lamassu*."

<sup>158</sup> CT 22, 40:17; \*Bertin 2601:4,6.

<sup>159</sup> BRM 1, 66:19,27; Roth AfO 36/37 n2:7; \*Bertin 626:3,14; \*Bertin 2663:12; Camb. 120:5,10,13,16; Camb. 315:4,24; Camb. 338:3,7,10,13,17,21; Nbn. 16:1,8; VS 3, 48:3.

<sup>160</sup> YOS 6, 18:20, YOS 19, 100:20.

<sup>161</sup> CT 4, pl.30:Bu. 88-5-12, 557:2,4,7; CT 4, pl.32:Bu. 88-5-12, 557:2,4; OECT 10, 215:16.

<sup>162</sup> Camb. 359:5', Nbn. 626:3.

<sup>163</sup> BE 8/1, 87:10.

<sup>164</sup> BE 8/1, 87:10; Jursa Iraq 59 n42:13; VS 4, 118:2,7,9.

<sup>165</sup> BE 9, 75:5.

<sup>166</sup> BE 10, 122:4, CT 55, 539:1'; Dhorme RA 25 n16:7.

<sup>167</sup> CT 55, 680:2.

<sup>168</sup> Schweinzer AfK 2 107ff:28; Durand, TBER pl.64:AO 19924:28; Jursa, Landwirtschaft n24:6'; PBS 2/1, 222:11,17; YOS 6, 11:28.

<sup>169</sup> Šumma ālu 10:6'-9'; 10:22'; 10:66'-68'.

<sup>170</sup> Šumma ālu 10:145'-172'.

Une fois que la fondation d'une maison est achevée, on dit un oracle<sup>171</sup>: "If, when the foundation of a house is laid, an oracle of good fortune speaks/responds, that house will be happy" (DIŠ i-nu-ma APIN É na-du-ú INIM.GAR SIG<sub>5</sub> id-bu-ub : i-pu-ul KIMIN (=É BI ŠÀ BI DÙG.GA)).

Dans les palais et des temples, nous différencions des parties réservées aux femmes et des parties réservées aux hommes. Depuis longtemps, nous avons des évidences archéologiques à notre disposition pour prouver que les maisons privées ont été bâties selon les mêmes principes que les palais de l'époque. Cette conception commune permet de supposer que "la partie des femmes" (*bīt maštaki*) et "la partie des hommes" (*bīt kummu*) existaient dans les maisons privées (de superficie égale ou supérieur à 500 m<sup>2</sup>) également. Dans les textes scientifiques on parle d'une "partie résidentale" (KI.DÚR) de la maison<sup>172</sup>. Par contre dans les textes de la vie quotidienne, il n'y a aucune mention de segmentation de cette sorte.

Les mots "É, *bītu*" des textes du premier millénaire avant J.-C. n'ont pas été exclusivement utilisés dans la signification de "la maison (en possession privée)". Par rapport à la proximité à l'expression "maison privée" nous pouvons divisé en deux parties les notions où "É, *bītu*" étaient marquées dans les textes. La première partie comprend des expressions qui ne signifient pas des "maisons privées", tandis que dans la deuxième partie nous trouvons des expressions qui appartenaient aux "maisons privées", mais leurs champs sémantiques sont plus large.

Accordément à leurs structures grammaticales nous différencions deux types d'écritures de "É, *bītu*". Dans le premier cas les "É, *bītu*" sont les déterminatifs des mots devant lesquels il se trouvent, donc ils n'appartenaient pas aux noms de maison/bâtiment/pièce en question (par exemple *bīt asuppu*). Dans l'autre cas "É, *bītu*" faisait partie d'une construction génitive, ici le mot "maison" appartenait à la construction entière (par exemple *bīt hanutti*).

#### 4.1.1. Les expressions marquées par le mot "maison", mais n'étant pas des maisons

Les expressions marquées par "É, *bītu*" peuvent être divisées en quatre groupes. Le point commun de ces groupes est le fait que ces expressions n'ont rien de commun avec la notion de la maison.

Le premier groupe des expressions contenant "É, *bītu*" sont ceux qui décrivent des terrains. Ces sont les expressions qu'on trouve le plus souvent dans notre documentation écrite. Nous trouvons ces expressions dans les parties juridiques et cadastrales des documents d'achat où on les mentionnent en tant que "terres arables". Dans certains cas à cause de l'état fragmentaire des tablettes nous ne pouvons pas déterminer si l'immobilier décrit par "É, *bītu*" se trouve à l'intérieur ("terrain à bâtir") ou à l'extérieur de la ville ("terre arable"). La définition n'est possible que si la partie en-tête de la tablette nous est parvenue également.

En dehors du cas précédent qu'on trouve généralement sur des fragments, nous connaissons les attestations suivantes de "É, *bītu*" qui signifient des terres arables, mais qui sont à l'extérieur des villes: *bīt asakki* "(terre) inaccessible", *bīt aspastu* "terre de luzerne", *bīt dālu* "terre irriguée (de puits)", *bīt dullu* "terre à cultiver", *bīt epinni* "terre à labourer", barrage-*esallû* (É.SAL.A), *bīt gapan* "jardin (sur terre cultivé)", *bīt hurbītu* "terre désert", *bīt marri* "terre à bêcher", *bīt mēreši* "terre cultivée", *bīt mē* "terre irriguée (du canal)", *bīt nizlu* "terre avec du canal", *bīt taptî* "terre en friche", *bīt zaqīpi* "terre damnée".

---

<sup>171</sup> Šumma ālu 5:20.

<sup>172</sup> Šumma ālu 5:93; 12:17-18.

Dans le deuxième groupe, nous trouvons trois terres de service générales (*bīt epri*, *bīt ešri*, *bīt ritti*)<sup>173</sup>, et quatre autres qui sont liées à des professions (*bīt kussī*, *bīt narkabāti*, *bīt qāšti*, *bīt sisī*).

Le troisième groupe comprend des objets: des boîtes (*bīt riqqī*, *bīt tābīli*), de manchons (*bīt tābtu*, *bīt sahlū*), des lampes (*bīt nūri*) et autres objets (*bīt rēšēti*).

Le dernier groupe est formé d'expressions qui n'étaient pas encore mentionnées. Parmi ces expressions, nous trouvons des types de constructions et des expressions abstraites<sup>174</sup>: enclos, grange, poulailler pour des animeaux, campement nomade, gentilhommière, plusieurs types de taverne (*bīt karāni*, *bīt sābī*, *bīt šikari*)<sup>175</sup>, fortification (*bīt dūri*), région/noms géographiques<sup>176</sup>, tombeau (*bīt mūti*), l'au-delà (*bīt epri*) ainsi que la famille, la maisonnée.

Nous trouvons également très souvent les mots "É, *bītu*" par rapport à deux grands centres économiques qui sont les temples et les domaines royaux. Dans ces cas, un grand nombre d'unités de ces centres sont mentionnés.

Dans le cas des temples<sup>177</sup> on a utilisé "É, *bītu*" pour décrire l'ensemble des bâtiments (É.KUR), une de ses parties/cellules (É DN, *bīt ili*) ses bâtiments supplémentaires (*bīt akītu*, *bīt apsū*, *bītānu*, *bīt bušē*, *bīt dūri*, *bīt harē*, *bīt hilši*, *bīt išši*, *bīt kisalli*, *bīt kunukki*, *bīt mahazzat*, *bīt mēsiri*, *bīt milki*, *bīt mummi*, *bīt nuhatimmu*, *bīt papāhi*, *bīt pirištu*, *bīt ridūti*, *bīt šalme*, É.U4.1.KÁM), les magasins des temples (*bīt ganūni*, *bīt kanni*, *bīt karammi*, *bīt karē*, *bīt kunukki*, *bīt makkūri*, *bīt nakkamtu*, *bīt qabutti*, *bīt qarītu*, *bīt qēme*, *bīt ruqqi*, *bīt šutummu*, *bīt urē*, *bīt ziqqurratu*)<sup>178</sup>, des bâtiments économiques (*bīt alpi*, *bīt dulli*, *bīt immeri*, *bīt irbi*, *bīt iššūri*, *bīt gizzi*, *bīt kūdini*, *bīt qabutti*, É.SÍG.HÁ)<sup>179</sup>, les trésors des temples (*bīt urinni*) et le nom d'une rituale (*bīt salā' mē*).

Pour le cas des palais royaux on a utilisé "É, *bītu*" pour désigner les palais du roi et du prince héritier (É LUGAL, É DUMU.LUGAL, *bīt redūti*), certaines parties du palais (*bīt hilāni*, *bīt hilši*, *bīt šibirri*, *bīt tuppi*, *bīt unqātu*), les trésors (*bīt makkūri*, *bīt niširti*), les bâtiments de douane sous le contrôle royal (*bīt kāri*, *bīt miksi*, *bīt qīpti*), les garnisons (*bīt kādu*) et les magasins du palais (*bīt alpi*, *bīt nakkamtu*, *bīt šutummu*).

#### 4.1.2. Les notions juridiques écrites par "É, *bītu*"

Cette partie comprend les notions créées de "É, *bītu*" qui ont une signification juridiques. Toutes ces attestations décrivent la propriété des particuliers.

Les biens des particuliers ont été également désignées par "É, *bītu*". Dans la terminologie juridique les expressions suivantes ont été marquées par "É, *bītu*": le tribunal (*bīt dīni*, *bīt dajjāni*), la propriété privée (É NP), l'héritage paternel (*bīt abi*), le membre de la maisonnée (*mār bīti*), la dot

<sup>173</sup> Voir encore *bīt aspatu*.

<sup>174</sup> Cf. CAD B 282a.

<sup>175</sup> Voir encore *aštammu*.

<sup>176</sup> Voir RGTC 8 pp. 78-114.

<sup>177</sup> Voir la liste des temples dans George, A.R., *The House Most High, the Temples of Ancient Mesopotamia*, Wionna Lake 1993, et George, A.R., *Babylonian Topographical Texts*, Leuven 1992.

<sup>178</sup> Voir encore: *ajakku*, *aširtu*, *ašlukkātu*, *emāhu*, *ešgallu*, *išittu*, *kirhu*, *kisalmāhu*, *kiššu*, *kizalaqu*, *mahāzu*, *nakkaptu*, *parakku*, *rimītu*, *šutukku*.

<sup>179</sup> Voir encore: *maškattu*.

de la mariée (*bīt nudunnū*), la "maison de la mariée" (*bīt emūtī*), ainsi que plusieurs types de prisons (*bīt hubulli* "prison des débiteurs", *bīt kīli* "maisons d'arrêt", *bīt šibitti* "geôle")<sup>180</sup>.

Accordant à la richesse de la famille, les biens d'héritage paternelle (*bīt abi*, *bīt nudunnū*) pouvaient comprendre des immobiliers, des maisons aussi. C'est également dans les textes juridiques où nous trouvons des attestations des "gages" (*bīt maškanu*) qui étaient utilisés par rapport à des maisons.

Une expressions traduite par les dictionnaires<sup>181</sup> en tant que "maison des hommes libres" (*bīt mār bānī*) est interprétée autrement par M. Roth. Selon elle, nous ne devons pas utiliser une traduction mot par mot, mais il vaudrait mieux chercher la signification de cette expression en accord avec le contexte. Elle suppose qu'après le mort du chef de famille qui possédait le statut d'homme libre (*mār bānī*) sa femme avait le droit de se retirer dans cette institution (*bīt mār bānī*), d'où elle pouvait bénéficier une aide économique aussi. Selon elle, nous pouvons donc comprendre cette institution plutôt comme une maisons de retraite réservée à des personnes riches<sup>182</sup>.

## 4.2. Les trois principeaux états des propriétés privées

La vraie signification des mots "É, *bītu*" est déterminée par le contexte. Les attestations de "É, *bītu*" se réfèrent en même temps à des maisons bâties (*bītu epšu*), à des maisons en ruine (*bītu abtu*) et à des terrains non-bâties en ville (*bīt kišubbū*)<sup>183</sup>. La répartition triple des propriétés privées est parfaitement documentée par un texte qui décrit l'achat d'un terrain situé dans le quartier Hursagkelemme de Kiš: "32 cannes, 5 coudées et 14 doigts (de superficie sur laquelle il y a) une maison bâtie, une maison en ruine et un terrain à bâtir" (32 GI<sup>mes</sup> 5 KÜŠ 14 ŠU.SI É e-ep-šu / ab-tu à ki-šub-bu-ú)<sup>184</sup>. Étant donné que nous allons examiner en détail les types de maisons, des bâtiments et des pièces des maisons dans la partie "typologie des maisons privées" de ce mémoire, ici nous nous limiterons à la présentation des trois principeaux états de la maison. C'est en général la triple division des maisons (maison bâtie, maisons en ruine, terrain à bâtir) qui apparaît dans les en-têtes des textes, donc nous supposons qu'elle était plus importante que la division typologique. Ces descriptions étaient schématiques puisque les personnes qui ont délivré ces documents s'occupaient de l'ensemble du propriété. La valeur des maisons dépendait de la maintenance régulière des maisons ce qui peut également expliquer la triple division principale.

### 4.2.1. La "maison bâtie"

**Attestations:** AnOr 8, 70:4; AnOr 9, 13:1; AnOr 9, 15:2; AOATS 4, 22:1; AUWE 13, 283:1; BE 8/1, 3:1; BE8 /1, 115:1; BibMes 24, 19:1; BibMes 24, 20:2; BibMes 24, 22:2; BibMes 24, 23:1; BibMes 24, 24:2; BibMes 24, 25:13,22; BibMes 24, 26:2; BibMes 24, 27:2; BibMes 24, 28:2; BibMes 24, 29:2; BibMes 24, 45:2; BIN 2, 130:1; BIN 2, 135:23; BRM 2, 14:2; BRM 2, 18:1; BRM 2, 20:2; BRM 2, 23:2; BRM 2, 24:5,15; BRM 2, 26:2; BRM 2, 27:19; BRM 2, 28:1; BRM 2, 32:1; BRM 2, 36:8; BRM 2, 37:2; BRM 2, 43:2; BRM 2, 49:2; BRM 2, 50:3; BRM 2, 52:2; BRM 2, 54:2; CM 12, 2:1; CM 12, 3:19; CM 12, 8:2; CT 22, 6:31; CT 49, 131:2; GCCI 1, 398:5; Sarkisian Aof 5 n10:2; Boissier Babyloniaca 8 27f:1; Nikolski DV 1/2 143f:1; Roth JAOS 111 33:8,11; Stolper JCS 28 192ff:1; Stigers JQR 63 172:1; Zadok NABU 1997/1 10:1; Beaulieu Or 67 175ff:1; Sarkisian VDI 1955 n2:2; \*Bertin 2677:2; \*Bertin 2686:3; \*Bertin 2809:3; \*Bertin 2852:2; \*Bertin 2861:1; \*Bertin 2878:1; \*Bertin 2966:1; \*Bertin 3028:1,27; Doty Uruk p69ff:1; Durand, TBER pl.33f:AO 10347:1; Nemet-Nejat, Filed Plans n16:2; Rawlinson, VR pl.68 n2:1; Smith, MAT pl.28:1; Speelers, Recueil 295:3; OECT 9, 41:2,5,11,16; OECT 9, 56:2; OECT 9, 58:2; OECT 9, 63:2; PIHANS 54, 106:1; Cyr. 345:1; Dar. 37:1; Dar.

<sup>180</sup> Cf. *edulū*: CAD E 38b: "administrative building(?)" et *kišukku*: CAD K 464b: "prison (as a poetic term)".

<sup>181</sup> CAD M/1 257a.

<sup>182</sup> BCSMS 28 (1994) 26 et RA 82 (1988/89) 131-38.

<sup>183</sup> CAD E 246b.

<sup>184</sup> Nbk. 328:1-2.

323:1; Dar. 325:1; Dar. 379:30; Dar. 435:31; Nbk. 40:3; Nbk. 328:1; Nbn. 85:1; Nbn. 356:6; TCL 12, 10:1; TCL 12, 43:4,13; TCL 13, 241:1; UET 4, 6:1; UET 4, 52:2,22; VS 1, 35:12; VS 5, 6:1,15,19; VS 5, 25:7,16; VS 5, 38:12,18; VS 5, 103:1,6; VS 5, 159:1,8; VS 15, 8:1; VS 15, 9:1; VS 15, 12:1; VS 15, 13:2; VS 15, 14:3; VS 15, 15m:1; VS 15, 22:2; VS 15, 23:1; VS 15, 27:2; VS 15, 30:2; VS 15, 34:2; VS 15, 39:2; VS 15, 40:2; VS 15, 42:2; VS 15, 43:2; VS 15, 49:2; VS 15, 50:6,20; VS 15, 52:1; VS 20, 82:1; YOS 17, 3:1; YOS 19, 1:1,17.

Dans les textes sargoniques et paléo-babyloniens, on a utilisé l'expression sumérienne É.DÙ.A pour les maisons bâties<sup>185</sup>. Au premier millénaire avant J.-C. on a préféré généralement l'expression akkadienne "É ep/ép-šu/šú". Quelques exceptions sont attestées dans l'onomastique (É.DÙ.A)<sup>186</sup>, dans des formes d'écritures mixtes (É DÙ-šú, É DÙ-tu, É DÙ-uš)<sup>187</sup> et dans le pluriel (É<sup>meš</sup> DÙ<sup>meš</sup>)<sup>188</sup>.

En dehors des ventes de maisons on n'a pas précisé en général si la maison en question est une "maison bâtie", une "maison en ruine" ou un "terrain à bâtir". Les parties contractantes ont préféré utiliser les mots "É, *bītu*". Dans ces cas, nous supposons qu'ils ont pensé à des "maisons bâties" également. Le fait que parmi les locations de maisons nous ne trouvons que très rarement des précisions concernant l'immobilier donné en location, nous permet de supposer que "É, *bītu*" se référait à des "maisons bâties". Les locations - ainsi que dans les autres types de textes - n'ont de sens que dans le cas des "maisons bâties". Notre supposition repose donc sur l'axiome suivant: si dans la majorité des cas on a loué, hérité, mis à gage etc. des maisons décrit par les mots "É, *bītu*", la transaction n'a de sens que si on l'avait fait concernant l'ensemble de la maison. Si le locataire a accepté de rebâtir une "maison en ruine", on lui a donné en location l'immobilier pour un temps d'utilisation beaucoup plus long (jusqu'à 20 ans) que dans le cas des locations simples.

Si nous voulons définir la vraie notion de la maison privée du premier millénaire avant J.-C. il nous faut prendre l'exemple des "maisons bâties" et les "maisons" ("É, *bītu*") de notre documentation. Nous supposons qu'on a également pensé en premier lieu à ces notions s'ils ont pensé à "une maison".

Nous commençons l'étude de la "maison" ou de la "maison bâtie" par des exclusions. Nous devons voir ce qui n'appartenait pas à la notion de la maison bâtie. La première exclusion était la cour (TÜR, *tarbāšu*) parce qu'elle est attestée indépendamment dans une division d'héritage<sup>189</sup>. En plus elle était vendue avec un terrain à bâtir également<sup>190</sup>. Si la cour était couverte de briques, à cause de sa valeur on l'a nommé (maison bâtie et cour bâtie) dans l'en-tête du contrat<sup>191</sup>. Ces données nous laissent penser que la cour n'était pas compris dans la maison au premier millénaire avant J.-C. S'il fallait souligner que la cour de grande valeur était vendue avec la maison, nous pouvons supposer que dans la pratique c'était juste le contraire.

Dans plusieurs cas on mentionne "des maisons bâties" avec des bâtiments-*kammar* (*bīt kammar*). A cause du fait que ces bâtiments-*kammar* ont été nommés avec des maisons bâties<sup>192</sup>, nous pouvons les différencier l'un de l'autre et supposer que *bīt kammar* n'appartient pas aux bâtiments annexes de la maison bâtie.

Sur une base étymologique et sémantique nous pouvons identifier quatre bâtiments annexes. La "*bīt qāti*" était souvent traduit mot par mot ("*Handhaus*"<sup>193</sup>). Mais si on essaye de voir dans

<sup>185</sup> CAD E 246b.

<sup>186</sup> OECT 12, pl.26:A 146:13.

<sup>187</sup> BIN 1, 127:1; BRM 2, 42:2; CT 51, 69:1; Sarkisian AoF 5 n24:2; UET 4, 8:9.

<sup>188</sup> Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2. i:9.

<sup>189</sup> VS 15, 39:11-14, 20-24, 35-38, 44-47.

<sup>190</sup> TuM 2/3, 13:1.

<sup>191</sup> BRM 2, 43:2. / CM 12, 9:2.

<sup>192</sup> UET 4, 52:22.

<sup>193</sup> AHw 134a.

l'image de la main quelque chose qui est à côté du corps, dans ce cas nous pouvons supposer qu'il y avait une *bīt qāti* en tant que bâtiment annexe à côté du bâtiment principal. Les deux autres bâtiments annexes n'apparaissent que dans les textes scientifiques. Le premier est composé du mot "côté" (*šēlu*): *bīt šēli* tandis que l'autre "É.DA.HÁ, *edakku*"<sup>194</sup> se réfère à un bâtiment qui est à côté du bâtiment principal. Le dernier, "*bīt asuppu*" est interprété en tant que bâtiment annexe sur la base des traductions des dictionnaires.

De leurs noms, nous pouvons supposer que certains magasins décrits en tant que "maisons/bâtiments" se situaient loin du bâtiment principal/de la maison de leurs propriétaires. Dans des locations de maisons, on décrit toujours par son nom complet le "bâtiment du quai" (*bīt kāri*). C'était le seul type de document dont le loyer était payé en nature. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il s'agit ici d'un magasin de vivres situé au bord d'un canal ou d'un fleuve.

Finalement, le jardin (*kirû*)<sup>195</sup> ne figurait pas parmi les unités intérieures de la maison. Quelque fois nous trouvons des jardins à l'intérieur des quartiers d'habitation<sup>196</sup>, donc il ne faut pas exclure ces entités automatiquement.

Toutes les autres expressions qui désignent des parties de la maison, appartiennent à la notion de la "maison (bâtie)" des Babyloniens du premier millénaire avant J.-C.

A l'époque, on a utilisé plusieurs variantes d'une formule pour la description d'une maison bâtie (*bītu epšu*). La formule utilisée énumère en détail les parties de la maison qui étaient absolument nécessaires pour pouvoir définir une maison bâtie. L'existence de ces parties certifie que la maison en question est réellement une maison bâtie. La formule est la suivante<sup>197</sup>: "maison bâtie: chambranle fixe, toit/grenier, le vantail et le verrou en place" (*bītu epšu sippu raksu rugubbu daltu sikkūru/sikkatu kunnû*)<sup>198</sup>. Donc une maison était considérée comme une "maison bâtie" si les éléments suivants en faisaient partie: la porte extérieure en entier (le chambranle, le vantail et verrou), et elle était couverte, "le toit était en place". Pareillement au signe de la maison qui symbolise une espace fermée, la description de la maison bâtie renforce cette idée d'espace fermée en deux dimensions. D'abord de l'extérieur, la porte extérieure referme cette maison bâtie de la rue. D'autre part vers le ciel, l'existence d'un toit représente une séparation avec le ciel. Naturellement, la porte extérieure et le toit étaient les parties les plus chères de la maison parce qu'ils n'étaient pas bâtis de briques. Il y a encore une raison pour laquelle dans ces contrats on a décrit la maison bâtie avec la porte extérieure et le toit, - ces deux unités de la maison permettait d'y habiter.

La formule des maisons bâties était exclusivement utilisée dans les ventes de maisons avant la reformulation de ce type de documents au début de l'ère séleucide. Accordément aux ventes de maisons<sup>199</sup> dans la majorité des cas, le vendeur a donné sa maison à l'acheteur avec le toit et la porte extérieure.

Nous connaissons plusieurs variantes raccourcies de la formule originale des maisons bâties. La première variante est "maison bâtie avec chambranle fixe"<sup>200</sup>. Dans ces cas le vendeur a préféré garder le vantail et le verrou de la porte. Il y a très peu de cas où - avant l'ère séleucide - on

<sup>194</sup> CT 40, pl.15:11.

<sup>195</sup> AnOr 8, 68:9-10, CM 3, 326:1, Pinches AfO 13:AT n224:24, Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2. i:17, \*Bertin 2558:1, TCL 12, 12:25,31, TCL 13, 244:3, VS 1, 70. iv:21.

<sup>196</sup> BRM 2, 38; deJong Ellis JCS 36 n8; Sarkisian VDI 1955 n3; VS 15, 13; VS 15, 30.

<sup>197</sup> Cf. Hh II 65-68 (MSL 5, 55-56).

<sup>198</sup> CAD S 300b: "a house in good repair, (with) the doorframes in place, the doors and the locks installed", Miglus, Wohnarchitektur p223: "fertiges Haus, festgemachte Türpfosten, überdachtes Haus, Tür und Riegel sind befestigt".

<sup>199</sup> Voir chapitre 2.1.

<sup>200</sup> AnOr 8, 70:4, AnOr 9, 13:1, VS 15, 15m:1.

décrit une maison bâtie en tant que "maison bâtie" seulement<sup>201</sup>. A la fin du premier millénaire on n'utilisait plus cette formule détaillée, au cours de l'ères séleucide et arsacide on a utilisé la forme la plus simple: "maison bâtie"<sup>202</sup> sans exception.

Il y a des attestations de "maison bâtie et maison en ruine" (*bītu epšu u abtu*)<sup>203</sup>, et "maison bâtie et son terrain à bâtir" (*bītu epšu u kišubbâšu*)<sup>204</sup>. Ces deux descriptions prouvent que la différenciation de base concernant l'état des maisons existait réellement. Naturellement, plusieurs états de maisons pouvaient coexister sur un même terrain dans une ville. Étant donné qu'un quart de notre documentation écrite concernant l'état des maisons comprend la formule "maison bâtie et terrain à bâtir"<sup>205</sup>, nous pouvons supposer - surtout pour l'ère séleucide - qu'il y avait un grand nombre de terrains non-bâties à l'intérieure des villes (surtout à Uruk).

Dans notre documentation concernant les maisons privées du premier millénaire avant J.-C. il y a deux textes où la maison bâtie était décrite par deux formules extraordinaires. Le premier mentionne "une maison bâtie (dont la construction) n'est pas encore terminée" (*bītu epšu lā qatū*)<sup>206</sup>, et "une maison où les parties en bois sont cassées" (*bītu epšu išši hēpe*)<sup>207</sup>. Les parties en bois peuvent être les planches-*dappu* dans les murs, les poutres du toit et certains vantaux des portes.

Parmi les ventes de maisons (494 textes) il y a seulement 204 qui décrivent des maisons bâties. Nous savons que notre base de données n'est pas représentative, mais sur la base actuelle de notre documentation nous pouvons établir que seulement 41,2 % des maisons étaient bâties dans les villes. Ce taux relativement bas des maisons bâties se répartie dans les deux grands centres (Babylone et Uruk) de la façon suivante: nous connaissons 34 (6,8 %) maisons bâties à Babylone et 117 (23,6 %) maisons bâties à Uruk.

Ce fait signifie que moins d'une maison sur deux était bâtie en Babylonie pendant la période examinée. (Nous avons incorporé parmi les maisons bâties les bâtiments qui étaient décrits en tant que "maisons" ou "*bīt qāti* bâtie" ou "*bīt kuruppu* bâtie" aussi.)

#### 4.2.2. La "maison en ruine"

**Attestations:** AnOr 8, 2:1; 3:1; AnOr 8, 70:12; AOATS 4, 22:1; 75:1; BE 8/1, 58 :1<sup>208</sup>; BibMes 24, 30:1,10; BibMes 24, 31:2; BIN 2, 130:1; CT 51, 43:1; CT 55, 128:1; Holt AJSL 27:RCT 23:8'; Sarkisian FB 16 n12:3; Walker JCS 30 238:1; Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:6; Eilers, Beamtennamen p107f:1; Nemet-Nejat, Field-Plans n24:19; OECT 9, 7:1; PIHANS 86:BM 42340:10,19,26; Camb. 349:16; Camb. 423:1; Dar. 100:1; Dar. 245:1; Dar. 323:17; Dar. 379:30; EKBK 6:1; Liv. 18:1; Nbk. 4:1; Nbk. 164:1; Nbk. 328:1; Nbn. 7:1; TCL 12, 43:8; TCL 13, 205:1; TuM 2/3, 274:1; UET 4, 11:1; VS 1, 70 iii:17; VS 4, 90:5; VS 5, 96:1; WVDOG 4, pl.15 n2 :1; YOS 17, 322:1.

<sup>201</sup> AnOr 9, 15:2; CT 22, 6:31; Roth JAOS 111 33; Stolper JCS 28 192ff; Stigers JQR 63 172; Zadok NABU 1997/1 10; \*Bertin 2686:3; \*Bertin 2966:1; \*Bertin 3028:1; PIHANS 54, 106:1; Cyr. 345:1; Dar. 37:1; Dar. 325:1; Dar. 435:1; Nemet-Nejat, Field Plans n16:1'; VR pl.68 n2:1; Nbn. 356:6; TCL 12, 43:4,13; UET 4, 52:2; VS 1, 35:12; VS 5, 6:1,15,19; VS 5, 25:7; VS 5, 38:12.

<sup>202</sup> BibMes 24, 22:2; BibMes 24, 23:1; BibMes 24, 26:2; BRM 2, 14:2; BRM 2, 18:1; BRM 2, 23:2; BRM 2, 24:5; BRM 2, 26:2; BRM 2, 50:3; CM 12, 2:1; 2809:3; \*Bertin 2878:1; Doty, Uruk p69f:1; Speelers, Recueil 295:3; OECT 9, 41:5,11; OECT 9, 58:2; VS 15, 13:2; VS 15, 50:1.

<sup>203</sup> BIN 2, 130:1-2; Dar. 379:30.

<sup>204</sup> BibMes 24, 25:13,22; BibMes 24, 45:2; BIN 2, 135:23; BRM 2, 20:2; BRM 2, 24:15; CT 49, 131:2; Sarkisian VDI 1955 n2:2; VS 5, 159:8-9; VS 15, 9:1; VS 15, 23:1-2.

<sup>205</sup> VS 15, 50:6-11: "20 É<sup>meš</sup> ep-šū<sup>meš</sup> u ki-šub-ba<sup>meš</sup>."

<sup>206</sup> BE 8/1, 115:1.

<sup>207</sup> Dar. 323:1.

<sup>208</sup> „ki-šub-bu-ú šá na-qa-ru u e-pe-šu”.



Selon la répartition triple de l'état des maisons babyloniennes du premier millénaire avant J.-C. le suivant état de maison est "la maison en ruine" (É.GUL, *bītu abtu*). Malgré le fait que nous n'avons pas de preuve écrite dans notre documentation, nous supposons qu'on a classé de telles maisons sous ce chapitre qui n'avaient pas de toit et de porte, mais les murs étaient encore plus ou moins en place. Ce phénomène est décrit dans les sources paléo-babyloniennes. L'expression "maison en ruine" est l'abréviation d'une formule plus longue. La formule complète permet de mieux comprendre la maison en ruine: "maison en ruine qui est à démolir et rebâtir" (*bītu abtu šá/ana naqāru/napāšu u epēšu*). La démolition se réfère donc à la destruction des murs qui en absence d'un toit commencent à se défaire rapidement<sup>209</sup>. La (re)construction d'une maison sera présentée en détail dans un chapitre plus loin, c'est pourquoi nous ne le traitons pas ici. En ce qui concerne l'utilisation des deux verbes pour la démolition (*naqāru* et *napāšu*) nous ne pouvons pas établir une division temporelle ou géographique.

Accordément à des oracles on démolira (*naqāru*) une maison si elle a été bâtie à un moment défavorable (le 16<sup>ème</sup> jour d'un mois, au cours du mois Ulullu supplémentaire ou en cours d'une éclipse de lune, si on a vu des fomis blanches dans les fondations, si la maison est construite sur une élévation, ou si sa porte est cassée/trop haute)<sup>210</sup>.

Nous connaissons des terrains en ville sur lequel il y avait une "maison en ruine à démolir et à rebâtir avec sont terrain à bâtir" (*bītu abtu šá napāšu u epēšu u kišubbāšu*)<sup>211</sup>, et "une maisons en ruine [à démolir et rebâtir] qui était limitrophe d'un jardin" (*bītu abtu [šá naqāri u epēšu] u kirû*)<sup>212</sup>. Donc la "maison en ruine" était nettement différenciée du "terrain à bâtir" et du "jardin".

En ce qui concerne les maisons en ruine on a rarement utilisé l'expression courte (*bītu abtu*)<sup>213</sup>. La raison de cette utilisation est probablement la compacité de la formule entière. Malgré ce fait dans notre documentation, nous trouvons une formule intermédiaire: "une maison en ruine à démolir et un bâtiment-kammar" (*bītu abtu šá napāšu u kammar*)<sup>214</sup>. Nous connaissons une attestation d'une maison en ruine qui - selon la reconstruction - faisait partie d'un autre bâtiment (*bītu abtu šá ina libbi šá [bīt ...]*)<sup>215</sup>. Nous connaissons "des masions en ruine qui (se trouvait) sur un terrain à bâtir" (*bitāti abtê ina kišubbû*)<sup>216</sup>. Dans ce dernier cas, nous supposons que ce quartier de la ville était moins peuplé que les autres parce que deux autres parcelles étaient décrites en tant que "maisons en ruine" (*bitāti abtūtu*). Finalement, il y a une maison en ruine auquel se rattachait un bâtiment-*huššu*<sup>217</sup>.

Un document provenant d'Uruk du règne de Cambyse nous permet de suivre la détérioration d'une maison et de sa perte de valeur<sup>218</sup>. Nous traduisons ce document en entier pour montrer ce processus.

"La maison de Marduk-erība/Aplaja qui (se trouve) dans le quartier de la Porte Meslamtae'a qui à la 7<sup>ème</sup> an de Nabonide a été vendue de la propriété de l'Eanna pour 5 mines d'argent, en tant que déposition-*mēreštu* à Ištar-šum-ēreš et à Eanna-šadunu, les fils de Nabû-zēr-lišir/Amēl-Ninurta."

<sup>209</sup> Šumme ālu 4:1-7: "If a man discovers ... while demolishing a house or in the old foundation ..."

<sup>210</sup> Šumma ālu 5:1,2,29,10,58,66,94.

<sup>211</sup> AnOr 8, 3:1-2, GCCI 1, 398:6, Sarkisian FB 16 n12:3, Dar. 100:1.

<sup>212</sup> BibMes 24, 30:1-2.

<sup>213</sup> Holt AJSL 27:RCT 23:8'; Nemet-Nejat, Field Plans n24:19; PIHANS 86:BM 42340:3,6; Camb. 349:16; Dar. 245:1; Liv. 18:1; Nbk. 4:1; Nbn. 7:1; TCL 12, 43:8; VS 4, 90:5; VS 5, 96:1.

<sup>214</sup> UET 4, 11:1.

<sup>215</sup> Eilers, Beamtennamen p107f:1.

<sup>216</sup> PIHANS 86:BM 42340:10,26.

<sup>217</sup> Camb. 423:1.

<sup>218</sup> AnOr 8, 70.

La maison bâtie avec chambranle fixe de Šum-ukīn/Bēl-zēri dans le quartier Gahalanki ce qui était vendu de la propriété de l'Eanna pour 6 mines et 6 sicles d'argent, en tant que déposition-*mēreštu* à Ištar-šum-ēreš et à Eanna-šadunu.

Total: 11 mines et 6 sicles d'argent ce qui était donné de la propriété de l'Eanna, en tant que déposition-*mēreštu* à Ištar-šum-ēreš et à Eanna-šadunu, (mais) ils n'ont pas remboursé la déposition-*mēreštu* à l'Eanna.

Jusqu'au (premier) jour de l'année (courante) ces maisons étaient à leurs dispositions et à la disposition d'Anu-šum-udammiq, le fils d'Eanna-šadunu. Les maisons qui étaient à leur disposition se sont écroulées, (et) les vantaux (des portes), les poutres et toutes les roseaux en ont été retirés. (Par conséquence ces) maisons sont devenus des ruines.

Ensuite, au mois de Tašrītu de l'an 3 de Cambyse, roi de Babylone, roi des pays ils ont divisé la maison de Marduk-erība qui (est située) dans le quartier de la Porte de Meslamtae'a pour 2 mines d'argent et la maison de Šum-ukīn qui (est située) dans le quartier Egahalanki pour 4,5 mines d'argent.

Total: 6,5 mines d'argent est le prix de ces maisons (et dans cette somme) il y a encore le crédit d'une mine d'argent [de] Sîn-ēreš/Nabû-šum-lišir/Eppeš-ili."

Selon ce document à cause des raisons inconnues ces deux maisons se sont écroulées (im-qu-ta-ma) ensuite "les vantaux (des portes), les poutres toutes les roxeaux en ont été retirés" (<sup>gis</sup>IG <sup>gis</sup>UR u GI ma-la ina ŠÀ-bi zi-bi-il), par conséquent ces maisons sont devenues des ruines (<sup>É</sup>meš in-na-ab-ta). Dans ce cas l'état de ruine est arrivé après que les maisons se soient écroulées, et après qu'on en ait retiré les vantaux (des portes), les poutres toutes les roxeaux.

Nous connaissons le prix de ces deux maisons à deux moments. A la première date (549/548 avant J.-C.) ces deux maisons valaient encore 11 mines et 6 sicles (666 sicles) d'argent. Nous savons également qu'à cette première date la première maison était "une maison bâtie", tandis que l'autre était seulement définie en tant que "maison". A cause de leur prix il est probable que toutes ces deux maisons étaient des constructions importantes.

Nous ne savons pas qu'avant la date d'écriture de cette tablette on a fait des travaux de reconstructions ou non, mais à la deuxième date (526 avant J.-C.) les deux maisons valait 5,5 mines d'argent (330 sicles) sans compter le crédit d'un tiers personne. Ces 330 sicles d'argent représentent moins de la moitié du prix (666 sicles) de ces deux maisons 22/23 ans plus tôt.

Nous détectons un changement de chef de famille au cours de ces 22/23 ans dans l'une des ces deux familles. Originellement, deux frères ont possédé ces deux maisons, mais au temps de l'écriture de la tablette un de leurs fils est également nommé parmi les propriétaires.

Nous avons une seule attestation pour l'utilisation extraordinaire de la description d'une "maison en ruine". A Nippur on décrit "une maison qui est a démolir et à rebâtir" (É.ki-šub-Γbu-ú <šá> na-qa-ru<sup>1</sup> [u] Γe-pi-šu<sup>1</sup>)<sup>219</sup>. Il est possible qu'on devrait utilisé ici la signification de *ki-šub-ba* de période paléo-babylonienne. Mot par mot *ki-šub-ba* signifie "une place abandonnée". Dans les textes paléo-babyloniennes il y a très peu de différence parmi les terrains en ruine et terrains à bâtir. Il est probable qu'à Nippur où on a toujours garder la tradition des périodes précédentes on a utilisé une variante des autres villes de l'époque. Il est très difficile de s'apercevoir si le scribe avait marqué ici une erreur, ou il avait préféré utiliser une variante des périodes précédentes. Étant donné que

---

<sup>219</sup> BE 8/1, 58:1.

nous ne connaissons pas l'état véritable du terrain, nous ne pouvons pas choisir entre ces deux possibilités.

Dans la documentation actuelle des textes babyloniennes du premier millénaire, nous connaissons d'autres attestations qui ont décrites des "maisons en ruine" (*bīt haribi*). Il n'y a qu'une seule attestation de cette expression qui se réfère à un immobilier en possession privée (É ha-ri-bi šá NP)<sup>220</sup>. Pareillement, on a utilisé le mot *miqittu*<sup>221</sup> pour désigner un bâtiment écroulé ou ses ruines. Mais ce mot est toujours utilisé par rapport à des biens immobiliers qui appartenaient au domaine royal, nous ne le présentons ainsi ici.

Parmi les textes d'oracles, on a utilisé deux mots pour désigner "la maison en ruine/les ruines" en possession privée. Plusieurs oracles s'occupent des "ruines" (*karmu*): "Si on trouve des lichens sur la maison/si on le trouve sur la porte extérieure ou sur l'ameublement de la maison, (alors) la maison deviendra ruine"<sup>222</sup>. Il existe encore un grand nombre d'autres oracles qui prédisent qu'une "maisons deviendra une ruine" (*arbūtu alāku*)<sup>223</sup>: "Si les portes d'une maison se sont écroulées, (alors) cette maison deviendra une ruine"<sup>224</sup>. "Si la maison est entourée de l'eau/Si le sanctuaire est construit sur le toit de la maison ou dans la cour, (alors) cette maison deviendra une ruine"<sup>225</sup>. "[Si dans la maison d'un homme les poutres couinent], (alors) cette maison deviendra une ruine"<sup>226</sup>. "Si un champignon rouge dont le nom est *miqtu* apparaît dans la maison d'un homme/dans l'entrée de la maison, (alors) cette maison deviendra une ruine"<sup>227</sup>.

Parmi les ventes de maisons (494 textes) il y a seulement 32 (6,4 %) textes qui sont décrits en tant que "maison en ruine, à démolir et rebâtir". C'est le taux le plus bas parmi les états de maisons. Nous pouvons donc dire qu'une maison sur vingt étaient laissées en ruine au moment de notre examination. Les deux grands centres (Babylone et Uruk) de la Babylonie au premier millénaire ont des proportions très proches: 11 maisons à Babylone (2,2 %) et 10 maisons à Uruk (2,0 %).

#### 4.2.3. Le "terrain à bâtir"

**Attestations (ki-šub-bu/ba-ú/u/a):** AnOr 8, 3:2; AnOr 9, 7:2; AOATS 4, 22:1, AUWE 13, 286:2,6,10, AUWE 13, 299:1, BE 8/1, 43:2; BE 8/1, 44:2; BE 10, 118:7,10,16,26, BibMes 24, 13:2,4,8,13,15,17,19,21,36; BibMes 24, 14:4,8,15,17,21,41; BibMes 24, 16:2',4',6',18'; BibMes 24, 17:8,10,12,2',6',8'; BibMes 24, 18:2,4,9,13,15,4',23'; BibMes 24, 21:2,9,13,16,18,21; BibMes 24, 25:4,9,13,16,22; BibMes 24, 27:2,3,12,14,15,16,19,21,40; BibMes 24, 28:4,5,7, BibMes 24, 29:2,12,14,15,16,19,21; BibMes 24, 30:9; BibMes 24, 31:4; BibMes 24, 33:3; BibMes 24, 38:8',12'; BibMes 24, 41:8; BibMes 24, 42:9',15'; BibMes 24, 45:2,5,11; BibMes 24, 46:15,23; BibMes 24, 48:3,6,10,14,16,2',24'; BIN 1, 127:2, BIN 2, 135:4,11,14,15,20,23,25,34, BIN 2, 136:6,9,11,14,17,19,22, BRM 2, 14:6; BRM 2, 18:2,6,10,15,30,49; BRM 2, 20:2,5,8,10,15,17,20,23; BRM 2, 21:2,9,11,16,18,21,25,47; BRM 2, 24:2,15,17,19; BRM 2, 26:5; BRM 2, 27:6; BRM 2, 35:2,4,6,8,12,15,21,24,27; BRM 2, 36:14; BRM 2, 38:2,6,11,13,14,15,17; BRM 2, 42:2,4,15; BRM 2, 45:15, BRM 2, 49:2,7,12,13,17,19; BRM 2, 50:7; BRM 2, 54:4,5,7; CM 12, 8:3,5, CT 56, 48:3,8', GCCI 1, 398:6, Sarkisian AoF 5 n10:2,7,12,13,17,19, Sarkisian AoF 5 n11:3', Sarkisian AoF 5 n18:5',8', Sarkisian AoF 5 n19:2',4', Sarkisian AoF 5 n24:2,4, Rutten Babyloniaca nVIII:2,3,7,12,14,17,19, Hunger BaM 5 n1:1, Sarkisian FB 16 n3:1',5',9', Sarkisian FB 16 n5:2',3', Sarkisian FB 16 n6:1',3',9',10', Sarkisian FB 16 n7:2',4', Sarkisian FB 16 n8:6,9,12,21,27, Sarkisian FB 16 n12:3,5,7,9,11,12, Sarkisian FB 16 n14:2',6', Sarkisian FB 16 n19:3',5', Stolper Iraq 54 136f:1, Jursa Iraq 59 n37:2,4,7,9,12,15,18,39, deJong Ellis JCS 36 n4:1, deJong Ellis JCS 36 n8:1,14, Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:17,1',4', Sarkisian VDI 1955 n2:2,3,6,8,11,14,17,19,21,24,37, Sarkisian VDI 1955 n4:2,25,27,28, \*Bertin 1376:11, \*Bertin 2966:1, \*Bertin

<sup>220</sup> CM 3, 371:4'.

<sup>221</sup> CAD M/2 102b: collapse (of a building or parts thereof).

<sup>222</sup> Šumma ālu 13:16,30,39.

<sup>223</sup> CAD A/2 240b.

<sup>224</sup> Šumma ālu 5:63.

<sup>225</sup> Šumma ālu 6:96,97.

<sup>226</sup> Šumma ālu 7:86'.

<sup>227</sup> Šumma ālu 12:55,58.

3028:1,10,20,21,24, Doty, Uruk p69ff:2, p212f:1,8,10, Doty, Uruk p247f:3,5,7,1',4',5'', Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 65:3, Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:5,11, Durand TBER pl.52:17645:9, Durand TBER pl.72:AO 20175:16,19,28, Durand TBER pl.73:AO 20295:1,10,19, Durand TBER pl.74:AO 20297:10,25,30, Joannès, Archives p251:L 1663:3, Joannès, Fs. Perrot n2:1',8', Speelers, Receuil 295:7, Speelers, Receuil 298:2,3,6,8,12,16,19,21,23,43, Speelers, Receuil 300:2,3,6,8,11,15,18,22,41, van Dijk BaM Beiheft 2, 127:3', OECT 9, 5:2,7,11,12,17,19,21; OECT 9, 6:1,3,6,8,12,14,16, OECT 9, 7:27, OECT 9, 10:3,8, OECT 9, 18:2,9,15,1',4',6',22', OECT 9, 27:1,5,9,10,13,35, OECT 9, 38:11, OECT 10, 6:1, OECT 10, 7:1, OECT 10, 231:3, PIHANS 54, 11:2,8,12, PIHANS 86:BM 42340:10,19,26; Camb. 432:1; Dar. 100:1; Nbk. 328:2; TCL 13, 235:2,5,8,11,20,21,24, TCL 13, 239:2,7,11,14,18,37, TCL 13, 240:2,5,8,9,12,15,19, TCL 13, 241:2,6,8,10,16,17,20,22,44, TCL 13, 246:1,3,5,6,7,9,10,13,15,17, TuM 2/3, 10:1, TuM 2/3, 13:1, UET 4, 52:27, VS 4, 90:6, VS 5, 159:1,9, VS 15, 5:16', VS 15, 8:5,7,5', VS 15, 9:1, VS 15, 15j:3, VS 15, 23:3,6,7,9,15,3',6',9'; VS 15, 24:7,9, VS 15, 25:2,7,12,13,14,18,20,38, VS 15, 30:2,13,17,21,22, VS 15, 39:5,7,9,12,30,32, VS 15, 40:9,11,41,43,44,47, VS 15, 41:2,4,6,10,12,16,18,20,23,26,48, VS 15, 42:2,8,12,14,17,18,19,35, VS 15, 43:7,12, VS 15, 44:2,4,5,6,7,11,15,17,35, VS 15, 45:2,3,4,5,6,9,12,14,17,19,20, VS 15, 45:4', VS 15, 46:3,5,7,9,12,16,2',4',7', VS 15, 47:9,17,19,20,23,11',13', VS 15, 50:5,6,9,11,14,16,18,3',6',12', VS 15, 52:2,12,14,16,20,25, VS 20, 86:15, YOS 6, 106:7, YOS 7, 11:5, YOS 17, 348:16.

**Attestations (É.ki-šub-bu/ba-ú/u'/a):** AnOr 8, 51:1; BE 8/1, 58:1; BibMes 24, 14:1; BibMes 24, 17:19'; BibMes 24, 37:3; BibMes 24, 41:2; BIN 2, 135:6,17,22,29; BRM 2, 18:1,15; CM 12, 3:5; Sarkisian FB 16 n6:15'; Sarkisian FB 16 n8:16; Stigers JCS 28 n1:2; Stigers JCS 28 n12:1; Durand, DCEP 515:3, Durand, TBER pl.72:AO 20175:1; Durand, TBER pl.73:AO 20295:3,5,7,9; OECT 9, 5:5,14; Camb. 403:1; TCL 12, 12:8; TCL 12, 33:1; TCL 13, 235:17,23; TuM 2/3, 1:4; VS 15, 5:2,8,1'; VS 15, 23:2,14,26'; VS 20, 82:9; YOS 6, 110:2,8; YOS 17, 2:1.

**Attestations (A.ŠÀ ki-šub-bu/ba-ú/u'/a):** ADFU 10, 55:1; BE 8/1, 1:1; BE 8/1, 149:1; BIN 2, 131:1; BRM 1, 34:1,20; CT 44, 70:1; Wunsch AuOr 15 n14:1; Wunsch AuOr 15 n16:1; Le Gac Babyloniaca 3 n12:19',4''; Hunger BaM 5 n2:1; Jakob-Rost FB 12 n4:1,10; deJong Ellis JCS 36 n24:4,11; Scheil RA 24 38:1; Aro, Kleidertexte n11:1; \*Bertin 118:1; Dillard, NB Texts:FLP 1518:1; Durand TBER pl.41f:AO 17612:22,36; EKBK 5:1,11; 8:1; TCL 12, 19:1; TuM 2/3, 8:1; TuM 2/3, 9:1; TuM 2/3, 280:2; UET 4, 19:13; VS 1, 70. iii:1; VS 5, 5:1,11; YOS 17, 303:1.

**Attestations (<sup>sc</sup>NUMUN ki-šub-bu-ú):** BE 10, 118:4,24; VR pl.68 n1:11; OECT 12, pl.46f:AB 241:18,26; Cyr. 188:19; Dar. 26:2,13; Nbn. 116:11; TCL 12, 30:12, VS 5, 12:10.

**Attestations (GI<sup>mes</sup> ki-šub-bu-ú):** CT 49, 131:2,7,11, 137:1,8; OECT 10, 203:11, Dar. 379:8.

**Attestations (qaq-qar/qa-ru ki-šub-bu-ú):** AnOr 9, 14:6; VS 5, 65:1.

Dans les textes du premier millénaire avant J.-C. on décrivait le "terrain à bâtir" par le mot *kišubbû* qui est dérivé du sumérien *ki-šub-ba* (en akkadien *eršetu nadû* = "terrain abandonné"). Au début de deuxième millénaire, on a ajouté le déterminatif "É" à la forme sumérienne, et ils ont formé (*é-ki-šub-ba*)<sup>228</sup>. Dans les textes du premier millénaire avant J.-C. on ne trouve plus ce mot grammaticalement correct qu'au pluriel (*ki-šub-ba<sup>mes</sup>*, *é-ki-šub-ba<sup>mes</sup>*)<sup>229</sup>. La variante sumérienne *é-ki-šub-ba* était écrite dans une forme akkadisée: *É.ki-šub-ba-a/a'*. La fin de cette forme akkadisée a été transformée en *ki-šub-bu/ba-ú/u'* qu'on a utilisé en tant que forme courante au premier millénaire avant J.-C. La dernière forme (*gu-šub-bu-ú*)<sup>230</sup> est traduite comme une faute du scribe.

Le terrain à bâtir (*kišubbû*) avait quatre déterminatifs en dehors "É", la forme la plus courante. Parmi ces déterminatifs "GI<sup>mes</sup>" et "qaq-qar" ont signifié un terrain non-bâti à l'intérieur d'une ville, tandis que les deux autres ("<sup>sc</sup>NUMUN" et "A.ŠÀ") ont désigné une parcelle de terre en friche qui était en général sous cultivation agricole en dehors des villes. Ces déterminatifs nous permettent de décider en général si le terrain était à l'intérieur ou à l'extérieur des villes. Naturellement, il nous faut d'autres preuves écrites également (noms de rues, noms des canaux, noms des routes) pour définir plus précisément la location du terrain en question.

En dehors des maisons bâties nous avons des attestations écrites pour prouver que des terrains à bâtir/en friche (*kišubbû*) se trouvaient également à l'intérieure des villes (<sup>sc</sup>NUMUN ki-

<sup>228</sup> Cf. CAD K 464a.

<sup>229</sup> BibMes 24, 42:15'; BRM 2, 18:1,15,25,30; VS 15, 50:6,9,11,18.

<sup>230</sup> VS 5, 12:10: "<sup>sc</sup>NUMUN gu-šub-bu-ú tap-tu-ú".

šub-bu-ú É<sup>meš</sup> šu-bat URU šá ina NG)<sup>231</sup>. Donc le terrain non-bâti des villes était décrit par le mot "*kišubbû*". Nous supposons que la différence entre une maison en ruine et un terrain à bâtir était l'existence ou l'absence des murs. Un texte de Borsippa (quartier de la Porte d'Adad) explique correctement la signification des "*kišubbû*" au premier millénaire<sup>232</sup>: "terrain à bâtir sur lequel il n'y a pas ni briques, ni roseaux, ni poutres". Les roseaux et les poutres sont les matières premières des toits et des portes, les briques sont les matières premières des murs. Dans ce texte, on nous décrit ce qui manque (briques, roseaux, poutres) sur un terrain à bâtir: les murs, les toits et les vantaux de portes. A cause de l'état fragmentaire du texte, nous ne pouvons pas décider s'il s'agissait ici de restes d'une maison indépendante ou d'un bâtiment annexe.

Les déterminatifs "É, *bītu*" étaient utilisés le plus souvent par rapport à des terrains à bâtir/terrains friches. Ces attestations proviennent presque exclusivement d'Uruk, mais nous avons peu de preuves des grandes villes de Babylonie septentrionale aussi: deux de Borsippa, un de Babylone et un de Kūṭē. Les villes de la Babylonie centrale n'ont pas encore fourni d'exemples de ce type.

Nous pouvons comprendre les cas où l'expression "GI<sup>meš</sup>" était utilisée en tant que déterminatif avant les terrains à bâtir comme l'équivalent exact de "É, *bītu*". Dans ces cas il ne faut pas traduire mot par mot ("terrain planté avec des roseaux") ces attestations, mais il vaudrait mieux les utiliser dans un sens plus large de "GI<sup>meš</sup>" ("terrain") comme on a fait avec les maisons.

Le troisième déterminatif des maison était "A.ŠÀ"<sup>233</sup>. Malgré le fait que "A.ŠÀ" a signifié en général "un ensemble de terre, terrain" aussi, dans les textes du premier millénaire avant J.-C. on a utilisé majoritairement pour désigner "un champ cultivé, terre agricole". Il est probable que les terrains (*kišubbû*) avec déterminatif "A.ŠÀ" étaient réellement des parcelles de terre sous cultivation agricole à l'intérieur de la ville. Donc, nous n'avons pas incorporer dans notre base de données que les attestations de "A.ŠÀ *kišubbû*" où la parcelle était limitrophe d'une ruelle (voie piéton), ou d'un voie processionel. Dans ces cas, nous avons supposé que ces "terrains (à bâtir)" signifiaient réellement des terrain à l'intérieur des villes. Les ventes de terre arable ont un en-tête différent des ventes de maisons/bâtiments. Nous n'avons pas incorporer dans notre base de données que les attestations où le texte avait un en-tête des ventes de maisons.

En même temps, on ne peut pas exclure qu'avec l'agrandissement du nombre des habitants dans les grandes villes les "A.ŠÀ *kišubbû*" = "parcelle cultivée" sont vite devenues des terrains à bâtir. Ensuite, on peut y construire une/des maisons. Bien que les attestations des "A.ŠÀ *kišubbû*" ne représentent que moins d'un dixième des autres (É, GI<sup>meš</sup>, qaq-qar) attestations, il est intéressant de connaître les villes dans lesquelles nous trouvons des "terrains à bâtir/parcelle cultivées". La majorité des attestations provient de Babylone (Nouvelle ville, Tintir, Kullaba, Kumāru, quartier de la Porte d'Ištar, quartier de la Porte [...]) et d'Uruk (quartier de la Grande Port, quartier du canal Banītu, quartier du canal Nanaja). Les autres attestations de "A.ŠÀ *kišubbû*" en ville proviennent de Nippur (quartier de la Porte de Lugalgušisa, quartier de la Porte de Gula, quartier [...]), de Dilbat (quartier de la Porte d'Uraš) et de Dēr (quartier des Dattes de Montagne<sup>234</sup>).

Dans notre documentation actuelle des textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. il n'y a qu'une seule attestation où on a défini ce qu'ils ont pensé en parlant d'un "terrain à bâtir":

<sup>231</sup> BE 10, 108:4,7,10.

<sup>232</sup> TBER pl.73:AO 20295:1-2.

<sup>233</sup> ADFU 10, 55:1; BE 8/1, 1:1; BE 8/1, 149:1; BIN 2, 131:1; BRM 1, 34:1,20; CT 44, 70:1; Wunsch AuOr 15 n14:1; Wunsch AuOr 15 n16:1; Le Gac Babyloniaca 3 n12:19; Hunger BaM 5 n2:1; Jakob-Rost FB 12 n4:1,10; deJong Ellis JCS 36 n24:4,11; Scheil RA 24 38:1; Aro, Kleidertexte n11:1; \*Bertin 118:1; Dillard, NB Texts:FLP 1518:1; Durand, TBER pl.41f:AO 17612:36; EKBK 5:1,11; EKBK 8:1; TCL 12, 19:1; TuM 2/3, 8:1; TuM 2/3, 9:1; TuM 2/3, 280:2; UET 4, 19:13; VS 1, 70. iii:1; VS 5, 5:1,11; YOS 17, 303:1.

<sup>234</sup> KI-ti<sup>gš</sup>[GIŠIMMAR].KUR.RA

"Un terrain à bâtir de 330,75 m<sup>2</sup> (de superficie) sur lequel il n'y a ni briques, ni roseaux, ni poutres" (27 GI<sup>meš</sup>] É.MEŠ ki-šub-bu-ú šá SIG<sub>4</sub>.HÁ [qa]-nu-ú <sup>giš</sup>UR i-na [ŠĀ-bi] / la i<sup>!</sup>-šu<sup>!</sup>-ú)<sup>235</sup>. Dans ce cas sur le terrain à bâtir il n'y avait pas de maisons en ruine. Sur la base d'un seul cas, il est très difficile de dire si le cas connu représentait la règle générale ou si c'était juste au contraire une exception. Sur la base des textes paléo-babyloniens où les cas de maisons en ruine et des terrains à bâtir sont mieux documentés, nous pouvons supposer que la limite entre ces deux définitions était très flexible.

Dans certain cas, on a utilisé une autre expression, la *bīt tarpāšû* pour définir le "terrain à bâtir". A l'heure actuelle, nous ne connaissons que deux attestations, de deux grandes villes de la Babylonie septentrionale (Babylone et Borsippa). Le premier texte<sup>236</sup> (du règne de Nabonide) définit l'un des voisins d'une maison dans un document juridique. Le deuxième cas<sup>237</sup> (du règne de Xerxes) est un contrat de (re)construction de maison où le *bīt tarpāšû* se situait à côté de la rue principale, entre deux maisons. Dans le contrat, on a défini que le constructeur - qui était en même temps le locataire pour 4 années aussi - a dû construire un bâtiment-*huššu* et un puits sur ce terrain non-bâti.

Nous ne savons pas pourquoi on a différencié ces deux *bīt tarpāšû* des *kišubbû*. A notre avis il est peu probable que dans ces deux cas les *bīt tarpāšû* ont désigné des terrain en friche.

Parmi les ventes de maisons (494 textes) il y a une proportion considérable des textes (113 = 22,8 %) qui sont décrites en tant que "terrain à bâtir". Donc, nous pouvons imaginer qu'approximativement un texte sur quatre décrit des terrains où il n'y a aucune construction. Les deux grands centres (Babylone et Uruk) de l'époque ont une proportion très différentes des terrains à bâtir. Nous trouvons 28 (5,6 %) terrains à bâtir à Babylone et 64 (12,9 %) à Uruk. Le taux des terrains non-bâti est donc deux fois plus élevé à Uruk qu'à Babylone.

#### 4.3. Les maisons décrites par l'expression "GI<sup>meš</sup>"

Pour désigner la maison, on a souvent utilisé l'expression "GI<sup>meš</sup>" ce qui signifiait originalement l'unité de base de superficie "cane" (12,25 m<sup>2</sup>). Un bon exemple - pour prouver que "GI<sup>meš</sup>" a signifié la maison - est une location de maisons de Borsippa (du règne de Nabuchodonosor) où on a constaté les faits suivants: "NP<sub>2</sub>(le locataire) habitera dans la maison (GI<sup>meš</sup>) de NP<sub>1</sub>(le propriétaire) et il(NP<sub>2</sub>) paiera 5 sicles d'argent en tant que loyer pour NP<sub>1</sub>". Dans ce cas, nous pouvons être sûrs qu'il s'agissait d'une véritable maison parce que le locataire a reçu le droit d'habiter réellement dans une maison décrite par "GI<sup>meš</sup>".

L'expression "GI<sup>meš</sup>" était utilisée dans des constructions "ŠĀM GI<sup>meš</sup>"<sup>238</sup> également ce qui signifiait dans des ventes de maisons et des divisions d'héritages le "prix de la maison". Dans ces constructions "GI<sup>meš</sup>" n'a pas signifié une superficie donnée, mais la superficie totale de la maison en question, donc la maison elle-même. Dans une location de maison, "GI<sup>meš</sup>" a signifié le terrain qui se trouvait à côté de la "maison" en question<sup>239</sup>.

Dans la majorité des cas, on n'a pas décrit si "GI<sup>meš</sup>" avait signifié un terrain à bâtir, une maison en ruine ou une maison bâtie. Par contre, dans notre base de donnée nous avons des

<sup>235</sup> Durand, TBER pl.30:AO 20295:1-2.

<sup>236</sup> Nbn 1128.

<sup>237</sup> VS 5, 117.

<sup>238</sup> AnOr 8, 4:5; CM 3, 137:1; CM 3, 356:9; Roth JAOS 111 21f:1; \*Bertin 1289:5; EvM. 14:8,10; Ner. 60:4; Nbn. 26:7; TCL 12, 19:18; VS 5, 113:7.

<sup>239</sup> CT 44, 76:1-2: "qaq-qa-ru [...] ina GI<sup>meš</sup>".

attestations où "GI<sup>meš</sup>" était utilisé dans des textes qui présentent les trois principaux états de la maison. Dans ces cas, dans l'en-tête on a défini l'état exact: "terrain à bâtir" (*eqlu kišubbû*)<sup>240</sup>, "maison en ruine" (*bītu abtu*)<sup>241</sup> et maison bâtie (*bītu (epšu)*)<sup>242</sup>, mais plus bas dans le textes on se réfère à ces états de maison par "GI<sup>meš</sup>". Le plus souvent l'expression "GI<sup>meš</sup>" n'était utilisée que pour renvoyer à l'état défini dans l'en-tête.

Dans de rares cas "GI<sup>meš</sup>" était utilisé directement pour décrire les trois principaux états de la maison également. Le plus souvent "GI<sup>meš</sup>" apparaissait dans l'en-tête sans valeur numérique: : "le terrain/bâtiment de NP" (GI<sup>meš</sup> šá NP)<sup>243</sup>, "la maison de NP<sub>1</sub> ce qu'il bâtira sur le terrain de NP<sub>2</sub>" (É šá NP<sub>1</sub> šá ina GI<sup>meš</sup> šá NP<sub>2</sub> i-pu-uš)<sup>244</sup>. Dans ces cas, "GI<sup>meš</sup>" signifiait sûrement une sorte de maison en possession privée. Étant donné que dans ces cas nous ne connaissions pas l'état des maisons en question, nous avons traduit ces attestations de "GI<sup>meš</sup>" par le mot "terrain".

Dans d'autres cas, "GI<sup>meš</sup>" est défini avec une valeur numérique dans les textes. Nous connaissons des cas où on ne définit pas les textes dans les en-têtes par "É, *bītu*", mais par "GI<sup>meš</sup>" avec une valeur numérique<sup>245</sup>, et plus loin dans le texte on y réfère également par la même expression. Un cas extraordinaire était décrit dans un texte<sup>246</sup> où on a utilisé l'un des trois adjectifs de l'état de maison avec un "GI<sup>meš</sup>": "20 cannes (de superficie d'une maison) bâtie." Sur la base d'un seul exemple nous ne pouvons décider si cette manière était généralement utilisée, ou si elle représentait une exception. Dans un cas pareil, on a utilisé "GI<sup>meš</sup>" pour décrire une maison en ruine: "GI.MEŠ ab-tu-ú-tu" (maisons en ruine)<sup>247</sup>. Nous connaissons trois textes où nous trouvons l'expression "GI<sup>meš</sup> *kišubbû*"<sup>248</sup> (terrain à bâtir). En conclusion, nous pouvons dire que l'expression "GI<sup>meš</sup>" était utilisé pour exprimer directement les trois états d'une maison en ville. Mais en général "GI<sup>meš</sup>" était une restitution de ces trois états, elle servait à renvoyer à la définition originale décrite dans l'en-tête.

En dehors des cas où "GI<sup>meš</sup>" décrivait l'ensemble d'une maison, elle a servi également à la définition de certaines parties de la maison: "15 cannes (de superficie) à l'intérieur de [la maison]" (15 GI<sup>meš</sup> ina ŠÀ [É])<sup>249</sup>, "sa maison qui est sur le terrain<sup>7</sup> du fonctionnaire-*mazpān*" (É-su šá ina GI<sup>meš</sup> šá lú.IGI.DUB)<sup>250</sup>. Finalement "GI<sup>meš</sup>" était utilisé pour décrire la pièce centrale de la maison: "GI<sup>meš</sup> ŠÀ GI<sup>meš</sup>,<sup>251</sup> à l'imitation de "A.ŠÀ ŠÀ A.ŠÀ"

En dehors des maisons privées, on a utilisé l'expression "GI<sup>meš</sup>" pour décrire certains biens immobiliers des temples (GI<sup>meš</sup> šá É.AN.NA<sup>252</sup>, GI<sup>meš</sup> šá dEN<sup>253</sup>, GI<sup>meš</sup> NÍG.GA dUTU<sup>254</sup>, GI<sup>meš</sup> NÍG.GA d30<sup>255</sup>, É-su šá ina GI<sup>meš</sup> šá dUTU<sup>256</sup>) et du domaine royal (GI<sup>meš</sup> NÍG.GA LUGAL<sup>257</sup>).

<sup>240</sup> TCL 12, 19:1,18,24,26.

<sup>241</sup> Walker JCS 30 238:1,4,14.

<sup>242</sup> TuM 2/3, 24:1,5,10,11; \*Bertin 101:1,14; OECT 10, 48:6,12,15,19,21,23, VS 5, 6:1,15,41.

<sup>243</sup> CT 49, 169:6; CT 55, 107:10; GCCI 2, 395:13; Wunsch AfO 42/43 n36:2; Nemet-Nejat Mesopotamia 15 132:13; Durand, TBER pl.90:AO 25778:2; Moore, Mich. Coll. 14:1-2; Nemet-Nejat, Field Plans n26:8; Cyr. 255:3,5; Nbn. 50:1.

<sup>244</sup> Evetts, Ner. 29:1-2.

<sup>245</sup> BRM 1, 58:1: "6 GI<sup>meš</sup> KI-ti ..."; CM 3, 292:4: "6 GI<sup>meš</sup> KI-ti ..."; EvM 14:1: "4 GI<sup>meš</sup> 1 KÙŠ 8 ŠU.SI šá PN".

<sup>246</sup> \*Bertin 2677:2: "20 [GI]<sup>meš</sup> ep-šu".

<sup>247</sup> PIHANS 86:BM 42340:6.

<sup>248</sup> CT 49, 131:2,7; OECT 10, 203:11; Dar. 379:8,9.

<sup>249</sup> OECT 10, 48:21.

<sup>250</sup> \*Bertin 2692:4.

<sup>251</sup> CT 49, 130:6; CT 49, 137:3-4,7; Moore, Mich. Coll. 2:2-3; Moore, Mich. Coll. 13:2-3; Moore, Mich. Coll. 14:3-4, VS 5, 103:4,5.

<sup>252</sup> BIN 2, 134:30.

<sup>253</sup> CT 49, 130:2; CT 51, 69:4; Durand, TBER pl.41f:AO 17612:14.

<sup>254</sup> Nbn. 79:1.

<sup>255</sup> UET 4, 11:11, UET 4, 110:2.

<sup>256</sup> \*Bertin 2692:3.

En résumé nous pouvons dire que "GI<sup>meš</sup>" était un synonyme généralement utilisé de "É, *bītu*", et elle décrivait la maison en entier et certaines parties de la maison également. L'utilisation de "GI<sup>meš</sup>" est attestée partout en Babylonie dans toutes les périodes du premier millénaire avant J.-C.

#### 4.4. Les adjectifs des maisons

Dans les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C., on a utilisé plusieurs adjectifs pour décrire certaines particularités des maisons. Nous devons souligner ici que ces adjectifs sont très rares et leur utilisation dans les textes de la vie quotidienne méritent une étude séparée. Par contre dans les textes scientifiques de notre période nous retrouvons les détails d'une grande variété et d'une extrême richesse. Étant donné qu'on ne peut pas savoir si ces textes scientifiques étaient réellement utilisés dans la pratique, dans ce chapitre nous allons examiner les adjectifs des textes de la vie quotidienne.

Le peu d'adjectifs des maisons privées que l'on retrouve dans les textes de la vie quotidienne peuvent être classés selon la grandeur de la maison (maison grande et petite), selon l'âge de la maison (maisons nouvelle et vieille) et selon certains autres caractéristiques (maison abandonnée, maison voisine, l'autre maison).

##### 4.4.1. Les "grandes maisons"

Dans les textes du premier millénaire avant J.-C. on a utilisé le plus souvent l'adjectif "grande" par rapport à des maisons (É GAL, É ra-bu-ú). L'interprétation de cette expression doit être traduite par rapport à une maison entière ou par rapport à une partie de la maison. Si l'expression "grande maison" était utilisée par rapport à une maison entière, il faut probablement penser à un palais en possession privée. Si "la grande maison" se réfère à une partie de la maison, nous devons penser à la partie centrale d'un palais ou d'une grande résidence.

La différenciation d'un palais (É GAL) en possession privée d'un palais royal (É.GAL) n'est possible que sur la base du contexte. Dans la pratique, sur la base de leurs dimensions il est difficile de les différencier l'un de l'autre. Sur la base de notre documentation archéologique, nous pouvons dire que la répartition intérieure des palais privés organisés autour de 2 ou 3 cours peut être difficilement différencier d'un palais royal.

Un texte de Babylone décrit des palais qui étaient limitrophes: "Un palais<sup>1</sup> de Babylone (qui se trouve) à côté (d'un autre) palais [...] Un palais<sup>1</sup> (qui est) limitrophe d'un palais [...] (se situant) en face de la rue" ([... É] GAL-ú šá ina TIN.TIR.KI DA É.GAL, ... [É] GAL-u DA É.GAL / [...] ana UGU SILA)<sup>258</sup>. Entre les deux parties de cette description on énumère le nom de 12 personnes et des quantités. A cause de l'état fragmentaire de la tablette, nous ne pouvons pas identifier la matière que ces personnes ont obtenue ou ce qu'ils ont versée pour le palais. Nous supposons qu'il s'agit d'un produit agricole. Parmi les douze personnes, nous trouvons un gouverneur nommé Zērija (<sup>14</sup>EN.NAM šá É.AD<sup>259</sup>) qui est également connu de trois autres textes<sup>260</sup> de la même période.

---

<sup>257</sup> Wunsch AfO 42/43 n13:7.

<sup>258</sup> ARRIM 7 n44:1,17-18.

<sup>259</sup> RGTC 8 79.

<sup>260</sup> Nbk. 115:3,6; TuM 2/3, 113:2, Unger, Babylon n26. v:16.



Nous connaissons quatre autres palais privées<sup>261</sup> de l'une des plus riches familles de l'époque, les Egibi. Parmi ces quatre attestations, trois se réfèrent à des palais de Babylone, tandis que le dernier est un palais de Borsippa. Nous ne connaissons ni les dimensions ni les quartiers où ces quatre palais se situaient. Par contre, il est possible que les trois références des palais de Babylone se réfèrent au même palais. Étant donné que nous n'avons pas de preuves, nous allons les présenter séparément. Il est donc sûr que les Egibi possédaient au moins deux palais (un à Babylone et un autre à Borsippa).

Nous savons que le premier palais de Babylone<sup>262</sup> faisait partie des biens immobiliers de Nabû-ahhē-iddina, le chef de la famille de la troisième génération. Deux générations plus tard ce palais était hérité par Marduk-nāšir-apli, le chef de famille de la cinquième génération. Selon le document de la division d'héritage ce palais se trouvait à côté de la maison de Bēl-uballit/Nabû-ētir-napšāti/(Atkuppū<sup>263</sup>). Nous connaissons également "une maison (bâtie)"<sup>263</sup> (É) de l'époque de Marduk-nāšir-apli qui se trouvait à côté de la maison de Bēl-uballit/Nabû-ētir-napšāti/Atkuppū. Nous ne pouvons pas prouver que cette maison et le premier palais des Egibi étaient identiques ou non. En plus nous connaissons des magasin-*bīt kārī*<sup>264</sup> qui faisait partie des immobiliers de Marduk-nāšir-apli et qui étaient limitrophes de la maison de Bēl-uballit/Nabû-ētir-napšāti/Atkuppū. Par contre nous pouvons prouver que dans trois cas les immobiliers de ces deux personnes étaient limitrophes l'un de l'autre. Étant donné que Bēl-uballit/Nabû-ētir-napšāti/Atkuppū n'est connu que des archives des Egibi, nous ne pouvons pas préciser ces données avant que son archive privée ne soit pas retrouvée<sup>265</sup>.

Nous connaissons un autre palais des Egibi<sup>266</sup> qui se situait probablement à Babylone et dans lequel habitait le chef de quatrième génération de la famille (Itti-Marduk-balātu). Au dernier an du règne de Nabinide Itti-Marduk-balātu a mis en gage ce palais pour 6 mines d'argent à Bēl-rēmāni/Mušezib-Bēl/IIIē'i-Marduknak<sup>267</sup>. Le texte ne précise pas si le palais se situait à Babylone, mais nous savons que le document de mise en gage était écrit dans un banlieu (Bīt-šar-Bābili) de la capitale, donc il est possible que ce palais se trouvait à Babylone. Il est aussi probable, mais nous n'avons pas de preuve qu'Itti-Marduk-balātu avait hérité ce palais de son père (Nabû-ahhē-iddina) et dans ce cas ce "deuxième" palais pourrait être identique avec le palais précédent. Ce fait ne peut pas être prouvé sur la base de notre documentation actuelle à cause de brièveté de la formule utilisée: "(C'est) le palais d'Itti-Marduk-balātu dans lequel il habite et qui servira de gage pour Bēl-rēmāni" (É GAL-ú šá<sup>m</sup>KI-<sup>d</sup>AMAR.UTU.DIN ina ŠĀ-bi a-šab maš-ka-nu šá<sup>md</sup>EN-re-man-nu).

Le mise en gage en question n'était pas le dernier contact économique entre les deux familles. Un autre texte décrit que Bēl-ahhē-iddin/Marduk-zēr-ibni/Egibi a acheté la maison de Bēl-rēmāni pour 11 mines et 8 sicles d'argent (cette somme n'était que le "reste du prix" de la maison)<sup>268</sup>. L'argent en question était déposé dans un sac en cuir auprès de Nabû-ahhē-iddina, le père d'Itti-Marduk-balātu<sup>269</sup>. Quatre ans après la mort de Bēl-ahhē-iddin et de Nabû-ahhē-iddina à qui on a donné le prix de la maison dans un sac en cuir, Bēl-rēmāni a demandé d'Itti-Marduk-balātu (le fils aîné de Nabû-ahhē-iddina) la somme d'argent en question<sup>270</sup>, mais il ne lui avait pas

<sup>261</sup> Dar. 379:28,34; Nbn. 50:4; Nbn. 1047:12.

<sup>262</sup> Dar. 379:28.

<sup>263</sup> Dar. 499:1-2.

<sup>264</sup> Dar. 60:3.

<sup>265</sup> Csak írnokként szerepel a következő szövegekben: \*Bertin 2220:14; Dar. 60:11; Dar. 300:18; Dar.310:17; Dar. 334:13; Dar. 464:10'.

<sup>266</sup> Nbn. 1047:12.

<sup>267</sup> En dehors de trois textes de vente de maisons (Nbn. 1047, Nbn. 1048, TCL 12, 120) Bēl-rēmāni est connu en tant que scribe dans l'archive des Egibi: Nbn. 837. (Nbn.15.02.02, Bīt-šar-Bābili).

<sup>268</sup> TCL 12, 120:1-6.

<sup>269</sup> Nbn. 1047:6-8; Nbn. 1048:2-4.

<sup>270</sup> Nbn. 1048:4-7.

rendue qu'après la décision des juges<sup>271</sup>. Les deux parties se sont donc présentés devant le tribunal<sup>272</sup>, et ils ont demandé Zērija, l'administrateur-*šatammu* de l'Esagilla s'il existe un crédit sur cette somme d'argent<sup>273</sup>. Après que Zērija a déclaré qu'il ne connaît pas de crédit sur cet argent, Itti-Marduk-balātu a rendu l'argent dans le sac en cuir à Bēl-rēmāni en présence de deux fonctionnaires-*kizû* et de deux juges<sup>274</sup>. Finalement Bēl-rēmāni a donné le paiement-*nishu* à Itti-Marduk-balātu et il a pris en gage le palais d'Itti-Marduk-balātu pour 6 mines d'argent<sup>275</sup>. En dehors de mise en gage Itti-Marduk-balātu a payé 1,5 mines d'argent à Bēl-rēmāni sur l'ordre de Marduk-balātu-iqbi/Bēl-ahhē-iddin<sup>276</sup>. Probablement Itti-Marduk-balātu était obligé de mettre en gage son palais à Bēl-rēmāni parce qu'il ne pouvait pas lui rembourser cette somme d'argent ce que Bēl-rēmāni avait donné à Nabû-ahhē-iddina, son père. Le remboursement était obligatoire à cause de la décision des juges.

Le troisième "palais" des Egibi se trouvait également à Babylone et il faisait partie des biens immobiliers du troisième chef de la famille. Nous savons que pendant le règne de Nabonide Nabû-ahhē-iddina possédait un palais à côté du palais de Belsaccar (Bēl-šar-ušur) héritier du trône: "Un terrain (GI<sup>mes</sup>) qui est la possession commune de NP<sub>1</sub> et de sa femme <sup>f</sup>NP<sub>2</sub> qui est à côté du palais de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi et à côté de la maison de l'héritier du trône"<sup>277</sup>. Nous ne pouvons décider si ce palais était identique avec l'un des autres palais de la famille Egibi parce que le seul fait que nous savons est le fait que cette tablette était écrite à Babylone.

La famille Egibi possédait encore "un vieux palais" (É GAL-ú la-bi-ri) à Borsippa<sup>278</sup>. Le seul fait que nous connaissons de ce palais est le fait qu'il se trouvait à côté de la maison d'Iddinaja/Lamma-lammā'. Iddinaja/Lamma-lammā' n'est pas connu d'autres textes. Ce palais est mentionné dans le partage d'héritage du cinquième génération. Nous devons regrouper tous les textes concernant des maisons pour identifier ce palais dans les autres textes de la famille Egibi. A l'état actuel de la documentation nous savons que le chef du cinquième génération de la famille, Marduk-nāšir-apli avait une "maison (bâtie) en face du pont de Bosippa" (É šá ina UGU<sup>1</sup> gi-iš-šú šá bar-sip<sup>ki</sup>, É šá SAG.DU gi-iš-ri)<sup>279</sup>. En dehors de cette maison un certain nombre de textes qui décrivent des location de maison conclues à Borsippa par Marduk-nāšir-apli<sup>280</sup>. Malheureusement, le "vieux palais" n'est pas mentionné dans d'autres textes.

En résumé, nous pouvons constater que la branche babylonienne de la famille Egibi possédait au minimum deux palais (un à Babylone et un à Borsippa), ou au maximum quatre palais (trois à Babylone et un à Borsippa). La deuxième supposition est un peu moins probable parce que pendant la division d'héritage de la cinquième génération seulement deux maisons ont été nommés "grandes"<sup>281</sup>.

Également à Borsippa sous le règne de Darius deux membres de la famille Iddina-Papsukkal ont divisé un palais (É GAL), des prébendes, des esclaves et des animeaux domestiques<sup>282</sup>. A cause de l'état fragmentaire de la tablette nous ne savons plus de ce palais. Étant donné que les deux

<sup>271</sup> TCL 12, 120:11-16.

<sup>272</sup> TCL 12, 120:17.

<sup>273</sup> TCL 12, 120:18-19.

<sup>274</sup> TCL 12, 120:22-25; Nbn. 1047:8-10.

<sup>275</sup> Nbn. 1047:10-13.

<sup>276</sup> Nbn. 1048:7-11.

<sup>277</sup> Nbn. 50:1-6.

<sup>278</sup> Dar. 379:34.

<sup>279</sup> \*Bertin 2381:1; Dar. 64:1.

<sup>280</sup> Dar. 210; Dar. 247; Dar. 249; Dar. 259; Dar. 305; Dar. 428.

<sup>281</sup> Voir l'évaluation de la résidence du chef de la sixième génération au chapitre 4.1.3.

<sup>282</sup> Gordon, SCT 90.

parties qui ont divisé ce palais n'étaient pas des héritiers directs nous supposons que dans ce cas il ne s'agit pas d'une division de l'héritage paternel (*bīt abi*).

On mentionne souvent "un bâtiment des femmes" (É.MUNUS) par rapport au palais royal (É.GAL) dans la région de Nippur<sup>283</sup>. Étant donné que c'est la seule attestation concernant "un bâtiment des femmes" dans un palais (qui ont une superficie plus de 500 m<sup>2</sup>) dans les textes du premier millénaire avant J.-C., nous ne pouvons que supposer qu'en dehors des palais royaux (É.GAL) "le bâtiment des femmes" existait également dans le palais en possession privée (É GAL). Cette supposition est probable. Les textes de l'archive des Murašû mentionnent une localité nommée Baššānu<sup>284</sup> en tant que la place du palais en question où on a payé un impôt de la terre (<sup>gis</sup>BÁN A.ŠĀ<sup>mes</sup>) qui était collecté à cause d'un privilège-*uzbarra*.

L'expression "É GAL" n'était pas utilisée exclusivement par rapport au "palais". Dans une division d'héritage<sup>285</sup> provenant d'Uruk sous le règne de Nabonide on utilise cette expression probablement par rapport du bâtiment central d'un palais de 790 m<sup>2</sup> de superficie. A cause de fait qu'il s'agit ici d'une division d'héritage le document en question décrit minutieusement la répartition intérieure du palais.

Le palais était divisé entre quatre particuliers: le fils du propriétaire original (Eanna-līp-ušur), et trois frères d'une autre famille (Nabû-balātsu-iqbi, Innin-šum-ušur et Šulaja). Après l'entête on a divisée en deux cette maisons complexe. La première part de 447 m<sup>2</sup> de superficie a été donné à deux frères (Nabû-balātsu-iqbi et Šulaja). Nous savons que cette partie centrale était bâtie (*raksu*) et qu'il se situait probablement autour de la cour centrale. En face du bâtiment de Sud une espace non-bâtie s'ouvrait vers l'Est et vers l'Ouest.

La deuxième part de 343 m<sup>2</sup> de superficie était donnée à Innin-šum-ušur et à Eanna-līp-ušur (le fils du propriétaire original). Cette partie du palais était organisée autour de la cour extérieur (TÜR KĀ-a-ni), au Sud de la première part de la division. Le texte définit qu'Eanna-līp-ušur et Innin-šum-ušur peut vivre avec les autre frères dans le bâtiment de Sud du palais. De nos sources archéologiques nous savons que c'était la partie la plus valereuse de la maison puisqu'on trouve ici la pièce de réception ("*Empfangsraum*"). La deuxième part était ensuite redivisée entre les deux familles: Eanna-līp-ušur et Innin-šum-ušur ont reçu moitié-moitié la cour extérieur et le bâtiment-*asuppu*, tandis qu'ils ont reçu le bâtiment du Nord, le bâtiment de l'Est et le bâtiment de l'Ouest indépendamment. Le *bīt asuppu* se trouvait donc au Sud de la partie centrale le plus loin de cette partie.

Nous voyons ici l'exemple d'un "*zentrales Hofhaus*". Les quatre personnes ont vécu dans la partie sud de la maison (dans la salle de réceptions). Cette partie méridionale de la maison était officiellement hérité par deux personnes. Nous pouvons voir de ce fait l'importance de cette partie. Nabû-balātsu-iqbi et Šulaja ont payé en plus une compensations aux deux autres personnes et ils leurs ont donné un cadeau-*atru*.

Les deux autres personnes ont reçu un bâtiment complet (Eanna-līp-ušur) ou encore deux bâtiments en entier. Il faut d'ailleurs souligner ici que nous ne connaissons le nombre des pièces des quatre ailes. Il est possible qu'il y avait un nombre beaucoup plus grand des pièces dans le bâtiment de Sud que les autres bâtiments. Ce fait pourrait expliquer le paiement de compensation et de cadeau.

On n'a pas utilisé l'expression "la partie la plus grande/la plus valereuse" (É GAL) exclusivement par rapport des maisons. Nous la retrouvons dans la description d'un "terrain (non-

<sup>283</sup> BE 9, 28:1; BE 9, 50:4; PIHANS 79, 2:1,3,8,10; TuM 2/3, 179:1.

<sup>284</sup> RGTC 8 72: "On -> FN Nār-Piqūdu in the -> Nippur region".

<sup>285</sup> YOS 6, 114.

bâti)" (A.ŠÀ *kišubbû*) de 122,5 m<sup>2</sup> du quartier Kullaba de Babylone<sup>286</sup>. Étant donné que selon l'entête il n'y avait aucune construction sur le terrain en question, nous devons comprendre l'expression "É GAL" comme le "plus grand terrain". Ce "plus grand terrain" était limitrophe de deux côtés des rues (ruelle, voie des piétons, rue processionnelle), tandis que des deux autres côtés il était limitrophe des maisons. A ce "terrain le plus grand" attachait une parcelle plus petite (36,75 m<sup>2</sup>) nommé terrain-*ašuttu*.

Un autre document<sup>287</sup> d'Uruk, du règne de Nabuchodonosor, nous montre le partage d'héritage entre deux frères concernant un palais (É ra-bu-ú). Nous savons seulement de ce palais en question qu'il était originalement dans la possession d'un père des deux frères, et au moment de l'écriture de cette tablette le père (propriétaire) habitait encore dans ce palais. Le premier frère (l'aîné<sup>2</sup>) a hérité le palais, 7 esclaves, une autre maisons et une terre arable. Son frère (le fils cadet<sup>3</sup>) a hérité de 3 esclaves, un terrain à bâtir et une terre arable.

De la même période, également d'Uruk nous connaissons une division d'héritage fragmentaire qui comprend de magasins-*bīt šutummu* et un palais (É ra-bu-ú)<sup>288</sup>. La division était faite entre trois personnes, de la même famille. Une des personnes avait hérité "un grand magasin" (É.šū-tūm-mu ra-bu-ú), une partie d'un autre magasin et des prébendes. Dans notre documentation c'est le seul cas où un adjectifs était utilisé par rapport d'un magasin.

Les parts des deux autres personnes ne sont pas connues parce qu'elles étaient écrites sur la partie cassée de la tablette.

Une vente de maisons<sup>289</sup> écrite à la fin de l'ère séleucide à Uruk située dans le jardin du temple Irigal nous décrit des "grandes maisons" (É.ra<sup>1</sup>-bu<sup>meš</sup>) et leurs bâtiments annexes bâtis (É.ŠU<sup>II</sup>.TA e-pu-uš-tu<sub>4</sub>). Étant donné que dans les ventes de maisons on n'a pas précisé la division intérieure des maisons, nous n'avons pas d'information dans ce domaine. Par contre, nous voyons qu'on a payé une somme relativement grande (70 sicles) pour ce complexe des bâtiments.

Il nous est parvenu également de l'ère séleucide un document<sup>290</sup> qui décrit la vente d'un immobilier et d'une prébende. Dans ce cas, on vend des bâtiments annexes (*bīt qāti*) d'un palais (É GAL). A cause de l'état fragmentaire de la tablette, nous savons seulement que les bâtiments annexes ont été entourés par un mur-*amāštu* et par d'autres bâtiments annexes (É.ŠU<sup>II</sup> DÙ-uš-tu<sub>4</sub><sup>meš</sup>). Il est possible que ces autres bâtiments annexes aient également appartenu au palais en question.

L'expression (É GAL) a été utilisé dans un champ sémantique très large. En dehors de l'expression "grande maison" il a signifié également un "palais" en possession privée, le "bâtiment central" d'un palais, la "plus grande partie" d'un terrain et un "grand magasin-*šutummu*". Malgré le fait que les références de "É GAL" sont très rares, nous pouvons constater que ces attestations proviennent partout de la Babylonie et de chaque période examinée.

---

<sup>286</sup> Dillard, NB Texts:FLP 1518:7.

<sup>287</sup> VS 20, 86. / YOS 17, 348.

<sup>288</sup> AUWE 8, 89.

<sup>289</sup> Sarkisian VDI 1955 n3.

<sup>290</sup> OECT 9, 51:15.

#### 4.4.2. Les "petites maisons"

Nos sources écrites mentionnent une seule fois une "petite pièce" (É qal-la)<sup>291</sup>, qui a été interprété également par "la pièce de l'esclave"<sup>292</sup>. Le texte en question décrit la prolongation pour deux ans d'une location des pièces d'un *bīt asuppu* à l'intérieur d'une maison. Le texte précise la date de la division de la maison également. Étant donné que le loyer (5,5 sicles) de la "petite pièce" était relativement haut, il est peu probable qu'il s'agissait ici de la "pièce d'un esclave". Il est plus vraisemblable qu'on a donné en location ici une petite pièces valeureuse de la maison qui faisait partie d'un bâtiment annexe. Nous ne retrouvons ni le propriétaire ni le locataire dans d'autres textes.

Il nous faut classer dans ce groupe des textes<sup>293</sup> les attestations concernant des "petites maisons", pratiquement des "pièces" dont la superficie ne dépasse pas les 10-15 m<sup>2</sup>.

#### 4.4.3. Les "vieilles maisons"

Dans notre documentation actuelle, en dehors des "grandes maisons /palais" l'adjectif le plus souvent utilisé était celle de la "vieilles maisons". Les sources écrites ne nous renforcent pas la vérité que les maisons correctement maintenus peuvent être utilisées pendant des siècles<sup>294</sup>. Naturellement ces adjectifs sont très subjectives. En plus nous ne connaissons qu'un seul cas où nous pouvons compter le temps d'utilisation d'une maison<sup>295</sup>.

La première "vieille maison" qui est l'objet de notre étude appartenait à la famille Egibi. Il s'agit ici du "vieux palais" (É GAL-ú *la-bi-ri*) qui était mentionné dans la division d'héritage entre les membres de la cinquième génération de la famille (en 508 avant J.-C.)<sup>296</sup>. Nous savons qu'il se trouvait à Borsippa, qu'il était à côté de la maison d'un particulier et que les deux fils cadets (Nabû-ahhē-bullit et Nergal-uballit) l'ont héritée. Jusqu'à aujourd'hui plusieurs essais ont été faits pour définir la localité d'origine de la branche babylonienne de la famille Egibi. La maison où les excavations illicites ont découvert cette tablette était probablement près de la Porte du Marché, au Sud des complexes religieux (dans le quartier Šuanna ou Tintir), à la fin méridionale de la voie processionnelle la plus importante (*Aja-ibūr-šabû*)<sup>297</sup>. Le "vieux palais de Borsippa" (É GAL-ú *la-bi-ri šá ina bár-sipa*<sup>ki</sup>) qui est mentionné dans ce texte n'est pas connu d'autres textes.

Par contre, nous connaissons un document<sup>298</sup> qui décrit qu'à la fin de la période NA2 (en 626 avant J.-C.) où se trouvait la "maison des ancêtres de la famille Egibi" (*qin-ni ša É<sup>m</sup>e-gi-bi / É AD-šú*)<sup>299</sup>. Nous ne savons pas si le "vieux palais de Borsippa" peut être identifié avec la "maisons des ancêtres de la famille Egibi". Dans ce deuxième texte, cinq personnes reçoivent l'exonération des taxes auprès de leurs revenus agricoles (*in-di PÚ<sup>sc</sup>NUMUN ... ú-zak-ku-ú-ni*). Conformément à ce document la "maison des ancêtres" de quatre autres familles se trouvait dans un quartier nommé "Ahulla" en dehors de la famille Egibi (É-šú-nu ina a-hu-la-a). Finalement, il est très bien connu que le quartier Ahulla se trouvait à Borsippa<sup>300</sup>. C'est pourquoi, nous supposons que la maison

<sup>291</sup> Dar. 163.

<sup>292</sup> CAD A/2 349b, Dandamayev, Slavery p341.

<sup>293</sup> Voir les tableaux 1.5.

<sup>294</sup> Castel, Maisons I p15: "l'architecture de terre entretenue régulièrement peut être séculaire".

<sup>295</sup> Dar. 378.

<sup>296</sup> Dar. 379:34.

<sup>297</sup> Cf. Pedersen, Archives and Libraries p. 187.

<sup>298</sup> ABB 877.

<sup>299</sup> CAD A/1 74a: "PN, son of PN<sub>2</sub>, family of the PN<sub>3</sub> clan, his ancestral house is ..." et CAD Q 259b.

<sup>300</sup> Nbn. 356:7.

originale de la famille Egibi se trouvait à Borsippa. Sur la base actuelle de notre documentation, nous ne pouvons pas prouver si le "vieux palais de Borsippa" était déjà en possession des Egibi à la fin de la période NA2.

Des autres "vieilles maisons" (É.SUMUN<sup>mes</sup>) ont été mentionnées à Uruk au cours l'ère séleucide dans une division d'héritage<sup>301</sup>. Dans ces documents, deux personnes des familles différentes divisent un immobilier en ville entre eux. La première personne reçoit "une maison et son terrain à bâtir" (É u ki-šub-ba-a-a) qui s'étend dans le quartier du temple Lugalgirra sur une superficie de 100 m<sup>2</sup> (20 \* 19,8 coudées) approximativement.

L'autre personne reçoit les "vieilles maisons" situées dans le même quartier. Ces vieilles maisons étaient limitrophes avec la "maison et son terrain à bâtir" précédents. La superficie de ces "vieilles maisons" dépassait les 80 m<sup>2</sup> (20 \* 16,3 coudées). Avant la division d'héritage nous pouvons donc différencier trois types d'immobiliers: une maison bâtie et son terrain à bâtir, et les "vieilles" maisons qui étaient différentier de la maison bâtie pour une raison inconnue. Nous supposons que ces vieilles maisons étaient dans un état plus mauvais que la maison bâtie, mais étant donné qu'elles étaient habitables on ne les a pas nommées "maisons en ruine".

Une autre vieille maison est mentionnée de la période macédonienne de Babylonie. Dans ce cas, nous trouvons la "vieille maison" sur une tablette fragmentaire d'une maison privée ([É ... / <sup>im</sup>]U<sub>18</sub>.LU DA É la-bi-ri šá NP)<sup>302</sup>. Nous ne connaissons que les voisins de cette "vieille maison", elle était limitrophe de deux maisons bâtie et de deux rues.

Finalement sur un petit fragment on mentionnent une "vieille maison" qui se trouvait à côté d'un terrain à bâtir et un voie processionelle ([É ki]-l-šub<sup>1</sup>-bu-[ú] UŠ AN.TA <sup>im</sup>SI.SÁ [DA SILA] / [mu-taq] šá DINGIR ù É la-bi-iš-tu<sub>4</sub>)<sup>303</sup>. Dans ce cas, nous ne pouvons pas déterminer ni le type de document, ni sa date d'écriture et sa place d'écriture.

Selon une attestation retrouvée dans les listes lexicales: nous devons comprendre par "vieille maison", une maison dont les murs se sont écroulés<sup>304</sup>, c'est pourquoi nous devons les comparer avec les "maisons en ruine".

#### 4.4.4. Les "nouvelles maisons"

Parmi les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C., nous ne trouvons l'expressions "nouvelle maison" (É eš-šú) que dans les noms des localités. Nous connaissons par exemple une banlieue de Borsippa nommée "Nouvelle Ville" qui s'est située en face de la Porte d'Ea à l'intérieur de la ville (É.eš-šú GAB KÁ.[GAL] <sup>d</sup>BE pi-hat bár-[sipa<sup>ki</sup>])<sup>305</sup>.

#### 4.4.5. Les autres adjectifs utilisés par rapport des maisons

Dans les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. nous trouvons des "maisons abandonnées" (*bīt nadû*) aussi. Dans deux cas, ces attestations ne représentent que des mentions des "maisons abandonnées" (É na-du-u', É na-du-ú)<sup>306</sup>. Les trois autres cas<sup>307</sup> concernent une certaine

<sup>301</sup> BibMes 24, 45.

<sup>302</sup> AIUO 77, App. 2 n2:1-2.

<sup>303</sup> Durand, DCEP 515:3'-4'.

<sup>304</sup> Ai. IV iv:16 (MSL 1, 65): "é-libir-ra iz-zi-dirig-ga = É la-be-ra É.SIG<sub>4</sub> šá i-qu-up-pu".

<sup>305</sup> \*Bertin 2888:4, VS 3, 182:1,11; VS 3, 224:2.

<sup>306</sup> BE 8/1, 102:5; TCL 9, 123:6'.

quantité de dattes qui ont été déposées dans des magasin-*kalakku* à Sippar sous le règne de Nabonide. Donc dans ces trois derniers cas les attestations de l'expression "na-du-ú/u" doivent être traduit dans un sens verbal. Cette même interprétation doit être utilisée par rapport au texte d'Uruk (ŠE.GIŠ.Ì šá ina TIN.TIR<sup>ki</sup> na-du-ú)<sup>308</sup>.

Dans les textes scientifiques, nous trouvons plusieurs présages à cause desquels une maison peut devenir une "maison abandonnée"(É uš-te-ed-di, ŠUB-di). Les rédacteurs anciens ont divisé en cinq groupes ces présages. Le premier groupe décrit les circonstances de la fondation des maisons. "Si la fondation d'une maison était construite le 16<sup>ème</sup> jour du mois/pendant l'éclipse, (alors) cette maison sera abandonnée." "Si après la construction des chambranles un chat entre dans la maison/si les portessont trop larges/si la maison était construite à l'extérieur de la ville (alors) cette maison sera abandonnée"<sup>309</sup>. On a classé dans le deuxième groupe les présages concernant certaines caractéristiques de la maison. "Si l'apparence extérieure de la maison est peint aux couleurs chantantes/si le toit d'une maison est peint aux couleurs chantantes/craque/roule<sup>17</sup>/si le mur de la maison craque/si l'enduit se défait/si [...] n'est pas plein, (alors) cette maison sera abandonnée"<sup>310</sup>. Le troisième groupe énumère les voix qu'on peut entendre dans les maisons. "Si le bruit de la maisons [...] pendant [la nuit]/si le bruit de la maison se répète régulièrement/si le bruit se répète régulièrement de la porte (extérieure) vers la maison, (alors) cette maison sera abandonnée"<sup>311</sup>. Ils ont classé dans le groupe suivant les présages selon lesquels la maison deviendra abandonnée à cause de l'apparence de deux types de fungus (rouge<sup>312</sup>, verte<sup>313</sup>) dans la maison. Dans le dernier groupe nous trouvons des signes célestes. "Si on voit un éclair qui se ressemble à l'explosion d'une étoile, (alors) la maison de cet homme sera abandonnée"<sup>314</sup>. Nous voyons donc qu'un certain nombre de ces présages veulent que les constructeurs suivent un standard reconnu au cours de la construction des maisons.

D'une manière extraordinaire on a défini en tant que "maison voisine" (*bīt tēnī*) sous le règne de Cyrus un bâtiment qui a été donné en location<sup>315</sup>. Nous savons de ce bâtiment qu'il ce rattachait à une maison principale (É-šú GAL-ú), et il était limitrophe de deux autres maisons. Le propriétaire a obtenu ce bâtiment et la maison principale en tant que donation royale (NÍG.GA LUGAL). Il est curieux qu'on a payé un loyer quatre fois plus élevé que la moyenne de l'époque. Nous supposons que dans ce cas ce bâtiment faisait partie d'un palais en possession privée.

Dans les textes de la vie quotidienne les attestations de "l'autre maison"/"la maison suivante" (*bīt šanū*) décrivent toujours un bâtiment annexe ou une autre partie de la maison qui faisait l'objet du contrat en question<sup>316</sup>. Cette interprétation correspond parfaitement à l'interprétation des périodes précédentes.

En résumé, nous pouvons dire que la description des maisons privées du premier millénaire avant J.-C. était très schématique, en générale on n'utilisait que les trois états principaux de la maison. Le nombre d'adjectifs ne dépasse pas une dizaine et nous devons les examiner un par un.

---

<sup>307</sup> CT 56, 210; CT 56, 245; Nbn. 559.

<sup>308</sup> GCCI 2, 383:3.

<sup>309</sup> Šumma ālu 5:1,2,50,68,96.

<sup>310</sup> Šumma ālu 6:1,17,19,48,51,57,86.

<sup>311</sup> Šumma ālu 12:195,198,201.

<sup>312</sup> Šumma ālu 12:56,58,59-61,70.

<sup>313</sup> Šumma ālu 12:76, cf. CAD N/1 99a: "this house will soon becoma a ruin" .

<sup>314</sup> Šumma ālu 20:14.

<sup>315</sup> BIN 1, 118:1.

<sup>316</sup> BibMes 24, 25:9; OECT 9, 5:14; Dar. 379:4; VS 15, 50:11.

## 5. Typologie des maisons privées

Dans ce chapitre, on va examiner les bâtiments (maisons, magasins, ateliers) qui étaient en possession privée au premier millénaire avant J.-C. en Babylonie. La présentation de ces bâtiments a été divisée en trois parties. Dans la première partie, on va présenter des maisons entières, dans la deuxième partie, on examinera les pièces et les bâtiments des maisons, tandis que dans le dernier chapitre, on présentera les pièces/bâtiments/maisons qu'on ne peut pas encore identifier.

Dans la partie typologique du présent mémoire nous nous n'occupons que des termes techniques qui sont attestés dans les textes de la vie quotidienne. Étant donné que nous n'avons pas de preuve écrite pour prouver que les attestations des textes scientifiques ont été réellement utilisées en Babylonie du premier millénaire avant J.-C., nous ne les examinerons pas dans les chapitres qui suivent.

Dans plusieurs cas, nous devons établir des hypothèses, parce que l'expression en question a plusieurs sens qui change d'une période à une autre ou elle est utilisée dans différents sens par régions géographiques. Une étude concernant les textes néo-assyriens a été publiée récemment par K. Radner<sup>317</sup>. Dans beaucoup de cas, sa terminologie peut être utilisée par rapport à des textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C.

La méthode de présentation repose sur le fait que nous voulons présenter le plus possible de données, donc dans la majorité des cas suivants nous allons décrire et traduire un par un les textes concernés. De cette manière nos conclusions peuvent être vérifiées.

### 5.1. Maisons/bâtiments indépendants, complets

Dans ce chapitre, nous avons regroupé toutes les attestations des maisons privées et des bâtiments indépendants du premier millénaire avant J.-C.

#### 5.1.1. *bīt alpi* (É.GU<sub>4</sub>.HÁ) – enclos des bovins

Interprétations: AHW 38b, CAD A/1 372a: "cattle shed", CDA 47a.  
Attestations: VS 15, 24:5-6.

Dans la majorité des cas la *bīt alpi* signifiait l'enclos des bovins de temples (Eanna, Ebabbar etc) et du domaine royal. A l'heure actuelle, il n'y a qu'une seule attestation de *bīt alpi* où elle était en possession privée: "les enclos des bovins de *bīt* [asuppu] de NP" (É.GU<sub>4</sub>.HÁ<sup>1</sup> šá É.Γa<sup>1</sup>-[su-uppu] / šá NP). Dans ce cas unique É.GU<sub>4</sub>.HÁ se trouvait probablement à l'intérieur d'un *bīt asuppu* comme beaucoup d'autres magasins et ateliers. Nous connaissons un toponyme (URU.É.GU<sub>4</sub><sup>meš</sup>)<sup>318</sup> aussi qui contient l'expression en question.

#### 5.1.2. *bīt amurri* (É.IM.MAR.TU, É.IM.IV, É.šá.IM.IV) – bâtiment de l'Ouest

Interprétations: AHW 46a, CAD A/2 92b: "west (as one of the four cardinal points)", CDA 16a: "west wind, the West".  
Attestations: BibMes 24, 35:6,13,18; BRM 2, 36:9; BRM 2, 41:4,7,14,19; \*Bertin 449:4; \*Bertin 2772:10; Durand, TBER pl.52:AO 17648:7; Nbn. 48:3; VS 5, 80:1; VS 15, 17:2; VS 15, 24:7; VS 15,

<sup>317</sup> Radner, K, 1997: 249-293.

<sup>318</sup> RGTC 8 80.



39:37; YOS 6, 114:14; YOS 6, 209:17,25.

La majorité des attestations de *bīt amurri* sont de la période SE. Elles sont généralement mentionnées dans des longues énumérations parmi les biens vendus ou parmi les voisins.

Par contre, un texte<sup>319</sup> du règne de Nabonide décrit une maison à deux cours (tar-ba-šu KÁ-a-ni, tar-ba-šu GAL-ú). Le bâtiment de l'Ouest (É.IM.MAR.TU) est mentionné entre ces deux cours.

Un texte suivant<sup>320</sup> définit les dimensions du bâtiment de l'Ouest: "Le bâtiment de l'Ouest: 6,6 coudées de long sur 3 coudées (et) 8 doigts de large" (É.IM.MAR.TU 6 2/3 KÙŠ UŠ a-na 3 KÙŠ 8 SI SAG.KI). Ce bâtiment était donc 3,3 m de long 1,66 m de large, sa superficie est de 5,48 m<sup>2</sup>.

Dans une division d'héritage<sup>321</sup>, on a mentionné un bâtiment de l'Ouest qui appartenait à la part du fils de l'ancien propriétaire (É.IM.SI.SÁ / šá TÜR KÁ-a-ni pi-iṭ-ri a-na pi-it-ri šá a-na / IM.KUR.RA u IM.MAR.TU uš-šu-ú TÜR KÁ-a-ni / HA.LA šá NP).

Selon une location de maison<sup>322</sup> le locataire fallait "mettre un vantail en roseaux dans la porte du bâtiment de l'Ouest" (1<sup>gis</sup> IG su-uh-hu / [i]-[na] É.IM.IV {ta gaz ush} i-zaq-qap).

### 5.1.3. *asuppu* (a-su-up-pu) – bâtiment-*asuppu*

Interprétations: AHw 77a: "Vorbau, Anbau, Dachgeschoß", CAD A/2 349a: "a type of building erected of less durable materials than a house, used in outbuildings and on the top of buildigs", CDA 26b: "out-building, annexe".

Attestations: BibMes 24, 35:13,18; BibMes 24, 46:15,23; BIN 2, 135:26,30; BRM 1, 68:1; BRM 2, 41:14,19; BRM 2, 43:5; BRM 2, 52:5; CM 12, 9:7; Sarkisian FB 16 n20:3; Sarkisian FB 16 n24:6; Doty, Uruk p95ff:3,13,21; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:2,4; Gordon, SCT 92:11; Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2. i:11; OECT 9, 41:6; Dar. 25:12; Dar. 163:1; Nbn. 499:1; TuM 2/3, 30:1; VS 1, 70. ii:30; VS 3, 57:5; VS 15, 24:4,5; VS 15, 47:7,11; YOS 6, 114:15,17.

La majorité des attestations du bâtiment-*asuppu* proviennent de la période SE et de la ville d'Uruk. Nous trouvons des déterminatifs différents devant le bâtiment-*asuppu*: "É.a-su-up-pu"<sup>323</sup>, "IM.a-su-[up-pu]"<sup>324</sup> et "a-su-up-pu"<sup>325</sup>.

Le plus souvent le bâtiment-*asuppu* est mentionné sur une liste parmi les bâtiments qui ont été vendus ou divisés. Ces textes ne nous permettent pas de préciser la signification du bâtiment-*asuppu*. En tout cas, nous savons que les bâtiments/pièces de la maison sont différents du bâtiment-*asuppu*: le bâtiment de l'Ouest, le bâtiment du Sud, le bâtiment-*kuruppu*, le bâtiment-*kutallu*, la cour, la ruelle de sortie et le terrain à bâtir.

Le bâtiment-*asuppu* est mentionné une fois en tant que voisin des maisons vendues et divisées<sup>326</sup>. Une autre fois<sup>327</sup>, il est mentionné comme un bien immobilier en propriété commune

<sup>319</sup> Nbn. 48.

<sup>320</sup> Durand, TBER pl.52:AO 17648.

<sup>321</sup> YOS 6, 114.

<sup>322</sup> \*Bertin 2772.

<sup>323</sup> BibMes 24, 35; BibMes 24, 46; BRM 1, 68; BRM 2, 41; CM 12, 9; Sarkisian FB 16 n24; Doty, Uruk p95ff; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66; OECT 9, 41; Nbn. 499; TuM 2/3, 30; VS 15, 24; VS 15, 47; YOS 6, 114.

<sup>324</sup> BRM 2, 52.

<sup>325</sup> BIN2, 135; BRM 2, 43; Sarkisian FB 16 n20; Gordon, SCT92; Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2. i; Dar. 25; Dar. 163; VS 1, 70. ii VS 3, 57.

(É.a-su-up-pu šá bi-rit-šú-nu). Nous connaissons une attestation où plusieurs bâtiments-*asuppu* ont appartenu au même particulier (É.a-su-up-pu<sup>mc8</sup> šá NP)<sup>328</sup>. Dans le plus ancien texte<sup>329</sup> de notre documentation, le bâtiment-*asuppu* apparaît en tant qu'un voisin de l'Eanna (1-en a-su-up-pu / DA É.AN.NA).

Un texte<sup>330</sup> nous décrit bâtiment-*asuppu* couvert: "le toit qui est au dessus du bâtiment-*asuppu*" (rug-bu / šá ina UGU a-su-up-pu). Nous savons également que le bâtiment-*asuppu* pouvait avoir un bâtiment annexe: "l'aile-*bīt qāti* du bâtiment-*asuppu* de NP" (É.SHU<sup>II</sup> šá É.a-su-up-<pu> šá NP)<sup>331</sup>. Ces deux documents enregistrent probablement la location du même bâtiment au cours de deux années. Un autre bâtiment supplémentaire est également attesté dans notre documentation: "un petit bâtiment/une pièce qui est dans le bâtiment-*asuppu*" (É qal-la šá ina a-su-up-pu)<sup>332</sup>. Un autre cas nous apprend l'existence d'un bâtiment supérieur qui se rattache au bâtiment-*asuppu*: "NP, l'épouse de NP<sub>2</sub> vivra dans le bâtiment supérieur qui se trouve au dessus du bâtiment-*asuppu*" (i-na e-li-tu<sub>4</sub> / šá UGU a-su-up-pu NP [DAM šá] / NP<sub>2</sub> áš-bat<sup>1</sup>)<sup>333</sup>.

Il nous est parvenu une division d'héritage qui décrit l'emplacement du bâtiment-*asuppu* à l'intérieur d'un "palais privée" (de 790 m<sup>2</sup> de superficie)<sup>334</sup>. Dans ce cas le bâtiment-*asuppu* appartenait aux bâtiments (343 m<sup>2</sup> de superficie) situés autour de la cour extérieure. Étant donné qu'il apparaît sur une liste de bâtiments, nous ne pouvons pas déterminer sa place avec plus de précision. Par contre nous savons qu'il était divisé entre deux héritiers.

Le bâtiment-*asuppu* est souvent mentionné par rapport à des cours: "deux cours avec un bâtiment-*asuppu*" (2-ta TÜR<sup>mc8</sup> / a-di 1-en a-su-up-pu)<sup>335</sup>, "(une) cour et deux bâtiments-*asuppu*" (tar-ba-šu / u 2 às-su-up-pu)<sup>336</sup>, "la cour et le bâtiment-*asuppu* de NP" (TÜR u a-su-{ur}-up-pu šá NP)<sup>337</sup>, "la cour, le bâtiment-*asuppu* et le bâtiment-*kuruppu*" (tar-ba-aš É.a-su-up u É.ku-ru-<sup>1</sup>up-pu)<sup>338</sup>, "la moitié du bâtiment-*asuppu* et la moitié de la cour" (a-hi ina É.a-su-up-pu ù a-hi ina TÜR)<sup>339</sup>.

Il est probable que le mot *asuptu* (a-su-up-tu<sub>4</sub>)<sup>340</sup> est une écriture erronée et il se réfère également au bâtiment-*asuppu*<sup>341</sup>.

#### 5.1.4. *barakku* (ba-rak-ka-šú) - bâtiment-*barakku*

Interprétations: AHW 105a, CAD B 101b,291b: "outbuilding, corridor, passage", CDA 38b: "a corridor or outbuilding".

Attestations: Nbn. 48:5.

<sup>326</sup> CM 12, 9; Sarkisian FB 16 n24;

<sup>327</sup> OECT 9, 41.

<sup>328</sup> VS 15, 47.

<sup>329</sup> Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2. i.

<sup>330</sup> VS 3, 57.

<sup>331</sup> BRM 1, 68; TuM 2/3, 30.

<sup>332</sup> Dar. 163.

<sup>333</sup> Dar. 25.

<sup>334</sup> YOS 6, 114.

<sup>335</sup> Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2. i.

<sup>336</sup> VS 1, 70, ii.

<sup>337</sup> BRM 2, 43.

<sup>338</sup> BibMes 24, 46.

<sup>339</sup> YOS 6, 114.

<sup>340</sup> VS 5, 103.

<sup>341</sup> CAD A/2 349b: "Possibly an error for *a-su-up-pu* or *a-su-pa-tum*".

Le bâtiment-*barakku* est un *hapax* parmi les textes du premier millénaire avant J.-C. Il n'est mentionné que dans un contrat de location de maison: "le bâtiment de Sud et son *barakku*" (É.IM.U<sub>18</sub>.LU u ba-rak-ka-šú). Sur la base des attestations des périodes précédentes (É.BAR.RA) les dictionnaires le traduisent en tant qu'un "bâtiment extérieur"<sup>342</sup>.

Cette attestation était également interprétée<sup>343</sup> par "(un bâtiment en avancée) sur le bâtiment du Nord, et sur toute sa longueur(?)" en lisant "É.IM.U<sub>18</sub>.LU u ma-rak-ka-šú", et en utilisant le mot *māra* dans le texte. Dans les textes du premier millénaire avant J.-C., le dédoublement des consonnes ont souvent marqué une voyelle longue. Dans ce cas une lecture de *māra* sur la base de "ma-rak-ka-šú" est basée sur une écriture fautive.

### 5.1.5. *e-lītu* (e-li-tu<sub>4</sub>) – bâtiment supérieur

Interprétations: AHW 202a: "Obergemach", CAD E 98a: "penthouse", CDA 70a: "upper room, structure".  
Attestations: ADFU 3, 1:2,4,9; \*Bertin 2555; Dar. 25:11; VS 15, 36:3,9; VS 15, 48:2,7.

Nous avons à notre disposition des attestations écrites concernant un étage qui était habité. Les sources se partagent entre les documents de la vie quotidienne et les textes scientifiques.

Un contrat de location nous décrit qu'après la location l'épouse de propriétaire habitera dans un bâtiment supérieur sur l'étage. A cause de l'importance de ce texte, nous présentons ici sa traduction intégrale: "La maison<sup>1</sup> d'Arad-Bēl/Rēmūt qui a été donnée en location pour 20 sicles d'argent de loyer annuel à Nergal-ina-tēši-ēṭir/Nanija. Il versera la moitié du loyer au début de l'année et le reste du loyer au milieu de l'année. Il réparera les murs, et il refera (la couche d'argile) du toit. Aux mois de Nisannu, Du'ūzu et Kislīmu, il versera le paiement supplémentaire. A partir du premier jour du mois Šabaṭu la maison est à sa disposition. Celui qui changera (les arrangements de ce contrat) devra payer 20 sicles d'argent. <sup>f</sup>Tatā, l'épouse d'Arad-Bēl habitera dans le bâtiment supérieur qui se trouve au dessus du bâtiment-*asuppu*. Ils ont pris (chacun) un exemplaire (de ce contrat).

(Tablette écrite le) 2 du mois Addaru de premier an de Darius, le roi de Babylone, [roi des pays]. <sup>f</sup>Tatā, l'épouse d'Arad-[Bēl] a reçu la moitié du loyer annuel [des mains de] Nergal-ina-tēši-ēṭir. "

<sup>f</sup>Tatā a donc cessé sa maison à Nergal-ina-tēši-ēṭir pour un loyer annuel de 20 sicles d'argent. Ce loyer est 3-4 fois plus cher qu'un loyer moyen de l'époque. Un mois après la cession de la maison nous la trouvons habiter dans le "bâtiment supérieur" de sa maison. Nous ne connaissons pas les raisons de cette décision parce que le nom de <sup>f</sup>Tatā n'apparaît pas encore une fois dans notre documentation. Nous ne pouvons que supposer qu'Arad-Bēl de texte \*Bertin 1935 (de l'an 2 de Darius, de la ville de Sippar) et Arad-Bēl de notre texte sont identiques. Cette supposition permet de dire que la tablette précédente provient de Sippar.

Nous connaissons trois textes<sup>344</sup> qui comportent les phrases suivantes: "bâtiment supérieur qui est au dessus du bâtiment-*bīt qāti*" (e-le-ni-tu<sub>4</sub> šá ina UGU-hi / É.SHU<sup>II</sup>) et "Bâtiment-*bīt qāti* supérieur qui est au dessus du bâtiment-*bīt qāti*" (É.SHU<sup>II</sup> e-le-ni-tu<sub>4</sub> šá e-le-nu É.SHU<sup>II</sup>). Ces textes décrivent donc des bâtiments-*bīt qāti* qui se trouvaient l'un au dessus de l'autre.

<sup>342</sup> CAD B 101b: "In the lex. passage and in the refs. to a private dwelling, barakku seems to denote an outbuilding".

<sup>343</sup> Joannès 1986:166.

<sup>344</sup> ADFU 3, 1; VS 15, 36; VS 15, 48.

Dans une lettre<sup>345</sup> nous trouvons une mention importante qui décrit le renforcement du toit: "Je poserai deux lits de briques sur (le toit de) la maison, (et) j'y ajouterai un toit-*gisallu*" (ši-na na<sup>1</sup>-da-bak-ku / ina UGU É a-nam-da / u gi-sal-lu-ú / a-nam-da). Il est probable que ce renforcement ait été exécuté pour le renforcement d'un bâtiment supérieur.

Finalement, nous trouvons un bâtiment supérieur au dessus d'un bâtiment de l'Est: "le bâtiment de l'Est et le grenier/pièce supérieure qui est au dessus" (É.IM.KUR.RA ù e-li-tu<sub>4</sub> / šá ina UGU-hi-šú)<sup>346</sup>.

Les textes scientifiques montrent des exemples sur la base desquels nous pouvons supposer qu'il y avait des bâtiments habitables sur les toits. Ces textes mentionnent l'orientation de la porte qui s'ouvre sur le toit ([DIŠ KÁ] rug-bi ana IM.x.x)<sup>347</sup>, la construction d'un sanctuaire sur le toit (DIŠ ina ÛR É BI MIN (=BÁRA e-pu-uš))<sup>348</sup> et un mur sur le toit (DIŠ ina É LÚ ina IZ.ZI ru-ug-bi)<sup>349</sup>.

### 5.1.6. *bīt huššu* (É.hu-uš-šu) – bâtiment-huššu

Interprétations: AHW 361a: "ein Art Rorhütte", CAD H 260a: "reed hut, reed fence (of a particular type of construction)", CDA 122b: "a kind of reed hut".

Attestations: Stolper, Gs. Calmeyer n1:1,5; BRM 1, 22:2; CM 3, 311:5; CM 3, 326:13; CT 44, 76:8; Roth JAOS 111 33:9; Walker JCS 30 238:7; Strassmaier ZA 3 n16:1; \*Bertin 2709:1,15; \*Bertin 2748:1; \*Bertin 2772:7; Durand, TBER pl.88:AO 26768:1'; Smith, BHT pl.15/17:16; PIHANS 86:BM 42396:1,6; Camb. 423:1; Dar. 367:1; Dar. 379:8; Nbn. 499:18; Nbn. 845:5; VS 5, 117:6;

Les dictionnaires traduisent *bīt huššu-t* en tant que "hutte en roseaux" en suivant son étymologie. Nous trouvons encore ce mot dans des toponymes<sup>350</sup>, et dans l'onomastique<sup>351</sup> aussi. Ce mot apparaît sur des listes lexicales également: "un clôture<sup>?</sup> (en roseaux) faible/étroite/tardive = *kikkišu* = *huššu*" (GI.SIG = ki-ik-ki-šú = hu-uš-šu)<sup>352</sup>, "bâtiment<sup>?</sup>-*huššu* en roseaux" GI.<sup>1</sup>SAG<sup>1</sup>.LUGAL = zer-ru = hu-uš-šu šá GI<sup>meš</sup> / = li-mi-tu<sub>4</sub>)<sup>353</sup>. Sur la base de ses synonymes *bīt huššu* doit être imaginé en tant que "clôture en roseaux". Ce fait est renforcé par les synonymes *limītu* (= clôture) et GI.SIG (= clôture). Plusieurs attestations de ces synonymes permettent de mieux comprendre leurs significations "la clôture et la maison qui se trouve à l'intérieur (de la clôture)" (É li-mi-tu<sub>4</sub> ù É šá ina ŠÀ-bi)<sup>354</sup>, "si la terre arable est entourée par une clôture" (DIŠ A.ŠÀ GI.SIG la-wi)<sup>355</sup>. Le troisième synonyme (*zerru*) n'est attesté que dans des listes lexicales, donc les dictionnaires le traduisent en tant que "clôture en roseaux"<sup>356</sup>. Selon ces attestations, la matière de *zerru* est déterminée en tant que roseau conformément à ses synonymes *huššu* (hu-uš-šu šá GI<sup>meš</sup>) et GI.SIG. Dans notre documentation, les attestations de *huššu* sont écrites avec ou sans le déterminatif "É". Dans une des chroniques babyloniennes *huššu* apparaît en étant fait de "roseaux" (hu-uš-šu šá GI). Par contre l'expression "GI<sup>meš</sup>" ne remplace jamais le mot *huššu*.

<sup>345</sup> CT 22, 217.

<sup>346</sup> \*Bertin 2555.

<sup>347</sup> Šumma ālu 5:80-88, Šumma ālu 13:36.

<sup>348</sup> Šumma ālu 10:9'.

<sup>349</sup> Šumma ālu 20:7.

<sup>350</sup> RGTC 8 169-177.

<sup>351</sup> GCCI 2, 195:10, Durand, TBER pl.38:AO 17605:8,12,18,29.

<sup>352</sup> Hg to Hh VIII-IX:34. (MSL 7, 69); Langdon RA 13. RM 122:31.

<sup>353</sup> Hg to Hh VIII-IX:18d-e. (MSL 7, 68).

<sup>354</sup> TCL 13, 224:7.

<sup>355</sup> Langdon RA 13 28, RM 122:29.

<sup>356</sup> AHW 1520b: "Rohrzaun".

Malgré le fait que les trois synonymes de *huššu* (*kikkišu*, *limitu*, *zerru*) signifient sûrement une clôture en roseaux, il nous faut examiner chaque attestation de *huššu* pour décider si dans le cas donné *huššu* signifie une clôture en roseaux ou un bâtiment.

Dans les textes babyloniens *bīt huššu* apparaît dans sept contrats de (re)construction de maisons (a-na e-piš-an-nu-tu šá hu-uš-šu, hu-uš-šu TIL-<sup>1</sup>ti<sup>1</sup> / i-haš-ša-aš, a-na e-peš-šú šá hu-uš-šu id-di-nu, a-na e-pi-šá-nu-tu a-na ha-ša-šu hu-uš-šu, É.hu-uš-šu ip-pu-uš-u', hu-uš-<sup>1</sup>šu TIL-ti<sup>1</sup> ba-nu-ú i-ih-ha-aš, hu-uš-šu / [pit-nu ina] <sup>1</sup>ŠÁ<sup>1</sup> É [x]-<sup>1</sup>x<sup>1</sup>-šú i-ha-<sup>1</sup>aš-ša<sup>1</sup>, [hu]-<sup>1</sup>uš<sup>1</sup>-[šu TIL-ti<sup>1</sup>] / pit-nu i-ha-aš, hu-uš-šu pi-it-nu bab-<sup>1</sup>ba<sup>1</sup>-nu-ú ina ŠÁ-bi / i-ha-aš-ša-aš, [hu-uš]-<sup>1</sup>šu<sup>1</sup> ... i-ih-šu-šu). Les formules de construction des *bīt huššu* utilisent les verbes *hašāšu* et *epēšu*. Dans la majorité des cas, on a également précisé que la *bīt huššu* doit être ferme (pit-nu, TIL-ti), bâtie et de bonne qualité (ba-nu-ú, bab-ba-nu-ú).

Dans le premier texte<sup>357</sup>, on a donné pour (re)construction d'une *bīt huššu* (de 61,25 m<sup>2</sup> de superficie) en ruine qui est à démolir et à rebâtir ([5] GI<sup>meš</sup> É.hu-uš-šu ab-ta šá na-qa-ri / ù e-pe-šú). C'est le plus grand *bīt huššu* que nous connaissons actuellement. Il était limitrophe de trois maisons. Il était la propriété de service (É<sup>gis</sup>BÁN) d'un particulier(propriétaire) qui l'a donné pour (re)construction à un autre particulier(locataire). Le locataire a dû entreprendre les opérations suivants: à toutes les 1/2 coudées il(locataire) installera une natte (de roseaux) (a-na 1/2 KÜŠ rik<sup>1</sup>-su i-rak-kas), à toutes les 5/6 coudées il mettra des planches-*dappu* (verticalement) (a-na 5/6<sup>1</sup> KÜŠ da-ap-pu i-mah-haš), il construira un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu* sur<sup>1</sup> (ce toit) (rug-bu / ù ap-pa-ta ina ŠÁ-bi ip-pu-uš), il mettra des vantaux de nattes de roseaux dans les portes (<sup>gis</sup>IG<sup>meš</sup> / su-uh-ha-nu ina KÁ<sup>meš</sup> i-zaq-qap), et finalement il mettra (un enduit) d'argile devant et derrière (les murs) (IM pa-ni <sup>1</sup>u<sup>1</sup> / ku-tal-la É i-šak-kan).

Cette *bīt huššu* possédait donc des murs renforcés par des nattes de roseaux et des plantes en bois. On a mis un enduit d'argile sur les murs des deux côtés. Elle était couverte par un toit-*rugbu*, et une galerie-*appātu* était construite sur le toit. Dans les portes, on a placé des portes en bois et des nattes en roseaux. Le bâtiment possédait donc toutes les attributs d'une maison bâtie: il était fermé et couvert. Le locataire paiera 1 sicle d'argent (avec des roseaux) en tant que loyer annuel (ina MU.AN.NA it-ti / qa-[né<sup>3</sup>]-<sup>1</sup>e<sup>2</sup> 1 GÍN KÜ.BABBAR i-di qaq-qar i-nam-din).

Le deuxième texte<sup>358</sup> décrit la (re)construction d'une "maison en ruine à démolir et à rebâtir" (É ab-ta šá na-pa-šu u e-pe-šú). Le texte précise la superficie de cette maison en ruine (49 m<sup>2</sup>). De nouveau nous supposons que la *bīt huššu* en question a été bâtie à la place de la superficie totale de la maison en ruine. Le contrat était valable pour 14 années. Les locataires (le mari et sa femme) ont dûs exécuter les travaux suivants: construire une *huššu* (É.hu-uš-šu ip-pu-uš-u'), installer à toutes les 1/2 coudées une natte (de roseaux) (a-na 1/2 KÜŠ rik-su i-rak-ka-su-u'), mettre à toutes les 5/6 coudées des planches-*dappu* (verticalement) (a-na 5/6 KÜŠ da-ap-pa i-mah-haš-u'), placer des poutres sur la poste-*manzāzu* (<sup>gis</sup>ÜR ina UGU-hi man-za-za x x i-šá-az-za-zu-u'), placer des vantaux en bois et en roseaux dans les portes (<sup>gis</sup>IG<sup>meš</sup> sú-uh-ha-nu / ina KÁ<sup>meš</sup> i-zaq-qáp-u'), construire le toit-*rugbu* et une galerie-*appātu* sur<sup>1</sup> (le toit) (rug-bu u ap-pa-tu<sub>4</sub> ina ŠÁ-bi ip-pu-uš-šú-u'), mettre de l'enduit d'argile sur les deux côtés (des murs) (IM IGI u ku-tal-la i-šak-kan-u'). Le loyer de cette maison reconstruite est de 5 sicles d'argent par an (ina MU.AN.NA 5 GÍN KÜ.BABBAR i-di qaq-qar).

A cause de l'état fragmentaire du début de la troisième tablette, nous ne pouvons pas déterminer le type de propriété en question et sa superficie. Deux bâtiments et une ruelle sont décrits en tant que voisins de la propriété en question. Par contre, nous connaissons les deux particuliers qui ont conclu le contrat de (re)construction (a-na / [e-piš]-<sup>1</sup>an-nu<sup>1</sup>-tu). Le contrat est

<sup>357</sup> Stolper, Gs. Calmeyer n1.

<sup>358</sup> Walker JCS 30 238.

valable pour 7 années. Pendant cette période le locataire doit exécuter les tâches suivantes: bâtir une *huššu* solide (hu-uš-<sup>1</sup>šū TIL-ti<sup>1</sup> ba-nu-ú i-ih-ha-aš), placer des poutres solides et mettre 24 [...] (<sup>giš</sup>UR<sup>meš</sup> pit-nu-<sup>1</sup>tu<sup>1</sup> [i]-na-al-la-nu / à 24 šá-<sup>1</sup>x<sup>1</sup>-nu pit-nu-<sup>1</sup>tu i<sup>1</sup>-šab-bat), mettre de l'enduit d'argile [sur les murs] ([É] IM [i]-<sup>1</sup>šak<sup>1</sup>-kan-šú), placer des vantaux en bois et [en roseaux] dans les portes (<sup>giš</sup>IG<sup>meš</sup> [su-uh-ha-nu] / ina KÁ<sup>meš</sup> <sup>1</sup>i<sup>1</sup>-zaq<sup>1</sup>-<sup>1</sup>qap<sup>1</sup>), et construire une galerie-appātu sur<sup>1</sup> (le toit) ([ap-pa-tu<sup>2</sup>] / ina UGU ip-pu!-uš). Le loyer n'est pas définit dans la partie du contrat qui nous est parvenue.

Le début du quatrième contrat<sup>359</sup> est également cassé, donc nous ne connaissons pas le type de propriété qui fait l'objet du contrat. Après la définition des parties contractants, nous trouvons la description de location: "location pour 3 années par un loyer annuel de 12 sicles d'argent" (a-di 3-ta MU.AN.NA<sup>meš</sup> / [a-na] <sup>1</sup>MU<sup>1</sup>.AN.NA 12 GÍN KÛ.BABBAR šá gi-ná i-di É). Ensuite, on énumère les tâches du locataire: "bâtir une *huššu* solide à l'intérieur de [...]" (hu-uš-šū / [pit-nu ina] <sup>1</sup>ŠÀ<sup>1</sup> É [x]-<sup>1</sup>x<sup>1</sup>-šú i-ha-<sup>1</sup>aš-ša<sup>1</sup>), "entreprendre les réparations des [murs] et refaire (la couche d'argile) du toit" (bat-qa šá É / [a-sur-ru i-šab]-at ú-ri i-šá-an-ni), "placer une natte de roseaux dans la porte du bâtiment de l'Ouest" (1 <sup>giš</sup>IG su-uh-hu / [i]-<sup>1</sup>na<sup>1</sup> É.IM.IV {ta gaz ush} i-zaq-qap).

Le cinquième contrat<sup>360</sup> fragmentaire a été conclu pour 10 années. Nous retrouvons ici sur ce petit fragment certains devoirs du locataire concernant la (re)construction: "bâtir une *huššu* solide et fort" ([hu]-uš<sup>1</sup>-[šū TIL-ti] / pit-nu i-ha-aš), "placer des poutres solides sur<sup>1</sup> (le bâtiment)" (<sup>giš</sup>UR pit-nu-tu / [ina] ŠÀ-bi i-šab-bat), "mettre des vantaux en bois et en roseaux dans les portes" (<sup>giš</sup>IG su-uh-[hu] / [šá] KÁ<sup>meš</sup> i-<sup>1</sup>zaq-qap<sup>1</sup>). Le loyer de ce bâtiment/maison est de 1 sicle d'argent et il est possible qu'il faut reconstruire dans la partie cassée le devoir du transport des roseaux.

Le sixième contrat de (re)construction<sup>361</sup> concernant une *huššu* a été écrit à Sippar. Selon ce contrat, deux particuliers (NP<sub>2</sub>, NP<sub>3</sub>) ont construit une *huššu* sur leur ruelle de sortie pour une troisième personne (NP<sub>1</sub>): [hu-uš]-<sup>1</sup>šū<sup>1</sup> {x} šá NP<sub>1</sub> ina mu-še-e šá NP<sub>2</sub> u NP<sub>3</sub> i-ih-šū-šū. Dans ce cas, la *huššu* peut être interprétée un tant qu'une clôture et en tant qu'un bâtiment. La plus importante information de ce texte est le fait que la *huššu* était bâtie devant la maison de NP<sub>2</sub> et NP<sub>3</sub> sur leur ruelle de sortie. Dans ce cas, nous devons probablement imaginer la *huššu* en tant qu'une construction très petite en superficie.

Le dernier contrat de (re)construction concerne un terrain qui est limitrophe d'une rue principale (É.<sup>1</sup>tar<sup>1</sup>-pa-šū-ú šá i-na SILA rap-šú)<sup>362</sup>. Le locataire a reçu ce terrain (de 73,5 m<sup>2</sup>) pour 4 années (a-di 4-ta MU.AN.NA). Il a dû y construire les éléments suivants: "bâtir une *huššu* solide et forte" (hu-uš-šū pi-it-nu bab-<sup>1</sup>ba<sup>1</sup>-nu-ú ina ŠÀ-bi / i-ha-aš-ša-aš), "installer à toutes les 1/2 coudées une natte (de roseaux)" (a-na 1/2 KÛŠ ri-ik-su / i-ra-ak<sup>1</sup>-su), "mettre à toutes les 5/6 coudées des planches-*dappu* (verticalement)" (a-na 5/6 KÛŠ da-ab-ba i-mah-ha-aš), "mettre un enduit d'argile sur la face et le revers (des murs)" (<i>-na IM pa-na <sup>1</sup>ku-tal-la / [i-šá]-ak-ka-na), "comblera [avec de la terre] jusqu'à l'hauteur des planches" (a-ki-i da-ab-ba / [IM] ú-ma-al-la), "creuser un puits sur (ce terrain)" (PÚ<sup>meš</sup> ina ŠÀ-bi / i-he-ri), "poser des poutres solides" (<sup>giš</sup>UR<sup>meš</sup> [pi]-it-nu / ina ŠÀ-bi i-šab-bat), "couvrir toutes les portes avec des vantaux en bois et en roseaux" (KÁ<sup>meš</sup> gab-bi / ina <sup>giš</sup>IG<sup>meš</sup> sú-uh-hu<sup>meš</sup> ú-kát-tam), "mettre chaque année un (enduit) d'argile (sur les murs)" ([i-na MU].AN.NA 1-en IM i-šak-ka-na), "[utiliser ...] du roseau pulvérisé" ([x-x-x] ha-šal <sup>gi</sup>il-tu<sup>4</sup>). En dehors de la rue principale, ce terrain était limitrophe de deux maisons privées également.

En dehors des contrats de (re)constructions, il nous est parvenu sept autres attestations de *huššu* dans des contrats de location de maisons.

<sup>359</sup> \*Bertin 2772.

<sup>360</sup> Durand, TBER pl.88:AO 26768.

<sup>361</sup> PIHANS 86:BM 42396.

<sup>362</sup> VS 5, 117.

Nous connaissons deux contrat de locations provenant de Babylone qui mentionnent une *huṣṣu* située dans le jardin sacré de Bēl (ša ina A.ŠÀ<sup>giš</sup>KIRI<sub>6</sub> hal-lat ša<sup>d</sup>EN)<sup>363</sup>. Le propriétaire et le locataire de ces deux textes sont identiques. Le premier texte<sup>364</sup> (an [3] de Cyrus) énumère une maison qui a été donnée en location (ʿa<sup>1</sup>-na [i-di É]) par un particulier de statut libre pour un particulier de statut serviteur/esclave. Parmi les devoirs de locataire, nous trouvons les tâches suivantes: "construire une *huṣṣu* solide" (hu-uṣ-ṣu TIL-ʿti<sup>1</sup> / i-haṣ-ša-aṣ), "mettre des poutres solides dans (la maison en question/*huṣṣu*)" (<sup>giš</sup>UR pit-nu-tu ina ŠÀ-bi / i-ṣab-bat), "placer dans toutes les portes des vantaux en bois et de nattes de roseaux" (<sup>giš</sup>IG ʿsu<sup>1</sup>-uh-ha-nu / ina KÁ<sup>meš</sup> gab-bi i-zaq-qáp), "mettre un enduit-*sīru* sur les murs". Selon l'état actuel du texte, on ne peut pas définir si ces opérations ont dûs être faites sur la maison (de ligne 1) ou sur la *huṣṣu* (de ligne 5). Le locataire paiera "8 sicles d'argent en tant que loyer de la maison en question" (8 GÍN KÙ.BABBAR a-di / [x MU.MESH] i-di É i-nam-din). Le premier contrat a été conclu pour 13 ans.

Le deuxième texte (an 2 de Cambyse) de cet ensemble de textes<sup>365</sup> nous présente une maison qui a été donnée pour (re)construction (a-na e-piš-šá-nu-tu) par le même particulier. Le locataire (le même un serviteur/esclave) "doit bâtir une *huṣṣu*" (a-na e-peš-šú / šá hu-uṣ-ṣu) "à côté de la maison construite de briques" (É SIG<sub>4</sub>.HÁ / a-ki-i ÚS.SA.DU ip-pu-uš-ma). Pour ce travail le locataire peut vivre dans la *huṣṣu* pendant 20 années (a-di 20 MU.AN.NA<sup>meš</sup> ina ŠÀ-bi áš-bi).

Nous pouvons donc rétablir les événements de la façon suivante: un propriétaire a donné en location sa maison située probablement à Babylone pour un esclave/serviteur à condition que le locataire bâtira une *huṣṣu* sur ce terrain. Étant donné que le montant du loyer correspond à la moyenne des loyers de l'époque, nous pouvons supposer que le bâtiment en question était encore une maison bâtie. 7 ans plus tard - avant l'échéance du premier contrat - les parties ont refait leur arrangement. Les circonstances de la modification du conctrat original ne sont pas connues.

Dans le troisième cas<sup>366</sup>, un locataire doit bâtir une *huṣṣu* sur le terrain du dieux Bēl (ina GI<sup>meš</sup> NÍG.GA<sup>d</sup>EN), à l'intérieur d'un entrepôt-*kalakku* (a-na e-pi-šá-nu-tu a-na ha-ša-ṣu hu-uṣ-ṣu). Ce terrain était limitrophe de trois côtés des maisons. La *huṣṣu* a été bâtie dans le entrepôt-*kalakku* de Bēl, à côté d'un "coeur du terrain" (GI<sup>meš</sup> ŠÀ-bi GI<sup>meš</sup>), à côté d'une brasserie (É<sup>lu</sup>LUNGA<sup>meš</sup>) et trois autres propriétés de Bēl (3 GI<sup>meš</sup> šá É NÍG.GA<sup>d</sup>EN). Le texte ne précise pas la superficie de *huṣṣu*, mais nous supposons que dans ce cas la *huṣṣu* a été construite sur la superficie totale (24 m<sup>2</sup>) du terrain (qaq-qa-ru de la lingne 1). Le locataire a reçu cette *huṣṣu* pour 6 années (6-ta MU.AN.NA.MESH a-na NP<sub>1</sub> u / NP<sub>2</sub> DUMU-šú / id-din). La particularité du contrat est le fait qu'on a précisé le paiement des roseaux à côté du loyer d'un sicle d'argent (KI GI 1 GÍN KÙ.BABBAR i-di qaq-qa-ru).

Dans le troisième contrat de location<sup>367</sup>, on a mentionné une *bīt huṣṣu* (É.hu-uṣ-ṣu) qui a été donné en location par son propriétaire pour 3 *qa* de l'orge par jour. Nous avons trouvé un loyer en nature (2-4 *qa* par jours) exclusivement dans le cas des locations des entrepôts-*bīt kāri*. "Il n'y aura pas de loyer (sur cette *bīt huṣṣu*) jusqu'à l'interruption du versement de l'orge" (baṭ-lu šá ŠE.BAR i-di É NP<sub>2</sub>(locataire) / ul i-šak-kan). La même formule apparait sur un fragment<sup>368</sup> provenant de Babylone ([ba]-aṭ-la šá a-ka-lu ul i-šak-kan-na). Nous savons que cette *bīt huṣṣu* était limitrophe d'une maison d'un particulier et de la résidence (É.ra-mat-tu<sub>4</sub>) du chef de la sixième génération de la famille Egibi.

<sup>363</sup> CM 3, 311; CM 3, 326.

<sup>364</sup> CM 3, 311.

<sup>365</sup> CM 3, 326.

<sup>366</sup> CT 44, 76.

<sup>367</sup> Strassmaier ZA 3 n16.

<sup>368</sup> VS 5, 134:4'.

Dans le quatrième contrat de location, la *huššu* est mentionnée en tant qu'un "bâtiment-*huššu* en roseaux" (É <sup>gi</sup>hu-uš-šu)<sup>369</sup>. Cette *bīt huššu* se trouvait probablement à Babylone à côté de deux maisons privées. Son propriétaire était une dame de la famille Egibi qui a loué cette *bīt huššu* pour 13 sicles d'argent à une autre dame. C'est le seul cas dans notre documentation concernant les maisons où deux femmes ont directement conclu un contrat concernant un immobilier entre elles. Dans le contrat, on a défini que la *bīt huššu* doit être régulièrement maintenue: "elle(la locataire) refera (la couche d'argile) du toit (et) elle procédera aux réparations des murs" (ur-ru / ta-šá-an-nu bat-qa a-su-ru ta-šab-bat). Dans ce cas, nous pouvons être sûrs que *bīt huššu* a désigné un bâtiment ou une maison. Le loyer a été payé deux fois par an, à ce qu'on a ajouté le versement du paiement-*nuptu*. Une autre particularité du contrat est qu'il a été conclu pour une durée illimitée (a-di-i ṭup-pi <ana> [ṭup]-pi).

Dans le cinquième contrat de location, on décrit la construction d'une *huššu* à Hursagkalamma<sup>370</sup>. Selon le contrat, le chef de la cinquième génération de la famille Egibi a donné une maison en location pour un particulier. Le contrat de location était conclu pour 3 années, le loyer annuel était 12 sicles d'argent (a-di 3-ta MU.AN.NA<sup>meš</sup> / [a-na] <sup>1</sup>MU<sup>1</sup>.AN.NA 12 GÍN KŪ.BABBAR šá gi-né i-di É). La particularité de cette location est le fait que le locataire a dû bâtir une *huššu* (hu-uš-šu / [x x x] <sup>1</sup>x<sup>1</sup> É [x x]-šú i-ha-<sup>1</sup>aš<sup>1</sup>-ša<sup>1</sup>) en dehors des réparations normales du toit et des murs. On a conclu également que le locataire recevra un vantail en roseaux et un chambranle en bois (1 <sup>giš</sup>IG su-uh-hu 1 <sup>giš</sup>su-ku-ú / NP<sub>1</sub>(propriétaire) a-na NP<sub>2</sub>(locataire) pa-qi-id) ce qu'il construira dans le bâtiment de l'Ouest (1 <sup>giš</sup>IG su-uh-hu / [i]-<sup>1</sup>na<sup>1</sup> É.IM.IV {ta gaz ush} i-zaq-qap). A la fin du contrat, on a déterminé que la donation des roseaux est en dehors du loyer au propriétaire (GI<sup>meš</sup> NP<sub>2</sub>(locataire) e-lat a-na / [x x it]-ta-din).

Le sixième contrat de location<sup>371</sup> mentionne une *huššu* par rapport à la location d'un entrepôt-*bīt kāri*. Dans le contrat, on a défini qu'à partir du jour qui suit l'écriture du contrat le "magasin-*bīt kāri* et la *huššu* qui s'y rattache" (hu-uš-šu šá it-ti / É.ka-a-ri ṭe-pu-ú) seront donnés au locataire. Ce contrat définit un rapport plus proche entre le magasin-*bīt kāri* et *bīt huššu*. Les deux bâtiments étaient bâtis l'un à côté de l'autre.

Le septième contrat mentionnant une *bīt huššu* a été conclu avec un des esclaves de la famille Egibi à Babylone<sup>372</sup>. Dans ce contrat, on définit exactement la place de la *huššu* par rapport aux bâtiments: "NP<sub>2</sub>(le locataire) construira la *bīt huššu* en face de l'entrée, sur la ruelle de sortie, et il y mettra un enduit" (É.hu-uš-šu / šá pa-na-at KÁ a-di-i <sup>1</sup>mu-uš-šu<sup>1</sup> NP<sub>2</sub> / ip-pu-uš u IM.HÁ i-šak-kan). Nous avons donc un deuxième texte qui définit la place du *bīt huššu* sur la ruelle de sortie des voisins. Étant donnée que la superficie de la ruelle de sortie est probablement très petite la *bīt huššu* peut être interprétée de nouveau en tant qu'une clôture. Le loyer de la maison n'est pas grand parce qu'on y a ajouté la valeur de la construction d'une *bīt huššu* (ku-um / e-pe-šú šá É.<hu-uš-šu>).

Dans deux cas, nous trouvons des *huššu* parmi les ventes de maisons. Dans le premier cas<sup>373</sup>, le chef de la quatrième génération de la famille Egibi a vendu une "maison en ruine et une *huššu*" (É ab-ta ù hu-uš-šu) situées dans le quartier Tē de Babylone. La superficie totale de ces deux constructions était de 73,5 m<sup>2</sup>. Elles étaient limitrophes de deux maisons, d'une ruelle et d'une voie processionnelle de Nergal (SILA rap-šú mu-ta-qu / <sup>d</sup>U+GUR šá ha-de-e). Le prix de la "maison en ruine et la *huššu*" (100 sicles d'argent) et la valeur du cadeau-*atru* (4 sicles d'argent) montrent que les Egibi ont acheté ici une construction d'une valeur qui est 2-3 fois plus cher que le prix normal

<sup>369</sup> \*Bertin 2748.

<sup>370</sup> \*Bertin 2772.

<sup>371</sup> Nbn. 499.

<sup>372</sup> Nbn. 845.

<sup>373</sup> Camb. 423.



d'une maison bâtie de la même période. A cause de l'état fragmentaire de la tablette, nous ne savons pas si ce prix élevé était dû à la "maison en ruine" ou à la *huššu*. A cause de la différenciation des deux types de bâtiments dans le même texte, nous pouvons dire que la *huššu* n'était sûrement pas une maison en ruine.

Le deuxième contrat de vente concerne exclusivement une seule *huššu* située dans le quartier de la Porte d'Adad à Borsippa<sup>374</sup>. La superficie de la *huššu* en question était de 42,9 m<sup>2</sup>. Son prix était dans ce cas aussi très élevé: 105 sicles d'argent (cadeau-*atru*: 3 sicles d'argent et un vêtement). Pareillement donc à l'exemple précédent la valeur de *huššu* a dépassé fortement le prix des maisons bâties de l'époque. A cause de cette valeur considérable, nous supposons que dans ce cas *huššu* a décrit plutôt un bâtiment qu'une clôture.

Dans un dot de mariage, on mentionne parmi les biens une *huššu* qui était située probablement à Hursagkalamma<sup>375</sup>. Parmi les biens donnés en dot, nous trouvons 11 esclaves, une maison bâtie de 73,5 m<sup>2</sup> de superficie (6 GI<sup>meš</sup> / [É ep]-[šu<sup>1</sup>-tu) et une *huššu* (4 GI<sup>meš</sup> hu-uš-šu) pour une valeur totale de 1610 sicles d'argent. A cause de la différenciation des deux types de bâtiments dans le même texte, nous pouvons dire que la *huššu* n'était pas une maison bâtie. La *huššu* était limitrophe de la maison d'un particulier et de la voie processionnelle de Nergal (SILA mu-taq<sup>d</sup>U+GUR šá ha-de-e).

Une *bīt huššu* est mentionnée sur une liste des immobiliers hérités<sup>376</sup>. Dans ce cas la *bīt huššu* (É.hu-uš-šu) était répertoriée après cinq maisons bâties et avant d'un terrain à bâtir. Les sept types de constructions se trouvaient à Babylone. Au final on s'y réfère à chacun par le déterminatif "É" (ŠU.NIGIN 7 É<sup>meš</sup>). La *bīt huššu* était limitrophe des maisons de deux particuliers et d'un terrain à bâtir.

L'interprétation des deux derniers documents qui mentionnent une *huššu* sont problématiques à cause de leur état fragmentaire. Dans le premier cas<sup>377</sup> le contrat commence par "NP<sub>1</sub> [...] sur ma *huššu* NP<sub>2</sub> [...]" (NP<sub>1</sub> [...] ina hu-uš-šu-a-a a-na NP<sub>2</sub> [...]). L'état fragmentaire de la tablette ne permet pas de mieux comprendre les deux premières lignes. Le texte raconte probablement une déclaration devant un tribunal.

L'une des chroniques babyloniennes<sup>378</sup> mentionne également une *huššu*. Le texte décrit les événements de l'an 10 de Philippus III quand en décrivant le pillage d'un palais de Babylone nous lisons le passage suivant: "Le gouverneur d'Akkad [...] la *huššu* en roseaux" (<sup>[LÚ]</sup>ŠÚ<sup>kur</sup>URI<sup>ki</sup> hu-uš-šu šá GI ir-si- [...]). La seule information que nous apprenons de cette attestation est le fait qu'elle définit exactement la matière première de la *huššu*.

Dans l'extrême majorité des cas les attestations de *huššu* se réfèrent donc à des constructions établies dans la capitale, à Babylone. Les attestations sont exclusivement des périodes ACH1 et ACH2. Ces attestations sont issus de beaucoup de types de textes: (re)constructions des maisons, ventes des maisons, locations de maisons, partages d'héritage, dots de mariage etc. Le tableau suivant présente la superficie des *huššu* que nous connaissons actuellement:

Texte	Superficie	Date
Camb. 423.	73,5 m <sup>2</sup>	Camb.x.08.04
Walker JCS 30 238.	49 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	Dar.12.x.x
Dar. 367.	42,9 m <sup>2</sup>	Dar.13.08.x

<sup>374</sup> Dar. 367.

<sup>375</sup> Roth JAOS 111 33.

<sup>376</sup> Dar. 379.

<sup>377</sup> BRM 1, 22:1-2.

<sup>378</sup> Smith, BHT pl.15/17.

Roth JAOS 111 33.	49 m <sup>2</sup>	Dar.33.06.26
CT 44, 76.	24,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	Art.01.x.10
Stolper, Gs. Calmeyer n1.	61,25 m <sup>2</sup>	Art.19.04.11

D'après leurs superficies, nous pouvons distinguer deux types de (*bīt*) *huṣṣu*. Le premier type de *huṣṣu* est probablement une clôture qui a été bâtie sur la ruelle de sortie des maisons. Le fait que (*bīt*) *huṣṣu* signifie probablement une clôture est basé sur ses synonymes (*kikkišu*, *limītu*, *zerru*). Cette supposition est renforcée par le fait que selon deux attestations (*bīt*) *huṣṣu* a été bâtie "sur la ruelle de sortie" et "devant la porte d'entrée". Cette ruelle de sortie représente en général une impasse de quelques mètres carrés. L'autre type de (*bīt*) *huṣṣu* se réfère probablement à un bâtiment de 24,5 - 73,5 m<sup>2</sup> de superficie (2-6 pièces).

Nous ne savons pas où classer les attestations de (*bīt*) *huṣṣu* qui sont attestées dans les contrat de (re)constructions. Dans ce cas la première opération de la construction d'une maison était la construction d'une (*bīt*) *huṣṣu*. Ces attestations se divisent en deux groupes: ou bien on a construit une (*bīt*) *huṣṣu* elle-même, ou bien on a construit une maison. La liste des tâches à exécuter était un peu plus long dans le deuxième cas: ici on a commencé les travaux par la construction de (*bīt*) *huṣṣu*. Nous avons donc la preuve que (*bīt*) *huṣṣu* et les autres maisons ont été bâtis de la même façon. D'autre part, nous savons que (*bīt*) *huṣṣu* faisait partie de multiples bâtiments de la maison.

Le deuxième type de (*bīt*) *huṣṣu* est probablement une construction bâtie qui - sur la base des pièces fouillées où la superficie moyenne<sup>379</sup> est de 12 m<sup>2</sup> - doit comprendre 2-6 pièces d'après les superficies (24,5 m<sup>2</sup> - 73,5 m<sup>2</sup>). Comment imaginer cette construction? A cause des différenciations dans le même texte, nous pouvons exclure les constructions suivantes: la "maison bâtie" (É ép-šú), la "maison en ruine" (É ab-ta šá na-pa-šu u e-pe-šú) et le "terrain à bâtir" (É.tar-pa-šu-ú). Par contre, nous savons qu'une fois une *huṣṣu* s'est rattachée à un magasin-*bīt kārī* (hu-uṣ-šu šá it-ti / É.ka-a-ri ṭe-pu-ú). Dans un autre cas le loyer de (*bīt*) *huṣṣu* était versé en nature, qui n'était en usage que par rapport à des magasin-*bīt kārī*. Il nous paraît le plus vraisemblable si on voit dans ce deuxième type de (*bīt*) *huṣṣu* un magasin qui est situé au quai de la ville.

En résumé, les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. utilisent les adjectifs et déterminatifs suivants: "(*bīt*) *huṣṣu* en roseaux" (hu-uṣ-šu šá GI, É <sup>gi</sup>hu-uṣ-šu), "complet/terminé" (TIL-ti) "complet et bâti" (TIL-ti ba-nu-ú) "complet et solide" (TIL-ti pit-nu), "solide et de bonne qualité" (pi-it-nu bab-<sup>1</sup>ba<sup>1</sup>-nu-ú) "en ruine à démolir et rebâtir" (É.hu-uṣ-šu ab-ta šá na-qa-ri ù e-pe-šú).

La majorité des attestations sont des périodes ACH1-ACH2, c'est pourquoi dans deux cas les (*bīt*) *huṣṣu* ont été bâties sur des terrains de service (*bīt qāšti*). Dans trois autres cas (*bīt*) *huṣṣu* était construit sur le "terrain du dieu Bēl". En dehors des cas où les (*bīt*) *huṣṣu* se sont rattachées à des magasin-*bīt kārī*, nous trouvons des maisons, des rues et des voies de processions parmi les voisins des (*bīt*) *huṣṣu* - qui sont situées probablement - dans des quartiers d'habitation des villes également.

Donc sur la base de la documentation actuelle, nous ne pouvons pas définir exactement deux caractéristiques (sa matière et sa fonction) des (*bīt*) *huṣṣu*. Nous ne pouvons toujours imaginer (*bīt*) *huṣṣu* en étant des roseaux. Cette proposition est soutenue par les deux expressions par lesquelles on a exprimé la construction d'une (*bīt*) *huṣṣu*: "hu-uṣ-šu i-haṣ-ša-aṣ"<sup>380</sup> et "hu-uṣ-šu e-pe-šú"<sup>381</sup>. Le

<sup>379</sup> Miglus, Wohnarchitektur p. 341.

<sup>380</sup> CM 3, 311; CT 44, 76; \*Bertin 2709; \*Bertin 2772; Durand, TBER pl.88:AO 26768; PIHANS 86:BM 42396; VS 5, 117.

<sup>381</sup> CM 3, 326; Walker JCS 30 238; Nbn. 845.

premier verbe (*hašāšu*) signifie "abattre les roseaux". Il est utilisé le plus souvent, mais à cause de l'aure verbe il n'est pas nécessaire que nous imagions (*bīt*) *huššu* en étant toujours des roseaux.

Sur la base de sa superficie (24,5 - 73,5 m<sup>2</sup>) nous savons que le (*bīt*) *huššu* comprenait 2-6 pièces. Son prix était très haut. Dans le seul cas<sup>382</sup> où nous pouvons compter le prix du mètre carré, nous recevons un résultat de 2,45 sicles d'argent / m<sup>2</sup>. A la même période, à Borsippa également, la valeur d'une maison bâtie est 0,80 sicles d'argent / m<sup>2</sup>. La (*bīt*) *huššu* était donc trois fois plus cher qu'une maison bâtie.

### 5.1.7. *bīt ištāni* (É.IM.SI.SÁ, É.IM.II, É.šá.IM.SI.SÁ) – bâtiment du Nord

Interprétations: AHw 399a: "N.flügel v Gebäuden", CAD I/J 270a: "north wing (of a house or temple)", CDA 135a: "north wing" of palace etc.

Attestations: AUWE 8, 85r:1; AUWE 8, 85aa; BibMes 24, 35:15; BibMes 24, 46:4; BIN 1, 127:2; BRM 2, 36:9; BRM 2, 41:16; GCCI 1, 398:5; Roth AfO 36/37 n2:5; Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:4; Sarkisian VDI 1955 n5:2,5,10,14,20; Durand, TBER pl.52:AO 17648:2; OECT 9, 63:14; OECT 12, pl.29:A 157:10; OECT 12, pl.32:A 161:1; TuM 2/3, 25:7,14; VS 1, 70. ii:29; VS 4, 25:15; VS 5, 50:4; VS 5, 77:1; VS 15, 17:6; VS 15, 24:10; VS 15, 27:2,24; VS 15, 35:3,7; VS 15, 38:13; VS 15, 39:17,29,41,46; VS 15, 40:8,20,24,31,35; VS 15, 49:6,10; YOS 6, 114:9,17; YOS 17, 5:1; YOS 19, 248:9.

Nous connaissons quelques textes qui racontent la vente d'un bâtiment du Nord. Le premier<sup>383</sup> provient d'Uruk de l'ère séleucide. Il décrit la vente d'un bâtiment du Nord, son corridor-*dulbānu* et un bâtiment-*hanuttu* qui étaient en propriété de service. Les dimensions de ces trois bâtiments étaient 15,5 m \* 5,5 m ([31 KÙŠ] UŠ 11 KÙŠ SAG.KI meš-hat É.šá.IM.SI.SÁ dul-ba-ni-šú / [u É.ha]-nu-ut-tu<sub>4</sub> MU.MEŠ). Ils étaient vendus pour 15 sicles d'argent. Ils étaient limitrophes de la cour du vendeur, de deux<sup>2</sup> maisons et d'une ruelle. Nous connaissons un autre document<sup>384</sup> qui était très semblable au précédent: "sa maison bâtie: un bâtiment du Nord, un corridor-*dulbānu* et le bâtiment de l'étage" (É-su ép-šú É.šá.IM.SI.SÁ / É.dul-ba-né-šú u É.ru-gu-bu-šú). Cette deuxième maison était composée de deux parcelles parce-que la cour était vendue indépendamment, elle a coûté 60 sicles d'argent.

Dans un troisième texte<sup>385</sup>, plusieurs bâtiments-*kuruppu* (É.ku-ru-up-pu / ép-šu-ú-tú) ont été divisés dans une division d'héritage paternelle. La première parcelle comprenait le bâtiment du Nord et plusieurs bâtiments-*kuruppu*. La deuxième parcelle a compris un terrain à bâtir, une cour, un bâtiment-*asuppu* et des bâtiments-*kuruppu*. Les deux parcelles ont été séparées par un mur-*amāštu* de 6,25 m de long et 0,75 m de large (a-mar.áš-<sup>1</sup>tu<sub>4</sub><sup>1</sup> šá 12 mi-šil KÙŠ UŠ 1 KÙŠ mi-šil SAG.KI šá bi-rit-šú-nu). Dans un autre texte<sup>386</sup>, nous trouvons également un bâtiment du Nord parmi les biens immobiliers du partage d'héritage. La dernière division d'héritage<sup>387</sup> décrit la division d'un palais. Dans ce cas, le bâtiment du Nord appartenait à un ensemble de maisons qui se trouvaient autour de la cour extérieure.

Parmi le peu de documents qui ne sont pas de la période SE il y a une location de maisons<sup>388</sup>. Dans ce cas, le propriétaire a donné en location le bâtiment du Nord pour 6 sicles d'argent annuel, mais il est resté dans "le petit bâtiment de l'Est" (É.IM.KUR.RA qal-lat šá NP(propriétaire) / ina ŠĀ-bi áš-ba-at). Une autre location de maison nous est parvenu en plusieurs

<sup>382</sup> Dar. 367.

<sup>383</sup> Sarkisian VDI 1955 n5.

<sup>384</sup> VS 15, 27.

<sup>385</sup> BibMes 24, 46.

<sup>386</sup> Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67.

<sup>387</sup> YOS 6, 114.

<sup>388</sup> YOS 17, 5.

exemplaires très fragmentaires<sup>389</sup>. La dernière location de maison<sup>390</sup> précise que le locataire "bâtera un bâtiment du Nord du loyer (qu'il doit verser) au propriétaire" (É.IM.SI.SÁ-šú / ʾNP<sub>1</sub>(locataire) ina i-di<sup>1</sup> É šá / NP<sub>2</sub>(propriétaire) [[ip-pu]]-uš).

Nous connaissons une vente de maison bâtie<sup>391</sup> qui comprenait une maison bâtie, un bâtiment du Nord et un terrain à bâtir (ṭup-pi É DÙ<sup>1</sup>-šú si-ip-pi rak-su / ù É.IM.SI.SÁ ki-šub-ba-a). Les dimensions de cet ensemble de bâtiments étaient 27,5 \* 27,5 m. Ils étaient vendus pour 90 sicles d'argent et 2,5 sicles d'argent ont été donnés en tant que cadeau-*atru*.

Un autre texte<sup>392</sup> décrit la mise en gage d'une maison de plusieurs bâtiments, parmi eux un bâtiment du Nord: "la maison de NP: un bâtiment du Nord et un bâtiment de l'Est et le reste de la maison à démolir et à rebâtir et un terrain à bâtir" (É NP / É.IM.SI.SÁ u É.IM.KUR.RA ép-šú u re-he-et É / šá na-pa-šu u e-pi-šú u ki-šub-bu-ú).

Il y a un document<sup>393</sup> qui définit les dimensions d'un bâtiment du Nord: "Voici les dimensions de notre maison dans laquelle j'habite. Le bâtiment du Nord: 5,66 m \* 3,66 m" (an-na-a tap-ri-is-tu<sup>4</sup> É at-tu-nu šá ina ŠÀ-bi áš-ba-ka / É.IM.SI.SÁ 11 KÙŠ 8 ŠU.SI UŠ a-na 7 KÙŠ 8 ŠU.SI SAG.KI).

Nous connaissons un document<sup>394</sup> qui décrit le toit du bâtiment du Nord (ʾrug-bu<sup>1</sup>.MEŠ ina UGU É.IM.ʾSI.SÁ<sup>1</sup> u mu-ʾter-ti<sup>1</sup> ul ʾx<sup>1</sup> [x x x]). Malheureusement, le texte est cassé après ce passage, ainsi nous ne connaissons pas ce qu'il faut faire avec ce toit.

Finalement, nous connaissons "un bâtiment du Nord bâti" (É.IM.SI.SÁ ép-šú)<sup>395</sup> qui a signifié probablement que le sol de ce bâtiment était fait de briques.

### 5.1.8. *bīt kuruppi* (É.ku-ru-up-pu) – bâtiment-kuruppu

Interprétations: AHw 513b, CAD K 581a: "red structure used as workroom and storage room", CDA 169b: "a reed structure".

Attestations: BibMes 24, 32:1,5,7,11,13,16,17,19; BibMes 24, 33:2,5,7,8,11,12,18,2',18'; BibMes 24, 34:2,4,5,7,10,18,21,22,24,47; BibMes 24, 37:2,12,13; BibMes 24, 46:1,4,6,9,10,13,15,19,23; BRM 2, 1:1,3; BRM 2,50:5; Speleers, Recueil 293:2,5,8,9,14,16,19,20,22,38; Speleers, Recueil 295:5; \*Bertin 2526:6; TuM 2/3, 193:10; YOS 7, 78:5,13.

Le nom du bâtiment-*bīt kuruppi* est issu d'un récipient de mesure (<sup>giš</sup>ma-ši-hu/<sup>giš</sup>BÁN šá ku-ru-up-pu)<sup>396</sup>. C'est la raison pour laquelle nous supposons qu'il a signifié une partie de la maison où on a stocké ces récipients de mesure. La majorité de nos sources proviennent de l'ère séleucide et de la ville d'Uruk.

<sup>389</sup> AUWE 8, 85r; AUWE 8, 85aa.

<sup>390</sup> TuM 2/3, 25.

<sup>391</sup> BIN 1, 127.

<sup>392</sup> GCCI 1, 398.

<sup>393</sup> Durand, TBER pl.52:AO 17648.

<sup>394</sup> OECT 12, pl.29:A 157.

<sup>395</sup> VS 15, 39:17,41. / VS 15, 40:20,31. / VS 15, 49:6.

<sup>396</sup> BE 10, 87:6; 119:5; 120:5; CT 49, 9:7; 64:3; 66:3; 71:5; 76:4; 79:4; 80:4; 81:4; 82:4; 88:5; 92:4; CT 56, 337:6; Jakob-Rost - Freydank FB 14 n9:6'; Stolper JCS 40 146f:5; MacGinnis Mesopotamia 31 n16:13; PBS 2/1, 15:13; 39:12'; 44:19; 49:20; 56:10; 61:5; 73:7; 75:7; 86:5; 93:7; 129:5; 154:19; 155:18; 157:18; 204:7; 221:6; PIHANS 79, 68:6; 95:4; VS 3, 189:7.

Parmi le peu de documents qui ne provient pas de l'ère séleucide le premier est un acte de procès<sup>397</sup> d'Uruk qui mentionne un bâtiment-*kuruppu* en propriété privée: "moi, NP ... j'étais assis devant le bâtiment-*kuruppu* de Bēlšunu, l'orfèvre" (NP ... ina UGU-hi ku-ru-up-pi šá <sup>m</sup>EN-šú-nu <sup>lú</sup>KÙ.DIM a-ši-ib/at-ta-šab). Malheureusement, le texte ne contient plus d'information concernant ce type de bâtiment.

Un autre document<sup>398</sup> enregistre la mise en gage d'un bâtiment-*bīt kuruppu* dans une reconnaissance de dette sur 170 sicles d'argent. Ce texte précise la place de ce type de bâtiment: "le bâtiment-*kuruppu* qui est en face du port de Sippar" (É.ku-ru-up-pu šá ina UGU-hi ka-a-ri sip-par<sup>ki</sup>). Nous savons également que ce bâtiment était limitrophe de deux maisons privées.

Le troisième texte - où on ne trouve pas de déterminatif - se réfère probablement au récipient-*kuruppu*: "12<sup>21</sup> sicles d'argent ont été donnés pour son récipient/bâtiment-*kuruppu*" (12<sup>21</sup> GÍN KÙ.BABBAR šá nad-nu / [a]-na ku-ru-up-pu-šú).

Le premier texte<sup>399</sup> de la période séleucide prouve que nous pouvons imaginer *bīt kuruppu* en tant que bâtiment indépendant: "NP<sub>1</sub> a de son propre gré vendu à [NP<sub>2</sub> et NP<sub>3</sub> son *bīt kuruppu*] (situé) dans le quartier du temple d'Adad à l'intérieur d'Uruk ... pour 26 sicles [d'argent de bonne qualité]" (NP<sub>1</sub> ina hu-ud ŠĀ-bi-šú [É.ku-ru-up-pu-šú] / šá ina 1KI-ti É <sup>d</sup>IM šá qé-reb UNUG<sup>ki</sup> ... a-na 1/3 MA.NA 6 GÍN [KÙ.BABBAR qa-lu-ú] ... [a-na NP<sub>2</sub> u NP<sub>3</sub> it-ta-din]). Nous connaissons une autre vente de maison privée qui provient également d'Uruk et qui est datée d'un an avant la vente de *bīt kuruppu* en question. Dans ce cas<sup>400</sup>, on a vendu pour 13 sicles d'argent une "maison bâtie" qui était située "dans le Jardin Sacré, à l'intérieur d'Uruk". Dans un autre cas<sup>401</sup>, quatre ans après la vente de *bīt kuruppu* en question, on a vendu une "maison bâtie, une cour et un terrain à bâtir" (É-su<sup>1</sup> ép-šú TÜR u ki-shub-ba-a-šú) situés également "dans le quartier du temple d'Adad, à l'intérieur d'Uruk". Ces trois biens immobiliers ont été vendus pour 20 sicles d'argent. Le prix de 26 sicles d'argent pour le bâtiment-*kuruppu* était élevé par rapport aux autres bâtiments. Malheureusement, nous ne connaissons pas la superficie de ce *bīt kuruppu* indépendant, mais nous voyons donc qu'il était légèrement plus cher que les maisons bâties de la même période.

Le bâtiment de *bīt kuruppu* était limitrophe de deux côté de rues (1DA SILA rap-šú mu-taq DINGIR<sup>mes</sup> u LUGAL<sup>1</sup>, DA SILA 1qat-nu mu<sup>1</sup>-[taq UN<sup>mes</sup>]), et du troisième côté d'un autre *bīt kuruppu*. Le voisin du quatrième côté est inconnu parce que la tablette est cassée à ce lieu. Retrouvons-nous dans les cas de magasin-*kuruppu* l'exemple des magasins-*šutummu* qui se trouvaient l'un à côté de l'autre?

Dans le deuxième exemple d'un contrat de vente de *bīt kuruppu*<sup>402</sup> - situé également dans le quartier du temple Adad - on a marqué la superficie (20,9 m<sup>2</sup>) et le prix (20 sicles) aussi. En connaissant ces deux caractéristiques d'un immobilier nous pouvons exécuter des comparaisons beaucoup plus profondes. Dans ce cas donc le prix du mètre carré de ce *bīt kuruppu* est 0,96 sicle. Ce quotient est de nouveau un peu plus haut que celui d'une maison bâtie<sup>403</sup> de la même époque (0,77 sicle) et il est 12-32 fois plus haut que le quotient d'un terrain à bâtir<sup>404</sup>. Ce bâtiment-*kuruppu* était donc de petite superficie (2 pièces en moyenne), mais il était vendu de nouveau pour un prix plus cher que le prix d'une maison bâtie.

<sup>397</sup> YOS 7, 78.

<sup>398</sup> \*Bertin 2526.

<sup>399</sup> BibMes 24, 32.

<sup>400</sup> BibMes 24, 20.

<sup>401</sup> VS 15, 30.

<sup>402</sup> BibMes 24, 33.

<sup>403</sup> VS 15, 14.

<sup>404</sup> Speleers, Recueil 298. / Speleers, Recueil 300. illetve CT 49, 137.

Un *bīt kuruppu* de 31,5 m<sup>2</sup> de superficie (situé dans le quartier d'Adad) était vendu pour 54 sicles d'argent<sup>405</sup>. Le prix de ce *bīt kuruppu* de 3 pièces en moyenne était 2-5 fois plus cher que les maisons bâties<sup>406</sup> de la même période. Il était limitrophe de deux rues, d'une maison et d'un autre *bīt kuruppu*.

Dans le quartier du temple Lugalgirra, nous trouvons un *bīt kuruppu* de 13,26 m<sup>2</sup> de superficie qui était limitrophe d'une maison privée, de deux rues et d'un autre *bīt kuruppu* d'un particulier<sup>407</sup>. Ce bâtiment d'une pièce de superficie a été vendu pour 14 sicles d'argent. Le *bīt kuruppu* en question est décrit en tant que "*bīt kuruppu* bâti" (É.ku-ru-up-pu-šú ép-šú). Après cette définition, nous pouvons supposer que *bīt kuruppu* signifiait donc un bâtiment complet: il était couvert et fermé.

C'est d'un partage d'héritage<sup>408</sup> d'où nous pouvons obtenir le plus d'information concernant la place de *bīt kuruppu* à l'intérieur de la maison. Dans ce document, deux fils ont divisé la maison paternelle, "un *bīt kuruppu* bâti" (É.ku-ru-up-pu / ép-šu-ú-tú) qui était situé dans le quartier du temple d'Adad. Selon ce document l'un des frères (l'aîné<sup>?</sup>) a obtenu le bâtiment du Nord et "un *bīt kuruppu* bâti" (9,34 m<sup>2</sup> = une pièce). Son frère (le fils cadet<sup>?</sup>) a hérité d'un terrain à bâtir, d'une cour et d'un bâtiment-*asuppu* (25,21 m<sup>2</sup>), ainsi que d'une partie de la même "*bīt kuruppu* bâti": 12<sup>?</sup> m<sup>2</sup> (1 pièce). Les deux pièces de "un *bīt kuruppu* bâti" se réfèrent au même bâtiment: "Le bâtiment-*kuruppu* de NP<sub>1</sub> (frère aîné<sup>?</sup>) est mesuré ... (il est situé) à côté de mur-*amāštu* en propriété commune et à côté de *bīt kuruppu* de la part de NP<sub>2</sub> (frère cadet<sup>?</sup>)" (meš-hat šá-ni-tu<sub>4</sub> šá É.ku-ru-up-pu šá NP<sub>1</sub> ... DA / a-mar.áš-tu<sub>4</sub> šá bi-rit-šú-nu u DA É.ku-ru-up-pu HA.LA šá NP<sub>2</sub>). Les deux propriétés ont été divisées par un mur-*amāštu* et "un *bīt kuruppu* bâti" en question.

Le "*bīt kuruppu* bâti" du fils aîné<sup>?</sup> était limitrophe du Nord du mur-*amāštu* qui est en propriété commune, au Sud il était limitrophe de l'autre partie de *bīt kuruppu* et d'un autre mur-*amāštu* en propriété commune, de l'Ouest il était limitrophe d'une maison privée, et de l'Est il était limitrophe d'une ruelle (SILA qát-nu mu-taq UN<sup>meš</sup>). De même le *bīt kuruppu* du fils cadet<sup>?</sup> était limitrophe de l'Ouest du deuxième mur-*amāštu*, de l'Est il était limitrophe de la ruelle, au Nord il était limitrophe de la première moitié de bâtiment-*kuruppu*, et au Sud il était limitrophe d'une grande rue (DA SILA rap-šú mu-taq / [DINGIR]<sup>meš</sup> u LUGAL).

A cause du voisinage de bâtiment-*kuruppu* en question, nous voyons qu'il était un bâtiment indépendant: ses deux côtés étaient limitrophes de deux rues, le troisième côté par un mur-*amāštu*, et le dernier côté par la maison d'un tiers personne et un autre mur-*amāštu*.

Les deux frères ont hérité de deux parties de *bīt kuruppu* qui étaient approximativement de superficies égales. Mais en dehors des deux parts du *bīt kuruppu* en question, les deux frères ont hérité de biens différents également. Le fils aîné<sup>?</sup> a hérité d'un bâtiment du Nord d'une maison, tandis que son frère cadet<sup>?</sup> d'une cour, d'un terrain à bâtir et d'un bâtiment-*asuppu*. Nous ne connaissons pas la répartition de ces bâtiments à l'intérieur des deux parts héritées.

Nous avons à notre disposition un contrat de location de *bīt kuruppu*<sup>409</sup>. Ce document représente la seule location de maison qui nous est parvenu de l'ère séleucide. L'objet de la location est un *bīt kuruppu* indépendant qui est situé dans le quartier du Jardin Sacré, à l'intérieur d'Uruk (ina KI-ti<sup>giš</sup> KIRI<sub>6</sub>.MAH šá qé-reb UNUG<sup>ki</sup>). Le *bīt kuruppu* en question était limitrophe d'un autre *bīt*

<sup>405</sup> BibMes 24, 34.

<sup>406</sup> BRM 2, 28. / BibMes 24, 19. illetve VS 15, 14.

<sup>407</sup> Speleers, Recueil 293.

<sup>408</sup> BibMes 24, 46.

<sup>409</sup> BRM 2, 1.

*kuruppu* de propriété privée et de "cœur du terrain" (ŠÀ A.ŠÀ) d'un bâtiment de Sud. Le prix du loyer était de 4 sicles d'argent par an (a-na MU.AN.NA 4 GÍN KÙ.BABBAR).

Ce loyer était équivalent pendant 3,5 ans au prix (14 sicles) d'un *bīt kuruppu* d'une pièce de superficie (13,26 m<sup>2</sup>), pendant 5 ans au prix (20 sicles) d'un *bīt kuruppu* de deux pièces (20,9 m<sup>2</sup>) et pendant 13,5 ans au prix (54 sicles) d'un *bīt kuruppu* de trois pièces.

Parmi les devoirs du locataire, nous retrouvons la réparation du toit et des murs, ainsi que tous les travaux de réparation concernant les parties en briques, roseaux et des poutres (ú-ru i-ša-nu-[ú] bat-qa šá a-sur-ru-ú / i-šab-bat ʾdul<sup>1</sup>-lu ʾSIG<sup>4</sup>.HÁ qa-nu-ú u ʾgis<sup>is</sup>ÜR<sup>1</sup> / ma-la ŠÀ-bi ip-pu-uš). On a précisé que ces travaux de réparation seront débités (au propriétaire): "a-na KÙ.BABBAR ana UGU-hi / i-nam-nu".

Dans notre documentation actuelle, nous ne connaissons pas de contrat qui pourrait soutenir l'idée que ces *bīt kuruppu* indépendants seraient habitables. A cause de l'énorme distance temporelle nous ne pouvons que supposer que les *kuruppu* de la période ACH1 se sont référés aux mêmes types de bâtiments que ceux de la période SE. En dehors de "*bīt kuruppu* (situé) en face du quai/port du Sippar" toutes les attestations proviennent d'Uruk. La majorité des *bīt kuruppu* actuellement connus sont issus du quartier du temple d'Adad d'Uruk. Nous trouvons ces *bīt kuruppu* dans des quartiers d'habitations, ils étaient limitrophes des rues et des maisons privées. Étant donné que ces *bīt kuruppu* étaient toujours limitrophes d'un autre *bīt kuruppu*, nous supposons que ces magasins faisaient normalement partie des ensembles.

Sur la base actuelle de notre documentation, nous ne pouvons rien dire sur l'emplacement des *bīt kuruppu* à l'intérieur d'une maison parce que les *bīt kuruppu* apparaissent en tant que bâtiments indépendants. En dehors du cas où *bīt kuruppu* se trouvait sur le port de Sippar, les bâtiments d'Uruk se situaient dans des quartier d'habitations.

Jusqu'ici nous n'avons pas d'explications pourquoi ces bâtiments indépendants étaient plus cher qu'une maison bâtie de la même période. Sur la base étimologique nous devons imaginer *bīt kuruppu* en tant qu'un magasin de 1-3 pièces de superficie.

Nous connaissons l'exemple d'un bâtiment qui est connu sous deux périodes. Dans ce cas il s'agit d'un *bīt kuruppu* de 31,5 m<sup>2</sup> qui appartenait à <sup>f</sup>Nuptu-Nanaja et ce qu'elle a vendu à <sup>f</sup>Nidintu-Nanaja (SE.96.04.x)<sup>410</sup>. Quinze ans après cette transaction <sup>f</sup>Nidintu-Nanaja a cédé un bâtiment de 20,9 m<sup>2</sup> pour Nanaja-iddin<sup>411</sup>. Nous ne connaissons pas l'histoire de la partie restante de *bīt kuruppu*, elle est restée probablement dans la possession de la famille de <sup>f</sup>Nidintu-Nanaja.

### 5.1.9. *bīt kušši* (É.ku-ú-šu, É.ku-šu) – bâtiment/pièce froid

Interprétations: AHW 516a, CAD K 596a: "winter house", CDA 170b.

Attestations: BRM 2, 36:9; VS 15, 24:3,9,10.

Le nom de cette maison est issu de la forme en D *kūšu/kuššu* "hiver" du verbe *kašû* "être froid"<sup>412</sup>. Dans la documentation actuelle des textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C., nous ne connaissons que deux attestations de cette expression de l'ère séleucide, de la ville d'Uruk.

<sup>410</sup> BibMes 24, 34.

<sup>411</sup> BibMes 24, 33.

<sup>412</sup> Lásd von Soden, GAG § 15b, § 20d, § 55d.

Dans le premier cas<sup>413</sup>, nous trouvons "É.ku-ú-šu" dans un contrat de vente de prébende et de maisons, dans la description d'une maison bâtie. Étant donné que *bīt kuṣṣi* a été énuméré sur la liste des bâtiments et pièces de la maison bâtie, nous pouvons supposer que dans ce cas *bīt kuṣṣi* ne signifiait qu'une partie de la maison entière en question: "le bâtiment [du Nord]: la pièce en face (*Gegenzimmer*), (et) la chambre à coucher; le bâtiment d'hiver/le bâtiment froid: la chambre à coucher; le bâtiment de l'Ouest; la moitié de la cour et la moitié de la ruelle de sortie" (É-su ép-šú / É.IM.[SI.SÁ] É.pa-ni-šú É.<sup>gis</sup>NÁ-šú É.ku-ú-šu É.<sup>gis</sup>NÁ-šú É.IM.MAR.TU / mi-šil TÜR ù mi-šil ina mu-šu-ú). Selon notre essai de reconstruction cette maison bâtie était composée de trois bâtiments: le bâtiment du Nord, le bâtiment "froid" (peut-être celui de Sud), et le bâtiment de l'Ouest. Dans notre cas précis il est plus vraisemblable de reconstruire un bâtiment pour *bīt kuṣṣi* parce qu'il comprend une chambre à coucher également. Il nous semble sûr que dans ce cas *bīt kuṣṣi* signifiait quelque chose qui est plus petit qu'une maison entière, mais plus grand qu'une pièce, donc nous proposons la traduction du bâtiment "froid" (qui est équivalent probablement au bâtiment du Sud). Le prix complet de la prébende et de maison bâtie étaient de 60 sicles d'argent.

Un autre texte<sup>414</sup> décrit précisément la vente d'une maison bâtie. Dans ce texte, on énumère trois fois le "bâtiment/pièce froid" (É.ku-šu). La première attestation est trop fragmentaire pour une traduction adéquate. Cette attestation décrit la première parcelle qui était vendue. Il s'agit d'un "bâtiment de l'Est bâti et son corridor-*dulbānu* et son bâtiment-[...] qui se rattachent à ce bâtiment de l'Est qui s'ouvrent<sup>?</sup> vers le bâtiment froid de [...]" (É.IM.KUR.RA ép-šú u É.dul-ba-né-ti-šú u É.[x x x x x] / šá it-ti É.IM.KUR.RA ʔe-pu-ú sha2 KASKAL!-šú a-na É.ku-šu šá 'x' [x x x]). Dans la description de la deuxième parcelle (meš-hat 2-tu<sub>4</sub>) de cette maison nous retrouvons le bâtiment froid: "bâtiment de l'Est et le corridor-*dulbānu* qui se rattachent à bâtiment-*kūšu*" (É.IM.III u É.dul-ba-an šá ʔe-pu-ú / KI É.ku-šu). Cette deuxième parcelle était située au Nord de la parcelle précédente (IM.II DA meš-hat IGI-tu<sub>4</sub>). Dans le dernier cas, on mentionne *bīt kūšu* avec le bâtiment de Nord en tant que voisin de Sud d'une partie de la maison en question (IM.I DA É.ku-šu u DA É.šá.IM.II).

Dans ces cas, *bīt kūšu* faisait également partie d'une maison. Nous ne savons pas s'il était un bâtiment ou une entité plus petite de la maison. Par contre, nous savons qu'il se rattachait à plusieurs bâtiments.

#### 5.1.10. *bīt mahīru* (É.GANBA) – maison du marché

Interprétations: AHW 583b: "Wechselstube?", CAD M/1 98b: "In the OA passage *bīt mahīri* seems to denote part of a market installation (see *bāb mahīri* and *rab mahīri*), while in the OB references the word seems to refer to the stall of a merchant; small in size and adjacent to other stalls. The Oakk., RS, and NB references are too isolated to suggest any interpretation.", CDA 190b: "shop (OB)", San Nicolò-Ungnad, NRVU p59: "Erwerbs-Hausgrundstück".

Attestations: VS 5, 113:2.

Dans la documentation du premier millénaire avant J.-C., on ne mentionne qu'une fois la *bīt mahīri*. Dans ce cas, la superficie de *bīt mahīri* est de 61,25 m<sup>2</sup>, donc il pouvait comprendre 5 pièces en moyenne. L'achat de *bīt mahīri* était fait entre deux particuliers: "Une *bīt mahīri* de 61,25 m<sup>2</sup> (de superficie) de ce que NP<sub>1</sub>(vendeur) a conclu un contrat avec NP<sub>2</sub>(acheteur)" (5 GI<sup>mes</sup> É GANBA / šá NP<sub>1</sub> ina ŠU<sup>II</sup> NP<sub>2</sub> / GANBA i-pu-uš-ma). On précise également dans le contrat que "NP<sub>2</sub> a payé l'argent, sa part, le reste du prix du terrain et de cadeau-*atru* à NP<sub>1</sub>" (KÙ.BABBAR ma-la HA.LA-šú / ŠÁM GI<sup>mes</sup> at-ru-tu / NP<sub>2</sub> ina ŠU<sup>II</sup> / NP<sub>1</sub> e-ṭir). La vente de *bīt mahīri* a été donc faite sur un "terrain mesuré" (GI<sup>mes</sup> šá ina mi-iš-ha-tu<sub>4</sub> al-la). Nous ne savons pas quel type de terrain/maison est

<sup>413</sup> BRM 2, 36:9.

<sup>414</sup> VS 15, 24.



décrit par ce GI<sup>mes</sup> en question, et pourquoi la *bīt mahīri* en question a été vendue de la partie "terrain mesuré superflu" (ina mi-ish-ha-tu<sub>4</sub> / i-ti-ru-nu).

### 5.1.11. *bīt qāti* (É.qa-tu<sub>4</sub>, É.ŠU<sup>II</sup>) – bâtiment-*bīt qāti*

Interprétations: AHw 908b-911a, CAD Q 198b: "building wing (used as workroom or storehouse)", CDA 287a.

Attestations: ADFU 3, 1:2,4,6,9,14,17; ADFU 3, 2:5',6',11',13',17',18'; AOAT 236, 86:9; BE 8/1, 35:3; BibMes 24, 35:11,14; BRM 1, 68:1; BRM 1, 98:7,11,18,34; BRM 2, 9:2,4,7,11,13; BRM 2, 30:5,6,8,12,14,16,18,39; BRM 2, 39:2,5,11,17,20,24,26,47; BRM 2, 41:12,15; BRM 2, 44:3,9,16,22,26,46; BRM 2, 48:2,4,6,8,10,16,20,41; BRM 2, 52:2,5,8,10,3'; CM 12, 4, 2,6,8,12,14,16,18; CM 12, 7:7,11,17,38; CM 12, 10:2,4,6,9,14,16,19,39; CT 2, pl.2:Bu. 88-5-12, 26:12,13; Sarkisian AoF 5 n5:2,4,6,8,10,16,20,41; Sarkisian FB 16 n25:5',6',11',13',17',18'; Pinches Hebraica 3, 13:11; Sarkisian VDI 1955 n3:3,5,6,8,11,14,16,19,21; Evetts, Ner. 29:3; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72:4,6; \*Joannes:BM 105211:1,8; OECT 9, 47:2,5,12,14,16,18; OECT 9, 49:2,3,4,6,12,14,18,20,38; OECT 9, 51:16,18,23,25; OECT 9, 53:2,4,11,1',4'; OECT 9, 63:9,11,3',7',15',16',17',18',27'; TuM 2/3, 30:1; VS 5, 52:4; VS 5, 145:2; VS 6, 173:9; VS 6, 231:4; VS 15, 31:3,8,10,13,16,20,21; VS 15, 36:2,9,11,14,16,21; VS 15, 48:2,5,7,8,9,12,15.

Les attestations de *bīt qāti* se réfèrent le plus souvent à des magasins en possession des grand complexes de temples (Ebabbar, Eanna).

Le tableau suivant montre les prix des *bīt qāti*:

Date et lieu	Prix	Commentaires	Texte
SE.[96 <sup>7</sup> ].x.x, Uruk	20 sicles	-	BRM 2, 9.
SE.[102+x].x.x, Uruk	50 sicles	-	VS 15, 36.
SE.109.08.16, Uruk	25 sicles	<i>bīt qāti</i> bâti	BRM 2, 30. / CM 12, 4.
SE.112.05.11, Uruk	x	<i>bīt qāti</i> bâti	OECT 9, 47.
SE.122.11.02, Uruk	10 sicles	-	OECT 9, 49.
SE.[122 <sup>7</sup> ].x.x, Uruk	x	-	ADFU 3, 2.
SE.126.09.12, Uruk	x	<i>bīt qāti</i> , <i>bīt dulbānu</i> et grenier bâtis	OECT 9, 53.
SE.149.11.01, Uruk	11 sicles	<i>bīt qāti</i> bâti	BRM 2, 39.
SE.159.11.20, Uruk	70 sicles	des <i>bīt qāti</i> bâtis, des <i>bīt dulbānu</i>	Sarkisian VDI 1955 n3.
SE.160.09.01, Uruk	75 sicles	<i>bīt qāti</i> et grenier bâtis	BRM 2, 48. / Sarkisian AoF 5 n5.
SE 162.07.05, Uruk	50+x s.	<i>bīt qāti</i> et grenier bâtis	CM 12, 10.
SE.174.x.08, Uruk	x	<i>bīt qāti</i> bâti	BRM 2, 52.
SE.x.x.x, Uruk	6 sicles	-	Sarkisian FB 16 n25.

Le prix d'un *bīt qāti* se variait entre 6 et 50 sicles d'argent, celui d'un *bīt qāti* bâti variait entre 11 et 25 sicles d'argent. Malheureusement, la superficie n'était pas précisée dans ces documents, par conséquent nous ne pouvons pas comparer ces prix avec les prix des autres types de bâtiments.

Nous connaissons une attestation<sup>415</sup> où la ruelle de sortie se rattachait directement au *bīt qāti* (mu-ṣu-ṛū<sup>1</sup> / šá É.ŠU<sup>II</sup> MU<sup>mes</sup>). Dans un autre document<sup>416</sup>, nous trouvons un *bīt qāti* qui se trouvait dans la cour (É.ŠU<sup>II</sup> šá ina tar-ba-ṣu). Un dernier document<sup>417</sup> nous montre un *bīt qāti* qui faisait partie du bâtiment-*asuppu* d'un particulier (É.ŠU<sup>II</sup> šá É.a-su-up-<pu> šá NP).

<sup>415</sup> BRM 2, 52.

<sup>416</sup> Evetts, Ner. 29.

<sup>417</sup> BRM 1, 68. / TuM 2/3, 30.

Une fois *bīt qāti* est mentionnée avec le bâtiment du quai (É.ka-a-ri ù / É.qa-tu<sub>4</sub>)<sup>418</sup>. Ces deux bâtiments ont été donnés en location pour 3 *qa* de pain par jour (a-na u<sub>4</sub>-mu 3 ŠĪLA NINDA.HÁ). Le versement du loyer en nature est très rare, il est utilisé par rapport à bâtiments du quai et des *bīt hušsu*.

Le dernier document<sup>419</sup> que nous résumons ici est une location de *bīt qāti* qui était écrite sous forme de "document parlant". Après la partie cadastrale de notre document nous lisons: "Donne-moi (en location) [cette *bīt qāti*] peu ou prou, autant qu'il y en a pour 30 ans" ([É.ŠU<sup>II</sup> MU]<sup>mes<sup>1</sup></sup> i-ši u ma-a-du ma-la ba-šu-ú gab-bi a-di / ʾ30ʾ MU.ʾAN.NA<sup>1</sup> bi-in-nam). "Que je puisse entrer et sortir (librement) dans ce *bīt qāti* [...] je le garderai et je te le rendrai" (ina É.ŠU<sup>II</sup> MU<sup>mes<sup>1</sup></sup> KU<sub>4</sub> u È ŠÀ-bi-šú [...] / [...] a-na-ʾaš<sup>1</sup>-ri u a-na-da-ka). Dans notre documentation des textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. ce texte est la seule location de maison qui était écrite sous forme de "document parlant".

### 5.1.12. *bīt rimītu* (É.ra-ma-tu<sub>4</sub>) – résidence

Interprétations: AHW 985b: "Wohnung", CAD R 355a: "residence, dwelling", CDA 304b: "residence, dwelling for god, king".

Attestations: Strassmaier ZA 3 n16:2.

Dans les textes du premier millénaire avant J.-C. *rimītu* signifiait la demeure des dieux et des rois. Dans la documentation actuelle, la seule exception est le cas où *rimītu* est mentionné par rapport aux Egibi, une riche famille de la Babylonie. Ici le texte précise qu'il s'agit de "la résidence de Nidinti-Bēl" (É.ra-mat-tu<sub>4</sub> šá <sup>m</sup>ni-din-ti-<sup>d</sup>EN). Nidinti-Bēl était le chef de la dernière génération de la famille Egibi. Nous savons de cette résidence qu'elle était limitrophe de *hušsu* de Nidinti-Bēl et d'une maison d'un particulier. Étant donné que le contrat était écrit à Babylone, nous supposons que la résidence se trouvait également dans la capitale.

### 5.1.13. *bīt šadī* (É.IM.KUR.RA, É.IM.III, É.šá.IM.III) – bâtiment de l'Est

Interprétations: AHW 1125a, CAD Š/1 61a: "east wing (of a house)", CDA 345a: "east wing of a house".

Attestations: BE 8/1, 35:2; BRM 1, 78:13; BRM 2, 36:12; BRM 2, 43:1; GCCI 1, 35:2; GCCI 1, 398:5; Sarkisian FB 16 n17:2; \*Bertin 2555:1; Durand, TBER pl.52:AO 17648:6; Evetts, Ner. 29:3; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:6; OECT 9, 56:21; OECT 9, 63:5,7,7',11',14'; OECT 10, 172:1; VS 4, 79:14; VS 5, 50: 10; VS 5, 52:2; VS 5, 80:1; VS 15, 17:2; VS 15, 24:2,8; VS 15, 30:2; VS 15, 39:5,13,27,42,46; VS 15, 40:6,21,25,40,48; VS 15, 49:16, 2',8'; YOS 6, 114:17; YOS 6, 209:24; YOS 17, 5:7.

La majorité des attestations du bâtiment de l'Est provient des contrats de vente de maisons. Dans le premier cas<sup>420</sup>, on a vendu pour 10 sicles d'argent "un bâtiment de l'Est bâti et sa cour bâtie" (ʾÉ<sup>1</sup>.IM.KUR.RA / [É ép]-šú u TÜR ép<sup>1</sup>-šú<sup>1</sup>.MEŠ-šú). Nous trouvons dans un contexte très fragmentaire une autre vente de bâtiment de l'Est ([É].IM.KUR.RA É.IM.U<sub>18</sub>.LU <É>.IM.MAR.TU [x x x x x x])<sup>421</sup>. Dans une troisième vente de bâtiment de l'Est<sup>422</sup> on a vendu "un bâtiment de l'Est bâti et son corridor-dulbānu et un [...] qui se rattache au bâtiment de l'Est" (É.IM.KUR.RA ép-šú u É.dul-ba-né-ti-šú u É.[x x x x x x] / šá it-ti É.IM.KUR.RA ʾe-pu-ú) pour 10 sicles d'argent. Dans une quatrième vente du bâtiment de l'Est on a vendu pour 20 sicles d'argent les parties suivantes de

<sup>418</sup> VS 5, 145.

<sup>419</sup> VS 15, 31.

<sup>420</sup> BRM 2, 43.

<sup>421</sup> VS 15, 17.

<sup>422</sup> VS 15, 24.

la maison: "bâtiment de l'Est, corridor-*dulbānu* et une maison bâtie, la cour et un terrain à bâtir" (É.IM.KUR.RA É.dul-ba-né-e u ʽÉ-suʽ ép-šú TÛR u ki-šub-ba-a-šú)<sup>423</sup>.

Finalement<sup>424</sup>, on a vendu pour 18 sicles une maisons bâtie, et à la fin du document on a précisé les pièces de la maison qui faisaient partie du contrat: "le bâtiment de l'Est et son corridor-*dulbānu*, la moitié de la cour et la moitié de la ruelle de sortie" (É.ʽIM.KUR.RAʽ u É.dul-ba-né-šú mi-šil ina tar-ba-aš ʽmiʽ-šil mu-šu-ú / šá É MU.MEŠ). Dans la documentation des textes séleucides, ce contrat est exceptionnel parce qu'il ne précise qu'à la fin du document les parties de la maison qui ont été vendues.

Dans une division d'héritage, nous trouvons approximativement les mêmes pièces de la maison que dans la dernière vente de maison: "le bâtiment de l'Est, son corridor-*dulbānu*, la salle à coucher, la moitié de la cour et la moitié de [la ruelle de sortie]" ([É.IM.KUR].ʽRAʽ É.dul-ba-né-e-šú É. <sup>GIŠ</sup>NA-šú mi-šil ina TÛR ù mi-šil [mu-šu-ú])<sup>425</sup>.

Nous connaissons une location de maison de la période NB d'Uruk qui concerne un bâtiment de l'Est: "la maison de NP (qui est composée d'un bâtiment du Sud, d'un bâtiment de l'Est et d'un grenier/pièce supérieure" (É NP É.IM.ʽU<sub>18</sub>ʽ.ʽLUʽ / É.IM.KUR.RA u É.ru-ug-bu)<sup>426</sup>.

Dans un autre cas, un bâtiment de l'Est fait partie des bâtiments qui ont été mis en gage: "la maison de NP (qui est composée d'un bâtiment du Nord et d'un bâtiment de l'Est et du reste de la maison à démolir et rebâtir avec un terrain à bâtir ... ont été mis en gage" (É NP / É.IM.SI.SÁ u É.IM.KUR.RA ép-šú u re-he-et É / šá na-pa-šu u e-pi-šú u ki-šub-bu-ú .... maš-ka-nu šab-ta)<sup>427</sup>.

Finalement, nous connaissons les dimensions d'un bâtiment de l'Est: "Voici les dimensions de notre maison dans laquelle j'habite. ... Bâtiment de l'Est: 6,3 m \* 1,66 m" (É.IM.KUR.RA 12 2/3 KÛŠ UŠ a-na 3 KÛŠ 8 SI SAG.KI)<sup>428</sup>.

En dehors des maisons privées, le magasin-*šutummu* avait également un bâtiment de l'Est (É.IM.KUR.RA šá É.šu-tùm-mu)<sup>429</sup> et (É.IM.KUR.RA / šá i-na šu-tu-um-mu)<sup>430</sup>. De même nous trouvons un "*Gegenzimmer*" dans le bâtiment de l'Est (É.pa-ni šá É.IM.KUR.RA)<sup>431</sup>. Au dessus d'un bâtiment de l'Est nous trouvons un grenier/pièce supérieur (É.IM.KUR.RA ù e-li-tu<sub>4</sub> / šá ina UGU-hi-šú)<sup>432</sup>.

Dans les textes, nous trouvons deux adjectifs par rapport au bâtiment de l'Est: "bâtiment de l'Est bâti de NP" (É.IM.KUR.RA ép-šú šá NP)<sup>433</sup> et "petit bâtiment de l'Est de NP" (É.IM.KUR.RA qal-lat šá NP)<sup>434</sup>.

---

<sup>423</sup> VS 15, 30.

<sup>424</sup> OECT 9, 56.

<sup>425</sup> OECT 9, 63.

<sup>426</sup> GCCI 1, 35.

<sup>427</sup> GCCI 1, 398.

<sup>428</sup> Durand, TBER pl.52:AO 17648.

<sup>429</sup> BE 8/1, 35.

<sup>430</sup> VS 5, 52.

<sup>431</sup> BRM 1, 78.

<sup>432</sup> \*Bertin 2555.

<sup>433</sup> VS 15, 39.

<sup>434</sup> YOS 17, 5.

#### 5.1.14. *bīt šūti* (É.IM.U<sub>18</sub>.LU, É.IM.I, É.šá.IM.I) – bâtiment du Sud

Interprétations: AHW 1293b, CAD Š/3 411a: "south wing (of a building)", CDA 391a: "south wing of a building"

Attestations: BibMes 24, 35:6,17; BRM 2, 41:6,8,18; GCCI 1, 35:1; Stolper JCS 40 151:7; Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:4'; Dillard, NB Texts:FLP 1480:7; Durand, TBER pl.52:AO 17648:5; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:2; Joanne3s, Archives p246:L 1652:1; OECT 10, 156:1; OECT 10, 172:1; Dar. 280:18; Nbn. 48:5; TuM 2/3, 110:8; VS 1, 70. ii:29; VS 5, 50:8,22; VS 5, 103:6; VS 6, 209:2; VS 15, 17:2; VS 15, 47:2,10,12,13,17,22; VS 15, 50:8; YOS 6, 114:6,9,14.

Parmi les parties d'une maison vendue pour 16 sicles d'argent nous trouvons un bâtiment du Sud: "le bâtiment du Sud et son corridor-*dulbānu* [terminé], un tiers de la cour, le bâtiment de l'Ouest, le bâtiment-*asuppu* et la ruelle de sortie de cette maison" (É.IM.U<sub>18</sub>.LU u É.dul-ba-né-e-šú [TIL-ri u] šal-šú / ina TÜR u É.šá.IM.IV u ina É.a-su-up-pu u mu-šu-ú šá É.MU.MEŠ)<sup>435</sup>. Dans une deuxième vente d'une maison<sup>436</sup>, nous trouvons les parties suivantes: "un quart du bâtiment du Sud, de la pièce arrière et un huitième du bâtiment-*asuppu*" (re-bu-ú HA.LA-šú gab-bi ina É.IM.U<sub>18</sub>.LU u ina É.ku-tal u sa-ma-nu-ú ina É.a-su-up-[pu]). Il y a une vente d'une maison très fragmentaire<sup>437</sup> où nous trouvons parmi les parties de la maison un bâtiment de Sud vendu: "un bâtiment de l'Est, bâtiment du Sud (et) un bâtiment de l'Ouest" ([É].IM.KUR.RA É.IM.U<sub>18</sub>.LU <É>.IM.MAR.TU). Deux frères ont vendu pour 10 sicles d'argent "leur part qu'ils ont dans le bâtiment du Sud (et) dans le bâtiment [...], ainsi qu'un quart, leur part qu'ils ont dans la maison arrière" (ḤA.LA<sup>1</sup>-šú-nu gab-bi Ḥá É<sup>1</sup>.IM.U<sub>18</sub>.LU É.<sup>1</sup>x<sup>1</sup>.[x.x] / Ḥ<sup>1</sup> re<sup>1</sup>-bu-ú<sup>1</sup> [HA.LA-šú]-Ḥ<sup>1</sup>nu<sup>1</sup> gab-bi ina É.ku-tal)<sup>438</sup>.

Le bâtiment du Sud (É<sup>1</sup>.šá.IM.U<sub>18</sub>.LU) a fait partie d'une location de maison très fragmentaire<sup>439</sup>. Dans une autre location d'une maison<sup>440</sup>, nous trouvons la description suivante: "la maisons de NP: un bâtiment du Sud, un bâtiment de l'Est et le grenier/pièce supérieur" (É NP É.IM.<sup>1</sup>U<sub>18</sub><sup>1</sup>.LU / É.IM.KUR.RA u É.ru-ug-bu).

Le bâtiment du Sud a fait partie d'un dot de mariage également (É.IM.U<sub>18</sub>.LU nu-dun-nu-ú / šá ḤNP)<sup>441</sup>. Un autre texte<sup>442</sup> mentionne "13 cruches-*hašbattu* du bâtiment de Sud de la maison de NP". Ces cruches ont été donc stockées dans le bâtiment du Sud d'un particulier.

Le bâtiment du Sud apparaît dans la description d'une grande maison à deux cours: "deux entrées su Sud, une cour extérieure, un bâtiment de l'Ouest, une entrée de la grande cour, le "*Gegenzimmer*" (en face) du bâtiment de Sud et le bâtiment-*barakku*" (2 né-re-bi.MEŠ šá su-ú-tu<sub>4</sub> / tar-ba-szu KÁ-a-ni É.IM.MAR.TU / né-re-bi šá tar-ba-šu GAL-ú É pa-ni / šá É.IM.U<sub>18</sub>.LU u barak-ka-šú). Dans ce cas, le bâtiment du Sud se rattachait à la grande cour intérieure.

Dans un cas, nous connaissons les dimensions du bâtiment du Sud: "Voici les dimensions de notre maison dans laquelle j'habite. ... Bâtiment du Sud: 5,66 m \* 2,66 m" (É.IM.U<sub>18</sub>.LU 11 KŪŠ 8 SI UŠ a-na 5 KŪŠ 8 SI SAG.KI)<sup>443</sup>.

Nous connaissons une attestation qui mentionne "le toit/grenier du bâtiment du Sud" (rug-bi šá AN.TA É.IM.U<sub>18</sub>.LU)<sup>444</sup>.

<sup>435</sup> BRM 2, 41.

<sup>436</sup> Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66.

<sup>437</sup> VS 15, 17.

<sup>438</sup> VS 15, 47.

<sup>439</sup> OECT 10, 172.

<sup>440</sup> GCCI 1, 35.

<sup>441</sup> Joannès, Archives p246:L 1652.

<sup>442</sup> VS 6, 209.

<sup>443</sup> Durand, TBER pl.52:AO 17648.

### 5.1.15. *bīt šutummu* (É.šu-tùm-mu, šu-tu-um/mu) – magasin-šutummu

Interprétations: AHW 1294a: "Schatzhaus, Speiser", CAD Š/3 412b: "storehouse, treasury", CDA 391a: "storehouse", MacGinnis, Letter Orders p29: "The *šutummu* was a storehouse for grain or dates", Joannès, TEBR p306: "magasin (à fin d'entrepôt)", Kessler, Fs. Renger p248: "Die weit verbreitete Deutung als Lagerhaus oder Speicher für landwirtschaftliche Produkte wird durch Texte suggeriert, welche eindeutig die Aufbewahrung landwirtschaftlicher Produkte im *bīt šutummu* nachweisen".

Attestations: AUWE 8, 89:3,4; BE 8/1, 3:1,3,6,9,11,20,26,28; BRM 1, 82:7; CT 2, pl.2:Bu. 88-5-12, 26:9; CT 57, 67:1; Hunger BaM 5 n1:1,4,6,11,19,26,28; Durand, TBER pl.74:AO 20297:1,5,7,9,15,18,20; Kessler, Fs. Renger 257:3; King, LIH n59:22; OECT 12, pl.19:A 124:1; TCL 13, 142:1; VS 4, 191:1; VS 6, 182:17,20,22; YOS 7, 10:11; 42:3,7,10,14,16.

On a utilisé le plus souvent l'expression sumérienne É.ŠU.TÛM ("bâtiment où on transporte (les produits agricoles)") pour marquer le magasin-*bīt šutummu* dans les textes du premier millénaire avant J.-C. La forme akkadisée (É.šu-tum-mu) de cette expression a été utilisée depuis l'époque paléo-akkadienne, son utilisation est devenue générale au cours de l'époque Ur III. Cette forme akkadisée est également attestée dans les textes du premier millénaire.

La majorité des attestations des magasins-*šutummu* provient des archives des temples et des archives royales. Dans ces cas *šutummu* se réfère à un magasin où on a stocké des produits agricoles (ŠE.BAR, ZÚ.LUM.MA, ZÍZ.ÀM) et de lin (SÍG.HÁ). Nous ne connaissons qu'un seul cas où l'argent a été déposé de dans le *šutummu* (KÛ.BABBAR šá<sup>lu</sup> ha-za-nu / i-na [É.šu]-[tùm<sup>1</sup> šá-kin)<sup>445</sup>. La majorité des attestations provient de Borsippa où nous connaissons plusieurs *šutummu* situés l'un à côté de l'autre. Dans un cas le *šutummu* disposait de plusieurs bâtiments: "l'aile de l'Est du magasin-*šutummu* des bergers de l'Ezida" (É.IM.KUR.RA šá É.šu-tùm-mu / šá<sup>lu</sup> SIPA.GU<sup>mes</sup> šá É.ZI.DA)<sup>446</sup>. De même, nous connaissons la description de la porte des *šutummu*: "la (grande) porte de *bīt šutummu*" (KÁ É.šu-tùm)<sup>447</sup> et "la petite porte de *bīt šutummu*" (KÁ qát-nu ina É.šu-[tùm<sup>1</sup>-mu)<sup>448</sup>. De même, un "grand *šutummu*" est également attesté<sup>449</sup>.

Le nombre des attestations de *šutummu* en propriété privée est limité. Dans la majorité des cas on les trouve dans des énumérations, sur des listes (É.šu-tùm-mu šá NP). Nous connaissons une liste "des outils qui ont été transporté du *bīt šutummu* au magasin-*bīt haru*"([ú-de-e] É šá TA É.šu-tùm-mu / a-[na É.ha-ru na<sup>1</sup>-šu-ú)<sup>450</sup>. En plus nous savons que les outils des *bīt šutummu* ont été contrôlés par des haut fonctionnaires de temples<sup>451</sup>.

Nous connaissons une vente de magasin-*šutummu* où on a dérit avec une grande précision les caractéristiques du bâtiment<sup>452</sup>. Il s'agit donc d'un "magasin-šutummu de 147 m<sup>2</sup> (de superficie), (qui est une) maison bâtie, chambranle en fixe, le toit, les<sup>1</sup> portes et la serrure est en place" (12 GI<sup>mes</sup> É.šu-tùm-ma É ep-šú / sip-pu rak-su É.rug-gu-bu<sup>gis</sup> IG u<sup>gis</sup> sik-kur / kun-nu). Ce *šutummu* était donc un bâtiment habitable. Le texte nous apprend que le *šutummu* en question appartenait aux "magasins-*šutummu* de l'Ezida" (ina É.šu-tùm-ma-tú šá É.ZI.DA). Ce magasin-*šutummu* était composé approximativement de 12 pièces. Il était limitrophe de trois côtés des magasins-*šutummu* des particuliers et du quatrième côté d'une rue principale (SILA rap-šú ma-la-ku). Nous supposons donc que ces quatre magasins (et les autres qui les entourait) appartenait à l'Ezida (ina É.šu-tùm-ma-tú šá É.ZI.DA), mais ils étaient utilisés par des particuliers (É.šu-tùm-ma šá NP). Nous

<sup>444</sup> Stolper JCS 40 151.

<sup>445</sup> MacGinnis ZA 84 n5:2-3.

<sup>446</sup> BE 8/1, 35:3-4.

<sup>447</sup> Camb. 96:26, Camb. 202:8.

<sup>448</sup> YOS 7, 78:2.

<sup>449</sup> AUWE 8, 89:3;

<sup>450</sup> CT 57, 67:1-2.

<sup>451</sup> TCL 13, 142.

<sup>452</sup> BE 8/1, 3.

savons également qu'il y avait des *šutummu* à l'intérieur de l'Ezida (šū-tùm-mu<sup>meš</sup> šá qé-reb É.ZI.DA)<sup>453</sup>. Sur la base de la documentation actuelle, nous ne savons pas comment et combien ont payé ces particuliers aux temples pour l'utilisation de ces *šutummu*. Le prix du magasin-*bīt šutummu* (190 sicles d'argent et 5 *kūr* de dattes en tant que cadeau-*atru*, c'est-à-dire 1,29 sicles/m<sup>2</sup>) était un prix normal par rapport aux maisons bâties (1,29 sicles/m<sup>2</sup>)<sup>454</sup> de Borsippa à l'époque.

Nous connaissons une autre vente de "magasin-*šutummu* et de terrain à bâtir (situés) dans le quartier de l'Eanna, à l'intérieur d'Uruk" (É.šū-tùm-mu ki-šub-ba-a / KI-ti É.AN.NA šá qé-reb UNUG<sup>ki</sup>)<sup>455</sup>. La superficie de ce magasin-*šutummu* était de 277,5 m<sup>2</sup>, il était vendu pour 55 sicles d'argent et 2 *kūr* de l'orge en tant que cadeau-*atru*. Son prix (0,2 sicle/m<sup>2</sup>) correspond au prix d'un terrain à bâtir (0,28 sicle/m<sup>2</sup>)<sup>456</sup> de la même ville et de la même période. Il y a donc une différence considérable entre les prix des magasins-*šutummu* situés à Borsippa et à Uruk. Dans ce cas, le magasin-*šutummu* était limitrophe également de trois côtés des autres magasins-*šutummu*, tandis qu'au quatrième côté il était limitrophe d'une rue principale (E.SÍR rap-šú mu-taq DINGIR u LUGAL). Nous retrouvons donc la même position des bâtiments qu'à Borsippa: trois magasins-*šutummu* (au minimum) en ligne à côté d'une rue principale.

Il nous est parvenu un répertoire<sup>457</sup> qui décrit "les ustensiles qui ont été transportés de *bīt šutummu* à *bīt hari*" ([ú-de-e] É šá TA É.šū-tùm-mu / a-<sup>r</sup>na É.ha-ru na<sup>l</sup>-šū-ú): [x] lit(s) de bois-*musukkanu*, [x]+1 chaise, 4 têtes, 8 encensoirs-*maqtir*, 1 support-*kankannu*, 1 support-*šunannu*, 7 casseroles-*mušahhinu*, [x] tissu-*saqqu* et tissu-*kusītu*. Parmi les mobiliers de *bīt šutummu*, nous trouvons les mêmes objets que dans les maisons privées. Ce fait renforce notre supposition que certains "magasins"-*bīt šutummu* étaient habitables.

Le mobilier d'un autre *bīt šutummu* est mentionné dans un acte de procès (ú-de-e šá ina É.šū-tùm-mu šá NP)<sup>458</sup>. Nous n'y trouvons pas un répertoire détaillé des objets, mais nous savons que le "propriétaire" de *bīt šutummu* promet à deux haut fonctionnaires de l'Eanna que de son *bīt šutummu* aucun objet ne disparaîtra. Si le "propriétaire" laisse disparaître un objet, il sera arrêté, ensuite il recevra la punition du gouverneur.

Nous savons également d'un acte de procès<sup>459</sup> qu'on a stocké des tissus d'une qualité exceptionnelle dans des magasins-*šutummu*: "Bēl-ittannu, le tailleur a recherché les magasins-*šutummu*, il a apporté un tissu-*šupālītu* égyptien du magasin-*šutummu* d'Uballiṣu-Gula, (et) il l'a montré à Guzānu, le prêtre-*šangū* de Sippar, le prêtre-*ērib-bīti* de Šamaš" (<sup>md</sup>EN-it-tan-nu / <sup>lu</sup>TÚG.KAL.KAL É.šū-tùm<sup>meš</sup> ú-ba-'i-ma 1-et šū-pal-li-tu<sub>4</sub> šá GADA šá <sup>uru</sup>mi-šir / ul-tu É.šū-tùm šá <sup>m</sup>DIN-su-<sup>d</sup>gu-la iš-šá-am-ma a-na <sup>m</sup>gu-za-nu <sup>lu</sup>SANGA sip-par<sup>ki</sup> / u <sup>lu</sup>KU<sub>4</sub>.É <sup>d</sup>UTU ú-kal-lam). Il n'y a pas d'indication dans ce texte concernant le droit de possession concernant le magasin-*šutummu*, mais nous supposons qu'il appartenait à la propriété d'Ebabbar. Cette attestation renforce le sens de "magasin de tissu" des *šutummu*.

Dans un contrat de division d'héritage<sup>460</sup>, on mentionne "un grand magasin-*šutummu*" et "le reste du magasin-*šutummu*" (ù re-he-ti É.šū-tùm-[mu]). Les "propriétaires" ont pu donc diviser des magasins-*šutummu*, parce que dans ce cas les deux parties sont devenues les "propriétés" des deux particuliers.

<sup>453</sup> Durand, TBER pl.74:AO 20297:1.

<sup>454</sup> Durand, TBER pl.33f:AO 10347. / TCL 12, 10.

<sup>455</sup> Hunger BaM 5 n1.

<sup>456</sup> Dillard, NB Texts:FLP 1518.

<sup>457</sup> CT 57, 67.

<sup>458</sup> TCL 13, 142.

<sup>459</sup> CT 2, pl.2:Bu. 88-5-12, 26.

<sup>460</sup> AUWE 8, 89.

En résumé, nous pouvons dire que les magasins-*šutummu* peuvent être mis en rapport avec les grand temples (Eanna, Ebabbar, Ezida) de l'époque. Les *šutummu* de l'Ezida sont le mieux documentés. Ils racontent que ces *šutummu* étaient en possession des temples (É.šu-tùm-ma ... ina É.šu-tùm-ma-tú šá É.ZI.DA), mais en propriété de service des particuliers également. D'un côté ces *šutummu* étaient habitables de l'autre côté il s'étaient utilisés en tant que magasin de produits agricoles et de lin/tissus.

## 6. Les parties de la maison

Dans ce chapitre, nous avons regroupé tous les textes qui concernent les différents éléments d'une maison privée.

### 6.1. Les parties identifiées de la maison

#### 6.1.1. *amāštu* (*a-mar<sup>áš</sup>-tu<sub>4</sub>*) – *mur-amāštu*

Interprétations: AHW 40b: "Seitenwand", CAD A/1 3: "dividing wall, party wall", CDA 14b: "partition wall".

Attestations: ADFU 3,1:7; ADFU 3, 2:1'; BibMes 24, 18:5',6'; BibMes 24, 24:4; BibMes 24, 46:5,6,17; BibMes 24, 48:3',4',5'; BRM 2, 9:6; BRM 2, 23:26; BRM 2, 35:26; BRM 2, 48:3; CM 12, 10:5; Sarkisian AoF 5 n5:3; Sarkisian FB 16 n25:1'; Doty Fs. Sachs:YOS 20, 72:3; OECT 9, 10:5,8,10,11,12,15; OECT 9, 49:6; OECT 9, 51:17; VS 15, 24:6; VS 15, 35:3,7; VS 15, 36:5; VS 15, 39:10,43; VS 15, 40:22,45; VS 15, 48; VS 15, 49:21,14'.

Toutes nos attestations du mur-*amāštu* proviennent de la période SE et de la ville d'Uruk. Les formes écrites peuvent être divisées par les déterminatifs: "É.a-mar<sup>áš</sup>-tu<sub>4</sub>"<sup>461</sup>, "IM.a-mar-tu<sub>4</sub>"<sup>462</sup>, "SIG<sub>4</sub>.a-ma-áš-tu<sub>4</sub>"<sup>463</sup> et "a-ma/mar-áš-tu<sub>4</sub>"<sup>464</sup>.

La majorité des attestations du mur-*amāštu* est mentionnée en tant que voisin d'un bâtiment ou d'une maison décrits. Par contre, ces murs-*amāštu* sont également décrits en tant que mur extérieur des bâtiments: "à côté du mur-*amāštu* du bâtiment annexe-*bīt qāti* des prêtres-*ērib-bīti*" (DA a-mar<sup>áš</sup>-tu<sub>4</sub> šá É.SHU<sup>II</sup> šá <sup>lú</sup>KU<sub>4</sub>.É<sup>meš</sup>)<sup>465</sup>.

Un document nous est parvenu en deux exemplaires. Il décrit la construction d'un mur-*amāštu*<sup>466</sup>: "Lābāši-Anu construira sur son terrain à bâtir un mur-*amāštu* de deux (lits de briques) d'épaisseur pour Anu-ahhē-iddin. De sa part, Anu-ahhē-iddin construira également un mur-*amāštu* d'un (lits de briques) d'épaisseur" (<sup>m</sup>la-ba-shi-<sup>d</sup>60 <sup>r</sup>ul<sup>1</sup>-tu ki-šub-ba-a-šú a-na / <sup>md</sup>60.ŠEŠ.MEŠ.MU a-na É.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> É 2-ta li-bi-[it DÜ-uš] / u <sup>md</sup>60.ŠEŠ.MEŠ.MU 1-et-TA li-bi-it a-ma-áš-tu<sub>4</sub> DÜ-uš). Malheureusement, la formule de l'utilisation de ce mur-*amāštu* est cassée.

Dans un autre texte<sup>467</sup>, nous trouvons la description de la construction d'un mur-*amāštu* en tant que ligne de démarcation: "Nidintu-šarri/Rihāt-Anu construira sur (son) terrain à bâtir un mur-*amāštu* de l'argile de 13,5 m de long et 0,9 m de large en tant que ligne de démarcation de ce terrain

<sup>461</sup> BibMes 24, 18; BibMes 24, 48; CM 12, 10; OECT 9, 49; VS 15, 24; VS 15, 36.

<sup>462</sup> ADFU 3, 2; BRM 2, 9; BRM 2, 35; BRM 2, 48; Sarkisian AoF 5 n5; Sarkisian FB 16 n25.

<sup>463</sup> BibMes 24, 24.

<sup>464</sup> ADFU 3, 1; BibMes 24, 18; BibMes 24, 46; BibMes 24, 48; BRM 2, 23; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72; OECT 9, 10; OECT 9, 51; VS 15, 35; VS 15, 39; VS 15, 40; VS 15, 48; VS 15, 49.

<sup>465</sup> ADFU 3, 1. / VS 15, 48.

<sup>466</sup> BibMes 24, 18. / BibMes 24, 48.

<sup>467</sup> BRM 2, 35:26-28.

à bâtir" (a-na tah-sis-tu<sub>4</sub> ina ki-shub-ba-a MU<sup>meš</sup> IM.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> šá 27 UŠ-šú 1 5/6 SAG.KI / <sup>m</sup>NÍG.SUM.MU.LUGAL A šá <sup>m</sup>ri-hat-<sup>d</sup>60 ina ki-šub-ba-a šá IM-šú u ina la-lit-tu<sub>4</sub> šá IM-šú / DÛ-uš).

Nous avons à notre disposition un texte qui décrit les matières de la construction d'un mur-*amāštu*: "J'ajouterai des roseaux et des poutres aux murs-*amāštu* de bâtiment du Nord de ta maison (située) dans le quartier Mihalla, à l'intérieur d'Uruk" (ina a-mar-tu<sub>4</sub><sup>meš</sup> šá É.IM.SI.SÁ šá É ʾat-tu<sup>1</sup>-ú-ka KI-ti / ʾ<sup>d</sup>MI<sup>1</sup>.[HAL].ʾLA<sup>1</sup>.KE<sub>4</sub><sup>1</sup> šá qé-reb UNUG.KI qa-nu-ú u <sup>giš</sup>ÛR ina ŠĀ-bi / lu-šab-bat)<sup>468</sup>.

La destruction d'un mur-*amāštu* est également prévue dans un contrat: "au jour où ce NP désire, il pourra détruire ces murs-*amāštu*" (ina u<sub>4</sub>-mu šá NP a-ga-a' še-bu-ú / a-mar-tu<sub>4</sub><sup>meš</sup> MU<sup>meš</sup> i-naq-qar)<sup>469</sup>.

Nous savons qu'il existait une taxe sur les murs-*amāštu*: "NP<sub>1</sub> et NP<sub>2</sub> (payeront) ensemble la taxe-*telītu* qui est sur ces murs-*amāštu*" (te-lit-tu<sub>4</sub> NP<sub>1</sub> / u NP<sub>2</sub> ú-še-lu-ú ana! UGU-hi a-mar-tu<sub>4</sub><sup>meš</sup> / MU<sup>meš</sup> KI a-ha-a-meš)<sup>470</sup>. Le versement de la taxe-*telītu* est définit pour la destruction des ces mur-*amāštu* également: "le jour où NP<sub>1</sub> détruira [ces] murs-*amāštu*, NP<sub>2</sub> versera la moitié de la taxe-*telītu* qui est sur ces [murs-*amāštu*] à NP<sub>1</sub>" (ina u<sub>4</sub>-mu šá NP<sub>1</sub> a-mar-tu<sub>4</sub><sup>meš</sup> / [MU<sup>meš</sup>] i-naq-qar mi-šil ina te-lit šá a-na UGU-hi / [a-mar-tu<sub>4</sub>]<sup>meš</sup> MU<sup>meš</sup> te-i-lu-ú NP<sub>2</sub> a-na<sup>1</sup> / [NP<sub>1</sub>] ina-an-din)<sup>471</sup>.

Nous connaissons les dimensions des murs-*amāštu* suivants:

- "un mur-*amāštu* en brique de 6,25 m de long et 0,75 m de large" (SIG<sub>4</sub>.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> šá 12 mi-šil KÛŠ / UŠ ù 1-en mi-šil KÛŠ SAG.KI)<sup>472</sup>,
- "un mur-*amāštu* de 6,25 m de long et 0,75 m de large, propriété commune" (a-mar<sup>áš</sup>-ʾtu<sub>4</sub><sup>1</sup> šá 12 mi-šil KÛŠ UŠ 1 KÛŠ mi-šil KÛŠ SAG.KI šá bi-rit-šú-nu)<sup>473</sup>,
- "un mur-*amāštu* de 4 m de long et 0,75 m de large, propriété commune" (a-mar<sup>áš</sup>-tu<sub>4</sub> / šá 8 KÛŠ UŠ 1 KÛŠ mi-šil KÛŠ SAG.KI šá bi-rit-šú-nu)<sup>474</sup>,
- "un mur-*amāštu* de 6,25 m de long et 0,75 m de large, propriété commune" (a-mar<sup>áš</sup>-tu<sub>4</sub> šá 12 mi-šil KÛŠ UŠ 1 mi-šil KÛŠ SAG.KI šá bi-rit-šú-nu)<sup>475</sup>,
- "un mur-*amāštu* de 13,5 m de long et 0,9 m de large" (IM.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> šá 27 UŠ-šú 1 5/6 SAG.KI)<sup>476</sup>.

Nous connaissons un mur-*amāštu* qui était aussi haut que le mur du temple Bīt-Rēš (IM.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> mit-ha-ar!-tu<sub>4</sub> šá É.re-eš)<sup>477</sup>. Un texte<sup>478</sup> décrit un mur-*amāštu* du mur-*igāru* qui est en face du temple Irigal (IM.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> / šá É.SIG<sub>4</sub> UGU<sup>?</sup>-hi šá É.IRI<sub>11</sub>.GAL MU<sup>meš</sup>). Dans un autre texte, nous trouvons "un grand mur-*amāštu* qui est en face de la cour de la porte du Nord (de la maison en question)" (É.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> GAL-tu<sub>4</sub> šá IGI TÛR / šá KÁ IM.SI.SÁ)<sup>479</sup>. Un autre "grand mur-*amāštu*" est également attesté dans un texte très fragmentaire (a-ma-áš-tu<sub>4</sub> GAL-tu<sub>4</sub>)<sup>480</sup>. Par contre "le petit mur-*amāštu*" est également attesté (a-ma-áš-tu<sub>4</sub> qal-líl-tu<sub>4</sub> / šá KÁ IM.SI.SÁ)<sup>481</sup>.

<sup>468</sup> VS 15, 35:3-5.

<sup>469</sup> VS 15, 35:9-10.

<sup>470</sup> VS 15, 35:9-11.

<sup>471</sup> VS 15, 35:13-16.

<sup>472</sup> BibMes 24, 24.

<sup>473</sup> BibMes 24, 46:5.

<sup>474</sup> BibMes 24, 46:6.

<sup>475</sup> BibMes 24, 46:17.

<sup>476</sup> BRM 2, 35:26.

<sup>477</sup> BRM 2, 9:6.

<sup>478</sup> BRM 2, 48:3-4.

<sup>479</sup> CM 12, 10:5-6.

<sup>480</sup> OECT 9, 51:17.

<sup>481</sup> Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72:3-4.



Nous connaissons un "mur-*amāštu* de l'escalier-*simmiltu* de la porte d'entrée" (É.a-<sup>r</sup>ma<sup>1</sup>-[áš]-tu<sub>4</sub> / šá É.sim-mil-tu<sub>4</sub> šá KÁ né-ri-bi)<sup>482</sup>.

La majorité des murs-*amāštu* est restée en propriété commune (a-ma-áš-tu<sub>4</sub> šá bi-rit-šú-nu, IM.a-ma-áš-tu<sub>4</sub> MU<sup>mcs</sup> ina bi-rit-ti) après les transactions<sup>483</sup>.

### 6.1.2. *aptu* (ap-tu) – fenêtré

Interprétations: AHW 61b: "Öffnung, Fenster", CAD A/2 197b: "window, window opening", CDA 21a: "window, window opening"

Attestations: Pinches PSBA 1911 pl.21.

En dehors des textes scientifiques, nous ne trouvons qu'une seule attestation parmi les textes du premier millénaire avant J.-C. qui mentionne une fenêtré. Dans la description du sanctuaire de Šamaš nous trouvons la phrase suivante: " Il y a 3 coudées, 8 doigts au dessus<sup>1</sup> de la fenêtré." (3 KÙŠ 8 ŠU.SI e-lat ap-ti). La absence totale d'attestations de fenêtrés dans les textes de la vie quotidienne ne doit pas signifier que les maisons privées ne possédaient pas de fenêtrés. Dans la littérature scientifique, nous trouvons des attestations<sup>484</sup> de fenêtrés.

### 6.1.3. *asurrû* (a-sur-ru-ú) – mur-*asurrû*

Interprétations: AHW 77a: "Grundmauer", CAD A/1 350a: "foundation structure, lower (damp) course of a wall", CDA 26b: "lower course, footing of wall"

Attestations: AnOr 8, 57:10; Stolper, Gs. Calmeyer n2:13; AUWE 8, 71:6'; AUWE 8, 84g:2'; AUWE 13, 307:8; BIN 1, 118:12; BRM 1, 43:7; BRM 1, 68:7; BRM 1, 74:7; BRM 1, 78:8; BRM 1, 85:8; BRM 2, 1:8; Starssmaier ZA 3 n14:9; Sack ZA 66 282:6; \*Bertin 668:12; \*Bertin 669:12; \*Bertin 2538:9; \*Bertin 2555:21'; \*Bertin 2558:7; \*Bertin 2591:9; \*Bertin 2748:14; \*Bertin 2749:7; \*Bertin 2772:9; \*Bertin 2796:8; \*Bertin 2798:7; \*Bertin 2851:7; \*Bertin 2860:6; \*Bertin 2886:9; Evetts, EvM. 6:14; Gordon, SCT 88:5; Moore, Mich. Coll. 13:14; Moore, Mich. Coll. 14:13; Pinches, Peek 16:8; OECT 10, 327:3'; Camb. 117:6; Camb. 184:8; Camb. 187:9; Camb. 306:12; Cyr. 177:16; Cyr. 228:8; Cyr. 231:10; Dar. 25:6; Dar. 64:8; Dar. 256:8; Dar. 330:12; Dar. 378:6; Dar. 499:9; Liv. 26:11; Nbn. 500:8; Nbn. 1030:11; TuM 2/3, 27:10; TuM 2/3, 117:10; UET 4, 37:9; VS 4, 64:14; VS 4, 66:10; VS 4, 110:11; VS 4, 150:9; VS 4, 152:9; VS 5, 23:11; VS 5, 59:6; VS 5:61:6; VS 5, 67:8; VS 5, 77:10; VS 5, 78:8; VS 5, 81:9; VS 5, 82:8; VS 5, 84:8; VS 5, 134:3'; VS 5, 137:7; VS 5, 139:8; VS 6, 182:18; YOS 7, 2:9; YOS 7, 45:10; YOS 19:10:7; YOS 19, 21:9.

Conformément à une attestation d'une liste lexicale, le mot *asurrû* signifiait la partie inférieure d'un mur (iš-di É = a-sur-ru-ú)<sup>485</sup>. Dans l'extrême majorité des cas ce mot a été utilisé dans une formule: "il réparera (la partie inférieure) des murs" (bat-qa šá a-sur-ru-ú i-šab-bat). Cette formule appartient à la partie juridique des locations de maisons. Elle décrit l'un des devoirs du locataire. Contrairement aux ventes de maisons, les femmes avaient le droit de louer des maisons, c'est pourquoi nous trouvons la phrase suivante également dans notre documentation: "elle réparera (la partie inférieure) des murs" (bat-qa šá a-sur-ru-ú ta-šab-bat)<sup>486</sup>.

<sup>482</sup> OECT 9, 49:6-7.

<sup>483</sup> BRM 2, 23:5; BRM 2, 35:28, VS 15, 39:10, VS 15, 40:22, VS 15, 49:21,14'.

<sup>484</sup> Šumma ālu 12:59, et voir les références de CAD A/2 198b.

<sup>485</sup> Malku I 276.

<sup>486</sup> AnOr 8, 57; \*Bertin 2748; Camb. 306; Liv. 26; VS 4, 66; VS 4, 152; YOS 19, 10.

Malgré le fait que les attestations du mur-*asurrû* proviennent des périodes NB-ACH1, la formule de réparation est utilisée jusqu'au début de l'ère séleucide<sup>487</sup>. Dans les contrats de locations de maisons l'ordre des deux formules de réparation est toujours semblables ville par ville.

En dehors de la formule qui était utilisée généralement dans notre documentation, il existe trois exceptions qui permettent de mieux comprendre l'utilisation du mur-*asurrû*. Selon le premier texte<sup>488</sup> "(le locataire) a prêté serment [sur le nom] du roi en ces termes: 'j'exécuterai les réparations du mur'" ([ina MU] LUGAL it-te-me ki-i a-di / [bat]-qa šá a-sur-ru-u a-ša-ba-ta). Ce texte enregistre le paiement d'un loyer pour plus d'une année. Il est possible que le serment concerne le paiement du loyer de l'année prochaine.

Dans un autre texte<sup>489</sup>, on nous précise la matière du mur-*asurrû*: "il(le locataire) exécutera les réparations des murs-*asurrû* en terre/argile" (bat-qa šá a-sur-re-e šá IM i-šab-bat).

Le dernier texte<sup>490</sup> montre un exemple où "NP(le locataire) se porte garant pour les réparations des imperfections de murs et des altérations du toit" (ʾpu-ut ša-bat bat-qa<sup>1</sup> šá a-sur-ru-ú / u ši-ni-tu<sup>4</sup> ú-ru NP na-ši).

Les présages de textes scientifiques mentionnent le mur-*asurrû* également: "*If a house rests on supports of the base course (of masonry), the owner of that house will be happy in consuming his food*" (DIŠ É in-di a-sur-re-e um-mu-ud EN É BI ina ma-ka-le-e NINDA.MEŠ-šú ŠÀ BI DÛG.GA)<sup>491</sup>. Les autres présages concernant le mur-*asurrû* décrivent des événements irréels<sup>492</sup> qui nous semblent inutiles de citer ici.

#### 6.1.4. *appātu* (ap-pa-tu, É.ap-pa-tu<sub>4</sub>) – galerie-*appātu*

Interprétations: AHW 60a: "Portikus mit Säulen", CAD A/2 183b: "a portico", CDA 20b: "portico"  
Attestations: Stolper, Gs. Calmeyer n1:10; CT 56, 446:10; Walker JCS 30 238:10; \*Bertin 2709:12; Gordon SCT 92:13; VS 5, 50:8.

Les dictionnaires considèrent le mot *appātu* en tant que forme akkadienne du mot de Nuzi *appannu* qui signifie "*a part of a building, portico*". Les phrases de notre base de données qui mentionnent *appātu* sont très semblables. Ils mentionnent la galerie-*appātu* en compagnie du toit-*rugbu*. C'est le seule indice pour laquelle la traduction de "galerie" du mot *appātu* nous semble probable: "il construira un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu* sur<sup>1</sup> (la maison)" (rug-bu / ù ap-pa-ta ina ŠÀ-bi ip-pu-uš)<sup>493</sup> "ils construiront un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu* sur<sup>1</sup> (la maison)" (rug-bu u ap-pa-tu<sub>4</sub> ina ŠÀ-bi ip-pu-uš-šú-u)<sup>494</sup>.

La galerie-*appātu* est attestée dans les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. dans des contrats de (re)construction de maison. En dehors des attestations où *rugbu* et *appātu* sont mentionnées ensemble nous connaissons les cas suivants: "il construira [une galerie-*appātu*?] sur (la maison)" ([ap-pa-tu<sub>4</sub>?] / ina UGU ip-pu!-uš)<sup>495</sup>, "il construira une galerie-*appātu* sur<sup>1</sup> le bâtiment de

<sup>487</sup> BRM 2, 1.

<sup>488</sup> VS 4, 110.

<sup>489</sup> YOS 19, 21.

<sup>490</sup> VS 4, 64.

<sup>491</sup> Šumma ālu 5:112.

<sup>492</sup> Šumma ālu 6:33-36.

<sup>493</sup> Stolper, Gs. Calmeyer n1.

<sup>494</sup> Walker JCS 30 238.

<sup>495</sup> \*Bertin 2709.

Sud" (ʾap-pa<sup>2</sup>1-ta ina É.IM.I i-pu-uš)<sup>496</sup>, "il construira une galerie-appātu sur<sup>1</sup> (la maison)" (ap<sup>1</sup>-pa-a-tu<sub>4</sub> / [ina ŠÀ-bi ip-pu]-ʾuš<sup>1</sup>)<sup>497</sup>.

### 6.1.5. *būrtu* (PÚ) – puits/cisterne

Interprétations: AHW 141a: "Zisterne, Brunnen", CAD B 335a: "well, cistern, fish pond", CDA 49b: "cistern, well; fish pond; source (of river); hole, pit"

Attestations: AnOr 8, 17:2; AnOr 8, 51:2; AnOr 9, 17:2; Stigers JCS 28 n12:2; MacGinnis Meopotamia 31 n3:8; MacGinnis Mesopotamia 31 n42:3; OECT 12, pl.26:A 145:3; PBS 2/1, 73:4; PBS 15, 69:1; VS 5, 117:11; VS 6, 311:12.

A l'intérieur d'Uruk, nous trouvons un "grand puits/cisterne" (PÚ GAL-ti) qui est mentionné en tant qu'un repère dans des contrats<sup>498</sup>.

L'autre cas qui est souvent mentionné dans nos sources, est le paiement du salaire des personnes qui "ont creusé un puits/cisterne": "(x sixles d'argent ont été donnés) pour les travailleurs qui ont creusé le puits/cisterne" (a-na<sup>LÚ</sup>ÉRIN.MEŠ / šá PÚ i-her-ru-ú)<sup>499</sup>, "(x sicles d'argent ont été donnés) pour les personnes qui ont creusé le puits/cisterne" (a-na<sup>LÚ</sup>he-ru-ú PÚ.MEŠ)<sup>500</sup>.

Nous trouvons dans un contexte très fragmentaire un puits/cisterne en propriété privée (ʾPÚ<sup>1</sup> šá NP)<sup>501</sup>. Il y a un nom géographique (<sup>GARIM</sup>DU<sub>6</sub>.PÚ) qui est également mentionné dans les textes<sup>502</sup>.

Nous connaissons un texte<sup>503</sup> qui décrit la partie supérieure d'un puits: "A cause de la négligence d'Enlil, le seigneur des pays, l'Esagdil était détruit. Ce puits est devenu méconnaissable et sa partie supérieure a été changée." (ina e-gi-ti<sup>d</sup>EN.LÍL / EN KUR.KUR É.SAG.DIL / ú-tab-bit-ma bur-ti / šu-a-ti us-sah-hi-ma / iš-nu-ú kan-ni-šú).

Finalement, il y a un texte qui décrit la construction d'un puits à l'intérieur (d'une cour) (PÚ.MEŠ ina ŠÀ-bi / i-he-ri)<sup>504</sup>. Les présages sont favorables si quelqu'un a creusé un puits à l'intérieur de sa maison ou dans la cour<sup>505</sup>: "If a man opens a well in the middle of his house, there will be a king in ... / If he opens a well in the courtyard, it will be fortunate".

### 6.1.6. *dargu* (É.dar-gu) – escalier-dargu

Interprétations: AHW 163b: "Stiegenhaus", CDA 57a: "staircase"

Attestations: BRM 2, 39:2.

Dans notre documentation, une seule attestation de l'escalier-*dargu* est connue dans un entête de vente d'un bâtiment-*bīt qāti*: "son bâtiment-*bīt qāti* bâti qui se trouve sur l'espace non-bâti du dieu Anu d'Irigal qui est à gauche de l'escalier-*dargu* (et) en dehors du toit qui est au-dessus d'eux"

<sup>496</sup> VS 5, 50.

<sup>497</sup> Gordon SCT 92.

<sup>498</sup> AnOr 8, 17; AnOr 8, 51; AnOr 9, 17; Stigers JCS 28 n12.

<sup>499</sup> MacGinnis, Mesopotamia 31 n42.

<sup>500</sup> VS 6, 311.

<sup>501</sup> OECT 12, pl.26:A 145.

<sup>502</sup> VS 4, 83; VS 4, 149.

<sup>503</sup> PBS 15, 69.

<sup>504</sup> VS 5, 117.

<sup>505</sup> Šumma ālu 17:1-2.

(É.ŠU<sup>II</sup>-šú DÛ-uš-tú šá ina EDIN šá <sup>d</sup>60 šá É.IRI<sub>11</sub>.GAL / ina 150 šá É.dar-gu e-lat É.ru-gu-bu šá e-li-šú-nu).

### 6.1.7. *dulbānu* (*dul/dal-ba-nu*) – *corridor-dulbānu*

Interprétations: AHW 154a: "Zwischenraum", CAD D 49a: "corridor, alley, passageway", CDA 54a: "intervening space, passageway"

Attestations: BibMes 24, 35:4,6,17; BRM 2, 41:4,6,8,18; CM 12,9:2; CT 49, 107:1; Sarkisian VDI 1955 n3:4; Sarkisian VDI 1955 n5:3,5,10,15,20; OECT 9, 53:2; OECT 9, 56:21; OECT 9, 63:5, 7',10'; UET 4, 9:9; VS 15, 24:2,8; VS 15, 27:3,24; VS 15, 30:2; VS 15, 38:13'; VS 15, 39:27; VS 15, 40:6.

Le sens du mot peut être expliqué par le passage suivant: "la façade inférieure de 10,5 m de long à l'Ouest est à côté de *dalbānu* impasse" (21 ina 1 KUŠ SAG.KI KI.TA IM.MAR.TU / DA dal-ba-ni la-ši-ti)<sup>506</sup>.

Nous détectons un changement phonétique de ce mot. A l'époque NB il était prononcé comme "dal-ba-nu" tandis qu'à l'époque SE on a dit: "dul-ba-nu". Étant donné que la majorité de nos sources est de l'ère séleucide, nous avons intitulé ce chapitre d'après la prononciation séleucide.

Un texte<sup>507</sup> de l'ère séleucide est divisé en deux parties. Ici, le *corridor-dulbānu* est répertorié dans la première partie avec la "maison bâtie et le bâtiment du Sud". Selon ce texte donc le *corridor-dulbānu* appartenait à la partie méridionale de la maison (É.IM.I / É.dul-ba-né-e-šú TIL-ri). Dans un autre texte<sup>508</sup>, il est également répertorié avec la "maison bâtie, son *corridor-dulbānu* et sa cour" (É-su DÛ-uš É.dul-ba-né-e-šú u TÛR-su / É.rit-ti-šú NÍG.GA <sup>d</sup>60), mais cet ensemble était une propriété de service, son propriétaire primaire était le dieux Anu.

Le *corridor-dulbānu* est mentionné le plus souvent avec le bâtiment de l'Est (É.†IM.KUR.RA<sup>1</sup> u É.dul-ba-né-šú mi-šil ina tar-ba-aš †mi<sup>1</sup>-šil mu-šu-ú)<sup>509</sup>, ([É.IM.KUR].†RA<sup>1</sup> É.dul-ba-né-e-šú É.<sup>giš</sup>NÁ-šú mi-šil ina TÛR ù mi-šil [x x x x])<sup>510</sup> et (É.IM.KUR.RA ép-šú u É.dul-ba-né-ti-šú u É.[x x x x x x])<sup>511</sup>.

Un autre texte<sup>512</sup> qui décrit le *corridor-dulbānu* en tant que propriété de services définit son emplacement: "des bâtiments-*bīt-qāti* bâtis, leurs *corridors-dulbānu* et leurs grandes maisons qui sont leurs propriétés de services (situées) dans le temple Irigal entre les jardins" (É.SHU<sup>II</sup>.TA e-pu-uš-tu<sub>4</sub> / É.dul-ba-ni<sup>meš</sup>-šú u É.ra<sup>1</sup>-bu<sup>meš</sup>-šú É.rit-ti-šú-nu ina É.IRI<sub>11</sub>.GAL / ina bi-rit <sup>giš</sup>KIRI<sub>6</sub><sup>meš</sup>). Nous trouvons les mêmes bâtiments dans un autre texte<sup>513</sup>, "le quart du bâtiment-*bīt qāti*, du *corridor-dulbānu* et des grandes maisons bâties qui (sont situées) dans Irigal" (re-bu-ú ina É.SHU<sup>II</sup> u dul-ba-ni-šú u ra-bi<sup>meš</sup>-šú †ép-šu<sup>1</sup> / šá ina É.IRI<sub>11</sub>.GAL). Un dernier texte<sup>514</sup> mentionne également le *corridor-dulbānu* dans le quartier du temple Irigal: "sa maisons bâtie, son bâtiment du Nord, son *corridor-dulbānu* et son niveau supérieur (sont) la propriété d'Anu, propriété de services (situés) dans le quartier d'Irigal" (É-su ép-šú É.šá.IM.SI.SÁ / É.dul-ba-né-šú u É.ru-gu-bu-šú NÍG.GA <sup>d</sup>60 É.rit-ti-šú šá KI-ti É.IRI<sub>11</sub>.GAL). Sur la base actuelle de nos sources, nous pouvons résumer que la majorité des maisons qui possédait un *corridor-dulbānu* se trouvait à l'intérieur ou à l'extérieur du temple Irigal.

<sup>506</sup> UET 4, 9.

<sup>507</sup> BibMes 24, 35. / BRM 2, 41.

<sup>508</sup> CM 12, 9.

<sup>509</sup> OECT 9, 56.

<sup>510</sup> OECT 9, 63.

<sup>511</sup> VS 15, 24.

<sup>512</sup> Sarkisian VDI 1955 n5.

<sup>513</sup> OECT 9, 53.

<sup>514</sup> VS 15, 27.

### 6.1.8. *bīt erši* (É.<sup>gis</sup>NÁ) - chambre à coucher

Interprétations: AHW 246b, CAD E 318b: "bedroom", CDA 80a: "bedroom"  
Attestations: BRM 2, 36:9; Sarkisian FB 16 n17:3; OECT 9, 63:5,7,10'.

Le nom de la chambre à coucher n'apparaît que sur des listes. La liste la plus complexe énumère plusieurs chambres à coucher: "sa maison bâtie: un bâtiment du Nord (comprenant) la pièce en face (*Gegenzimmer*) et une chambre à coucher; le bâtiment froid (comprenant) une chambre à coucher; le bâtiment de l'Ouest, la moitié de la cour et la moitié de la ruelle de sortie" (É-su ép-šú / É.IM.[SI.SÁ] É.pa-ni-šú É.<sup>gis</sup>NÁ-šú É.ku-ú-šu É.<sup>gis</sup>NÁ-šú É.IM.MAR.TU mi-šil TÜR ù mi-šil ina mu-šu-ú)<sup>515</sup>. Cette attestation décrit le bâtiment du Nord en tant qu'un appartement complet: on y trouve une pièce de séjour (*Gegenzimmer*) et une chambre à coucher également. Les autres attestations de la chambre à coucher proviennent des fragments.

### 6.1.9. *eqlu libbu eqli* (A.ŠÀ ŠÀ-bu-ú A.ŠÀ, ŠÀ A.ŠÀ) - "coeur" du terrain

Interprétations: AHW 232a, CAD E 249b: "a field within the field", Joannès TEBR p300: "L'expression *eqlu libbi eqli* "coeur du terrain", étudiée par F. Steinmetzer fait référence à un ensemble de terres appartenant en effet déjà à l'acquéreur et bordant la terre qu'il achète. A ce noyau préexistant (*eqlu* 1) vient désormais s'adjoindre le nouvel élément pour former un ensemble plus vaste (*eqlu* 2) d'où l'expression "terrain (primitif) coeur du terrain (définitif)". Du point de vue juridique, du fait de l'achat, les anciennes limites entre les terrains primitifs et le nouvel ensemble tombent"  
Attestations: AOATS 4, 22:7,10; BRM 2, 1:4; CT 44, 70:4; CT 49, 137:4,7; CT 55, 175:8; Nbk. 164:16; Nbk. 328:5; deJong Ellis JCS 36 n2:15; Dillard, NB Texts:FLP 1518:5; Durand, TBER pl.72:AO 20175:6,11; Durand, TBER pl.73:AO 2029:14; Durand, TBER pl.74:AO 20297:6; VR pl.68 n2:10; OECT 9, 10:5,7; EKBK 6:8,12; TCL 12, 19:8; TuM 2/3, 9:6,9; TuM 2/3, 274:4; UET 4, 34:16; VS 1, 70. ii:34; VS 5, 103:4,5; YOS 19,1:4,19.

Dans les textes, ce terme est utilisé pour exprimer des "terres agricoles", des "jardins" et des différents types de maisons: "maisons bâties", "maisons en ruine" et "des terrains à bâtir". Dans les textes qui concernent des maisons le "coeur" du terrain est toujours défini en tant que voisin d'une partie de la maison décrite (DA ŠÀ A.ŠÀ, DA mi-ši-ih-ti mah-re-tu<sub>4</sub> ŠÀ A.ŠÀ). L'acheteur n'est jamais défini dans ces descriptions en tant que propriétaire du "coeur" du terrain. Nous ne connaissons qu'un seul cas où le nom d'un tiers personne apparaît sur la tablette en tant que propriétaire du "coeur" du terrain (ŠÀ-bu-ú A.ŠÀ šá<sup>md</sup>EN.MU)<sup>516</sup>.

Dans un autre cas<sup>517</sup>, nous trouvons un "coeur" du champ qui appartenait à un particulier ([A].<sup>r</sup>ŠÀ<sup>r</sup> ŠÀ-bu-ú A.ŠÀ šá ina ŠÀ-bi a-hi HA.LA / [<sup>m</sup>x-x-x]). Malheureusement le nom de ce particulier est cassé, ainsi nous ne pouvons pas restituer le nom en question.

Dans un troisième cas<sup>518</sup> c'est le vendeur qui est nommé le propriétaire du "coeur" du terrain (GI<sup>mcš</sup> / ŠÀ-bi GI<sup>mcš</sup> šá<sup>md</sup>NÀ.ÛRU-šú A šá md.NÀ.ŠEŠ.MEŠ.DIN na-din-na-nu). Le "coeur" du terrain est décrit dans ce cas par l'expression "GI<sup>mcš</sup> ŠÀ-bi GI<sup>mcš</sup>".

<sup>515</sup> BRM 2, 36.

<sup>516</sup> CT 44, 70:4.

<sup>517</sup> UET 4, 34:16-17.

<sup>518</sup> CT 49, 137:4.

### 6.1.10. *hašāru* (*ha-ša-ru*) - *clôture-hašāru*

Interprétations: AHW 331b: "Hürde", CAD H 130b: "an enclosed area for delivery of dates", CDA 110a: "a place where dates were delivered" Stolper BiBMes 7 253: "enclosure"

Attestations: AnOr 8, 17:9; AOAT 236, 89:6; AUWE 5, 70:6; AUWE 8, 13:6; AUWE 11, 216:9; AUWE 13, 308:12; AUWE 13, 309:1; BE 9, 9:5; BE 9, 17:5; BE 9, 17a:9; BE 9, 19:7; BE 9, 26a:6; BE 9, 62:8; BE 9, 63:10; BE 9, 93:7; BE 9, 94:6; BE 9, 94a:5; BE 9, 95:6; BE 9, 96:6; BE 10, 12:5; BE 10, 26:6; BE 10, 28:6; BE 10, 45:6; BE 10, 109:6; BE 10, 110:7; BIN 1, 98:6; BIN 1, 102:8; BIN 1, 105:6; BIN 1, 110:8; BIN 1, 111:7; BIN 1, 115:6; BIN 1, 116:6; BIN 1, 119:6; BIN 1, 128:6; BIN 1, 129:6; CM 20, 195:8; Mold. 2, 57:5; GCCI 2, 114:6; GCCI 2, 357:6; GCCI 2, 407:7; Peters ARRIM 4 n54:9; Kessler BaM 15 n5:6; Kessler BaM 15 n6:6; Roth JAOS 111 27:9; Stigers JCS 28 n35:5; Stigers JCS 28 n57:6; Doty JCS 30 n2:9; Stolper JCS 53 n11:8; Beaulieu RA 85 n1:10; Strassmaier ZA 4 Sm n8:5; Strassmaier ZA 4 Sm n9:7; \*Bertin 1790:5; \*Bertin 1963:5; \*Bertin 2007:9; \*Bertin 2247:6; \*Bertin 2249:6; \*Bertin 2491:9; \*Bertin 2499:6; \*Bertin 2835:5; Durand, DCS 138:6; Durand, DCS 139:7; Durand, TBER pl.54:AO 17657:4; Evetts, Ner. 31:5; Gordon, SCT 83:8; Gordon, SCT 96:7; Joannès, Archives p248:L 1659:11; Moore, Mich. Coll. 17:2; Oberhuber, SAKF 136:10; Oberhuber, SAKF 153:11; Sack, CDCP n84:7; OECT 10, 73:8; OECT 10, 73:5; OECT 10, 108:9; OECT 10, 178:7; OECT 10, 187:8; OECT 10, 243:8; OECT 10, 275:7; OECT 12, pl.37:A 174:5; PBS 2/1, 7:5; PBS 2/1, 64:4; PBS 2/1, 134:7; PBS 2/1, 212:8; PBS 2/1, 213:8; PBS 2/1, 223:6; PBS 2/1, 225:7; PIHANS 54, 66:6; PIHANS 54, 70:7; PIHANS 54, 73:5; PIHANS 54, 76:5; PIHANS 54, 77:6; PIHANS 54, 79:5; PIHANS 54, 120:17; PIHANS 79, 73:5; PIHANS 79, 75:4; PIHANS 79, 79:3; PIHANS 79, 80:6; PIHANS 79, 84:4; ROCT 2, 22:4; Camb. 2:9; Camb. 3:5; Camb. 55:5; Camb. 56:6; Camb. 173:7; Camb. 174:6; Camb. 179:6; Camb. 280:6; Camb. 284:5; Camb. 317:6; Camb. 325:5; Cyr. 91:5; Cyr. 316:6; Dar. 38:5; Dar. 79:8; Dar. 123:6; Dar. 124:7; Dar. 127:12; Dar. 169:6; Dar. 171:10; Dar. 172:9; Dar. 173:6; Dar. 174:6; Dar. 224:6; Dar. 226:6; Dar. 255:6; Dar. 304:7; Dar. 331:10; Dar. 351:6; Dar. 353:5; Dar. 377:6; Dar. 382:6; Dar. 403:5; Dar. 404:7; Dar. 527:8; EKBK 26:8; Nbk. 347:7; Nbk. 364:6; Nbk. 432:5; Nbn. 6:8; Nbn. 504:5; Nbn. 623:4; Nbn. 875:5; Nbn. 973:7; TCL 12, 22:10; TCL 12, 23:12; TCL 13, 172:7; TCL 13, 182:13; TCL 13, 192:10; VS 3, 12:10; VS 3, 14:6; VS 3, 17:7; VS 3, 25:6; VS 3, 32:5; VS 3, 50:6; VS 3, 60:5; VS 3, 61:8; VS 3, 62:6; VS 3, 64:19; VS 3, 65:17; VS 3, 67:9; VS 3, 68:7; VS 3, 69:7; VS 3, 74:7; VS 3, 75:7; VS 3, 76:7; VS 3, 86:6; VS 3, 96:7; VS 3, 98:6; VS 3, 110:7; VS 3, 113:5; VS 3, 129:6; VS 3, 131:7; VS 3, 132:7; VS 3, 134a:6; VS 3, 142:7; VS 3, 150:5; VS 3, 153:12; VS 3, 165:12; VS 3, 175:5; VS 3, 197:12; VS 3, 211:4; VS 3, 214:3; VS 3, 215:4; VS 3, 226:5; VS 3, 227:4; VS 3, 228:4; VS 5, 66:12; VS 20, 62:10; VS 20, 63:5; VS 20, 64:6; YOS 7, 134:8; YOS 7, 136:7; YOS 7, 181:6; YOS 7, 195:6; YOS 17, 36:6; YOS 17, 286:12; YOS 17, 287:11; YOS 17, 288:10; YOS 17, 289:11; YOS 17, 290:11; YOS 17, 292:11; YOS 17, 293:13; YOS 17, 294:11; YOS 17, 295:11; YOS 17, 296:12; YOS 17, 297:10; YOS 17, 298:13; YOS 17, 299:11.

Toutes les attestations de *hašāru* sont basées sur la même formule: "il rendra (les dattes en question) dans le *clôture-hašāru*" (*ina ha-ša-ri i-nam-din*). Cette formule était utilisée au début de l'ère séleucide également<sup>519</sup>.

### 6.1.11. *igāru* (*i-ga-ru*, *É.SIG4*) - *mur-igāru*

Interprétations: AHW 366a: "Mauer, Wand", CAD I/J 34b: "wall (of building), enclosure wall", CDA 125a: "wall".

Attestations: BRM 2, 48:4; Sarkisian AoF 5 n5:4; \*Bertin 2709:14; Eilers. Beamtennamen p107f:9; OECT 12, pl.29:A 157:4,9; Dar. 129:1,6,9; UCP 9/1, I, 26:3; VS 5, 103:9,10;

Dans un texte<sup>520</sup>, nous connaissons les dimensions des murs-*igāru*: "Le mur de l'Ouest et le mur de l'Est sont 5 coudées de long. Le mur de Sud et le mur du Nord sont 4,5 coudées de long" (5 KÙŠ UŠ.MEŠ *i-gar* IM.IV u *i-gar* IM.III / 4 1/2 KÙŠ SAG.MESH *i-gar* IM.I u *i-gar* IM.II). Ces murs sont entourés donc d'une petite pièce de 2,5 m sur 2,25 m de dimensions.

<sup>519</sup> Doty JCS 30 n2.

<sup>520</sup> VS 5, 103.

Nous connaissons un cas<sup>521</sup> où le mur-*igāru* est mentionné par rapport au mur-*amāštu*: "Le mur-*amāštu* du mur-*igāru* est en face<sup>?</sup> du temple Irigal" (IM.a-ma-áš-tu4 / šá É.SIG<sub>4</sub> UGU<sup>?</sup>-hi šá É.IRI<sub>11</sub>.GAL).

Il y a deux attestations qui décrivent - en tant que premier travail d'un contrat de (re)construction - la construction d'un mur solide: "il(le locataire) construira un mur solide" (É.SIG<sub>4</sub> / ʾpit-nu<sup>1</sup> ip-pu-uš)<sup>522</sup>. Ces deux attestations renforcent notre hypothèse selon laquelle dans les contrats de (re)constructions de maisons si le premier élément à construire était une *bīt huššu*, alors dans ces cas nous devons imaginer des clôtures ou des murs qui entouraient le terrain où on voulait bâtir une maison.

L'exemple suivant<sup>523</sup> de Borsippa décrit la résolution d'un tribunal: "Le mur-*igāru* [ce qu'il y a dans (cette maison)] est la propriété de Nabû-mukīn-zēri. [Nabû-bāni]-ahi ne possède pas de titre de propriété sur le mur-*igāru*. Les poutres ont été placées au dessus de la porte-*mutērtu* de (cette maison). Le jour où Nabû-mukīn-zēri le désire Nabû-bān-ahi retirera les poutres du mur-*igāru*" (i-ʾga<sup>1</sup>-[ri šá ina ŠÀ]-ʾbi<sup>1</sup> šá<sup>md</sup> NÀ.GIN.NUMUN<sup>1</sup> / šu-ú HA.LA šá [ʾmdNÀ.DÙ].ŠEŠ ina i-ga-ri / ia-a-nu<sup>giš</sup> ʾUR<sup>meš</sup> a-na UGU<sup>1</sup> mu-ʾter-tu<sup>1</sup> / ina ŠÀ-bi šab-tu i-na u<sub>4</sub>-mu<sup>md</sup> NÀ.GIN.NUMUN / iš-ši-bu-ú<sup>md</sup> NÀ.DÙ.ŠEŠ<sup>giš</sup> ʾUR<sup>meš</sup> / ul-tu i-ga-ʾri<sup>1</sup> i-de-ʾek-ki<sup>1</sup>). Un autre contrat<sup>524</sup> pareil de Babylone décrit le même processus: "NP<sub>1</sub> retirera les poutres du mur-*igāru* de NP<sub>2</sub>" (NP<sub>1</sub> ʾUR<sup>meš</sup> ul-tu i-ga-ri šá NP<sub>2</sub> / i-de-ek-ki).

Le contrat suivant<sup>525</sup> présente les matériaux qui sont nécessaires pour la construction d'un mur-*igāru*: "le reste de [la terre] pour le mur-*igāru* en briques pour lequel on a apporté de la paille" (re-he-[et SAHAR].HÁ ana É.SIG<sub>4</sub> / šá ʾSIG<sub>4</sub><sup>meš</sup>1 šá ti-ib-nu / i-zab-bil-ú-nu). Ce texte représente donc la seule preuve écrite qui décrit le mur-*igāru* en tant qu'un mur en briques, et il précise que les briques ont été produits de la terre et de la paille.

#### 6.1.12. *bīt kalakku* (É/KÁ *ka-lak-ku*) - *entrepôt-kalakku*

Interprétations: AHw 423a: "Aushub, Silo", CAD K 63a: "storehouse, storeroom, silo", CDA 142a: "underground store for grain, straw etc."; Stolper BibMes 7 253: "storehouse"

Attestations: AOATS 4, 35:6; AUWE 8,10:3; AUWE 8, 44:7; AUWE 8, 50:7; BE 8/1, 18:5; BE 8/1, 20:7; BE 8/1, 33:5; BE 8/1, 46:5; BE 8/1, 120:10; BE 9, 56:8; BE 9, 58:8; BE 9, 61:8; BE 9, 78:6; BE 10, 4:15; BE 10, 11:5; BE 10, 68:6; BE 10, 77:5; BE 10, 104:6; BE 10, 119:6; BE 10, 120:6; BE 10, 121:4; BIN 2, 119:7; BRM 1, 44:6; BRM 1, 48:7; BRM 1, 56:7; BRM 1, 86:7; CT 4, pl.27:Bu. 88-5-12, 336:9; CT 4, pl.41:Bu. 88-5-12, 641:6; CT 22, 164:29; CT 44, 76:2; CT 44, 83:3; CT 55, 96:8; CT 55, 172:7; CT 56, 192:4; CT 56, 210:2; CT 56, 245:5; CT 56, 404:2; CT 56, 532:14; Mold. 2, 61:6; Mold. 2, 63:6; GCCI 1, 279:7; GCCI 2, 99:6; Jursa-Radner AfO 42/43 B6:7; Peters ARRIM 4 n53:6; Wunsch AuOr 15 n28:3; Hunger BaM 5 n17. iv:3; Stolper JCS 40 153:5; Stolper JCS 53 n2:7; Dhorme RA 25 n4:7; Dhorme RA 25 n6:5; \*Bertin 88:7; \*Bertin 473:9; \*Bertin 1076:5; \*Bertin 1128:6; \*Bertin 1235:15; \*Bertin 140:4; \*Bertin 1432:6; \*Bertin 1442:4; \*Bertin 1885:8; Dillard, NB Texts:FLP 1532:8; \*Joannes:BM 105214:5; Jacobsen, CTNMC 71:5; Joanne3s, Archives p253:L 1668:8; OECT 10, 10:5; OECT 10, 29:8; PBS 2/1, 55:6; PBS 2/1, 61:6; PBS 2/1, 73:8; PBS 2/1, 93:8; PBS 2/1, 108:6; PBS 2/1, 110:8; PBS 2/1, 127:8; PBS 2/1, 219:7; PBS 2/1, 221:7; PBS 2/1, 222:7; PIHANS 54, 58:6; PIHANS 54, 59:3; PIHANS 54, 62:6; PIHANS 54, 84:3; PIHANS 54, 85:6; PIHANS 79, 68:7; Beaulieu PIHANS 87 n16:9; ROCT 2, 15:7; ROCT 2, 16:8; ROCT 2, 17:6; ROCT 2, 21:7; Nbk. 72:5; Nbk. 105:5; Nbk. 343:5; Nbk. 373:5; Nbn. 14:5; Nbn. 205:6; Nbn. 254:6; Nbn. 352:5; Nbn. 446:5; Nbn. 448:6; Nbn. 539:8; Nbn. 542:5; Nbn. 634:6; Nbn. 634:4; Nbn. 1001:5; Nbn. 1059:7; TCL 12, 51:7; TCL 12, 52:9; TCL 12, 97:9; TCL 12, 226:8; TuM 2/3, 69:7; TuM 2/3, 73:5; TuM 2/3, 76:5; TuM 2/3, 77:8; TuM 2/3, 82:6; TuM 2/3, 90:6; TuM 2/3, 99:6; TuM 2/3, 123:6; TuM 2/3, 151:8; TuM 2/3, 152:11; TuM 2/3, 154:7; TuM 2/3,

<sup>521</sup> BRM 2, 48.

<sup>522</sup> Eilers Beamtennamen p107f, \*Bertin 2709.

<sup>523</sup> OECT 12, pl.29:A 157.

<sup>524</sup> Dar. 129.

<sup>525</sup> UCP 9/1, I 26.

157:9; TuM 2/3, 158:8; TuM 2/3, 216:15; UET 4, 95:8; UET 4, 96:6; UET 4, 97:8; UET 4, 99:7; UET 4, 103:6; UET 4, 104:4; UET 4, 105:5; UET 4, 106:10; UET 4, 108:9; VS 3, 5:10; VS 3, 11:5; VS 3, 15:7; VS 3, 30:6; VS 3, 33:4; VS 3, 35:7; VS 3, 36:9; VS 3, 41:8; VS 3, 43:9; VS 3, 46:4; VS 3, 51:8; VS 3, 55:6; VS 3, 58:5; VS 4, 16:6; VS 6, 294:2; YOS 17, 21:8; YOS 17, 25:4; YOS 19, 43:8; YOS 19, 46:7; YOS 19, 155:2.

La *bīt kalakku* est l'entrepôt le plus important des maisons privées du premier millénaire avant J.-C. On a stocké dans l'entrepôt-*kalakku* les produits agricoles les plus importants: l'orge et les dattes. On a utilisé les formules d'une reconnaissance de dette pour définir le versement des biens agricoles: "Au mois x il(le débiteur) rendra l'orge/les dattes en question à la porte de l'entrepôt-*kalakku*" (ina ITI.x ŠE.BAR/ZÚ.LUM.MA a' y GUR ina KÁ ka-lak-ku i-nam-din). Rarement<sup>526</sup> on a utilisé le déterminatif "É" pour l'entrepôt-*kalakku*<sup>527</sup>.

Une fois on mentionne sa place à l'intérieur de la maison<sup>528</sup>: "l'entrepôt-*kalakku* de la cour" (i-na ka-lak-ku šá<sup>1</sup> tar-ba-šu). Il est donc probable qu'il nous faut comprendre par l'entrepôt-*kalakku* un entrepôt souterrain situé au-dessous de la cour.

Dans les archives de l'Ebabbar on a précisé sa place également: "l'entrepôt-*kalakku* de l'entrepôt-*karū*" (ka-lak-ku šá É.GUR<sup>7 meš</sup>)<sup>529</sup>, "entrepôt-*kalakku* du trésor" (ka-lak-ku ina É.NÍG.GA)<sup>530</sup>.

### 6.1.13. *kammaru* (É ka-ma-ri, kám-mar) - mur-kammaru

Interprétations: AHW 432b, CAD K 111a: "(garden) wall, ramp, or similar earth construction", CDA 154a: "ramp".

Attestations: Dar. 129:7; UET 4, 6:2; UET 4, 7:1; UET 4, 10:1,3,17,21; UET 4, 11:1,7,9,11,22,30,32; UET 4, 38:1,5,8; UET 4, 39:1,7,12; UET 4, 52:22; VS 6, 302:5; YOS 6, 236:7.

Le mot du premier millénaire est issu de "*kabārum, kawārum*" des périodes précédentes. Il y a un texte qui décrit la (re)construction du mur-*kammaru*: "NP<sub>1</sub> (doit) retirer les poutres du mur-*igāru*, remplir le mur-*kammaru* de la ville qu'il a détruit, et le donner à NP<sub>2</sub>" (<sup>gis</sup>UR<sup>meš</sup> ul-tu i-ga-ri šá NP<sub>1</sub> / i-de-ek-ki ù kám-ru šá URU šá ib<sup>1</sup>-tu-qú<sup>1</sup> / ú-mál-li-ma a-na NP<sub>2</sub> / i-nam-din)<sup>531</sup>. Dans ce cas le mur-*kammaru* se rattachait au mur de la ville et il supportait des poutres.

Le mur-*kamru/kammaru* était le lieu où on a délivré les briques exécutées<sup>532</sup>: "Au mois de Simānu ils donneront les briques (accordant) la moule de l'Eanna, taillés par l'outil-*suppīnu* auprès du mur-*kammaru* de la Porte-*salīmu*, dans un amoncellement-*kīsu*" (ina <sup>ITI</sup>SIG4 / ina ka-ma-ri šá KÁ.SILIM.MU ina <sup>gis</sup>na-la-bi-nu / šá É.AN.NA SIG<sub>4</sub>.HÁ šá <sup>gis</sup>su-up-pi-i-nu / ina ki-i-su i-nam-din).

Le plus souvent *kammaru* est mentionné à Ur dans le quartier du canal Hilitumma (tup-pi É.kám-mar KI-ti I7.hi-li-tu-um / šá qé-reb ŠEŠ.UNUG<sup>KI</sup>)<sup>533</sup>, dans le quartier de la Porte du Lever de Soleil (kám-mar / [KI-ti KÁ].GAL <sup>d</sup>UTU.È.A šá qé-reb ŠEŠ.UNUG<sup>KI</sup>)<sup>534</sup>, de la Porte de Lugalirra (I<sup>d</sup>kám<sup>1</sup>-mar / KI-ti KÁ.GAL I<sup>d</sup>LUGAL.GÌR.RA šá qé-reb ŠEŠ.UNUG.KI)<sup>535</sup> et de la

<sup>526</sup> BE 10, 4:15; BIN 1, 121:4; CT 44,76:2; CT 56, 314:5'; CT 56, 404:2; CT 57, 371:2; CT 56, 751:2; \*Bertin 2471:2,10,3',6'; Nbn. 205:6; TuM 2/3, 216:15; YOS 19, 132:3.

<sup>527</sup> BE 10, 4; BIN 1, 121; CT 44, 76; \*Bertin 2471; TuM 2/3, 216.

<sup>528</sup> CT 56, 532:14-15.

<sup>529</sup> CT 56, 26:4; CT 56, 198:16; CT 56, 314:7; CT 56, 751:7; CT 57, 314:3; CT 57, 371:2; Nbn. 175:3.

<sup>530</sup> CT 57, 197:14; Cyr. 24:2; Dar. 368:8; Nbn. 629:6.

<sup>531</sup> Dar. 129.

<sup>532</sup> YOS 6, 236.

<sup>533</sup> UET 4, 7; UET 4, 10, UET 4, 38.

<sup>534</sup> UET 4, 11, UET 4, 52.

<sup>535</sup> UET 4, 6.



Porte Sacrée ([É].kám-mar KI-tì KÁ.GAL.MAH šá qé-reb ŠEŠ.[UNUG<sup>KI</sup>])<sup>536</sup>. Étant donné que nous connaissons les dimensions de plusieurs *kammaru* d'Ur, nous savons qu'ils étaient des bâtiments de plusieurs pièces.

Dans le premier cas, nous connaissons les dimensions d'un bâtiment-*kammaru*<sup>537</sup>. Il était composé de trois ensembles de pièces (7\*4 m, 7\*2 m, 8\*x m). Les superficies des ces ensembles (28 m<sup>2</sup>, 14 m<sup>2</sup> et x m<sup>2</sup>) correspondent à la superficie de 2, 1 et 2<sup>7</sup> pièces de taille moyenne. Il est donc sûr que dans ce cas le mot *kammaru* signifiait un bâtiment de plusieurs pièces. Malheureusement, à cause de la cassure de la tablette, le prix de ce bâtiment ne nous est pas parvenu.

Nous connaissons un contrat de (re)construction du bâtiment-*kammaru* qui a été conclu pour 20 ans (É.kám-mar ... a-na e-piš-an-nu-tu<sub>4</sub> a-na dul-lu SIG<sub>4</sub>.HÁ GI<sup>meš</sup> / ù <sup>giš</sup>ÛR a-di-i 20 MU.AN.NA<sup>meš</sup> a-na NP et ŠEŠ<sup>meš</sup>-šú id-din-u')<sup>538</sup>. La tablette est cassée à la description des opérations de (re)construction. Mais nous savons que le locataire a exécuté "le travail des briques, du roseaux et des poutres". Le bâtiment-*kammaru* était limitrophe de deux rues (SILA qát-nu mu-taq <sup>LU</sup>UN<sup>meš</sup> et SILA rap-šú mu-taq <sup>U</sup>+GUR) et de deux autres bâtiments-*kammaru* (É.kám-mar ŠÀ-bu-ú kám-mar). Cette dernière description décrit probablement de grands ensembles de bâtiments-*kammaru*<sup>539</sup>.

Un autre contrat de (re)construction du bâtiment-*kammaru* a été conclu pour 20 ans également (a-na e-piš-an-nu-tu / a-di-i 20-ta MU.AN.NA<sup>meš</sup> a-na É SIG<sub>4</sub> GI u <sup><giš></sup>ÛR / a-na NP id-din)<sup>540</sup>. Les opérations de (re)construction sont cassées de cette tablette. Par contre nous connaissons la superficie (90 m<sup>2</sup>) et les voisins de ce bâtiment-*kammaru*: des maisons privées et une sortie de ce bâtiment-*kammaru* (mu-š-u-ú šá É.kám-mar MU<sup>meš</sup>).

Un autre bâtiment-*kammaru* a été vendu indépendamment<sup>541</sup>. Dans ce cas, il était limitrophe du canal Hilitumma, de deux ruelles et d'une maison privée. Nous pouvons donc de nouveau imaginer la place du bâtiment-*kammaru* devant la maison, entre la maison et le canal. Le prix de ce bâtiment-*kammaru* était de 20 sicles d'argent qui correspond au prix d'une maison de taille moyenne de la même période. A cause de l'état fragmentaire de la tablette nous ne connaissons pas les dimensions de ce bâtiment-*kammaru*.

Dans un autre texte, une maison en ruine et un bâtiment-*kammaru* ([É ab]-<sup>1</sup>ta<sup>1</sup> a-na nap-pa-š-u u kám-mar) étaient vendus ensemble pour 30 sicles d'argent<sup>542</sup>. Ces deux bâtiments étaient limitrophes d'une grande rue, [voie processionnelle des dieux] et du roi, d'une maison privée, d'un autre bâtiment-*kammaru* privé, et d'une ruelle. Nous retrouvons donc plusieurs bâtiments-*kammaru* qui étaient limitrophes. La superficie de la maison en ruine et du bâtiment-*kammaru* était au total de 103,5 m<sup>2</sup>.

Dans un contrat de division d'héritage, nous trouvons une maison bâtie et un bâtiment-*kammaru* (É ép-šú ù kám-mar KI-tì KÁ.GAL <sup>d</sup>UTU.È<sup>1</sup>.A šá qé-reb ŠEŠ.UNUG<sup>KI</sup>)<sup>543</sup>. La superficie de cet ensemble (300 m<sup>2</sup>) correspond à une grande maison privée. Ce bâtiment-*kammaru* était de trois côtés limitées des maisons privées et du quatrième côté il était limitrophe d'une ruelle (SILA qát-nu mu-taq-qa<sup>1</sup> UN<sup>meš</sup>).

<sup>536</sup> UET 4, 39.

<sup>537</sup> UET 4, 10.

<sup>538</sup> UET 4, 38.

<sup>539</sup> CAD K 111b: "a house (with?) a k., located inside the wall".

<sup>540</sup> UET 4, 39.

<sup>541</sup> UET 4, 7.

<sup>542</sup> UET 4, 11.

<sup>543</sup> UET 4, 52.

Le mot *kammaru* a été utilisé dans des contrats de ventes et de cultivation de terre arables<sup>544</sup> également.

#### 6.1.14. *kuburru* (É.ku-bur-ru-ú) - *mur-kuburrû*

Interprétations: AHW 498b: "Dicke, Verstärkung", CAD K 489a: "an architectural feature of a wall, *kuburrû* most likely designates a niche or an angle formed by a protruding part of a wall, at the gate", CDA 164b: "thickness, reinforcement".  
Attestations: BRM 2, 30:3,5; BRM 2, 39:10; BRM 2, 44:4,6; CM 12. 4:3,6; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72:2; OECT 9, 63:12, 18'.

Le mot *kuburrû* est issu du verbe *kabāru* "être lourd", donc nous devons probablement comprendre *kuburrû* en tant qu'une entité lourde, grande et stable. Toutes les attestations de *kuburrû* proviennent de la période SE. Ces attestations ont reçu des déterminatifs différents: "IM.ku-bur-ru-ú"<sup>545</sup>, "É.ku-bur-ru-ú"<sup>546</sup> et "ku-bur-ru-ú"<sup>547</sup>.

Avec une exception<sup>548</sup> toutes les attestations des murs-*kuburrû* décrivent le voisinage d'une maison. Nous trouvons donc les murs-*kuburrû* à l'intérieur des quartiers d'habitations. Par contre dans un cas, nous trouvons un toit-*rugbu* au dessus d'un mur-*kuburrû* (É.ru-gu-bu<sup>meš</sup> šá UGU-hi ku-bur-ru-ú). Malheureusement, le texte est cassé après ce passage, ainsi nous ne savons pas qui était l'autre support du toit-*rugbu*.

Le mur-*kuburrû* est le plus souvent mentionné en tant que mur du temple Irigal (É.ku-bur-ru-ú šá É.IRI<sub>11</sub>.GAL) et mur de la porte d'Anu d'Irigal (É.ku-bur-ru-ú šá KÁ šá <sup>d</sup>60 šá É.IRI<sub>11</sub>.GAL).

#### 6.1.15. (*bīt*) *maškattu* (*maš-kát-tu<sub>4</sub>*) – *magasin/aire de battage-maškattu*

Interprétations: AHW 627a: "Depot, Conto", CAD M/1 375b: "storehouse", CDA 202b: "depot, account", San Nicolò-Ungnad, NRVU p384: "Lagerplatz", Beaulieu PIHANS 87 p48: "storehouse", Cardascia, Murasû p141: "La valeur de *maškattu* n'est pas connue avec certitude. Le sens général est celui <<d'entrepôt, magasin>>. Les auteurs ne sont même pas d'accord sur sa lecture exacte et sa dérivation. Dougherty, YOS, Researches, V, 2, p. 73 n. 84 lit maš-qat-tum < *šaqû* <<arroser>>: ce terme désignerait un lieu <<watered>>, un entrepôt au voisinage d'un canal. Götze, AJSL LII, pp. 154 et suiv. lit *maškattu* (plus anciennement *maškanu*, qu'il ne rattache pourtant pas à la racine *šakānu*) et en faire une <<aire à battre>>", von Soden, GAG §56c: *maškattum* (<\**maškantum*) "Depositum".  
Attestations: BE 9, 35:14,23; 40:12; CT 56, 56:3; 57:3; 58:3; 59:3; 60:3; 61:2; CT 57, 632:1'; Driver Iraq 4 19:16; Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 69:15; \*Bertin 2598:14, OECT 10, 253:5'; PBS 2/1, 56:10; PIHANS 54, 19:15,25; PIHANS 79, 12:12,24; 91:7; Beaulieu PIHANS 87 n27:18; Dar. 351:5; 419:7; Nbk. 210:8; 273:16; Nbn. 251:8; 405:7; 497:8; TCL 13, 182:12; VS 3, 9:6; 13:10; 19:7; 56:5; 73:6; 106:8; 115:5; 116:7; 166:6; VS 6, 248:30; YOS 6, 150:10.

Sur la base de l'interprétation d'A. Götze, les dictionnaires traduisent le mot *maškattu* de *maškanu* "aire de battage". Par contre selon GAG, il est issu de \**maškantum* "déposition". Dans les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C., *maškattu* apparaît toujours dans la même formule: "Il rendra (l'orge) auprès de magasin/aire de battage-*maškattu*" (ina UGU maš-kát-tu<sub>4</sub> i-nam-din). En suivant *ina muhhi* ("sur (quelque chose)") l'interprétation d'aire de battage-*maškattu* nous paraît plus vraisemblable, mais sur la base actuelle de notre documentation l'interprétation

<sup>544</sup> TuM 2/3, 134; UET 4, 193.

<sup>545</sup> BRM 2, 30; CM 12,4.

<sup>546</sup> BRM 2, 39; BRM 2, 44.

<sup>547</sup> Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72; OECT 9, 63.

<sup>548</sup> Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72.

magasin ne peut pas être exclue<sup>549</sup>. Le terme *maškattu* apparaît toujours dans des reconnaissances de dettes concernant des biens agricoles, partagés entre des particuliers. En dehors des textes provenant des archives de la famille Murašû de Nippur ces attestations désignent toujours l'orge (ŠE.BAR). Ce fait renforce la traduction "aire de battage". Selon les textes des archives de la famille Murašû, le terme *maškattu* est utilisé en tant que place où on rembourse l'orge, le blé (ŠE.GIG.BA), l'épeautre (ŠE.ZÍZ.ÀM), certains types de pois (ŠE.GÚ.GAL, ŠE.GÚ.TUR), l'huile (fait de l'orge) (ŠE.GIŠ.Ì), le moutard<sup>2</sup>-kasû (GAZI.SAR) et l'ail (SUM.SAR). Le fait que dans ces textes, nous trouvons plusieurs produits agricoles renforce l'hypothèse de l'interprétation que *maškattu* était un magasin. Le mot *maškattu* apparaît sous un nom géographique également aux alentours de Nippur<sup>550</sup>: <sup>uru</sup>maš-kát-tu<sub>4</sub>-ša-<sup>d</sup>KUR.GAL<sup>551</sup>.

Les textes mentionnent *maškattu* en possession privée (maš-kát-tu<sub>4</sub> šá NP)<sup>552</sup> et dans la propriété des temples aussi (maš-kát-tu<sub>4</sub> šá <sup>d</sup>GAŠAN šá UNUG<sup>ki</sup>)<sup>553</sup>. En plus, nous connaissons une attestation qui décrit un "*maškattu* (située) auprès de la porte de la ville" (maš-kát-tu<sub>4</sub> šá KÁ URU)<sup>554</sup>. Par contre, nous n'avons aucune preuve écrite pour déterminer la place de *maškattu* à l'intérieur de la maison. Les textes mentionnant *maškattu* proviennent de toute la Babylonie, des périodes NB-ACH2.

#### 6.1.16. *bīt mutērti* (É.mu-ter-tu<sub>4</sub>) – porte-mutērtu

Interprétations: AHW 688a: "Türflügel", CAD A/2 300a: "double door", CDA 224b: "leaf of a door".

Attestations: ADFU 3, 1:4,7; ADFU 3, 2:4'; BRM 2, 30:3; CM 12, 4:3; Sarkisian FB 16 n25:4'; OECT 9, 53:7; VS 15, 36:2,4; VS 15, 48:3.

Toutes les attestations de la porte-*mutērtu* proviennent de la période SE. En général, elles concernent les vantaux de la Porte d'Anu (É.mu-ter-tu<sub>4</sub> šá KÁ.GAL šá <sup>d</sup>60)<sup>555</sup>. En outre, nous connaissons les vantaux de la Porte du Nord (É.mu-ter-tu<sub>4</sub> šá KÁ IM.II)<sup>556</sup> et les vantaux de la porte de la maison des brasseurs (É.mu-ter-tu<sub>4</sub> šá É <sup>lú</sup>LUNGA<sup>meš</sup>)<sup>557</sup>. Dans ce dernier cas il y avait un mur-*kuburrû* devant<sup>2</sup> la porte (IM.ku-bur-ru-ú šá É.mu-ter-tu<sub>4</sub> šá É <sup>lú</sup>LUNGA<sup>meš</sup>)

#### 6.1.17. *nērebu* (né-re-bu) – entrée

Interprétations: AHW 780a: "Eingang, Paß", CDA 250b: "entrance of a house".

Attestations: Nbn. 48:2.

La seule attestation d'une porte d'entrée provient de Sippar de la période NB. Elle décrit "une maison en propriété de Šamaš (située) dans la porte du temple de la Dame de Sippar" (É NÍG.GA <sup>d</sup>UTU šá ina KÁ.GAL-ú šá É / <sup>d</sup>GAŠAN sip-par<sup>KI</sup>). La description précise les parties de la maison: "deux entrées du Sud, une cour extérieure, un bâtiment de l'Ouest, une entrée de la grande cour, le "*Gegenzimmer*" (en face) du bâtiment du Sud et le bâtiment-*barakku*" (2 né-re-bi.MEŠ šá su-ú-tu<sub>4</sub> / tar-ba-szu KÁ-a-ni É.IM.MAR.TU / né-re-bi šá tar-ba-šu GAL-ú É pa-ni / šá É.IM.U<sub>18</sub>.LU u barak-ka-šú). Il y avait donc trois "portes d'entrées" dans cette maison: deux entrées extérieures qui

<sup>549</sup> Beaulieu PIHANS 87 p48: "at the storehouse".

<sup>550</sup> RGTC 8 223.

<sup>551</sup> Driver Iraq 4 19:16.

<sup>552</sup> Nbk. 273:16.

<sup>553</sup> YOS 6, 26:4-5; YOS 7, 55:6,22;

<sup>554</sup> CT 56, 56:3-4; 57:3; 58:3; 59:3; 60:3; 61:2-3.

<sup>555</sup> ADFU 3, 1; VS 15, 36; VS 15, 48.

<sup>556</sup> ADFU 3, 2; Sarkisian FB 16 n25;

<sup>557</sup> BRM 2, 30; CM 12, 4.

s'ouvraient vers le sud, et une autre dans le passage de la cour extérieure ("grande cour"). Autour de cette deuxième cour nous trouvons un "*Empfangsraum*", un "*Gegenzimmer*" et un bâtiment latéral (*barakku*).

#### 6.1.18. *bīt nuhattini* (É<sup>lu</sup>MUHALDIM<sup>meš</sup>) – cuisine

Interprétations: AHW 801a, CAD N/2 316b: "kitchen", CDA 257a: "kitchen".  
Attestations: TuM 2/3, 233:8.

Parmi les textes de la vie quotidienne, nous ne connaissons qu'un seul cas où une attestation de la cuisine n'appartient pas aux archives des principeaux temples. Dans ce cas, le cuisinier ou l'inspecteur de magasin-*bīt karê* a enregistré les quantités de l'orge délivrées: "De l'orge ... ce que Libluṭ a pris de la porte de la cuisine" (ŠE.BAR ... šá ul-tu KÁ<sup>!</sup> É<sup>lu</sup>MUHALDIM<sup>meš</sup> / <sup>m</sup>lib-luṭ iš-šu-ú).

#### 6.1.19. *bīt pāni* (É.pa-ni) – pièce en face (*Gegenzimmer*)

Interprétations: AHW818b-822a, CDA 263b: "front room" of building  
Attestations: BRM 1, 78:13; BRM 2,36:9; CT 22, 61:9; Evetts, Ner. 29:3; VS 15:39:32; VS 15, 40:11.

La "pièce en face" est mentionnée dans un bâtiment du Nord<sup>558</sup> et dans un bâtiment de l'Est<sup>559</sup>. Elle est mentionnée avec le bâtiment de l'Est et avec *bīt qāti*: "le bâtiment de l'Est, la pièce en face et<sup>!</sup> le *bīt qāti* qui se trouve dans la cour" (É.IM.KUR.RA É.pa-ni u<sup>!</sup> É.SHU<sup>II</sup> šá ina tar-ba-šu)<sup>560</sup>. Il est possible que cette description mentionne les bâtiments qui entouraient une cour.

Un autre texte<sup>561</sup> décrit les dimensions de la pièce en face (*meš-hat šá-ni-tu<sub>4</sub>* / šá É.pa-ni šá É MU<sup>meš</sup>): 8,8 coudées sur 9,5 coudées qui fait 20,9 m<sup>2</sup>. Cette superficie equivaut à deux pièces.

#### 6.1.20. *rugubbu* (É.ru-gu-ub-bu ép-šú/DÙ-šú) – pièce supérieure

Interprétations: AHW 993a: "Dachgeschoß, Söller", CAD D 49a=CAD Q 199b: "upper story", CDA 306b: "loft, room on roof"  
Attestations: BRM 2, 39:3; BRM 2, 44:3; BRM 2, 48:2; CM 12, 10:2; Sarkisian AoF 5 n5:2; VS 15, 27:3, YOS 17, 3:2.

Sur la base de l'interprétation des dictionnaires nous considérons *rugbu/rugubbu* en tant que "pièce supérieure bâtie" (É.ru-gu-ub-bu ép-šú/DÙ-šú). Toutes les autres attestations de *rugubbu* où ce mot est utilisé dans la formule: "maison bâtie, chambranle en fixe, toit, porte et verrou en place" doivent être traduits autrement. Toutes ces attestations sont de la période SE d'Uruk. Elles proviennent des ventes de maisons. La "pièce supérieure bâtie" (É.ru-gu-ub-bu ép-šú/DÙ-šú) est toujours mentionnée en pair avec le bâtiment annexe-*bīt qāti*.

#### 6.1.21. *simmiltu* (É<sup>giš</sup>sim-mil-tu) – escalier-simmiltu

Interprétations: AHW 1045a: "Treppe, Stiege", CAD S 275a: "staircase", CDA 323b: "stair(case)".

<sup>558</sup> BRM 2, 36.

<sup>559</sup> BRM 1, 78.

<sup>560</sup> Evetts, Ner. 29.

<sup>561</sup> VS 15, 39.

Attestations: CT 56, 296:6; Dalley, Edinburgh 66:18; OECT 9, 49:7; OECT 10, 239:6; TCL 6, 32:30,32; VS 4, 152:12; UET 4, 34:9.

Sur la base de leurs déterminatifs, nous pouvons différencier un "escalier en bois" (<sup>giš</sup>sim-mil-tu<sub>4</sub>)<sup>562</sup> et un "escalier en briques" (É.sim-mil-tu<sub>4</sub>)<sup>563</sup>.

Dans un cas<sup>564</sup>, on a précisé l'emplacement d'un escalier en briques: "le mur-*amāštu* de l'escalier-*simmiltu* de la porte d'entrée" (É.a-ṛma<sup>1</sup>-[áš]-tu<sub>4</sub> / šá É.sim-mil-tu<sub>4</sub> šá KÁ né-re-bi). Nous trouvons donc un escalier qui est situé à côté de la porte d'entrée et qui se rattachait à un mur-*amāštu*. Un deuxième exemple<sup>565</sup> nous apprend que conformément à la ruelle de sortie l'escalier-*simmiltu* reste aussi en propriété commune (mu-šu-ú / u É.si-im-mil-ti šá ina bi-ri-šú-nu). Nous savons dans ce deuxième cas que la ruelle et l'escalier se trouvaient au Nord d'une maison (12 KÙŠ 8 ŠU.SI SAG.KI AN.TA IM.SI.SÁ DA).

Étant donné que les autres textes sont des listes, actuellement elles ne nous fournissent pas d'informations ni concernant la place de ces escaliers, ni concernant leur utilisation.

### 6.1.22. *tarbāšu* (*tar-ba-šu*, TÜR) – cour

Interprétations: AHW 1327b: "Viehürde, -hof; Hof (v Gebäuden)", CDA 399b: "animal stall, courtyard".  
Attestations: ADFU 3, 1:6,8; BibMes 24, 20:4,7,11; BibMes 24, 28:2,10,14,16,19,20; BibMes 24, 35:4,6a,9,13,18; BibMes 24, 46:15,23,24; BRM 2, 9:5; BRM 2, 30:2; BRM 2, 36:10,12; BRM 2, 41:4,7,10,14,19; BRM 2, 43:2,5,7; BRM 2, 48:2,6; BRM 2, 54:2,10,14,16,19,21; CM 12, 4:2,4; CM 12, 9:2,7,9; CM 12, 10:5; CT 56, 532; Sarkisian Aof 5 n5:2,6; Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:15; Sarkisian VDI 1955 n5:5; \*Bertin 449:5; Doty, Uruk p95ff:3,14,21; Durand, TBER pl.52:AO 17648:4; Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:6; Speleers, Recueil 296:4; Evetts, Ner. 29:3; OECT 9, 49:5; OECT 9, 53:7,9; OECT 9, 56:21; OECT 9, 63:5,6,9; Nbn. 48:3; Nbn. 1030:12; TuM 2/3, 13:1; UET 4, 53:19; VS 1, 70. ii:29; VS 5, 80:2; VS 6, 209:5; VS 15, 17:9; VS 15,24:4,12; VS 15, 27:4,8; VS 15, 30:2,7,10,13,22; VS 15, 38:14; VS 15, 39:8,11,12,18,19,21,31,35,42,44; VS 15, 40:10,14,21,23,32,33,34,43,46,47; VS 15, 48:5,6; VS 15, 49:7,10,19,22,12',19'; YOS 6, 114:8,10,15,18,20.

Le mot *tarbāšu* est issu du verbe *rabāšu* "être assis, être gis". La majorité des attestations de la cour mentionnent la cour en tant que voisin de la parcelle décrite. Mais il nous reste encore quelques textes qui montrent certaines caractéristiques de la cour.

Sur un plan<sup>566</sup> de la maison, on a marqué les dimensions de la cour: "Voici les dimensions de notre maison, dans laquelle j'habite. [...] Cour: 12,6 coudées de long sur 11 coudées, 8 doigts de large" (an-na-a tap-ri-is-tu<sub>4</sub> É at-tu-nu šá ina ŠĀ-bi áš-ba-ka / [...] TÜR 12 2/3 KÙŠ UŠ a-na 11 KÙŠ 8 SI SAG.KI). La cour en question était donc de 31,17 m<sup>2</sup> de superficie.

Dans une division d'héritage<sup>567</sup>, on mentionne également la superficie d'une cour: "La cour extérieure à 28 cannes (de superficie, s'allongant) depuis l'espace non bâti, (se situant) entre le bâtiment du Sud de la grande maison et le bâtiment du Nord" (28 GI.MEŠ TÜR KÁ-a-ni ul-tu UGU pi-it-ri / šá bi-rit É.IM.U<sub>18</sub>.LU šá É GAL-ú ù bi-rit É.IM.SI.SÁ). La superficie de "la cour extérieure" est de 343 m<sup>2</sup>. Cette "cour" comprenait tous les bâtiments qui entouraient "la cour extérieure". Ce bâtiment a été organisé autour de deux cours. Nous connaissons un autre texte<sup>568</sup> qui

<sup>562</sup> CT 56, 296, Dalley, Edinburgh 66.

<sup>563</sup> OECT 9, 49, TCL 6, 32, UET 4, 34.

<sup>564</sup> OECT 9, 49.

<sup>565</sup> UET 4, 34.

<sup>566</sup> Durand, TBER pl.52:AO 17648.

<sup>567</sup> YOS 6, 114.

<sup>568</sup> Nbn. 48.

décrit une grande résidence à deux cours, il mentionne "la cour (extérieure) de la porte d'entrée" (tar-ba-šu KÁ-a-ni) et "une grande cour" (tar-ba-šu GAL-ú) qui a séparé probablement la salle de réception ("*Empfangsraum*") et la pièce en face ("*Gegenzimmer*").

Nous savons que l'aire de battage se trouvait dans la cour: "le *kalakku* de la cour" (i-na ka-lak-ku / šá<sup>1</sup> tar-ba-šu)<sup>569</sup>. Nous trouvons un bâtiment-*bīt qāti* également dans la cour: "le *bīt qāti* qui se trouve dans la cour" (É.ŠU<sup>II</sup> šá ina tar-ba-šu)<sup>570</sup>.

On ne mentionne qu'une seule fois la construction d'une cour: "NP bâtera une cour (couverte)" (NP tar-ba-[šu] / ip-pu-uš). Nous devons souligner que dans ce cas la maison en question était louée par plusieurs personnes, mais "NP" n'était pas identique avec l'un d'entre eux.

Nous avons à notre disposition des attestations où on a vendu la cour séparément des autres parties de la maison<sup>571</sup>. C'est la raison principale pour laquelle nous supposons que la superficie de la cour n'appartenait pas à la superficie totale des maisons privées.

### 6.1.23. *tašlīlu* (ta-aš-li-lu) – toit-*tašlīlu*

Interprétations: AHW 1337b: "Überdeckung, Bedachung", CDA 401b: "roof(ing), cover(ing)".

Attestations: TuM 2/3, 26:4,5; TuM 2/3, 27:5.

Le mot toit-*tašlīlu* est issu du verbe *šalālu/šullulu* "couvrir". Il n'apparaît que deux fois dans la documentation actuelle des textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. Ces deux textes décrivent la même situation. Il s'agit de la destruction d'un vieux toit et de la construction d'un nouveau: "Il cassera le vieux toi-*tašlīlu*, (et) il recouvrira le toit (à la place) du toit-*tašlīlu* détruit" (ta-aš-li-li la-<bi>-ri / i-de-ki-ma ta-aš-li-li ma-aq-qú-tu / ú-šal-lal). La description de la reconstruction se termine par une formule bien connue des contrats de locations et de (re)constructions de maison: "Il y mettra (une couche) d'argile" (É IM i-šak-kan).

### 6.1.24. *ūru* (ú-ru, ur-ru) – toit-*ūru*

Interprétations: AHW 1434b: "Dach", CDA 427b: "roof"

Attestations: AnOr 8, 57:10; Stolper, Gs. Calmeyer n2:12; AUWE 8, 71:5; AUWE 8, 82w, 5'; AUWE 8, 84g, 3'; AUWE 13, 307:7; BE 8/1, 112:8; BE 9, 54:5; BIN 1, 118:11; BRM 1, 43:8; BRM 1, 68:8; BRM 1, 74:6; BRM 1, 78:9; BRM 1, 85:9; BRM 2, 1:8; Barton AJSL 16 n24:6; Stigers JCS 28 n9:13; Stigers JCS 28 n46:9; Strassmaier ZA 3 n14:8; Sack ZA 66 282:6; \*Bertin 668:10; \*Bertin 669:10; \*Bertin 2539:9; \*Bertin 2555:21'; \*Bertin 2558:6; \*Bertin 2591:8; \*Bertin 2676:7; \*Bertin 2748:13; \*Bertin 2749:7; \*Bertin 2772:9; \*Bertin 2796:8; \*Bertin 2798:7; \*Bertin 2815:6; \*Bertin 2851:7; \*Bertin 2860:5; \*Bertin 2886:8; Dillard, NB Texts:FLP 1563:6; Evetts, EvM 6:14; Evetts, EvM 24:9; Evetts, Ner. 29:7; Evetts, Ner. 72:4; Gordon, SCT 88:6; Joannès, Archives p252:L 1667:11; Moore, Mich. Coll. 2:11; Moore, Mich. Coll. 13:14; Moore, Mich. Coll. 14:13; Pinches, Peek 16:9; OECT 10, 134:6; OECT 10, 327:2'; Camb. 97:8; Camb. 117:7; Camb. 147:8; Camb. 182:5; Camb. 184:7; Camb. 187:9; Camb. 306:12; Cyr. 177:16; Cyr. 228:7; Cyr. 231:9; Dar. 25:6; Dar. 64:7; Dar. 75:21; Dar. 191:6; Dar. 256:8; Dar. 330:12; Dar. 378:6; Dar. 485:10; Dar. 499:8; Liv. 15:17; Liv. 26:10; Nbn. 9:8; Nbn. 48:9; Nbn. 184:7; Nbn. 261:7; Nbn. 500:8; Nbn. 996:9; Nbn. 1030:11; TuM 2/3, 30:7; TuM 2/3, 31:5; TuM 2/3, 117:11; UET 4, 36:16; UET 4, 37:9; VS 4, 64:15; VS 4, 66:11; VS 4, 150:9; VS 4, 152:9; VS 5, 23:12; VS 5, 32:8; VS 5, 50:12; VS 5, 61:6; VS 5, 64:6; VS 5, 67:9; VS 5, 81:9; VS 5, 82:7; VS 5, 84:7; VS 5, 134:2'; VS 5, 137:7; VS 5, 139:9; VS 5, 151:5'; VS 5, 160:1'; YOS 7, 2:8; YOS 7, 45:9; YOS 17, 5:18; YOS 19, 10:7.

<sup>569</sup> CT 56, 532.

<sup>570</sup> Evetts, Ner. 29.

<sup>571</sup> BibMes 24, 20; TuM 2/3, 13; VS 15,27; VS 15, 30.

Le toit-*ūru* apparaît en général dans la même formule que des textes du premier millénaire avant J.-C. Dans les contrats de locations, on prescrit pour le locataire d'exécuter certaines réparations. L'une des réparations concerne le toit-*ūru*. La formule utilisée est très simple: "il refera (la couche d'argile) du toit" (ú-ru i-šá-an-nu). Bien que ces formules proviennent des périodes NA2-ACH1, elle était en utilisation jusqu'au début de l'ère séleucide<sup>572</sup>.

Nous connaissons deux textes qui représentent une exception par rapport à la formule. Le premier précise le délai de la réparation des toits: "pendant trois ans 'il refera' (la couche d'argile) du toit" (ina 3 MU.AN.NA<sup>mes</sup> ú-ru i-[šá-an-nu])<sup>573</sup>. Le deuxième texte décrit une garantie: "NP se présente garant pour la réparation des murs et pour le renouvellement du toit" (ʿpu-ut ša-bat bat-qa<sup>1</sup> šá a-sur-ru-ú / u shi-ni-tu<sub>4</sub> ú-ru NP na-ši)<sup>574</sup>.

## 6.2. Les parties non-identifiées de la maison

Dans ce chapitre, nous énumérons les types de bâtiments et de maisons qui n'ont pas de traduction adéquate.

### 6.2.1. *bīt alû* (É.a-lu-ú) – bâtiment-alû

Interprétations: AHW 39b, CAD A/1 378b: "mng. uncertain".  
Attestations: ADFU 3, 1:9; VS 15, 36:9; VS 15, 48:7.

Malgré les trois attestations *bīt alû* peut être considéré en tant qu'un *hapax* parce que toutes les trois fois il apparaît dans la même expression: "*bīt alû* fait partie du bâtiment-*bīt qāti* supérieur" (É.a-lu-ú šá É.ŠU<sup>II</sup> e-le-ni-tu<sub>4</sub>). Sur la base des attestations que nous connaissons actuellement, nous pouvons dire que *bīt alû* fait partie des expressions qui décrivent un bâtiment/pièce situé sur l'étage.

### 6.2.2. *aškuttu* (áš-kut-tu) – construction-aškuttu

Interprétations: AHW 81a: "großer Riegel, Trennmauer", CAD A/2 444b: "an earth structure in fields and houses", CDA 28b: "an earth structure in fields and houses"  
Attestations: BE 8/1, 137:3'; Sarkisian VDI 1955 n2:12,15; \*Bertin 2788:6'; \*Bertin 2878:7; Dillard, NB Texts:FLP 1518:12; Cyr. 128:5,12.

Nous ne pouvons pas rattacher une interprétation au mot *aškuttu* parce qu'il est rarement attesté dans notre documentation, et dans la majorité des cas, il est mentionné en tant que voisin d'une maison examinée.

Une fois<sup>575</sup> *aškuttu* reçoit des adjectifs: "troisième *aškuttu*" (áš-kut-tu<sub>4</sub> šá-lul-tu<sub>4</sub>) et "*aškuttu* central de cette maison" (áš-kut-tu<sub>4</sub> qab-li-tu<sub>4</sub> šá É MU.MEŠ). Dans un autre texte<sup>576</sup>, nous apprenons les dimensions d'*aškuttu*: "à côté d'une construction-*aškuttu* de 10 m de long et 0,5 m de large" (DA 20 KÜŠ áš-kut-tu<sub>4</sub> šá 1 KÜŠ SAG.KI-su) et "à côté d'une construction-*aškuttu* de 4,66 m de long et 0,16 m de large" (DA 9 KÜŠ 8 ŠU.SI / áš-kut-tu<sub>4</sub> šá 8 ŠU.SI pu-ut-su).

<sup>572</sup> BRM 2, 1.

<sup>573</sup> Joannès, Archives p252:L 1667.

<sup>574</sup> VS 4, 64.

<sup>575</sup> Sarkisian VDI 1955 n2.

<sup>576</sup> Cyr. 128.

### 6.2.3. *bīt hānūti* (É.ha-nu-ut-tu<sub>4</sub>) – magasin-hānūti

Interprétations: CDA 106a: "a shop"

Attestations: Sarkisian VDI 1955 n5:3,6,11,15,20;

Ce mot est un *hapax* dans la documentation des textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. Il est mentionné ent tant qu'un bâtiment/magasin de services qui se trouve au bord d'un canal (É.ha-nu-ut-tu<sub>4</sub>-šú NÍG.GA <sup>d</sup>60 šá ina 15 I7.pa-te-nu). Le fait qu'il se trouvait au bord d'un canal permet de supposer qu'il s'agit d'un magasin. Il était vendu avec un bâtiment du Nord "bâti" et un corridor-*dulbānu* pour 15 sicles d'argent.

### 6.2.4. *bīt miḫši* (É.mi-ih-ši, É.me-eh-ši, É.ma-ah-šu) – magasin-bīt miḫši

Interprétations: AHW 641b, CAD A/1 372a: "mng. uncert.", CDA 206b, Roth, Marriage p110: "homemade?".

Attestations: CT 55, 222:3; Durand, TBER pl.93f:16; PIHANS 54, 96:5; YOS 17, 329:4.

Le nom du bâtiment-*bīt miḫši* est issu du verbe *mahāšu* ("coudre, tisser"). La traduction la plus vraisemblable du bâtiment-*bīt miḫši* est donc le bâtiment de l'industrie du textile.

Dans notre documentation des textes babyloniens du premier millénaire premier exemple<sup>577</sup> de cette expression décrit certains biens mobiliers en fer qui ont été transporté de *bīt miḫši* au magasin-*bīt karê*. Dans ce texte, on mentionent "5 charrues en fer, 1 outil-*šlippūtu* en fer, au totale 28,5 kg des outils en fer qui ont été tarnsportés du magasin-*bīt miḫši* au magasin-*bīt karê*" (5 sik-kát AN.BAR 1-et še-lip-pu-tú AN.BAR / PAP 57 MA.NA AN.BAR / TA É.mi-ih-šu / a-na É.ka-re-e / na-šu-nu).

La *bīt karê* était un magasin en possession de temples où on a fait l'abattage des bovins et leur conservation (ina MUN šá-kin)<sup>578</sup>. Étant donné qu'on a transféré des objets de fer lourds, il est difficile d'imaginer *bīt miḫši* en tant que magasin de tissage.

De même, il est très difficile d'imaginer le magasin-*bīt miḫši* en tant que magasin de tissage sur la base d'un contrat provenant des archives des Murašû qui décrit la production des briques cuites<sup>579</sup>: [après le transport les procudteurs] compteront les 10000 [briques cuites] dans le magasin-*bīt miḫši* ([a-gur-ru a'] / 10000 ina mi-ih-ša i-man-nu-[u'-ma]).

Dans le cas des deux autres attestations de *bīt miḫši*, l'interprétation des magasins de tissage semble possible. Le premier texte<sup>580</sup> est un dot qui répertorie les biens donnés: "un rouleau de tissu (qui était pris) du magasin-*bīt miḫši*" (1-en <sup>túg</sup>kír-ku šá ina É.ma-ah<sup>1</sup>-šu). L'autre texte<sup>581</sup> représente également un contexte économique: "1 textile-*nabāsu* (et) 1 textile-*nahlaptu* pour la planche-*kammu* ce que Nabû-zēr-iddin, le batilier a apporté à Babylone avec Silim-Bēl/Nā'id-Marduk" (1 <sup>sig</sup>na-ba-su / 1 <sup>túg</sup>GÚ.È / šá kám-mu / ul-tu É.mi-ih-šu / <sup>md</sup>NĀ.NUMUN.MU / <sup>lú1</sup>MĀ.LAH<sub>4</sub> / it-ti <sup>m</sup>si-lim-<sup>d</sup>EN / A <sup>m</sup>I-<sup>d</sup>AMAR.UTU / a-na TIN.TIR<sup>ki</sup> / it-ta-ši).

Sur la base des quatre attestations de *bīt miḫši* actuellement connues, nous ne pouvons pas décider si elles appartiennent aux archives de temples ou à des archives privées.

<sup>577</sup> CT 55, 222.

<sup>578</sup> CT 55, 629; CT 55, 632; CT 55, 635; CT 55, 636; CT 55, 645; CT 55, 647; CT 55, 648; CT 55, 658. ii; Nbn. 207; Nbn 208.

<sup>579</sup> PIHANS 54, 96.

<sup>580</sup> Durand, TBER pl.93f.

<sup>581</sup> YOS 17, 329.



## 7. Les meubles des maisons privées

Jusqu'à nos jours dans les sources archéologiques nous n'avons identifié aucun meuble qui a en provenance des maisons privées babyloniennes<sup>582</sup>. Les deux études récentes<sup>583</sup> consacrées aux meubles du premier millénaire ne s'occupent que du mobilier royal sur la base des représentations antiques.

Probablement, après qu'on ait abandonné les maisons, les objets ayant le plus de valeur ont été emportés par les propriétaires ou par les conquérants. Le reste du mobilier comprenant des objets de valeur minime ont été péris parmi les ruines de la maison. Par contre, quelques objets d'un matériel plus durable nous sont parvenus<sup>584</sup>. Le plus souvent les fouilleurs ont trouvé des tessons parmi les ruines des maisons. Mais il est impossible de les identifier à cause du nombre limité d'ustensiles en céramique que nous connaissons dans nos sources écrites du premier millénaire avant J.-C. Parmi les objets de matière plus durable qui nous sont parvenus, nous trouvons une casserole de balance en cuivre (Ur, maison 1), une coupe en pierre (Uruk, maison b2), les morceaux d'une lampe en argile (Babylone, maisons I, II et III), des récipients en argile (Nippur, maisons A et B, niveaux I-II; Ur, maisons 6, 7) un support pour soutenir<sup>?</sup> des récipients (Ur, maison 1) et un moule en basalte (Babylone, maison III).

Nous ne connaissons pas de représentation qui présentait l'intérieur d'une maison privée. Aujourd'hui pour la reconstruction de l'ameublement d'une maison privée nous sommes obligés d'utiliser les sources écrites. Pareillement à la typologie des maisons et des bâtiments privés, la liste des meubles et d'ustensiles qui ont été utilisés dans ces maisons est fortement répétitive, elle montre très peu de variations. Nos connaissances sont limitées également parce que ces documents avaient pour but d'assurer le droit de possession et pas de décrire avec une précision les meubles et les ustensiles en question. C'est pourquoi dans la majorité des cas, on a marqué le nom de l'objet seulement. Par contre les personnes qui s'étaient intéressées à ces documents ont été nommées avec le plus grand soin. Ces précisions permettaient d'éviter les procès ultérieures. En raison des circonstances décrites dans nos sources archéologiques, nous ne connaissons que les objets de valeur minimale, les documents écrits nomment les meubles les plus chers qu'on trouve dans les maisons. C'est la raison principale pour laquelle est impossible la comparaison des sources archéologiques et épigraphiques. Nous devons de nouveau souligner que nos sources écrites proviennent des grandes villes, et elles décrivent probablement les meubles des citoyens les plus riches. Nous ne connaissons ni les meubles des maisons en campagne, ni les meubles des maisons du "citoyen moyen" en villes.

L'importance des meubles est très bien décrite dans un texte qui provient de Babylone, du règne de Darius I: "Marduk-nāšir-apli divisera tous ses biens et tous ses meubles qui sont dans les maisons et qui sont en recouvrement avec Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušeziḫ" (É-šú ù mim-ma-šú ma-la ba-šu-ú gab-bi šá i-na É ù i-na su-ú-qu a-hi HA.LA / <sup>md</sup>AMAR.UTU-na-šir-IBILA it-ti <sup>md</sup>NÀ.ŠEŠ.MEŠ-bul-liḫ ù <sup>md</sup>U+GUR-ú-še-zib i-leq-qé)<sup>585</sup>.

Pour examiner les biens immobiliers, nous avons à notre disposition une cinquantaine de textes. Parmi eux, nous trouvons des listes d'ameublements qui ont été créés probablement en tant que suppléments des contrats de ventes de maisons, des divisions d'héritages ou des dots de mariage. Les divisions d'héritages concernent en général les maisons, nous ne trouvons qu'un seul cas où elles mentionnent des meubles également. Ces sont les dots de mariages qui représentent la majorité de nos sources. Dans ces textes, le beau-père accepte le contrat de mariage et il présente

<sup>582</sup> Cf. Pritchard 1953, Pritchard 1969, Calmeyer 1996a, 1996b.

<sup>583</sup> Calmeyer 1996a, 1996b.

<sup>584</sup> Cf. P.A. Miglus, *Wohnarchitektur* p. 307-314.

<sup>585</sup> Dar. 379:61-62.

des biens immobiliers et mobiliers avec sa fille à son futur beau-fils. Dans ces cas, on a délivré ces contrats pour déterminer les droits d'héritages en cas de divorce ou de mort. En cas de la mort du mari, sa femme a hérité des biens donnés en dot, elle avait le droit de les céder à ses enfants. En cas de divorce, ces biens sont restés dans la possession de la famille de la femme, mais elle et son mari ont reçu une punition différente dépendante de qui a causé le divorce. Si la femme était surprise en adultère, elle était tuée "par un poignard en fer". Par contre si le mariage était dissolu à cause du mari, celui-ci devait payer une somme considérable prédéfinie à la famille de son épouse.

Au cours de leur mariage le mari avait la libre disposition au dessus des biens donnés en dot. Il pouvait les investir selon ses vœux, mais nous ne savions pas à qui appartenait le profit qu'il a obtenu de ces investissements. Selon les dots du mariage, le futur mari avait le droit de la libre disposition au dessus des biens immobiliers de la dot. Par contre parmi les biens immobiliers de la dot nous trouvons généralement d'ustensiles de cuisine, des meubles et des vêtements qui étaient utilisés par sa femme. Par conséquent, nous ne connaissons pas les ustensiles (de bricolage) et les meubles qui appartenaient généralement aux hommes. Nous trouvons sporadiquement des mentions concernant les biens mobiliers dans des lettres et des locations de terres arables. Nous avons également incorporé des textes parmi nos listes d'ameublement qui provenaient des archives des grands temples (Ebabbar, Eanna) de l'époque, dans les cas où ils mentionnent d'ustensiles et des meubles qui ont été reçus ou transmis par des particuliers.

Dans la documentation, les meubles sont regroupés selon leur matière et pas selon leur utilisation. Nous avons très peu d'attestations écrites concernant l'utilisation des meubles, donc dans la majorité des cas nous devons établir des hypothèses. De même, nos textes ne traitent pas la place de ces objets et meubles à l'intérieur de la maison. C'est le deuxième point où nous devons établir des hypothèses.

Notre situation est encore plus compliquée parce que l'interprétation de plusieurs ustensiles/meubles n'est pas établie: *ingurēnu* = "objet de blanchissage/hache", *maššānu* = "pince/support", *raqqatu* = "assiette/récipient", *šahilu* = "tamis/seau", *šakiru* = "cruche/baratte", *šiddatu* = "récipient/boîte/support". Sur la base actuelle des textes du premier millénaire avant J.-C., l'identification de ces objets n'est pas possible.

Notre supposition de base est la suivante: les ustensiles de la maison que nous trouvons dans les textes étaient réellement retrouvables à l'intérieur des maisons. Nous trouvons d'ustensiles qui étaient nécessaires pour le travail à l'extérieur de la maison. Nous supposons que ces instruments de travail ont été stockés dans des magasins ou dans des bâtiments annexes de la maison privée.

Sur la base de notre documentation écrite, nous pouvons établir la liste des meubles que l'on peut retrouver dans les maisons privées du premier millénaire avant J.-C. Pour faire cela il nous faut généraliser, et nous devons souligner que notre documentation écrite s'échelonne sur sept siècles et il n'y a pas de période qui était mieux documentée que les autres. Malgré ces restrictions, nous devons établir cette reconstruction des meubles parce que nos sources sont homogènes et certains meubles sont très bien documentés. Nous devons encore une fois souligner que nos sources écrites mentionnent les meubles les plus précieux, tandis que nos sources archéologiques nous présentent les objets qu'on a laissés dans les maisons après sa destruction. Les deux listes ne sont donc pas comparables.

Nous pouvons supposer que les meubles des salles de séjours et des cuisines mentionnés dans nos sources écrites se trouvaient dans la majorité des maisons de l'époque. Le meuble le plus typique de la maison babylonienne du premier millénaire était le lit. C'est l'objet qui est décrit dans nos sources avec le plus grand soin, c'est la raison pour laquelle nous supposons qu'il était le plus

important meuble des maisons privées. Dans l'ordre de l'importance des attestations, le lit était suivi par la table et les chaises. Nos sources mentionnent souvent encore des reposes-pieds-*šupal šēpī* et des boîtes-*arānu*. Mais nous trouvons des lampes également parmi les meubles/ustensiles les plus souvent mentionnés dans nos textes. Une lampe est mentionnée avec son support. Les objets les plus répandus d'une maison babylonienne étaient donc le lit, la table, les chaises et les lampes.

Parmi les meubles de la cuisine, les objets les plus répandus étaient certains réservoirs et d'ustensiles. Le plus souvent nous trouvons deux types de réservoirs dans les maisons. Le premier est le tonneau en bois qui est le plus souvent attesté. Le tonneau était le réservoir de la bière et du vin. On le vendait dans un état également "vieu et troué", donc il représentait une valeur considérable. L'autre réservoir le plus répandu était le *šiddatu* dans lequel on a stocké de la bière et de l'eau. Pour stocker de l'huile, on a utilisé le récipient-*mukarrisu*. Nous connaissons encore deux ustensiles de cuisine en cuivre qui sont généralement mentionnés ensemble, donc nous supposons qu'ils font partie d'un service<sup>586</sup>: l'assiette-*baṭū* et le gobelet-*kāsu*. De même, on a généralement utilisé la grille-*nāṭilu* et la cassolette-*mušahhinu* pour préparer les repas. Finalement, nos sources écrites mentionnent souvent la cuve-*namzītu* par rapport à la préparation de la bière. Cette cuve-*namzītu* avait probablement un support nommé *kankannu*.

Il y a deux systèmes pour regrouper les meubles et les ustensiles des maisons privées: un antique et un moderne. Le système antique énumère les ustensiles et les meubles sur des listes schématiques par leur matière première. Par contre, dans ce mémoire nous avons introduit un système moderne. Selon ce système moderne, nous allons examiner les ustensiles et les meubles des maisons privées de trois points de vues. Le premier point de vue est l'utilisation: à quoi a-t-on utilisé les ustensiles et les meubles de nos sources écrites? Le point de vue suivant essaye de localiser les ustensiles et les meubles à l'intérieur de la maison. Finalement, nous allons présenter nos sources par leur matière première. Nous allons présenter ici les dimensions des meubles et leur prix également. Dans le dernier chapitre, nous énumérons sur une liste détaillée les ustensiles et les meubles qui n'ont pas encore une traduction exacte ou qui ont plusieurs traductions contradictoires.

## 7.1. L'utilisation d'ustensiles et des meubles des maisons

Dans les sources archéologiques, l'identification des pièces à l'intérieur d'une maison déterrée est basée sur l'emplacement de ces pièces par rapport à la cour. Quelque fois certains ustensiles retrouvés dans ces pièces permettent également d'identifier les pièces principales. Mais la reconstruction de la vie quotidienne reste problématique parce que la majorité d'ustensiles et des meubles ont été emportés par les habitants avant l'abandon de la maison. Les informations dont nous disposons dans les maisons nous renseignent plutôt sur l'abandon naturelle de nos 57 maisons fouillées. Dans ces cas, nous pouvons supposer que les habitants des ces maisons ont pu emporter avec eux la majorité des meubles et d'ustensiles de maison.

Les sources écrites permettent de reconstituer en partie les meubles et les ustensiles qui ont été utilisés dans les maisons. Malheureusement, nos listes énumèrent seulement les pièces ayant le plus de valeur.

### 7.1.1. L'ameublement des salles de séjour

Sur la base de nos sources écrites, nous pouvons dire que nous pouvons trouver (en utilisant des concepts modernes, européens) dans ces maisons des meubles (chaises, tables et lits), des

---

<sup>586</sup> CAD B 178b.

meubles de confort (reposes-pieds, tabourets), d'ustensiles de travail (ciseaux, pinces, tamis, haches, pelles, bûches, seaux et charrues), des meubles de rangement (boîtes, caisses et supports) et des lampes, des vêtements et d'ustensiles de la culte (encensoirs) à côté des bijoux et de l'argent.

Dans la documentation actuelle, le lit est le meuble le plus souvent mentionné. C'est la raison pour laquelle, nous supposons que le lit était le plus important meuble de la maison. Il était suivi par la table et les chaises. Étant donné qu'au cours du premier millénaire avant J.-C. en Babylonie les repas ont été consommés autour d'une table, sur des chaises, nous ne pouvons pas établir des parallèles dans ce domaine entre la culture babylonienne et la culture moderne arabe. Cette dernière est l'héritière dans la construction des maisons de la culture antique. Les tables ont pu être également le lieu par excellence de certains travaux à l'intérieur de la maison. Le lit, la table et les chaises étaient les meubles les plus souvent mentionnés dans les textes, c'est la raison pour laquelle, nous supposons que dans la majorité des maisons on a pu les retrouver.

Nous connaissons plusieurs meubles de confort. À côté du lit, nous trouvons dans les textes le canapé (*dargiš*). Il était différent du lit dans sa forme. Nous supposons qu'il se trouvait également à l'intérieur de la partie privée de la maison (dans la salle de réception et dans la salle en face). Les tabourets (*littu*) et le repose-pied (*šupāl šēpī*) ont pu également être utilisés au cours des repas. En tout cas ces meubles ont montré un certain niveau de bien-être et du confort.

En dehors des meubles et d'ustensiles de maison nos textes mentionnent deux types de couvertures (<sup>tūg</sup>KUR.RA, *dapastu*) et de vêtements. Il est possible que la couverture la plus souvent mentionnée était utilisée en tant que tapis de la maison babylonienne du premier millénaire avant J.-C.

Nous connaissons deux types de meubles de stockage qu'on a utilisés dans les maisons: d'un côté des caisses et des boîtes et de l'autre côté des supports. Nous supposons qu'on a stocké les vêtements et une partie des objets de valeur dans ces caisses et boîtes. Dans les textes nous trouvons trois caisses et boîtes (*arānu*, *sulullu*, *tābilu*) qu'on a mentionnés dans les maisons babyloniennes du premier millénaire avant J.-C. Nous supposons que ces trois types de caisses/boîtes ont été utilisées pour le stockage dans la partie privée de la maison parce que nous ne connaissons qu'un seul mot (*maššānu*) pour le support (étagère<sup>3</sup>) des pièces privées. Nous connaissons une attestation d'une "boîte-*arānu* de Babylone" à Ecbatana, la capitale de Mède<sup>587</sup>. Il existait donc un style babylonien par excellence. En dehors des attestations privées on a utilisé le même mot à partir du règne de Darius à Uruk, à Sippar et à Kiš pour la boîte où on a stocké les "revenus(entrées) en argent" (KÛ.BABBAR šá gin-nu šá ir-bi šá a-ra-nu)<sup>588</sup>. Ces attestations se réfèrent toujours à des *dareikos* bâtis. Nous connaissons également une boîte-*arānu* qui contenait les vêtements d'une statue d'un dieu<sup>589</sup>.

Dans les archives des principaux temples de la période, nous trouvons également des caisses-*sulullu* dans lesquelles on a stocké de la bière de bonne qualité<sup>590</sup> et des poissons<sup>591</sup>. Dans ces textes la caisse-*sulullu* contenait la taxe due pour la sacrifice-*sellu*<sup>592</sup> et pour l'alimentation du roi<sup>593</sup>.

Dans les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. la boîte-*tābilu* n'est pas mentionnée. Un homonyme de la boîte-*tābilu*, une maison-*tābilu* (É.ta-bi-lu šá NP) a été donnée en location selon un contrat de Babylone du règne de Darius I<sup>594</sup>.

<sup>587</sup> Stolper AMI 23 165:8.

<sup>588</sup> AUWE 5, 134:1; GCCI 2, 131:2,7; \*Bertin 3086:1; OECT 10, 137:1.

<sup>589</sup> Nbn 1119:2.

<sup>590</sup> GCCI 2, 79:3; VS 6, 139:7; VS 6, 182:8.

<sup>591</sup> GCCI 2, 262:2; VS 20, 87:9; YOS 7, 90:11,14.

<sup>592</sup> Camb. 147:10; Cyr. 231:12; Nbn. 239:17; Nbn. 500:12.

<sup>593</sup> YOS 3, 79:18; YOS 7, 86:2.

<sup>594</sup> BE 8/1, 112.

On a utilisé deux types de lampes pour l'éclairage (la lampe: É.ZÁLAG et la lanterne-*šašītu*). La lampe est souvent mentionnée avec son support: "support-*kallu* en bronze pour lampe". C'est la raison pour laquelle, nous supposons que cette lampe avait plus de valeur que la lanterne-*šašītu*. Nous connaissons une attestation d'une lampe d'Égypte: "3 lampes dont 1 est de l'Égypte"<sup>595</sup>. En même temps, nous avons une attestation où la lanterne-*šašītu* est utilisée en dehors de la maison: "1 lanterne-*šašītu* en fer pour le voyage"<sup>596</sup>.

Nous ne connaissons pas l'utilisation des deux encensoirs (*muqattertu*, *maqtir*) que nous trouvons dans les textes. Nous supposons qu'ils ont été servis au cours du culte des dieux et des ancêtres à l'intérieur de la maison. Leur différenciation n'est possible que sur la base de leur matière première: l'encensoir-*muqattertu* est toujours en bronze. Nous savons que l'huile a été consommé dans les encensoirs<sup>597</sup>: "2 *qa* de l'huile pour consommer dans un encensoir-*muqattertu*".

### 7.1.2. Les ustensiles de la cuisine

La majorité des ustensiles de la maison sont connus de la cuisine. Une partie des ustensiles servaient à la préparation des repas, une autre partie servait au stockage des ingrédients<sup>598</sup>. Dans sa description de la cuisine, J. Bottéro souligne que la cuisine était le centre de la vie quotidienne de la famille.

Malheureusement, dans notre documentation archéologique la cuisine n'a été identifiée qu'une seule fois. Le fouilleur ne traite pas l'utilisation de la cuisine. Nous connaissons des cuisines très bien établies dans les complexes des temples. Les installations de feu dans les cours de maisons expliqueraient peut-être l'absence de cuisines dans les maisons privées.

Les textes babyloniens du premier millénaire avant J.-C. mentionnent quatre fois l'ustensil par excellence de la préparation des repas, le foyer-*kinūnu* (KI.NE.NE)<sup>599</sup>. Du nom sumérien "la place des feux" il est évident qu'il s'agit ici d'un foyer. Il n'est pas clair que ce foyer a pu être transporté ou non. Dans les textes du premier millénaire le mot est souvent utilisé dans des noms propres: <sup>m</sup>KI.NE.NE-a-a<sup>600</sup>, <sup>f</sup>KI.NE.NE-i-ti<sup>601</sup>.

Sur la base de la littérature archéologique, J. Bottéro différencie quatre types de foyer<sup>602</sup>. Nous savons des textes provenant des complexes de temples que sur les foyers-*kinūnu*, on a présenté des sacrifices pour des dieux également.

Dans des contextes privés, on a mentionné souvent le nom de la casserole-*mušahhinu*. Nous savons de cet ustensile en bronze qu'il avait une "grande" et une "petite" version. Malheureusement, la casserole-*mušahhinu* n'est mentionnée dans les textes que sur des listes répétitives. Son nom est issu du verbe "chauffer" (*šahānu*). Son nom sumérien (ŠEN.DIL.KÚM.MA) signifie un "chaudron utilisé sur le feu", c'est pourquoi il est interprété en tant qu'un ustensile pour griller et pour poêler.

---

<sup>595</sup> VS 6, 314.

<sup>596</sup> Evetts, Ner. 28.

<sup>597</sup> Camb. 366:1-2.

<sup>598</sup> Cf. Bottéro, RIA 6/3-4 p. 281.

<sup>599</sup> GCCI 1, 199; VS 6, 314; YOS 7, 185; YOS 17, 344.

<sup>600</sup> CT 44, 72:18; CT 56, 350:5; CT 56, 724:2"; Wiseman Iraq 28 156:2'; Durand, DCEP 405:6; Dar. 293:8; Nbn. 325:12; VS 6, 252:7.

<sup>601</sup> TuM 2/3, 20:1,8,10.

<sup>602</sup> Cf. Bottéro, RIA 6/3-4 p. 281-282.

D'après nos sources écrites le foyer et la cassolette étaient les deux principaux ustensiles pour préparer un repas. Ils étaient probablement utilisés dans les cuisines des maisons du premier millénaire avant J.-C.

Nous connaissons trois autres ustensiles pour griller le repas. Pour expliquer cela, les textes mentionnent le plus souvent la grille-*kišukku*. On a utilisé pour le grillage la grille-*nātilu* et la casserole-*qālītu* également. L'utilisation de ces grilles et de cette casserole montre des exemples pour le grillage indirect décrit par J. Bottéro. Nous ne savons pas si le grillage a été fait à l'intérieur de la maison où dans la cour. Bien que ces grilles et cette casserole soient mentionnées souvent sur des listes, nous n'avons pas de preuves écrites pour dire quel repas a été produit sur ces ustensiles.

Pour poêler, on a utilisé des chaudrons en bronze et en cuivre (*ruqqu*, *dūdu* et *taphu*). Le stockage du premier chaudron a été fait probablement dans une pièce à part, nommée *bīt ruqqi*<sup>603</sup>. Bien que nous ne connaissons pas la valeur de ces ustensiles, nous savons que des chaudrons-*dūdu* ont été utilisés en tant que caution, probablement avec leurs supports-*nahmašu*<sup>604</sup>.

Nous allons présenter les récipients qui ont stocké les ingrédients nécessaires dans la cuisine dans l'ordre des ingrédients qu'ils enfermaient. Nous supposons que dans les maisons babyloniennes du premier millénaire avant J.-C. on a consommé le plus souvent de l'eau et de la bière. On a stocké l'eau et la bière dans des tonneaux en bois (*d/tannu*) et dans un récipient-*šiddatu*. En dehors de l'eau et de la bière, on a stocké le vin également dans le récipient-*šiddatu*. En plus, nous connaissons une attestation où on a stocké de l'eau et de la bière dans un récipient-*mukarrisu* qui contenait généralement de l'huile.

On a stocké de l'huile et du beurre dans des récipients-*mukarrisu* (1-en mu-kar-ri-šū šá šam-ni DÛG.GA)<sup>605</sup> et dans des récipients-*bi'iltu*. La majorité de l'huile du premier millénaire avant J.-C. était produit de sésame et d'un autre plant<sup>606</sup>: "2 *sut* de l'huile pressée"<sup>607</sup>, "1 *mašihu*, 1 *sut* de l'huile de sésame"<sup>608</sup>. En dehors de la qualité ordinaire on a encore qualifié l'huile "de bonne qualité"<sup>609</sup>, de "qualité excellente"<sup>610</sup> et d'huile "filtrée"<sup>611</sup>. Sur la base de notre documentation actuelle, nous pouvons dire que l'huile de bonne qualité a été stockée dans le récipient-*mukarrisu*<sup>612</sup>, tandis que l'huile filtrée a été stockée dans le récipient-*bi'iltu*<sup>613</sup>.

Dans les maisons privées, on a utilisé l'huile dans des lampes pour l'éclairage<sup>614</sup>, également pour l'éclairage sur des flambeaux<sup>615</sup>, pour le graissage des vantaux de portes<sup>616</sup> et dans des encensoirs<sup>617</sup>.

On a produit le beurre avec la baratte-*šakiru* et on l'a stocké dans des récipients-*bi'iltu*.

---

<sup>603</sup> VS 6, 248:1.

<sup>604</sup> Nbk. 108, Nbk. 199.

<sup>605</sup> VS 6, 68.

<sup>606</sup> BE 9, 52:6,11.

<sup>607</sup> BIN 2, 33:11.

<sup>608</sup> Camb. 342:2.

<sup>609</sup> GCCI 2, 61:5.

<sup>610</sup> CT 56, 177:4; TCL 13, 124:3.

<sup>611</sup> BIN 2, 33:11; Cyr. 279:3; Cyr. 327:4; TCL 6, 44 iv:8.

<sup>612</sup> VS 6, 68:5.

<sup>613</sup> TCL 9, 117:44.

<sup>614</sup> Cyr. 279:6; GCCI 1, 339:4 et \*Bertin 2470:5; Nbn. 777:4; Weidner AfO 16 n4:5, YOS 17, 186:1-2..

<sup>615</sup> YOS 3, 190:31-32.

<sup>616</sup> Nbn. 283:1-2; UCP 9/1, I, 59:1-2.

<sup>617</sup> Camb. 366:1-2.

Pour consommer les repas, on a utilisé deux ustensiles en bronze: le gobelet-*kāsu* et l'assiette-*baṭû*. Étant donné que ces deux ustensiles apparaissent sur nos listes en paire dans la majorité des cas, nous supposons qu'ils font partie d'un service. Probablement parce qu'ils font partie d'un service nous ne pouvons pas interpréter l'assiette-*baṭû* - conformément à son équivalent araméen - en tant que récipient.

Sur la base d'une de ses variantes dans une liste lexicale<sup>618</sup>, nous pouvons interpréter la cuillère-*itqūru* en tant que ustensile de maison. Le fait que la cuillère-*itqūru* est attestée toujours seule sur les listes des ustensiles permet de supposer qu'il s'agit d'une grande cuillère qui était plutôt en service commun et non en service personnel. Probablement, les personnes qui mangeaient autour de la table l'ont utilisée en commun. Il est également possible que la cuillère-*itqūru* a été utilisée pendant la préparation du repas.

Nous supposons que les cruches-*haṣbattu* et les cruches-*huttu* ont été utilisées au cours de la consommation des repas. Nous savons de la description d'une cruche-*haṣbattu*<sup>619</sup> que les vieilles cruches ont été rendues étanche en utilisant du bitume.

Sur les descriptions des ustensiles de maisons nous trouvons souvent le nom du support-*kankannu* qui servait en tant que support de deux récipients (*namzītu* et *šiddatu*). Par conséquent, nous pouvons l'interpréter un tant qu'une sorte d'étagère de la cuisine. Cette interprétation est renforcée par le fait que trois fois on a mentionné un "support-*kankannu* simple", donc nous pouvons supposer que dans ces cas ce support ne possédait qu'un seul étage. Par conséquent dans les autres cas les supports-*kankannu* peuvent être interprétés en tant que étagères de multiples étages horizontalement ou verticalement. Deux fois le support-*kankannu* n'était pas fait du peuplier de l'Euphrate local, mais du saule qui était rare et qui avait plus de valeur. Étant donné que parmi les supports-*kankannu* en saule, nous trouvons un "support simple" d'un étage, nous pouvons dire que la complexité des supports ne dépendait pas de sa matière.

Dans des textes provenant des archives des temples, nous trouvons deux homonymes du support-*kankannu* des maisons privées. Le premier était un récipient en bois de ce qu'on a distribué de la bière de bonne qualité à des fonctionnaires du temple<sup>620</sup>, le deuxième était fait de l'argent et on l'a utilisé dans des rites de purification<sup>621</sup>.

Dans les maisons privées on a stocké le récipient-*namzītu* sur le support-*kankannu*<sup>622</sup>. Ce récipient a été utilisé pour stocker de l'eau.

Il existait un autre support dans la cuisine des maisons privées, le support-*nahmaṣu*. Sur ce support, on a stocké le chaudron-*dūdu*. Nous n'avons pas de source écrite à notre disposition pour préciser son utilisation, mais nous savons qu'un chaudron-*dūdu* contenait 15 litres d'eau (1/2 mine).

Conformément à leur prix, le premier groupe des ustensiles de maison comprend les ustensiles en bronze et en cuivre. Le deuxième groupe comprend les ustensiles en céramique et en bois. Le dernier groupe est composé d'ustensiles qui ne sont pas encore traduits: *hābiru* et *naziru* en céramique ainsi que *kannu* et *qundu* en bois. Le prix des ustensiles est très rarement mentionné dans

<sup>618</sup> Hh IV 200: "GIŠ.DÍLIM.BANŠUR = it-qur-ti pa-[âš-šu-ri]".

<sup>619</sup> CT 4, 21a:1-2.

<sup>620</sup> BRM 1, 90:1; BRM 1, 94:1; BRM 1, 95:2, TCL 12, 1:13.

<sup>621</sup> AnOr 8, 35:19; AUWE 5, 145:2; Durand, DCEP 145:3; Sack, CDCP 104:3; TCL 13, 156:8; YOS 3, 149:8; YOS 6, 62:3; YOS 7, 185:8.

<sup>622</sup> Camb. 331.

lex textes. C'est pourquoi nous ne pensons pas qu'on pourrait comparer les prix des ustensiles de maison entre eux<sup>623</sup>.

### 7.1.3. Les instruments de travail

Nous pouvons supposer qu'une partie des instruments de travail (ciseaux, pinces, tamis) a été utilisée à l'intérieur de la maison également. Par contre d'après des sources écrites dont nous disposons nous savons que la majorité des instruments de travail a été utilisée à l'extérieur de la maison. Bien que ces outils (hache, pelle, bêche, seau et charrue) soient utilisés à l'extérieur de la maison nous supposons qu'ils sont stockés à l'intérieur du bâtiment annexe, dans un magasin d'outils.

Cette hypothèse est confirmée par un acte juridique provenant des archives de l'Eanna d'Uruk<sup>624</sup>: "Pendant la nuit (avec mes quatre partenaires) nous avons cambriolé la maison de Nergal-nāšir/Nanaja-ibni, qui se trouve à côté du canal Takkiru. Nous avons percé un trou (dans le mur), nous sommes entrés et nous avons emporté une bêche à clous en fer, [x] hache-*kalappu* en fer, trois pelles en fer, des vêtements-*mušiptu*, un *kūr* de l'orge (et) un *kūr* de dattes." A côté des outils de travail, on a également stocké des produits agricoles dans la maison.

Nous connaissons encore quatre autres actes juridiques qui racontent des cambriolages<sup>625</sup>. De plus il y a de nombreuses attestations qui racontent qu'on a stocké également des produits agricoles dans les maisons. Les tablettes des transactions économiques de la famille ont été stockées dans les maisons: "Toutes les tablettes qui sont dans leurs maisons" (<sup>im</sup>DUB<sup>meš</sup> ma-la ina É<sup>meš</sup>-šú-nu i-ba-áš-šú-ú)<sup>626</sup>, "la tablette scellée de la vente de terre qui a été déposée dans la maison de NP" (ku-nu-uk ŠÁM A.ŠÁ šá ina É šá NP šak-nu)<sup>627</sup>, "la copie de la tablette qui a été déposée dans la maison de NP" (<sup>im</sup>DUB gaba-ri <sup>im</sup>DUB i-na É NP it-tak-šá-du)<sup>628</sup>. En dehors des outils, des produits agricoles et des tablettes, on a encore stocké de l'argent liquide dans les maisons privées: "1 mine d'argent, (représentant) le prix de 50 tonneaux de bière de bonne qualité, incluant les cruches-*hašbattu*. 1/3 mine d'argent, (représentant) le prix de 60,0.0.0 de dattes. 22 sicles d'argent, (représentant) le prix des 2 cassolette-*mušahhinu* en bronze dont le poids est de 7,5 mines. 7 gobelets-*kāsu* en bronze et 3 assiettes-*baṭū* ainsi que 4,0.0.0 de moutarde qui ont été déposés dans la maison." (1 MA.NA KÙ.BABBAR ŠÁM 50 dan-nu KAŠ DŪG.GA / a-di haš-bat-tu<sub>4</sub> 2/3 MA.NA KÙ.BABBAR ŠÁM 60 GUR ZÚ.LUM.MA / 1/3 MA.NA 2 GÍN KÙ.BABBAR ŠÁM 2 mu-šah-hi-na-nu ZABAR / šá 7 1/2 MA.NA šu-qul-ta-šú-nu 7-TA GÚ.ZI ZABAR / ù 3 ba-ṭu-ú ZABAR ù 4 GUR GAZI.SAR-ia / šá ina É šak-nu-u')<sup>629</sup>.

Nous connaissons des textes provenant des archives des temples où les ciseaux ont été utilisés pour tondre la laine des ovins: "40 ciseaux en fer pour tondre les ovins"<sup>630</sup>, "17 ciseaux pour tondre les ovins"<sup>631</sup>, "8 mines de fer pour préparer des ciseaux à tondre"<sup>632</sup>.

Les pinces<sup>?</sup> (*maššānu*) n'apparaissent pas que dans des contrats de dot de mariage, nous ne connaissons pas leur utilisation. Étant donné qu'on les a définies en tant que outils en bois, on n'a

<sup>623</sup> Cf. Chapitre 4.6.

<sup>624</sup> AnOr 8, 27.

<sup>625</sup> BE 9, 69; Kessler, Fs. Renger 257; TCL 13, 142; YOS 7, 10.

<sup>626</sup> CT 22, 1:8.

<sup>627</sup> BBSt n3. iii:9.

<sup>628</sup> Dar. 571:8.

<sup>629</sup> Camb. 331:1-6.

<sup>630</sup> CT 55, 252:1.

<sup>631</sup> Nbn. 960:3.

<sup>632</sup> Nbn. 867:2.



pas pu les utiliser ni pour griller, ni dans des foyer et dans des fours (*tannūr*). Il est donc possible qu'on doit utiliser l'autre interprétation, et on doit les considérer en tant que supports en bois.

Nous connaissons deux mots pour le tamis. Le premier (*arballu*) est une empreinte de l'araméen, sa traduction est sûre. L'interprétation du deuxième mot (*šahilu*) qu'on a utilisé dans les textes du premier millénaire est incertaine parce qu'on le traduit en tant que seau également. Dans notre documentation, ces deux mots n'apparaissent que sur des listes de dots de mariage. Le tamis était utilisé pour raffiner l'argile au cours de la reconstruction des maisons<sup>633</sup>.

Nous connaissons deux expressions (*qulmû*, *kalappu*) pour des haches. Ils étaient probablement utilisés pour ouvrager du bois et de la pierre. Les deux outils étaient faits en fer, la matière la plus forte et la plus durable de l'époque. En dehors des listes de mariages, nous trouvons la hache dans un texte qui provient des archives de l'Ebabbar: "Deux haches en fer [x x] ceux qui étaient pris de la maison de NP<sub>1</sub>. NP<sub>2</sub> les a données à l'Ebabbar." (2 qul-mu-ú AN.BAR [x x] / šá TA É NP<sub>1</sub> / na-šá-a'-nu NP<sub>2</sub> / a-na É.BABBAR.RA / it-ta-din)<sup>634</sup>. Il y a plusieurs attestations<sup>635</sup> qui décrivent que les haches étaient fabriquées par des forgerons. L'interprétation du mot *kalappu* est incertaine parce qu'il n'est attesté qu'une seule fois dans la documentation des textes du premier millénaire avant J.-C.

Nous trouvons la pelle parmi les outils qui ont été délivrés pour creuser la fondation d'une porte<sup>636</sup>. En général, elle était utilisée dans des expressions qui décrivent des travaux: "des pelles pour des travaux (de terre)" (mar-ra-tu<sub>4</sub> a-na dul-lu/he-ru-tu)<sup>637</sup>, "trois pelles pour la maintenance de la route royale" (3 mar-ri / a-na dul-lu šá KASKAL<sup>II</sup> LUGAL)<sup>638</sup>, "tout (le travail) que l'on peut faire avec des pelles en fer sur des terres arables" (ŠE.NUMUN / ma-la ina ŠÀ-bi mar-ri AN.BAR ip-pu-šú)<sup>639</sup>, "toute la terre qu'ils ont creusée avec des pelles en bois" (ŠE.NUMUN gab-bi ina <sup>giš</sup>[mar]-ri i-he-er-ru-u)<sup>640</sup>. La pelle était utilisée également pour la production des briques: "60 pelles en fer pour la production des briques" (ʾ60<sup>1</sup> mar-ri-a-ta AN.BAR / šá a-na le-bé-en / ʾšá<sup>1</sup> SIG<sub>4</sub>.HÁ)<sup>641</sup>, "6 pelles en fer pour la production des briques" (6-ta AN.BAR mar-ri.<sup>r<sup>mcs</sup>1</sup> / šá le-bé-nu šá SIG<sub>4</sub>.[HÁ])<sup>642</sup>.

La bêche était également utilisée dans des travaux de terre: "11 pelles en fer (et) 1 bêche en fer (ont été emportés pour la construction) du barrage" (11-ta AN.BAR mar-ri / 1-et AN.BAR na-áš-hi-ip-tu<sub>4</sub> / šá a-na UGU mu-šá-an-ni-tu<sub>4</sub>)<sup>643</sup>, "3 pelles (et) 1 bêche (ont été donnés) à la disposition de NP pour le travail" (3 mar-ri / 1-et na-áš-hi-ip-tu<sub>4</sub> a-na / dul-lu ina IGI NP). Il est curieux que pour le même travail on ait distribué toujours plusieurs pelles avec une seule bêche. Ces textes relatent probablement les travaux qu'on a fait le plus souvent avec ces outils.

Les deux charrues (*sikkatu*) en possession privée ont été utilisées pour le labour. Ces charrues pesaient 5-8 mines. En dehors des listes répétitives, les charrues étaient mentionnées dans des documents concernant des locations de terres arables.

<sup>633</sup> Cf. M. Sauvage, La brique p. 17.

<sup>634</sup> Evetts, Ner. 37:1-2.

<sup>635</sup> CT 55, 204, GCCI 2, 53, YOS 17, 262.

<sup>636</sup> VS 6, 68:2.

<sup>637</sup> CT 55, 243:5, YOS 6, 187:1.

<sup>638</sup> Jursa ArOr 63 156:3.

<sup>639</sup> Dar. 35:9, Liv. 24:11.

<sup>640</sup> VS 5, 110:11.

<sup>641</sup> Nbk. 245:1.

<sup>642</sup> CT 55, 219:1-2. = Kennedy RA 63 n3:1-2.

<sup>643</sup> Nbn. 784:2.

Nous avons mis dans un groupe indépendant l'arrosoir (*maslahtu*) dont l'utilisation n'est pas connue. Le nom de l'arrosoir n'apparaît que sur des listes de dots de mariage. Ils étaient en bronze, l'un d'entre eux pesait 3,3 mines.

## 7.2. La place des ustensiles à l'intérieur de la maison

Bien que nous ne pouvons pas exclure que les pièces d'une maison privée ont été utilisées en tant que multifonctionnelles, nous supposons que sur la base des sources écrites les cas des maisons dont la superficie était inférieure ou égale à la moyenne, la cuisine et la chambre à coucher étaient indépendantes. Sur la base des meubles et des ustensiles que nous connaissons des textes nous pouvons "ameubler" et différencier également ces deux pièces.

La cuisine était la première pièce qu'on pouvait "ameubler" avec certitude. Il n'y a pas de raison pour imaginer que la cuisine occupait une ou plusieurs pièces. Mais en tant que l'une des entités caractéristiques de la maison, nous pouvons attribuer certains ustensiles à la cuisine. J. Bottéro suppose<sup>644</sup> qu'on a stocké les matières premières dans la cuisine ou dans les pièces limitrophes. Nous n'avons pas de sources écrites pour déterminer si les repas ont été consommés à l'intérieur de la cuisine ou pas. A cause de l'utilisation du feu, C. Castel suppose que la cuisine a dû se trouver sur une place dont le toit était totalement ou partiellement ouvert<sup>645</sup>.

Sur la base de nos sources archéologiques, deux pièces de 57 maisons fouillées ont été interprétées en tant que cuisine. Dans le premier cas<sup>646</sup>, l'interprétation est basée sur la présence d'un foyer, et le deuxième cas<sup>647</sup> est basée sur la présence d'une meule.

La réparation/reconstruction de la cuisine est mentionnée dans des textes provenant des archives des principeaux temples de Babylonic: "1 sicle d'argent pour les tiges (de roseaux) de la porte de la cuisine" (1 GÍN KÙ.BABBAR a-na hu-ṣa-bu<sup>1</sup> / a-na ḡ<sup>is</sup>IG šá É<sup>LÚ</sup>MUHALDIM<sup>ME1</sup>)<sup>648</sup>, "1,25 sicle d'argent pour des briques pour la (re)construction de la cuisine" (1 GÍN 4-tú a-na SIG<sub>4</sub>.HÁ a-na e-pe-šú / šá É<sup>LÚ</sup>MUHALDIM<sup>ME</sup>)<sup>649</sup>, "[x] talents de plâtre et ṣ de l'asphalte<sup>21</sup> pour (la) (re)construction de la cuisine" ([x] ṣGUN<sup>1</sup> ESIR.HÁD.A ù ṣESIR<sup>21</sup> / [a-na] ṣdul-lu<sup>21</sup> šá É<sup>LÚ</sup>MUHALDIM<sup>MES</sup>)<sup>650</sup>, "16 sicles d'argent pour la réparation des récipients-šappatu de la cuisine" (16 GÍN a-na bat-qa / a-na šap-pa-tu<sub>4</sub> šá É<sup>LÚ</sup>MUHALDIM<sup>MES</sup>)<sup>651</sup>.

L'autre partie qu'on peut facilement "ameubler" dans la maison est la chambre à coucher. Nous supposons que le lit se trouvait ici ou dans la partie de la maison qui était réservée pour les femme (É.MUNUS)<sup>652</sup>. L. Wooley suppose<sup>653</sup> que la chambre à coucher se trouvait dans la partie de la maison qui était le plus loin de l'entrée. O. Reuther essaye d'identifier une pièce en tant que chambre à coucher à Babylone<sup>654</sup>. Étant donné que le lit était le meuble que l'on trouvait le plus souvent dans les textes, nous supposons que dans la majorité des maisons, il y avait une chambre à coucher indépendante. Le fait que le lit se trouve toujours en premier lieu des listes d'ameublements

<sup>644</sup> Cf. J. Bottéro "Küche", RIA 6/3-4 281.

<sup>645</sup> Cf. C. Castel, Habitat p. 79.

<sup>646</sup> Cf. O. Reuther, Innenstadt p. 90.

<sup>647</sup> Cf. O. Reuther, Innenstadt p.102.

<sup>648</sup> GCCI 1, 92:1-2.

<sup>649</sup> Cf. Peters ARRIM 4 n50:27-28.

<sup>650</sup> Nbk. 30:4-5.

<sup>651</sup> Nbn. 1088:3-4.

<sup>652</sup> PIHANS 79, 2:1, TuM 2/3, 179:1.

<sup>653</sup> Cf. UE 9 p 45.

<sup>654</sup> Cf. O. Reuther, Innenstadt p. 91.

renforce cette supposition. Le nom du lit est également attribué au nom de la chambre à coucher (É<sup>gis</sup>NÁ). Ce fait rapproche encore le lit et la chambre à coucher.

Bien que les autres parties de la maison ne puisse pas être "ameubler", il y a plusieurs meubles importants qu'on doit placer dans ces pièces. Nous supposons que nous devons placer dans la salle de réception et dans la salle de séjour, des tables, des chaises, des canapés et des tabourets, ainsi que certains supports et étagères et des boîtes et des caisses pour le stockage des autres biens immobiliers de la maison.

Le reste du mobilier des maisons privées ne peut pas être placé avec certitude à l'intérieur de la maison. Par contre, nous supposons que les maisons possédaient des magasins d'outils (*mastauda*).

### 7.3. La matière première des meubles et des ustensiles de maison

La matière première des meubles et des ustensiles est déterminée par son déterminatif (*giš*, *dug*) ou mentionnée en tant qu'adjectif (AN.BAR, ZABAR). Les matières les plus importantes sont le bois, la céramique, le tissu/lin et des métaux: fer, bronze et cuivre. Malheureusement, un dixième de meubles et d'ustensiles ne peut pas être identifié en utilisant ce système.

#### 7.3.1. Les ustensiles en métal

Les ustensiles de la maison babylonienne ont été faits principalement en deux matières premières. Le premier groupe est composé d'ustensiles en fer, une matière qui était très rare dans notre documentation<sup>655</sup>. Nous trouvons des pièces en fer (*gišru*, *mušēlû*) dans la serrure, et deux autres ustensiles étaient également faits en fer: le ciseau (*sirapu*) et la lanterne (*šašītu*). Ces ustensiles étaient utilisés à l'intérieur de la maison. Par contre il y a d'ustensiles qui étaient stockés seulement dans les maisons, mais qui étaient utilisés à l'extérieur de la maison: des bûches (*nashiptu*), des pelles (*marru*), des haches (*qulmû*), une partie de la charrue (*sikkatu*) et un outil qui n'a pas encore été identifié (*ingurēnu*).

L'autre groupe d'ustensiles en métal est composé d'ustensiles en bronze et en cuivre<sup>656</sup>. Dans ce groupe, nous trouvons la majorité d'ustensiles dans la cuisine. Ils étaient utilisés pour griller: le foyer-*kinūnu*, la cassolette-*mušahhinu*, la grille-*nāṭīlu*, la rôtissoire-*qālītu*, le récipient-*qabūtu* et le récipient-*qullu*. Un autre groupe d'ustensile en bronze/cuivre était également utilisés dans la cuisine pour poêler: des chaudrons (*ruqqu*, *dūdu* et *taphu*). Nous retrouvons souvent dans les textes, le service composé de l'assiette-*batû* et du gobelet-*kāsu*. Il y a encore deux ustensiles de la cuisine qui doivent être mentionnés parmi les ustensiles en métal. Le premier est la cuve-*nemsû*, l'autre le récipient-*mukaršītu* qui est interprété sur la base de son étymologie (*kašû*) en tant que récipient pour glacer.

Dans la partie privée de la maison, nous trouvons également d'ustensiles en bronze: la support-*kallu* et la lanterne-*šašītu*. L'encensoir-*muqartertu* a été également fait en bronze.

Finalement, nous allons présenter les ustensiles en bronze qui n'étaient pas encore identifiés ou qui ont plusieurs traductions différentes.

---

<sup>655</sup> Cf. F. Joannès RIA 8/1-2 p. 98.

<sup>656</sup> Cf. F. Joannès RIA 8/1-2 p. 97.

Le premier ustensile dont l'interprétation n'est pas encore certain est "*a/ingurēnu*" qui est traduit en tant qu' "ustensile pour le blanchissage" ou la "hache". Nous connaissons des attestations de ce mot de deux périodes de l'histoire de la Babylonie: la période médio-babylonienne (*angurēnu*) en tant qu'ustensile en bronze ou en argent et du premier millénaire (*ingurēnu*) en tant qu'ustensile en fer. Ce mot n'est pas attesté dans les listes lexicales, les dictionnaires supposent qu'il est emprunt hurrite. Dans les deux périodes il est mentionné sur des listes, son interprétation doit être définie donc sur la base des mots qui le précèdent et qui le succèdent. Sur les listes médio-babyloniennes, il est mentionné en compagnie d'ustensiles de blanchissage, c'est la base de la première traduction. La deuxième traduction hypothétique concerne les textes du premier millénaire avant J.-C. Dans cette période "*ingurēnu*" est mentionné sept fois, une fois en compagnie des tonneaux en bois et des récipients en céramique. Cette compagnie renforce la première traduction. Dans les textes du premier millénaire avant J.-C., il y a trois attestations où "*ingurēnu*" apparaît en compagnie des outils en métal pour couper (ciseau, hache) qui nécessite une autre interprétation. En outre, nous connaissons un cas où "*ingurēnu*" est attesté en compagnie des deux outils en bois (pince<sup>657</sup> et tamis<sup>658</sup>), les deux derniers textes sont fragmentaires, donc il ne permettent pas d'élaborer une interprétation. Nous voyons donc que sur la base des textes babyloniens du premier millénaire, nous devons interpréter "*ingurēnu*" en tant qu'outil en métal.

Les deux interprétations différentes de "*šahi(l)lu/šāhīlu*" = "seau/tamis" sont basées sur le fait qu'on a utilisé deux langues en Babylonie au premier millénaire avant J.-C. Le mot araméen "*šhīlā*" signifie le seau. Bien que l'araméen était la langue parlée de l'époque, le texte était écrit en akkadien. En akkadien le mot "*šahālu*" signifie "tamiser" d'où l'interprétation de tamis. Dans les textes "*šāhīlu*" est toujours identifié en tant qu'outil en bronze. L'autre mot pour "tamis" (*arballu*) est un objet en bois. Le mot "*šahi(l)lu/šāhīlu*" = "seau/tamis" n'est pas attesté sur des listes lexicales. Il est toujours mentionné en compagnie de la grille-*nāṭīlu*, de assiette-*baṭū*, de la cuve-*nemsū* et de la grille-*kišukku*, nous pouvons supposer qu'il s'agit probablement d'un ustensile de la cuisine.

L'équivalent en sumérien de "*raqqatu*" = "assiette/récipient" est connu des listes lexicales. Le mot "TÚG.SÍG.SUD"<sup>657</sup> = "vêtement en laine" ne peut pas être considéré en tant que équivalent d'un ustensile en bronze. Le mot "*raqqatu*" n'apparaît qu'une seule fois dans les textes du premier millénaire avant J.-C. Son adjectif est cassé, mais les interprètes acceptent qu'il faut le considérer en tant qu'outil de bronze. Cette supposition est basée sur le fait qu'il était précédé et suivi par des outils en bronze. Il n'est pas mentionné parmi les ustensiles de la cuisine, donc la traduction "récipient" est peu probable sur la base de la documentation actuelle.

### 7.3.2. Les meubles/ustensiles en bois

Les meubles les plus typiques de la maison babylonienne étaient le lit, la table et les chaises. Le plus souvent leur matière première n'est pas mentionnée, donc nous supposons qu'ils étaient probablement faits en peuplier de l'Euphrate (*Populus Euphratica*). En outre, nous trouvons des lits, tables et chaises faits en bois-*musukkanu* (*Dalbergia Sissoo*)<sup>658</sup> qui ont été importés de l'Est, probablement de l'Oman. Le reste des lits, tables et chaises étaient faits en noyer et en bois-*adāru* (*Populus alba* ou *Populus nigra*)<sup>659</sup>. Nous trouvons également des meubles en bois dans la partie privée de la maison: le canapé-*dargiš*, le repose-pied-*šupāl šēpī*, le tabouret-*littu*, l'appuie-tête-*paššur qaqqadi* et des boîtes et des caisses (*arānu*, *sussulu*, *tābilu*).

L'autre groupe d'ustensiles en bois se trouvait dans la cuisine. Nous y trouvons les tonneaux pour stocker de la bière et le récipient-*šiddatu* pour stocker de l'eau et de la bière. On a utilisé des

<sup>657</sup> Diri V 131-136.

<sup>658</sup> Cf. RIA 7 1/2 p. 192.

<sup>659</sup> Cf. CAD I/J 71a.

supports en bois (*kankannu* et *nahmašu*) pour soutenir des récipients en bronze (*namzītu*, *dūdu*). La cuillère (*itqūru*) était également un ustensile en bois.

Par la suite, nous allons présenter les ustensiles en bois dont l'interprétation n'est pas certaine.

L'interprétation du mot "*maššā/ānu*" = "support/pince" est incertaine. Il n'est pas attesté sur les listes lexicales, donc nous ne connaissons pas son équivalent en sumérien. Par contre les textes du premier millénaire précisent que "*maššā/ānu*" était fait en bois, et il existe une version "grande" et une version "petite". Ses deux interprétations sont issues du verbe "*našû*" = "tenir, porter". Dans les textes du premier millénaire avant J.-C., le mot "*maššā/ānu*" = "support/pince" n'est attesté que sur des listes, donc son utilisation n'est pas connue. Sur ces listes "*maššā/ānu*" apparaît en général en première position des énumérations d'outils en bois. Dans un texte on mentionne que "*maššā/ānu*" valait un demi sicle d'argent. Son équivalent assyrien ("*maššānu*" = "trique, pince du poêle") était fait en bronze, donc les deux objets sont différents. Le "*maššānu*" assyrien était probablement un ustensile de la cuisine, tandis que cette interprétation est exclue dans le cas de son équivalent babylonien.

L'interprétation du mot "*šakirru*" = "cruchon/baratte" est également incertaine. Nous savons qu'il s'agit d'un ustensile en bois, qui est attesté sur les listes lexicales. Ici, il est précédé par le déterminatif d'ustensiles en céramique. D'après sa traduction la plus précise il signifie "la baratte du lait"<sup>660</sup>.

Nous connaissons trois traductions du mot "*šiddatu*" = "récipient/caisse/support". D'après son déterminatif, il est sûr qu'il s'agit d'un ustensile en bois. Son équivalent en sumérien (<sup>661</sup>GAN.NU.KISLAH) signifie un support. Par contre en araméen et en hébreu il signifie une caisse. Dans les textes akkadiens, il fait référence quatre fois probablement à un récipient parce qu'on a précisé qu'il contenait de la bière de bonne qualité et de l'eau. Dans ces cas, l'interprétation "caisse" est exclue. En même temps, on peut imaginer que "*šiddatu*" signifiant un support et le récipient qu'il soutenait. Nous connaissons deux attestations où le "*šiddatu*" était fait de bois-*musukkanu* précieux, et il avait une décoration en bronze ou une décoration de tête de gazelle. Dans les autres cas, il apparaît dans des énumérations sans précisions, donc nous ne pouvons pas préciser son utilisation. En résumé, nous pouvons dire que "*šiddatu*" signifiant le plus probablement le récipient de l'eau et de la bière des maisons privées de la Babylonie du premier millénaire.

### 7.3.3. Les ustensiles divers

Sur la base des sources écrites, nous connaissons deux outils en pierre dans les maisons babyloniennes: la meule inférieure (*erû*) et la meule supérieure (*narkabû*). Étant donné que les vêtements et les bijoux n'appartiennent pas aux meubles et aux ustensiles de maisons au sens strict, nous n'en occupons pas ici<sup>662</sup>.

## 8. Conclusions

Nous avons vu que nous avons des sources archéologiques et des sources épigraphiques à notre disposition pour l'étude des maisons privées du premier millénaire avant J.-C. Ces sources

---

<sup>660</sup> Cf. Hg II (MSL 7, 110):70.

<sup>661</sup> Cf. HG BII (MSL 6, 110):84.

<sup>662</sup> Cf. Chapitre 4.6.

sont d'importance différentes. D'un côté, nous nous connaissons 57 maisons fouillées, d'autre part il y a 1314 textes qui décrivent plus de 750 maisons. Étant donné qu'il existe deux études récentes pour l'interprétation des 57 maisons fouillées, ce mémoire s'est concentré sur les sources épigraphiques en premier lieu. Ces sources se divisent selon les groupes suivants: ventes de maisons, locations de maisons, listes d'ameublements des maisons, plans de maisons, partage d'héritage concernant des maisons, contrats d'échanges concernant des maisons, procès concernant des maisons, ventes et donations de maisons avec des prébendes, contrats sur des maisons données en gage, dots de mariage concernant des maisons, contrats de (re)construction des maisons, matériaux pour la construction des maisons, lettres concernant des maisons et textes divers concernant des maisons. Étant donné que des textes scientifiques (séries *šumma ālu*, *šurpu* et les listes lexicales) ont des mentions importantes concernant les maisons, nous avons cité leurs attestations également en utilisant toujours leurs *editio princeps*. Nous devons souligner que dû aux fouilles anciennes et récentes nos sources écrites concernent les maisons des grandes villes, nous ignorons complètement les caractéristiques des maisons en campagne et dans des villages. Nous pouvons dire que les sources écrites concernent en général la partie plus riche de la société babylonienne de la période. Naturellement, nous avons incorporé tous les bâtiments annexes et autres bâtiments qui étaient en possession privée. Le but de ce mémoire était l'étude et la présentation de tous les types de bâtiments qui étaient en possession privée en Babylonie au cours du premier millénaire avant J.-C.

La première question que nous nous sommes posée était l'identification des maisons dans les sources archéologiques et dans les sources épigraphiques. Après une comparaison précise et détaillée, nous pouvons dire qu'il n'existe pas de maisons fouillées qui soient apparues dans les sources écrites également.

Le but principal de ce mémoire est de donner au lecteur une chrestomathie sur les maisons privées du premier millénaire avant J.-C. C'est pourquoi nous avons sélectionné et présenté en translittération et en traduction tous les documents qui concernent les maisons privées et leur construction. Cette présentation des sources écrites représente deux tiers de ce mémoire.

Pour une comparaison facile, il nous a paru inévitable de préparer des tableaux schématiques concernant certaines caractéristiques de ces maisons: superficie, prix et l'emplacement des maisons par rapport au réseau viaire. Étant donné que les meubles/ustensiles des maisons sont connus majoritairement des sources écrites, nous avons élaboré un tableau qui permet d'identifier les principales caractéristiques de ces meubles/ustensiles.

La structure intérieure de la maison peut être expliquée sur la base de nos sources archéologiques. La description de "*zentrales Hofhaus*" était élaborée au début du 20<sup>ème</sup> siècle par O. Reuther. Le rôle principal de la cour est donc connu depuis longtemps. C'est toujours autour d'un (un plusieurs) cour(s) que la maison babylonienne est organisée. La cour représente l'espace central qui relie et qui sépare les parties principales de la maison. Nous allons présenter ici la structure intérieure d'une maison à une cour. Les grandes maisons de plusieurs cours ont la même structure intérieure, mais le nombre des "appartements" doit être multiplié par le nombre des cours. Par la suite, nous allons présenter l'interprétation de P.-A. Miglus, qui est valable pour toutes des 57 maisons fouillées.

De la rue, le visiteur et les habitants de la maison arrivent en général à travers d'une ou plusieurs pièces à la cour. C'est d'ici que s'ouvrent les parties principales de la maison. Au Sud de la cour nous trouvons la salle de réception ("*Empfangsraum*"). C'est la pièce la plus importante de la maison. Autour de cette pièce s'organise le premier "appartement" de la maison. L'importance de la salle de réception est soulignée par un mur plus large que les autres sur le côté qui le sépare de la cour. La porte de la salle de séjour s'ouvre toujours vers le Nord ce qui lui permet de rester la partie

la plus fraîche de la maison. D'autre côté de la cour - en face de la salle de réception - se trouve la pièce en face ("*Gegenzimmer*"). Autour de la pièce en face s'organise le deuxième "appartement" de la maison. Sa porte s'ouvre toujours vers le Sud.

Par contre, la construction et la maintenance des maisons ne sont connues que des sources écrites. Selon les présages<sup>663</sup>, neuf mois sont favorables pour la construction d'une maison. Les contrats de locations précisent que les murs et les toits seront refaits année par année par le locataire.

Les textes précisent les devoirs des locataires qui devront rebâtir une maison en ruine<sup>664</sup>: "Ils construiront une *bīt huṣṣu*. Toutes les 1/2 coudées, ils installeront une natte (de roseaux), toutes les 5/6 coudées ils mettront des planches-*dappu* (verticalement). Ils placeront des poutres sur la poste-*manzāzu*. Ils mettront des vantaux de nattes de roseaux dans les portes. Ils construiront sur (ce bâtiment) un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu*. Ils mettront (un enduit) d'argile devant et derrière (ce clayonnage)."

Nous avons vu que pendant le premier millénaire avant J.-C. dans la majorité des cas on utilisait trois expressions pour décrire l'état d'une maison: "maison bâtie", "maison en ruine" et "terrain à bâtir". Étant donné que pour les parties qui ont conclu le contrat, l'état de la maison en question était visible et bien connu, ils n'avaient pas besoin de décrire la maison qui a été vendue ou donnée en location etc. Seulement les textes juridiques (partages d'héritages) et les (re)constructions de maisons permettent de connaître quelques détails concernant l'intérieur de la maison.

Le présent mémoire se subdivise en trois parties principales. La première partie est l'interprétation des sources archéologiques et épigraphiques. Nous avons ajouté des tableaux schémantiques à cette partie. La partie suivante comprend la traduction des sources écrites en ordres des types de textes. Les deux principaux types de textes (ventes de maisons, locations de maisons) ont été abrégés et présentés dans des tableaux schémantiques. La dernière partie est composée de la traduction des textes qui sont également présentés en ordre des types de textes.

La réévaluation des maisons et des meubles présentés dans ce mémoire sera possible sur la base des textes nouveaux. D'une part nous trouvons des textes nouveaux encore inexplorés dans les répertoires des musées. D'autre part nous avons besoin des textes nouveaux qui précisent les données présentés dans ce mémoire. Il est évident qu'on ne peut pas mieux comprendre l'utilisation de ces bâtiments, de ces maisons et de ces meubles/ustensiles que sur la base des textes qui ne répètent plus la même chose qu'on connaît déjà. Ce travail nécessite probablement la lecture de nombreux nouveaux textes.

---

<sup>663</sup> Šumma ālu 5:1-17.

<sup>664</sup> Walker JCS 30 236.

## DEUXIÈME PARTIE

### TABLEAUX



## 9. Maisons par rapport au réseau viaire

### 9.1. Ventes de maisons

#### 9.1.1. Uruk

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Smith MAT pl.28.	(Temple) Hilianki	-	75	-	Asb.20.01.20	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
AnOr 9, 13.	Canal de Harri ša Nanaja	135 m <sup>2</sup>	19,5	O: voie de procession, rue S: voie de procession, rue N: voie de procession, rue	<Asb>.22.01.20	maison bâtie, chambranle fixe
Nikolski DV ē 143f.	Canal .Kanišurra	493,5 m <sup>2</sup>	180,3	S: ruelle O: canal	Ssu.02.04.10	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
TCL 12, 10. / TBERpl.33f:AO 10347.	Eanna	464 m <sup>2</sup>	600	E: Grand'Rue, voie des dieux et du roi S: impasse	Ssu.10.08.09	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
TCL 12, 12.	Porte? de [...]	A: x B: -	900	A: O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi B: S: ruelle	Ssu.14.03.10	maison, terrain nu
VS 20, 82.	Porte d'Adad	183,75 m <sup>2</sup>	x	K: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Ssu.x.03.x	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
deJong Ellis JCS 36 n8.	Porte de Šamaš	A+B: 750 m <sup>2</sup> C: 280 m <sup>2</sup>	87	A+B: N: jardin C: O: canal.Harri ša Ušuramatsu	Kand.06.10.27	des terrains nus
Hunger BaM 5 n2.	Grande Porte	354,75 m <sup>2</sup>	50	O: ruelle	Kand.17.06.07	terrain nu
Hunger BaM 5 n1.	Eanna	277,5 m <sup>2</sup>	55	O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Nbp.01.02.17	bīt šutummu, terrain nu
ADFU 10, 55.	Canal de Harri ša Banītu	185 m <sup>2</sup>	23,5	O: ruelle, impasse	Nbp.14.09.11	terrain nu
*Durand, DCEP 148.	-	-	540	-	Nbk.02.09.12	maison (paiement partiel)
AnOr 8, 2.	Canal de Harri ša Aškā'itu	-	244	N: ruelle O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Nbk.02.12.18	maison à démolir et rebâtir
AnOr 8, 3.	(Temple) Galhalhal	306,25 m <sup>2</sup>	90	N: ruelle	Nbk.03.09.22	maison à démolir et rebâtir, terrain nu
YOS 17, 3.	Canal de Harri [...]	x	720	x	Nbk.03.12.09	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
YOS 17, 322.	Kullaba	115,5 m <sup>2</sup>	61	E: ruelle, voie des gens	Nbk.09.07.03	maison à démolir et rebâtir
VS 20, 84.	x	x	240	x	Nbk.11?.03.22	maison
AUWE 13, 283.	Canal de Harri ša Nabū	200 m <sup>2</sup>	85	O: x	Nbk.11.06.27	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
TCL 12, 33.	Temple de Lugalgirra	562,5 m <sup>2</sup>	60	E: ruelle, voie des gens O: rue du Temple Lugalgirra	Nbk.12.06.11	terrain nu
BIN 1, 127.	Temple d'Anu	506,25 m <sup>2</sup>	90	O: ruelle, voie des gens	Nbk.15.11.10	maison bâtie avec chambranle fixe, bâtiment du Nord, terrain nu
YOS 17, 31.	Canal d'Aškā'itu	-	180	-: sortie <sup>1</sup> de NP <sub>1</sub> et sortie <sup>1</sup> de maison de NP <sub>2</sub>	Nbk.16.11.22	maison
YOS 17, 2.	Porte de Kanišurra	900 m <sup>2</sup>	110	S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Nbk.17.08.24	terrain nu
TBER pl.72: AO 20175.	x	756,25 m <sup>2</sup>	30	-	Nbk.19.06.09	terrain nu
Beaulieu Or 67 175ff.	Temple d'Ea	-	30	E: ruelle, voie des gens	Nbk.23.12.08	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
YOS 6, 18.	-	-	-	-	Nbn.01.11.08	maison
BIN 1, 161.	-	-	122	-	Nbn.02.02.15	maison
YOS 6, 59.	-	-	61	-	Nbn.04.08.30	maison
YOS 6, 110.	-	-	11,5?	-	Nbn.08.05.24	terrain nu
YOS 6, 106.	-	-	x+2,2	-	Nbn.08.07.02	maison (paiement partiel)
GCCI 1, 292.	-	-	363	-	Nbn.08.10.22	maison
AnOr 8, 51. / Stigers JCS 28 n12.	Grand Puits	100 m <sup>2</sup>	12	O: vieux canal	Cyr.06.04.20	terrain nu
Cyr. 361.	-	-	x	-: ruelle, voie de Nergal ša hadê -: ruelle, sortie	Cyr.x.12.07	maison
BIN 2, 130.	(Temple) Galhalanki	344 m <sup>2</sup>	360	E: ruelle, voie des gens	Camb.00.06b.20	maison bâtie et en ruine
AnOr 9, 15.	Temple d'Adad	156,25 m <sup>2</sup>	60	N: ruelle, voie des gens	[Camb].02.05.18	maison bâtie
AnOr 8, 70:1-4.	Porte de Emeslamte'a	-	300	-	Camb.03.07.13	maison
AnOr 8, 70:4-6.	(Temple) Galhalanki	-	366	-	Camb.03.07.13	maison bâtie, chambranle fixe

AUWE 13, 299.	Étang Raqqat	-	-	ruelle	Xcr.06.12.05	terrain nu
OECT 10, 194.	Porte Sainte	112,5? m <sup>2</sup>	x	N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi O: ruelle, impasse	Art.07.01.02	[maison]
AUWE 13, 301.	Porte de Šamaš	-	50	-	Art.37.11.03	maison
Stolper BaM 21 n13.	Temple de [...]	x * 42 m	230?	-	Art.38.12.20.	terrain
OECT 9, 6.	Temple de Lugalgirra	60 m <sup>2</sup>	2	S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.[20+x].03.x	terrain nu
BibMes 24, 36.	Temple de Lugalgirra	x	x	x	SE[20+x].03.01	[maison]
Doty, Uruk p69ff.	Temple de Lugalgirra	109,25 m <sup>2</sup>	32	S: rue menant au canal d'Ištar E: sortie de cette m. et sortie de NP	SE.26.03.23	maison bâtie
Sarkisian VDI 1955 n4.	x	A: 7,5 * x m B: x * 5 m C: x * x m D: x * x m	40	A: x B: x C: x	SE.[32+x].06.12	maison et terrain nu
OECT 9, 7.	x	A: 549 m <sup>2</sup> B: 112,2 m <sup>2</sup>	56	A: N: sortie de cette maison B: -	SE.32.09.24	maison en ruine à démolir et rebâtir
VS 15, 5.	Porte de [...]	52 m <sup>2</sup>	4,5	-	SE.37.12.12	terrain nu
BibMes 24, 14.	Porte d'Ištar	93,75 m <sup>2</sup>	10	S: rue du canal d'Ištar	SE.39.11.20	terrain nu
TCL 13, 235.	Jardin sacré	50 m <sup>2</sup>	15	N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.43.09.24	terrain nu
BRM 2, 14.	Porte d'Ištar	120 m <sup>2</sup>	30	S: rue du canal d'Ištar	SE.51.11.15	maison bâtie
Sarkisian VDI 1955 n2.	Porte de Šamaš	A: 334,9 m <sup>2</sup> B: 220,1 m <sup>2</sup> C: 12,5 m <sup>2</sup> D: 14,25 m <sup>2</sup>	33	A: S: ruelle, voie des gens B: E: Grand'Rue, voie des dieux et du roi C: S: troisième <i>aškuttu</i> de cette maison D: N: quatrième <i>aškuttu</i> de cette maison	SE.54.04.16	maison bâtie, chambranle fixe, toit, [porte et verrou en place], terrain nu
Jursa Iraq 59 n37.	Eanna!	72 m <sup>2</sup>	17	E: canal d'Ištar	SE.60+x.12.10	terrain nu
BRM 2, 20.	(Temple) Mihallake	225 m <sup>2</sup>	14	N: ruelle menant au canal d'Ištar E: sortie de cette maison	SE.71.06.20	maison bâtie et terrain nu
CM 12, 2.	Porte d'Ištar	90 m <sup>2</sup>	10	S: sortie de cette maison jusqu'à la rue	SE.72.12b.18	maison bâtie
BibMes 24, 21.	x	-	2+x	x	SE.72+x.x.20	maison et terrain nu
BRM 2, 21.	Porte de Šamaš	165 m <sup>2</sup>	25	O: ruelle menant au canal d'Ištar	SE.75.06.25	maison et terrain nu
OECT 9, 18.	Porte d'Ištar	x	46?	x	SE.76.01.15	maison et terrain nu (propriété partielle)
BRM 2, 23.	Porte d'Ištar	A: 56,4 m <sup>2</sup> B: 10,8 m <sup>2</sup> C: 13 m <sup>2</sup>	6	A: S: mur- <i>amāštu</i> en propriété commune B: - C: -	SE.78.02.08	maison bâtie
TCL 13, 239.	Porte d'Ištar	79,6 m <sup>2</sup>	5	N: ruelle, voie des gens	SE.79.11.23	terrain nu
BibMes 24, 26.	Temple d'Adad	5,25 m <sup>2</sup>	x	-	SE.82.06.02	maison bâtie
BRM 2, 26.	Porte d'Ištar	-	15,5	S: sortie de cette maison	SE.85.06.01	maison bâtie (propriété partielle)
OECT 9, 27.	Porte d'Ištar	-	5	S: ruelle, voie des gens E: ruelle, voie des gens	SE.88,12a.20	terrain nu
BRM 2, 28. / BibMes 24, 19.	Porte d'Ištar	A: 19,5 m <sup>2</sup> B: 82,5 m <sup>2</sup> C: 7 m <sup>2</sup> D: 79,75 m <sup>2</sup> E: 42,9 m <sup>2</sup>	60	A: - B: - C: - D: - E: S: sortie des fils de NP et sortie de cette m.	SE.89.03.24	maison bâtie
VS 15, 42.	x	-	100	E: ruelle, voie des gens	SE.[90+x].01.05	maison bâtie et terrain nu
TCL 13, 241.	Porte d'Adad	-	30	S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.91.04.07	maison bâtie et terrain nu
BibMes 24, 34.	Temple d'Adad	9 m <sup>2</sup>	54	O: ruelle, voie des gens S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.96.04.x	<i>bīt kuruppu</i>
Speleers, Receuil 298. / Speleers, Receuil 300.	Jardin [Sacré]	67,5 m <sup>2</sup>	2	E: impasse et sortie de ce terrain nu S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.96.05?.14	terrain nu
BRM 2, 9.	Bīt Rēš	-	20	S: sortie de cette <i>bīt qātu</i> O: cour de la maison du boucher E: mur- <i>amāštu</i> de Bīt Rēš	SE.[96?].x.x	<i>bīt qātu</i> bâtie
VS 15, 41.	Temple [Sacré]	14 m <sup>2</sup>	1+x	O: ruelle, voie des gens	SE.101.09?.04	terrain nu
Speleers, Receuil 293.	Temple de Lugalgirra	11,3 m <sup>2</sup>	14	O: ruelle, voie des gens N: Grand'Rue, voie des	SE.101.09.08	<i>bīt kuruppu</i> bâtie

				dieux et du roi		
VS 15, 48. / ADFU 3, 1.	Porte d'Anu	-	30	S: mur- <i>amāštu</i> de <i>bīt qātu</i> de l'officier- <i>erīb-bīti</i> O: cella du dieux <sup>d</sup> HUM E: sortie de cette maison	SE.102.05.17	<i>bīt qātu</i>
VS 15, 36.	Porte de [Anu?]	x	50	x	SE.[102+x].02.08	<i>bīt qātu</i>
BibMes 24, 37.	x	x	x+6	x	SE.[102?+x].0530	<i>bīt kuruppu</i>
BRM 2, 30. / CM 12, 4.	Irigal, dans la cour de la Porte d'Ištar	-	25	N: renforcement- <i>kuburrū</i> de la galerie- <i>mutērtu</i> de la maison des brasseurs S: <i>bīt dūri</i> dans la cour de la Porte d'Ištar O: TÜR ša KÁ <sup>d</sup> INNIN E: renforcement- <i>kuburrū</i> du temple Irigal	SE.109.08.16	<i>bīt qātu</i> bâtie
BibMes 24, 33.	Temple d'Adad	20,9 m <sup>2</sup>	20	S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.[1]11.x.30	<i>bīt kuruppu</i> bâtie
OECT 9, 47.	Irigal	x	x	O: sortie de [cette maison]	SE.112.05.11	<i>bīt qātu</i> bâtie
BRM 2, 32.	Porte d'Ištar	-	4	-	SE.119.05.24	maison bâtie
VS 15, 44.	Temple d'Adad	126,6 m <sup>2</sup>	x	x: sortie de ce terrain nu	SE.121.07.24	terrain nu
VS 15, 47.	Porte d'Adad	A: x * 5,5 m B: 209,4 m <sup>2</sup>	10	A: O: ruelle, voie des gens B: S: sortie de cette maison	SE.122.07.21+x	bâtiment de Sud, bâtiment de [...]
VS 15, 14.	Temple d'Adad	11,7 m <sup>2</sup>	9	-	SE.122.10.09	maison bâtie
VS 15, 38.	x	x	x	x	SE.122.11.06	bâtiment du Nord, <i>bīt dulbānu</i>
OECT 9, 49.	Irigal	-	10	O: cour des travailleurs et sortie de cette m.	SE.122.11.21	<i>bīt qātu</i>
VS 15, 52.	Temple d'Adad	A: 63,9 m <sup>2</sup> B: x * x C: x * x	x	A: - B: O: sortie de cette maison C: E: sortie de cette maison	SE.124.04.23	maison bâtie et terrain nu
OECT 9, 52.	x	x	x	x	SE.[125+x].04.10	maison
OECT 9, 53.	Irigal	x	x	S: cour et mur- <i>mutērtu</i>	SE.126.09.12	maison et ( <i>bīt</i> ) <i>dulbānu</i> bâtie
Doty, Fs Sachs: YOS 20, 65.	Porte d'Adad	-	-	N: sortie de cette maison O: ruelle, voie des gens	SE.128.04?.08+x	maison bâtie et sortie
VS 15, 12. / Boissier Babyloniaca 8 27ff.	UB.INIM	-	25	S: canal d'Ištar E: ruelle menant au canal d'Ištar	SE.130.01.17	maison bâtie
BibMes 24, 31.	Temple de Lugalgirra	-	30	N: ruelle menant au canal d'Ištar E: canal d'Ištar	SE.[130?].x.x	maison en ruine à démolir et rebâtir
BibMes 24, 22.	Porte d'Ištar	A: - B: -	60	A: O: sortie de NP et sortie de cette maison B: S: sortie de cette maison E: rue, voie des gens	SE.131.02.03	maison bâtie
OECT 9, 56.	Porte d'Ištar	-	18	N: [ruelle], voie des gens	SE.[132?].12.10	maison bâtie
BRM 2, 37 / BibMes 24, 23.	Porte d'Ištar	-	20	N: fondation de ... S: ruelle, voie des gens E: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.133.12.16	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
VS 15, 25.	(Temple) Mihallake	40,7 m <sup>2</sup>	20	N: sortie de NP O: ruelle, voie des gens	SE.[137?].08.05	terrain nu
BibMes 24, 13.	Porte d'Ištar	-	20	A: E: ruelle menant au canal d'Ištar B: N: ruelle, voie des gens	SE.137.12.10	terrain nu
BRM 2, 38.	Porte d'Ištar	-	10	S: jardin des palmiers NP E: canal d'Ištar	SE.139.05.12	terrain nu
BibMes 24, 20.	Jardin Sacré	-	13	A: S: cour de NP B: N: cour- <i>kisallu</i> de cette maison S: sortie de cette maison E: cour de NP	SE.139.10.20	maison bâtie
BibMes 24, 32.	Temple d'Adad	-	26	S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.140.05.30	<i>bīt kuruppu</i>
VS 15, 34.	Village [des temples]	-	x	x	SE.143!.11.02?	maison bâtie
VS 15, 17.	Temple d'Adad	A: 5,5 * x m B: x * x	x	x	SE.143.11.21	bâtiment de l'Est, bâtiment du Sud, bâtiment de l'Ouest
VS 15, 30.	Temple d'Adad	A: - B: 22 m <sup>2</sup>	20	A: N: jardin A: S: sortie A: O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi B: N: jardin B: E: sortie de cette maison	SE.144.03.25	bâtiment de l'Est, <i>bīt dulbānu</i> , maison bâtie
VS 15, 13.	Village des	-	150	N: sortie de cette maison et	SE.146.11.07	maison bâtie

	temples			jardin du temple Hilianna E: ruelle, voie des gens		
Doty, Fs. Sachs: YOS 20, 72.	-	-	-	N: étroit mur- <i>amāštu</i> de la Porte du Nord	SE.146.x.06	des greniers
BibMes 24, 27. / BibMes 24, 29.	Temple d'Adad	300 m <sup>2</sup>	70	E: sortie des fils de NP et sortie de cette m. N: ruelle, voie des gens	SE.148.11.19	maison bâtie et terrain nu
BRM 2, 39.	sur la steppe d'Anu d'Irigal	-	11	O: sortie de la maison [...]	SE.149.11.01	<i>bīt qātu</i> bâtie avec toit
BRM 2, 54. / BibMes 24, 28.	Temple de Ninkigal	162 m <sup>2</sup>	12	E: sortie de cette maison	SE.150.04.05	maison bâtie, cour et sortie
VS 15, 22.	Village des temples	264 m <sup>2</sup>	60	N: ruelle, voie des gens O: ruelle, voie des gens	SE.150+x.12.19	maison bâtie
BRM 2, 42. / Sarkisian AoF 5 n24.	Porte d'Ištar	-	x	-	SE.151.12.09	maison bâtie, terrain nu, sortie construite
Sarkisian FB 16 n10.	Bīt Rēš, dans le mur [...]	x * 7? m	x	x	SE.151+x.10.04	maison bâtie
Sarkisian FB 16 n6.	x	-	26,5	x	SE.151+x.x.x	maison et terrain nu
BRM 2, 41. / BibMes 24, 35.	Porte d'Ištar	A: - B: -	16	A: S: cour de cette maison O: rue, voie des gens	SE.152.x.30	maison bâtie, bâtiment du Sud, <i>bīt dulbanû</i> , cour, bâtiment de l'Ouest, sortie, <i>bīt asuppu</i>
BRM 2, 43. / CM 12, 9.	Porte d'Ištar	-	10	S: ruelle, voie des gens et sortie de cette m. O: cour et <i>bīt asuppu</i> de NP E: maison et cour de NP	SE.153.11.15	maison bâtie, cour construite
Sarkisian FB 16 n13.	Irigal, dans le mur d'Ištar	-	x	E: sortie de cette maison	SE.155.x.x	maison bâtie
VS 15, 27.	Irigal = Village des temples	A: - B: 28,5 m <sup>2</sup>	60	A: S: ruelle, voie des gens A: O: ruelle, voie des gens B: N: sortie de NP	SE.156.12.15	maison bâtie, bâtiment du Nord, <i>bīt dulbānu</i> , grenier
Sarkisian VDI 1955 n3.	Irigal	-	70	O: Jardin du temple Irigal	SE.159.11.20	<i>bīt qātu</i> bâtie, <i>bīt dulbānu</i> , grande maison
BRM 2, 48. / Sarkisian AoF 5 n5.	Irigal, dans la cour du Nord	-	75	N: mur- <i>amāštu</i> en briques en face d'Irigal S: sortie de cette maison	SE.160.09.01	<i>bīt qātu</i> , grenier bâti
Rutten Babyloniaca 15 nVII.	Porte de Šamaš	-	10	O: impasse, sortie NP et autres personnes E: ruelle menant au <i>sappišu</i>	SE.161.02.30	terrain nu
TCL 13, 246. CM 12, 10.	Porte d'Adad Irigal	50 m <sup>2</sup> -	10 50+x	- S: le grand mur- <i>amāštu</i> E: sortie en propriété commune	SE.161.x.03 SE.162.07.05	terrain nu <i>bīt qātu</i> , grenier bâti
VS 15, 24.	-	A: - B: -	10	A:O: sortie de NP B: O: sortie de NP	SE.162+x.x.25	bâtiment de l'Est bâti, <i>bīt dulbānu</i> et [grenier]
BIN 2, 136.	Bīt Rēš	x * 10 m	2	-	SE.163.02.x	terrain nu
BibMes 24, 41.	x	x	x	x: [ruelle], voie des gens	SE.163.09.27	terrain nu
BRM 2, 49. / Sarkisian AoF 5 n10.	Porte d'Ištar	-	120	N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi O: ruelle, impasse	SE.166.03.08	des maisons bâties et terrain nu
BRM 2, 50. / Speleers, Receuil 295.	Porte de Šamaš	-	-	O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.166.08.20	maison bâtie
BibMes 24, 30.	Jardin (Sacré)	12 * x m	x	x: Grand'Rue, [voie des dieux et du roi]	SE.[169+x].07. 08	maison en ruine [à démolir et rebâti]
BRM 2, 52.	Bīt Rēš	-	x	N: rue menant au Bīt rēš et sortie de cette maison	SE.174.x.08	maison bâtie (propriété partielle)
VS 15, 51.	x	A: 201,5? m <sup>2</sup> B: x * 3,8 m <sup>2</sup> C: 236,9? m <sup>2</sup>	x	A: x B: x C: x	SE.x.01.15	maison
VS 15, 43.	(Temple) Mihallake	A: 47,8 m <sup>2</sup> B: 47,5 m <sup>2</sup> C: 60 m <sup>2</sup> D: 25 m <sup>2</sup>	x	A: S: Cour de NP B: - C: sortie de cette maison D: x	SE.x.12.26	maison bâtie
Sarkisian FB 16 n17.	x	x	x	x: bâtiment de l'Est, chambre à coucher	SE.x.x.26	[maison]
AUWE 13,313.	x	A: 17,2 m <sup>2</sup> B: 28,2 m <sup>2</sup> C: x * 7,5? m D: x * x m	x	A: x B: x C: x D: x	SE.x.x.x	maison
BibMes 24, 16.	x	x	x	x	SE.x.x.x	terrain nu
BibMes 24, 24.	Temple d'Adad	21,25 m <sup>2</sup>	27,5	N: ruelle, voie des gens S: mur- <i>amāštu</i> en briques E: ruelle, voie des gens	SE.x.x.x	maison bâtie
BibMes 24, 38.	x	x	25	x: ruelle, voie des gens	SE.x.x.x	terrain nu
Doty, Uruk p247f.	x	46,5 m <sup>2</sup>	4+x	S: ruelle, voie des gens	SE.x.x.x	maison et terrain nu
Sarkisian AoF 5 n3.	x	x	x	x	SE.x.x.x	maison

Sarkisian AoF 5 n9.	x	x	x	x	SE.x.x.x	[maison]
Sarkisian AoF 5 n11.	x	x	x	x	SE.x.x.x	terrain nu
Sarkisian AoF 5 n18.	x	x	x	x	SE.x.x.x	terrain nu
Sarkisian AoF 5 n19.	x	x	x	x	SE.x.x.x	terrain nu
Sarkisian FB 16 n3.	x	104,5 m <sup>2</sup>	x	S: [ruelle], voie des gens et sortie de cette m.	SE.x.x.x	terrain nu
Sarkisian FB 16 n5.	x	x	x	x: ruelle, voie des gens	SE.x.x.x	terrain nu?
Sarkisian FB 16 n7.	x	x	x	x	SE.x.x.x	maison et terrain nu
Sarkisian FB 16 n8.	Bīt Rēš	625 m <sup>2</sup>	-	E: [Grand'Rue], voie des dieux et du roi	SE.x.x.x	terrain nu
Sarkisian FB 16 n11.	x	8 * x m	x	x: sortie de NP	SE.x.x.x	[maison]
Sarkisian FB 16 n12.	Porte Kisurra	168 m <sup>2</sup>	x	A: - B: N: Grand'Rue, [voie des dieux et du roi]	SE.x.x.x	maison en ruine, terrain nu
Sarkisian FB 16 n14.	x	A: 38,3 m <sup>2</sup> B: 7,5? * x m	x	A: x B: x	SE.x.x.x	terrain nu
Sarkisian FB 16 n20. / Sarkisian FB 16 n24.	Irugal, dans le mur d'[Ištar]	18 m <sup>2</sup>	x	N: sortie de la maison de service de NP	SE.x.x.x	maison bâtie
Sarkisian FB 16 n25.	x	x	6	N: [...] du temple Irugal S: [...] du temple Irugal	SE.x.x.x	<i>bīt qātu</i>
Sarkisian FB 16 n26.1.	x	x	x	x	SE.x.x.x	maison
Sarkisian FB 16 n26.2.	x	x	x	x	SE.x.x.x	maison
Sarkisian FB 16 n26.4.	x	x	x	x	SE.x.x.x	[maison]
Sarkisian VDI 1955 n5.	Temple d'Adad	85,25 m <sup>2</sup>	15	N: cour de NP E: ruelle, voie des gens	SE.x.x.x	maison, bâtiment du Nord bâti, ( <i>bīt</i> ) <i>dulbānu</i> , ( <i>bīt</i> ) <i>hanuttu</i>
Speleers, Receuil 299.	Temple d'Adad	6,2 * x m	20	N: ruelle, voie des gens E: ruelle, voie des gens	SE.x.x.x	[maison]
TCL 13, 229.	Temple de Lugalgirra	A: x * 19,5 m B: 205,3 m <sup>2</sup> C: 25,5 m <sup>2</sup>	600	A: x B: E: bords du canal d'Ištar C: -	SE.x.x.x	maison
van Dijk, AfO Beiheft 22, 122.	x	x	x	x: ruelle, voie des [gens]	SE.x.x.x	maison
van Dijk, AfO Beiheft 22, 123.	x	x	x	x	SE.x.x.x	maison
van Dijk, AfO Beiheft 22, 127.	x	100,7 m <sup>2</sup>	x	S: sortie en propriété commune	SE.x.x.x	terrain nu
van Dijk, AfO Beiheft 22, 128.	x	x	x	x	SE.x.x.x	maison
VS 15, 6.	Porte d'Ištar	x	x	A: O: ruelle, voie des gens S: sortie de cette maison B: N: sortie de [...]	SE.x.x.x	maison
VS 15, 9.	x	98,7 m <sup>2</sup>	30	x	SE.x.x.x	maison bâtie et terrain nu
VS 15, 15j.	x	10 * x m	x	x	SE.x.x.x	terrain nu?
VS 15, 15m.	x	20 * x m	x	x	SE.x.x.x	maison bâtie, chambranle fixe, [toit, porte et verrou en place]
VS 15, 29.	x	x	60	x	SE.x.x.x	maison
VS 15, 45.	Temple d'Adad	20 m <sup>2</sup>	7	S: sortie de cette maison et sortie de NP	SE.x.x.x	terrain nu
VS 15, 46.	Porte de [...]	A: 87 m <sup>2</sup> B: x * x m	x	A: E: ruelle, voie des gens B: N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.x.x.x	terrain nu
GCCI 2, 340:4.	-	-	16	-	o	maison (payement partiel)
GCCI 2, 304:6	-	-	3,75	-	o	maison (payement partiel)
Mich. Coll. 90.	x	x	22	x	x	maison
VS 20, 132.	x	x	x	x	x	[maison]

### 9.1.2. Babylone

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Pinches AfO 13 51f: AT n224.	x	x	x	x	<NA2>.o.05.04	maison et jardin
EKBK 5.	Nouvelle ville	104,1 m <sup>2</sup>	x	O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi S: sortie de NP	Aai.04.02.22	terrain nu
Jakob-Rost FB 12 n4. / Babyl. 14338.	Tintir	x m <sup>2</sup>	x	S: ruelle	Aai.06.05.20	terrain nu
EKBK 6.	Ku'ara	103 m <sup>2</sup>	29	A: - B: -	Ssi.10.02.29	maison en ruine à démolir et rebâtir
EKBK 8.	Kullaba	73,5 m <sup>2</sup>	x	O: rue [...]	Ssi.x.01.20+x	terrain nu
Wunsch AuOr 15 n14	Nouvelle ville	147 m <sup>2</sup>	x	S: rue [...]	Ssu.x.12.12	terrain nu
CT 44, 70.	x	147 m <sup>2</sup>	312	S: ruelle	Ssu.x.x.x	terrain nu
BE 8/1, 3.	-	147 m <sup>2</sup>	190	O: Grand'Rue, allée	Kand.05.06b.14	<i>bīt šutummu</i> , maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et

						verrou en place
Stigers JQR 63 172.	-	153,1 m <sup>2</sup>	37	-	Kand.06.07.18	maison bâtie
VS 5, 5.	Kullaba	134,75 m <sup>2</sup>	x+4	-: ruelle -: Bît rēš	Kand.x.09.19	terrain nu
TCL 12, 19.	Ku'ara	110,25 m <sup>2</sup>	210	S: ruelle	Nbp.05.06b.21	terrain nu
Dillar, NB Texts: FLP 1518.	Kullaba	159,25 m <sup>2</sup>	45,5	A: S: Grand'Rue, voie d'Ištar Bābili B: -	Nbp.06.04.12	terrain nu
BE 8/1, 7.	Tē	96 m <sup>2</sup>	51,5	S: ruelle	Nbp.08.05.04	[terrain nu]
WVDOG 4 pl.15 n2.	Kullaba	133 m <sup>2</sup>	1433	O: Grand'Rue, voie de Nergal ša hadê	Nbk.00.12.24.	maison en ruine à démolir et rebâtir
YOS 17, 303.	Ku'ara	36,75 m <sup>2</sup>	15	S: ruelle	Nbk.02.08.25	terrain nu
Aro, Kleidertexte n11	Porte de [...]	90 m <sup>2</sup>	13	N: Grand'Rue, voie des dieux [et du roi]	Nbk.x+18.06.10 +x	terrain nu
Nbk. 164.	Tē	216 m <sup>2</sup>	402,3	A: S: sortie de la salle de réception B: N: sortie de NP	Nbk.26.05.02	maison en ruine
Bertin 118.	Porte d'Ištar	122,5 m <sup>2</sup>	35	O: rue	Nbk.26.06.01	terrain nu
Bertin 3052.	x	156,3 m <sup>2</sup>	63,75	x	[Nbk].x.x.x	maison
AOATS 4, 22.	Tē	184,2 m <sup>2</sup>	180,5	A: S: ruelle B: - C: -	AwM.01.08.x	maison et [terrain nu]
EvM. 14:1-4.	-	51,3 m <sup>2</sup>	151,5	-	AwM.01.10.09	terrain
EvM. 14:4-6.	-	25 m <sup>2</sup>	107,5	-	AwM.01.10.09	terrain
EvM. 16.	-	-	x+53	-	AwM.01.12.15	maison
EvM. 19.	-	-	x+40	-	AwM.02.01.26	maison
AOATS 4, 21.	-	-	187	-	AwM.x.08.x	maison
Ncr. 9.	-	-	52,5	-	Ncr.00.12b.09	maison (paiement partiel)
Ncr. 34.	-	-	-	-	Ncr.02..02.27	maison
Nbn. 50.	-	-	46	-	Nbn.01.12a.26	maison
Nbn. 289.	-	-	2 kūr de l'orge	-	Nbn.08.02.27	<i>bît rimki</i>
CM 3, 157.	-	-	10	-	Nbn.08.07.10	maison (paiement partiel)
Nbn. 323.	-	x m <sup>2</sup>	x+62	-	Nbn.09.01.22	maison
Nbn. 633.	-	64,75 m <sup>2</sup>	57	-	Nbn.12.08.10	maison
Nbn. 1104.	-	-	131	-	Nbn.x.07.12	maison (paiement partiel)
Wunsch Afo 44/45 n36.	x	x	x	x	[Nbn].x.x.x	maison
Bertin 2966.	x	62 m <sup>2</sup>	185	E: ruelle, sortie N: sortie de NP	[Cyr].[02+x].x.x	maison bâtie
CM 3, 292. / Cyr. 160:31-36. / Cyr. 161:31-36.	Tē	73,5 m <sup>2</sup>	124	O: ruelle	Cyr.04.03.06	maison
VR pl.68 n2. / Cyr. 345.	Šu'anna	84,9 m <sup>2</sup>	520	A: - B: S: ruelle menant au canal	Cyr.06.08.13	maison bâtie
VS 4, 71.	-	-	112,5	-	Camb.01.12.24	maison (paiement partiel)
VS 4, 72.	-	-	200	-	Camb.02.01.04?	maison (paiement partiel)
Liv. 18.	E <sup>ki</sup>	75,4 m <sup>2</sup>	118,6	N: ruelle, impasse O: Grand'Rue, voie de Nergal ša hadê	Camb.02.04.16	maison en ruine
Camb. 226.	Porte Giššu	-	270	-	Camb.03.06b.22	maison
Camb. 423.	Tē	73,5 m <sup>2</sup>	100	N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi O: ruelle, impasse	Camb.x.08.04	maison en ruine et <i>bît huššu</i>
Nbk. 4.	Tē	12,25 m <sup>2</sup>	30	-	Nbk3.00.07.20	maison en ruine
Dar. 37.	Porte de Zababa	61,25 m <sup>2</sup>	67,5	O: rue, sortie	Dar.02.05.19	maison bâtie
VS 5, 113.	-	61,25 m <sup>2</sup>	-	-	Dar.x+03.07.06	<i>bît māhiri</i>
Le Gac Babyloniaca 3 n12.	Tintir	x * x m	x	x: ruelle	[Dar].10.03.02	terrain nu
Dar. 326.	-	-	343	-	Dar.12.04.26	maison
Bertin 2982.	x	x	x	x	[Dar].[13+x].x.x	maison
Dar. 435.	Šušan	294 m <sup>2</sup>	x	-: rue de désert descendant	Dar.16.12b.10	maison bâtie
Bertin 2809.	Šu'anna	-	55,6	-	Dar.x.11.25	maison bâtie
Barton AJSL 16 n33.	x	x	300	S: 'x x x'	Dar.x.x.x	maison
VS 4, 205.	-	-	2,5	-	[Dar].x.x.x	maison (paiement partiel)
Liv. 29.	x	98 m <sup>2</sup>	173,3	A: x B: S: Grand'Rue, [voie des dieux et du roi]	x	maison

### 9.1.2.1. Šahrīn

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Dar. 323.	Porte de Nabû	73,5 m <sup>2</sup>	300	S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Dar.12.02.24	maison bâtie [...]
Dar. 325.	Porte de Nabû	110,25 m <sup>2</sup>	435	N: Grand'Rue	Dar.12.04.15	maison bâtie

### 9.1.2.2. Bīt-šar-Bābili

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Nbn. 1048. / TCL 12, 120.	-	-	678	-	Nbn.17.06.05	maison

### 9.1.3. Nippur

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
TuM 2/3, 8.	Porte de Gula	36 m <sup>2</sup>	9,5	N: rue en propriété commune E: Canal de Šarra	Mai.x.11.23	terrain nu
TuM 2/3, 9.	Porte de Lugalgušisa	15,5 m <sup>2</sup>	10	-	Aai.06.06.08	terrain nu
BE 8/1, 1.	Porte de Lugalgušisa	256 m <sup>2</sup>	x+15	-	Asb.26.10.x	terrain nu
TuM 2/3, 13.	Porte de Gula	101,25 m <sup>2</sup>	x	x	Asb.36.x.x	cour, [terrain nu]
TuM 2/3, 10.	Porte de Lugalgušisa	x * 12,5 m	110	O: rue	Ssu.08.01.19	[terrain nu]
ROCT 2, 34	Porte Emah	-	-	-	Nbk.23.09.11	maison
TuM 2/3, 3.	-	-	-	-	Nbk.42.07.03	<i>bīt kutallu</i>
TuM 2/3, 114.	-	-	10	-	Nbn.06.06.25	maison (payement partiel)
BE 8/1, 58.	x	65,6 m <sup>2</sup>	23?	N: impasse	Cyr.01.02.08	terrain nu
Durand, DCEP 266.	-	-	5	-	Cyr.03.03.18	maison (payement partiel)
BE 8/1 149.	Porte de [...]	x	x	N: rue, voie des gens E: rue, voie des gens O: impasse	[Dar?].02+x.x .x	[terrain nu]
BE 8/1, 114.	-	-	9,5	-	Dar.24.12.06	maison (payement partiel)
TCL 13, 205.	Porte de <?>	65 m <sup>2</sup>	15	S: rue, voie des gens	Art.06.11.08	maison en ruine à démolir et rebâtir
PIHANS 54, 106. / Stolper JCS 28 192ff.	x	-	-	O: rue de Ningirsu	Art.20.04.06	maison bâtie
PIHANS 79, 92.	-	-	16,25	-	Art.39.09.03	maison (payement partiel)
TuM 2/3, 16.	x	x	x	x	x	maison
TuM 2/3, 248.	x	x	x	x	x	[maison]
TuM 2/3, 274.	Porte Igibiuruše	x	x	x	x	maison en ruine à démolir et rebâtir
TuM 2/3, 276.	x	x	x	x	x	maison

### 9.1.4. Borsippa

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Zadok NABU 1997/1 10.	-	147 m <sup>2</sup>	120	-	Nsi.x.06.07	maison bâtie
VS 5, 6.	Porte d'Ištar	73,5 m <sup>2</sup>	180	S: rue du mur- <i>dūru</i>	Nbk.13.02.21	maison bâtie
Joannès, Archives p255: L 1671.	-	-	30	-	Nbk.32.03.01	maison (payement partiel)
BE 8/1, 35.	-	-	-	-	Ner.01.02.12	bâtiement de l'Est de <i>bīt šutummu, bīt qātu</i>
Nbn. 85.	Jardin (Sacré?)	95,75 m <sup>2</sup>	690	-	Nbn.02.11.24	maison bâtie
VS 5, 52.	-	-	-	-	Camb.05.12b.06	bâtiment de l'Est
VS 4, 98.	-	73,5 m <sup>2</sup>	150	-: voie du roi	Dar.03.12.14	fossé approfondi
Dar. 100.	Porte d'Uraš	98 m <sup>2</sup>	x	S: ruelle, [voie des gens]	Dar.03.x.28	maison en ruine et terrain nu
Dar. 367.	Porte d'Adad	42,9 m <sup>2</sup>	105	E: Grand'Rue, derrière le temple de Mār bīti	Dar.13.08.x	<i>bīt huššu</i>
VS 5, 79.	-	-	20	en face du steppe, à côté de la Porte de la Mer	Dar.15?08.05	fossé approfondi
VS 5, 80.	-	-	-	-	Dar.15.x.06	bâtiment de l'Est, bâtiment de l'Ouest, cour, mur- <i>mutērtu</i>
VS 5, 91.	x	x	480	E: ruelle, sortie	Dar.19.07.22	maison
VS 5, 96.	Temple Hursaba	98 m <sup>2</sup>	128	E: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Dar.25.01.25	maison en ruine
BE 8/1, 115.	Porte d'Anu	71,2 m <sup>2</sup>	66	E: ruelle, impasse	Dar.27.11.13	maison bâtie inachevée
Jursa Iraq 59 n55.	x	x	x	S: ruelle, sortie	[Dar].x.x.x	maison
Jakob-Rost - Freydank FB 14 n4.	-	-	x	-	Dar2.10.12a.17	maison

VS 5, 132.	x	x	8	x	[ACH1].x.x.x	rue de sortie
CT 49, 137.	Porte de Šamaš	147 m <sup>2</sup>	12	N: ruelle, sortie	SE.118.03.03?	terrain nu
TBER pl.73: AO 20295.	Porte d'Adad	330,75 m <sup>2</sup>	80	A: N: voie de la maison d' <i>āšipu</i> B: E: granges de NP C: N: voie de la maison d' <i>āšipu</i>	x	terrain nu où il n'y a ni briques, ni roseaux, ni poutres

### 9.1.5. Sippar

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
CT 55, 128.	x	x m <sup>2</sup>	120	x: Grand'Rue, voie de la Dame de Sippar	Nbn.04.x.22	maison en ruine à démolir et rebâtir
AOAT 236, 87.	-	73,5+x m <sup>2</sup>	65	-	Ner.02.05.20	maison
VS 5, 60.	-	-	150	-	Dar.02.01.x	maison
Stigers JCS 28 n37.	-	-	x+120	-	Dar.24.04.10	maison (paiement partiel)
VS 5, 103.	Dūr	294,4 m <sup>2</sup>	140,2	A: - B: -	Dar.29.08.04	maison bâtie
Bertin 2692.	A: terrain de Šamaš B: terrain des officiers- <i>mašennu</i>	-	-	-	Dar.30.x.10	A: maison B: maison
VS 5, 135.	x	x	x	x	[Dar].x.x.x	[maison]

### 9.1.6. Ur

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
UET 4, 9.	x	65 m <sup>2</sup>	83	O: passage- <i>dalbānu</i> , impasse	<NA2>.x.x.x	maison
UET 4, 6.	Porte de Lugalgirra	312,5 m <sup>2</sup>	170	O: Grand'Rue S: Grand'Rue	Nbp.12.04.08	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place
UET 4, 7.	Canal Hilitumma	x	20	S: Canal Hilitum N: ruelle	Nbk.29.x.18	<i>bīt kammar</i>
UET 4, 10.	Canal Hilitumma	A: 28 m <sup>2</sup> B: 14 m <sup>2</sup> C: x * 8 m	x	A: - B: - C: x	Dar2.x.12.13	<i>bīt kammar</i>
UET 4, 11.	Porte du Lever du Soleil	103,5 m <sup>2</sup>	30	O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Dar2.x.x.x	maison en ruine à démolir et ( <i>bīt kammar</i> )
UET 4, 22.	Porte du Lever du Soleil	5,25 m <sup>2</sup>	4	Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Art2.36.07.28	sortie
UET 4, 8.	[...]-na	-	83	-	x	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place

### 9.1.7. Kūtū

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Camb. 403.	x	73,5 m <sup>2</sup>	x	N: rue [...]	Camb.07.x.x	terrain nu
Camb. 432.	Porte du Campement	73,5 m <sup>2</sup>	x	-	Camb.x.12.12	terrain nu
Bertin 3028.	x	61,25 m <sup>2</sup>	200	x	[Xer].[14+x].x.x	maison bâtie et terrain nu
Bertin 2861.	Porte du Marché	100,3 m <sup>2</sup>	260	N: ruelle! O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Art.06.x.20	maison bâtie, [chambranle fixe], toit, [porte] et verrou en place
Bertin 2878.	Porte de l'Ebabbar	649,25 m <sup>2</sup>	-	S: ruelle, impasse, sortie [de cette m.]	Art.x.07.26	maison bâtie
CT 49, 131.	Porte d'Enlil	-	120?	N: rue de 'PN?	SE.85.07.18	maison bâtie et terrain nu

### 9.1.8. Kiš

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
OECT 10, 6.	(Temple) Gišhurbigalamgalam	159,25 m <sup>2</sup>	7	N: Grand'Rue, voie de la Dame de Kiš	Ssu.18.11.24	terrain nu = sortie, impasse
Nbk. 328.	Hursagkalamma	401,75 m <sup>2</sup>	x	E: ruelle	Nbk.37.x.x	maison bâtie, maison en ruine et terrain nu
CT 51, 43.	Hursagkalamma	159,25 m <sup>2</sup>	50	E: ruelle	AwM.01.05.18	maison en ruine à démolir et rebâtir
AOATS 4, 75.	Hursagkalamma	159,25 m <sup>2</sup>	50	E: ruelle	AwM.01.05.24	maison en ruine à démolir et rebâtir
OECT 10, 124.	Hursagkalamma	x	x	x: rue x: rue x: rue	Cyr.x.03.10+x	[maison]



Dar. 245.	Hursagkamma	122,5 m <sup>2</sup>	210	S: ruelle, voie des gens	Dar.08.12b.10	maison en ruine
OECT 10, 266.	Hursagkamma	x	x	x	x	maison

### 9.1.9. Dēr

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
VS 1, 70. ii:28-41.	Palmier des montagnes	-	56	-	Su.01.o.o	bâtiment du Nord, bâtiment du Sud, cour, ( <i>bīt</i> ) <i>asuppu</i>
VS 1,70. iii:1-16.	Palmier des montagnes	-	84	-	Su.01+x.x.x	terrain nu
VS 1,70. iii:17-28.	Terrain abandonné, étroit	-	85	O: ruelle	Su.01+x.x.x	2 maison en ruine à démolir et rebâtir

### 9.1.10. Dilbat

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
BRM 1, 34.	Porte d'Uraš	12,25 m <sup>2</sup>	2	-	Ssu.02.01.23	terrain nu
Zadok NABU 2000/1 6.	Porte de Šamaš	159,25 m <sup>2</sup>	52	S: ruelle, sortie	Nbn.06.06.10	terrain nu
Bertin 2677.	Porte de Marduk	245 m <sup>2</sup>	150	-: ruelle, sortie	Dar.29.03.19	[maison] bâtie

### 9.1.11. Marada

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
CT 49, 169.	x	135 m <sup>2</sup>	184	E: rue des dieux et de KU.LU!	SE.x.x.x	maison bâtie et terrain nu

### 9.1.12. Nom de villes cassées ou non marquées

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Bertin 1003.	-	-	120	-: jardin de NP	Asb.x.12.10	maison
Nbk. 40.	-	A: 257,25 m <sup>2</sup> B: 12,25 m <sup>2</sup> C: 122,5 m <sup>2</sup>	-	-	Nbk.04.x.x	B: maison bâtie
Bertin 2788.	x	649,25 m <sup>2</sup>	600	A: x: terrain, propriété de Šamaš x: rue, sortie B: É: rue, sortie	Dar.x.12.02	maison, [terrain nu]
Holt AJSL 27:RCT 23	x	98 m <sup>2</sup>	24	x	[Dar].x.x.x	maison en ruine
AUO 77, App. 2 n2.	x	x	8	N: rue [...] E: rue [...]	Alex3.13.02.21	[terrain nu]
CT 49, 178.	x	183,75? m <sup>2</sup>	240	x	SE.x.x.x	[maison]
CT 51, 65.	x	x	x+8	x	x	[maison]
CT 51, 69.	x	203,1 m <sup>2</sup>	x	x	x	maison bâtie
Durand., DCEP 515.	x	x	x	x: Grand'Rue, [voie des dieux et du roi] x: [Grand'Rue], voie des dieux x: Grand'Rue, voie des dieux	x	[maison]
VS 5, 159.	x	147 m <sup>2</sup>	x	x	x	maison bâtie, terrain nu et sortie
Wunsch AuOr 15 n16.	x	x m <sup>2</sup>	x	S: ruelle	x	[terrain nu]

## 9.2. Partages d'héritages

### 9.2.1. Uruk

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
AUWE 8, 89.	-	-	-	-	[Nbk].03.10.28	grande maison, <i>bīt šutummû</i>
AnOr 8, 4.	-	-	-	-	Nbk.12.07.27	maison
YOS 17, 348. / VS 20, 86.	-	1: - 2: -	-	1: - 2: -	Nbk.13.11.25	1: grande maison 2: maison
YOS 6, 114:5-7.	-	447,1 m <sup>2</sup>	-	-	Nbn.05.07.25	grande maison
YOS 6, 114:8-12.	-	343 m <sup>2</sup>	-	-	Nbn.05.07.25	grande maison
GCCI 1, 407.	-	-	-	-: Grand'Rue	Nbn.15.02.05	maison
Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:6-14.	Temple d'Ea	-	-	N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi S: terre arable, propriété de la Dame d'Uruk	Art.41.04.25	maison en ruine à démolir et rebâtir
Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:15-8'.	-	-	-	S: terre arable, propriété de la Dame d'Uruk	Art.41.04.25	bâtiment du Nord, bâtiment du Sud, cour, sortie, terrain nu
OECT 9, 5:5-13.	Temple d'Adad	637,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.28.x.x	terrain nu

OECT 9, 5:14-21.	Temple d'Adad	637,5 m <sup>2</sup>	-	E: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.28.x.x	terrain nu
Doty, Uruk p212f.	Porte de Lugal-kisurra	-	-	-	SE.68.01.17	maison, terrain nu
BRM 2, 18.	Temple d'Adad	A: 229,5 B: 50 m <sup>2</sup> C: 289 m <sup>2</sup>	-	A: E: ruelle, voie des gens B: E: ruelle, voie des gens C: O: ruelle, voie des gens	SE.68.07.20	maison bâtie, des terrain nus
BRM 2, 24:5-14.	Porte d'Ištar	-	-	S: sortie de NP <sub>1</sub> , sortie de NP <sub>2</sub>	SE.82.07.11	maison bâtie
BRM 2, 24:15-27.	Porte du Marché	-	-	N: le bord du Canal d'Ištar O: rue menant au canal d'Ištar	SE.82.07.11	maison bâtie, terrain nu
BibMes 24, 46:4-14.	Temple d'Adad	A: - B: 9,3 m <sup>2</sup>	-	A: N,S: mur- <i>amāštu</i> E: ruelle, voie des gens B: O: mur- <i>amāštu</i> E: ruelle, voie des gens O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.85.11.10	bâtiment du Nord, <i>bīt kuruppu</i>
BibMes 24, 46:15-25.	-	A: 19,8 m <sup>2</sup> B: 12 m <sup>2</sup>	-	A: S: mur- <i>amāštu</i> E: ruelle, voie des gens B: S: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.85.11.10	terrain nu, cour, ( <i>bīt</i> ) <i>asuppu</i> , ( <i>bīt</i> ) <i>kuruppu</i>
TCL 13, 240:5-14.	Jardin Sacré	54 m <sup>2</sup>	-	N: rue S: rue	SE.88.03.x	terrain nu
TCL 13, 240:15-22.	Jardin Sacré	7,5 * x m	-	S: Canal d'Ištar O: rue	SE.88.03.x	terrain nu
BibMes 24, 45:5-13.	Temple de Lugalgirra	99 m <sup>2</sup>	-	O: rue	SE.92.04.03	maison, terrain nu
BibMes 24, 45:14-20.	-	81,5 m <sup>2</sup>	-	O: rue E: ruelle, voie des gens	SE.92.04.03	des vieilles maisons
OECT 9, 41:5-10.	Porte d'Ištar	78,1 m <sup>2</sup>	-	O: sortie en propriété commune	SE.103.01.15	maison bâtie
OECT 9, 41:11-15.	Porte d'Ištar	-	-	N: ruelle, voie des gens	SE.103.01.15	maison bâtie
OECT 9, 41:16-21.	Porte d'Ištar	-	-	S: ruelle, voie des gens O: sortie de NP E: ruelle, voie des gens	SE.103.01.15	maison bâtie, chambranle fixe, toit et verrou en place
Doty, Fs. Sachs: YOS 20, 66.	Porte d'Adad	A: 280 m <sup>2</sup> B: 71,5 m <sup>2</sup> C: 16 m <sup>2</sup>	-	A: O: ruelle, voie des gens B: - C: N: sortie de cette maison	SE.128.x.x	A: bâtiment du Sud B: <i>bīt kutallu</i> C: <i>bīt asuppu</i>
VS 15, 39:5-8.	Temple d'Adad	25,5 m <sup>2</sup>	-	E: cour de NP	SE.132.06.22	bâtiment de l'Est bâti
VS 15, 39:9-11.	Temple d'Adad	14,5 m <sup>2</sup>	-	E: mur- <i>amāštu</i> en propriété commune	SE.132.06.22	maison
VS 15, 39:11-14.	Temple d'Adad	22 m <sup>2</sup>	-	S: cour de NP E: sortie en propriété commune	SE.132.06.22	cour
VS 15, 39:17-20.	Temple d'Adad	33,6 m <sup>2</sup>	-	N: cour de NP S: cour de NP E: sortie en propriété commune	SE.132.06.22	bâtiment du Nord bâti
VS 15, 39:20-24.	Temple d'Adad	12,4 m <sup>2</sup>	-	N: cour de NP E: sortie en propriété commune	SE.132.06.22	cour
VS 15, 39:27-31.	Temple d'Adad	20,9 m <sup>2</sup>	-	E: cour de NP <sub>1</sub> et NP <sub>2</sub>	SE.132.06.22	bâtiment de l'Est bâti, ( <i>bīt</i> ) <i>dulbānu</i>
VS 15, 39:31-34.	Temple d'Adad	19,2 m <sup>2</sup>	-	E: x S: ruelle, voie des gens	SE.132.06.22	maison
VS 15, 39:35-38.	Temple d'Adad	32 m <sup>2</sup>	-	E: sortie en propriété commune	SE.132.06.22	cour
VS 15, 39:41-44.	Temple d'Adad	44,4 m <sup>2</sup>	-	S: ruelle, voie des gens O: mur- <i>amāštu</i> en propriété commune E: sortie en propriété commune	SE.132.06.22	bâtiment du Nord bâti
VS 15, 39:44-47.	Temple d'Adad	13 m <sup>2</sup>	-	E: sortie de cette maison	SE.132.06.22	cour
VS 15, 50:6-11.	Temple de Lugalgirra	A: 691,9 m <sup>2</sup> B: 686,75 m <sup>2</sup>	-	A: N: ruelle, voie des gens B: N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi		A: maison bâtie B: terrain nu
VS 15, 50:12-19.	Temple d'Adad	A: 200,2 m <sup>2</sup> B: 40 m <sup>2</sup>	-	A: N: sortie de cette maison A: S: ruelle menant au Canal d'Ištar A: O: ruelle	SE.132.06.22	A: maison B: maison
VS 15, 50:20-23.	Temple de Lugalgirra	164,4 m <sup>2</sup>	-	x	SE.132.06.22	maison bâtie
OECT 9, 63:5-13.	Porte d'Ištar	x	-	N: sortie O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi x: ruelle, voie des gens	SE.163.05.02	bâtiment de l'Est, <i>bīt dulbānu</i> , chambre à coucher
OECT 9, 63:7'-20'.	Porte d'Ištar	-	-	-	SE.163.05.02	bâtiment de l'Est, <i>bīt dulbānu</i> , chambre à coucher
VS 15, 50:6-11.	Temple de Lugalgirra	A: 686,75 m <sup>2</sup> B: 565,5 m <sup>2</sup>	-	A: N: ruelle, voie des gens N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi B: N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.x.x.x	20 maisons bâties et terrains nus

				E: ruelle, voie des gens		
VS 15, 50:12-18.	Temple d'Adad	A: 198,1 m <sup>2</sup> B: 39,25 m <sup>2</sup>	-	A: S: ruelle B: -	SE.x.x.x	20 maison bâties et terrain nus
VS 15, 50:20-23.	Temple de Lugalgirra	317,6 m <sup>2</sup>	-	x	SE.x.x.x	maison bâtie

### 9.2.2. Babylone

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
TCL 12, 43:4-6.	Kumāru	171,5 m <sup>2</sup>	-	-: ruelle, sortie	Nbk.20+x.09.24	maison bâtie
TCL 12, 43:8-9.	-	148? m <sup>2</sup>	-	-: ruelle, impasse	Nbk.20+x.09.24	maison bâtie
VS 5, 39:1-5.	-	147 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.06.09.23	terrain
VS 5, 39:9-16.	-	61,95 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.06.09.23	terrain
Dar. 379:2-9.	1-2-3: Tintir 4-5: Tē 6:-	-	-	-	Dar.15.05.24.	1-2-3-4-5: maisons 6: <i>bīt huššu</i>
Dar. 379:28-32.	1-2: - 3-4: Tintir	-	-	-	Dar.15.05.24	1: grande maison 2: maison bâtie et en ruin 3-4: terrain

### 9.2.3. Borsippa

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Camb. 233.	Bīt 'Rēš'	A: 4 m <sup>2</sup> B: 43,75 m <sup>2</sup>	-	A: - B: O: sortie	Camb.04.03.14	terrains, sortie
Gordon, SCT 90.	-	-	-	-	Dar.15.03.29	grande maison
Dar. 379:9-13.	1: dans la rue menant au temple de Mār-bīti 2: derrière le temple de Mār-bīti 3: en face du pont de Borsippa	1: - 2: 42,9 m <sup>2</sup> 3: -	-	-	Dar.15.05.24	1-2-3: maison
Dar 379:33-35.	1: dans la rue menant au temple de Mār-bīti 2: -	-	-	-	Dar.15.05.24	1: maison 2: grande, vieille maison

### 9.2.4. Kiš

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Dar. 379:65-66.	Hursagkalamma	-	-	-	Dar.15.05.24	maison
Dar. 465.	Hursagkalamma	-	-	-	Dar.18.01.24	maison

### 9.2.5. Ur

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
UET 4, 52:2-6.	Porte du Lever du Soleil	312,5 m <sup>2</sup>	-	N: Canal Hilitum	Xer.05.11.06	maison bâtie
UET 4, 52:22-27.	Porte du Lever du Soleil	312,5 m <sup>2</sup>	-	S: ruelle, voie des gens	Xer.05.11.06	maison bâtie et ( <i>bīt</i> ) <i>kammar</i>
UET 4, 193:9-13.	Porte du Lever du Soleil	118,75 m <sup>2</sup>	-	N: ruelle, voie des gens S: sortie des fils de NP	Art.13.x.x	[maison x x]
UET 4, 53:3-8.	Porte de Nanaja	x	-	x: ruelle, voie des gens x: sortie	Dar2.07.x.x	[maison]
UET 4, 53:22-23.	Porte [...]	x	-	x	Dar2.07.x.x	maison
UET 4, 53:1'-5'.	Porte du Lever de Soleil	52 m <sup>2</sup>	-	-	Dar2.07.x.x	[maison]

### 9.2.6. Dilbat

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
VS 1, 35:12-20.	au centre de la ville	612,5 m <sup>2</sup>	-	O: ruelle E: rue de Lagamal S: rue	Nbp.28.11.12	maison bâtie

### 9.2.7. Nom de villes inconnues

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
CT 49, 135.	x	x	x	x	SE.111.x.24	maison

## 9.3. Contrats d'échanges

### 9.3.1. Uruk

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
BIN 2, 135.	1: x 2: Porte de Lugalgirra	1A: 52 m <sup>2</sup> 1B: 7,1 * x m 1C: 14,3 m <sup>2</sup> 2: 62,1 m <sup>2</sup>	-	1A: N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi 1A: S: sortie de cette maison 1B: x: Grand'Rue, voie des dieux et du roi 1C: N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi 2: N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	SE.95.08.22	1: maison et terrain nu 2: maison bâtie et terrain nu
BRM 2, 35.	1: Porte d'Istar 2: Porte d'Istar	1: 31,5 m <sup>2</sup> 2: 47,25 m <sup>2</sup>	-	1: E: rue menant au Canal d'Istar 2: E: rue menant au Canal d'Istar	SE.129.x.20	1: terrain nu 2: terrain nu
BRM 2, 45.	1: Porte d'Istar 2: Porte d'Istar	1: - 2: -	-	1: - 2: E: ruelle, voie des gens et sortie de cette m.	SE.154.[03].30	1: maison 2: maison
OECT 9, 29.	x	x	8,25	x	SE.x.12a.05	maison
IECT 9, 58.	Porte de Šamaš	x	-	E: sortie de cette maison	SE.x.x.x	maison

### 9.3.2. Babylone

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
deJong Ellis JCS 36 n24.	1:Nouvelle Ville 2: Nouvelle Ville	1: 122,5 m <sup>2</sup> 2: 269,5 m <sup>2</sup>	-	1: S: Grand'Rue 1: E: ruelle 2: N: ruelle 2: S: Grand'Rue	Ssi.00.12.21	1: terrain nu 2: terrain nu
Bertin 101.	x	1: 49 m <sup>2</sup> 2: 24,5 * x m <sup>2</sup>	-	1: E: ruelle 2: E: rue [...]	Nbk.21.06b.15	maison
VS 5, 18.	-	1: - 2: -	-	1: -: ruelle 2: :: ruelle	Ner.00.11.11	1: maison 2: maison
VS 5, 38.	Šu'anna	1: 61,95 m <sup>2</sup> 2: 128,25 m <sup>2</sup>	-	1: E: ruelle, sortie 1: N: sortie de NP 2: N: ruelle, impasse	Cyr.06.02.22	1: maison bâtie 2: maison bâtie
Camb. 372.	-	-	105	-	Camb.07.04.19	maison
VS 6, 120.	-	-	-	-	Dar.02.05.24	des terrains

### 9.3.3. Borsippa

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Camb. 377.	-	-	-	-	Camb.07.05.05	maison
TBER pl.74: AO 20297.	à l'intérieur de l'Ezida	1: 17,5 m <sup>2</sup> 2: 21 m <sup>2</sup>	-	-	Dar.05.x.x+02	1: terrain nu 2: terrain nu

### 9.3.4. Ur

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
UET 4, 32.	1: Porte IGI.BI.NIBRU.KI.ŠĚ 2: Porte du Roi	1: 300 m <sup>2</sup> 2: 45 m <sup>2</sup>	-	-	Ssu.11.04.07	1: maison 2: maison
UET 4, 33.	-	1: 4,4 m <sup>2</sup> 2: 4,4 m <sup>2</sup>	-	-	Nbk.02.04.11	1: sortie 2: sortie
UET 4, 34.	Porte de Lugalgirra	207,5 m <sup>2</sup>	-	N: sortie	Art2.04.10.13	maison
UET 4, 35.	1: Porte du Lever de Soleil 2: Porte du Lever du Soleil	1A: 17,5 m <sup>2</sup> 1B: 30,8 m <sup>2</sup>	-	1A: - 1B: x 2A: - 2B: -: ruelle, voie piétonne	Art2.11.11.23	1: maison 2: maison

### 9.3.5. Kiš

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Camb. 349.	Hursagkalamma	294 m <sup>2</sup>	x	N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Camb.06.12.28	maison en ruine
Camb. 362.	-	-	-	-	Camb.07.01.x	maison

### 9.3.6. Kūtû

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Bertin 3028.	x	1: 61,25 m <sup>2</sup> 2: 61,25 m <sup>2</sup>	-	1: O: ruelle, sortie 2: -	[Xer].[14+x].x.x	1: maison bâtie et terrain nu 2: terrain nu

## 9.4. Procès concernant des maisons

### 9.4.1. Uruk

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
TCL 12, 14.	-	-	-	-	Ssi.00.11.26	maison
Stigers JCS 28 n1.	-	-	-	-	Cyr.02.07.24	terrain nu
BRM 2, 27. / CM 12, 3.	Porte d'Ištar	-	-	N: Grand'Rue, voie des dieux et du roi O: ruelle, voie des gens E: sortie de NP	SE.87.[08].23	maison
BibMes 24, 18. / BibMes 24, 48.	Jardin Sacré	10,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.97.x.x	terrain nu
BRM 2, 44.	dans le Porte, près d'Irigal	-	-	E: rue de la Porte Sikkatu, voie piétonne et sortie de NP	SE.154.02.25	<i>bīt qāti</i> , grenier bâti
BibMes 24, 25.	Temple de Lugalgirra	-	-	O: ruelle, voie des gens	SE.155.07.06	maison et terrain nu
Doty, Uruk p95ff.	Porte d'Ištar	-	-	-	SE.156.x.26?	bâtiment de l'Ouest, <i>bīt asuppu</i> , cour construite

### 9.4.2. Babylone

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
VS 6, 55.	-	-	-	-	AwM.01.02.26	maison
Dar. 410.	-	-	-	-: rue de Hubur	Dar.15.08.10	maison

### 9.4.3. Borsippa

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Nbn. 356.	Petit Coin	98 m <sup>2</sup>	560 š.	-	Nbn.09.06.26	maison bâtie

### 9.4.4. Dēr

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
VS 1, 70. iv. 23-34.	à côté du Canal Dūtu	-	50 š.	O: rue	Su.<11>.o.o	maison (en ruine) à démolir et rebâtir

### 9.4.5. Nippur

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
BE 8/1, 29.	-	-	-	-	Nbk.x.07.15	maison

## 9.5. Ventes de prébendes et de maisons

### 9.5.1. Uruk

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
AUWE 13, 286.	Porte de Šamaš	1680 m <sup>2</sup>	-	O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi	Cyr.02.12.20	terrain nu
OECT 9, 38.	x	-	-	x: sortie de NP	SE.99.x.x	des maisons
BRM 2, 36.	Porte d'Ištar	-	-	N: sortie de cette m. et sortie de NP E: rue, impasse, sortie de NP	SE.131.03.12	maison bâtie, bâtiment du Nord, <i>bīt pāni</i> , chambre à coucher, <i>bīt kūšu</i> , chambre à coucher, bâtiment de l'Ouest, cour, sortie
BibMes 24, 17.	Temple d'Adad	x * 6,5 m <sup>2</sup>	x	O: Grand'Rue, voie des dieux et du roi N: deuxième sortie de ce terrain nu	SE.x.05.x	maison et terrain nu
VS 15, 8.	Temple d'Adad	-	-	S: ruelle, voie des gens O: sortie de cette maison	SE.x.x.x	maison bâtie et terrain nu

## 9.6. Maisons données en gage

### 9.6.1. Uruk

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Dillard, NB Texts: FLP 1555.	Porte de Šamaš	-	-	-	Nbk.43.03.22	maison
GCCI 1, 398.	-	-	-	-: ruelle, voie des gens	Nbn.01.03.17	bâtiment du Nord, bâtiment de l'Est bâti, maison (en ruine) à démolir et rebâtir, terrain nu

## 9.6.2. Babylone

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Mold. 1, 26.	-	-	-	-	Nbn.13.01.14	bâtiment de l'Est
Wunsch AfO 42/43 n13.	-	-	-	rue du mur et propriété du roi	Xer.01.05.26	maison

## 9.6.3. Borsippa

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
BRM 1, 58.	Temple de Namtar	73,5 m <sup>2</sup>	20 š.	-	Nbn.05.03.06	terrain

## 9.6.4. Dilbat

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Pinches, Peek 9.	-	-	-	-	-	<i>bīt qātu</i>

## 9.7. Dots de mariage

### 9.7.1. Uruk

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Nbn. 348.	-	-	-	-	Nbn.09.05.01	maison
VS 15, 23.	Temple d'Adad	A: 229,5 m <sup>2</sup> B: 50 m <sup>2</sup> C: 289 m <sup>2</sup>	60	A: E: ruelle, voie des gens B: E: ruelle, voie des gens C: O: ruelle, voie des gens	SE.33.07.10	maison bâtie, des terrains nus
OECT 9, 10.	Temple d'Adad	5 m <sup>2</sup>	-	O: mur- <i>amāštu</i> de NP	SE.41.03.30	terrain nu
CM 12, 8.	Porte du Marché	-	50	N: le bords du Canal d'Ištar O: rue menant au Canal d'Ištar	SE.124.10.18	maison bâtie
BibMes 24, 42.	x	x	x	E: le bords du Canal [d'Ištar]	SE.x.x.x	maison et terrain nu

### 9.7.2. Babylone

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
CM 3, 137.	-	-	-	-	Nbn.05.11.x	terrain
Wunsch AfO 42/43 n2.	-	-	-	-: en face du canal	Camb.00.x.x	maison
Roth JAOS 111 33:8-9.	-	73,5 m <sup>2</sup>	-	-: rue, voie de Nergal ša hadê	Dar.33.06.26	[maison] bâtie
Roth JAOS 111 33:9-10.	-	49 m <sup>2</sup>	-	-: rue, voie de Nergal ša hadê	Dar.33.06.26	<i>bīt hussu</i>

### 9.7.3. Borsippa

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
VS 5, 25:7-9.	-	98 m <sup>2</sup>	-	-	Nbn.06.04.21+x	maison bâtie
Cyr. 128.	-	106,2 m <sup>2</sup>	-	O: ruelle E: ruelle, impasse, bâtiment- <i>aškuttu</i>	Cyr.03.08.15	maison
VS 5, 42.	Porte Lapis lazuli	36,75 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.09.06.23	maison [...]

### 9.7.4. Sippar

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
CT 55, 175.	-	-	-	-: rue, voie de Nanna et de la Dame de Sippar	[Cyr].x.x.x	maison
VS 6, 147:3-4.	-	-	-	-: cour de NP	Dar.26.x.27?	maison
VS 6, 147:5-6.	dans le [mur] de l'Ebabbar	-	-	-	Dar.26.x.27?	terrain

### 9.7.5. Kiš

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Roth JAOS 111 33:11-12.	Hursagkalamma	x m <sup>2</sup>	-	-	Dar.33.06.26	maison bâtie

### 9.7.6. Kūtū

Édition du texte	Quartier	Superficie	Prix	Réseau viaire	Date	Type de la maison
Bertin 2852.	-	67,4 m <sup>2</sup>	-	O: sortie, impasse	Xcr.24.03.22	maison bâtie

## 9.8. Location de maisons<sup>665</sup>

### 9.8.1. Uruk

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
GCCI 1, 35.	4	0,5 <sup>666</sup>	Nbk.22.11.28	bâtim. du Sud, bâtim. de l'Est, <i>bît rugubbu</i>
AUWE 8, 8.	x	x	Nbn.03.x.08	maison
YOS 6, 85.	1	8	Nbn.04.10.x	maison
YOS 6, 7.	-	x	Nbn.05.04.01	maison
YOS 7, 2.	1	3	Cyr.00.11.21	maison
YOS 7, 45.	-	o <sup>667</sup>	Cyr.04.11.26	[ <i>bît kâri</i> ]
AnOr 8, 57.	1	9	Cyr.07.11.12	maison
AnOr 8, 58.	1	10	Cyr.07.11.21	maison
BIN 1, 118.	1	20	Cyr.08.11.28	maison
BRM 2, 1.	1	4	SE.08.04.05	maison
VS 15, 31.	30	x	SE.[125+x].x.x	<i>bît qāti</i>
AUWE 8, 71.	x	x	x	maison
AUWE 8, 82w.	x	x	x	maison
AUWE 8, 83s.	x	x	x	maison
AUWE 8, 84g.	x	x	x	maison
AUWE 8, 85g.	x+1	x	x	maison
AUWE 8, 85aa.	x	x	x	bâtim. du Nord
AnOr 9, 17.	1	2	o	maison
AnOr 9, 17.	1	10	o	maison
AnOr 9, 17.	1	8	o	maison
AnOr 9, 17.	1	8	o	maison
VS 20, 81.	1	x	x	maison

### 9.8.2. Babylone

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
YOS 17, 5.	1	6	Nbk.13.05.16	bâtim. du Nord
Nbk. 137.	-	15,75!	Nbk.23.04.21	maison
Nbk. 142.	-	-	Nbk.24.05.03	maison
Nbk. 350.	-	x+0,3	Nbk.39.07.15	maison
Sack ZA 66 282.	1	x	AwM.01.02.16	maison
Evetts, Ner. 5.	-	8,25	Ner.00.09.05	maison
Evetts, Ner. 52.	-	10,1	Ner. 03.02.25	maison
OECT 10, 101.	-	x	Nbn.03.12.06	maison
Nbn. 184.	3	90 <sup>668</sup>	Nbn.05.01.21	maison
Nbn. 224.	-	x+15,6	Nbn.06.02.22	maison
Nbn. 261.	5	5	Nbn.07.07.26+x	maison
Nbn. 499.	-	o <sup>669</sup>	Nbn.11.02.01	<i>bît asuppu</i> , <i>bît kâri</i>
Nbn. 500.	1	35	Nbn.11.02.02	maison
Nbn. 597.	1	12	Nbn.12.02.22	maison
Nbn. 608.	1?	20	Nbn.12.04.17	maison
VS 5, 32.	3	8	Nbn.13.06.13	maison
Nbn. 845.	1	4	Nbn.15.02.26	maison
Nbn. 996.	1	3,5	Nbn.16.09.07	maison
Nbn. 1030. <sup>670</sup>	1	13	Nbn.17.02.03	maison
Nbn. 1068.	x	6	Nbn.x.02.10	maison
Cyr. 43.	x	x	Cyr.02.04.19	maison
Cyr. 228.	1	10	Cyr.06.03.09	maison
Cyr. 231.	1	10	Cyr.06.06.06?	maison
Pinches, Peek. 16.	1	8	Cyr.06.09.05	maison

<sup>665</sup> Les signes „\*” marquent le loyer de plusieurs maisons.

La période est comprise en années, le loyer en sicle.

<sup>666</sup> „12 pains par jours et demi sicle d'argent par année „

<sup>667</sup> „r<sup>2</sup> kûr de l'orge par année”

<sup>668</sup> „pour NP, le scribe de PN<sub>2</sub>, fils du roi”

<sup>669</sup> „2 qa de pain par jour”

<sup>670</sup> Texte de Bît-šar-Bâbili.

Cyr. 274.	-	19,5	Cyr.07.09.25	maison
Camb. 97.	1	5	Camb.01.x.07	maison
Camb. 117.	1	20	Camb.02.05.16	maison
Camb. 147.	1	70	Camb.02.x.05	maison
Camb. 182.	3	16	Camb.03.06b.22	maison
Camb. 184.	3	7,5	Camb.03.07.04	maison
Camb. 187.	3	*36	Camb.03.07.15	maison
Camb. 192.	x	x	Camb.03.08.x	maison
Camb. 253.	-	8	Camb.04.08.07	maison
VS 5, 145.	o <sup>671</sup>	o	<Camb>. <04+x>.x.x	<i>bît kâri</i> , <i>bît qāti</i>
VS 5, 139.	x	[8?]	[Camb].[05+x].x.x	[maison]
Camb. 351.	x	x	Camb.06.x.27	maison
Durand, TBER pl. 81:MNB 1835.	x	x	Camb.x.07.o	maison
Strassmaier ZA 3 n16.	o <sup>672</sup>	o	Same.00.07.22	<i>bît hušsu</i>
VS 5, 59.	o <sup>673</sup>	o <sup>674</sup>	Dar.01.10.27	maison
VS 5, 61.	1	15	Dar.02.07.16	maison
Dar. 60.	-	o <sup>675</sup>	Dar.03.01.09	<i>bît kâri</i>
VS 4, 110.	o <sup>676</sup>	-	Dar.04.02.24	maison
Dar. 163.	1	5,5	Dar.05.04.15	maison
VS 4, 106.	x	-	Dar.05.08.x	maison
VS 5, 68.	1	25	Dar.05.x.09	maison
Dar. 201.	x	x	Dar.06.03.x	maison
Dar. 210.	-	34	Dar.06.05.03	maison
*Bertin 1791.	-	20	Dar.07.01.17?	maison
Dar. 219.	-	20	[Dar].[07].01.x	maison
*Bertin 2110.	x	x	Dar.07.07.15	maison
Dar. 256.	1	15	Dar.09.06.26.	maison
BRM 1, 74.	1	13	Dar.09.12.13	maison
VS 4, 129.	o <sup>677</sup>	-	Dar.10.05.28	maison
Dar. 275.	-	o <sup>678</sup>	Dar.10.06.18	[ <i>bît kâri</i> ]
TCL 13, 187.	-	o <sup>679</sup>	Dar.10.09.05	<i>bît kâri</i>
VS 5, 131.	x	x	Dar.10+x.x.03	maison
Dar. 330.	1	30	Dar.12.06.06	maison
VS 4, 138.	-	x+0,25	Dar13+x.x.30	maison
VS 5, 64.	5	17	Dar.14.04.21	maison
Dar. 378.	1	50	Dar.14.05.22	maison
VS 5, 78.	1	18	Dar.15.05.02+x	maison
Dar. 424.	-	15!	Dar.15.05.25	maison
VS 5, 81.	1	13	Dar.16.02.x	maison
VS 5, 82.	1	20	Dar.16.03.03	maison
BE 8/1, 112.	1	37	Dar.16.08.12	<i>bît tâbilu</i>
VS 4, 146.	-	-	Dar.17.12.26	maison
VS 5, 84.	1	x	Dar.18?.x.05	maison
Dar. 482. <sup>680</sup>	-	x	Dar.19.02.o	maison
Dar. 485.	1	24	Dar.19.06.x	maison
VS 4, 151.	2	x	Dar.19.08.19	maison
Dar. 499.	-	32	Dar.20.03.02	maison
Dar. 554.	-	-	Dar.22.10.14	maison
*Bertin 2513.	-	20	Dar.24.08.03	maison
*Bertin 2558.	1	2	Dar.25.04.25	maison
*Bertin 2676.	1	20	Dar.29.07.x+04	maison
*Bertin 2703.	x	x	Dar.31.11.09	maison
*Bertin 2709.	7	x	Dar.32.01.x+04	maison
*Bertin 2749.	1	35	Dar.33+x.10.18	maison
*Bertin 2555. <sup>681</sup>	1	4	Dar.35.x.26	maison

<sup>671</sup> „3 qa de pain par jour”

<sup>672</sup> „3 qa de l'orge par jour”

<sup>673</sup> Loyer pour 3 mois.

<sup>674</sup> 0,5 sicle par mois.

<sup>675</sup> „4 qa de pain par jour”

<sup>676</sup> Loyer pour 6 mois.

<sup>677</sup> Loyer pour 5 mois.

<sup>678</sup> „4 qa de pain par jour”

<sup>679</sup> „3 qa de pain par jour (et) 1 qa de pain<sup>1</sup> de bonne qualité”

<sup>680</sup> Texte de Bît-Hahhûru.

*Bertin 2713.	1	14	Dar.35.05.07	maison
*Bertin 2748.	o <sup>682</sup>	13	Dar.36.05.05	<i>bīt hussu</i>
CT 51, 54.	1	15	Dar.36.05.07	maison
VS 4, 182.	x	x	Dar.x.02.03+x	maison
*Bertin 2798.	1	40	Dar.x.12.22	maison
*Bertin 2772.	3	12	Dar.x.x.x	maison
VS 5, 134.	3	x	[Dar].x.x.x	[ <i>bīt kāri</i> ]
*Bertin 2851.	2	o <sup>683</sup>	Xer.01.04.13	<i>bīt &lt;kāri&gt;</i>
Moore, Mich. Coll. 56.	-	1	Xer.09.02.09	maison
CT 44, 76.	10	1	Art.01.x.10	maison
Moore, Mich. Coll. 14.	1	16	Art.07?.03.05	maison
Moore, Mich. Coll. 13.	[1]	12	Art.08.03.06	maison
Moore, Mich. Coll. 2.	1	6	Art.09.08.04	maison
CT 55, 179.	x	x	Art.32.x.x	maison
BE 10, 1. / TuM 2/3, 29.	-	90	Dar.2.00.11.04	maison
CT 49, 130	x	x	SE.73.07.x	maison
Strassmaier ZA 3 n14.	1	6	x.14.x.06	maison

### 9.8.3. Borsippa

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
BRM 1, 43.	-	11	Nbk.01.06.11	maison
Joannès, Archives p.252:L 1667.	1	3,5	Nbk.01.06.19	maison
TuM 2/3, 24.	5	5	Nbk.04.12.21	maison
TuM 2/3, 25.	4	6	Nbk.22.01.13	maison
Joannès, Archives p349:NBC 8378.	1	10	Ner.02.07.01	maison
VS 5, 23.	1	10	Nbn.04.02.09	maison
YOS 19, 10.	1	2,5	Nbn.11.04.28.	maison
OECT 12, pl.11:A 105.	2	x	Nbn.11.12?.06	maison
BRM 1, 68.	1	2	Camb.02.07.29	maison
TuM 2/3, 30.	1	2	[Camb].03.x.16	maison
VS 5, 50.	4	2	Camb.04.03.20	maison
Dar. 64.	1	50	Dar.03.02.09	maison
VS 5, 67.	2	13	Dar.05.10.07	maison
Dar. 191. <sup>684</sup>	1	30	Dar.05.12.28	maison
Dar. 247.	-	10	Dar.08.x.x	maison
Dar. 249.	-	x+34	Dar.09.01.19	maison
Dar. 259.	-	5	Dar.09.08.07	maison
VS 5, 77.	1	5!	Dar.13.11.12	bâtiment du Nord
Dar. 428.	-	x+8	Dar.16.06.28	maison
BRM 1, 78.	1	12	Dar.20.01.23	maison
VS 4, 154.	o <sup>685</sup>	7,5	Dar.20.11.02	maison
BE 8/1, 104.	-	2	Dar.28.12.03	maison
Gordon, SCT 92.	20	2	Dar.30.05.24	maison
Joannès, Archives p246:L 1652.	1	2	Dar.30.12.28	maison
VS 5, 137.	1	2	Dar.x.x.x+03	[maison]
OECT 12, pl.19:A 124.	x	x	Xer.01!.01.23	maison
VS 4, 191.	-	-	Xer.01.03.03	maison
BRM 1, 85.	1	10	Xer.02.04.06	maison
OECT 12, pl.1:A 79.	2	60	Art.43.x.x	maison

<sup>681</sup> Texte de Šahīnu.

<sup>682</sup> "sans échéance déterminée"

<sup>683</sup> „10 *kūr* de l'orge par année"

<sup>684</sup> Texte d'Alu ša Kalbaja.

<sup>685</sup> Loyer pour 5 mois.

### 9.8.4. Sippar

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
CT 55, 790.	-	x+3	<Nbk?>.40.04. 01+x	maison
Sack, Ner. n100.	-	8	Ner.01.02.18	maison
Ner. 29.	1	1,75	Ner.01.10.20	maison
Ner. 72.	-	x	Ner.x.12b.x	maison
CT 57, 77.	-	4	Nbn.00.05.x	maison
CT 57, 77.	-	5	Nbn.00.05.x	maison
CT 57, 77.	-	x+2	Nbn.00.05.x	maison
CT 57, 77.	-	x+3	Nbn.00.05.x	maison
CT 57, 76.	-	x	Nbn.00.06.x	maison
Nbn. 48.	6	24	Nbn.01.11.21	maison
CT 57, 73.	-	x	Nbn.01.x.x	maison
CT 57, 73.	-	x	Nbn.01.x.x	maison
CT 57, 73.	-	8	Nbn.01.x.x	maison
CT 57, 73.	-	8	Nbn.01.x.x	maison
CT 57, 74.	-	*50	Nbn.03.03.02	maison
CT 57, 69.	-	*180	Nbn.03.04.21	maison
CT 57, 169.	x	2,25	Nbn.05.05.x	maison
CT 57, 72.	-	*38	Nbn.05.06.02	maison
Nbn. 201.	-	5,5	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	3	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	3	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	2	Nbn05.09.15	maison
Nbn. 201.	-	1	Nbn05.09.15	maison
CT 57, 84.	-	x	Nbn?.05.x.x	maison
Nbn. 228.	-	*40	Nbn.06.03.29	maison
Vogue, CIS 2/1, 63.	-	x	Nbn.08.10.x	maison
CT 57, 70.	-	x	Nbn.09.05.05	maison
Nbn. 428.	-	*191?	Nbn.10.05.10	maison
Nbn. 429.	-	*7	Nbn.10.06b.20	maison
Nbn. 703.	-	x	Nbn.13.02.28	maison
CT 57, 71.	-	*x+3 4	Nbn.13.07.19	maison
CT 57, 71.	-	*62	Nbn.13.07.19	maison
Nbn. 728.	-	*12	Nbn.13.09.11	maison
Nbn. 752.	-	*53	Nbn.14.01.05	maison
CT 56, 590.	-	20!	Nbn.14.02.16	maison
CT 56, 590.	-	15	Nbn.14.02.16	maison
*Bertin 1633.	-	3,5	Nbn.17.07.09	maison
CT 57, 68.	-	x+1	Nbn.x.01.30	maison
CT 57, 78.	-	x	Cyr.01?.05.x	maison
Cyr. 163.	-	o <sup>686</sup>	Cyr.04.03.08	maison
Cyr. 234.	-	11	Cyr.06.08.05	maison
Camb. 27.	-	*8,5	Camb.01.01.02	maison
Camb. 28.	-	*8,5	Camb.01.01.02	maison
Camb. 29.	-	*2	Camb.01.01.03	maison
Camb. 29.	-	2	Camb.01.01.03	maison
Camb. 89.	-	x	Camb.01.10.20	maison
Dar. 25.	1	20	Dar.01.12.02	maison
Gordon SCT 88.	1	6	Dar.07.05.03	maison
Stigers JCS 28 n46.	1	24	Dar.09.07?.01	maison
VS 4, 137.	-	x+9	Dar.13.10.12	maison
*Bertin 2337.	-	-	Dar.15.02.06	maison
*Bertin 2381.	-	-	Dar.17.04.20	maison
*Bertin 2591.	1	3	Dar.23+x.03.27	maison

<sup>686</sup> „6 couvertures-KUR.RA pour le loyer des maisons"



Stigers JCS 28 n9.	1	7	Dar.24.02.09	maison
Barton AJSL 16 n24.	1	15	Dar.34.09.21	maison
*Berin 2815.	1	4	Dar.o.05.03	maison
CT 57, 83.	-	*613, 5	x.04.x.21	maison
CT 57, 82.	-	*240	o.04.o.o	maison
CT 57, 82.	-	38	o.04.o.o	maison
CT 57, 82.	-	20	o.04.o.o	maison
Nbn. 319.	-	*110	o.07.o.o	maison
CT 57, 26.	-	12	x	maison
CT 57, 26.	-	12?	x	maison
CT 57, 26.	-	12	x	maison
CT 57, 26.	-	18	x	maison
CT 57, 26.	-	6	x	maison
CT 57, 26.	-	12	x	maison
CT 57, 26.	-	6	x	maison
CT 57, 75.	-	2,5	x	maison
CT 57, 75.	-	2	x	maison
CT 57, 75.	-	2,5	x	maison
CT 57, 75.	-	2,5	x	maison
CT 57, 75.	-	2,5	x	maison

### 9.8.5. Nippur

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
TuM 2/3, 27.	3	1	Nbk.[37].06.01	maison
TuM 2/3, 26.	-	1	Nbk.37.07.19	maison
BE 8/1, 29.	10	-	Nbk.x.07.15	maison
TuM 2/3, 28.	1?	1	Nbk.x.08.03	maison
TuM 2/3, 31.	1	12	[Cyr].03.07.03	maison
Durand, TBER pl.90:AO 26778.	o <sup>687</sup>	20	[Art].[35].10.x	maison
BE 9, 54.	1	o <sup>688</sup>	Art.37.09.20	<i>bīt kārū</i>

### 9.8.6. Kis<sup>689</sup>

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
Nbn. 967.	o <sup>690</sup>	26	Nbn.16.04.22	maison
OECT 10, 134.	1	8	Dar.02.11.x	maison
OECT 10, 156.	1	-	Dar.30.01.23	maison
OECT 10, 157.	-	-	Dar.31.x.x+01	maison
OECT 10, 165.	1	x	Dar.x.07.03	<i>bīt kutallu</i>
OECT 10, 170.	-	-	Xer.01.05.21	maison
OECT 10, 172.	2	x	Xer.x+04.08.15	maison

### 9.8.7. Ur

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
UET 4, 37.	3	1	Art.04.07.11	maison
UET 4, 40.	10	x	Art.06.01.15	maison

### 9.8.8. Kūtū

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
*Bertin 2860.	1	20	Art.07.06.07	maison

### 9.8.9. Nom de villes inconnues

Édition du texte	Pér.	Loyer	Date	Type de m.
VS 5, 119.	1	40	Art.07.x.x	maison
Durand, TBER pl. 23:AO 8172.	2	x+2	x	maison
VS 5, 160.	x	x	x	maison

<sup>687</sup> Loyer pour 4 mois.

<sup>688</sup> „2 kūr de l'orge par année”.

<sup>689</sup> Textes du quartier Hursagkalamma.

<sup>690</sup> Loyer pour 8 mois.

## 10. Répartition typologique

### 10.1. Maison bâtie

#### 10.1.1. Maison bâtie (sans précision)

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
Zadok NABU 1997/1 10.	Borsippa	147 m <sup>2</sup>	120 š.	0,82 š.	Nsi.x.06.07
VS 1, 35:12-20.	Dilbat	612,5 m <sup>2</sup>	-	-	Nbp.28.11.12
Nbk. 40.	-	12,25 m <sup>2</sup>	-	-	Nbk.04.x.x
VS 5, 6.	Borsippa	73,5 m <sup>2</sup>	180 š.	2,45 š.	Nbk.13.02.21
TCL 12, 43:4-6.	Babylone	171,5 m <sup>2</sup>	-	-	Nbk.20+x.09.24
Nbn. 85.	Borsippa	107,65 m <sup>2</sup>	690 š.	6,40 š.	Nbn.02.11.24
VS 5, 25:7-9.	Borsippa	98 m <sup>2</sup>	-	-	Nbn.06.04.21+x
AnOr 9, 15.	Uruk	156,25 m <sup>2</sup>	60 š.	0,38 š.	[Cyr].02.05.18
VR 68 n2. / Cyr. 345.	Babylone	93 m <sup>2</sup>	520 š.	5,59 š.	Cyr.06.08.13
Dar. 37.	Babylone	61,25 m <sup>2</sup>	67,5 š.	1,10 š.	Dar.02.05.19
Dar. 323.	Šahrîn	73,5 m <sup>2</sup>	300 š.	4,08 š.	Dar.12.02.24
Dar. 325.	Šahrîn	110,25 m <sup>2</sup>	435 š.	3,94 š.	Dar.12.04.15
Dar.435.	Babylone	294 m <sup>2</sup>	x	x	Dar.16.12b.10
BE 8/1, 115. <sup>691</sup>	Borsippa	82,41 m <sup>2</sup>	66 š.	0,80 š.	Dar.27.11.13
Bertin 2677.	Dilbat	245 m <sup>2</sup>	150	0,61 š.	Dar.29.03.19
VS 5, 103.	Sippar	297,65 m <sup>2</sup>	140,2 š.	0,47 š.	Dar.29.08.04
Roth JAOS 111 33:8-9.	Babylone	73,5 m <sup>2</sup>	-	-	Dar.33.06.26
Roth JAOS 111 33:11-12.	Kiš	x	-	-	Dar.33.06.26
Bertin 2809.	Babylone	-	x+54,6 š.	-	Dar.x.11.25
UET 4, 52:2-6.	Ur	312,5 m <sup>2</sup>	-	-	Xer.05.11.06
Bertin 2852.	Kûtû	30,63 m <sup>2</sup>	-	-	Xer.24.03.22
Stolper JCS 28 192ff. / Stolper, EE p276.	Nippur	-	-	-	Art.20.04.06
Bertin 2878.	Kûtû	649,25 m <sup>2</sup>	-	-	Art.x.07.26
Doty, Uruk p69ff.	Uruk	109,25 m <sup>2</sup>	32 š.	0,29 š.	SE.26.03.23
BRM 2, 14.	Uruk	120 m <sup>2</sup>	30 š.	0,25 š.	SE.51.11.15
CM 12, 2.	Uruk	90 m <sup>2</sup>	10 š.	0,11 š.	SE.72.12b.18
BRM 2, 23.	Uruk	A: 56,61 m <sup>2</sup> B: 10,92 m <sup>2</sup> C: 14,21 m <sup>2</sup>	6 š.	0,07 š.	SE.78.02.08
BibMes 24, 26.	Uruk	5,25 m <sup>2</sup>	x	x	SE.82.06.02
BRM 2, 24:5-14.	Uruk	-	-	-	SE.82.07.11
BRM 2, 28. / BibMes 24, 19.	Uruk	A: 19,5 m <sup>2</sup> B: 82,5 m <sup>2</sup> C: 7 m <sup>2</sup> D: 79,75 m <sup>2</sup> E: 42,9 m <sup>2</sup>	60	0,25 š.	SE.89.03.24
OECT 9, 41:5-10.	Uruk	-	-	-	SE.103.01.15
OECT 9, 41:11-15.	Uruk	-	-	-	SE.103.01.15
BRM 2, 32.	Uruk	-	4	-	SE.119.05.24
VS 15, 14.	Uruk	11,69 m <sup>2</sup>	9	0,77 š.	SE.122.10.09
CM 12, 8.	Uruk	-	50	-	SE.124.10.18
VS 15, 12. / Boissier Babyloniaca 8 27ff.	Uruk	-	25	-	SE.130.01.17
BibMes 24, 22.	Uruk	-	60	-	SE.131.02.03
OECT 9, 56.	Uruk	-	18	-	SE.[132?].12.10
BibMes 24. 20.	Uruk	-	13	-	SE.139.10.20
VS 15, 34.	Uruk	-	x	x	SE.143?.11.02?
VS 15, 13.	Uruk	-	150	-	SE.146.11.13
VS 15, 22.	Uruk	264 m <sup>2</sup>	60	0,23 š.	SE.149+x.12.19
Sarkisian FB 16 n10.	Uruk	x	x	x	SE.151+x.10.04
BRM 2, 41. / BibMes 24, 35.	Uruk	-	16	-	SE.152.x.30
Sarkisian FB 16 n13.	Uruk	x	x	x	SE.155.x.x
Speleers, Recueil 295.	Uruk	-	-	-	SE.166.08.20
VS 15, 34.	Uruk	-	x	x	SE.x+33.11.02?
VS 15, 12.	Uruk	264 m <sup>2</sup>	60 š.	0,23 š.	SE.x.12.19
VS 15, 43.	Uruk	A: 47,82 m <sup>2</sup> B: 47,5 m <sup>2</sup> C: 60 m <sup>2</sup> D: 25 m <sup>2</sup>	x	x	SE.x.12.26
BibMes 24, 24.	Uruk	21,25 m <sup>2</sup>	27,5 š.	1,29 š.	SE.x.x.x
Sarkisian FB 16 n20. / Sarkisian FB 16 n24.	Uruk	18 m <sup>2</sup>	x	x	SE.x.x.x
VS 15, 50:20-23.	Uruk	317,62 m <sup>2</sup>	.	.	SE.x.x.x
Bertin 2966.	Babylone	68,55 m <sup>2</sup>	185 š.	2,70 š.	x
CT 51, 69.	x	204,46 m <sup>2</sup>	x	x	x

<sup>691</sup> „maison bâtie, infinie”

### 10.1.2. Maison bâtie (avec précision)

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
Smith, MAT pl.28.	Uruk	-	75 š.	-	Asb.20.01.20
*AnOr 9, 13. <sup>692</sup>	Uruk	135 m <sup>2</sup>	19,5 š.	0,14 š.	<Asb>.22.01.20
Nikolsi DV 1/2 143f.	Uruk	493,5 m <sup>2</sup>	180,3 š.	0,36 š.	Ssu.02.04.10
TBER pl.33f:AO 10347. / TCL 12, 10.	Uruk	464 m <sup>2</sup>	600 š.	1,29 š.	Ssu.10.08.09
VS 20, 82.	Uruk	183,75 m <sup>2</sup>	x	x	Ssu.x.03.x
UET 4, 6.	Ur	312,5 m <sup>2</sup>	170 š.	0,54 š.	Nbp.12.04.08
YOS 17, 3.	Uruk	x	720 š.	x	Nbk.03.12.09
Beaulieu Or 67 175ff.	Uruk	-	30 š.	-	Nbk.23.12.08
AnOr 8,70:4-6. <sup>693</sup>	Uruk	-	366 š.	-	Camb.03.07.13
Bertin 2861.	Kütû	105,59 m <sup>2</sup>	260 š.	2,46 š.	Art.06.x.20
Sarkisian VDI 1955 n2.	Uruk	A: 334,87 m <sup>2</sup> B: 220,11 m <sup>2</sup> C: 12,5 m <sup>2</sup> D: 14,25 m <sup>2</sup>	33 š.	0,06 š.	SE.54.04.16
OECT 9, 41:16-21.	Uruk	-	-	-	SE.103.01.15
BRM 2, 37. / BibMes 24, 23.	Uruk	-	20 š.	-	SE.133.12.16
VS 15, 15m. <sup>694</sup>	Uruk	x	x	x	SE.x.x.x
UET 4, 8.	Ur	-	83 š.	-	x

### 10.1.3. Maison bâtie et terrain à bâtir

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
Nbk. 328. <sup>695</sup>	Kiš	410,97 m <sup>2</sup>	x	x	Nbk.37.x.x
AOATS 4, 22.	Babylone	194,25 m <sup>2</sup>	180,5	0,93 š.	AwM.01.08.x
Bertin 3028.	[Kutû]	61,25 m <sup>2</sup>	200 š.	3,26 š.	[Xer].14+x].x.x
VS 15, 23.	Uruk	A: 229,5 m <sup>2</sup> B: 50 m <sup>2</sup> C: 289 m <sup>2</sup>	60	0,11 š.	SE.33.07.10
Doty, Uruk p212f.	Uruk	-	-	-	SE.68.01.17
BRM 2, 18.	Uruk	A: 229,5 m <sup>2</sup> B: 50 m <sup>2</sup> C: 289 m <sup>2</sup>	-	-	SE.68.07.20
BRM 2, 20.	Uruk	900 m <sup>2</sup>	14 š.	0,01 š.	SE.71.06.20
OECT 9, 18.	Uruk	x	46? š.	x	SE.76.01.15
BRM 2, 25:15-27.	Uruk	-	-	-	SE.82.07.11
CT 49, 131.	Kütû	-	120? š.	-	SE.85.07.18
TCL 13, 241.	Uruk	-	30 š.	-	SE.91.04.07
BibMes 24, 45:5-13.	Uruk	99 m <sup>2</sup>	-	-	SE.92.04.03
BIN 2, 135.	Uruk	A: 66,3+x m <sup>2</sup> B: 62,1 m <sup>2</sup>	-	-	SE.95.08.22
VS 15, 42.	Uruk	-	100 š.	-	SE.96+x.01.05
VS 15, 52.	Uruk	A: 63,9 m <sup>2</sup> B: x C: x	x	x	SE.124.04.23
BibMes 24, 27. / BibMes 24, 29.	Uruk	300 m <sup>2</sup>	70 š.	0,23 š.	SE.148.11.19
BRM 2, 42. / Sarkisian AoF 5 n24. <sup>696</sup>	Uruk	-	x	x	SE.151.12.09
Sarkisian FB 16 n6.	Uruk	-	26,5 š.	-	SE.151+x.x.x
BRM 2, 49. / Sarkisian AoF 5 n10. <sup>697</sup>	Uruk	-	120 š.	-	SE.166.03.08
BibMes 24, 17.	Uruk	A: - B: -	x	x	SE.x.05.x
Sarkisian VDI 1955 n4. <sup>698</sup>	Uruk	x	40 š.	x	SE.x.06.12
VS 15, 9.	Uruk	100,54 m <sup>2</sup>	30 š.	0,30 š.	SE.x.x.x
Doty, Uruk p247f.	Uruk	46,5 m <sup>2</sup>	4+x	x	SE.x.x.x
CT 49, 169.	Marad	135 m <sup>2</sup>	184 š.	1,36 š.	SE.x.x.x
VS 15, 50:6-11. <sup>699</sup>	Uruk	A: 686,75 m <sup>2</sup> B: 614,25 m <sup>2</sup>	-	-	SE.x.x.x
VS 15, 50:12-18.	Uruk	A: 198,1 m <sup>2</sup> B: 39,12 m <sup>2</sup>	-	-	SE.x.x.x
BibMes 24, 42.	Uruk	x	-	-	SE.x.x.x
VS 5, 159. <sup>700</sup>	x	x	x	x	x

<sup>692</sup> „maison bâtie, chambranle fixe”

<sup>693</sup> „maison bâtie, chambranle fixe”

<sup>694</sup> „maison bâtie, chambranle fixe [...]”

<sup>695</sup> „maison bâtie, (maison) en ruine et terrain nu”

<sup>696</sup> „maison bâtie, terrain nu, sortie bâtie”

<sup>697</sup> „maisons bâties et terrain nu”

<sup>698</sup> „maison et terrain nu”

<sup>699</sup> „20 maisons bâties et terrains nus”

### 10.1.4. Maison bâtie et autres constructions

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
BIN 1, 127. <sup>701</sup>	Uruk	506,25 m <sup>2</sup>	90 š.	0,18 š.	Nbk.15.11.10
BIN 2, 130. <sup>702</sup>	Uruk	359,34 m <sup>2</sup>	360	1 š.	Camb.00.06b.20
UET 4, 52:22-27. <sup>703</sup>	Ur	312,5 m <sup>2</sup>	-	-	Xer.05.11.06
BRM 2, 54. / BibMes 24, 28. <sup>704</sup>	Uruk	162 m <sup>2</sup>	12 š.	0,07 š.	SE.150.04.05
BRM 2, 41. / BibMes 24, 35. <sup>705</sup>	Uruk	A: - B: -	16 š.	-	SE.152.x.30
BRM 2, 43. / CM 12, 9. <sup>706</sup>	Uruk	-	10 š.	-	SE.153.11.15

### 10.2. Maison en ruine

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
VS 1, 70. iii:17-28. <sup>707</sup>	Dĕr	-	85 š.	-	Su.01+x.x.x
EKBK 6.	Babylone	116,1 m <sup>2</sup>	29 š.	0,25 š.	Ssi.10.02.29
WVDOG 4 pl.15 n2.	Babylone	135,5 m <sup>2</sup>	1466 š. <sup>708</sup>	10,82 š.	Nbk.00.12.24
AnOr 8, 2.	Uruk	-	244 š.	-	Nbk.02.12.18
AnOr 8, 3. <sup>709</sup>	Uruk	306,25 m <sup>2</sup>	90 š.	0,29 š.	Nbk.03.09.22
YOS 17, 322.	Uruk	115,5 m <sup>2</sup>	61 š.	0,53 š.	Nbk.09.07.03
TCL 12, 43:8-9.	Babylone	157,95 m <sup>2</sup>	-	-	Nbk.20+x.09.24
Nbk. 164. <sup>710</sup>	Babylone	A: 171,5 m <sup>2</sup> B: 56,5 m <sup>2</sup>	411 š.	1,8 š.	Nbk.26.05.02
CT 51, 43.	Kiš	159,25 m <sup>2</sup>	50 š.	0,31 š.	AwM.01.05.18
AOATS 4, 75.	Kiš	159,25 m <sup>2</sup>	50 š.	0,31 š.	AwM.01.05.24
Nbn. 7.	x	-	-	-	Nbn.00.06.11
CT 55, 128.	Sippar	x	120 š.	x	Nbn.04.x.22
Liv. 18.	Babylone	73,5 m <sup>2</sup>	120 š.	1,63 š.	Camb.02.04.16
Camb. 349.	Kiš	294 m <sup>2</sup>	-	-	Camb.06.12.28
Camb. 423. <sup>711</sup>	Babylone	73,5 m <sup>2</sup>	100 š.	1,36 š.	Camb.x.08.04
Nbk. 4.	Babylone	12,25 m <sup>2</sup>	30 š.	2,45 š.	Nbk3.00.07.20
VS 4, 90.	Babylone	-	-	-	Dar.02.06.25
Dar. 245.	Kiš	122,5 m <sup>2</sup>	210 š.	1,71 š.	Dar.08.12b.10
Eilers, Beamtennamen p107f.	[Uruk]	330,75 m <sup>2</sup>	-	-	[Dar?].12.07.08
Dar. 379:28-32. <sup>712</sup>	Babylone	2: -	-	-	Dar.15.05.24
VS 5, 96.	Borsippa	98 m <sup>2</sup>	128 š.	1,3 š.	Dar.25.01.25
TCL 13, 205.	Nippur	65 m <sup>2</sup>	15 š.	0,23 š.	Art.06.11.08
Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:6-14.	Uruk	-	-	-	Art.41.04.25
UET 4, 11. <sup>713</sup>	Ur	103,5 m <sup>2</sup>	30 š.	0,29 š.	Dar2.x.x.x
OECT 9, 7.	Uruk	A: 549 m <sup>2</sup> B: 112,21 m <sup>2</sup>	56 š.	0,08 š.	SE.32.09.24
BibMes 24, 31.	Uruk	-	30 š.	-	SE.[130?].x.x
BiBMes 24, 30.	Uruk	x	x	x	SE.[169+x].07.08
Sarkisian FB 16 n12. <sup>714</sup>	Uruk	168 m <sup>2</sup>	x	x	SE.x.x.x
TuM 2/3, 274.	Nippur	x	x	x	x
ROCT 23.	x	98 m <sup>2</sup>	24 š.	0,24 š.	x
Walker JCS 30 238.	x	49 m <sup>2</sup>	-	-	x

### 10.3. Terrain à bâtir

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
TuM 2/3, 8.	Nippur	36 m <sup>2</sup>	9,5 š.	0,26 š.	Mai.x.11.23
VS 1, 70. Iii:1-16.	Dĕr	-	84 š.	-	Su.01+x.x.x
EKBK 5.	Babylone	99,75 m <sup>2</sup>	x	x	Aai.04.02.22
Jakob-Rost FB 12 n4. / Babyl. 14338.	Babylone	x	x	x	Aai.06.05.20

<sup>700</sup> „maison bâtie et terrain nu, sortie”

<sup>701</sup> „maison bâtie, chambranle fixe et bâtiment du Nord, terrain nu”

<sup>702</sup> „maison bâtie et (maison) en ruine”

<sup>703</sup> „maison bâtie et bâtiment-*kammar*”

<sup>704</sup> „maison bâtie, cour et sortie”

<sup>705</sup> „maison bâtie, bâtiment du Sud, bâtiment-*dulbānu*, cour, bâtiment de l'Ouest, sortie, bâtiment-*asuppu*”

<sup>706</sup> „maison bâtie, cour bâtie”

<sup>707</sup> „2 maisons en ruine à démolir et rebâtir”

<sup>708</sup> En dehors de „10 *kūr* de l'orge et 5 *kūr* de dattes ”

<sup>709</sup> „maison en ruine, terrain nu”

<sup>710</sup> „maison en ruine et sortie”

<sup>711</sup> „maison en ruine et bâtiment-*huššu*”

<sup>712</sup> „maison bâtie et (maison) en ruine”

<sup>713</sup> „maison en ruine à démolir et bâtiment-*kammar*”

<sup>714</sup> „maison en ruine, terrain nu”

TuM 2/3, 9.	Nippur	15,5 m <sup>2</sup>	10 š.	0,64 š.	Aai.06.06.08
BE 8/1 1.	Nippur	240? m <sup>2</sup>	x	x	Asb.26.10.x
TuM 2/3, 10.	Nippur	x	110 š.	X	Ssu.08.01.19
EKBK 8.	Babylone	73,5 m <sup>2</sup>	x	x	Ssi.x.01.20+x
BRM 1, 34.	Dilbat	12,25 m <sup>2</sup>	2 š.	0,16 š.	Ssu.02.01.23
TCL 12, 12.	Uruk	x	900 š.	X	Ssu.14.03.10
Wunsch AuOr 15 n14.	Babylone	147 m <sup>2</sup>	x	x	Ssu.x.12.12
CT 44, 70.	Babylone	147 m <sup>2</sup>	312 š.	2,12 š.	Ssu.x.x.x
deJong Ellis JCS 36 n8. <sup>715</sup>	Uruk	A+B: 750 m <sup>2</sup> C: 280 m <sup>2</sup>	87 š.	0,08 š.	Kand.06.10.27
Hunger BaM 5 n2.	Uruk	1419 m <sup>2</sup>	50 š.	0,03 š.	Kand.17.06.07
VS 5, 5.	Babylone	134,75 m <sup>2</sup>	x+4	x	Kand.x.09.19
TCL 12, 19.	Babylone	110,25 m <sup>2</sup>	210 š.	1,9 š.	Nbp.05.06b.21
Dillard, NB Texts:FLP 1518.	Babylone	159,25 m <sup>2</sup>	45,4 š.	0,28 š.	Nbp.06.04.12
ADFU 10, 55.	Uruk	185 m <sup>2</sup>	23,5 š.	0,13 š.	Nbp.14.09.11
TCL 12, 33.	Uruk	562,5 m <sup>2</sup>	60 š.	0,1 š.	Nbk.12.06.11
YOS 17, 2.	Uruk	900 m <sup>2</sup>	110 š.	0,12 š.	Nbk.17.08.24
TBER pl.72:AO 20175.	Uruk	756,25 m <sup>2</sup>	30 š.	0,04 š.	Nbk.19.06.09
BE 8/1, 43. <sup>716</sup>	Borsippa	-	38 š.	-	Nbn.03.02.13
BE 8/1, 44. <sup>717</sup>	Borsippa	-	61 š.	-	Nbn.04.05.07
YOS 6, 110.	Uruk	-	11,5? š.	-	Nbn.08.05.24
BE 8/1, 58.	Nippur	68, 75 m <sup>2</sup>	23?	0,33 š.	Cyr.01.02.08
AUWE 13, 286.	Uruk	1680 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.02.12.20
AnOr 8, 51. / Stigers JCS 28 n12.	Uruk	100 m <sup>2</sup>	12 š.	0,12 š.	Cyr.06.04.20
Camb. 403.	Kütû	73,5 m <sup>2</sup>	x	x	Camb.07.x.x
Camb. 432.	Kütû	73,5 m <sup>2</sup>	x	x	Camb.x.12.12
Bertin 2788.	x	649,25 m <sup>2</sup>	600 š.	0,92 š.	Dar.x.12.02
BE 10, 118. <sup>718</sup>	Nippur	1350 m <sup>2</sup>	-	-	Dar.2.07.01.13
Stolper, Late Texts App 2 n2.	x	-	8 š.	-	Alex3.13.02.21
OECT 9, 6.	Uruk	60 m <sup>2</sup>	2 š.	0,03 š.	SE.20+x.03.x
OECT 9, 5:5-13.	Uruk	637,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.28.x.x
OECT 9, 5:14-21.	Uruk	637,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.28.x.x
VS 15, 5.	Uruk	52 m <sup>2</sup>	4,5 š.	0,09 š.	SE.37.12.12
BibMes 24, 14.	Uruk	93,75 m <sup>2</sup>	10 š.	0,11 š.	SE.39.11.20
OECT 9, 10.	Uruk	5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.41.03.30
TCL 13, 235.	Uruk	50 m <sup>2</sup>	15 š.	0,3 š.	SE.43.09.24
Jursa Iraq 59 n37.	Uruk	72 m <sup>2</sup>	17 š.	0,24 š.	SE.60+x.12.10
BibMes 24,21.	Uruk	-	2+x	-	SE.72+x.x.20
BRM 2,21	Uruk	165 m <sup>2</sup>	25 š.	0,15 š.	SE.75.06.25
TCL 13, 239.	Uruk	60,31 m <sup>2</sup>	5 š.	0,08 š.	SE.79.11.23
BibMes 24, 46:15-25. <sup>719</sup>	Uruk	A: 20,21 m <sup>2</sup> B: 12? m <sup>2</sup>	-	-	SE.85.11.10
TCL 13, 240:5-14.	Uruk	54 m <sup>2</sup>	-	-	SE.88.03.x
TCL 13, 240:15-22.	Uruk	x	-	-	SE.88.03.x
OECT 9, 27.	Uruk	-	5 š.	-	SE.88.12a.20
Speleers, Receuil 298. / Speleers, Receuil 300.	Uruk	67,5 m <sup>2</sup>	2 š.	0,03 š.	SE.96.05?.14
BibMes 24, 48.	Uruk	10,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.97.x.x
VS 15, 41.	Uruk	14,06 m <sup>2</sup>	1+x	x	SE.101.x.04
CT 49, 137.	Borsippa	147 m <sup>2</sup>	12	0,08 š.	SE.118.03.03?
VS 15, 44.	Uruk	126,56 m <sup>2</sup>	x	x	SE.121.07.24
VS 15, 25.	Uruk	40,71 m <sup>2</sup>	20 š.	0,49 š.	SE.137?.08.05
BibMes 24, 13.	Uruk	-	20 š.	-	SE.137.12.10
BRM 2, 38.	Uruk	-	13 š.	-	SE.139.05.12
Rutten Babyloniaca 15 nVII.	Uruk	-	10 š.	-	SE.161.02.30
TCL 13, 246.	Uruk	50 m <sup>2</sup>	10 š.	0,2 š.	SE.161.x.03
BibMes 24, 41.	Uruk	x	x	x	SE.163.09.27
BIN 2, 136.	Uruk	x	2 š.	x	SE.168.02.x
BibMes 24, 16.	Uruk	x	x	x	SE.x.x.x
VS 15, 45.	Uruk	22,5 m <sup>2</sup>	7 š.	0,31 š.	SE.x.x.x
VS 15, 46.	Uruk	A: 87 m <sup>2</sup> B: x	x	x	SE.x.x.x
Sarkisian FB 16 n3.	Uruk	104, 52 m <sup>2</sup>	x	x	SE.x.x.x
Le Gac Babyloniaca 3 n12.	Babylone	x	x	x	x.10.03.02
TBER pl.73:AO 20295. <sup>720</sup>	Borsippa	330,75 m <sup>2</sup>	80 š.	0,24 š.	X
BE 8/1, 149.	x	x	x	x	x

<sup>715</sup> „terrains nus (A.ŠÀ)”

<sup>716</sup> „terrain nu (<sup>8c</sup>NUMUN)”

<sup>717</sup> „terrain nu (<sup>8c</sup>NUMUN)”

<sup>718</sup> „terrain nu (<sup>8c</sup>NUMUN)”

<sup>719</sup> „terrain nu, cour, bâtiment-*asuppu*, bâtiment-*kuruppu*”

<sup>720</sup> „terrains nus sur lesquels il n'y a plus de briques, roseaux (ct) poutres”

Wunsch AuOr 15 n16.	x	x	x	x	x
---------------------	---	---	---	---	---

## 10.4. Bâtiment du Nord/Sud/Ouest/Est

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
VS 1, 70. ii:28-41. <sup>721</sup>	Dēr	-	56 š.	-	Su.01.o.o
BE 8/1, 135. <sup>722</sup>	Borsippa	-	-	-	Ner.01.02.12
VS 5, 52. <sup>723</sup>	Borsippa	-	-	-	Camb.05.12b.06
VS 5, 80. <sup>724</sup>	Borsippa	-	-	-	Dar.15.x.06
Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67:15-8'. <sup>725</sup>	Uruk	-	-	-	Art.41.04.25
BibMes 24, 46:4-14. <sup>726</sup>	Uruk	A: - B: 9,34 m <sup>2</sup>	-	-	SE.85.11.10
VS 15, 47. <sup>727</sup>	Uruk	A: x B: 205,26 m <sup>2</sup>	10 š.	x	SE.122.07.21+x
VS 15, 27. <sup>728</sup>	Uruk	A: - B: 28,5 m <sup>2</sup>	60 š.	-	SE.156.12.15
VS 15, 38. <sup>729</sup>	Uruk	x	x	x	SE.122.11.06
VS 15, 39:5-8. <sup>730</sup>	Uruk	25,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 39:17-20. <sup>731</sup>	Uruk	33,6 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 39:27-31. <sup>732</sup>	Uruk	20,9 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 39:41-44. <sup>733</sup>	Uruk	44,4 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 17. <sup>734</sup>	Uruk	x	x	x	SE.143.11.21
VS 15, 30. <sup>735</sup>	Uruk	A: - B: 22 m <sup>2</sup>	20 š.	-	SE.144.03.25
VS 15, 24. <sup>736</sup>	Uruk	A: - B: -	10 š.	-	SE.160+x.x.25
OECT 9, 63:5-13. <sup>737</sup>	Uruk	x	-	-	SE.163.05.22
OECT 9, 63:7'-20'. <sup>738</sup>	Uruk	-	-	-	SE.163.05.22
Sarkisian VDI 1955 n5. <sup>739</sup>	Uruk	85,25 m <sup>2</sup>	15 š.	0,17 š.	SE.x.x.x

## 10.5. Bâtiment-kuruppu

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
BibMes 24, 46:4-14. <sup>740</sup>	Uruk	A: 25 m <sup>2</sup> B: 9,34 m <sup>2</sup>	-	-	SE.85.11.10
BibMes 24, 46:15-25. <sup>741</sup>	Uruk	A: 20,21 m <sup>2</sup> B: 12? m <sup>2</sup>	-	-	SE.85.11.10
BibMes 24, 34.	Uruk	31,5 m <sup>2</sup>	54 š.	1,71 š.	SE.96.04.x
Speleers, Receuil 293. <sup>742</sup>	Uruk	13,26 m <sup>2</sup>	14 š.	1,05 š.	SE.101.09.08
BibMes 24, 37.	Uruk	x	x+6 š.	x	SE.[102?+x].05.30
BibMes 24, 33.	Uruk	20,9 m <sup>2</sup>	20 š.	0,96 š.	SE.111?.x.x
BibMes 24, 32.	Uruk	-	26 š.	-	SE.140.05.30

<sup>721</sup> „bâtiment du Nord, bâtiment du Sud, cour, 2 bâtiments-*asuppu*”

<sup>722</sup> „bâtiment du Nord de l'entrepôt-*bīt šutummu*, bâtiment-*bīt qātu*”

<sup>723</sup> „bâtiment de l'Est”

<sup>724</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment de l'Ouest, cour, mur-*mutērtu*”

<sup>725</sup> „bâtiment du Nord, bâtiment du Sud, cour, sortie, terrain nu”

<sup>726</sup> „bâtiment du Nord, bâtiment-*kuruppu*”

<sup>727</sup> „bâtiment de Sud, bâtiment de [...]”

<sup>728</sup> „maison bâtie, bâtiment du Nord, bâtiment-*dulbānu*, grenier”

<sup>729</sup> „bâtiment du Nord, bâtiment-*dulbānu*”

<sup>730</sup> „bâtiment de l'Est bâti”

<sup>731</sup> „bâtiment du Nord bâti”

<sup>732</sup> „bâtiment de l'Est bâti, bâtiment-*dulbānu*”

<sup>733</sup> „bâtiment du Nord bâti”

<sup>734</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment de Sud, bâtiment de l'Ouest”

<sup>735</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment-*dulbānu*, maison bâtie”

<sup>736</sup> „bâtiment de l'Est bâti, bâtiments-*dulbānu* et [grenier]”

<sup>737</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment-*dulbānu*, chambre à coucher”

<sup>738</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment-*dulbānu*, chambre à coucher”

<sup>739</sup> „bâtiment du Nord bâti, bâtiment-*dulbānu*, bâtiment-*hanuttu*”

<sup>740</sup> „bâtiment du Nord, bâtiment-*kuruppu*”

<sup>741</sup> „terrain nu, cour, bâtiment-*asuppu*, bâtiment-*kuruppu*”

<sup>742</sup> „bâtiment-*kuruppu* bâti”

## 10.6. Bâtiment latéral (*bīt qāti*)

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
*VS 15, 48.	Uruk	-	30 š.	-	SE.102.05.17
BRM 2, 30. / CM 12, 4.	Uruk	-	25 š.	-	SE.109.08.16
OECT 9, 47.	Uruk	x	x	x	SE.112.05.11
OECT 9, 49.	Uruk	-	10 š.	-	SE.122.11.21
BRM 2, 39. <sup>743</sup>	Uruk	-	11 š.	-	SE.149.11.01
Sarkisian VDI 1955 n3. <sup>744</sup>	Uruk	-	70 š.	-	SE.159.11.20
BRM 2, 48. / Sarkisian AoF 5 n5. <sup>745</sup>	Uruk	-	75 š.	-	SE.160.09.01
CM 12, 10. <sup>746</sup>	Uruk	-	50+x š.	-	SE.162.07.05
VS 15, 36.	Uruk	x	50 š.	x	SE.x.02.08
BRM 2, 9.	Uruk	-	20 š.	-	SE.x.x.x
*Sarkisian FB 16 n25.	Uruk	x	6 š.	x	SE.x.x.x

## 10.7. Bâtiment-*dulbānu*

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
VS 15, 38. <sup>747</sup>	Uruk	x	x	x	SE.122.11.06
OECT 9, 53. <sup>748</sup>	Uruk	x	x	x	SE.126.09.12
VS 15, 39:27-31. <sup>749</sup>	Uruk	20,9 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 30. <sup>750</sup>	Uruk	A: - B: 22 m <sup>2</sup>	20	-	SE.144.03.25
Sarkisian VDI 1955 n3. <sup>751</sup>	Uruk	-	70	-	SE.159.11.20
OECT 9, 63:5-13. <sup>752</sup>	Uruk	x	-	-	SE.163.05.22
OECT 9, 63:7'-20'. <sup>753</sup>	Uruk	-	-	-	SE.163.05.22
Sarkisian VDI 1955 n5. <sup>754</sup>	Uruk	85,25 m <sup>2</sup>	15 š.	0,17 š.	SE.x.x.x

## 10.8. Entrepôt-*šutummu*

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
BE 8/1, 3. <sup>755</sup>	Babylone	147 m <sup>2</sup>	190 š.	1,29 š.	Kand.05.06b.14
Hunger BaM 5 n1.	Uruk	277,5 m <sup>2</sup>	55 š.	0,20 š.	Nbp.01.02.17
AUWE 8, 89. <sup>756</sup>	Uruk	-	-	-	[Nbk].03.10.28

## 10.9. Clôture/hutte en roseau (*bīt huššu*)

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
Camb. 423. <sup>757</sup>	Babylone	73,5 m <sup>2</sup>	100 š.	1,36 š.	Camb.x.08.04
VS 4, 98.	Borsippa	73,5 m <sup>2</sup>	150 š.	2,04 š.	Dar.03.12.14
Dar. 367.	Borsippa	42,87 m <sup>2</sup>	105 š.	2,45 š.	Dar.13.08.x
Dar. 379.	Babylone	6: -	-	-	Dar.15.05.24
VS 5, 79.	Borsippa	-	20 š.	-	Dar.15?.08.05
Roth JAOS 111 33:9-11.	Babylone	49 m <sup>2</sup>	-	-	Dar.33.06.26

## 10.10. Bâtiment-*kammar*

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
UET 4, 7.	Ur	x	20 š.	x	Nbk.29.x.18
UET 4, 52:22-27. <sup>758</sup>	Ur	312,5 m <sup>2</sup>	-	-	Xcr.05.11.06

<sup>743</sup> „bâtiment-*bīt qātu* bâti, grenier”

<sup>744</sup> „bâtiment-*bīt qātu* bâti, bâtiment-*dulbānu* et grandes maisons”

<sup>745</sup> „bâtiment-*bīt qātu*, grenier bâti”

<sup>746</sup> „bâtiment-*bīt qātu*, grenier bâti”

<sup>747</sup> „bâtiment du Nord, bâtiment-*dulbānu*”

<sup>748</sup> „maison et bâtiment-*dulbānu* bâti”

<sup>749</sup> „bâtiment de l'Est bâti, bâtiment-*dulbānu*”

<sup>750</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment-*dulbānu*, maison bâtie”

<sup>751</sup> „bâtiment-*bīt qātu* bâti, bâtiment-*dulbānu*, grande maison”

<sup>752</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment-*dulbānu*, chambre à coucher”

<sup>753</sup> „bâtiment de l'Est, bâtiment-*dulbānu*, chambre à coucher”

<sup>754</sup> „bâtiment du Nord bâti, bâtiment-*dulbānu*, bâtiment-*hanuttu*”

<sup>755</sup> „entrepôt-*šutummu*, maison bâtie, chambranle fixe, maison couverte, la porte et le verrou sont en place”

<sup>756</sup> „grande maison, entrepôt-*šutummu*”

<sup>757</sup> „maison en ruine et bâtiment-*huššu*”

<sup>758</sup> „maison bâtie et bâtiment-*kammar*”

UET 4, 10.	Ur	A: 28 m <sup>2</sup> B: 14 m <sup>2</sup> C: x	x	x	Dar2.x.12.13
UET 4, 11. <sup>759</sup>	Ur	103,5 m <sup>2</sup>	30 š.	0,29 š.	Dar2.x.x.x

### 10.11. Bâtiemnt-*asuppu*

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
BibMes 24, 46:15-25. <sup>760</sup>	Uruk	A: 20,21 m <sup>2</sup> B: 12? m <sup>2</sup>	-	-	SE.85.11.10

### 10.12. Cour

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
VS 15, 39:11-14.	Uruk	22 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 39:20-24.	Uruk	12,37 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 39:35-38.	Uruk	32 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22

### 10.13. Maison de type non spécifié („É, GI.MEŠ’')

Texte	Ville	Superficie	Prix	Prix du m <sup>2</sup>	Date
AT n224.	Babylone	x	x	x	NA2.05.04
UET 4, 9.	Ur	240? m <sup>2</sup>	83 š.	0,34 š.	<NA2>.x.x.x
Bertin 1003.	-	-	120 š.	-	Asb.x.12.20
AUWE 8, 89. <sup>761</sup>	Uruk	-	-	-	[Nbk].03.10.28
VS 20, 84.	Uruk	x	240 š.	x	Nbk.11?.03.22
YOS 17, 348. / VS 20, 86.	Uruk	1: - 2: -	1: - 2: -	1: - 2: -	Nbk.13.11.25
YOS 17, 31.	Uruk	-	180 š.	-	Nbk.16.11.22
ROCT 2, 34.	Nippur	-	-	-	Nbk.23.09.11
Ner. 34.	Babylone	-	-	-	Ner.02.02.27
Sack, Ner. n87.	Sippur	x	65 š.	x	Ner.02.05.20
YOS 6, 18.	Uruk	-	-	-	Nbn.01.11.08
BIN 1, 161.	Uruk	-	122 š.	-	Nbn.02.02.15
YOS 6, 59.	Uruk	-	61 š.	-	Nbn.04.08.30
CM 3, 137.	Babylone	-	-	-	Nbn.05.11.x
GCCI 1, 292.	Uruk	-	363 š.	-	Nbn.08.10.22
Nbn. 348.	Uruk	-	-	-	Nbn.09.05.01
Nbn. 1048. / TCL 12, 120.	Bît-šar-Bābili	-	678 š.	-	Nbn.17.06.05
Cyr. 128.	Borsippa	105,35 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.03.08.15
VS 5, 39:1-5.	Babylone	147 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.06.09.23
VS 5, 39:9-16.	Babylone	68,55 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.06.09.23
VS 5, 42.	Borsippa	36, 75 m <sup>2</sup>	-	-	Cyr.09.06.23
Cyr. 361.	Uruk	-	x	x	Cyr.x.12.07
CT 55, 175.	Sippur	-	-	-	[Cyr].x.x.x
Wunsch AfO 42/43 n2.	Babylone	-	-	-	Camb.00.x.x
AnOr 8, 70:1-4.	Uruk	-	300 š.	-	Camb.03.07.13
Camb. 233. <sup>762</sup>	Borsippa	A: 8,61 m <sup>2</sup> B: 43,75 m <sup>2</sup>	-	-	Camb.04.03.14
VS 5, 60.	Sippur	-	150 š.	-	Dar.02.01.x
SCT 90. <sup>763</sup>	Borsippa	-	-	-	Dar.15.03.29
Dar. 379:2-9.	Babylone	1-2-3-4-5: -	-	-	Dar.15.05.24
Dar. 379:9-13	Borsippa	1,3: - 2: 42,87 m <sup>2</sup>	-	-	Dar.15.05.24
Dar. 379:28-32.	Babylone	1,3-4: -	-	-	Dar.15.05.24
Dar. 379:33-35. <sup>764</sup>	Borsippa	-	-	-	Dar.15.05.24
Dar. 379:65-66.	Kiš	-	-	-	Dar.15.05.24
Dar. 465.	Kiš	-	-	-	Dar.18.01.24
VS 6, 147:3-4.	Sippur	-	-	-	Dar.26.x.27?
VS 6, 147:5-6.	Sippur	-	-	-	Dar.26.x.27?
Bertin 2692.	Sippur	-	-	-	Dar.30.x.10

<sup>759</sup> „maison en ruine à démolir et bâtiment-*kammar*”

<sup>760</sup> „terrain nu, cour, bâtiment-*asuppu*, bâtiment-*kuruppu*”

<sup>761</sup> „grande maison, entepôt-*šutummu*”

<sup>762</sup> „terrain, sortie”

<sup>763</sup> „grande maison”

<sup>764</sup> „2: la vicille, grande maison”



OECT 10, 194.	Uruk	112,5? m <sup>2</sup>	x	x	Art.07.01.02
Stolper BaM 21 n13.	Uruk	x	230? š.	x	Art.38.12.20
UET 4, 53:3-8.	Ur	x	-	-	Dar2.07.x.x
UET 4, 53:22-23.	Ur	x	-	-	Dar2.07.x.x
UET 4, 53:1 <sup>1</sup> -5 <sup>1</sup> .	Ur	52 m <sup>2</sup>	-	-	Dar2.07.x.x
BibMes 24, 45:14-20. <sup>765</sup>	Uruk	81,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.92.04.03
OECT 9, 52.	Uruk	x	x	x	SE.[126+x].04.10
VS 15, 39:9-11.	Uruk	14,5 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 39:31-34.	Uruk	19,2 m <sup>2</sup>	-	-	SE.132.06.22
VS 15, 51.	Uruk	A: 201,5? m <sup>2</sup> B: x C: 236,91 m <sup>2</sup>	x	x	SE.x.01.15
Speleers, Receuil 299.	Uruk	x	20 š.	x	SE.x.x.x
VS 15, 6.	Uruk	x	x	x	SE.x.x.x
VS 15, 29.	Uruk	x	60 š.	x	SE.x.x.x
TCL 13, 229.	Uruk	A: x B: 205,31 m <sup>2</sup> C: 25,5 m <sup>2</sup>	600 š.	x	SE.x.x.x
TuM 2/3, 16.	Nippur	x	x	x	x

<sup>765</sup> „vieilles maisons”

## 11. Les quartiers de villes

### 11.1. Quartiers à Uruk

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	Canal Harri-ša-Nanaja, Canal de Kanisurra, Eanna, Grande Porte, Porte de Šamaš, Temple Hilianki
Néo-babylonienne	Canal d'Aškā'itu, Canal Harri-ša-Bānītu, Canal Harri-[ša-ND], Eanna, Porte d'Adad, Porte de Kanisurra, Porte de la Mer, Porte de Meslamtae'a, Porte de Šamaš, Temple d'Anu, Temple d'Ea, (Temple) Gahalanki, (Temple) Galhalhal, Temple de Lugalgirra
Achéménide I	Grand Puits, Porte d'Ištar, Porte de Meslamtae'a, (Temple) Gahalanki, Temple d'Adad, (Temple) Galhalanki
Achéménide II	Étang Raqqat, Jardin Sacré, Porte de Šamaš, Temple d'Ea, Temple de [ND]
Macédonienne	
Séleucide	Bīt rēš, Eanna, Jardin Sacré, Porte d'Adad, Porte d'Ištar, Porte de Lugal-kisurra, Porte de Kisurra, Porte du Marché, Porte de Šamaš, Porte de [ND], Temple d'Adad, Temple Ešarra, Temple Irigal, Temple de Lugalgirra, Temple Mihalla, Temple de Ninkigal, UB.IMIN, Village des Temples
Arsacide	Bīt rēš, Porte d'Ištar
Période inconnue	

### 11.2. Quartiers à Babylone

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	Kullaba, Kuwara, Nouvelle Ville, Porte de [ND], Tintir
Néo-babylonienne	Canal Harri-ša-Nabû, Kullaba, Kuwara, Porte d'Ištar, Porte de [ND], Tē
Achéménide I	Kadingirra, Porte Giššu, Porte de Nabû/Šahrīnu, Porte de Zababa, Šuanna, Šušan, Tē, Tintir
Achéménide II	
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	Kadingirra, Porte de Zababa

### 11.3. Quartiers à Borsippa

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	Ahulā, Ezida
Néo-babylonienne	Ahulā, Ezida, Jardins, Porte d'Ištar
Achéménide I	Ezida, Porte d'Adad, Porte d'Anu, Porte Lapis lazuli, Porte d'Uraš, Temple de Hursaba, Temple de [ND]
Achéménide II	
Macédonienne	
Séleucide	Porte de Šamaš
Arsacide	
Période inconnue	Porte d'Adad

### 11.4. Quartiers à Sippar

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	
Néo-babylonienne	

Achéménide I	Dūr
Achéménide II	
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	Šumanu <sup>7</sup>

### 11.5. Quartiers à Kiš

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	Temple Egišhurbigalamgalam
Néo-babylonienne	Hursagkalamma
Achéménide I	Hursagkalamma
Achéménide II	
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	Canal de [...]

### 11.6. Quartiers à Nippur

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	Porte de Gula
Néo-assyrienne II	Porte de Gula, Porte du (temple) Lugalgisisa
Néo-babylonienne	Temple Emah
Achéménide I	Porte de [ND]
Achéménide II	Porte de <ND>
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	Porte Igburuše

### 11.7. Quartiers à Dilbat

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	Porte d'Uraš
Néo-babylonienne	Porte de Šamaš
Achéménide I	Porte de Marduk
Achéménide II	
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	

### 11.8. Quartiers à Kūtû

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	
Néo-babylonienne	
Achéménide I	Porte du campement militaire, Porte ornée d'or
Achéménide II	Porte de l'Ebabbar, Porte du Marché
Macédonienne	
Séleucide	Porte d'Enlil
Arsacide	
Période inconnue	

## 11.9. Quartiers à Ur

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	IBI.BI.NIBRU.KI.A.ŠÈ, Porte Royale
Néo-babylonienne	Canal Hilitum, Porte du Lever du Soleil, Porte de Lugalgirra
Achéménide I	
Achéménide II	Canal Hilitum, Porte du Level du Soleil, Porte de Lugalgirra, Porte de Nanaja, Porte Sacrée
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	

## 11.10. Quartiers à Dēr

Périodes	Quartiers
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	Canal Dūtu, Palmier des montagnes
Néo-babylonienne	
Achéménide I	
Achéménide II	
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	

## 12. Superficie des maison

### 12.1.1. Uruk (par type de maison)

Périodes	Maison bâite	Maison en ruine	Terrain nu	Bâtiment du Nord	Bâtiment du Sud	bīt asuppu	bīt kuruppu	bīt kutalli	bīt šutummu	Cour	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I												
Néo-assyrienne II	135; 493,5; 464, 220,5		354,75; 825									
Néo-babylonienne	506,25; 343; 150,5	5625	185; 280; 756,25; 562,5; 900						277,5			
Achéménide I	147, 354		100									
Achéménide II												450
Macédonienne												
Séleucide	19,5; 82,5; 7; 94,25; 42,9; 21,25; 5,25; 300; 162; 112,5; 225; 57,75; 11,03; 10,8; 90; 18; 377,86; 221,45; 110,68; 100,54; 11,69; 264; 229,5; 47,61; 47,5; 60; 25	168; 549; 112,21	93,75; 100; 104,53; 625; 38,25; 72; 12,5; 13,5; 46,5; 67,5; 102,48; 60; 50; 79,61; 50; 52; 50; 289; 40,71; 14,06; 125,44; 20; 87	85,25	280; 205,25	16	19,8; 31,5; 11,7	71,5		28,5; 22	2,4	17,16; 165; 205,31; 25,5; 27,5; 73,39; 236,91
Arsacide	85											
Période inconnue												

### 12.1.2. Uruk (par quartiers)

Périodes	Bīt rēš	Canal de Kamisurra	Eanna	Grande Porte	Gand Puits	Harri-ša-Bānītu	Harri-ša-Nanaja	Irigal	Jardin Sacré
Néo-assyrienne I									
Néo-assyrienne II		493,5	464	354,75			135		
Néo-babylonienne		900	277,5; 343; 150,5			185			
Achéménide I					100				
Achéménide II									450
Macédonienne									
Séleucide	100; 625		72					18; 28,5	67,5; 50
Arsacide									
Période inconnue									

Périodes	Porte d'Adad	Porte d'Ištar	Porte de Kisurra	Porte de Šamaš	Temple d'Adad	Temple d'Anu	Temple Ešara	Temple de Lugalgirra	Temple Mihalla	Temple de Ninkigal	Village des Temples	Quartier inconnu
NA I												
NA II	220,5			825								
NB				280		506,25		562,5				756,25; 5625
ACH I					147							
ACH II												
MAC												
SE	165; 11,03; 10,8; 280; 71,5; 16; 2,4; 205,25	93,75; 19,5; 82,5; 7; 94,25; 42,9; 112,5; 57,75; 90; 79,61	168	337,86; 221,45; 12,5; 13,5; 50	21,25; 5,25; 300; 19,8; 31,5; 85,25; 11,59; 27,5; 229,5; 50; 289; 22; 125,44; 20		14,06	110,68; 60; 205,31; 25,5; 11,7	225; 40,71; 47,61; 47,5; 60; 25	162	264	17,16; 104,53; 38,25; 46,5; 102,48; 549; 112,21; 52; 100,54; 87; 73,39; 236,91
AE					85							
P.I.												

### 12.2.1. Babylone (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bīt dubānu	bīt māhiri	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I							
Néo-assyrienne II	140	86,75; 11,13	147; 147; 294; 73,5; 134,75			3,75	
Néo-babylonienne	184; 200; 122,5	306,25; 171,5; 44,98; 133; 115,5	31,6; 90; 122,5; 36,75; 110,25; 36,75			6,56	89; 156,31; 51,31; 36,05; 64,75; 63,95
Achéménide I	73,5; 78,75; 51,94; 32,9; 61,25; 73,5; 110,25; 294	73,5; 75,39; 12,25; 74,62	49		61,25		
Achéménide II			49				
Macédonienne							
Séleucide							
Arsacide							
Période inconnue							98; 137,62

### 12.2.2. Babylone (par quartiers)

Périodes	Harri-ša-Nabū	Kullaba	Kuwara	Nouvelle Ville	Porte d'Ištar	Porte de Zababa	Šahrīnu	Šuanna	Šušan	(Temple) de Galhalhal	Tē	Tintir	Quartier inconnu
NA I													
NA II		73,5; 134,75		147; 294									147; 140
NB	200	122,5; 36,75; 133; 115,5	86,75; 11,13; 3,75; 110,25; 36,75		122,5					306,25	184; 31,6; 6,56; 89; 171,5; 44,98		90; 156,31; 51,31; 36,05; 64,75
ACH I				74,62		61,25	73,5; 110,25	51,94; 32,9	294		73,5; 73,5; 12,25	49	78,75; 75,39; 61,25; 63,95
ACH II								49					



### 12.5.1. Kiš (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bīt dulbānu	bīt kuruppu	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I							
Néo-assyrienne II	147		256; 159,25				
Néo-babylonienne	401,75	159,25					
Achéménide I		122,5					
Achéménide II							
Macédonienne							
Séleucide							
Arsacide							
Période inconnue							

### 12.6.1. Nippur (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bīt dulbānu	cour	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I			39				
Néo-assyrienne II			15,5		112,5		
Néo-babylonienne							
Achéménide I		68,75					
Achéménide II		65					
Macédonienne							
Séleucide							
Arsacide							
Période inconnue							

### 12.7.1. Dilbat (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bīt dulbānu	bīt kuruppu	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I							
Néo-assyrienne II	245		12,25				
Néo-babylonienne			159,25				
Achéménide I							
Achéménide II							
Macédonienne							
Séleucide							
Arsacide							
Période inconnue							

### 12.5.2. Kiš (par quartiers)

Périodes	Ezida	Hursag-kalamma	Porte de Lugalgušisa	Temple Egišhurbi-galamgalam
Néo-assyrienne I				
Néo-assyrienne II	147		256	159,25
Néo-babylonienne		159,25; 401,75		
Achéménide I		122,5		
Achéménide II				
Macédonienne				
Séleucide				
Arsacide				
Période inconnue				

### 12.6.2. Nippur (par quartiers)

Périodes	Porte de Gula	Porte de Lugalgušisa	Quartier inconnu
Néo-assyrienne I	39		
Néo-assyrienne II	112,5	15,5	
Néo-babylonienne			
Achéménide I			68,75
Achéménide II			65
Macédonienne			
Séleucide			
Arsacide			
Période inconnue			

### 12.7.2. Dilbat (par quartiers)

Périodes	Porte de Marduk	Porte de Samaš	Porte d'Uraš
Néo-assyrienne I			
Néo-assyrienne II	245		12,25
Néo-babylonienne		159,25	
Achéménide I			
Achéménide II			
Macédonienne			
Séleucide			
Arsacide			
Période inconnue			

### 12.8.1. Ur (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bīt kammar	bīt kuruppu	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I							
Néo-assyrienne II							65
Néo-babylonienne	312,5						
Achéménide I							
Achéménide II		103,5		28; 14		5,25	
Macédonienne							
Séleucide							
Arsacide							
Période inconnue							

### 12.9.1. Marada (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bīt dulbānu	bīt kuruppu	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I							
Néo-assyrienne II							
Néo-babylonienne							
Achéménide I							
Achéménide II							
Macédonienne							
Séleucide							135
Arsacide							
Période inconnue							

### 12.10.1. Kūtû (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bīt dulbānu	bīt kuruppu	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I							
Néo-assyrienne II							
Néo-babylonienne							
Achéménide I			73,5; 73,5				
Achéménide II	100,31; 649,25						
Macédonienne							
Séleucide							
Arsacide							
Période inconnue							

### 12.8.2. Ur (par quartiers)

Périodes	Canal Hilitum	Porte du Lever de Soleil	Porte de Lugalgirra	Quartier inconnu
Néo-assyrienne I				
Néo-assyrienne II				65
Néo-babylonienne			312,5	
Achéménide I				
Achéménide II	28; 14	103,5; 5,25		
Macédonienne				
Séleucide				
Arsacide				
Période inconnue				

### 12.9.2. Marada (par quartiers)

Périodes		Quartier inconnu
Néo-assyrienne I		
Néo-assyrienne II		
Néo-babylonienne		
Achéménide I		
Achéménide II		
Macédonienne		
Séleucide		135
Arsacide		
Période inconnue		

### 12.10.2. Kūtû (par quartiers)

Périodes	Porte de l'Ebabbar	Porte du Marché	Porte du camp militaire	Quartier inconnu
Néo-assyrienne I				
Néo-assyrienne II				
Néo-babylonienne				
Achéménide I			73,5	73,5
Achéménide II	649,25	100,31		
Macédonienne				
Séleucide				
Arsacide				
Période inconnue				

### 12.11.1. Nom des villes inconnues (par type de maison)

Périodes	Maison bâtie	Maison en ruine	Terrain nu	bît dulbānu	bît kuruppu	Sortie	Maison/terrain
Néo-assyrienne I							
Néo-assyrienne II							
Néo-babylonienne	257,25						
Achéménide I							98; 96; 92,75
Achéménide II							
Macédonienne							
Séleucide							
Arsacide							
Période inconnue	203,14; 147						40,25

### 12.11.2. Nom des villes inconnues (par quartiers)

Périodes	Quartier inconnu
Néo-assyrienne I	
Néo-assyrienne II	
Néo-babylonienne	257,25
Achéménide I	98; 96; 92,75
Achéménide II	
Macédonienne	
Séleucide	
Arsacide	
Période inconnue	203,14; 147; 40,25

## 13. Liste d'ustensiles de maison

### 13.1. Ustensiles de cuisine

assiette- <i>batû</i>	bronze/cuivre
AHw 116b: "ein Gefäß", CAD B 178a: "a platter or container", CDA 41b: "(a vessel) of silver, copper", Roth AfO 36/37 23: "platter"	
AOAT 222, 15:8'	1-en ZABAR ba-tu-ú
AOAT 222, 26:19.	ba-tu-ú ZABAR
AOAT 222, 32:25.	1-en ba-tu-ú URUDU
BE 8/1, 123:3.	1-en ba-tu-ú ZABAR
Camb. 331:5.	3 ba-tu-ú ZABAR
Cyr. 183:15.	1- <sup>1</sup> et ba?-tu-<ú> <sup>1</sup>
Dar. 301:16.	1-en ba-tu-ú ZABAR
Dar. 530:6. / Roth AfO 36/37 n8:6.	ba-tu-ú ZABAR
Evetts, Ner. 28:16.	1-en ba-tu-ú
Liv. 32:3. / Nbn. 761:3.	ba-at-tu-u ZABAR
Roth AfO 36/37 n6:10.	ba-tu-ú ZABAR
Roth AfO 36/37 n7:5.	1-en ba-tu-ú
TuM 2/3, 2:26.	1-et ba-tu-ú ZABAR
VS 6, 246:9.	1 ZABAR ba-tu-ú

réceptif- <i>bi'iltu</i>	-
AHw 125b: "ein Gefäß für Öl und Butter", CAD B 223b: "(an alabastron)", CDA 44a: "a container for oil, ghee"	
AnOr 8, 36:2.	2 bi-'il-il-ti <sup>mc</sup> šá <sup>na4</sup> mar-hu-ú
Nbk. 441:8.	1- <sup>1</sup> et <sup>1</sup> bi-il-tu <sub>4</sub> šá šam-ni
TCL 9, 117:44.	1-et bi-'il-il-tu <sub>4</sub> šá Ī.GIŠ <sup>z</sup> hal-šu

tonneau ( <i>dannu</i> )	potterie/bois
AHw 161b: "Behälter, Faß", CAD D 98b: "vat (used mostly for storing beer, wine, etc.)", CDA 56a: "(large) vat, barrel", Salonen, Hausgeräte I, p10: "grosses Gefäß"	
Abraham RAI 42 n4:21.	10-ta dan-nu-[tu šá] KAŠ
BE 8/1, 123:1.	1-en dan-nu
BE 9, 74:10.	3 dan-nu-tú
BE 9, 106:1,7.	1-en dan-nu ši-kar ma-lu-ú DUG.GA
BE 9, 108:4.	1 <sup>x</sup> dan-nu <sup>1</sup>
BE 10, 9:11,12.	50 <sup>dug</sup> dan-nu KAŠ.SAG la-bi-ri ma-lu-ú ta-a-bi, 50 <sup>dug</sup> dan-nu KAŠ.SAG eš-šú ma-lu-ú ta-a-bi
BE 10, 21:1.	60 <sup>dug</sup> dan-nu KAŠ dan-nu KAŠ.SAG ma-lu-u DUG.GA
BE 10, 50:1,9.	1 <sup>dug</sup> dan-nu šá KAŠ.SAG

BE 10, 59:1,6,11,15.	200 <sup>dug</sup> dan-nu
BE 10, 92:9.	3 <sup>dug</sup> dan-nu KAŠ.SAG
BE 10, 97:1.	[x] <sup>dug</sup> dan-nu KAŠ
BIN 1, 27:20.	1-en dan-nu šá bil-li-ti
BRM 1, 69:1.	15? dan-nu-tu ri!-qu-[tú] la-bi-ru-tu šá la bat-[qu!]
Camb. 331:1.	50 dan-nu KAŠ DUG.GA
CT 22, 63:24,25.	1-en dan-nu šá mah-rat, 1-en dan-nu šá pa-še-e
CT 22, 96:4,5.	41 dan-nu KAŠ.HÁ DUMU.MU.AN.NA 12 dan-nu KAŠ la-bi-ru
CT 49, 8:1.	2 dan-nu sha2 'KAŠ <sup>1</sup>
CT 49, 111:6.	5-ta dan-nu KAŠ.SAG
CT 49, 116: 3'	dan-nu-[tu ...]
CT 49, 141:4.	13 dan-nu
CT 49, 150:32.	5 dan-nu-tú GEŠTIN
CT 49, 158:12.	1+[x] dan-nu GEŠTIN
CT 56, 294:8'.	[x dan]-nu-tu re-qu-tu
Dar. 305:2,6.	20 dan-nu ri-i-qu
Dar. 543:1.	1-en dan-nu riq-qu-ú
Evetts, Ner. 14:1.	10 dan-nu-tu šá ši-ka-ri
Evetts, Ner. 35:10.	6 dan-nu-tu
Joannès, Archives p236:L 1634:7.	12 DUG.SĪLA.BUR dan-nu-tu re-qu-tu la-bi-<ru>-ú-tu
Joannès, Archives p346:NBC 8367:6.	5 dan-nu-tu šá KAŠ.SAG
Joannès, Archives p356:YBC 9403:2,4.	4 dan-nu-tu, 2 nu-ú dan-nu-tu
Langdon, Kish III pl.14:W.1929,140:1,6.	2 DUG.SĪLA.BUR dan-nu-tu re-qu-tu la-bi-ru-tu
Legrain RA 10 n30/38:1,9.	20 dan-nu KURUN.NA, 20 dan-nu re-qu
Liv. 32:1. / Nbn. 761:1.	gis <sup>1</sup> dan-nu-ú
McEwan Iraq 43 132:25.	1-en dan-nu GEŠTIN
McEwan Iraq 43 141f:10.	3 dan-nu GEŠTIN
Mold. 1, 14:1,3.	40 <sup>dug</sup> dan-nu-tu ri-qu-tu, 10 dan-nu šá KAŠ DUG.GA
Nbk. 441:7.	3 <sup>dug</sup> dan-nu-tú
Nbn. 204:1.	10 dan-nu-tu re-qu-tu la-bi-ru-tu
Nbn. 254:2.	2 dan-nu-tu KAŠ.SAG la-bi-ru-[tu]
Nbn. 258:12.	4! dan-nu-tu
Nbn. 326:1,7.	21 dan-nu-tú re-qu-tu <sub>4</sub> la-bi-ru-tu <sub>4</sub>
Nbn. 572:1.	130 dan-nu- <sup>1</sup> tú <sup>1</sup> re-qu-tu
Nbn. 600:9.	50 dan-nu-tu šá KAŠ DUG.GA
Nbn. 787:12.	200 dan-nu ma-lu-ú KAŠ.SAG DUG.GA, 20 <sup>dug</sup> dan-nu re-qu



Nbn. 816:1.	11 dan-nu-tu [...]
OECT 10, 85:1.	[x dan]-nu KAŠ pa-[su-ú]
OECT 10, 106:5.	11 dan-nu
OECT 12, pl.24:A 140:1.	[x] dan-nu-tu KAŠ.HÁ
OECT 12, pl.27:A 151:1.	ʿ8 dan-nu ri <sup>1</sup> -i-qu šá DIDA
PBS 2/1, 37:7.	1-en dan-nu KAŠ.SAG
PBS 2/1, 88:1.	2-ta dan-nu KAŠ
PBS 2/1, 117:1.	4-ta dan-nu KAŠ.SAG mál-ú
PBS 2/1, 120:10.	ʿ1-en <sup>1</sup> dan-nu KAŠ
PBS 2/1, 191:9.	1-en dan-nu KAŠ
PBS 2/1, 192:10.	1-en dan-nu KAŠ.SAG
PBS 2/1, 196:9.	1-en dan-nu KAŠ.SAG
PIHANS 54, 36:1,7.	1-en dan-nu [KAŠ] ma-lu-ú DÜG.GA
PIHANS 54, 98:1,7.	70 dan-nu-tu šá KAŠ.HÁ pa DÜG.GA-tu ma-lu-tu
PIHANS 79, 5:8.	1-en dan-nu šá KAŠ
PIHANS 79, 39:1,4,7.	[45 dan-nu-tú] ʿšá ši <sup>1</sup> -kar <ma>-lu-ú DÜG.GA
PIHANS 79, 86: BM 43729:1.	[x] dan-nu DIDA
Roth AfO 36/37 n7:7.	5 dan-nu KAŠ
TCL 13, 188:3,4,15.	5 dan-nu, 7 dan-nu, 5 dan-nu KAŠ la-bi-ru
TCL 13, 201:10.	20 dan-nu-tu re-qu-tu
TuM 2/3, 32:1.	4 dan-nu-tu re-qu-tu
TuM 2/3, 184:12.	2 dan-nu-tú šá KAŠ.SAG
TuM 2/3, 232:9.	1 dan-nu KAŠ DÜG.GA
VS 3, 77:7.	3 dan-nu [...]
VS 5, 47:16.	4 dan-nu KAŠ DÜG.GA
VS 6, 40:1.	12 dan-nu-tu re-qu-tu la-bi-ru-tú
VS 6, 58:4.	3 dan-nu-tú šá KAŠ.SAG DÜG.GA
VS 6, 78:1.	dan-nu-tu re-qu-tu
VS 6, 87:1.	10? dan-nu-tu re-qu-ú-tu la-bi-ri-tu
VS 6, 111:1.	10 dan-nu-tu šá KAŠ.SAG DÜG.GA
VS 6, 158:1,7.	1-en dan-nu KAŠ DÜG.GA
VS 6, 223:9.	3 dan-nu KAŠ an-na 10 1/2 GÍN
Wunsch AuOr 15 n32:4.	6 dan-nu

<b>récipient-dūdu</b>	bronze/cuivre
AHw 174b: "eine Art Kessel", CAD D 170b: "kettle", CDA 61b: "(a metal vessel)", Salonen, Hausgeräte I, p10,87: "(Wasch)kessel, eine Art Kessel"	
Cyr. 203:6,8.	du-ú-du ZABAR
Doty, Uruk p193:3,11.	1-en du-ú-du ZABAR
Durand, TBER pl.92:MNB c.	du-ú-du ZABAR
Nbk. 108:7.	du-ú-du
Nbk. 199:5.	du-ú-du
Vogüe, CIS 2/1, 65:1,6,8,10.	1-en urudu du-ú-du-ú šá 1/2 GUN ha-tu
VS 6, 314:9.	1 du-ú-du

<b>meule-erú</b>	pierre
AHw 247b: "Mahlstein, Handmühle", CAD 80a: "grindstone", CDA 80a: "grindstone", Salonen, Hausgeräte I, p49: "Handmühle"	
Camb. 223:2.	<sup>na4</sup> c-ru-ú
Doty, Uruk p193:4,12.	1-en <sup>na4</sup> HAR.HAR
Nbk. 441:4.	<sup>na4</sup> HAR
VS 6, 246:15.	1-et <sup>na4</sup> HAR
YOS 7, 10:5,11.	<sup>na4</sup> HAR ha-ši-mur

<b>récipient-hābibu</b>	potteric
AHw 305a: "ein Tongefäß", CAD H 16a: "earthen container", CDA 99b: "(a clay vessel)"	
VS 6, 246:10.	20 <sup>rduḡ</sup> 1 ha-bi-ba-ti <sup>mc</sup> šu ʿx <sup>1</sup>

<b>cruche-ḥabattu</b>	potteric
AHw 332a: "eine Schale", CAD H 131b: "(small pot), shell, sherd", CDA 110b: "pottery, terracotta, potsherd, (small pot), sherd of oven, of skull, shell of egg, turtle, pomegranate"	
Camb. 223:1,9.	4 <sup>dug</sup> ḥaš-ba-at-tu <sub>4</sub>
Camb. 331:2.	ḥaš-bat-tu <sub>4</sub>
Cyr. 349:10.	ḥaš-bat-tu <sub>4</sub>
CT 4 pl.21a:1-3.	30 <sup>dug</sup> ḥaš-bat-tu <sub>4</sub> ri-iq-tu <sub>4</sub> / la-bir-tu <sub>4</sub> šá ku-up-ru ina ŠĀ-bi iá-a-nu / gu-ru-uš-tu u ba-lit-tu <sub>4</sub>
Evetts, Ner. 28:16.	1-en ha-aš-bi
VS 4, 177:14.	ḥaš-bat-tu <sub>4</sub>
VS 6, 209:1.	13 ha-aš-bat-tu <sub>4</sub>

<b>cruche-huttu</b>	potteric
AHw 362a: "Vorratskrug", CAD H 264a: "(a storage jar)", CDA 123b: "(a storage vessel) for grain, liquid"	
VS 6, 246:13.	2 <sup>dug</sup> hu-ut-te-c

<b>récipient-išpu</b>	-
AHw 397b: "ein Behälter", CAD I/J 259b: "(a container)", CDA 134a: "(a container)"	
Nbk. 441:9.	1-en iš-pu

<b>cuiller-itqūru</b>	bois
AHw 404b: "Löffel", CAD I/J 300b: "spoon (for eating, dipping up ointments)", CDA 136b: "spoon", Salonen, Hausgeräte I p17: "Löffel"	
BE 8/1, 123:10.	1-et <sup>gis</sup> it-qur-ri
Nbn. 1119:3.	ʿit-gu-ru <sup>?</sup>

<b>support-kankannu</b>	bois
AHw 437a: "Gestell für Töpfe", CAD G 40b: "potstand", CDA 146a: "(wooden) pot stand", Roth AfO 36/37 24: "pot stand"	
BE 8/1, 123:4,6.	1-en gan-ga-ʿnu <sup>1</sup> e-du ʿšá <sup>1</sup> <sup>gis</sup> hi-le-pu 1-en gan-ga-nu e-du šá <sup>dug</sup> nam-zi-tu <sub>4</sub>
Camb. 330:5.	1-en kan-kan-nu
Camb. 331:13.	1-en <sup>gis</sup> kan-kan-na šá nam-za-a-tú
CT 56, 294:23.	[x] kan-kan-na šá me-e
CT 57, 67:7.	1 <sup>gis</sup> kan-kan-na e-du
Evetts, Ner. 28:30.	1 <sup>gis</sup> kan-kan-na šá hi-le-pi
Joannès, Archives p236: L 1634:9.	1-en kan-kan-nu
Liv. 32:2. / Nbn. 761:2.	<sup>gis</sup> kan-kan-na
Nbk. 441:4.	1-en gan-ga-nu
Nbn. 258:15,16.	2-et gan-gan-ʿan <sup>1</sup> -nu <sup>ms</sup> šá nam-zi-tu <sub>4</sub> 1-en gan-ga-nu šá ši-da-tu <sub>4</sub>
VS 6, 246:12.	2 <sup>gis</sup> ka-kan-na-ti
VS 6, 314:3,5.	3 kan-kan-nu, 1 kan-kan-nu ši-it-tu <sub>4</sub>

<b>récipient-kannu</b>	bois
AHw 437b: "ein Ständer, ein großes Gefäß", CAD K 154a: "wooden rack (or similar installation) for storing earthen containers, as a part of the equipment of a trade, as structure over a well", CDA 146a: "(vessel)-stand, (a large vessel)", Salonen, Hausgeräte I, p260: "Kanne"	
Mold. 1, 14:15.	3-ta GIŠ.GAN DÜG.MEŠ

<b>gobelet-kāsu</b>	bronze
AHw 454b: "Becher", CAD K 253b: "gobelet, cup", CDA 151a: "cup, bowl", Roth AfO 36/37 25: "cup, gobelet"	
AOAT 222, 15:7.	ʿ3?/5?1 GŪ.ZI <sup>ms</sup> ZABAR
AOAT 222, 14a:16.	[GŪ].ʿZI ZABAR
AOAT 222, 26:19.	ka-a-su
AOAT 222, 32:25.	1-et GŪ.ZI ZABAR
BE 8/1, 123:3.	1-et GŪ.ZI ZABAR
*Bertin 2964:12.	2-ta ka-a-su
Camb. 331:4.	7-ta GŪ.ZI
Cyr. 184:14.	3-ta ʿka-a-su <sup>1</sup> ZABAR
Dar. 301:15.	5-ta GŪ.ZI <sup>ms</sup> ZABAR
Dar. 530:6. / Roth AfO 36/37 n8:6.	3-ta ka-a-su ZABAR
Evetts, Ner. 28:17.	1-et ka-a-šu šá ZABAR
Joannès, Archives p236: L 1634:12.	6 ZABAR ka-ú-su
Liv. 32:2. / Nbn. 761:3.	5 ka-a-su ZABAR
Mold. 1, 14:11.	11-ta ZABAR ka-sa-a-ta!
Nbn 258:11.	1-en ka-a-su
Nbn. 990:14.	3 <sup>dug</sup> GŪ.ZI <sup>ms</sup>
Roth AfO 36/37 n6:10.	5 ka-a-su ZABAR
Roth AfO 36/37 n7:4.	5-šú ka-sa-a-tú
Roth AfO 36/37 n12:8.	3 GŪ.ZI ʿZABAR <sup>1</sup>
Roth AfO 36/37 n13:4.	ʿx GŪ.ZI <sup>1</sup> ZABAR
Stolper BaM 21 n8:9.	1-en ZABAR GŪ.ZI
TuM 2/3, 1:11.	3 GŪ.ZI ZABAR <sup>mc</sup>
TuM 2/3, 2:26.	2-ta GŪ.ZI ZABAR
VS 4, 79:16.	1-et URUDU GŪ.ZI
VS 6, 68:4.	1-et ka-a-su ZABAR
VS 6, 246:7.	2 ZABAR GŪ.ZI <sup>ms</sup>

foyer- <i>kinūnu</i>	(bronze)
AHw 481b: "Kohlenbecken", CAD K 394a: "kiln, stove, brazier", CDA 159a: "brazier of copper, silver", Salonen, Hausgeräte I, p10: "Kohlenbecken"	
VS 6, 314:11.	1 KI.NE.NE

grille- <i>kišukku</i> (de four)	bronze
AHw 493b: "ein Metallgsgst.", CAD K 464b: "grate", CDA 162b: "grating", Roth AfO 36/37 25: "grate"	
AOAT 222, 15:9'.	1 ZABAR ki-šuk-ku
*Bertin 2964:13.	ki-[šuk]-ki
Dar. 530:8. / Roth AfO 36/37 n8:8.	ki-šuk-ki ZABAR
Liv. 32:4. / Nbn. 761:4.	ki-šuk-ki
Nbn. 310:2,7,11.	ki-šuk-ku ZABAR, 2 MA.NA KI.LÁ ki-šuk-ku ZABAR
Roth AfO 36/37 n7:9.	1 ki-šuk-ku

récipient- <i>kupputtu</i>	(potterie)
AHw 509a: "ein Meßgefäß", CAD K 552a: "one-seah vessel", CDA 168a: (a measuring vessel)	
Dar. 391:9.	2 kup-ut-tu <sub>4</sub>
EKBK 18:6.	ku-up-pu-a-ta
Nbn. 476:26.	ku-up-pu-ut-ta-tu <sub>4</sub>
Nbn. 739:5.	ku-up-pu-ut-ta-tu <sub>4</sub>

récipient- <i>mukarrisu</i>	bronze
AHw 669b: "ein Metallgefäß für Öl usw", CAD M/2 183a: "(a metal bowl for oil and incense)", CDA 215b: "(a metal vessel for liquids)", Roth AfO 36/37 26: "oil bowl", Salonen, Hausgeräte II p343.	
AOAT 222, 15:7'.	1-en ZABAR mu-kar-ri-šu šá [...]
AOAT 222, 14a:14.	1-en mu-kar-ri-ši ZABAR šá 'KAŠ.HÁ? u?! me-e
Dar. 530:7. / Roth AfO 36/37 n8:7.	mu-kar-ri-šu ZABAR
Doty, Uruk p193:4,11.	1-en mu-kar-riš ZABAR
Evetts, Ner. 28:15.	3 mu-kar-ri-šu <sup>mes</sup> GAL-bu-ú-tu
Liv. 32:4. / Nbn. 761:4.	mu-ka-ri-šu
Nbk. 369:3.	1 mu-kar-ri-šu ZABAR 'šá 1 BÂN <sup>1</sup>
Nbk. 371:7.	mu-kar-ri-šu
Roth AfO 36/37 n6:12.	1-en mu-kar-ri-šu ZABAR
Roth AfO 36/37 n12:9.	1 mu-kar-ri-šu 'ZABAR <sup>1</sup>
VS 6, 68:5.	1-en mu-kar-ri-šu šá šam-ni DÜG.GA
VS 6, 246:8.	1 ZABAR mu-ka-re-e-šu
VS 6, 304:4.	3 mu-ka-ri-ša-nu ZABAR 3 MA.NA šu-qul-ta-šu-nu

récipient réfrigérant ( <i>mukaršitu</i> )	bronze
CDA 215b: "(a metal item, phps.) cooler", Roth AfO 36/37 26: "(unkn.)"	
Roth AfO 36/37 n6:12.	1-et mu-kar-ši-ti ZABAR

cassiolette- <i>mušahinu</i>	bronze/cuivre
AHw 680b: "Heizbecken, -öfchen", CAD M/2 253b: "(a metal cooking vessel)", CDA 220b: "brazier, stove", Roth AfO 36/37 26: "cooking pot"	
AOAT 222, 28:11.	[x] mu-šah-hi-nu
AOAT 222, 32:25.	[x] 'mu <sup>1</sup> -šah-hi-in-nu URUDU
*Bertin 2964:12.	mu-šah-in-ni
Camb. 330:5.	1 mu-šah-hi-nu
Camb. 331:11	[1 mu-šah]-hi-nu
CT 57, 67:17,18.	4-['ta <sup>1</sup> mu-šah-hi-in-na-nu GAL-tu, 3 mu-šah-hi-in-na-nu tar-din-né-[c]
Cyr. 183:14.	1 mu-šah-hi-in-nu šá 3 'x <sup>1mes</sup>
Dar. 301:14.	1-et mu-šah-hi-nu 'ZABAR <sup>1</sup> šá 'pa me e kur x x ti <sup>1</sup>
Dar. 530:5. / Roth AfO 36/37 n8:5.	mu-šah-hi-nu ZABAR
Evett, Ner. 28:14.	1-et ZABAR mu-šah-hi-nu
Joannès, Archives p236:L 1634:10.	1-en ZABAR mu-šah-<hi>-nu
Liv. 32:6. / Nbn. 761:6.	2 mu-šah-hi-na-nu ina ŠÁ 1-en GAL-ú 1-en qal-la
Mold. 1, 14:10.	ZABAR mu-šah-hi-nu 4-ta em-mu
Nbk. 369:2.	12 mu-šah-hi-nu

Nbk. 441:3.	1-et ZABAR mu-šah-hi-nu
Nbn. 258:11.	1-en mu-šah-hi-nu šá 'tal <sup>1</sup> -lam
Nbn. 310:1,8,10.	mu-šah-hi-nu ZABAR, 15 MA.NA KI.LÁ mu-šah-hi-nu ZABAR
Roth AfO 36/37 n6:14	1-et mu-šah-hi-nu ZABAR
Roth AfO 36/37 n7:4.	1 mu-šah-hi-nu
Roth AfO 36/37 n12:10.	'1-et <sup>1</sup> mu-šah-hi-nu ZABAR šá 1 BÂN
Roth AfO 36/37 n13:3	mu-šah-hi-nu 'ZABAR <sup>1</sup>
TuM 2/3, 1:12.	1-et URUDU mu-šah-hi-[in-nu]
VS 4, 79:16.	1-en URUDU mu-šah-hi-nu
VS 6, 246:5.6.	1-en ZABAR.ŠEN.DIL.KÚM.MA šá 5 BÂN 1-en ZABAR.ŠEN.DIL.KÚM.MA šá 'dug <sup>x</sup> -x <sup>1</sup>
VS 6, 262:14'.	mu-šah-[hi-nu]
VS 6, 314:6.	2-ta mu-šah-hi-nu

support- <i>nahmašu</i>	-
AHw 715b: "ein Kesselständer?", CAD N/1 140b: "stand (for a kettle)", CDA 232b: "(a stand for a cauldron?)"	
Nbk. 108:7.	na-ah-ma-šu
Nbk. 199:5.	na-ah-ma!-šu!

cuve- <i>namharû</i>	potterie
AHw 727a: "ein Krug", CAD N/1 227b: "vat", CDA 235b: (container on cart)?, Salonen, Hausgeräte I, p10: "Aufbewahrungsggefäß", Joannès NABU 1992/2 49: "pot de décantation", Roth AfO 36/37 26: "vat"	
BE 8/1, 123:5.	1-en <sup>dug</sup> nam-[har-ru]
BE 9, 43:4,10.	2 nam-ha-ri
Camb. 331:13.	1-et nam-ra-hi
Cyr. 183:18.	1-et nam-ha-ru
Joannès, Archives p356: YBC 9403:1,3.	1-en <sup>dug</sup> nam-ha-ra, 2-ta nam-ha-ra-a-ta
Mold. 1, 14:2.	2-ta nam-ha-ra-ta
Nbn. 258:13.	1-et nam-ha-ri <sup>mes</sup>
Nbn. 787:13.	<sup>dug</sup> nam-ha-ru
VS 6, 46:14.	2 <sup>dug</sup> nam-ha-ra-ti

récipient- <i>namzîtu</i>	potterie
AHw 730b: "Maischbottich", CAD N/1 257a: "fermeting vat", CDA 237a: "mash tub", Hartman-Oppenheim, Beer p16: "mash-tun", Roth AfO 36/37 27: "vat", Joannès NABU 1992/2 48: "pot de fermentation"	
BE 8/1, 123:5.	1-et <sup>dug</sup> nam-zi-tu <sub>4</sub>
BE 9, 43:4,9.	6-ta nam-zi-tu <sub>4</sub>
Camb. 330:5.	1-et nam-zi-tu <sub>4</sub>
Camb. 331:13.	2 nam-za-a-tu <sub>4</sub>
Cyr. 183:18.	1-et nam-zi-tu <sub>4</sub>
Cyr. 355:7.	<sup>dug</sup> nam-zi-tu <sub>4</sub>
CT 56, 294:9,22'.	'1-en <sup>1</sup> nam-zi-tu <sub>4</sub> , 3 nam-za-a-tu <sub>4</sub>
Mold. 1, 14:2.	2-ta nam-za-a-ta
Nbk. 441:7.	1-en <sup>dug</sup> nam-zi-tu <sub>4</sub>
Nbn. 258:12.	2-ta nam-za-tu <sub>4</sub>
Nbn. 787:13.	<sup>dug</sup> nam-zi-tu <sub>4</sub>
OECT 10, 239:7.	'1 <sup>1</sup> -en nam-zi-tu <sub>4</sub>
VS 6, 246:11.	2 <sup>dug</sup> nam-za-ti
VS 6, 314:4.	2-ta nam-zi-ta

meule- <i>narkabu</i>	pierre
AHw 747b: "oberer Mahlstein", CAD N/1 360a: "upper stone of a hand mill", CDA 242a: "(upper) grindstone", Salonen, Hausgeräte I p52: "oberer Mülhlstein".	
Camb. 223:2	<sup>na4</sup> na-áš-ka-bu
Evetts, Ner. 45:9.	<sup>na4</sup> na-áš-ka-bu
VS 6, 246:15.	<sup>na4</sup> nar-ka-bu

grille- <i>nātilu</i>	bronze
AHw 704a: "ein Kupfergsgst.", CAD N/1 130a: "(a grate?)", CDA 247a: "(a small ladle)", Roth AfO 36/37 27: "grate"	
AOAT 222, 15:8'.	1-en ZABAR 'na?-ti?-lu?!
AOAT 222, 24a:17.	[x] na-ṭi-lu ZABAR
BE 8/1, 123:4.	'1-et <sup>1</sup> na-ṭi <sup>1</sup> -lu ZABAR <sup>1</sup>
Cyr. 183:15.	na-ṭi <sup>1</sup> -il
Dar. 301:17.	1-en na-ṭi-il-lu ZABAR
Dar. 530:6. / Roth AfO 36/37 n8:6.	na-ṭi-li ZABAR

Roth AfO 36/37 n6:11.	1-en na-ti-lu ZABAR
Roth AfO 36/37 n7:6.	1 na-ti-li
Roth AfO 36/37 n12:10.	1 na-ti-lu 'ZABAR'

tonneau-naziru	(potterie)
Roth AfO 36/37 27: "(unkn.)"	
Joannès, Archives p236: L 1634:8.	1-en DUG.ŠILA.BUR na-zi-ri

lavoire-nemsû	bronze
AHw 777b: "Washbecken, -schale", CAD N/1 245a: "washbowl, washing vat", CDA 249b: "wash-basin of metal, washing tank of wood, of reeds", Salonen, Hausgeräte I p89: "Waschbecken, washbowl", Roth AfO 36/37 27: "washbowl"	
AOAT 222, 15:9'.	1 ZABAR nam-su-u
Liv. 32:6. / Nbn. 761:6.	nam-su-û ZABAR
TCL 9, 117:32.	nam-su-û ZABAR

pot-qabûtu	bronze
AHw 890: "Becher, Kelch", CAD Q 43b: "(a bowl)", CDA 282a: "bowl", Roth AfO 36/37 27: "(a bowl)"	
*Bertin 2964:12.	3 qa-bu-tu <sub>4</sub>
Roth AfO 36/37 n13:4.	qa-bu-ut-ti
TuM 2/3, 1:11.	3 qa-bu-ut-tu <sub>4</sub> ZABAR

rôtissoire-qālîtu	bronze
AHw 894a: "Röst Korn", CAD Q 60a: "pan for roasting (grain)", CDA 283a: "roaster", Roth AfO 36/37 27: "pan for roasting (grain)"	
Roth AfO 36/37 n12:9.	1-et qa-li-tu <sub>4</sub> ZABAR

récepteur-qullu	bronze
AHw 926b: "ein Ton- oder Bronzekrug", CAD Q 298a: "(a metal fastening device)" CDA 290b: "(a vessel)", Roth AfO 36/37 27: "(uncert.)"	
Roth AfO 36/37 n12:8.	1-et qu-ul-li-tu <sub>4</sub> ZABAR
TCL 12, 43:20.	3 qul-lu-û

récepteur-qundu	bois
AHw 928a: "ein Bronzggst.", CAD Q 306a: "(an implement or container)", CDA 291a: "(a wooden item)"	
BE 8/1, 123:2.	1- <sup>en</sup> qu <sup>1</sup> -un-du

plaque-raqqatu	bronze
AHw 958a: "ein dünnes Schmuckplättchen", CAD R 168b: "(a metal object), CDA 299a: "(a thin decorative plate)", Roth, Marriage p82: "[bronze] raqqatu-vessel", Roth AfO 36/37 27: "(a vessel)"	
Dar. 301:20.	1-en raq-qa-tu <sub>4</sub> [ZABAR]

chaudron (ruqqu)	bronze
AHw 995a: "(Metall-)Kessel, Schale", CAD R 416a: "kettle, cauldron", CDA 307b: "cauldron", Roth AfO 36/37 27: "cauldron", Salonen, Hausgeräte I, p10,14: "Kessel".	
AOAT 222, 24a:13.	1-en ruq-qu ZABAR šá 1 <PI> 4 BÂN me-e i-šab-ba-tu
Roth AfO 36/37 n6:13.	1-et ŠEN ZABAR
Roth AfO 36/37 n12:7.	1-et 'ŠEN?' [ZABAR]
VS 6, 314:9.	1 'ru <sup>1</sup> -[uq-qu]

récepteur-šindû	potterie
AHw 1102b: "3 sût-(Gefäß)", CAD Š 200a: "earthen container of one šindu capacity", CDA 338b: "3 sutu vessel"	
BE 10, 128:1.8.	1-en ĀŠ-û ši-kar
CT 56, 294:10'.	1 <sup>1</sup> ši-in-di-i
CT 56, 338:5'.	2 ši-in-di-i
Durand, DCEP 277:11.	2 ši-in-di-ia KAŠ DUG.GA
Nbk. 188:2.	1-en ši-in-du-û šá hi-me-tu <sub>4</sub>
PBS 1/2, 89:5.	1-en <sup>dugr</sup> ĀŠ-û' šá 1.GIŠ 'ša-ah <sup>1</sup> -ti
PBS 2/1, 136:1.	2 ĀŠ-û ši-kar
TCL 6, 44 iv:32.	2 ši-in-du-u
TuM 2/3, 191:1.	1-en ĀŠ-û ši-kar
UET 4, 122:22.	2 GÍN a-na 3-ta ši-in-di-ia

baratte-šakirru	bois
AHw 1140: "ein Krug", CAD Š/1 167a: "churn", CDA 313a: "churn", Roth AfO 36/37 28: "churn"	

AOAT 222, 28:10.	1-en <sup>gis</sup> ŠAKIR
Liv. 32:1. / Nbn. 761:1.	<sup>gis</sup> ŠAKIR

récepteur-šappatu	potterie
AHw 1175a: "ein Tongefäß", CAD Š/1 477b: "(a container of standard size)", CDA 358a: "(a pottery vessel)"	
CT 55, 283:1-2.	5-ta šap-pa-tu <sub>4</sub> GEŠTIN eš-šú KÛ.BABBAR / a-na 8 GÍN 3 re-bat KÛ.BABBAR
CT 55, 415:3-4.	10 <sup>dugr</sup> šap-pat šá 2 BÂN.ÂM / ù 6 šá 3 BÂN.ÂM
CT 55, 436:3.	50 <sup>dugr</sup> šap-[pa-tu <sub>4</sub> ]
CT 56, 294:16'	[x] šap-pat [...]
*Bertin 1275:1.	[x] šap-pa-tu <sub>4</sub> šá <sup>gis</sup> EREN
*Bertin 1489:4.	3-ta šap <sup>1</sup> -pa-tu <sub>4</sub> <sup>gis</sup> GESHTIN!
Durand, TBER pl.67: AO 19928.	2 MA.NA 10 GÍN a-na <sup>dugr</sup> šap-pa-ti šá GEŠTIN
Camb. 212:1-2.	1-et šap-pa-tu <sub>4</sub> [...] / a-na 5 GÍN KÛ.BABBAR
Nbk. 441:9.	1-en <sup>dugr</sup> šap-pa-a-tu <sub>4</sub>
Nbn. 779:3,5,6, 9-10.	18-ta <sup>dugr</sup> šap-pa-tu <sub>4</sub> , 26 <sup>dugr</sup> šap-pa-tu <sub>4</sub> , 2-ta <sup>dugr</sup> šap-pa-tu <sub>4</sub> , [x]+2-ta šap-pa-tu <sub>4</sub> [a-na x] MA.NA 10 GÍN KÛ.BABBAR
Nbn. 1013:5.	KÛ.BABBAR ŠÂM 40 šap-pa-tu <sub>4</sub> šá GEŠTIN.HÁ
VS 6, 31:1,5.	2-ta šap-pá-a-tú, 4 šap-pá-a-tú

bol-šappu	bronze
AHw 1175b: "ein Gefäß (Schale?)", CAD Š/1 479a: "(a container)", CDA 317b,358a: "(a bowl) of metal, (a vessel prob.) bowl", Roth AfO 36/37 28: "(a vessel)"	
AOAT 222, 24a:16.	šap-pu ZABAR
CT 55, 280:1.	[x]+1 1/3 MA.NA 4 GÍN KÛ.BABBAR KIL.LÁ 2 šap-pe-e
CT 55, 281:4.	1 MA.NA KIL.LÁ 1-en šap-pe KÛ.BABBAR
CT 55, 399:3.	[šap]-pa ka-ru-ú
Joannès, Archives p236: L 1634:12.	1-en ZABAR sa-ap-pu
Nbn. 258:12.	1-en šap-pu
VS 6, 85:3.	1-en šap-pa šá KAŠ

récepteur-šiddatu	bois
AHw 1230a: "ein Behälter, Holzgefäß", CAD Š/2 402b: "(a stand for a large vat)", CDA 371a: "(a stand for a large vessel)", Salonen, Hausgeräte I, p204: "Kasten", Roth AfO 36/37 28: "(a stand for a vat)"	
AOAT 222, 32:24.	1-et <sup>gis</sup> šid-da-tu <sub>4</sub>
BE 8/1, 123:2.	1-et <sup>gis</sup> šid <sup>1</sup> -da-tu <sub>4</sub>
Camb. 330:6.	1-et <sup>gis</sup> šid-da-tu <sub>4</sub>
Camb. 331:11.	1-et <sup>gis</sup> šid-da-tu <sub>4</sub>
Cyr. 183:16.	1-et šid-da-tu <sub>4</sub>
CT 56, 294:21'.	[x]-'ta <sup>1</sup> šid <sup>1</sup> -da-tu <sub>4</sub>
Dar. 301:12.	1-et <sup>gis</sup> šid-da-tu <sub>4</sub> šá KAŠ DUG.[GA]
Joannès, Archives p236: L 1634:9.	1-en ši-da-tu <sub>4</sub>
OECT 10, 239:4,5.	1-en ši-da-tu <sub>4</sub> šá KAŠ.HÁ, 1-en KIMIN šá me-e
Roth AfO 36/37 n6:7.	<sup>gis</sup> šid-da-ti šá mes-kan-na-nu man-di-ti ZABAR
TuM 2/3, 2:24.	1-en <sup>gis</sup> šid-da-tu <sub>4</sub> šá mes-kan-na šá pa-ni ša-bit-ti

récepteur-taphu	-
AHw 1320b: "ein Metalkessel", CDA 398a: "(a metal cauldron)"	
VS 6, 314:6.	1 ta-ap- <sup>1</sup> hu <sup>1</sup>

récepteur-tirimtu	-
CDA 407a: "(a drinking vessel)"	
CT 56, 294:9'.	3 ti-ri-in-du

## 13.2. Ustensiles des pièces de la maison

vêtement-amursakku	lin
Roth AfO 36/37 30: "(unkn.)"	
AOAT 222, 42:11.	1-en GADA a-MUR-sak-ku

coffre ( <i>arānu</i> )	bois
AHw 65a: "Kasten, Lade", CAD A/1 231a: "chest, coffe, cashbox, coffin", CDA 22a: "chest, cashbox, coffin", Salonen, Hausgeräte I, p197: "Kasten", Roth AfO 36/37 21: "chest"	
Camb. 330:6.	1 a-ra-an-nu
Dar. 530:8. / Roth AfO 36/37 n8:8.	<sup>gis</sup> a-ra-an-nu
Nbn. 1119:1,2.	[x] a-ra-nu šá 'x x', [x] a-ra-nu šá <sup>tug</sup> r-x-x-x'
Stolper AMI 23 165:8.	<sup>gis</sup> a-ra-na!-a-ta šá TIN.TIR <sup>ki</sup>
VS 6, 246:4.	1-en <sup>gis</sup> ar-ra-nu šá <sup>gis</sup> KIM

vêtement- <i>balsu</i>	tissu
-	
CT 55, 441a:7.	[x] <sup>tug</sup> bal-šu

vêtement polychrome ( <i>birnu</i> )	tissu
AHw 129a: "bunter Stoff", CAD 257b: "trim woven of several colors (used to decorate garments)", CDA 45b: "multicoloured cloth", Salonen, Hausgeräte I, p226: "bunter Stoff", Roth AfO 36/37 30: "(garment with) trim"	
Durand, TBER pl.93f:17.	3 TÚG.HÁ? 1-en šá bir-mu

lampe ( <i>bīt nūri</i> )	bois
AHw 134a: "Lanterne?", CAD N/2 351a: "lamp", CDA 47a: "lantern", Salonen, Hausgeräte I, p134: "Lampe, Laterne", Roth AfO 36/37 23: "lamp"	
AOAT 222, 15.	ZABAR kal-lu4 [šá É]-'nu-ú-ru <sup>1</sup>
*Bertin 2964:10.	É-nu-ú-ru kal-la ZABAR
Dar. 301:13.	1-en É-nu-úr
Dar. 418:5.	1-en <sup>gis</sup> É.nu-ú-ri
Dar. 530:5. / Roth AfO 36/37 n8:5.	<sup>gis</sup> É.ZÁLAG kal-la ZABAR
Roth AfO 36/37 n6:8.	1-en <sup>gis</sup> É-nu-úr šá! <sup>gis</sup> mes-kan-na-nu
Roth AfO 36/37 n7:8.	1 É-nu-úr
TuM 2/3, 1:12.	1-et <sup>gis</sup> É-nu-ú-ri
TuM 2/3, 2:25.	1-et <sup>gis</sup> É-nu-úr šá mes-kan-na
TuM 2/3, 249:7.	ka-lu4 šá É-[nu-úr] ZABAR
VS 6, 314:2.	3 É.ZÁLAG ina ŠÁ 1 šá mi-šir

boîte des épices ( <i>bīt tābtu u sahlū</i> )	(bois)
CAD S 63b: "(spice) container", Roth AfO 36/37 24: "spice box, salt cellar"	
Nbk. 441:2.	1-en É.MUN u sah-le-e
Roth AfO 36/37 n7:8,9.	1 É.ŠIM, 1 É.MUN

couverture- <i>dapastu</i>	tissu
AHw 1322b: "eine Decke", CAD D 140b: "(a cover or garment)", Roth AfO 36/37 32: "(uncert.)"	
AOAT 222, 42:12.	1-et <sup>tug</sup> MAH da-pa-<sa>-at
Evetts, Ner 28:7.	1-et dáp-pal-tu <sub>4</sub>

canapé- <i>dargiš</i>	bois
AHw 163b: "ein Holzggst.", CAD D 112b: "(a couch)", CDA 57a: "couch", Roth AfO 36/37 21: "couch"	
BE 8/1, 123:8,9.	1-en <sup>gis</sup> da-ar-gi-iš šá <sup>gis</sup> hi-le-pu, 1-en <sup>gis</sup> da-ar-gi-iš šá <sup>gis</sup> tu-it-tu <sub>4</sub>
Durand, TBER pl.93f:18.	2 <sup>gis</sup> dar-gi-iš

vêtement- <i>dī/dū</i> pour femmes	tissu
AHw 169a: "ein Gewandstück von Frauen", CAD D 135b: "(a piece of female apparel covering the hips)", CDA 59a: "(female garment)"	
Evetts, Ner 28:9.	2 <sup>tug</sup> dī-'du?1-['ú?]

vêtement supérieur- <i>clēnītu</i>	tissu
AHw 198a: "Obergewand", CAD E 83b: "upper garment", CDA 69a: "upper garment"	
Evetts, Ner. 28:11.	1-et <sup>tug</sup> e-le-ni-tu <sub>4</sub>

lit ( <i>eršū</i> )	bois
AHw 246b: "Bett", CAD E : "bed", CDA 80a: "bed", Salonen, Hausgeräte I, p297: "Bett", Roth AfO 36/37 21: "bed"	
AOAT 222, 24a:10.	1-et <sup>gis</sup> NÁ šá <sup>gis</sup> MES.MÁ.GAN.NA šá TU.UB ku-ut-tu-un-tu <sub>4</sub>
AOAT 222, 26:18.	1-et <sup>gis</sup> NÁ ak-ka-di-tu <sub>4</sub>

AOAT 222, 29:7.	1-et <sup>gis</sup> NÁ
AOAT 222, 32:24.	[1-ct] <sup>gis</sup> NÁ
AOAT 222, 33:10.	[1]-et? <sup>gis</sup> NÁ šá <sup>gis</sup> MES.MÁ.[GAN] UŠ šá man-di-ti
AOAT 222, 42:15,10.	1-et <sup>gis</sup> NÁ
Camb. 330:3.	5 <sup>gis</sup> NÁ
Camb. 331:10.	5 <sup>gis</sup> NÁ
CT 22, 245:10.	<sup>gis</sup> NÁ
CT 49, 165:12,20.	1-et <sup>gis</sup> NÁ ia-a-nu-mi-i'-tu <sub>4</sub> a-di GADA.šip-ri 1-en gu-du-di-šú u '1-en x <sup>1</sup> -bi-tu <sub>4</sub> ši-mi 15 GÍN KÙ.BABBAR
CT 49, 193:11.	[1]-et? <sup>gis</sup> NÁ 'šá' ú mar en gir sig shu shime 1/2 MA.[NA KÙ].BABBAR
CT 55, 441a:6.	1-et <sup>gis</sup> NÁ
CT 57, 67:10.	'x <sup>1</sup> <sup>gis</sup> NÁ šá <sup>gis</sup> MES.MÁ.GAN.NA šá man-di-ti
Cyr. 183:16.	1 <sup>gis</sup> NÁ
Dar. 189:6,14.	<sup>gis</sup> NÁ šá <sup>gis</sup> me.mes-kan-nu, 1-et <sup>gis</sup> NÁ šá <sup>gis</sup> me.mes-kan-nu šá di-im-gu-ur u <sup>gis</sup> ti-it-tu <sub>4</sub>
Dar. 301:11.	1-et <sup>gis</sup> NÁ ak-ka-di-i-tu <sub>4</sub>
Dar. 530:3. / Roth AfO 36/37 n8:3.	1-et <sup>gis</sup> NÁ šá dim-mi-gir-ru u ti-it-tu <sub>4</sub> , <sup>gis</sup> NÁ qal-lat šá <sup>gis</sup> MES.MÁ.GAN.NA man-di-tu <sub>4</sub>
Evetts, Ner. 28:29.	1-et <sup>gis</sup> NÁ šá a-da-ri
Joannès, Archives p236: L 1634:9.	1-en <sup>gis</sup> NÁ
Kessler BaM 15 n1:5.	[1-en?] <sup>gis</sup> NÁ <sup>gis</sup> rKIM <sup>1</sup> ak-ka-di-i-tu <sub>4</sub>
Liv. 32:1,8. / Nbn. 761:1.	<sup>gis</sup> NÁ, 1 <sup>gis</sup> NÁ
Nbk. 369:2.	1-et <sup>gis</sup> NÁ
Nbk. 441:1,3.	1-et <sup>gis</sup> NÁ ak-ka-di-i, 1-et <sup>gis</sup> NÁ 'za za hi ú x <sup>1</sup>
Nbn. 206:2.	un-qa-a-tu <sub>4</sub> u da-š-šá-tu <sub>4</sub> šá <sup>gis</sup> NÁ šá sa-pa-ri
Nbn. 258:8.	4-et <sup>gis</sup> er-šc-e-ti ina ŠÁ 1-et ak-ka-di-tu <sub>4</sub>
Nbn. 990:11.	1-et-tu <sub>4</sub> <sup>gis</sup> NÁ
OECT 10,239:1.	4-ta <sup>gis</sup> NÁ
OECT 12, pl.24:A 140:7.	[x]-[p]il-tu <sub>4</sub> šá <sup>gis</sup> NÁ?1.MEŠ
Roth AfO 36/37 n6:6.	1-et <sup>gis</sup> NÁ <sup>gis</sup> ILDAG
Roth AfO 36/37 n7:3.	er-šú
TuM 2/3, 1:10.	<sup>gis</sup> NÁ
TuM 2/3, 2:23.	1-et <sup>gis</sup> NÁ šá hi-le-pu
VS 4, 79:17.	1-et <sup>gis</sup> NÁ.er-šú
VS 4, 167:7.	1-en <sup>gis</sup> NÁ ú-[x x]
VS 6, 246:1,3.	1-et <sup>gis</sup> NÁ šá mas-kan-nu-u, 1-et <sup>gis</sup> NÁ <sup>gis</sup> KIM
VS 6, 262:14.	' <sup>gis</sup> NÁ <sup>1</sup>
VS 6, 269:5.	' <sup>gis</sup> NÁ <sup>1</sup>
VS 6, 314:10.	3 <sup>gis</sup> NÁ
Wunsch AfO 42/43 n13:15	1-et <sup>gis</sup> NÁ

serrure- <i>gišru</i>	fer
AHw 293b: "Türriegel", CAD G 107a: "(a part of a lock)", CDA 94b: "bar to close door", Roth AfO 36/37 24: "(a part of a lock)"	
Nbn. 258:37.	1-en giš-ru AN.BAR

vêtement- <i>gulēnu</i>	tissu
AHw 296b: "ein Obergewand", CAD G 127a: "(a coat)", CDA 96b: "(an overgarment)", Roth AfO 36/37 30: "(a type of coat)"	
Nbn. 990:12.	3-ta <sup>tug</sup> gu-li-né-e
TuM 2/3, 27.	2 <sup>tug</sup> gu-li-né-e
VS 5, 47:16.	1 <sup>tug</sup> gu-li-nu
VS 6, 275:3.	2 <sup>tug</sup> gu-le-[e-nu]

juppe- <i>gunakku</i>	tissu
AHw 298a: "ein Pelzrock?", CAD G 134a: "(a cloth or garment)", CDA 96b: "(an animal skin skirt)", Roth AfO 36/37 30: "(a garment)"	
AOAT 222, 42:12.	1-en <sup>tug</sup> gu-nak-ku
CT 55, 441a:8.	3 <sup>tug</sup> gu-[nak-ku?]

vêtement- <i>HUM.HUM</i>	tissu
Roth AfO 36/37 32: "(a garment)"	
Durand, TBER pl.93f:17.	1-en <sup>tug</sup> HUM.HUM
Nbk. 369:2.	kc-er-ka <sup>tug</sup> HUM.HUM

<i>échelle-hūqu</i>	-
AHw 357b: "Leitersprosse, Stufe", CAD H 243b: "hūqu-house", CDA 121b: "step rung (of ladder)"	
VS 6, 304:3.	16 GĪN ŠU.GUR <sup>mcs</sup> ZABAR šá É.hu-qu

<i>ceinture-hušannu</i>	(tissu)
AHw 361a: "Leibbinde", CAD H 259b: "sash, belt", CDA 122b: "sash, belt worn around hips"	
Evetts, Ner. 28:12.	3 hu-ša-an-né-e šá a-mil-tu <sub>4</sub>

<i>support-kallu</i>	bronze
AHw 426a: "eine Schale", CAD K 83a: "bowl (made of clay or wood), (bronze or iron implement), a stand for lampe", CDA 142b: "(kind of) bowl", Roth AfO 36/37 25: "lamp stand"	
AOAT 222, 15:5'.	kal-lu <sub>4</sub> [šá É].nu-ú-ru <sup>1</sup> ZABAR, kal-lu <sub>4</sub> šá mes-qa-na-na
Dar. 301:18.	1-en kal-la ZABAR [šá É <sup>mcs</sup> ] nu-úr
Liv. 32:4,5. / Nbn. 761:4,5.	kal-lu ZABAR, kal-lu šá dan-nu
Mold. 1, 14:16.	kál-la kál-la
Roth AfO 36/37 n6:9.	1-en kal-la ZABAR šá! É.nu-úr!
Roth AfO 36/37 n12:10.	[x] kal-la šá É.ZÁLAG
VS 6, 314:3.	1 kal-la šá [É].ZÁLAG

<i>aiguillon-karallu</i>	argent
AHw 446b: "unkl.", CAD K 200a: "prick, goad", CDA 148b: "goad, also as design. of jewellery item"	
AOAT 222, 24a:9.	1-en ka-ra-al-la KÜ.BABBAR

<i>chapeau-karballatu</i>	lin
AHw 449a: "(Spitz-)Mütze", CAD K 215b: "(a piece of linen headgear for soldiers)", CDA 149a: "(pointed) hat", Roth AfO 36/37 30: "(a linen headgear)"	
Cyr. 183:17.	2-ta <sup>goda</sup> kar-bal-la-tú

<i>vêtement-kititu</i>	laine
AHw 493b: "Leinengewand", CAD K 466a: "fine (lit. linen like) wool", CDA 162b: "linen robe", Roth AfO 36/37 31: "(a linen garment?)"	
CT 49, 165:8.	1-et <sup>sie</sup> kit-ni-tu <sub>4</sub> hi-ših-tu <sub>4</sub>

<i>couverture-KUR.RA</i>	tissu
CAD D 140b: "blanket of plucked wool" CAD Š/1 339a: "(mng. uncert.)", Roth AfO 36/37 32, Oppenheim JCS 4 189: "large piece of fabric, probably a blanket", Figulla, UET 4 p63: "a garment", Ungnad, Glossar p96.	
AOAT 222, 42:11.	1-en <sup>tug</sup> KUR.RA
Evetts, Ner 28:7.	1-en <sup>tug</sup> KUR.RA šá-an-tu
TuM 2/3, 2:28.	2 <sup>tug</sup> KUR.RA šam-tu <sub>4</sub>

<i>vêtement-kusītu</i>	-
AHw 514b: "Gewand", CAD K 585b: "(an elaborate garment)", CDA 146a: "robe"	
CT 57, 67:19.	BAR.DUL <sub>5</sub>

<i>chaise (kussū)</i>	bois
AHw 515a: "Stuhl, Thron", CAD K 587b: "chair, sedan chair", CDA 170a: "chair, stool, throne", Roth AfO 36/37 22: "chair"	
AOAT 222, 15:2'.	[x] <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
AOAT 222, 24a:11.	1-et <sup>gis</sup> GU.ZA šá MUNUS šá <sup>gis</sup> MES.MÁ.GAN.NA šá TU.UB
AOAT 222, 26:18.	5 <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
AOAT 222, 29:8.	2 <sup>gis</sup> GU.ZA
AOAT 222, 32:24.	[1-et] <sup>gis</sup> GU.ZA
AOAT 222, 33:11.	[1]-et <sup>gis</sup> GU.ZA
AOAT 222, 42:15.	1-et <sup>gis</sup> GU.ZA
BE 8/1, 123:7.	[x-ta] <sup>gis</sup> GU.ZA šá <sup>gis</sup> [KIM?]
BE 8/1, 154:25,26.	1-en <sup>tug</sup> GADA šá! UGU <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup> ti-me-tú ana ma-le-e šá <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
*Bertin 2964:10.	<sup>gis</sup> GU.ZA [...]
Camb. 330:3.	10 <sup>gis</sup> GU.ZA
Camb. 331:10	10 <sup>gis</sup> GU.ZA
CT 55, 441a:10'	[x]-[r]a <sup>1</sup> <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
CT 57, 67:16.	1+[x] <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
Cyr. 183:16.	[3] <sup>gis</sup> [GU].ZA

Dar. 301:13.	5 <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
Dar. 530:4. / Roth AfO 36/37 n8:4.	<sup>gis</sup> GU.ZA šá x
Joannès, Archives p236: L 1634:10.	5 <sup>gis</sup> GU.ZA
Liv. 32:'. / Nbn. 761:1,8.	2 <sup>gis</sup> GU.ZA. <sup>gis</sup> GU.[ZA]
Nbk. 441:5.	1-et <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
OECT 10, 239:2.	2-ta ku-us-su-ú
Roth AfO 36/37 n6:8.	5-ta <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
Roth AfO 36/37 n7:7.	2 <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
Roth AfO 36/37 n13:3	[1]-en <sup>gis</sup> GU.ZA
Roth AfO 36/37 n15:3,8,9.	<sup>gis</sup> [GU].[ZA], ku-ú-su am 1-f en <sup>1</sup> , <sup>gis</sup> GU.ZA [am <sup>1</sup> [x]]
TuM 2/3, 1:10.	2-ta <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mc</sup>
TuM 2/3, 2:29.	3-ta <sup>gis</sup> GU.ZA šá hi-le-pu
VS 4, 79:17.	<sup>gis</sup> GU.ZA 4 e-nu-tu
VS 6, 246:16.	[2] <sup>gis</sup> GU.ZA <sup>mcs</sup>
VS 6, 304:8.	2 MA.NA man-di-ti šá <sup>gis</sup> GU.ZA ak-ka-di-i
VS 6, 314:7.	5-ta <sup>gis</sup> [GU].[ZA] <sup>mcs</sup>
Wunsch AfO 42/43 n13:15	1 <sup>gis</sup> GU.ZA

<i>tabouret-littu</i>	bois
AHw 557a: "Schemel", CAD L 219a: "stool", CDA 183b: "stool", Salonen, Hausgeräte I, p104: "Schemel"	
CT 56, 296:3.	4-ta <sup>gis</sup> li-it-tu <sup>mcs</sup>
Nbn. 258:14.	10 <sup>gis</sup> [li-it-tu]
VS 6, 246:17.	2 <sup>gis</sup> li-it-te-e-<ti>
Wunsch AfO 42/43 n13:15.	1 <sup>gis</sup> ŠÚ.A

<i>vêtement-lubuštu</i>	tissu
AHw 561a: "Bekleidung, Kleidung", CAD L 232b: "cover, coating", Roth AfO 36/37 31: "a garment"	
VS 6, 275:4.	2 <sup>tug</sup> [lu]-bu-uš-[tu]

<i>encensoir-maqtaru</i>	bois
AHw 608a: "ein Räuchergefäß", CAD M/1 254b: "censer, incense burner", CDA 196b: "censer"	
CT 57, 67:6,14.	4 <sup>gis</sup> ma-aq-tir <sup>1</sup> ina ŠÁ-bi ta-sap, 4-ta ma-aq-tir šá man-di-i-tú

<i>arrosoir-maslahtu</i>	bronze
AHw 618b,677b: "ein Sprenggefäß", CAD M/1 325a: "(a vessel for sprinkling)", CAD M/2 231b: "(a vessel used for sprinkling)", CDA 200a/219b: "(a libation vessel)", Roth AfO 36/37 26: "(a sprinkler)", Salonen, Hausgeräte I, p95,96: "Giesskanne, Spritze, sprinkling can, Sprenggefäß"	
Roth AfO 36/37 n6:9.	3 mu-sal?-he-e-tu <sub>4</sub> ZABAR
VS 6, 304:6.	4 mas-läh-a-ti ZABAR 3 MA.NA 1/3 GĪN LIŠ

<i>encensoir-muqattertu</i>	bronze
AHw 674b: "Räuchergefäß", CAD M/2 212b: "censer", CDA 218a: "censer, thurible", Roth AfO 36/37 26: "censer", Salonen, Hausgeräte II p264.	
AOAT 222, 24a:15.	1-et mu-qa-at-ti-ir-tu <sub>4</sub> ZABAR
Joannès, Archives p236: L 1634:11.	1-en ZABAR! mu-qé-te?-er?-tu <sub>4</sub>
Liv. 32:4. / Nbn. 761:4.	mu-qa-at-ti-ir-tu <sub>4</sub> ZABAR

<i>vêtement-muşıptu</i>	tissu
AHw 679a: "ein Gewand", CAD M/2 242a: "(standard size) piece of cloth", CDA 220a: (a garment)	
AnOr 8, 27:11.	<sup>tug</sup> mu-šip-e-tu <sub>4</sub>
AOAT 222, 32:23.	[x mu-šip]-tu <sub>4</sub> GAL-tu <sub>4</sub> u qal-la-tu <sub>4</sub>
AOAT 222, 33:9,16.	50 <sup>tug</sup> mu-šip-tu <sub>4</sub> , <sup>tug</sup> mu-šip-tu <sub>4</sub>
AOAT 222, 42:13.	13-ta mu-šip-tu <sub>4</sub>
CT 49, 165:10.	1-et <sup>tug</sup> mu-šip-tu <sub>4</sub>
CT 49, 193:10.	[x] <sup>tug</sup> mu-šip-tu <sub>4</sub> GAL-tu <sub>4</sub> u qal-la-tu <sub>4</sub> ši-me 3 MA.NA [KÜ.BABBAR]
Dar. 530:8. / Roth AfO 36/37 n8:8.	3 mu-ši-pe-e-tu <sub>4</sub> ki-iš-ki
Durand, TBER pl.93f:25.	<sup>tug</sup> mu-šip-tu <sub>4</sub>
Liv. 32:8. / Nbn. 761:8.	<sup>tug</sup> mu-šip-e-ti
Nbk. 369:2.	<sup>tug</sup> mu-šip-pe-ti

Roth AfO 36/37 n15:2,6.	15! r <sup>tug</sup> [mu-šip-tu <sub>4</sub> GAL-tu <sub>4</sub> u qal-la-tu <sub>4</sub> ], [r <sup>tug</sup> mu-šip-tu <sub>4</sub> am]15 -ta GAL-tu <sub>4</sub> u qal-la-tu <sub>4</sub>
-------------------------	--

serrure-mušēlū	fer
AHw 682a: "für den Türriegel", CAD M/2 264b: "(a stick or strap used for fitting), (part of the lock of a door or canal)", CDA 221b: "(part of the door closure, Roth AfO 36/37 26: "(a part of the lock))"	
Cyr. 183:15.	[x x <sup>1</sup> mu-še-lu-ú AN.BAR
Nbn. 258:35.	1-en mu-še-lu-ú AN.BAR

vêtement-nahlaptu	tissu
AHw 715a: "Gewand, Mantel", CAD N/1 138a: "wrap, outer garment (worn by soldier and as festive apparel)", CDA 232a: "garment, cloak, coat"	
Evetts, Ner. 28:10.	1-et <sup>tug</sup> na-ah-lap-tu <sub>4</sub>

manteau-našbatu	tissu
AHw 756b: "ein Mantel", CAD N/2 47b: "(a garment)", CDA 244b: "(a coat)", Roth AfO 36/37 31: "(a textile)"	
BE 8/1, 151:38.	2 <sup>tug</sup> na-aš-ba-tu <sub>4</sub>
CT 22, 105:9.	<sup>tug</sup> na-aš-ba-ti
CT 49, 165:11.	1-en naš-ba-tu <sub>4</sub> ši-mi 4 GĪN KÙ.BABBAR
TCL 9, 117:14.	1-en <sup>tug</sup> na-aš-ba-tu <sub>4</sub>
VS 20, 136:7.	[x] na-aš-ba-tu <sub>4</sub>
YOS 7, 42:3.	1 <sup>tug</sup> na-aš-ba-tu <sub>4</sub>

table (paššuru)	bois
AHw 845b: "Tisch", CDA 270a: "table", Roth AfO 36/37 22: "table", Salonen, Hausgeräte I p87: "Tisch"	
AOAT 222, 24a:12.	1-en <sup>gis</sup> pa-áš-šu-ru šá <sup>gis</sup> MES.MÁ.GAN.NA šá TU.UB
AOAT 222, 26:19.	1 <sup>gis</sup> pa-áš-šu-ru!
AOAT 222, 32:24.	1-et <sup>gis</sup> BANŠUR
AOAT 222, 33:11.	1-et <sup>gis</sup> BANŠUR šá [...]
AOAT 222, 42:15.	1-et <sup>gis</sup> BANŠUR
BE 10, 54:9,13.	KU <sub>6</sub> .HÁ a-na <sup>gis</sup> BANŠUR-ka
Camb. 330:3.	3 <sup>gis</sup> BANŠUR
CT 49, 193:13.	1-en <sup>gis</sup> BANŠUR ši-me [...]
Dar. 301:11.	1-en <sup>gis</sup> BANŠUR ak-ka-du-ú
GCCI 1, 89:2.	ZĪ.DA a-na <sup>gis</sup> BANŠUR šá 2 <sup>tug</sup> ši-ra-ku
Nbk. 441:1.	1-en <sup>gis</sup> BANŠUR
Nbn. 258:34.	3 <sup>gis</sup> pa-áš-šu-ru <sup>meš</sup>
Nbn. 990:13.	1-en <sup>gis</sup> BANŠUR
OECT 10, 239:3.	1-en pa-áš-šu-ru
Roth AfO 36/37 n6:6,7.	1-en <sup>gis</sup> BANŠUR šá <sup>gis</sup> TASKARIN, 1-en <sup>gis</sup> BANŠUR <sup>gis</sup> KĪM
Roth AfO 36/37 n7:6.	1 <sup>gis</sup> BANŠUR
Roth AfO 36/37 n13:3	<sup>gis</sup> BANŠUR
TuM 2/3, 1:11.	<sup>gis</sup> BANŠUR!
TuM 2/3, 2:29.	1-en <sup>gis</sup> BANŠUR
VS 4, 79:17.	1-en <sup>gis</sup> BANŠUR!
VS 4, 314:7.	4 <sup>gis</sup> BANŠUR
VS 6, 314:10.	1 <sup>gis</sup> BANŠUR <sup>1</sup>

appui-tête (paššur qaqqadi)	bois
AHw 846a, Hh IV:91 (MSL 5 p167), CDA 270a: "headrest or headboard"	
CT 57, 67:5.	4 <sup>gis</sup> BANŠUR <sup>1</sup> .MEŠ. <sup>1</sup> SAG <sup>1</sup> .DU

vêtement pour la tête (ša qaqqadi/rešī)	lin
Roth AfO 36/37 31: "(a headdress), (festival garment?)"	
AOAT 222, 42:10,11,12.	3 GADA.HÁ, 1-en GADA šá UGU-hi SAG.DU, 1-et TÚG <sup>me</sup> šá SAG.DU
VS 6, 275:5.	2 TÚG šá re-eš-tu <sub>4</sub>

vêtement-qirmu	tissu
CAD Q 268b: "(a garment)", Roth AfO 36/37 31: "(a garment)"	
AOAT 222, 42:12.	1-et <sup>tug</sup> qí-ir-mu
CT 55, 441a:8.	[x <sup>tug</sup> ]qí-ir-mu
Nbn. 258:9.	1 ŠÍG ta-ab-tu <sub>4</sub> qí-ir-mu u bi-ir-ri! <sup>-šu</sup> <sup>meš</sup>

objet-rēštu	tissu
AHw 989b: "Festgewänder", CAD R 377b: "(a household item)", CAD	

R 381a: "festival? garment", Sack, Neriglissar p167: "garment", Kessler, Fs. Renger p252: "Gegenstand bīt rēšētu", Jursa, Fs. Kienast: "Behältnis des Kopfendes, Polster".	
CT 56, 294:18.	1-et re-eš-tu <sub>4</sub>
Kessler, Fs. Renger p257:8.	1 Ē.re-še-tu <sub>4</sub>
Evetts, Ner. 28:13.	1-en <sup>tug</sup> Ē-ri-še-tu <sub>4</sub>

vêtement-saqqu	-
AHw 1027b: "Sack, Trauergewand", CAD S 168b: "sackcloth", CDA 317b: "sack(cloth)"	
CT 57, 67:19.	[x] <sup>tug</sup> saq-qa-a-ta

anneau (semeru)	argent
AHw 1036b: "Ring", CAD S 219a: "bracelet, anklet, manacles", CDA 320b: "ring"	
AOAT 222, 24a:9.	2 se-me-re-c KÙ.BABBAR šá 1/3 MA.NA KI.LÁ-ta-šú-nu

escalier mobile (simmlitu)	bois
AHw 1045a: "Treppe, Stiege", CAD S 273b: "ladder, stair", CDA 323b: "stair(case)"	
CT 56, 296:6.	2-ta <sup>gis</sup> sim-mil-tu <sub>4</sub>
Dalley, Edinborough 66:18.	1-et <sup>gis</sup> sim-mil-tu <sub>4</sub>
OECT 10, 239:6.	[1-en] sim-mil-tu <sub>4</sub>
VS 4, 152:12.	3-ta sim-mi-[la-tu <sub>4</sub> ] GAL! <sup>tug</sup> -tu <sub>4</sub> u qal-la-tu <sub>4</sub>

vêtement-siriam	tissu/lin
AHw 1029b: "ein Wams aus Wolle", CAD S 313a: "leather coat, often reinforced with metal pieces", CDA 318a: "(coat of) armour for men, horses, (wollen) tunic", Roth AfO 36/37 31: "(a garment)"	
AOAT 222, 29:6.	1-et <sup>tug</sup> šir-a-[am]
AOAT 222, 42:12.	1-et <sup>tug</sup> šir-am
Evetts, Ner 28:8,25,35.	2-ta <sup>tug</sup> šir-l'-a-a-am šá Ē?!, 1-et <sup>tug</sup> šir-l'-a-a-am šá GADA a-mil-tu <sub>4</sub> , 1-et <sup>tug</sup> šir-l'-a-a-am
Kessler, Fs. Renger p257:7.	1 <sup>tug</sup> šir-a-am
TuM 2/3, 2:28.	4-ta <sup>tug</sup> šir-a-am
VS 6, 311:2.	<sup>tug</sup> šir-a-am

ciseaux (sirapu)	fer
AHw 1037b: "Schermesser", CAD S 316a: "shears, cissors", Roth AfO 36/37 27: "shears"	
Camb. 330:4.	3 si-ir-pu
Camb. 331:12.	3 si-ra-pu
Nbn. 258:15.	2 AN.BAR si-ra-pu

vêtement-suda'um	tissu
Roth AfO 36/37 31: "(unkn.)"	
Durand, TBER pl.93f:16.	1 <sup>tug</sup> su-da-um

boîte-sussulu	bois
AHw 1063b: "Kasten, Molle (meist aus Holz)", CAD S 417a: "(a box or trough made of wood, rarely of precious metals)", CDA 329b: "chest, box", Salonen, Hausgeräte I, p244: "Korb"	
Evetts, Ner. 28:24.	3 <sup>gis</sup> su-us-su-lu <sup>meš</sup>
VS 6, 182:8-9.	šu!-us-sul-lu <sub>4</sub> -a-nu / šá KAŠ.Ú.SA SIG <sub>5</sub> .GA

support-šābit qātē	-
-	
Liv. 32:4. / Nbn. 761:4.	ša-bit ŠU <sup>II</sup>

baldaquin-šamū	(bois)
AHw 1160b: "Gefüge, Inneres, Teile", CAD Š/1 238b: "canopy", CDA 354a: "baldachin"	
Nbk. 441:6.	1-en šā-me-c

vêtement-šarsilu	lin
Roth AfO 36/37 32: "(unkn.)"	
AOAT 222, 42:13.	2-ta GADA šā-ar-si-li

lanterne-šāšūtu	fer/bronze/cuivre
AHw 1197b: "Lantern", CAD Š/2172b: "(a metal part of or accessory for a lantern)", CDA 362b: "lanterne", Roth AfO 36/37 28: "lantern"	
AOAT 222, 32:26.	1-et šā-ši-tu <sub>4</sub> URUDU

*Bertin 2964:11.	šá-ši-i-tu <sub>4</sub> ZABAR šá É-nu-ú-ru
Dar. 301:19.	1-en šá-ši-tu <sub>4</sub> ZABAR
Dar. 530:5. / Roth AfO 36/37 n8:5.	šá-ši-tu <sub>4</sub> ZABAR
Evetts, Ner. 28.	1-et šá-ši-tu <sub>4</sub> šá AN.BAR šá KASKAL <sup>II</sup>
Roth AfO 36/37 n6:10.	1-et šá-ši-tu <sub>4</sub> ZABAR
Roth AfO 36/37 n12:10.	1-et šá-ši-[tu <sub>4</sub> ZABAR]
Stolper BaM 21 n8:9.	1-en šá-ši-i-[tu <sub>4</sub> ]

<i>ceinture-šibbu</i>	(tissu)
AHw 1226b: "Gürtel, Gürtel-Schlange", CAD Š/2 375b: "belt, girdle", CDA 370a: "belt", Sack, Neriglissar p167: "container from the crucible?"	
Evetts, Ner. 28:9.	2 ši-pi šá ki-it-ti

<i>support-šunannu</i>	bois
AHw 1276b: "ein Ständer", CAD Š/3 302a: "(a wooden piece of furnishing)", CDA 385a: "(a piece of furniture)", Salonen, Hausgeräte I, p204: "ein Kasten für Hausrat"	
CT 57, 67:13.	1 gis šu!-na-na

<i>tabouret-šupāl šēpī</i>	bois
AHw 127a: "Fußschemel", CAD Š/3 314b: "footstool", CDA 386a: "footstool", Roth AfO 36/37 23: "footstool"	
AOAT 222, 33:11.	[1]-en šu-pal [GĪR <sup>II</sup> ]
*Bertin 2964:9.	[x šu-pal] še-e-pi
Liv. 32:2. / Nbn. 761:2.	gis šu-pal GĪR <sup>II</sup>
Dar. 530:4. / Roth AfO 36/37 n8:4.	gis šu-pal GĪR <sup>II</sup>
Roth AfO 36/37 n15:3.	1-en šu-pal GĪR <sup>II</sup>
Nbk. 441:5.	1-en šu-pal GĪR <sup>II</sup>
Nbn. 258:14.	1-en šu-pal še-e-pu
Nbn. 990:11.	gis šu-pal GĪR <sup>II</sup>
VS 6, 246:2.	šu-pa-lu GĪR <sup>II</sup>
VS 6, 314:1.	2 šu-pal GĪR <sup>II</sup>

<i>boîte-tābīlu</i>	bois
AHw 1298b: "Kasten"	
Evetts, Ner. 28:26.	1-en gis É.ta-bi-lu
Nbk. 441:2.	1-et É.ta-bi-lu

<i>anneau (unqu)</i>	bronze
AHw 1422a: "Ring", CDA 423b: "ring, (stamp-)seal"	
VS 6, 304:2.	16 GĪN ŠU.GUR <sup>mcs</sup> ZABAR

<i>ušukullatu</i>	roseaux
AHw 1443a: "ein Rohrggst.", CDA 429b: "(a red artefact)"	
Camb. 330:7.	gis šu-kul-la-tú

### 13.3. Ustensiles utilisés à l'extérieur de la maison

<i>tamis-arballu</i>	bois
CAD A/2 239b: "sieve", CDA 22b: "sieve", Roth AfO 36/37 23: "sieve"	
Evetts, Ner. 28:23.	2-ta gis ar-bal-lu <sup>mcs</sup>
Nbn. 258:35.	3 ár!-bal-la-tu <sub>4</sub>

<i>mortier-bukānu</i>	bois
AHw 136b: "Klößel, Mörserkeule", CAD B 308a: "pestle", CDA 48a: "(wooden) pestle"	
CT 56, 294:21.	gis bu-kan-nu

<i>mortier-esittu</i>	bois
AHw 250a: "(Mörser-)Stößel", CAD E 337a: "pestle", CDA 81a: "pestle"	
CT 56, 294:20.	1-et gis e!-si-it-tu <sub>4</sub>

<i>hache-kalappu</i>	fer
AHw 424a: "Hacke, Picke", CAD K 66a<->CAD Q 92b: "(an ax)", CDA 142a: "pickaxe"	
AnOr 8, 27:11.	[x ka-la]-ab-ba-tu <sub>4</sub> AN.BAR

<i>pelle (marru)</i>	fer/bois
----------------------	----------

AHw 612b: "Schaufel, Spaten", CAD M/1 287a: "spade, shovel", CDA 198a: "shovel, spade"	
AnOr 8, 27:11.	3 MAR AN.BAR <sup>mcs</sup>
Camb. 330:4.	1-en mar!-ri AN.BAR
Camb. 331:12.	1 mar-ri AN.BAR
GCCI 2, 297:1.	3 MAR AN.BAR. MEŠ <sup>I</sup>
Mold. 1, 14:12.	†1 AN <sup>I</sup> .BAR mar-ri
Stigers JCS 28 n42:6.	2 MAR AN.BAR.MEŠ ul-tu É NP
Stolper AuOr 10 n2:16	2-ta mar-ri
TCL 12, 43:20.	13 gis mar-<ri> <sup>mcs</sup>
VS 6, 68:1,2.	2-ta mar-ri

<i>pince (maššānu)</i>	bois
AHw 629b: "ein Traggestell?", CAD M/1 387b: "(a household utensil made of wood)", CDA 203a: "tongs", Roth AfO 36/37 25: "(uncert.)"	
AOAT 222, 15:9.	1 gis maš-šā-!nu <sup>I</sup>
Camb. 330:6.	1 maš-šā-nu
Camb. 331:14.	2 maš-šā-na-nu
CT 56, 294:5.	3-ta maš-šā-!na <sup>mcs</sup>
Dar. 301:14.	3 gis maš-šā-na-nu
Evetts, Ner. 28:20,21,32.	2 gis maš-šā-nu <sup>mcs</sup> GAL <sup>mcs</sup> , 2 gis maš-šā-nu <sup>mcs</sup>
Nbn. 258:34.	qal-la-lu-tu, 1-en gis maš-šā-nu a-na 1/2 GĪN
	2 maš-šā-!nu <sup>mcs</sup>

<i>outil-murammû pour briques</i>	-
AHw 675b: "ein Werkzeug", CAD M/2 217b: "(an implement used in the fabrication of bricks)", CDA 218b: "(a tool used for brick making)"	
CT 56, 294:10.	2 mu-ram-mu <sup>mcs</sup>
YOS 6, 148:18.	5 mu-ra-am-mu-ú

<i>ciseau du graveur (mušallû)</i>	bronze
AHw 1427b: "Gravierer?", CAD M/2 256a: "(uncert.)", CDA 425a: "(an engraver's chisel)?"	
Nbn. 206:5.	ú-ra-ke-e šá mu-šal-le-[e]

<i>bêche (nashiptu)</i>	fer
AHw 760a: "eine Baggerschaufel", CAD N/2 24b: "(a type of spade or shovel)", CDA 243b: "(a shovel)"	
AnOr 8, 27.	1 na-áš-hi-ip-tu <sub>4</sub> ap-pa-tu <sub>4</sub> AN.BAR
Mold. 1, 14:12.	AN.BAR na-áš-hi-ip-!tu <sub>4</sub> <sup>I</sup>
TCL 12, 43:20.	1-en na-áš-!hi-ip-!tu <sub>4</sub>

<i>réceptient-nushu</i>	-
AHw 805b: "ein Behälter", CAD N/2 352a: "(a container made of reed, leather, or clay)", CDA 258b: "(a container)"	
Nbn. 1119:3,4.	†PISAN <sup>I</sup> .nu-us-hu

<i>panier-pānu</i>	bois
AHw 822b: "ein Korb, Scheffel", CDA 263b: "(a basket, a measure of capacity)", Salonen, Hausgeräte I, p229: "Korb"	
Evetts, Ner. 28:22.	1-en gis pa-ni šá pu-ha-lu

<i>hache (qulmû)</i>	fer
AHw 927a: "eine Axt", CAD Q 299b: "(an ax)", CDA 290b: "(a kind of) axe", Roth AfO 36/37 27: "(a sharp tool)"	
Camb. 330:5.	1 qul-mu-ú
Camb. 331:13.	1 qul-mu-ú
Evetts, Ner 37:1.	2-ta qul-mu-ú AN.BAR [...] šá TA É NP
Mold. 1, 14:13.	AN.BAR qul-mu-ú
Nbn. 258:36.	1-en qul-mu-ú

<i>charrue-sikkatu</i>	fer
AHw 1041b: "Nagel, Pfoleck", CAD S 251a: "plowshare", CDA 322b: "peg, nail, chariot, door, lock", Joannès RIA 8/1-2 p102: "poinçon, ciseau"	
Brinkman AOAT 25 W 2/5:7-8.	†2 sik-kát <sup>I</sup> AN.BAR <sup>I</sup> mcs šá 8 <sup>I</sup> MA.†NA <sup>I</sup> AN.BAR
CT 56, 386:17.	5 †sik <sup>I</sup> -kát šá gis APIN <sup>mcs</sup>
Evetts, Ner. 28:19.	1-et sik-ka-tu <sub>4</sub> šá gis APIN
Stolper JAOS 114 627:6.	1-et AN.BAR sik-ka-tu <sub>4</sub> [šá] 5 MA.NA

<i>seau-šahilu</i>	bronze
AHw 1132a: "Eimer", CAD Š/1 96b: "strainer, filter", CDA 347a:	

"bucket", Roth AfO 36/37 27: "strainer", vSoden Or 37 267.	
AOAT 222, 15:8'	1-en ZABAR [šá-hi-lu?]
AOAT 222, 32:26.	[x šá]-hi-il-li
Cyr. 183:15.	šá-hi- <sup>1</sup> lu <sup>1</sup> ZABAR
Dar. 301:17.	1-en šá-hi-il-lu ZABAR
Dar. 530:7. /	2 šá-hi-li ZABAR
Roth AfO 36/37 n8:7.	
Durand, TBER pl.93f:21.	[x šá]-hi-lu
Roth AfO 36/37 n6:11.	1-en šá-hi-lu ZABAR
Roth AfO 36/37 n7:5.	1 šá-hi-li

chariot-wattaru	bois
CDA 437b: "(a waggon?)", Roth AfO 36/37 21: "(unkn.)"	
Joannès, Archives p236: L 1634:10.	1-en at-ta-ru šá hi-le-pu

corbeille-zabbīlu	-
CDA 442a: "basket"	
Nbn. 1119:2.	zab-bi-lu šá ši-in-gu

### 13.4. Ustensiles non-identifiés

objet-ingurēnu	fer
AHw 382a: "ein Ggst.", CAD A/2 118b: "(a metal household object)", CDA 129b: "(an object)", Salonen, Hausgeräte I, p86: "ein Art Waschgerät", Delaunay, CTMMA p15: "doloire", Roth AfO 36/37 24: "(a household item)"	
BE 8/1, 123:1.	1-en in-[gu]-re- <sup>1</sup> e-nu <sup>1</sup>
Camb. 330:4.	1 in-gu-re-nu

Camb. 331:12.	[1 in]-gu-re-nu
Cyr. 183:15.	in-gu?-re? AN.BAR
Mold. 1, 14:13.	AN.BAR in-gu-re-nu
Nbn. 258:34.	1-en in-gi-re- <sup>1</sup> e <sup>1</sup> -[nu]
Roth AfO 36/37 n7:8.	1 in-gu- <sup>1</sup> re <sup>1</sup> -[nu]

objet-gududišu	-
Roth AfO 36/37 30: "(unkn.)"	
CT 49, 165:13.	1-en gu-du-di-šu

outil-sirimtu	-
CAD S 315a: "(a cutting tool)"	
CT 56, 294:19'.	1-et sa-ri-in-du

util-sikallītu	-
AHw 1040b: "ein Gerät", CAD S 243a: "(a ustensil)", CDA 322a: "(a tool)", Roth AfO 36/37 27: "(uncert.)"	
Nbn. 258:35.	3 si-kal-li-tu <sub>4</sub>

objet-šapītu	-
AHw 1177a: "(Stoffen) als Gefäßbez.", CAD Š/1 11b: "(a commodity)", CDA 244a: "(a commodity)", San Nicolò-Ungnad, NRVU p676.	
VS 6, 246:18.	1-et šá-pi-ti šá 6 MA.NA AN.BAR

objet-tarīktu	bronze
AHw 1329b: "ein Metalggst.", CDA 400a: "(a metal object)"	
Nbn. 206:7.	2-ta ta-ri-ak-tú šá <sup>gīs</sup> ma-ši-hu



TROISIÈME PARTIE  
TRADUCTIONS

## 14.1. Ventes de maisons

Au premier millénaire avant J.-C. nous distinguons deux types de ventes de maison. Le premier, que nous nommons "type babylonien" est basé sur terminologie paléo-babylonien. Il était utilisé jusqu'au début de l'ère séleucide. En tant qu'exemple nous présentons la traduction complète d'un document du début de règne de Nabuchodonosor.

AnOr 8, 2.	type babylonien, complet	Nbk.02.12.18, Uruk
dimensions: -	maison en ruine à démolir et rebâtir	
quartier: canal d'Aškā'itu		
côté nord: ruelle		
côté sud: maison d'Iqīšaja/Šā-Nabû-šû		
côté ouest: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: maison de Marduk-nāšir/Šulaja (et) la maison de Šilaja/Nazija		
prix: 244 sicles	paiement supplémentaire: 4 sicles	
vendeur: Mukīn-zēri/Hašdija/Bēl-eṭēru	acheteur: Kunaja/Nabû-šum-ēreš/Kurī	
garant: -		

Tablette (concernant) une maison en ruine à démolir et à rebâtir, dans le quartier du canal d'Aškā'itu, à l'intérieur d'Uruk.

Le flanc supérieur est au Nord, à côté de la ruelle. Le flanc inférieur est au Sud, à côté de la maison d'Iqīšaja/Šā-Nabû-šû. La façade supérieure est à l'Ouest, à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. La façade inférieure est à l'Est, à côté de la maison de Marduk-nāšir/Šulaja (et) la maison de Šilaja/Nazija.

Sur tout ce qu'il possède, peu ou prou Kunaja/Nabû-šum-ēreš/Kurī s'est mis d'accord avec Mukīn-zēri/Hašdija/Bēl-eṭēru sur un prix d'achat de 4 mines d'argent en bloc. Il l'a acheté pour son prix complet. Au total 4 mines et 4 sicles d'argent en bloc - y compris 4 sicles d'argent de supplément - ont été donnés. Mukīn-zēri/Hašdija a reçu le prix de sa maison des mains de Kunaja/Nabû-šum-ēreš.

Il est satisfait. Il n'y aura pas de revendication. Ils ne reviendront pas (sur ce sujet). Il ne feront pas de réclamation l'un contre l'autre. Si jamais, à l'avenir (quelqu'un) parmi les frères et les fils, de la famille, des proches ou des relations de la famille de Mukīn-zēri/Hašdija élève (une contestation) à propos de cette maison, proteste, fait protester, introduit une modification (de ce contrat), revendique en disant: "Cette maison n'a pas été vendue, l'argent (représentant le prix) n'a pas été reçu", (alors l'attaquant devra) restituer l'argent reçu jusqu'à douze fois.

Au sceller du document (étaient présents):

Devant Šamaš-zēr-iqīša/Gimil-Nanaja, le gouverneur d'Uruk,

Étaient présent: Marduk-šum-ibni/Nādin/Zērija,

Nabû-gamil/Bēl-nāšir/Išparu,

Tabneja/Eṭir-Marduk/Zēraja,

Neral-ašared/Mukīn-zēri/Bēl-eṭēru,

Marduk-nāšir/Šulaja/Kurī,

et le scribe qui a écrit la tablette: Nabû-balāṭsu-iqbi/Marduk-eriba/Itinnu.

(Écrit à) Uruk, le 18<sup>e</sup> jour du mois Addaru, année 2 de Nabuchodonosor, rois de Babylone.

Nous distinguons un sous-ensemble du "type babylonien": les ventes de maisons de la même période sont décrites sans formules juridiques. La définition de type de ces documents est suivie par le signe "\*".

VS 4, 71.	type babylonien*, complet	Camb.01.12.24, Babylone
dimensions: -	Maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 112 sicles (reste du prix)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Iqīšaja/Šum-iddin/Kutimmu	acheteur: Iddin-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu	
garant: -		

Une mine, 52,5 sicles d'argent, (représentant) le reste du prix de la maison d'Iqīšaja/Šum-iddin/Kutimmu qui sont à la charge d'Iddin-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu. Au mois de Kislīmu il le donnera en entier.

[Témoins:] Bēl-eṭir-napšāti/Šuzubu/Rab-bāni,

Bēl-zēr-ibni/Ina-tēšī-eṭir/Arad-Nergal,

et le scribe: Itti-Nabû-balāṭu/Eṭir-Marduk/Sîn-tabni.

(Écrit à) Babylone, le 24<sup>e</sup> jour de mois Addaru, première année de Cambyse, rois de Babylone et des pays.

A l'époque tardive on utilisait un autre type de document également pour les ventes de maisons. Nous l'appellons "type séleucide", elle était en vigueur au cours des périodes séleucide et arsacide.

BRM 2, 32.	type séleucide, complet	SE.119.05.24, Uruk
dimensions: -	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison d'Anu-uballiṭ/Rihāt-Anu, corroyeur, le vendeur de cette maison		
côté sud: maison de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, archer, (l'acheteur de cette maison)		
côté ouest: maison de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, (archer), l'acheteur de cette maison		
côté est: maison de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, (archer), l'acheteur de cette maison		
prix: 4 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-uballiṭ/Rihāt-Anu, corroyeur	acheteur: Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, archer	
garant: Tattanu-Nanaja, fils du vendeur		

Anu-uballiṭ/Rihāt-Anu, le corroyeur de son plein gré a vendu sa maison bâtie, (située) dans le quartier de la Porte d'Ištar à l'intérieur d'Uruk.

Le flanc supérieur (est) au Nord, à côté de la maison d'Anu-uballiṭ/Rihāt-Anu, le corroyeur, vendeur de cette maison. Le flanc inférieur (est) au Sud, à côté de la maison de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, l'archer. La façade supérieure (est) à l'Ouest, à côté de la maison de Nidintu-šarri, l'acheteur de cette maison. La façade inférieure (est) à l'Est, à côté de la maison de Nidintu-šarri, l'acheteur de cette maison.

Le tout, flancs et façades, la surface de cette maison, (donc) cette maison, petite ou grande, pour ce qu'elle est, en entier (était vendu) pour 4 sicles d'argent pur, en statères d'Antiochos contrôlés, en tant que prix total, à Nidintu-šarri, l'archer, l'acheteur de cette maison, à titre définitif. Anu-uballiṭ, le vendeur de cette maison a reçu l'argent, soit 4 sicles d'argent, prix de cette maison, en entier, des mains de Nidintu-šarri. Il a été payé.

Le jour où une revendication s'élèvera au sujet de cette maison, Anu-uballiṭ, le vendeur de cette maison et Tattanu-Nanaja, son fils se porteront garant (au besoin) jusqu'à douze fois et en confirmeront la cession définitive au profit de Nidintu-šarri. Pour la garantie perpétuelle de cette maison Anu-uballiṭ, vendeur de cette maison et Tattanu-Nanaja, son fils sont solidairement responsables vis-à-vis de Nidintu-šarri. Cette maison appartient à Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, acheteur de cette maison à titre définitif.

Témoins: Anu-uballiṭ/Anu-šum-lišir/Hunzû,

Dumqi-Anu/Anu-uballiṭ/Hunzû,

Anu-uballiṭ/Nanaja-iddin/Hunzû,

Anu-ikšur/Tanittu-Anu/Hunzû,

Nanaja-iddin/Kidin-Anu/Hunzû,

Nidintu-Anu/Rab-Anu/Hunzû,

Arad-Bīt-Rēs/Mannu-kī-Dilbat/Kuri,

Ana-rab-Anu/Anu-crība/Kuri,

(et) le scribe, Anu-iqīšanni/Nidintu-Anu/Sîn-lēqe-uninni, le grand prêtre-*kalû*.

(Écrit à) Uruk, le 24<sup>e</sup> jour du mois Abu, année 119 (de l'ère séleucide), (règne d')Antiochos et Antiochos, son fils, les rois.

Cachets d'Anu-uballiṭ, Ana-rab-Anu, Nanaja-iddin, Nidintu-Anu, Anu-[iqīšanni], Arad-Bīt-Rēs, Nidintu-Anu, Anu-ikšur, Anu-uballiṭ, le vendeur de cette maison, Tattanu-Nanaja, le garant de cette maison.

Également à l'époque séleucide nous avons des attestations des maisons données en cadeau. Étant donné que dans la majorité des cas on a précisé le prix du "cadeau" nous avons incorporé ces transactions parmi les ventes de maison.

CM 12, 8.	type séleucide, complet	SE.124.10.18, Uruk
dimensions: -	maison bâtie	
quartier: Porte Mahīru		
côté nord: canal d'Ištar		
côté sud: terrain nu des fils d'Arad-Ninurta, scribe des biens d'Anu		
côté ouest: rue menant au canal d'Ištar		
côté est: terrain nu de cette maison et terrain nu des fils d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu/Ekur-zākir		
prix: 50 sicles (y compris le prix d'une esclave aussi)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-mār-ittannu/Lābāši, architecte	acheteur: Rihāt-Anu et Nidintu-Anu, les fils de Lābāši/Rihāt-Anu, architecte	
garant: Anu-mār-ittannu		

Anu-mār-ittannu/Lābāši, architecte de son propre gré a donné (en cadeau) sa maison bâtie (située dans le quartier) de la Porte Mahīru à l'intérieur d'Uruk.

Le flanc supérieur au Nord (est) à côté du canal d'Ištar. Le flanc inférieur au Sud (est) à côté du terrain nu des fils d'Arad-Ninurta, scribe des biens d'Anu. La façade supérieure à l'Ouest (est) à côté de la rue menant au canal d'Ištar. La façade inférieure à l'Est (est) à côté du terrain nu de cette maison et terrain nu des fils d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu/Ekur-zākir. Tous les flancs et les façades de cette maison ont été mesurés.

Cette maison, peu ou prou qu'il en soit (et) <sup>f</sup>Rihāt-Bēlet-šēri/Sumuttu-Anu, une esclave de qui la main droite n'est pas marquée, sont donnés en cadeau à Rihāt-Anu et Nidintu-Anu, les fils de Lābāši/Rihāt-Anu, architecte à titre définitif.

Anu-mār-ittannu/Lābāši, le architecte a reçu 5/6 mine d'argent pur, en statères d'Antiochos contrôlés en échange de cette maison et <sup>f</sup>Rihāt-Bēlet-šēri des mains de Rihāt-Anu et Nidintu-Anu, les fils de Lābāši. Il n'en disposera plus. Cet Anu-mār-ittannu n'a pas donné et ne donnera pas cette maison et <sup>f</sup>Rihāt-Bēlet-šēri, l'esclave en question, pour de l'argent, en cadeau, en dot de mariage, (en investissement d')une campagne commerciale ou par autre moyen à quelqu'un d'autre que Rihāt-Anu et Nidintu-Anu, son frère, les fils de Lābāši, architecte. S'il les a donnés ou les donnera, (cette transaction) ne sera pas marquée (dans le registre du temple) et cet Anu-mār-ittannu (doit) les garantir à Rihāt-Anu et Nidintu-Anu, son frère. Celui qui portera plainte ou protestera, (devra) payer 1 mine d'argent contrôlé.

Cette maison et <sup>f</sup>Rihāt-Bēlet-šēri, l'esclave en question appartiennent à Rihāt-Anu et Nidintu-Anu, son frère, les fils de Lābāši/Rihāt-Anu, architecte à titre définitif.

Témoins: Dumqi-Anu/Anu-uballit/Nanaja-iddin/Hunzû,

Anu-bēlšunu/Ina-qibīt-Anu/Kidin-Anu/Hunzû,

Ina-qibīt-Anu/Dumqi-Anu/Ina-qibīt-Anu/Hunzû,

Lābāši/Anu-uballit/Kidin-Anu/Hunzû,

Anu-ah-ittannu/Sumuttu-Anu/Nanaja-iddin/Kuri,

Idat-Anu/Illut-Anu/Dannat-Bēlti/Luštammār-Adad,

Arad-Ninurta/Anu-ah-ittannu/Nidintu-Ištar, scribe des biens d'Anu,

Ušuršu-Anu/Šā-Anu-iššû/Nanaja-iddin/Ebabbar-šum-ibni,

(et) le scribe: Anu-iqīšanni/Nidintu-Anu/Sîn-lēqe-unni, maître des prêtres de lamentation.

(Écrit à) Uruk, le 18<sup>e</sup> jour du mois Ṭebētu, année 142 (de l'ère séleucide, règne) d'Antiochos et Séleucos, son fils.

Cachets d'Arad-Ninurta, Ina-qibīt-Anu, Lābāši, Anu-bēlšunu, Idat-Anu, Ina-qibīt-Anu, Ušuršu-Anu, Anu-ah-ittannu (et) Anu-mār-ittannu, le vendeur de cette maison, et <sup>f</sup>Rihāt-Bēlet-šēri, cette (esclave).

ADFU 3, 1. / VS 15, 48.	type séleucide, fragment	SE.102.05.17, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i> de la porte- <i>mutērtu</i> et une autre <i>bīt qāti</i> qui est au dessus de la précédente dans le temple Bīt rēš (propriété partielle, 1/2)	
quartier: Bīt Rēš		
côté nord: porte- <i>mutērtu</i> de la Porte d'Anu		
côté sud: le mur- <i>amāštu</i> de <i>bīt qāti</i> des officiers- <i>erīb bīti</i> et à côté de la cour de la prison		
côté ouest: sanctuaire du (dieu) Nergal		
côté est: (ruelle de) sortie de ce <i>bīt qāti</i> et une <i>bīt alu</i> de la <i>bīt qāti</i> supérieure		
prix: 30 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-bēlšunu/Ina-qibīt-Anu/Anu-zēr-iddin/[NF]	acheteur: Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu/Nidintu-Anu/Ah'ūtu	
garant: Zērija/Anu-ušallim/[NP]/[NF]		

ADFU 3, 2.	type séleucide, fragment	SE.[122 <sup>2</sup> ].x.x, Uruk
superficie: x	<i>bīt qāti</i>	
quartier: x		
côté nord: mur- <i>amāštu</i> de [...] du (temple) Irigal		
côté sud: [...] du (temple) Irigal		
côté ouest: [...] de la porte- <i>mutērtu</i> de la Porte du nord, maison d'Mušēzib-Anu/Anu-ab-ušur/[Hunzû]		
côté est: <i>bīt qāti</i> d'Anu-apal-ittannu/Nanaja-iddin		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: x		acheteur: x
garant: x		

ADFU 10, 55.	type babylonien, complet	Nbp.14 <sup>7</sup> .09.11, Uruk
superficie: 185 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Canal Harri-ša-Bānītu		

côté nord: 18,5 m, maison d'Ahhēšaja/[...]	
côté sud: 18,5 m, maison de Bēl-ah-iddin	
côté ouest: 10 m, impasse	
côté est: 10 m, maison de Marduk-erība/Marduk-šar-ilāni	
prix: 23 sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicles
vendeur: Erra-gāmil/Bēl-ibni	acheteur: Šamaš-iddin/Tabbā'-ili
garant: -	

AIUO 77, App. 2 n9.	type babylonien, fragment	Alex4 <sup>?</sup> .x.x.x, x
superficie: x	[maison <sup>?</sup> ]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x+5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [NP]/Barīki-Bēl	acheteur: At-[x]-tī/[NP]	
garant: -		

AnOr 8, 2.	type babylonien, complet	Nbk.02.12.18, Uruk
superficie: -	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Canal d'Aškā'itu		
côté nord: ruelle		
côté sud: maison d'Iqīšaja/Šā-Nabû-šû		
côté ouest: Grand'rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: maison de Marduk-nāšir/Šulaja (et) la maison de Šilaja/Nazija		
prix: 244 sicles	paiement supplémentaire: 4 sicles	
vendeur: Mukin-zēri/Hašdija/Bēl-eṭēru	acheteur: Kunaja/Nabû-šum-ēreš/Kurī	
garant: -		

AnOr 8, 3.	type babylonien, complet	Nbk.03.09.22, Babylone
superficie: 306,25 m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: (Temple de) Galhalhal		
côté nord: 17,5 m, ruelle		
côté sud: 17,5 m, maison de Bēl-ahhē-iddin/Bēl-ēpuš/Ekur-zākir et maison de Nabû-apkal-ili/Du-[...]/Rēmanu		
côté ouest: 17,5 m, [...] et maison de Tabnēja/[...]		
côté est: 17,5 m, maison de [ND]-ibni		
prix: 90 sicles	paiement supplémentaire: une couverture-KUR.RA	
vendeur: Nadnaja/Nabû-ēṭir/Bēl-eṭēru	acheteur: Nabû-šum-ēreš/Nabû-ahhē-ušallim/Rēmanu	
garant: -		

AnOr 8, 51. / Stigers JCS 28 n12.	type babylonien*, complet	Cyr.06.04.20, Uruk
superficie: 100 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Grand Puits		
côté nord: 10 m, maison d'Ištar-šum-iškun et Nanaja-šamšija, les fils de Gimillu/Rab-bāni		
côté sud: 10 m, maison des fils de Taqīš-Gula/Kudurru		
côté ouest: 10 m, vieux canal		
côté est: 10 m, maison de Nabû-milki/Kuršaja		
prix: 12 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-iddin/Bēl-ēṭir/Rab-bāni	acheteur: Eanna	
garant: -		

AnOr 8, 70:1-4.	type babylonien, complet	Nbn.07.o.o.o, Uruk
superficie: -	maison	
quartier: Porte de Meslamtae'a		
côté nord: -		

côté sud: -	
côté ouest: -	
côté est: -	
prix: 300 sicles	paiement supplémentaire: -
vendeur: Eanna (Marduk-erība/Aplaja)	acheteur: Ištar-šum-ēreš et Eanna-šadunu, les fils de Nabû-zēr-līšir/Šangû-Ninurta
garant: -	

AnOr 8, 70:4-6.	type babylonien, complet	Nbn.07.o.o.o, Uruk
superficie: -	maison bâtie, chambranle fixe	
quartier: (Temple de) Gahalanki		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 366 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Eanna (Šum-ukîn/Bēl-zēri)	acheteur: Ištar-šum-ēreš et Eanna-šadunu, les fils de Nabû-zēr-līšir/Šangû-Ninurta	
garant: -		

AnOr 8, 70:13-14.	type babylonien, complet	Camb.03.07.13, Uruk
superficie: -	maison (en ruine)	
quartier: Porte de Meslamtae'a		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 120 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ištar-šum-ēreš et Eanna-šadunu, les fils de Nabû-zēr-līšir/Šangû-Ninurta	acheteur: Eanna (Marduk-erība)	
garant: -		

AnOr 8, 70:14-15.	type babylonien, complet	Camb.03.07.13, Uruk
superficie: -	maison (en ruine)	
quartier: (Temple de) Gahalanki		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 270 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ištar-šum-ēreš et Eanna-šadunu, les fils de Nabû-zēr-līšir/Šangû-Ninurta	acheteur: Eanna (Šum-ukîn)	
garant: -		

AnOr 9, 13.	type babylonien, complet	<Asb>.22.01.20, Uruk
superficie: 135 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe	
quartier: Canal de Harri-ša-Nanaja		
côté nord: 9 m, rue		
côté sud: 9 m, rue		
côté ouest: 15 m, rue		
côté est: 15 m, maison de Šum-ušur/Lābāši		
prix: 19 sicles	paiement supplémentaire: 0, 5sicles	
vendeur: Bēl-šum-iškun/Marduk-nāšir	acheteur: Nabû-iddin/Bēlšunu	
garant: -		

AnOr 9, 15.	type babylonien, complet	[Camb].02.05.18, Uruk
superficie: 147 <sup>17</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 12,5 m, ruelle, voie piétonne		
côté sud: 12,5 m, maison de Nergal-ušēzib/Rašil		

côté ouest: 12,5 m, maison d'Ištar-šum-ušur/Nabû-šum-iddin	
côté est: 12,5 m, maison d'Iqīšaja/Gimillu	
prix: 60 sicles	paiement supplémentaire: -
vendeur: Nergal-epeš/Nabû-zēr-iqīša	acheteur: Eanna
garant: -	

AOATS 4, 21.	type babylonien, complet	AwM.x.08.x, Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 187 sicles	paiement supplémentaire: 15 talets de laine et un vêtement pour la dame de la maison	
vendeur: <sup>†</sup> Inbaja/Bēl-ēpuš/Nagāru	acheteur: Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi	
garant: -		

AOATS 4, 22:3-12.	type babylonien, complet	AwM.01.08.x, Babylone
superficie: 184 <sup>17</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Tē		
côté nord: 9,16 m, "coeur" du terrain et (maison) de Murānu/Nabû-zēr-ibni/Iranu		
côté sud: 9,16 m, "coeur" du terrain et ruelle		
côté ouest: 8,24 m, (maison) de <sup>†</sup> Habašinnatu/Zēr-[...]		
côté est: 8,24 m, (maison) des fils de Rēmūt/Miširaja		
prix: 180,5 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: 6,5 sicles (y compris les autres parcelles)	
vendeur: <sup>†</sup> Inbāja/Bēl-ēpuš/Nagāru	acheteur: Bēl-apal-iddina/Bēl-iddin/Egibi	
garant: -		

AOATS 4, 22:13-20.	type babylonien, complet	AwM.01.08.x, Babylone
superficie: 31,6 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Tē		
côté nord: 6 m, maison de Zērija/Marduk-zēr-ibni/Itinnu		
côté sud: 5,5 m, parcelle précédente		
côté ouest: 5,5 m, maison de Kalbaja/Balašsu/Ea-qalu-išemmi		
côté est: 5,5 m, maison de Murānu/Nabû-zēr-ibni/Iranu		
prix: 180,5 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: 6,5 sicles (y compris les autres parcelles)	
vendeur: <sup>†</sup> Inbāja/Bēl-ēpuš/Nagāru	acheteur: Bēl-apal-iddina/Bēl-iddin/Egibi	
garant: -		

AOATS 4, 22:21-25.	type babylonien, complet	AwM.01.08.x, Babylone
superficie: 6,56 m <sup>2</sup>	(ruelle de) sortie	
quartier: Tē		
côté nord: 0,65 m, rue		
côté sud: 0,94 m, parcelle précédente		
côté ouest: 8,25 m, maison de Zērija		
côté est: 8,25 m, maison de Murānu/Iranu		
prix: 180,5 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: 6,5 sicles (y compris les autres parcelles)	
vendeur: <sup>†</sup> Inbāja/Bēl-ēpuš/Nagāru	acheteur: Bēl-apal-iddina/Bēl-iddin/Egibi	
garant: -		

AOATS 4, 75. / CT 51, 43.	type babylonien, complet	AwM.01.05.24, Babylone
superficie: 159,25 m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Hursagkalamma à l'intérieur de Kiš		

côté nord: maison de Mušebši/Aškāpu	
côté sud: maison de Babija/Mār-bīti-ēṭir/Gallābu	
côté ouest: maison de Rehētu	
côté est: ruelle	
prix: 50 sicles	paiement supplémentaire: 5 sicles et un vêtement
vendeur: Nabû-apal-iddin/Nabû-šum-iškun	acheteur: Nabû-nāšir/Ina-Esagil-zēri
garant: -	

AOAT 236, 87.	type complet	babylonien,	Ner.02.05.20, S.
superficie: 73,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison		
quartier: x			
côté nord: -			
côté sud: -			
côté ouest: -			
côté est: -			
prix: 65 sicles	paiement supplémentaire: -		
vendeur: Nā'id-Marduk/Šulaja/Iddin-Marduk	acheteur: Nabû-ēreš/[NP]/Sin-imittu		
garant: -			

AS 17, 34.	type fragment	babylonien,	x, [Nippur]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]		
quartier: x			
côté nord: x			
côté sud: x			
côté ouest: x			
côté est: x			
prix: x+16 sicles	paiement supplémentaire: -		
vendeur: Ninurta-udammiq	acheteur: [...] /Širikti		
garant: -			

AS 17, 35.	type fragment	babylonien <sup>?</sup> ,	x, [Nippur]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]		
quartier: Canal de [...]			
côté nord: 15,5 <sup>7</sup> m, [...]			
côté sud: 15,5 <sup>7</sup> m, [...]			
côté ouest: x			
côté est: x			
prix: x	paiement supplémentaire: x		
vendeur: x	acheteur: x		
garant: -			

AUWE 13, 283.	type complet	babylonien,	Nbk.11.06.27, Babylone
superficie: 200 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte, verrou en place		
quartier: Canal de Harri-ša-Nabû			
côté nord: 20 m, maison de Rēmūt/Nabû-ahhē-iddin			
côté sud: 20 m, maison de Marduk-erība/Nabû-ušallim			
côté ouest: 10 m, [...]			
côté est: 10 m, maison de Sîn-šar-ušur/[...]			
prix: 85 sicles	paiement supplémentaire: 1,5 sicles		
vendeur: [...] -Marduk/Bēl-nāšir/[NF]	acheteur: [...] /Šalti-ili		
garant: -			

AUWE 13, 299.	type complet	babylonien*,	Xer.06.12.05, Uruk
---------------	--------------	--------------	--------------------



superficie: -	terrain à bâtir
quartier: Étang Raqqat	
côté nord: -	
côté sud: -	
côté ouest: -	
côté est: -	
prix: -	paiement supplémentaire: -
vendeur: Lābāši/Šamaš-ah-iddin, Iqupu/Bazuzu	acheteur: Erība/Kinaja/Gimil-Nanaja
garant: -	

AUWE 13, 301.	type babylonien, complet	Art.37.11.03, Uruk
superficie: -	maison	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 50 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-re'ušunu et <sup>1</sup> Uḫārtu	acheteur: Uḫār/Anu-ahhē-iqīša	
garant: -		

AUWE 13, 313.	type séleucide, fragment	[SE].x.x.x, Uruk
superficie: 17,16 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: 4,4 m, parcelle précédente		
côté sud: 3,9 m, [maison de] Kidin-Anu/Anu-ana-mātišu		
côté ouest: 4,4 m, maison de Kidin-Anu/[...]		
côté est: 3,9 m, maison d'Anu-uballit, serviteur de Qeplunu		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

BE 8/1, 1.	type babylonien, fragmentaire	Asb.26.10.x, Nippur
superficie: 256 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte du (temple) Lugalḡusisa à l'intérieur de Ġirġilu		
côté nord: 17 m, maison d'Aplaja/Iddina, acheteur et Nergal-uballit/Nabû-ah-[...]		
côté sud: 15 m, maison de Šum-ibni/Ukīn-[...]		
côté ouest: 10+x m, maison d'Aplaja/Iddina		
côté est: 16 m, maison de Ninurta-ašared		
prix: x+15 sicles	paiement supplémentaire: [x],0.0.0 d'orges	
vendeur: Nergal-uballit/Hazannu	acheteur: Aplaja/Iddina	
garant: -		

BE 8/1, 3.	type babylonien, complet	Kand.05.06b.14, Babylone
superficie: 147 m <sup>2</sup>	<i>bīt šutummu</i> , maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: à l'intérieur des <i>bīt šutummu</i> du (temple) Ezida		
côté nord: <i>bīt šutummu</i> de Bēl-ēpuš/Aplaja/Mubannī		
côté sud: <i>bīt šutummu</i> d'Etellu/Ilišu-abišu		
côté ouest: Grand'ruē		
côté est: <i>bīt šutummu</i> de Nabû-iddina/Arkāt-ilāni-damqā		
prix: 190 sicles	paiement supplémentaire: 5,0.0.0 de dattes	
vendeur: Bēl-uballit/Amēla/Siraš-Marduk	acheteur: Marduk-kudurri-ušur/Irani-Marduk/Erīb-bīti-Marduk	
garant: -		

BE 8/1, 7.	type complet	babylonien, Nbp.08.05.04, Babylone
superficie: 89 <sup>17</sup> m <sup>2</sup>	terrain (A.ŠÀ)	
quartier: Tē		
côté nord: 10,5 m, maison de Bēl-ēṭir/Sîn-šadunu		
côté sud: 10,5 m, ruelle		
côté ouest: 7 m, fossé de la maison d'Abu-naja		
côté est: 7 m, maison de Nabû-šum-iškun/Zēraja		
prix: 51 sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicles	
vendeur: šumi/Kalbaja/Iranu	Šākin-	acheteur: Nabû-nāšir/Nabû-iqīša/Rē'i
garant: -		

BE 8/1, 35.	type complet	Ncr.01.02.12, Borsippa
superficie: -	bâtiment de l'Est d'une <i>bīt šutummu</i>	
quartier: Ezida		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: -		paiement supplémentaire: -
vendeur: šumi/Rē'i-alpi	Nabû-ušabši/Marduk-šākin-	acheteur: Nabû-ēṭir-napšāti/Zēr-kitti-līšir/Rē'i-alpi
garant: -		

BE 8/1, 58.	type complet	Cyr.01.02.08, Nippur
superficie: 68,75 m <sup>2</sup>	masion en ruine ( <i>bīt kišubbû</i> ) à démolir et à rebâtir	
quartier: -		
côté nord: 3,5 m, impasse		
côté sud: 7,5 m, [maison <sup>7</sup> ] de Baba-iqīšaja/Hanapu		
côté ouest: 12,5 m, maison de Ninurta-mutir-gimilli/Zēr-kitti-līšir/Abu-ittanu		
côté est: 12,5 m, (maison de) [NP]		
prix: 23 <sup>7</sup> sicles	paiement supplémentaire: 2 sicles	
vendeur: iqīša	Šamaš-ah-iddin/Baba-	acheteur: Ninurta-mutir-gimilli/Zēr-kitti-līšir/Abu-ittanu
garant: -		

BE 8/1, 114.	type complet	babylonien*, Dar.24.12.06, Nippur
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: x+5 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: rē'ūšunu	†Adinitu/Šamaš-	acheteur: Ninurta-ēreš/Ninurta-ahhē-crība
garant: -		

BE 8/1, 115.	type complet	babylonien, Dar.27.11.13, Borsippa
superficie: 71,2 <sup>9</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie inachevée	
quartier: Porte d'Anu		
côté nord: 8,08 m, maison de Nidintu/Habašīru		
côté sud: 8,32 m, maison d'Iddinaja/Niqūdu		
côté ouest: 6,58 m, Mušēzib-Marduk/Nagāru		
côté est: 6,9 m, impasse		
prix: 66 sicles		paiement supplémentaire: 2 sicles et laine

vendeur: Bēl-iddinaja/Itti-Nabû-balāṣu/Sipê	acheteur: Hašdaja/Nabû-ittannu/Si'atu
garant: -	

  

BE 8/1, 137.	type babylonien, fragment	x, [Nippur]
superficie: x	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: 3 sicles	
vendeur: x	acheteur: Ninurta-ah-ēreš/Ninurta-ibni	
garant: -		

  

BE 8/1, 149.	type babylonien, complet	[Dar].02+x.x.x, [Babylone]
superficie: -	[terrain à bâtir]	
quartier: Porte de [ND]		
côté nord: rue, voie piétonne		
côté sud: maison de [...]		
côté ouest: impasse		
côté est: rue, voie piétonne		
prix: 110 sicles	paiement supplémentaire: 5 sicles	
vendeur: Širikti-Marduk/Nabû-tabni-ušur/Babūtu	acheteur: Etel-pî-Enlil/Illataja/Nazi-Enlil	
garant: -		

  

BibMes 24, 13:3-7.	type séleucide, complet	SE.137.12.10, Uruk
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison de Nidintu-Anu/Illut-Anu, pêcheur et parcelle suivante		
côté sud: maison de Lābâši/Rihāt-Anu, maître du chantier, acheteur		
côté ouest: maison de Rihāt-Anu/Anu-ah-ittannu, le corroyeur		
côté est: ruelle menant au canal d'Ištar		
prix: 20 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-ittannu(Dumqi-Anu)/Dumqi-Anu/Luštammār-Adad	acheteur: Lābâši/Rihāt-Anu/Lābâši	
garant:		

  

BibMes 24, 13:8-11.	type séleucide, complet	SE.137.12.10, Uruk
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: ruelle, voie piétonne		
côté sud: (autre parcelle) de ce terrain à bâtir		
côté ouest: maison de Nidintu-Anu/Illut-Anu, pêcheur		
côté est: maison de Rihāt-Anu/Anu-ah-ittannu, corroyeur		
prix: 20 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-ittannu(Dumqi-Anu)/Dumqi-Anu/Luštammār-Adad	acheteur: Lābâši/Rihāt-Anu/Lābâši	
garant: -		

  

BibMes 24, 14.	type séleucide, complet	SE.39.11.20, Uruk
superficie: 93,75 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 5 m, maison de Lābâši/Kinaja		
côté sud: 7,5 m, rue menant au canal d'Ištar		
côté ouest: 15 m, maison Rihāt-Anu/Nanaja-iddin		
côté est: 15 m, maison de Dannat-Bēlti/Liblū et terrain à bâtir de Nanaja-iddin, le vendeur de ce terrain à bâtir		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: 0,25 sicles	
vendeur: Nanaja-iddin/Dannat-Bēlti	acheteur: <sup>1</sup> Adēšu-ṭabtā/Erība, épouse d'Ana-rab-Anu/Anu-crība	
garant: -		

BibMes 24, 16.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, Uruk
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: Anu-uballit	
garant: Bēlta		

BibMes 24, 19:2-5. / BRM 2, 28:2-5.	type séleucide, complet	SE.89.03.24, Uruk
superficie: 19,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 6,5 m, maison de service de Rihāt-Anu/Nabû-ah-ittannu, corroyeur		
côté sud: 6,5 m, parcelle suivante de ces maisons		
côté ouest: 3 m, maison de Dumqi-Anu/Anu-uballit		
côté est: 3 m, maison de Rihāt-Anu, corroyeur		
prix: 60 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Anu/Lābāši, architecte	acheteur: Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar, scribe	
garant: -		

BibMes 24, 19:6-9. / BRM 2, 28:6-9.	type séleucide, complet	SE.89.03.24, Uruk
superficie: 82,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 15 m, parcelle précédente et maison de Rihāt-Anu, corroyeur		
côté sud: 15 m, parcelle suivante de ces maisons et maison des fils d'Anu-bēl-zēri		
côté ouest: 5,5 m, maison de Dumqi-Anu/Anu-uballit		
côté est: 5,5 m, parcelle suivante de ces maisons		
prix: 60 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Anu/Lābāši, architecte	acheteur: Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar, scribe	
garant: -		

BibMes 24, 19:9-12. / BRM 2, 28:9-12.	type séleucide, complet	SE.89.03.24, Uruk
superficie: 7 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 3,5 m, parcelle précédente		
côté sud: 3,5 m, maison des fils d'Anu-bēl-zēri		
côté ouest: 2 m, maison de Dumqi-Anu/Anu-uballit		
côté est: 2 m, maison des fils d'Anu-bēl-zēri		
prix: 60 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Anu/Lābāši, architecte	acheteur: Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar, scribe	
garant: -		

BibMes 24, 19:12-16. / BRM 2, 28:12-16.	type séleucide, complet	SE.89.03.24, Uruk
superficie: 94,25 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 6,5 m, maison de Rihāt-Anu, corroyeur		
côté sud: 6,5 m, maison des fils d'Anu-bēl-zēri		
côté ouest: 14 m, maison de Rihāt-Anu, corroyeur, et la parcelle précédente		
côté est: 15 m, maison de Dumqi-Anu/Kidin-Anu et parcelle suivante		
prix: 60 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Anu/Lābāši, architecte	acheteur: Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar, scribe	
garant:		

BibMes 24, 19:16-20. / BRM 2, 28:16-20.	type séleucide, complet	SE.89.03.24, Uruk
superficie: 42,9 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 6,5 m, maison des fils de Dumqi-Anu//Kidin-Anu et parcelle précédente		
côté sud: 6,75 m, (ruelle de) sortie des fils d'Anu-bēl-zēri et (ruelle de) sortie de ces maisons		
côté ouest: 6,5 m, parcelle précédente		
côté est: 6,5 m, maison de Nanaja-iddin/Anu-bēl-zēri/[...]		
prix: 60 sicles (y compris les autres parcelles)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Rihāt-Anu/Lābāši, architecte		acheteur: Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar, scribe
garant:		

BibMes 24, 20:3-7.	type séleucide, complet	SE.139.10.20, Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Jardin sacré		
côté nord: maison d'Anu-ah-ittannu/Kinaja-Anu/Hunzû		
côté sud: cour d'Anu-zēr-līšir, Ana-rab-Anu et leurs frères, fils de Nidintu-Anu		
côté ouest: maison d'Anu-zēr-līšir/Kidin-[x]/Hunzû		
côté est: maison d'Ana-rab-Anu/Nidintu-Anu/Hunzû		
prix: 13 sicles (y compris l'autre parcelle)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Tattannu/Nidintu-Anu/Ana-rab-Anu/Hunzû		acheteur: <sup>1</sup> Bēletsunu/Nidintu-Anu, épouse d'Anu-ab-utīr/Liblūt/Luštammār-Adad
garant: Ana-rab-Anu/Nidintu-Anu, frère (du vendeur)		

BibMes 24, 20:7-12.	type séleucide, complet	SE.139.10.20, Uruk
superficie: -	cour	
quartier: Jardin sacré		
côté nord: [maison bâtie] et le cour de la maison bâtie		
côté sud: (ruelle de) sortie de cette maison et sortie d'Anu-uballit/Nanaja-iddin, Anu-zēr-līšir et Ana-rab-Anu, fils de Nidintu-Anu		
côté ouest: maison d'Anu-zēr-iddin/Kidin-Anu		
côté est: cour d'Anu-zēr-līšir et Ana-rab-Anu (son frère), fils de Nidintu-Anu		
prix: 13 sicles (y compris l'autre parcelle)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Tattannu/Nidintu-Anu/Ana-rab-Anu/Hunzû		acheteur: <sup>1</sup> Bēletsunu/Nidintu-Anu, épouse d'Anu-ab-utīr/Liblūt/Luštammār-Adad
garant: Ana-rab-Anu/Nidintu-Anu, frère (du vendeur)		

BibMes 24, 21.	type séleucide, fragmentaire	SE.72+x.x.20, Uruk
superficie: -	maison et terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: maison de [NP]		
côté sud: maison de [NP]		
côté ouest: x		
côté est: maison de [NP]		
prix: 2+x sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Arad-Bīt-Rēš et Anu-ittannu, fils d'Illut-Anu et Idat-Anu/Nidintu-Anu		acheteur: Rihāt-Anu/Lābāši, maître du chantier
garant: Arad-Bīt-Rēš et Anu-ittannu, fils d'Illut-Anu et Idat-Anu/Nidintu-Anu		

BibMes 24, 22:4-9.	type séleucide, complet	SE.131.02.03, Uruk
superficie: -	maison bâtie (propriété partielle, 1/2)	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison de service de <NP>/Mannu-kī-Dilbat/Ana-rabīka-Anu		
côté sud: maison de service de Haninā'/Rihāt-Bēlet-sēri et parcelle suivante		
côté ouest: maison de service et (ruelle de) sortie d'Idat-Anu/Nanaja-iddin et (ruelle de) sortie de cette maison		
côté est: maison de service de Haninā'/Mannu-kī-Dilbat et maison de service d'Anu-ah-ittannu/Illut-Anu		
prix: 60 sicles (y compris l'autre parcelle)		paiement supplémentaire: -

vendeur: Anu-ahhē-iddin/Arad-Ninurta/Illut-Anu scribe des biens d'Anu	acheteur: <sup>f</sup> ina-bāni-Antu, épouse de Nanaja-iddin
garant: Anu-ahhē-iddin	

BibMes 24, 22:10-13.	type séleucide, complet	SE.131.02.03, Uruk
superficie: -	maison bâtie (propriété partielle, 1/2)	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: parcelle précédente		
côté sud: (ruelle de) sortie de cette maison, (ruelle de) sortie de Haninā' et ruelle		
côté ouest: maison de service de Haninā'/Rihāt-Bēlet-šēri		
côté est: ruelle, voie piétonne		
prix: 60 sicles (y compris l'autre parcelle)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-ahhē-iddin/Arad-Ninurta/Illut-Anu scribe des biens d'Anu	acheteur: <sup>f</sup> ina-bāni-Antu, épouse de Nanaja-iddin	
garant: Anu-ahhē-iddin		

BibMes 24, 23. / BRM 2, 37.	type séleucide, complet	SE.133.12.16, Uruk
superficie: -	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: fondation- <i>temmēnu</i> de 'x x x', propriété d'Anu		
côté sud: ruelle, voie piétonne		
côté ouest: maison de Dumqi-Anu/Arad-Anu, portier		
côté est: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: 20 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-ab-ušur/Arad-Bīt-Rēš/Dumqi-Anu, portier	acheteur: Antiochos/Timokrates/Anu-balāšsu-iqbi/Ah'ūtu	
garant: Dumqi-Anu/Anu-ah-utīr/Dumqi-Anu		

BibMes 24, 24.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, Uruk
superficie: 21,25 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 6 m, maison d'Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu et ruelle, voie piétonne		
côté sud: 6,25 m, mur- <i>amāštu</i> en brique de 6 m de long et 0,75 m de large qui est entre cette maison et celle de Nanaja-iddin, acheteur de cette maison		
côté ouest: 3,08 m, maison d'Anu-ah-ittannu/Kidin-Anu		
côté est: 3,4 m, ruelle, voie piétonne		
prix: 27,5 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Ušuršu-Anu/Kitu-Anu/Lābāši	acheteur: Nanaja-iddin, frère de Kitu-Anu	
garant: Lābāši/Kitu-Anu/Lābāši		

BibMes 24, 26.	type séleucide, fragmentaire	SE.82.06.02, Uruk
superficie: 5,25 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 1,5 m, maison de Nanaja-iddin/Nidintu-Anu, acheteur		
côté sud: 1,5 m, parcelle suivante		
côté ouest: 3,5 m, maison de Nidintu-Anu/Anu-[...]		
côté est: [3,5 <sup>7</sup> ] m, maison de Nanaja-iddin/[Nidintu-Anu], acheteur		
prix: x		paiement supplémentaire:
vendeur: Nidintu-Anu/Anu-iqīšanni/Nidintu-Anu/Anu-zēr-ušabši	acheteur: Nanaja-iddin/Nidintu-Anu	
garant: Kidin-Anu/Ištar-hītua		

BibMes 24, 27. / BibMes 24, 29.	type séleucide, complet	SE.148.11.19, Uruk
superficie: 300 m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 15 m, ruelle, voie piétonne		
côté sud: 15 <sup>1</sup> m, maison des fils de Tibalaos		
côté ouest: 20 <sup>1</sup> m, maison d'Antiochos/Timokrates		
côté est: 20 <sup>1</sup> m, (ruelle de) sortie des fils de Tibalaos et (ruelle de) sortie de cette maison		

prix: 70 sicles	paiement supplémentaire: -
vendeur: Mattannatu-Anu/ <sup>1</sup> Antu-bānat	acheteur: Nidintu-Anu/Anu-ah-ittannu/Bēl-ēreš, architecte <sup>2</sup>
garant: Nicalamos(Rihāt-Anu)/Panā	

BibMes 24, 28. / BRM 2, 54.	type séleucide, complet	SE.150.04.05, Uruk
superficie: 162 m <sup>2</sup>	maison bâtie, cour et (ruelle de) sortie	
quartier: Temple de Ninkigal		
côté nord: 13,5 <sup>1</sup> m, terrain à bâtir des fils de Sîn-banunu/Nabû-dannu/Ekur-zākir		
côté sud: 13,5 m, terrain à bâtir de Kitu-Anu/Anu-uballit/Kurī, acheteur		
côté ouest: 12 m, terrain à bâtir des fils de Sîn-banunu/Nabû-dannu/Ekur-zākir		
côté est: 12 m, trois larges (ruelle de) sortie de cette maison et (ruelle de) sortie d'Anu-ittannu/Anu-ikšur et Ana-rab-Anu/Nidintu-Anu		
prix: 12 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-ittannu/Idat-anu/Sumuttu-Anu/Rab-Anu/Hunzû	acheteur: Kitu-Anu/Anu-uballit/Nidintu-Anu/Kurī	
garant: Arad-Ummi-rēmet, frère d'Idat-Anu		

BibMes, 24, 30.	type séleucide, fragment	AE.x.07.08, [Uruk]
superficie: -	maison en ruine [à démolir et à rebâtir <sup>2</sup> ]	
quartier: x		
côté nord: 12 <sup>2</sup> m, [maison de NP]/Kidin-Anu		
côté sud: [12 <sup>2</sup> ] m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: [x] m, [maison de NP]/Kidin-Anu		
côté est: [x] m, terrain à bâtir <sup>2</sup> de [NP]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

BibMes 24, 31.	type séleucide, fragmentaire	SE.[130 <sup>2</sup> ].x.x, Uruk
superficie: -	maison en ruine à démolir et à rebâtir (propriété partielle, 1/5)	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: ruelle menant au canal d'Ištar		
côté sud: terrain à bâtir de Dipatos/Qeplunu, acheteur		
côté ouest: maison de Qeplunu/Anu-balāšsu-iqbi/Ah'ūtu		
côté est: canal d'Ištar		
prix: 30 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ahhē-iddin et Anu-uballit, fils de Tanittu-Anu/Uppulu/Ah'ūtu	acheteur: Dipatos/Qeplunu/Anu-balāšsu-iqbi/Ah'ūtu	
garant: Anu-ahhē-iddin et Anu-uballit		

BibMes 24, 32.	type séleucide, fragmentaire	SE.140.05.30, Uruk
superficie: -	<i>bīt kuruppu</i>	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: [maison de] <sup>1</sup> Rihāt-apu/[...]		
côté sud: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: <i>bīt kuruppu</i> de Kitu-Anu/[...]		
côté est: ruelle, voie piétonne		
prix: 26 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Illut-Anu/Ušuršu-Anu	acheteur: [NP]/Anu-[...]/[...]	
garant: Barutu-[DN]/Ušuršu-Anu		

BibMes, 24, 33.	type séleucide, fragmentaire	SE.111.x.x, Uruk
superficie: 19,8 m <sup>2</sup>	<i>bīt kuruppu</i> bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 4,75 m, terrain à bâtir de Qeplunu/Anu-balāšsu-iqbi/Ah'ūtu		
côté sud: 4,25 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: 4,4 m, <i>bīt kuruppu</i> de Nanaja-iddin/Kitu-Anu, acheteur		
côté est: 4,4 m, ruelle, voie piétonne		
prix: 20 sicles	paiement supplémentaire: -	

vendeur: <sup>1</sup> Nidintu-Nanaja/Anu-ittannu/Anu-uballiṭ, épouse de Lābāši/Tanittu-Anu/Ah'ūtu	acheteur: Nanaja-iddin/Kitu-Anu
garant: Lābāši/Tanittu-Anu, époux du vendeur	

BibMes 24, 34.	type séleucide, complet	SE.96.04.x, Uruk
superficie: 31,5 m <sup>2</sup>	<i>bīt kuruppu</i>	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 4,5 <sup>1</sup> m, <i>bīt kuruppu</i> de <sup>1</sup> Nuptu-Nanaja/Ina-pī-Anu-libluṭ, vendeur		
côté sud: 4,5 <sup>1</sup> m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: 7 <sup>1</sup> m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 7 <sup>1</sup> m, <i>bīt kuruppu</i> de <sup>1</sup> Nuptu-Nanaja/Ina-pī-Anu-libluṭ, vendeur		
prix: 54 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: <sup>1</sup> Nuptu-Nanaja/Ina-pī-Anu-libluṭ	acheteur: <sup>1</sup> Nidintu-Nanaja/Anu-ittannu, épouse de Lābāši/Tanittu-Anu/Ah'ūtu	
garant: Mannu-kī-Dilbat/Rihāt-Anu/Anu-ab-uṣur		

BibMes 24, 35:6-12. / BRM 2, 41:6-12.	type séleucide, complet	SE.152.x.30, Uruk
superficie: -	maison bâtie, bâtiment de Sud, <i>bīt dulbanû</i> terminé	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: bâtiment du Sud et son <i>bīt dulbanû</i> , maison de service de Nidintu-Anu/Rihāt-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk et maison de service Nidintu-šarri/Nidintu-Anu, pêcheur		
côté sud: cour de cette maison et maison de service de Rihāt-Anu et Anu-apal-ittannu (et leurs frères)		
côté ouest: rue, voie piétonne		
côté est: <i>bīt qāti</i> de <sup>1</sup> Ereštu-Nanaja		
prix: 16 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Bēlet-šēri/Pakkan-Anu/Rihāt-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk	acheteur: Idat-Anu/Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš, appartenant au collège des prêtres de Bīt-Rēš	
garant: Idat-Anu, fils (du vendeur)		

BibMes 24, 35:13-19. / BRM 2, 41:13-19.	type séleucide, complet	SE.152.x.30, Uruk
superficie: -	cour, du bâtiment d'Ouest, de <i>bīt asuppu</i> et la (ruelle de) sortie (propriété partielle, 1/3)	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: parcelle précédente et <i>bīt qāti</i> de <sup>1</sup> Ereštu-Nanaja		
côté sud: bâtiment de Nord de Rihāt-Anu et maison de service d'Uṣuršu-Anu/Arad-Bīt-Rēš, scribe		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 16 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Bēlet-šēri/Pakkan-Anu/Rihāt-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk	acheteur: Idat-Anu/Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš, appartenant au collège de prêtres de Bīt-Rēš	
garant: Idat-Anu, fils (du vendeur)		

BibMes 24, 36.	type séleucide, fragment	SE.[20+x].03.01, Uruk
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: maison d'Anu-ah-ušabši, vendeur		
côté sud: [maison d]'Illut-Anu/[NP]		
côté ouest: maison des fils de [NP]		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Anu-ah-ušabši	acheteur: x	
garant: x		

BibMes 24, 37.	type séleucide, fragment	SE.[102 <sup>2</sup> +x].05.30, Uruk
superficie: [x] m <sup>2</sup>	<i>bīt kuruppu</i>	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: terrain à bâtir de [NP]		



côté ouest: x	
côté est: x	
prix: x+ 6 sicles	paiement supplémentaire: x
vendeur: x	acheteur: x
garant: x	

BibMes 24, 38.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: ruelle, voie piétonne		
côté ouest: [maison de] Bazuzu et Anu-[...]-šu, les fils de Balātu		
côté est: maison de Nidintu-Anu/Anu-ab-ušur/[NP]		
prix: 25 sicles	paiement supplémentaire: x	
vendeur: [ND]-ušur	acheteur: x	
garant: x		

BibMes 24, 41.	type séleucide, fragment	SE.163.09.27, Uruk
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: ruelle, voie piétonne		
côté sud: [maison de] <sup>1</sup> NP <sup>1</sup>		
côté ouest: [maison de NP]		
côté est: [maison d]'Anu-uballit		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Anu-[...]	acheteur: x	
garant: x		

BibMes 24, 42.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison et terrain à bâtir (propriété partielle, 2/5)	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: maison d' <sup>f</sup> Amat-[ND]		
côté ouest: [maison] de Kidin-Anu/Anu-ah-ittannu		
côté est: canal d'Ištar		
prix: -	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: Anu-ah-ušabši/Kidin-Anu/Ekur-zākir et ses fils	
garant: x		

BIN 1, 127.	type babylonien, complet	Nbk.15.11.10, Uruk
superficie: 506,25 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, bât. du Nord et terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Anu		
côté nord: 22,5 <sup>1</sup> m, maison de Šuzubu/Bēl-iqīša		
côté sud: 22,5 m, maison Nabû-ušabši/Lū-Ahūa		
côté ouest: 22,5 m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 22,5 m, maison de Mušallim/Amat-īli		
prix: 90 sicles	paiement supplémentaire: 2,5 sicles	
vendeur: Bēl-ahhē-iddin/Nabû-zēr-ibni	acheteur: Ah-iddin-Marduk/Nabû-ušallim	
garant: -		

BIN 1, 161.	type babylonien*, complet	Nbn.02.02.15, Uruk
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 122 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-zēr-ušabši/Bēl-ušallim	acheteur: Kalbaja/Iqīšaja	
garant: -		

BIN 2, 130.	type babylonien*, complet	Camb.00.06b.20, Uruk
superficie: 354 m <sup>2</sup>	maison bâtie et (maison) en ruine	
quartier: (Temple) Galhalanki		
côté nord: 16,5 m, maison d'Eṭīr-Bēl/Bariki-īli		
côté sud: 15 m, maison d'Ina-šillaja/Nabû-muṣētiq-šēti		
côté ouest: 22,5 m, maison d'Eṭīr-Bēl/Bariki-īli		
côté est: 22,5 m, Grand'Rue, voie piétonne		
prix: 360 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Marduki-šum-ušur/Silim-Bēl/Basija		acheteur: Eanna (Ilē'i-Marduk/Nabû-šum-ukīn/Eṭēru)
garant: -		

BIN 2, 136.	type séleucide, complet	SE.163.02.x, Uruk
superficie: 100 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Bīt-Rēš		
côté nord: 10 m, [maison de] Habba-Anu/Ana-rab-Anu, charpentier et terrain à bâtir [des fils <sup>7</sup> ] de Tanittu-Anu/Anu-bēlšunu/Ah'ūtu		
côté sud: 10 m, maison d'Ana-rabi-Anu, le [nom de profession, et] terrain à bâtir de Hamil-Anu/Ṭabāt-Anu		
côté ouest: 10 m, maison de <sup>†</sup> Amtija et (ruelle de) sortie de ce terrain à bâtir		
côté est: 10 m, terrain à bâtir de <sup>†</sup> Amtija, et (ruelle de) sortie de <sup>†</sup> Amtija		
prix: 2 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: <sup>†</sup> Amtija/Rihāt-Anu/[...], épouse de Haninā(Ana-qibīt-Anu)/Rihāt-Bunene, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		acheteur: Haninā(Pirratu)/Diginiija
garant: <sup>†</sup> Amtija et Rašammā/[...]		

BRM 1, 34.	type babylonien, complet	Ssu.02.01.23, Dilbat
superficie: 12,25 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir = impasse	
quartier: Porte d'Uraš		
côté nord: maison de NP/Kiribtu		
côté sud: maison de Bēl-rēmāni/Upaqu		
côté ouest: maison Bēl-uballit/Nabû-bāni		
côté est: maison d'Upaqu/Nabû-ušallu, acheteur		
prix: 2 sicles		paiement supplémentaire: x
vendeur: Šā-pī-Nabû/Ibaja		acheteur: Upaqu/Nabû-ušallu
garant: -		

BRM 2, 9.	type séleucide, fragmentaire	SE.[96 <sup>7</sup> ].x.x, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i>	
quartier: Porte de Bīt-Rēš		
côté nord: maison du Boucher		
côté sud: <i>bīt qāti</i> du Portier qui est sur la (ruelle de) sortie de cette <i>bīt qāti</i>		
côté ouest: cour du Boucher		
côté est: mur- <i>amāštu</i> en argile séparant de Bīt-Rēš		
prix: 20 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Tanittu-Anu/Uppulu/Anu-ah-ittannu/Ah'ūtu		acheteur: Kidin-Anu/Šamaš-ēṭir/Luštammār-Adad
garant: Tanittu-Anu/Uppulu/Anu-ah-ittannu/Ah'ūtu		

BRM 2, 14.	type séleucide, complet	SE.51.11.15, Uruk
superficie: 112,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 7,5 m, maison d'Aplaja/Mannu-kī-Dilbat		
côté sud: 7,5 m, rue qui mène au canal d'Ištar		
côté ouest: 15 m, maison d'Anu-zēr-līšir/Nanaja-iddin/Kididn-Marduk		
côté est: 15 m, maison des filles de Kidin-Anu/Dannat-Bēlti et terrain à bâtir de Kidin-Anu		
prix: 30 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: <sup>†</sup> Adēšu-ṭabāt/Erība/Anu-bēlšunu, épouse d'Ana-rab-Anu/Anu-crība/Kurī		acheteur: Atā'-Anu/Rihāt-Anu, berger des bovins
garant: Ana-rab-Anu/Anu-crība/Kurī		

BRM 2, 20.	type séleucide, complet	SE.71.06.20, Uruk
------------	-------------------------	-------------------

superficie: 225 m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: (Temple) Mihalla		
côté nord: 14,5 m, ruelle menant au canal d'Ištar		
côté sud: 15 m, terrain à bâtir d'Anu		
côté ouest: 15 m, terrain à bâtir d'Anu-ab-utīr/Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu/Ekur-zākir		
côté est: 14,5 m, (ruelle de) sortie de cette maison jusqu'au canal d'Ištar et terrain à bâtir de Kidin-Anu et Anu-ah-ittannu, les fils de Rihāt-Anu, les vendeurs		
prix: 14 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kidin-Anu et Anu-ah-ittannu, les fils de Rihāt-Anu/Anu-mukīn-apli, charpentier	acheteur: Sumuttu-Anu et Mattanittu-Anu, les fils de Nidintu-Anu/Rihāt-Anu, batelier	
garant: Kidin-Anu et Anu-ah-ittannu		

BRM 2, 21.	type séleucide, complet	SE.75.06.25, Uruk
superficie: 165 m <sup>2</sup>	maison et terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: 10 m, maison de Nidintu-Anu/Uruk-zakû		
côté sud: 10 m, terrain à bâtir d'Anu-ah-ušabši/Kidin-Anu/Ekur-zākir		
côté ouest: 16,5 m, ruelle menant au canal d'Ištar et (ruelle de) sortie de cette maison		
côté est: 16,5 m, maison de Tattannu/Anu-balāṣu-iqbi/Ekur-zākir et maison de Nidintu-Anu/Uruk-zakû		
prix: 25 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ina-qibīt-Anu/Nidintu-Anu/Šā-Anu-šū/Ekur-zākir	acheteur: Sumuttu-Anu/Anu-ah-ittannu, inspecteur et Anu-ah-ittannu/Ṭāb-šum-Nanaja, blanchisseur	
Garant: Eṭir-Anu/Ubār/Eṭir-Anu/Kurī		

BRM 2, 23:3-8.	type séleucide, complet	SE.78.02.08, Uruk
superficie: 57,75 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 10 m, maison de service d'Anu-ah-ittannu/Ana-rabīka-Ištar et deuxième parcelle de cette maison		
côté sud: 12 m, mur- <i>amāštu</i> en propriété commune et troisième parcelle de cette maison		
côté ouest: 5,25 m, maison d'Anu-uballit/Nanaja-iddin		
côté est: 5,25 m, maison de service de Lābāši/Anu-zēr-ittannu		
prix: 6 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-bēl-zēri/Anu-ab-ušur/Anu-bēl-zēri/Kurī	acheteur: <sup>1</sup> Ia/Nanaja-iddin, épouse de Rihāt-Anu/Lābāši, maître du chantier	
garant: Anu-bēl-zēri, vendeur		

BRM 2, 23:8-13.	type séleucide, complet	SE.78.02.08, Uruk
superficie: 11,03 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: 5,25 m, maison de service d'Anu-ah-ittannu/Ana-rabīka-Ištar		
côté sud: 5,25 m, parcelle précédente		
côté ouest: 2,15 m, maison d'Anu-uballit/Nanaja-iddin		
côté est: 2 m, maison de service d'Anu-ah-ittannu/Ana-rabīka-Ištar		
prix: 6 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-bēl-zēri/Anu-ab-ušur/Anu-bēl-zēri/Kurī	acheteur: <sup>1</sup> Ia/Nanaja-iddin, épouse de Rihāt-Anu/Lābāši, maître du chantier	
garant: Anu-bēl-zēri, vendeur		

BRM 2,23:13-17.	type séleucide, complet	SE.78.02.08, Uruk
superficie: 10,8 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: 4,5 m, parcelle précédente		
côté sud: 4,5 m, maison d'Anu-ab-ušur/Anu-bēl-zēri		
côté ouest: 2,4 m, maison d'Anu-uballit/Nanaja-iddin		
côté est: 2,4 m, maison d'Anu-ab-ušur/Anu-bēl-zēri		
prix: 6 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-bēl-zēri/Anu-ab-ušur/Anu-bēl-zēri/Kurī	acheteur: <sup>1</sup> Ia/Nanaja-iddin, épouse de Rihāt-Anu/Lābāši, maître du chantier	

garant: Anu-bēl-zēri, vendeur		
BRM 2, 26.	type séleucide, complet	SE.85.06.01, Uruk
superficie: -	maison bâtie (propriété partielle, 1/4)	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison d'Anu-ab-ušur/Nanaja-iddin/Luštammār-Adad		
côté sud: (ruelle de) sortie et terrain à bâtir de Mattanat-Anu/Atī'-Anu		
côté ouest: terrain à bâtir d'Aplaja/Mannu-kī-Dilbat et maison de Mattanat-Anu/Atī'-Anu		
côté est: maison de Sumuttu-Anu/Nanaja-iddin/Kurī et maison d'Anu-ab-ušur/Nanaja-iddin		
prix: 15,5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nanaja-iddin/Ana-rabīka-Anu/Nanaja-iddin/Hunzū	acheteur: <sup>1</sup> Nidintu/Anu-ah-ittannu, épouse de Kidin-Anu/Anu-ab-ušur	
garant: Anu-ah-ittannu, fils (du vendeur)		
BRM 2, 30. / CM 12, 4.	type séleucide, complet	SE.109.08.16, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i> bâtie	
quartier: Temple Irigal, dans la cour de porte d'Ištar		
côté nord: renforcement- <i>kuburrū</i> de la porte- <i>mutērtu</i> de maison du brasseur		
côté sud: <i>bīt dūri</i> dans la cour de la Porte d'Ištar		
côté ouest: la cour de la Porte d'Ištar, et (ruelle de) sortie		
côté est: renforcement- <i>kuburrū</i> (du temple) Irigal qui est entre cette maison et celle de Kidin-Anu/Anu-ahhē-ittannu/Hunzū et (celle de) Sumuttu-Anu/Nanaja-iddin/Nādin/Kurī		
prix: 25 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nidintu-šarri/Rihāt-Anu/Lābāši, mître du chantier	acheteur: Nanaja-iddin/Anu-ab-utīr/Luštammār-Adad	
garant: Ubār/Anu-uballiṭ/Ubār		
BRM 2, 32.	type séleucide, complet	SE.119.05.24, Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison d'Anu-uballiṭ/Rihāt-Anu, corroyeur, le vendeur		
côté sud: maison de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, maître du chantier		
côté ouest: Nidintu-šarri, acheteur		
côté est: Nidintu-šarri, acheteur		
prix: 4 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-uballiṭ/Rihāt-Anu, corroyeur	acheteur: Nidintu-šarri, maître du chantier	
garant: Anu-uballiṭ, vendeur		
BRM 2, 38.	type séleucide, complet	SE.139.05.12, Uruk
superficie: -	terrains nus	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison de Rihāt-Anu/Šamaš-ittannu, officier- <i>gadā'a</i>		
côté sud: jardin de palmiers à dattes d'Anu-ab-ušur/Nicarchos/Ah'ūtu		
côté ouest: maison de Kidin-Anu/Tanittu-Anu, acheteur		
côté est: le bord du canal d'Ištar		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-uballiṭ et Anu-ahhē-iddin, les! fils d'Anu-ab-utīr/Nicarchos/Ah'ūtu	acheteur: Kidin-Anu/Tanittu-Anu/Tattannu	
garant: Anu-uballiṭ et Anu-ahhē-iddin, les vendeurs		
BRM 2, 39.	type séleucide, complet	SE.149.11.01, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i> bâtie	
quartier: sur la steppe d'Anu d'Irigal		
côté nord: <i>bīt qāti</i> de Nidintu-Ištar/Anu-ahhē-iddin, scribe de parchemin des biens d'Anu		
côté sud: maison de [NP]		
côté ouest: (ruelle de) sortie		
côté est: renforcement- <i>kuburrū</i> de la porte d'Anu d'Irigal		
prix: 11 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Sumuttu-Anu/Ana-rab-Anu/Anu-uballiṭ/Kurī	acheteur: Idat-Anu/Dumqi-Anu/ARad-Bīt-Rēš, portier	

garant: Anu-gāmil, fils (du vendeur)		
BRM 2, 42. / Sarkisian AoF 5 n24.	type séleucide, fragmentaire	SE.151.12.09, Uruk
superficie: -	maison bâtie, terrain à bâtir et (ruelle de) sortie bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: terrain à bâtir, (ruelle de) sortie de cette maison		
côté sud: maison de service de Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš, portier		
côté ouest: maison de service d'Ušuršu-Anu/Arad-Bīt-Rēš, officier- <i>gadā'a</i>		
côté est: maison de service de Dumqi-Anu		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Dilbat/Sumuttu-Anu, inspecteur des temples d'Uruk	acheteur: x	
garant: x		
BRM 2, 43. / CM 12, 9.	type séleucide, complet	SE.153.11.15, Uruk
superficie: -	bâtiment de l'Est, maison bâtie, cour bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison d'Illut-Ištar, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		
côté sud: ruelle, voie piétonne, (ruelle de) sortie de cette maison		
côté ouest: cour et ( <i>bīt</i> ) <i>asuppu</i> d'Ana-rab-Anu/Anu-ah-ittannu, officier- <i>gadā'a</i>		
côté est: maison et cour de Dumqi-Anu/Ušuršu-Anu/Dumqi-Anu		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Idat-Anu/Dumqi-Anu/Anu-ah-ušabši	acheteur: <sup>1</sup> Nuptu-Nanaja/Balāṭu, épouse d'Ina-qibīt-Anu/Anu-ah-ittannu/Sumuttu-Anu	
garant: Idat-Anu, vendeur		
BRM 2, 48. / Sarkisian AoF 5 n5.	type séleucide, complet	SE.160.09.01, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i> et grenier bâti	
quartier: Dans la cour du Nord (du temple) Irigal		
côté nord: mur- <i>amāštu</i> du mur- <i>igāru</i> en face d'Irigal		
côté sud: <i>bīt qāti</i> d'Anu-apal-ittannu, vendeur, (ruelle de) sortie de cette <i>bīt qāti</i> et cour		
côté ouest: <i>bīt qāti</i> d'Ušallim-Anu/Anu-ab-ušur/Hunzû		
côté est: <i>bīt qāti</i> de Nicolamos/Apollonides		
prix: 75 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-apal-ittannu/Kidin-Anu/Tanittu-Anu/Hunzû	acheteur: Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš/Dumqi-Anu, de collège des prêtres des temples d'Uruk	
garant: Kidin-Anu, fils (du vendeur)		
BRM 2, 49. / Sarkisian AoF 5 n10.	type séleucide, complet	SE.166.03.08, Uruk
superficie: -	maisons bâties et terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté sud: maisons de Dumqi-Anu et maison de Ušuršu-anu/Arad-Bīt-Rēš et (ruelle de) sortie de cette maison		
côté ouest: impasse		
côté est: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: 120 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš/Dumqi-Anu, portier	acheteur: Anu-ah-ittannu/Anu-šum-līšir/Anu-ah-ittannu/Luštammar-Adad	
garant: Idat-Anu, Nidintu-Anu et Anu-uballit (Zéthos)		
BRM 2, 50. / Speleers, Recueil 295.	type séleucide, complet	SE.166.08.20, Uruk
superficie: -	maison bâtie (propriété partielle, 1/3)	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: maison des fils d'Ušuršur-Anu/Lābāši-Anu, potier		
côté sud: <i>bīt kuruppu</i> d'Anu-zēr-iddin/Anu-uballit		
côté ouest: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi, et (ruelle de) sortie		
côté est: maison et terrain à bâtir d'Anu-zēr-iddin/Anu-uballit		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Ištar/Sumuttu-Anu/Rihāt-Ištar, du collège des prêtre des dieux d'Uruk	acheteur: <sup>1</sup> Amatkaja/Nanaja-iddin, mère du vendeur et Sumuttu-Anu, père du vendeur	

garant: -		
BRM 2, 52.	type séleucide, fragmentaire	SE.174.x.08, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i> bâtie	
quartier: Bīt-Rēš		
côté nord: rue menant au Bīt-Rēš <sup>7</sup> et (ruelle de) sortie de cette maison		
côté sud: ( <i>bīt</i> ) <i>asuppu</i> devant la rue		
côté ouest: <i>bīt qāti</i> des fils de Sumuttu-Anu/Anu-apal-ittannu/Sîn-lēqe-uninni		
côté est: <i>bīt qāti</i> de <sup>f</sup> Amti/Ṭabāt-Nanaja		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Atanedos/Aleksioppos	acheteur: x	
garant: x		
CM 3, 157.	type babylonien*, complet	Nbn.08.07.10, Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 10 sicles (reste du prix)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Bēl-uballit/Šāpik-zēri/Ille'i-Marduk	acheteur: <sup>f</sup> Ina-Esagil-rāmat	
garant: -		
CM 3, 292:4-9. / Cyr. 160:4'-11'. / Cyr. 161:4'-11'.	type babylonien, fragmentaire	Cyr.04.03.06, Babylone
superficie: 73,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Tē		
côté nord: maison de Bēl-iddin/Ah-bāni		
côté sud: maison de [NP]/Zērija/Šangû-Gula		
côté ouest: ruelle		
côté est: maison de Bēl-iddin/Ah-bāni		
prix: 124 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Šillaja/Arad-Nabû/Nūr-Sîn	acheteur: Lābāši-Marduk/Bēl-nādin-apli/Šā-tābti-šû	
garant: -		
CM 12, 2.	type séleucide, complet	SE.72.12b.18, Uruk
superficie: 90 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 10 <sup>f</sup> m, maison d'Anu-ah-ittannu/Ana-rabīka-Ištar et maison de Dumqi-Anu/Kidin-Anu		
côté sud: 10 m, maison de Lābāši/Anu-[apal-ittannu <sup>7</sup> ] et (ruelle de) sortie de cette maison menant à la rue		
côté ouest: 9 m, maison d'Anu-ah-ittannu/Ana-rabīka-Ištar		
côté est: 9 m, maison de Dumqi-Anu/Kidin-Anu		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Ištar/Ubār	acheteur: Rihāt-Anu/[NP]	
garant: Rihāt-Ištar, vendeur		
CM 12, 8.	type séleucide, complet	SE.124.10.18, Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Porte du Marché		
côté nord: canal d'Ištar		
côté sud: terrain à bâtir des fils d'Arad-Ninurta, scribe des biens d'Anu		
côté ouest: rue menant au canal d'Ištar		
côté est: terrain à bâtir de cette maison et terrain à bâtir des fils d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu/Ekur-zākir		
prix: 50 sicles (y compris le prix d'une esclave)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-mār-ittannu/Lābāši, architecte	acheteur: Rihāt-Anu et Nidintu-Anu, les fils de Lābāši/Rihāt-Anu, architecte	
garant: Anu-mār-ittannu		

CM 12, 10.	type séleucide, complet	SE.162.07.05, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i> et grenier bâties	
quartier: Temple Irigal		
côté nord: <i>bīt qāti</i> de service de Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš, acheteur		
côté sud: grand mur- <i>amāštu</i> devant la Porte du Nord		
côté ouest: <i>bīt qāti</i> et grenier d'Ušallim-Anu/Anu-ab-ušur		
côté est: (ruelle de) sortie (située) parmi les bâtiments et derrière <sup>7</sup> le grenier du vendeur		
prix: 50+x sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Kidin-Anu et Nanaja-iddin, fils d'Anu-apal-ittannu/Kidin-Anu/Hunzû		acheteur: Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš/Dumqi-Anu, portier
garant: Kidin-Anu et Nanaja-iddin, vendeurs		

CT 44, 70.	type babylonien, complet	Ssu.x.x.x, Babylone
superficie: 147 <sup>m</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: 10,5 m, maison de Šākin-šumi/Kutimmu		
côté sud: 10,5 m, ruelle		
côté ouest: 10,5 m, "coeur" de terrain de Bēl-iddin		
côté est: 10,5 m, Nabû-erība/Rēmūt-Ninurta		
prix: 312 sicles		paiement supplémentaire: 5 sicles et 1,0.0.0 d'orge
vendeur: Bēl-iddina/Bēl-apal-ušur		acheteur: Bēl-ēpuš/Zanēja
garant: -		

CT 49, 131.	type séleucide, fragmentaire	SE.85.07.18, Kūtû
superficie: -	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Enlil		
côté nord: maison de Nabû-balātsu-iqbi/Bēl-uballišsu/Bēl-ētir et (ruelle de) sortie de Lāqīpi <sup>7</sup> /Nergal-ētir/Buraqu, épouse de Nabû-balātsu-iqbi/[Bēl-uballišsu]/Bēl-ētir		
côté sud: [la moitié de la maison] de [Nergal]-ušur/Nergal-ētir/Buraqu et terrain à bâtir de Tanittu-Bēl/Nergal-ētir/Buraqu, vendeur		
côté ouest: maison de Bēl-ab-ušur/[NP]/[...] et maison de Nergal-ušur/Nergal-ētir/Buraqu		
côté est: terrain à bâtir de [...]Bēl/Nergal-ētir/[Buraqu]		
prix: 120 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Tanittu-Bēl/Nergal-ētir/Buraqu		acheteur: <sup>1</sup> Šutu-Mamitu/Rēmūt/Nergal-ētir
garant: -		

CT 49, 137.	type séleucide, fragmentaire	SE.118.03.03 <sup>7</sup> , Borsippa
superficie: 147 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: ruelle, (ruelle de) sortie (de cette maison)		
côté sud: "coeur" du terrain de Nabû-ušuršu/Nabû-ahhē-uballiš, vendeur		
côté ouest: 2,5 m, (ruelle de) sortie menant à la porte du (maison) de Nabû-ušuršu		
côté est: "coeur" du terrain		
prix: 12 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Nabû-ušuršu/Nabû-ahhē-uballiš/Ilišu-abišu		acheteur: Bēl-ušallim/Nabû-šum-ušur/Ardutu
garant: -		

CT 49, 169.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, Marada
superficie: 135 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: 15 m, (ruelle de) sortie de Nanaja-iddin/Tanittu, oblat de Marduk <sup>2</sup>		
côté sud: 15 m, [maison] de Marduk-kušuršu/Bēl-ibni/Ur-Nanna et ses frères		
côté ouest: [9] m, maison de Nanaja-iddin/Tanittu, oblat de Marduk <sup>2</sup>		
côté est: 9 m, impasse, voie (processionnelle) des dieux et du roi <sup>17</sup>		
prix: 184 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: [NP]/Bēl-x-x		acheteur: Bēl-kušuršu/Bēl-ibni/Ur-Nanna
garant: Bēl-uballiš/[NP]		

CT 49, 178.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, x
superficie: 183,75 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: maison de [NP]		
prix: 240 sicles	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

CT 51, 65.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, x
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x+8 sicles	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

CT 51, 69.	type séleucide, fragmentaire	x, x
superficie: 203,14 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: x		
côté nord: maison d'Iddinaja/[NP]		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: maison de [NP]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

CT 55, 128.	type babylonien, fragmentaire	Nbn.04.x.22, Sippar
superficie: x	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: ?[Grand'Rue], voie (processionnelle) de la maîtresse de Sippar		
côté ouest: ?"couer" du terrain		
côté est: x		
prix: 120,5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Marduk-šāpik-zēri/Ebabbara-šadunu/Amēlu	acheteur: Nabû-rēmāni/[...]-ia	
garant: -		

GCCI 1, 292.	type babylonien*, complet	Nbn.08.10.22, Uruk
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 363 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Šum-ukīn/Bēl-zēri	acheteur: Šadunu/Nabû-šum-līšir	
garant: -		

GCCI 2, 340:4-5.	type babylonien*, complet	o, <Uruk>
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		



côté sud: -	
côté ouest: -	
côté est: -	
prix: 16 sicles (du prix de la maison)	paiement supplémentaire: -
vendeur: Nādin/Nadnaja	acheteur: -
garant: -	

GCCI 2, 340:6-7.	type babylonien*, complet	o, <Uruk>
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 3,8 sicles (du prix de la maison)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Šum-ušur	acheteur: -	
garant: -		

Pinches AfO 13 51f:AT n224.	type babylonien, fragment	<NA2>.o.05.04, Babylone
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Bibeja/Šangû-Nanaja	acheteur: x	
garant: x		

Wunsch AfO 44/45 n36.	type babylonien, fragment	[Nbn].x.x.x, [Babylone]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Barton AJSL 16 n33.	type babylonien, fragmentaire	Dar.x.x.x, Babylone
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: maison de [NP]		
côté sud: [ruelle], voie [piétonne]		
côté ouest: maison de [NP]		
côté est: maison de [NP]		
prix: 300 sicles	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Holt AJSL 27:RCT 23.	type babylonien, fragmentaire	Dar.x.x.x, x
superficie: 98 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 24 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicles	
vendeur: Bibānu/Nabû-ukīn/Nūr-Papsukkal	acheteur: Lābāši-Marduk/Bēl-ibni/Naggāru	

garant: -		
Sarkisian AoF 5 n3.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		
Sarkisian AoF 5 n9.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		
Sarkisian AoF 5 n11.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		
Sarkisian AoF 5 n18.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: [NP]/[NP]/[NP]/Ah'ūtu	acheteur: [NP]/Anu-ah-ittannu/Ina-qibīt-Anu	
garant: Ina-qibīt-Anu/[PN]/Tattannu/Ekur-zākir		
Sarkisian AoF 5 n19.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, Uruk
superficie: [x] m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: Nanaja-iddin/[...]-Anu/Nanaja-iddin/[NP]	
garant: x		
Wunsch AuOr 15 n14.	type babylonien, fragment	Ssu.x.12.12, [Babylone]
superficie: 147 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Nouvelle Ville		

côté nord: maison de [NP]	
côté sud: rue [...]	
côté ouest: [...]	
côté est: [...]	
prix: x	paiement supplémentaire: x
vendeur: x	acheteur: x
garant: x	

Wunsch AuOr 15 n16.	type babylonien, fragment	x, x
superficie: [x] m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: maison de [NP]		
côté sud: ruelle		
côté ouest: [...]		
côté est: [maison de NP]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Le Gac Babyloniaca 3 n12.	type babylonien, fragmentaire	[Dar].10.03.02, [Babylone]
superficie: 49 <sup>1</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Tintir		
côté nord: [x]+0,12 m, maison de Bēl-ibni/Egibi <sup>?</sup>		
côté sud: [x]+0,12 m, Bēl-ibni, acheteur		
côté ouest: ? [x]+1,5 m, Bēl-ibni, acheteur		
côté est: ? [x]+1,5 m, impasse		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Bēl-ah-iddina/Mušallim	acheteur: Bēl-ibni/Zākīr/Bēl- [...]	
garant: x		

Boissier Babyloniaca 8 27f. / VS 15, 12.	type séleucide, complet	SE.130.01.17, Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: UB.IMIN		
côté nord: maison de <sup>f</sup> Adiaš-ṭābat/Anu-balātsu-iqbi, pêcheur, ce qui appartient actuellement à Dumqi-Anu et maison d'Anu-ah-ittannu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		
côté sud: le bords du canal d'Ištar		
côté ouest: maison de Tattannu-Nanaja/Anu-balātsu-iqbi, serviteur de Kiplû et maison de Nidintu-šarri/Sumuttu-Anu, serviteur des fils d'Anu-bēlšunu/Anu-balātsu-iqbi		
côté est: ruelle menant au canal d'Ištar		
prix: 25 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kitu-Anu/Illut-Anu	acheteur: Kitu-Anu/Anu-zēr-iddin/Rihāt-Anu	
garant: Kitu-Anu, vendeur		

Rutten Babyloniaca 15 nVIII.	type séleucide, complet	SE.161.02.30, Uruk
superficie: -	terrain à bâtir (propriété partielle, 1/2)	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: terrain à bâtir de Demetrios/Arkī, acheteur		
côté sud: maison d'Idat-Anu/ <sup>f</sup> Ina-qibīt-Nanja (et) Qabû/Arad-Ummi-rēmet		
côté ouest: impasse, (ruelle de) sortie de Hakiddā'/Abutā' et autres gens		
côté est: ruelle menant à l'entrée du mur de la ville		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ahhē-iddin et Ištar-šum-līšir, fils de Nidintu-Anu/Anu-ahhē-iddin/Ah'ūtu	acheteur: Demetrios/Arkī, serviteur de Zursu/Qeplunu/Zursu	
garant: Anu-ahhē-iddin et Ištar-šum-līšir, les vendeurs		

Hunger BaM 5 n1.	type babylonien, complet	Nbp.01.02.17, Uruk
superficie: 277,5 m <sup>2</sup>	<i>bīt šutummu</i>	
quartier: Eanna		
côté nord: 18,5 m, <i>bīt šutummu</i> de Nabû-ušallim/Bēl-iddin		
côté sud: 18,5 m, <i>bīt šutummu</i> Ibnāja/Bulluṭ		

côté ouest: 15 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi	
côté est: 15 m, (maison) de Kudurru/Nādinu	
prix: 55 sicles	paiement supplémentaire: 2,0.0.0 d'orge
vendeur: Nabû-ušallim/Bēl-iddin	acheteur: Nabû-šum-iddin/Bēl-rībi
garant: -	

Hunger BaM 5 n2.	type babylonien, complet	Kand.17.06.07, Uruk
superficie: 354,75 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Grande Porte		
côté nord: 16,5 m, maison de Balātu/'Adu		
côté sud: 16,5 m, maison de Balāṣu/Marduk-ēṭir		
côté ouest: 21,5 m, maison de Balātu/'Adu et ruelle		
côté est: 21,5 m, maison d'Iqīšaja/Nabû-ahhē-ušallim et (maison d')Ahatā'/Nūreja		
prix: 50 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicle	
vendeur: Rēmūt/Barbaru	acheteur: Nabû-ušallim/Bēl-iddin	
garant: -		

Stolper BaM 21 n13.	type babylonien, fragmentaire	Art.38.12.20, Uruk
superficie: [x] m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple de [ND]		
côté nord: [x] m, maison de [...] -Anu/[NP]		
côté sud: [x] m, maison de [...] -at-Ištar/[NP]		
côté ouest: 42 m, maison de [NP]		
côté est: 42 m, maison de [NP]/Nanaja-iddin		
prix: 230 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nidintu/Nabû-ahhē-iddin	acheteur: <sup>f</sup> Ina-qībi-Nanaja/Nidintu-Anu, épouse d'Itti-Anu-nuhšu/Anu-bēlšunu	
garant: -		

Nikolski DV 1/2 143f.	type babylonien, complet	Ssu.02.04.10, Uruk
superficie: 493,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Canal de Kanisurra		
côté nord: 23,5 m, maison de Šum-iškun/Nummuru		
côté sud: 23,5 m, ruelle		
côté ouest: 21 m, "couer" du terrain de la maison de Nabû-ahhē-ušallim		
côté est: 21 m, canal et 7 palmiers		
prix: 200 sicles	paiement supplémentaire: 10 sicles	
vendeur: Nabû-ahhē-ušallim/Hašdija	acheteur: Aja-'idā'/Sagranu	
garant: -		

Jakob-Rost FB 12 n4.	type babylonien, fragmentaire	Aai.06.05.20, Babylone
superficie: [x] m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Tintir		
côté nord: maison de Šarrani/Ea-I.GAL-išemme		
côté sud: ruelle		
côté ouest: maison de Šaridu/Luštammār-Adad		
côté est: maison d'Ah-iddina/Ea.I.GAL-išemme		
prix: x sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicles	
vendeur: Bēl-ēreš/Arrarru	acheteur: x	
garant: -		

Jakob-Rost - Freydank FB 14 n4.	type babylonien, fragmentaire	Dar2.10.12a.17, Borsippa
superficie: -	maison [...]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	

garant: -		
Sarkisian FB 16 n3.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 104,53 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: 11,3 m, [maison de] Šamaš-zēr-iddin <sup>?</sup> /[NP]		
côté sud: 11,3 m, ruelle, voie piétonne et (ruelle de) sortie de cette maison		
côté ouest: [9,25 m], (ruelle de) sortie du terrain à bâtir		
côté est: [9,25 m, maison de NP]/Bariphā'		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: x	acheteur: Šā-Anu-iššū	
garant: x		
Sarkisian FB 16 n5.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 55 * x m	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: [ruelle], voie piétonne		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: maison de Nanaja- [...]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		
Sarkisian FB 16 n6.	type séleucide, fragmentaire	SE.151+x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: terrain à bâtir d'Idat-Anu/Dumqi-Anu		
prix: 26,5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Dilbat	acheteur: Idat-Anu/Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš, portier	
garant: Rihāt-Dibat, vendeur et Sumuttu-Anu, son fils		
Sarkisian FB 16 n7.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison (bâtie) et terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Kidin-Anu <sup>?</sup>	acheteur: Anu-ahhē-iddin	
garant: x		
Sarkisian FB 16 n8.	type séleucide*, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 625 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Bīt Rēš		
côté nord: 25 m, terrain à bâtir, maison de service de Nanaja-iddin et Nidintu-[Anu], les fils de Nidintu-šarri, charpentier		
côté sud: 25 m, terrain à bâtir, maison de service de Ra-[...]/[Anu]-bēlšunu/Ah'ūtu		
côté ouest: 25 m, terrain à bâtir, maison de service de Šamaš-ah <sup>?</sup> -[...]/Nanaja-iddin/NP		
côté est: 25 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-bēlšunu/Anu-balāṭsu-iqbi/Anu-bēlšunu/Ah'ūtu	acheteur: Aristhemos/Ajata-Nanaja/Mak-Dilbat	
garant: -		

Sarkisian FB 16 n10.	type séleucide, fragment	SE.151+x.10.04, Uruk
superficie: x * 7 <sup>7</sup> m	maison bâtie	
quartier: Bît-Rēš, dans la porte de [...]		
côté nord: [x] m, maison de Haninnî/[NP] et (ruelle de) sortie de cette maison		
côté sud: [x] m, [...]		
côté ouest: 7 <sup>7</sup> m, [...]		
côté est: [7 <sup>7</sup> m, ...]		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Haninnî/Nidintu-šarri/[PN], fabricant de briques pour les temples d'Uruk	acheteur: x	
garant: x		

Sarkisian FB 16 n11.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: x * 8 m	[maison]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: [...] et (ruelle de) sortie d'Ana-rab-[Anu]		
côté ouest: x		
côté est: 8 m, [...]		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Sarkisian FB 16 n12:4-9.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 168 m <sup>2</sup>	maison en ruine	
quartier: Porte de Kisurra		
côté nord: 21 m, maison de Šamaš-ētir/Kidin-Anu, acheteur et propriétaires		
côté sud: 21 m, maison de Šamaš-ētir, acheteur		
côté ouest: 8 m, parcelle suivante		
côté est: 8 m, terrain à bâtir des fils d'Anu-ittannu/Šamaš-ētir/Luštammār-Adad		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [NP], Nidintu-Anu, Anu-ušallim et Ana-rab-Anu, les fils de [NP], Nidintu-Anu et Zērija, les fils d'Anu-ikšur/Nidintu-Anu/Luštammār-Adad	acheteur: Šamaš-ētir/Kidin-Anu	
garant: x		

Sarkisian FB 16 n12:9-13.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: x * 31 m	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Kisurra		
côté nord: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté sud: x		
côté ouest: 31 m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 31 m, parcelle précédente et terrain à bâtir de Šamaš-ētir, acheteur		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [NP], Nidintu-Anu, Anu-ušallim et Ana-rab-Anu, les fils de [NP], Nidintu-Anu et Zērija, les fils d'Anu-ikšur/Nidintu-Anu/Luštammār-Adad	acheteur: Šamaš-ētir/Kidin-Anu	
garant: x		

Sarkisin FB 16 n13.	type séleucide, fragmentaire	SE.155.x.x, [Uruk]
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Temple Irigal, dans la porte de [...]		
côté nord: maison de service de Mannu-kî-[ND]/Ana-rabîka-Anu et maison de Illut-Anu/Arad-Ninurta, scribe sur parchemin des biens d'Anu		
côté sud: maison de service de Haninā'/Rihāt-Bēlet-šēri, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		
côté ouest: maison de service d'Idat-Anu/Nanaja-iddin et maison de service Rihāt-Bēlet-šēri/[NP]		
côté est: maison de service d'Illut-Anu/Arad-Ninurta et (ruelle de) sortie, [ruelle], voie piétonne		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: ʾIna-bāni-Nanaja/[NP]/[NP]	acheteur: Anu-ab-ušur	

garant: -	
Sarkisian FB 16 n14:1'-6'.	type séleucide, fragment SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 38,25 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir
quartier: x	
côté nord: [8,5 m], parcelle suivante	
côté sud: 8,5 m, [maison] d'Illut-Anu/Rihāt-Anu/[NP]/[NP]	
côté ouest: 4,5 m, [...]	
côté est: [4,5 m], parcelle suivante	
prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: x	acheteur: x
garant: x	

Sarkisian FB 16 n14:7'-9'.	type séleucide, fragment SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 6,5 * x m	terrain à bâtir
quartier: x	
côté nord: 6,5 m, [maison d'Illut-Anu]/Rihāt-Anu	
côté sud: [6,5 m], [maison] d'Illut-Anu/[Rihāt-Anu <sup>9</sup> ]	
côté ouest: x	
côté est: x	
prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: x	acheteur: x
garant: x	

Sarkisian FB 16 n17.	type séleucide, fragment SE.x.x.26, [Uruk]
superficie: -	[...], bâtiment de l'Est, chambre à coucher, [grenier], (ruelle de) sortie
quartier: Porte d'Ištar	
côté nord: x	
côté sud: x	
côté ouest: x	
côté est: x	
prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: x	acheteur: x
garant: x	

Sarkisian FB 16 n19.	type séleucide, fragment SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	terrain à bâtir
quartier: x	
côté nord: x	
côté sud: x	
côté ouest: x	
côté est: x	
prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: x	acheteur: x
garant: x	

Sarkisian FB 16 n20. / Sarkisian FB 16 n24.	type séleucide, fragmentaire SE.[155 <sup>9</sup> ].x.x, [Uruk]
superficie: 18 m <sup>2</sup>	maison bâtie
quartier: Temple Irigal	
côté nord: 4 m, <i>bīt asuppu</i> et rue de (ruelle de) sortie de la maison d'Anu-ab-ušur, acheteur	
côté sud: 4 m, maison de service de Haninā'/Rihāt-Bēlat-šēri, fabricant de briques des temples d'Uruk	
côté ouest: 4,5 m, maison de service de Haninā'	
côté est: 4,5 m, (ruelle de) sortie de la maison d'Illut-Anu	
prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: <sup>f</sup> Ahat-Nergal <sup>9</sup> /[NP], Illut-Anu, scribe sur parchemin des biens d'Anu, époux d' <sup>f</sup> Ahat-Nergal <sup>9</sup> , Arad-Ninurta, scribe sur parchemin des biens d'Anu	acheteur: Anu-ab-ušur/Ina-qibīt-Anu/Kurī
garant: x	

Sarkisian FB 16 n25.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	<i>bīt qāti</i>	
quartier: [Temple Irigal <sup>7</sup> ]		
côté nord: [...] du temple Irigal		
côté sud: [...] du temple Irigal		
côté ouest: porte- <i>mutērtu</i> de la porte du Nord du (maison) d'Ušallim-Anu/Anu-ab-ušur		
côté est: <i>bīt qāti</i> d'Anu-apal-ittannu/Nanaja-iddin		
prix: 6 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Qeplunu	acheteur: Aleksandros	
garant: Qeplunu		

Sarkisian FB 16 n26.1.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison [...]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ištar-iā <sup>7</sup> ma	acheteur: x	
garant: x		

Sarkisian FB 16 n26.2.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison [...]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [NP]/Sumuttu-[Anu]	acheteur: x	
garant: x		

Sarkisian FB 16 n26.4.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Jursa Iraq 59 n37.	type séleucide, complet	SE.60+x.12.10, Uruk
superficie: 72 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Eanna <sup>1</sup>		
côté nord: [9 m], terrain à bâtir d'[Illut-Anu <sup>7</sup> , vendeur]		
côté sud: 9 m, maison d'Illut-Anu, vendeur		
côté ouest: 8 m, maison d'Illut-Anu, vendeur		
côté est: 8 m, le bords du canal d'Ištar		
prix: 17 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Illut-Anu/Kidin-Anu, scribe sur parchemin	acheteur: Anu-balāṣu-iqbi/Hanini <sup>7</sup> , scribe sur parchemin	
garant: [Illut-Anu <sup>7</sup> /Kidin-Anu <sup>7</sup> ]		

Jursa Iraq 59 n55.	type babylonien, fragmentaire	[Dar].x.x.x, [Borsippa]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: maison de Šā-Nabû-šû/[NP]		
côté sud: ruelle, (ruelle de) sortie [de ...]		



côté ouest: x	
côté est: x	
prix: 12 sicles	paiement supplémentaire: x
vendeur: [NP]/Bēl-kāšir/It-[...]	acheteur: Šadinu/Balātsu/Bēlijau
garant: -	

Stigers JCS 28 n37.	type babylonien*, complet	Dar.24.04.10, Sippar
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est:		
prix: 120 sicles (reste du prix)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Bēl-ittannu/Kiribtu-Marduk/Šāhit-ginē	acheteur: Itti-Bēl-nuhšu/Kiribtu-Marduk/Šāhit-ginē	
garant: -		

deJong Ellis JCS 36 n8:3-7.	type babylonien, complet	Kand.06.10.27, Babylone
superficie: 825 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Šamaš à l'intérieur d'Uruk		
côté nord: 27,5 <sup>1</sup> m, jardin de Šumaja		
côté sud: 27,5 m, maisons		
côté ouest: 30 m, maison de Nergal-nāšir/Lū-ahija		
côté est: 30 m, jardin		
prix: 87 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-mukīn-apli et Tabneja	acheteur: Ištar et Nanaja d'Uruk (Eanna)	
garant: -		

deJong Ellis JCS n8:9-13.	type babylonien, complet	Nbk.02.05.18, Uruk
superficie: 280 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: 17,5 m, maison de Dannaja		
côté sud: 17,5 m, maison de Nergal-nāšir/Lū-ahija		
côté ouest: 16 m, le bords du canal d'Ušur-amātsu		
côté est: 16 m, terrain de Zērutu		
prix: 87 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-mukīn-apli et Tabneja	acheteur: Ištar et Nanaja d'Uruk (Eanna)	
garant: -		

Stigers JQR 63 172.	type babylonien*, complet	Kand.06.07.18, Babylone
superficie: 140 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 37,25 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nūreja/Bā'iru	acheteur: Bēl-ahhē-erība/Ilija	
garant: -		

Zadok NABU 1997/1 10.	type babylonien, complet	Nsi.x.06.07, Borsippa
superficie: 147 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 120 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Amēl-Nanaja/Miṣraja	acheteur: Šum-iškun/Nabû-ēṭir	
garant: -		

Zadok NABU 2000/1 6.	type babylonien, fragmentaire	Nbn.06.06.10, Dilbat
superficie: 159,25 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: (maison) de Marduk-šimanni/Aplaja/Bēl-šimanni		
côté sud: ruelle, (ruelle de) sortie		
côté ouest: ruelle		
côté est: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: 52 sicles	paiement supplémentaire: 30,0.0.0 d'orge	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: -		

Beaulieu Or 67 175ff.	type babylonien, complet	Nbk.23.12.08, Uruk
superficie: -	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Temple d'Ea		
côté nord: maison de Bēl-iddin/Bēl-uballiṭ		
côté sud: maison de Nabû-apal-iddin/Marduk-erība		
côté ouest: ruelle, voie piétonne		
côté est: maison de Baba-asītu, princesse royale		
prix: 30 sicles	paiement supplémentaire: 2 sicles	
vendeur: Tabneja/Šum-ukīn	acheteur: Bēl-ēpuš/Bēl-uballiṭ	
garant: -		

Sarkisian VDI 1955 n2:3-7.	type séleucide, complet	SE.54.04.16, Uruk
superficie: 337,86 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, verrou <sup>?</sup> en place <sup>?</sup>	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: 14,5 m, terrain à bâtir d'Anu-ittannu/Nidintu-Anu et celui des fils de Nidintu-Anu/Anu-bēlšunu/Ekur-zākir		
côté sud: 14 m, ruelle, voie piétonne		
côté ouest: 23 m, terrain à bâtir des fils de Lābāši-Anu/Kidin-Anu et des fils de N idintu-Anu/Anu-bēlšunu/Ekur-zākir		
côté est: 24 m, parcelle suivante		
prix: 93 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir	acheteur: Lābāši/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir, frère (du vendeur)	
garant: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir		

Sarkisian VDI 1955 n2:7-10.	type séleucide, complet	SE.54.04.16, Uruk
superficie: 221,45 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, verrou <sup>?</sup> en place <sup>?</sup>	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: 16,65 m, terrain à bâtir d'Anu-ittannu/Nidintu-Anu		
côté sud: 16,65 m, parcelles suivante		
côté ouest: 13,3 m, parcelle précédente		
côté est: 13,3 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: 93 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir	acheteur: Lābāši/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir, frère (du vendeur)	
garant: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir		

Sarkisian VDI 1955 n2:11-13.	type séleucide, complet	SE.54.04.16, Uruk
superficie: 12,5 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: 5 m, parcelle précédente		
côté sud: 5 m, troisième <i>aškuttu</i> de cette maison		
côté ouest: 2,5 m, parcelle précédente		
côté est: 2,5 m, parcelle précédente		
prix: 93 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir	acheteur: Lābāši/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir, frère (du vendeur)	
garant: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir		

Sarkisian VDI 1955 n2:14-17.	type séleucide, complet	SE.54.04.16, Uruk
superficie: 13,5 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: 4,5 m, quatrième <i>aškuttu</i> de cette maison		

côté sud: 4,5 m, parcelle précédente	
côté ouest: 3 m, parcelle précédente	
côté est: 3 m, parcelle précédente	
prix: 93 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -
vendeur: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākīr	acheteur: Lābāši/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākīr, frère (du vendeur)
garant: Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākīr	

Sarkisian VDI 1955 n3.	type séleucide, complet	SE.159.11.20, Uruk
superficie: -	des <i>bīt qāti</i> bâties, des <i>bīt dulbānu</i> , des grandes maisons	
quartier: Temple Irigal, parmi les jardins		
côté nord: des <i>bīt qāti</i> de service d'Anu-šum-līšir/Anu-ah-ittannu		
côté sud: des <i>bīt qāti</i> de service d'Anu-zēr-iddin/Anu-uballit		
côté ouest: jardin du (temple) Irigal		
côté est: x		
prix: 70 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ateniunu, Atenipulusu, Atenuurusu et Qeplunu, les fils d'Anu-uballit/Anu-zēr-iddin, du collègue des prêtres des dieux d'Uruk	acheteur: Anu-ab-ušur/Anu-bēlšunu/Nicarhos/Ah'ūtu	
garant: Ateniunu, Atenipulusu, [Atenuurusu], Qeplunu		

Sarkisian VDI 1955 n4.	type séleucide, fragmentaire	SE.[32+x].06.12, Uruk
superficie: 6,5 * x m	maison et terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: 6,5 m, [...]		
côté sud: 6,5 m, [...]		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 40 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: <sup>1</sup> Nidintu/Nidintu-Anu/Anu-ahhē-iddin/[NP]	acheteur: Anu-mukīn-apli/Anu-ah!-iddin/Ah'ūtu	
garant: Nidintu-Anu/Anu-ahhē-iddin (père du vendeur)		

Sarkisian VDI 1955 n5.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 85,25 m <sup>2</sup>	bâtiment du Nord bâti, ( <i>bīt</i> ) <i>dulbānu</i> , <i>bīt hanuttu</i>	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 15,5 m, cour de Rihāt-Ištar, vendeur		
côté sud: 15,5 m, maison de [...]Anu/Rahī-Adad		
côté ouest: 5,5 m, [maison <sup>2</sup> ] d'Anu-zēr-iddin/Nidintu-Anu/Ah'ūtu		
côté est: 5,5 m, ruelle, voie piétonne		
prix: 15 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Anu/ŠU.GA.NA-Anu	acheteur: Šabit-Nergal/[NP]	
garant: Rihāt-Anu/ŠU.GA.NA-Anu		

Aro, Kledertexte n11.	type babylonien, fragmentaire	Nbk.x+18.06.10+x, Babylone
superficie: 90 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de [ND]		
côté nord: 10 m, maison de Ninurta-šum-ušur/Šum-iddin		
côté sud: 10 <sup>7</sup> m, maison de Nabû-zēr-ibni/Nergal <sup>7</sup> -uballit		
côté ouest: 9 <sup>7</sup> m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi!		
côté est: 9 m, Sîn-zēr-līšir/Enlil-zēr-ukīn/Bēlani		
prix: 13 sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: Enlil-šum-ušur/Iddina-ahi	acheteur: Sîn-zēr-līšir/Enlil-zēr-ukīn/Bēlani	
garant: -		

*Bertin 118.	type babylonien, complet	Nbk.26.06.01, Babylone
superficie: 122,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 7 m, maison de Nabû-zēr-erība/Nabû-ušēzib		
côté sud: 7 m, terre arable de Nādin, vendeur		
côté ouest: 8,16 m, 3 rues		
côté est: 8,16 m, terre arable de Šum-ukīn, vendeur		

prix: 35 sicles	paiement supplémentaire: 1 et 1/6 sicle
vendeur: Šum-ukīn/Marduk-nāšir/Illatu	acheteur: Nabû-kušuranni/Bunene-ibni
garant: -	

*Bertin 1003.	type babylonien*, complet	Aai.08'.12.02, Gannati
superficie: -	maison	
quartier: Étang Dunni		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 120 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Bēl-erība	acheteur: Kudurru	
garant: -		

*Bertin 2677.	type babylonien, fragmentaire	Dar.29.03.19, Dilbat
superficie: 245 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte de Marduk		
côté nord: ? propriété de Šamaš et (maison de) Nabû-šum-iddin/Bēl-ētir		
côté sud: ? maison d' <sup>f</sup> Apnatu/Rēmūt		
côté ouest: ? ruelle, (ruelle de) sortie		
côté est: ? (maison) d'Uraš-kāšir/Marduk-šum-ušur/Šum-libši		
prix: 150 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-bulliṣu/[NP]/Isinnaja	acheteur: x	
garant: -		

*Bertin 2692.	type babylonien*, fragmentaire	[Dar].30.x.10, Sippar
superficie: -	maison	
quartier: terrain de Šamaš et terrain des officiers- <i>mašennu</i>		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nergal-ušallim/[Šamaš-rēmani]/Ea-epeš-ili	acheteur: Mannu-iqabu et Bēl-ittannu, les fils de <sup>f</sup> Kala-dumūtu et <sup>f</sup> [...]tu, sa fille	
garant: -		

*Bertin 2788:1'-8'.	type babylonien, fragmentaire	Dar2.x.12.02, [Kūtū]
superficie: [552,5] m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ebabbar		
côté nord: [x m], maison de Tabneja/Dabibi, [maison des NP]/Itinnu et 9,26 m <sup>2</sup> de construction- <i>aškuttu</i>		
côté sud: [x m], ruelle, impasse, (ruelle de) sortie de cette maison		
côté ouest: [x m], maison de Tabneja/Dabibi, [maison des fils de Sîn]-karābi-išme et propriété de Šamaš		
côté est: [x m], (ruelle de) sortie		
prix: 585 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 17 sicles et un vêtement	
vendeur: Mudammiq-Nabû et Nabû-mušētiq-šēti, les fils de Nādinu	acheteur: Nabû-mušētiq-šēti/Nergal-ušallim/Amēl-Ea	
garant: -		

*Bertin 2788:9'-14'.	type babylonien, fragmentaire	Dar2.x.12.02, [Kūtū]
superficie: 96,75 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ebabbar		
côté nord: 7,75 m, ruelle, (ruelle de) sortie		
côté sud: 9,25 m, parcelle précédente et maison de Tabneja/Dabibi		
côté ouest: [x m], maison de Tabneja/Dabibi		
côté est: [x]+0,24 m, maison de Tabneja/Dabibi		
prix: 585 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 17 sicles et un vêtement	
vendeur: Mudammiq-Nabû et Nabû-mušētiq-šēti, les fils de Nādinu	acheteur: Nabû-mušētiq-šēti/Nergal-ušallim/Amēl-Ea	

garant: -		
*Bertin 2809.	type babylonien*, fragmentaire	Dar.x.11.25, Kār-Šara
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Šuanna à l'intérieur de Babylone		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 3854 sicles		paiement supplémentaire:
vendeur: Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi		acheteur: Anu-mukīn-apli/Anu-ah-iddin/Ea-karābi-išme
garant: -		
*Bertin 2861.	type babylonien, complet	Art.06.x.20, Kūtū
superficie: 100,31 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit et verrou en place	
quartier: Porte du Marché		
côté nord: 7,36 m, ruelle, et maison d'Iddinaja/Arad-[ND]		
côté sud: 7,86 m, maison de Nergal-iddin/Rēmūt-Bēl/Sîn-karābi-išme		
côté ouest: 7,75 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: 6,9 m, maison de Nergal-iddin/Rēmūt-Bēl/Sîn-karābi-išme		
prix: 260 sicles		paiement supplémentaire: 10 sicles et un vêtement
vendeur: <sup>f</sup> Ribāta et <sup>f</sup> Esagil-rāmat, les filles d' <sup>f</sup> Ahatsunu, et Bēl-unammir/Šamaš-iddin		acheteur: Bēl-uballit/Bēl-iddin
garant: -		
*Bertin 2878.	type babylonien*, fragmentaire	Art.x.07.26, Kūtū
superficie: 649,25 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ebabbar		
côté nord: maison de Nergal-bullīṣu et Nidintu-Bēl, les fils de Nabû-ittannu/Dabibi et maison de Bēl-kāšir/Itinnu, et 5,67 m <sup>2</sup> de construction- <i>aškuttu</i>		
côté sud: ruelle, impasse, (ruelle de) sortie [de cette maison]		
côté ouest: maison de Nergal-bullīṣu et Nidintu-Bēl, les fils de Nabû-ittannu/Dabibi, maison des fils de Nabû-ušuršu/Nergal-iddin/Sîn-karābi-išme et maison de Šamaš		
côté est: (ruelle de) sortie		
prix: -		paiement supplémentaire: -
vendeur: -		acheteur: Bēl-ittannu/Šangû-Ištar-Bābili
garant: -		
*Bertin 2966.	type babylonien, complet	[Cyr].[02+x].x.x, [Babylone]
superficie: 78,75 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: [Porte de ND]		
côté nord: 6,62 <sup>7</sup> m, (ruelle de) sortie de Tāb-šil-Marduk/Rab-bāni		
côté sud: 6,62 m, maison d'Aššur-erība et la dot de <sup>f</sup> Lū-baltā/Nergal-ušallim/Egibi		
côté ouest: 6,58 <sup>7</sup> m, [maison] de Tāb-šil-Marduk/Balātu/Rab-bāni		
côté est: 6,58 <sup>7</sup> m, ruelle, (ruelle de) sortie		
prix: 186 sicles		paiement supplémentaire: 6 sicles et un vêtement au dame de la maison
vendeur: Lābāši-Marduk/Kurbanni-Marduk/Šamaš-bāri		acheteur: Iddina-Nabû/Bān-zēri/Nappāhu
garant: -		
*Bertin 2982.	type babylonien, fragment	[Dar].[13+x].x.x, [Babylone]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 160 sicles		paiement supplémentaire: 2,5 sicles
vendeur: Marduk-iqīšanni/Ille'i-Marduk/Šikkū'a		acheteur: Nabû-ahhē-iddina/Nabû-mušētiq-šēti/Pahāru

garant: -		
*Bertin 3052.	type babylonien, fragment	[Nbk].x.x.x, [Babylone]
superficie: 156,31 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 65 sicles	paiement supplémentaire: 2,25 sicles	
vendeur: Itti-Esagil-zēri/Šangû-[Ea]	acheteur: Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi	
garant: -		
Dillard, NB Texts:FLP 1518:3-7.	type babylonien, complet	Nbp.06.04.12, Babylone
superficie: 122,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	grande maison	
quartier: Kullaba		
côté nord: 7,5 m, "coeur" du terrain		
côté sud: 7,5 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) d'Ištar de Babylone		
côté ouest: 12 m, maison de Kudurru/Nabû-ētir/Pahāru		
côté est: 12 m, (ruelle de) sortie de (maison de) Lābāši/Bā'iru		
prix:	paiement supplémentaire:	
vendeur:	acheteur:	
garant:		
Dillard, NB Texts:FLP 1518:8-12.	type babylonien, complet	Nbp.06.04.12, Babylone
superficie: 36,75 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir <sup>7</sup>	
quartier: Kullaba		
côté nord: 4,5 m, maison de [...] -ca/Išparu		
côté sud: 4,5 m, "coeur" du terrain		
côté ouest: 6 m, maison de Kudurru/Bā'iru		
côté est: 6 m, maison de Lābāši/Bā'iru		
prix: 46,25 sicles	paiement supplémentaire: 0,75 sicles	
vendeur: Bēl-lē'i/Gahal	acheteur: Aplaja/Maštuk	
garant: -		
Doty, Uruk p69ff.	type babylonien, complet	SE.26.03.23, Uruk
superficie: 110,68 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: 11,65 m, terrain à bâtir de <sup>†</sup> Damīqtu/Kidin-Anu		
côté sud: 11,65 m, rue menant au canal d'Ištar		
côté ouest: 9,5 m, maison d'Anu-iqīšannu et Anu-ušallim, les fils de Tanittu-Anu		
côté est: 9,5 m, ruelle de (ruelle de) sortie de cette maison et ruelle de (ruelle de) sortie de <sup>†</sup> Damīqtu/Kidin-Anu		
prix: 32 sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: Tanittu-Anu/Iqīšaja	acheteur: Nanaja-iddin/Anu-bēlšunu	
garant: -		
Doty, Uruk p247f.	type séleucide, fragment	[SE].[67+x].x.x, [Uruk]
superficie: 46,5 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: [3] m, terrain à bâtir des vendeurs		
côté sud: 3 m, ruelle, voie piétonne		
côté ouest: 15,5 m, [...] des vendeurs et [...] de [NP]/Nanaja- [...]		
côté est: 15,5 m, terrain à bâtir des vendeurs		
prix: 4+x sicles	paiement supplémentaire:	
vendeur: Anu-ab-utīr et Dannat-Bēlti, les fils de Nanaja-iddin, Anu-ikšur/Kidin-Anu, [...] -Bēlet/Anu-uballit, Anu-iqīšannu/Libluṭ, Dannat-Bēlti et [NP], [NP]-iddin et Anu-ab-ušur/Šibqāt-Anu, descendants de Luštammar-Adad	acheteur: Anu-uballit/Nanaja-iddin/Sin-lēqe-uninni	
garant: x		

Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:5-8.	type séleucide, fragmentaire	SE.128.x.x, [Uruk]
superficie: 280 m <sup>2</sup>	bâtiment de Sud, (propriété partielle, 1/4)	
quartier: Porte d'[Adad]		
côté nord: 16 m, terrain à bâtir d'[Ana]-rabūt-Anu et ses frères, les <sup>1</sup> fils de Balāṭu		
côté sud: 16 m, bâtiment du Sud et cour d'Anu-zēr-iddin		
côté ouest: 17 m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 18 m, maison d'Anu-zēr-iddin et deuxième parcelle de cette maison		
prix: x	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: Kidin-Anu/Anu-ušallim/Balāṭu/Luštammār-Adad	acheteur: Anu-zēr-iddin/Nidintu-Anu/Nicharchos/Ah'ūtu	
garant: x		

Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:9-12.	type séleucide, fragmentaire	SE.128.x.x, [Uruk]
superficie: 71,5 m <sup>2</sup>	<i>bīt kutalli</i> , (propriété partielle, 1/4)	
quartier: Porte d'[Adad]		
côté nord: 6,5 m, terrain à bâtir d'Ana-rabūt-Anu et ses frères, les fils de Balāṭu		
côté sud: 6,5 m, maison d'Anu-zēr-iddin		
côté ouest: 11 m, parcelle précédente de cette maison		
côté est: 11 m, maison des fils d'Ina-qibīt-Anu, et troisième parcelle de cette maison		
prix: x	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: Kidin-Anu/Anu-ušallim/Balāṭu/Luštammār-Adad	acheteur: Anu-zēr-iddin/Nidintu-Anu/Nicharchos/Ah'ūtu	
garant: x		

Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66:12-16.	type séleucide, fragmentaire	SE.128.x.x, [Uruk]
superficie: 16 m <sup>2</sup>	<i>bīt asuppu</i> , (propriété partielle, 1/8)	
quartier: Porte d'[Adad]		
côté nord: 4 m, (ruelle de) sortie de cette maison		
côté sud: 4 m, maison des fils d'Ina-qibīt-Anu		
côté ouest: 4 m, [première] parcelle [de cette maison]		
côté est: 4 m, maison des fils d'Ina-qibīt-Anu		
prix: x	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: Kidin-Anu/Anu-ušallim/Balāṭu/Luštammār-Adad	acheteur: Anu-zēr-iddin/Nidintu-Anu/Nicharchos/Ah'ūtu	
garant: x		

Durand, DCEP 276.	type babylonien*, complet	Cyr.03.03.18, Nippur
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 5 sicles (reste du prix)	paiement supplémentaire:	
vendeur: Itti-Šamaš-balāṭu/Ninurta-nādin-šumi	acheteur: Itti-Enlil-balāṭu/Kudurru	
garant: -		

Durand, DCEP 515.	type babylonien, fragment	x, x
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: x		
côté nord: rue, voie (processionnelle) des dieux et vieille maison		
côté sud: Grand'Rue, voie (processionnelle) du roi		
côté ouest: [maison] de [NP]/Nabû-iddin		
côté est: maison de Šum-ušur		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Durand, TBER pl.33f:AO 10347. / TCL 12, 10.	type babylonien, complet	Ssu.10.08.09, Uruk
superficie: 464 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Eanna		
côté nord: 16 m, maison de Nabû-bêl-ili/Bêl-idûa		
côté sud: 16 m, impasse		
côté ouest: 29 m, maison de Nanaja-ušalli/Zâkir		
côté est: 29 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: 600 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ukîn-zêri/Ahhêšaja	acheteur: Mušêzib-Marduk/Kiribtu	
garant: -		

Durand, TBER pl.72:AO 20175.	type babylonien, fragmentaire	Nbk.19.06.09, Uruk
superficie: 756,25 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: 27,5 m, "coeur" du terrain		
côté sud: 27,5 m, maison de Bêl-ahhê-erîba/Balâtsu		
côté ouest: 27,5 m, "coeur" du terrain		
côté est: 27,5 m, [...]		
prix: 30 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicles	
vendeur: Multeširu/Marduk-šum-ušur et Bêl-iddin/Mušêzib-Bêl/Arad-Kutimmu	acheteur: Silim-Bêl et Ištar-šum-êreš, les fils de Nabû-ahhê-ušallim/Pir'u-Anu	
garant: -		

Durand, TBER pl.73:AO 20295:3-8.	type babylonien, fragmentaire	x, Borsippa
superficie: 161,25 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir qui ne possède pas de briques, ni roseaux, ni poutres	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: [x]+2,5 m, route de la maison de l'exorciste		
côté sud: [x]+2,5 m, terrain à bâtir de Nergal-nâšir		
côté ouest: 22,5 m, terrain à bâtir de Nergal-nâšir, officier- <i>qîpu</i> de l'Ezida		
côté est: 20,5 m, terrain à bâtir de Nergal-nâšir		
prix: 81 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: maison de l'Ezida	acheteur: Nergal-nâšir/Nabû-bân-zêri/Ilišu-abišu	
garant: -		

Durand, TBER pl.73:AO 20295:9-13.	type babylonien, fragmentaire	x, Borsippa
superficie: [x]+1,75 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir qui ne possède pas de briques, roseau et poutre	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: [x m], terrain à bâtir de Nergal-nâšir		
côté sud: [x m], terrain à bâtir de Nergal-nâšir		
côté ouest: [x m], parcelle précédente		
côté est: [x m], l'abri <sup>7</sup> de Bêlšunu		
prix: 81 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: maison de l'Ezida	acheteur: Nergal-nâšir/Nabû-bân-zêri/Ilišu-abišu	
garant: -		

Durand, TBER pl.73:AO 20295:14-18.	type babylonien, fragmentaire	x, Borsippa
superficie: 121,14 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir qui ne possède pas de briques, roseau et poutre	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: 5,5 m, route de la maison de l'exorciste		
côté sud: 6 m, terre de Nergal-nâšir		
côté ouest: 20 m, "coeur" du terrain		
côté est: 20 m, maison de Nabû-bullîtsu		
prix: 81 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: maison de l'Ezida	acheteur: Nergal-nâšir/Nabû-bân-zêri/Ilišu.-abišu	
garant: -		

Evetts, EvM. 14:1-3.	type babylonien*, complet	AwM.01.10.09, Babylone
superficie: 51,31 m <sup>2</sup>	terrain (GI <sup>mcs</sup> )	
quartier: -		



côté nord: -	
côté sud: -	
côté ouest: -	
côté est: -	
prix: 151,5 sicles	paiement supplémentaire: [x] et un vêtement
vendeur: Marduk-šakin-šumi/Marduk-šum-ušur/Šigū'a	acheteur: Nergal-šar-ušur/Bēl-šum-iškun
garant: -	

Evetts, EvM. 14:4-6.	type babylonien*, complet	AwM.01.10.09, Babylone
superficie: 36,05 m <sup>2</sup>	terrain (GI <sup>mes</sup> )	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 107,4 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kurbanni-Marduk/Suzubu/Andahar	acheteur: Nergal-šar-ušur/Bēl-šum-iškun	
garant: -		

Evetts, EvM. 16.	type babylonien*, complet	AwM.01.12.05, Babylone
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 53 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-apal-iddin/Balāṭu/Šā-pī-našīšu	acheteur: Arad-Marduk/Nabû-šum-līšir, Nabû-bān-ahi/Kudurru	
garant: -		

Evetts, EvM. 19.	type babylonien*, complet	AwM.02.01.26, Babylone
superficie: -	terrain (GI <sup>mes</sup> )	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 40 sicles	paiement supplémentaire:	
vendeur: Nabû-apal-iddin/Balāṭu/Šā-pī-našīšu	acheteur: Bēl-zēr-ibni/Šāpik-zēri/Nappāhu	
garant: -		

Evetts, Ner. 9.	type babylonien*, complet	Ner.00.12b.09, Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 52,5 sicles (payment partiel)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-apal-iddin/Balāṭu/Šā-pī-našīšu	acheteur: Iqīšaja/Gilū'a/Sin-šadunu	
garant: -		

Evetts, Ner. 34.	type babylonien*, complet	Nbk.02.02.27, Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: -	paiement supplémentaire: -	

vendeur: Nabû-ahhē-iddina/Šulja/Egibi	acheteur: Lābāši et Kalbaja, les fils de Marduk-zēr-ibni, Erība-Gula et ses frères, les fils de Zērija
garant: -	

Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72.	type séleucide, fragment	SE.146.x.06, Uruk
superficie: -	grenier	
quartier: à l'intérieur du temple Irigal		
côté nord: petit mur- <i>amāštu</i> de la Porte du Nord		
côté sud: <i>bīt qāti</i> d'Anu-apal-ittannu/Nanaja-iddin/Hunzû		
côté ouest: <i>bīt qāti</i> de Kumukratē/Anu-balātsu-iqbi/Ah'ūtu		
côté est: <i>bīt qāti</i> d'Anu-apal-ittannu/Nanaja-iddin/Hunzû		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: -	acheteur: -	
garant: -		

Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 65.	type séleucide, complet	SE.128.04 <sup>?</sup> .08+x, Uruk
superficie: -	maison bâtie et (ruelle de) sortie	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: (ruelle de) sortie de cette maison et terrain à bâtir des fils de Balāṭu/Šamaš-ittannu et maison et terrain à bâtir d'Ana-rab-Anu, vendeur		
côté sud: maison des fils d'Ina-qibīt-Anu/Anu-apal-ittannu et fils d'Anu-ah-utīr, barbier et maison d'Anu-ab-ušur/Šamaš-ittannu		
côté ouest: ruelle, voie piétonne		
côté est: maison des fils d'Ina-qibīt-Anu/Šamaš-ittannu		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ana-rab-Anu/Balāṭu/Šamaš-ittannu/Luštammār-Adad	acheteur: -	
garant:		

Joannès, Archives p255:L 1671.	type babylonien*, complet	Nbk.32.03.01, Borsippa
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 30 sicles (reste du prix)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-apal-iddin/Nabû-salim/Ilūta-bāni	acheteur: Nabû-balātsu-iqbi/Bēl-ahhē-iddin/Kidin-Sîn	
garant: -		

Moore, Mich. Coll. 90.	type babylonien, fragment	x, [Uruk <sup>?</sup> ]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 22,5 sicles	paiement supplémentaire: x sicles	
vendeur: x	acheteur: Šellibi/[ND]-bāni	
garant: -		

VR pl.68 n2:3-11. / Cyr. 345:3-11.	type babylonien, complet	Cyr.06.08.13, Babylone
superficie: 51,94 <sup>?</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Šuanna		
côté nord: 27,76 m, maison de Bēl-lē'i/Esagilaja		
côté sud: 17,32 m, "coeur" du terrain		
côté ouest: 18,76 m, maison d'Ardija/Apkallu		
côté est: 18,16 m, maison de Nergal-zēr-ibni/Bēl-lē'i		
prix: 520 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 18 sicles et un vêtement pour la dame de la maison	
vendeur: Šuzubu/Nabû-nādin-urri	acheteur: Itti-Marduk-balāṭu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi	

garant: -		
VR pl.68 n2:12-20. / Cyr. 345:12-20.	type babylonien, complet	Cyr.06.08.13, Babylone
superficie: 32,9' m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Šuanna		
côté nord: 17,3 m, parcelle précédente		
côté sud: 17,42 m, ruelle menant au canal		
côté ouest: 17,42 m, maison d'Ardija/Apkallu		
côté est: 15,5 m, maison de Nergal-zēr-ibni/Bēl-lē'i		
prix: 520 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 18 sicles et un vêtement pour la dame de la maison	
vendeur: Šuzubu/Nabû-nādin-urri	acheteur: Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi	
garant: -		

Smith, MAT pl.28.	type babylonien, complet	Asb.20.01.20, Uruk
superficie: -	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Temple Hilianki		
côté nord: ? <maison> de Šulaja/Nabû-nāšir et Bēl-ahhē-erība/Etēru		
côté sud: ? <maison> d'Erešu/Šāpik		
côté ouest: ? <maison> de Šillaja/Nabû-ahhē-iddina		
côté est: ? <maison> d'Erešu/Nabû-bēlani		
prix: 75 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ina-tēšī-ēṭir/Nabû-ēṭir	acheteur: Erešu	
garant: -		

Speleers, Recueil 293.	type séleucide, complet	SE.101.08.02, Uruk
superficie: 11,7 m <sup>2</sup>	<i>bīt kuruppu</i> bâtie	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: 3' m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté sud: 3 m, maison de Dumqi-Anu/Tattannu-Šamaš, acheteur		
côté ouest: 3,9 m, ruelle, voie des gens		
côté est: 3,9 m, <i>bīt kuruppu</i> d'Anu-x-x/Illut-Anu		
prix: 14 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: <sup>1</sup> Šupeltu/Anu-apal-ittannu, épouse d'Anu-uballit/Anu-ah-ittannu	acheteur: Dumqi-Anu/Tattannu-Nanaja	
garant: Arad-Bīt-reš/Anu-uballit		

Speleers, Recueil 298. / Speleers, Recueil 300.	type séleucide, complet	SE.96.05 <sup>7</sup> .14, Uruk
superficie: 67,5 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir (propriété partielle, 1/2)	
quartier: Jardin Sacré		
côté nord: 4,5 m, terrain à bâtir de Nidintu-Anu/Kidin-Anu/Kurī		
côté sud: 4,5 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: 15 m, terrain à bâtir de Lābāši-Anu/Anu-uballit		
côté est: 15 m, terrain à bâtir d'Anu-zēr-līšir/Nidintu-<Anu>/Hunzū		
prix: 2 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-balāṭsu et Idat-Anu, les fils d'Anu-ah-ittannu/[NP]	acheteur: Anu-ahhē-iddin et ses frères, les fils d'Anu-ah-ittannu, potier	
garant: Anu-balāṭsu et Idat-Anu, vendeurs		

Speleers, Recueil 299.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 2,4 m <sup>2</sup>	[(ruelle de) sortie]	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: 6 m, maison d'Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu et ruelle, voie piétonne		
côté sud: 6,25 m, x		
côté ouest: [x]+0,1 m, maison d'Anu-ah-ittannu/[PN]		
côté est: 0,4 m, rue, voie piétonne		
prix: 20 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ušuršu-Anu/Kitu-Anu/Lābāši	acheteur: Nanaja-iddin et ses frères, les fils de Kitu-Anu/Lābāši	
garant: Lābāši/[NP]		

vDijk, BaM Beiheft 2, 122.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

vDijk, BaM Beiheft 2, 123.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

vDijk, BaM Beiheft 2, 127.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 102,48 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: 12,25 m, [maison de NP]/Tanittu-Anu, vendeur et [...]		
côté sud: 10,65 m, [maison de NP]/Anu-balātu-[...] et (ruelle de) sortie, propriété commune		
côté ouest: 9,06 m, maison de Nidintu-Anu/[NP]		
côté est: 8,9 m, [...]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: [NP]/Tanittu-Anu	acheteur: x	
garant: x		

vDijk, BaM Beiheft 2, 128.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x, maison de [NP]		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

OECT 9, 6.	type séleucide, complet	SE.[20+x].03.x, Uruk
superficie: 60 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: 6 m, terrain à bâtir de Lāqīpu/Anu-ah-ittannu, vendeur		
côté sud: 6 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: 10 m, terrain à bâtir de Lāqīpu/Anu-ah-ittannu, vendeur		
côté est: 10 m, terrain à bâtir de Lāqīpu/Anu-ah-ittannu, (vendeur)		
prix: 2 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Lāqīpu/Anu-ah-ittannu/Sîn-lēqe-uninni		acheteur: <sup>f</sup> Damīqtu/Šā-Anu-išū, épouse de Kidin-Anu/Rab-Anu
garant: Lāqīpu		

OECT 9, 7:2-7.	type babylonien, complet	SE.32.09.24, Uruk
superficie: 549 m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: x		
côté nord: 18 m, maison de Nādin/Eṭīr-Anu, vendeur, et (ruelle de) sortie		

côté sud: 18 m, maison d'Anu-ikšur/Anu-ahhē-iddin	
côté ouest: 30,5 m, maison de [NP et NP], les fils de Anu-mukīn-apli	
côté est: 30,5 m, autre parcelle, et maison de Nādin et Nanaja-iddin, vendeurs et [Ubār]/Eṭir-Anu	
prix: 116 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 2 sicles
vendeur: Nādin et Nanaja-iddin, les fils de Eṭir-Anu/Kurī	acheteur: <sup>†</sup> Adēšu-ṭāba'/Nanaja-iddin, épouse de Nanaja-iddin/Dannat-Bēlti/Luštammār-Adad
garant: -	

OECT 9, 7:8-15.	type babylonien, complet	SE.32.09.24, Uruk
superficie: 112,21 m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: x		
côté nord: 4,9 m, maison de Nādin et Nanaja-iddin, vendeurs, et Ubār/Eṭir-Anu		
côté sud: 4,9 m, maison d'Anu-ikšur/Anu-ahhē-iddin		
côté ouest: 22,9 m, parcelle précédente		
côté est: 22,9 m, maison de [NP]-nu/Ubār		
prix: 116 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 2 sicles	
vendeur: Nādin et Nanaja-iddin, les fils de Eṭir-Anu/Kurī	acheteur: <sup>†</sup> Adēšu-ṭāba'/Nanaja-iddin, épouse de Nanaja-iddin/Dannat-Bēlti/Luštammār-Adad	
garant: -		

OECT 9, 18.	type séleucide, fragmentaire	SE.76.01.15, Uruk
superficie: -	maison et terrain à bâtir (propriété partielle, 2/3)	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 6 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kidin-Anu/Anu-ahhē-iddin/[NP]/[NF]	acheteur: <sup>†</sup> Bēlet-abišu/Paranahuru, épouse de Anu-uballit/Kidin-Anu	
garant: -		

OECT 9, 27.	type séleucide, complet	SE.88.12a.20, Uruk
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison de service de [...]-Anu		
côté sud: ruelle, voie piétonne		
côté ouest: maison de service d'Anu-ah-ittannu/Anu-uballit		
côté est: ruelle, voie piétonne		
prix: 5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ab-utīr/Nidintu-Ištar/Kurī	acheteur: Dannat-Bēlti/Nanaja-iddin/Luštammār-Adad	
garant: -		

OECT 9, 47.	type séleucide, fragmentaire	SE.112.05.11, Uruk
superficie: x	<i>bīt qāti</i> bâtie	
quartier: Temple Irigal		
côté nord: [maison de NP/NP]/Kurī et et <i>bīt qāti</i> d'Anu-uballit/[NP]		
côté sud: [...]		
côté ouest: ru de (ruelle de) sortie [...]		
côté est: [...]		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Lābāši (Nidintu-šarri)/Rihāt-Anu/[NF]	acheteur: Šamaš-iddin/Dannat-Bēlti	
garant: Tattannu/Nanaja-iddin/Anu-balāt-[...]		

OECT 9, 49.	type séleucide, complet	SE.122.11.02, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i>	
quartier: Temple Irigal		
côté nord: <i>bīt qāti</i> de Rihāt-Anu/Ubār		
côté sud: <i>bīt qāti</i> de Nanaja-iddin/Anu-ab-utīr/Luštammār-Adad		

côté ouest: cour de la maisons des ouvriers et (ruelle de) sortie	
côté est: mur- <i>amāštu</i> de l'escalier de la porte d'entrée	
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire:
vendeur: Nanaja-iddin/Anu-mukīn-apli/Anu-ahhē-iddin/Luštammār-Adad	acheteur: Idat-Anu, Tanittu-Anu et Dannat-Bēlti, les fils de Illut-Anu/Dannat-Bēlti/Luštammār-Adad
garant: Balātu/Dannat-Bēlti/Ahhē-iddin/Luštammār-Adad	

OECT 9, 52.	type séleucide, fragment	SE.[125+x].04.10, Uruk
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Ina-qibīt-Anu/Anu-iḫṣur	acheteur: <sup>1</sup> Habsirtu/Nanaja-iddin, épouse d'Idat-Anu/Illut-Anu/Dannat-Bēlti	
garant: Ina-qibīt-Anu et Dannat-Bēlti		

OECT 9, 53.	type séleucide, fragmentaire	SE.126.09.12, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i> , <i>bīt dulbānu</i> et grenier bâtis	
quartier: Temple Irigal		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Idat-Anu/Šā-Anu-iššū/Tanittu-Anu/Hunzû	acheteur: x	
garant: Idat-Anu/Šā-Anu-iššū/Tanittu-Anu/Hunzû, vendeur		

OECT 9, 56.	type séleucide, fragmentaire	SE.[132 <sup>2</sup> ].12.10, Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: ruelle, voie piétonne		
côté sud: [maison de NP]/Šā-Anu-iššū, le presseur d'huile		
côté ouest: impasse, (ruelle de) sortie de la maison de Kiplūnu et [NP], les fils d'Anu-mukīn-apli/Uṣuršu-Anu, scribe sur parchemin des biens d'Anu		
côté est: [...]		
prix: 18 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ab-uṣur/Ana-rab-Anu/Itti-Anu-nuḫṣu	acheteur: Dumqi-Anu/Arad-Bīt-rēš/Dumqi-Anu, le portier et Nanaja-iddin/Idat-Anu/Šā-Anu-iššū, le presseur d'huile	
garant: Anu-kuṣuranni, fils (du vendeur)		

OECT 10, 6.	type babylonien, complet	Ssu.18.11.24, Kiš
superficie: 159,25 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple Egišhurbigalamgalam		
côté nord: Grand'Rue, voie (processionnelle) de la Dame de Kiš		
côté sud: maison de Bakkul/Šangû-Ištar-Bābili		
côté ouest: maison de Bakkalia/Gahal		
côté est: maison de Nabû-ah-iddin, acheteur		
prix: 7 sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: Nergal-ēpuš/Mahhû	acheteur: Nabû-ah-iddin/Isinnaja	
garant: -		

OECT 10, 124.	type babylonien, fragment	Cyr.x.03.10+x, [Hursagkalamma]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		

côté ouest: x	
côté est: x	
prix: x	paiement supplémentaire: x
vendeur: x	acheteur: x
garant: x	

OECT 10, 194.	type babylonien, fragmentaire	Art.07.01.02, Uruk
superficie: 450 m	[maison]	
quartier: Jardin Sacré		
côté nord: [30] m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté sud: [30 m], (maison) de Lū-[...]/Eṭir-Anu/Nadnaja		
côté ouest: 15 m, impasse [...]		
côté est: 15 m, [...]		
prix: 140 sicles	paiement supplémentaire: 1,5 sicle	
vendeur: Anu-apal-ušur/[...]	acheteur: Anu-[...]/Eṭir-Anu	
garant: -		

OECT 10, 266.	type babylonien, fragment	x, [Hursagkalamma]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Arad-Nergal/[...]	acheteur: x	
garant: x		

PIHANS 79, 92.	type babylonien*, complet	Art.39.09.03, Nippur
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 16,25 sicles (payment partiel)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ninurta-ah-iddin, Rēm-itti-Enlil et Nāšir, les fils de Ah-lū-dār	acheteur: Iddin-Enlil/Bēlšunu	
garant:		

PIHANS 86:BM 42340.	type babylonien, complet	Nbk.35.06.20, Sippar
superficie: 5625 <sup>9</sup> m <sup>2</sup>	maisons en ruine sur terrain à bâtir	
quartier: -		
côté nord: 75 <m>, voie (processionnelle) de la Dame de Sippar		
côté sud: 75 <m>, maisons en ruine de Kinaja/Isinnaja		
côté ouest: 75 <m>, rue (menant au/à côté du) mur de Sippar		
côté est: 75 <m>, terrains en ruine Mušēzib-Marduk, le juge principale et maison de Zanziri/Bēl-kāšir/Šangû-Gula		
prix: 457 sicles	paiement supplémentaire: 10 sicles	
vendeur: Bēl-iddina, [NP], Iddin-Nabû, Bēl-kāšir et Bēl-erība, les fils de Rēmût-Bēl/Isinnaja	acheteur: Mušebši-Marduk/Bēl-nādin-apli/Šangû-Marduk	
garant: -		

Beaulieu PIHANS 87 n24.	type babylonien*, complet	AwM.x.08.25, Larsa
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 6 sicles	paiement supplémentaire: -	

vendeur: Bānija et <sup>1</sup> Ina-Ebabbara-ilat, les enfants de Bunene-ibni/Pahāru	acheteur: Itti-Šamaš-balātu/Lābāši
garant: Iddina-ahi/Balātu	

ROCT 2, 34.	type babylonien*, complet	Nbk.23.09.11, Nippur
superficie: -	maisons	
quartier: Temple Emah		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: -		paiement supplémentaire: -
vendeur: Ninurta-ahhē-iddin/Ninurta-ašarēdu, Ninurta-ašarēdu, Nergal-uballit, conducteur de chariot		acheteur: Šulaja/Ninurta-ašarēdu
garant: x		

Camb. 226.	type babylonien*, complet	Camb.03.06b.22, Babylone
superficie: -	terre arable et maison	
quartier: Porte Giššu		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 270 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Zababa-iddin/Nabû-iddin/Adad-šammê		acheteur: Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi
garant: -		

Camb. 233:3'-10'.	type babylonien, fragmentaire	Camb.04.03.14, Borsippa
superficie: 8,09 <sup>9</sup> m <sup>2</sup>	maison	
quartier: Temple de [ND]		
côté nord: 3,16 m, maison de Mušēzib-Bēl/Pahāru		
côté sud: 3,58 m, maison de Nabû-nāšir, acheteur		
côté ouest: 9,[24] m, maison de Nabû-nāšir, acheteur et (ruelle de) sortie qui n'est pas partagée avec Nabû-nāšir		
côté est: [9],24 m, maison de Lābāši/Haṭti-ēreš et maison de Nabû-ahhē-bullit/Nappāhu		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: <sup>1</sup> Buṛtu		acheteur: Nabû-nāšir
garant: -		

Camb. 233:11'-16'.	type babylonien, fragmentaire	Camb.04.03.14, Borsippa
superficie: 43,75 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison	
quartier: Temple de [ND]		
côté nord: 4,9 m, maison de Lūš-ana-nūr		
côté sud: 4,9 m, maison de Iddina-Marduk		
côté ouest: 1,4 m, reste du (ruelle de) sortie qui n'est pas partagé avec Nabû-nāšir et les autres propriétaires		
côté est: 1,12 m, parcelle précédente		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: <sup>1</sup> Buṛtu		acheteur: Nabû-nāšir
garant: x		

Camb. 233:16'.	type babylonien, fragmentaire	Camb.04.03.14, Borsippa
superficie: 21,88 m <sup>2</sup>	(ruelle de) sortie	
quartier: Temple de [ND]		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: <sup>1</sup> Buṛtu		acheteur: Nabû-nāšir
garant: -		



Camb. 233:19'-23'.	type babylonien, fragmentaire	Camb.04.03.14, Borsippa
superficie: 98 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	(ruelle de) sortie	
quartier: Temple de [ND]		
côté nord: 1,32 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieu et du roi		
côté sud: 1,2 m, maison de Iddina-Marduk		
côté ouest: 11,08 m, maison de Hašdaja		
côté est: 11,08 m, Lūš-ana-nūr		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: <sup>†</sup> Bu'itu	acheteur: Nabû-nāšir	
garant: x		

Camb. 403.	type babylonien, fragmentaire	Camb.07.x.x, Kūtû
superficie: 73,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: 6,34 m, ruelle, [voie piétonne]		
côté sud: 6,34 m, maison de Nabû-mušētiq-šēti/Nergal-ušallim/[PN]		
côté ouest: 9 m, maison de Nabû-mušētiq-šēti/Nergal-ušallim/[PN]		
côté est: 9 m, maison de Nabû-mušētiq-šēti/Nergal-ušallim/[PN]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Camb. 423.	type babylonien, fragmentaire	Camb.x.08.04, Babylone
superficie: 73,5 m <sup>2</sup>	maison en ruine et <i>bīt huššu</i>	
quartier: Tē		
côté nord: Grand'Rue, voie (processionnelle) de Nergal ša hadê		
côté sud: maison de Bēl-apal-iddin/Iddina-Marduk		
côté ouest: ruelle, impasse		
côté est: maison de Nabû-ētir-napšāti/Silim-Bēl/Sîn-karābi-išme		
prix: 100 sicles	paiement supplémentaire: 4 sicles et un vêtement pour la dame de la maison	
vendeur: Šaddinnu/Nabû-šum-iškun/[NP]	acheteur: Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi	
garant: -		

Camb. 432.	type babylonien, fragment	Camb.x.12.12, Kūtû
superficie: 73,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte du campement militaire		
côté nord: 13,74 m, maison d'Arad-Nergal/Nabû-ētir/Tābihu		
côté sud: 13,74 m, Bēl-uballit/Ea-kešir		
côté ouest: 19,12 <sup>7</sup> m, maison d'Itti-Marduk-balātu/Bēl-ahhē-iddin/Nūr-Sîn		
côté est: [19 <sup>7</sup> ], 12 m, maison de Nabû-šum-iškun/Kittija		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: [NP]/Nergal-uballit	
garant: x		

Cyr. 361.	type babylonien*, fragment	Cyr.x.12.07, Uruk
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: ? maison de Nabû-ahhē-bullit/Epeš-[...]		
côté sud: ? maison de Mušēzib-Bēl/Nabû-[...]/Nāgīru		
côté ouest: ? ruelle, voie (processionnelle) de Nergal ša hadê		
côté est: ? ruelle, (ruelle de) sortie		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Itti-Marduk-balātu/Bēl-ah-[...]	acheteur: Ninlil-guzu/[...]	
garant: x		

Dar. 37.	type babylonien, complet	Dar.02.05.19, Babylone
superficie: 61,25 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: à l'extérieur de la Porte Zababa		
côté nord: maison de Marduk-šum-ušur/Šā-Nabû-šû/Pahāru		

côté sud: maison de Nabû-mukîn-zēri/Mušallim-Marduk/Nappāhu	
côté ouest: (ruelle de) sortie	
côté est: maison de Bēl-iddina/Nabû-ēṭir/Rēmūt-ili	
prix: 67,5 sicles	paiement supplémentaire: 2,5 sicles et un vêtement
vendeur: Bēl-ahhē-erība/Iqīšaja-Marduk et Bēl-ēṭir/Bēl-balāṣu-iqbi, descendants <sup>1</sup> de Nappāhu	acheteur: Iddina-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu
garant: -	

Dar. 100.	type babylonien, fragment	Dar.03.x.28, [Borsippa]
superficie: 98 m <sup>2</sup>	maison en ruine et terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Uraš		
côté nord: maison de Nabû-bāni/Bēl-ittannu		
côté sud: ruelle [...]		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

Dar. 245.	type babylonien, fragmentaire	Dar.08.12b.10, [Kiš]
superficie: 122,5 m <sup>2</sup>	maison en ruine	
quartier: Hursagkalamma		
côté nord: maison de Zababa-iddin/Ašaredu/Bā'iru		
côté sud: ruelle, voie piétonne		
côté ouest: (maison des) fils d'Eriḫa-Marduk/Eṭir-Nergal		
côté est: maison de Nidintu-Bēl/Kalbaja/Bābutu		
prix: 210 sicles	paiement supplémentaire: 10 sicles	
vendeur: Marduk-iqīšanni/Zērija/Šum-libši et Zababana-piṣti-ušur/Marduk-iqīšanni/Šum-libši	acheteur: Itti-Nabû-balāṣu/Marduk-bān-zēri/Bēl-ēṭiru	
garant: -		

Dar. 323.	type babylonien, fragmentaire	Dar.12.02.24, Šahrīnu
superficie: 73,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte de Nabû		
côté nord: <maison> de Nabû-bēl-kalāma et Nabû-mukîn-zēri de la famille Lā-kubburu		
côté sud: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: maison de Tēšû-ēṭir/Bēl-lē'i/Šamaš-bāri		
côté est: maison de Nabû-bēl-kalāma et Nabû-mukîn-zēri de la famille Lā-kubburu		
prix: 300 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-bēl-kalāma et Nabû-mukîn-zēri, les fils de Nabû-ēṭir-napšāti/Lā-kubburu, et Ḫnbaja/Nabû-mukîn-apli/Šigū'a, leur mère	acheteur: Marduk-ēṭir/Nabû-mukîn-apli/Dabibi	
garant: -		

Dar. 325.	type babylonien, complet	Dar.12.04.15, Babylone
superficie: 110,25 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte de Nabû à l'intérieur de Šahrīnu		
côté nord: Grand'Rue		
côté sud: maison de Nabû-mukîn-zēri		
côté ouest: maison d'Adad-ah-iddin/Rēmūt		
côté est: Marduk-nāšir-apli, acheteur		
prix: 435 sicles	paiement supplémentaire: 9 sicles	
vendeur: Nabû-bēl-kalāma et Nabû-ēṭir-napšāti de la famille Lā-kubburu, et Ḫnbaja/Nabû-mukîn-apli/Šigū'a	acheteur: Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balāṣu/Egibi	
garant: -		

Dar. 326.	type babylonien*, complet	Dar.12.04.26, Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		

côté ouest: -	
côté est: -	
prix: 343 sicles	paiement supplémentaire: -
vendeur: Nabû-iddin/Rēmūt/Lā-kubburu et ʿInbaja	acheteur: Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi
garant: -	

Dar. 367.	type babylonien, fragmentaire	Dar.13.08.x, Babylone
superficie: 42,88 m <sup>2</sup>	<i>bīt huššu</i>	
quartier: Porte d'Adad à l'intérieur de Borsippa		
côté nord: maison de Nabû-šum-ukīn/Nabû-šar-bullit		
côté sud: maison de Nabû-ēṭir-napšāti/		
côté ouest: maison d'Iddinaja/Gallābu		
côté est: Grand'Rue, derrière le temple du dieu Mār-bīti		
prix: 105 sicles	paiement supplémentaire: 3 sicles, et un vêtement	
vendeur: Nabû-ahhē-iddina/Nabû-mušētiq-šēti/Pahāru	acheteur: Nabû-ahhē-bullit/Itti-Marduk-balātu/Egibi	
garant: -		

Dar. 435.	type babylonien, fragment	Dar.16.12b.10, Šušan
superficie: 294 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Šušan à l'intérieur de Babylone		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: -		

EKBK 5.	type babylonien, fragment	Aai.04.02.22, Babylone
superficie: 294 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Nouvelle Ville		
côté nord: 6,5 m, maison d'Ina-tēšī-ēṭir, acheteur		
côté sud: 7,25 m, (ruelle de) sortie de Nergal-ēṭir/[Basija]		
côté ouest: 12 m, Grad'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: 12 m, maison de Nergal-ēṭir/Basija		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: [Marduk/Egibi]	acheteur: Ina-tēšī-ēṭir/[...]	
garant: -		

EKBK 6:3-9.	type babylonien, fragmentaire	Ssi.10.02.29, [Babylone]
superficie: 86,75 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Kuwara		
côté nord: 6 m, maison de Gilū'a/Itinnu		
côté sud: 6 m, "coeur" du terrain		
côté ouest: 10,88 m, Dummuqu/Rēmūt-Ea		
côté est: 10,88 m, Bēl-ēṭir/ALAM.ZÚ		
prix: 29 sicles (y compris autres parcelles)	paiement supplémentaire: 1 sicle	
vendeur: Kunaja/Adad-šum-līšir	acheteur: Ubār/Šum-libši	
garant: -		

EKBK 6:10-15.	type babylonien, fragmentaire	Ssi.10.02.29, [Babylone]
superficie: 11,13 m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Kuwara		
côté nord: 2,86 m, maison de Gilū'a/Itinnu		
côté sud: 3 m, maison de Dummuqu/Rēmūt-Ea		
côté ouest: 3,5 m, maison de Dummuqu/Rēmūt-Ea et Lābāši-Marduk/Nābutu		
côté est: 5 m, "coeur" du terrain		
prix: 29 sicles (y compris autres parcelles)	paiement supplémentaire: 1 sicle	
vendeur: Kunaja/Adad-šum-līšir	acheteur: Ubār/Šum-libši	
garant: -		

EKKBK 6:16.	type babylonien, fragmentaire	Ssi.10.02.29, [Babylone]
superficie: 3,75 m <sup>2</sup>	(ruelle de) sortie	
quartier: Kuwara		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 29 sicles (y compris autres parcelles)		paiement supplémentaire: 1 sicle
vendeur: Kunaja/Adad-šum-līšir		acheteur: Ubār/Šum-libšī
garant: -		

EKKBK 8.	type babylonien, fragment	Ssi.x.01.20+x, [Babylone]
superficie: 73,5 <sup>9</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Kullaba		
côté nord: 9 m, maison de Dummuqu/Nabû-līšir/[NF]		
côté sud: 9 m, Aplaja, acheteur		
côté ouest: 6 m, rue [...]		
côté est: 6 m, maison de [NP]/Bēl-pihāti		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: Bēl-ibni/[NP]		acheteur: Aplaja/Irani
garant: -		

Liv. 18.	type babylonien, complet	Camb.02.04.16, Babylone
superficie: 75,39 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison en ruine	
quartier: <sup>uru</sup> E <sup>ki</sup>		
côté nord: 6,5 m, impasse		
côté sud: 8,86 m, maison de [...] -mu/Iddin-Marduk		
côté ouest: 8 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) de Nergal ša hadê		
côté est: 7 m, maison de Nabû-ētir-napšāti/Silim-Bēl		
prix: 118,6 sicles		paiement supplémentaire: 1,3 sicle et un vêtement
vendeur: Arad-Marduk/Šākin-mišar-karābi/Lē'a		acheteur: Šaddinnu/Nabû-šum-iškun/Mandidi
garant: -		

Liv. 29.	type babylonien, fragmentaire	x, [Babylone]
superficie: 98 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: [...] de Nādinu, vendeur		
côté sud: Grand'Rue		
côté ouest: [...]		
côté est: [...] de Nādinu, vendeur		
prix: 173,3 sicles		paiement supplémentaire: 6,6 sicles et un vêtement pour la dame de la maison
vendeur: Nādinu/Nergal-ētir/Baba'utu		acheteur: Tabneja/Bēl-ahhē-iddina/Bēlijau
garant: -		

Nbk. 4.	type babylonien, complet	Nbk3.00.07.20, Babylone
superficie: 12,25 m <sup>2</sup>	maison en ruine	
quartier: Tē		
côté nord: maison d'Ubārija, vendeur		
côté sud: maison d'Ubārija, vendeur		
côté ouest: maison d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi, acheteur		
côté est: maison d'Ubārija, vendeur		
prix: 30 sicles		paiement supplémentaire: 1 sicle et un vêtement pour la dame de la maison
vendeur: Ubārija/Bēl-rēšū'a		acheteur: Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi
garant: -		

Nbk. 40.	type babylonien*, fragmentaire	Nbk.04.x.x, x
superficie: 257,25 m <sup>2</sup>	maison bâtie, terrains	
quartier: -		

côté nord: -	
côté sud: -	
côté ouest: -	
côté est: -	
prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: Nergal-iddina, conducteur de chariot	acheteur: Apal-Bēl-attan, fonctionnaire du roi
garant: -	

Nbk. 164:3-11.	type babylonien, complet	Nbk.26.05.02, Babylone
superficie: 171,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison en ruine	
quartier: Tē		
côté nord: 6,3 m, (ruelle de) sortie de la famille Dēkû, et de Ibnaja/Balātsu/Bā'iru		
côté sud: 7,75 m, maison de Bānija/Nabû-kullimanni		
côté ouest: 15,16 m, terrain de la famille Dēkû		
côté est: 19 m, (ruelle de) sortie du terrain		
prix: 402,3 sicles (y compris autre parcelle)	paiement supplémentaire: 9 sicles	
vendeur: Marduk-šāpik-zēri/Marduk-zēr-ibni	acheteur: Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi	
garant: -		

Nbk.164:12-20.	type babylonien, complet	Nbk.26.05.02, Babylone
superficie: 44,98 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison en ruine	
quartier: Tē		
côté nord: 6,28 m, (ruelle de) sortie des Dēkû et d'Ibnāja/Bāiru		
côté sud: 6,65 m, maison de Gimillu/Šangû-Ea		
côté ouest: 5,75 m, "coeur" du terrain, parcelle précédente		
côté est: 5,25 m, Grand'Rue		
prix: 402,3 sicles (y compris autre parcelle)	paiement supplémentaire: 9 sicles	
vendeur: Marduk-šāpik-zēri/Marduk-zēr-ibni	acheteur: Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi	
garant: -		

Nbk. 328.	type babylonien, fragment	Nbk.37.x.x+01, [Babylone]
superficie: 401,75 m <sup>2</sup>	maison bâtie, maison en ruine et terrain à bâtir	
quartier: Hursagkalamma à l'intérieur de Kiš		
côté nord: [...]		
côté sud: [...]		
côté ouest: 17,9 m, "coeur" du terrain de la maison des fils de Bēl-šum-ibni/Mišraja		
côté est: 18 m, maison de Bābilaja/[NP] et ruelle [...]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: -		

Nbn. 50.	type babylonien*, complet	Nbn.01.12a.26, Babylone
superficie: -	terrain	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 56 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Marduk-erība/Rēmūt/Mišraja et Baba-ētirat son épouse	acheteur: Bēl-rēšū'a, serviteur de Nergal-šar-ušur	
garant: -		

Nbn. 85.	type babylonien*, complet	Nbn.02.11.24, Babylone
superficie: 95,76 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Jardins à l'intérieur de Borsippa		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 700 sicles	paiement supplémentaire:	

vendeur: Madānu-šum-iddina/Zērija/Nabaja	acheteur: Ibaja/Šilaja/Nagāru
garant: -	

  

Nbn. 323.	type babylonien*, fragmentaire	Nbn.09.01.22, Babylone
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 62 (payment partiel)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Tabnēja/Bēl-ahhē-iddin/Rē'û	acheteur: Nabû-bēlšunu/Madānu-ah-.../Babūtu	
garant: -		

  

Nbn. 633.	type babylonien*, complet	Nbn.12.08.10, Babylone
superficie: 64,75 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 40 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Esagil-zēr-ibni/Bēl-uballit/Irani	acheteur: Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi	
garant: -		

  

Nbn. 1104.	type babylonien*, fragment	Nbn.x.07.22, Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 131 sicles (payment partiel)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Apla-addu-abāri/Apla-addu-natānu et <sup>f</sup> Bunanitu, sa mère	acheteur: [NP]/Nabû-nā'id	
garant: -		

  

TCL 12, 12:2-8.	type babylonien*, fragmentaire	Ssu.14.03.10, Babylone
superficie: -	maison, (terrain à bâtir, terre arable)	
quartier: Porte <sup>?</sup> de [ND]		
côté nord: ? [maison de NP]/Nabû-nā'id		
côté sud: ? [maison de NP]/Erišu		
côté ouest: ? [maison de NP]/Bēl-ušallim		
côté est: ? [...] canal du roi		
prix: 900 sicles (avec les autres biens)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-nādin-šumi/Šulaja/Tābija	acheteur: Mušēzib-Marduk/Kiribtu/Sîn-nāšir	
garant: -		

  

TCL 12, 12:8-15.	type babylonien, complet	Nbk.02.05.18, Uruk
superficie: -	(maison), terrain à bâtir, (terre arable)	
quartier: Porte de [ND]		
côté nord: maison de Nūr-Sîn <sup>?</sup> /Šullumu et (maison) de Nabû-erība/Kudurru		
côté sud: ruelle		
côté ouest: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: maison d'Ilua/Mudammīq		
prix: 900 sicles (avec les autres biens)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-nādin-šumi/Šulaja/Tābija	acheteur: Mušēzib-Marduk/Kiribtu/Sîn-nāšir	
garant: -		

  

TCL 12, 19.	type babylonien, complet	Nbp.05.06b.21, Babylone
superficie: 110,25 <sup>?</sup> m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	

quartier: Kuwara	
côté nord: 6 m, maison de Kunāja et "coeur" du terrain	
côté sud: 6 m, ruelle	
côté ouest: 6 m, maison de Bēl-ētir/Nabû-nāšir/Šangû-Enamtila	
côté est: 6 m, "coeur" du terrain	
prix: 210 sicles	paiement supplémentaire: 3,5 sicles
vendeur: Mušallim-Marduk/Nabû-zēr-līšir/Mudammiq-Adad	acheteur: Balātsu/Bulluṭu
garant: -	

TCL 12, 33.	type babylonien, complet	Nbk.12.06.11, Uruk
superficie: 562,5 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: 45 m, maison d'Iddinaja/Ur-Nanna		
côté sud: 45 m, maison de Bēl-iddin/Munnabtu		
côté ouest: 12,5 m, rue du temple Lugalgirra		
côté est: 12,5 m, ruelle, voie piétonne		
prix: 60 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicle	
vendeur: Ištar-šum-ēreš/Nabû-ahhē-ušallim/Rēmannu	acheteur: Silim-Bēl/Arad-Ištar/Nabû-šarhi-ili	
garant: -		

TCL 13, 205.	type babylonien, complet	Art.06.11.08, Nippur
superficie: 65 m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Porte de <ND>		
côté nord: 5 m, maison de KAL.KAL-ušur/Šulaja		
côté sud: 5 m, ruelle, voie piétonne		
côté ouest: 13 m, Iqīšaja/Balātsu		
côté est: 13 m, Nusku-iddin/Ninurta-rušū'a		
prix: 15 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicle	
vendeur: Balātu/Enlil-kāšir	acheteur: Iddin-Enlil, esclave de Aplaja	
garant: -		

TCL 13, 229:2-6.	type babylonien, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: x * 19,5 m	maison	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: [19,5 m, maison] d'Anu-zēr-iddin/[Šamaš-ittannu]		
côté sud: 19,5 m, [maison de ND]-ahhē-iddin/Erība et maison d'Anu-šum-iddin/[NP]		
côté ouest: [x m, ...]		
côté est: [x m], autre parcelle		
prix: 600 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: 10 sicles	
vendeur: Anu-ah-ittannu/Anu-bēlšunu/Ekur-zākir	acheteur: [ND]-iddin/It[tannu <sup>7</sup> ]-Anu/Ah'ūtu	
garant:		

TCL 13, 229:7-10.	type babylonien, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 205,31 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: 10,5 m, maison d'Anu-zēr-iddin/[Šamaš-ittannu]		
côté sud: 12 m, parcelle suivante		
côté ouest: 18,5 m, parcelle précédente		
côté est: 18 m, canal d'Ištar		
prix: 600 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: 10 sicles	
vendeur: Anu-ah-ittannu/Anu-bēlšunu/Ekur-zākir	acheteur: [ND]-iddin/It[tannu]-Anu/Ah'ūtu	
garant: -		

TCL 13, 229:11-17.	type babylonien, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 25,5 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: Temple de Lugalgirra		
côté nord: 8,5 m, parcelle précédente		
côté sud: 8,5 m, maison d'Anu-zēr-iddin/Šamaš-ittannu		
côté ouest: 3 m, parcelle précédente		
côté est: 3 m, maison d'Anu-zēr-iddin/Šamaš-ittannu		

prix: 600 sicles (y compris les autres parcelles)	paiement supplémentaire: 10 sicles
vendeur: Anu-ah-ittannu/Anu-bēlšunu/Ekur-zākir	acheteur: [ND]-iddin/It[tannu]-Anu/Ah'ūtu
garant: -	

TCL 13, 235.	type séleucide, complet	SE.43.09.24, Uruk
superficie: 50 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Jardin Sacré		
côté nord: 5 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté sud: 5 m, maison de Rihāt-Anu et Anu-ab-ušur, les fils de Nanaja-iddin, le potier		
côté ouest: 10 m, maison d'Anu-ah-iddin/Ana-rabūtika-Ištar		
côté est: 10 m, maison de Rihāt-Anu et Anu-ab-ušur, les fils de Nanaja-iddin, le potier		
prix: 15 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rihāt-Anu et Anu-ab-ušur, les fils de Nanaja-iddin, le potier	acheteur: <sup>f</sup> Ana-rabūtika-Ištar/Nanaja-iddin, le potier	
garant: Rihāt-Anu et Anu-ab-ušur, les fils de Nanaja-iddin		

TCL 13, 239.	type séleucide, complet	SE.79.11.23, Uruk
superficie: 79,61 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir (propriété partielle, 2/3)	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: 9,65 m, ruelle, voie piétonne		
côté sud: 9,65 m, maison de Kidin-Anu/Anu-ahhē-iddin		
côté ouest: 4,25 m, maison de Dumqi-Anu et son épouse		
côté est: 8,25 m, maison de Kidin-Anu/Anu-ahhē-iddin		
prix: 5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Dumqi-Anu/Anu-uballiṭ, Anu-uballiṭ [et Anu-uballiṭ, les fils d'Anu-uballiṭ], Nanaja-iddin/Anu-uballiṭ/Anu-uballiṭ/Hunzû	acheteur: <sup>f</sup> Eṭirtu/Anu-uballiṭ, épouse de Kidin-Anu/Anu-ahhē-iddin/Hunzû	
garant: -		

TCL 13, 241.	type séleucide, complet	SE.91.04.07, Uruk
superficie: -	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: maison d'[Anu]-ah-iddin/Šā-Anu-iššû/Hunzû		
côté sud: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: maison des fils de Šamaš-iddin/Nidintu-Anu/Hunzû		
côté est: propriété de Anu-ah-iddin/Anu-uballiṭ/Anu-zēr-līšir et ses frères, les fils d'Anu-šum-līšir/Anu-uballiṭ/Hunzû		
prix: 30 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Tanittu-Anu/Nidintu-Anu/Anu-ah-iddin/Hunzû	acheteur: Ina-qibīt-Anu/Šamaš-iddin/Nidintu-Anu/Hunzû	
garant: Anu-ab-ušur/Anu-ahhē-iddin/Zērija/Gimil-Anu		

TCL 13, 246.	type séleucide, complet	SE.161.x.03, [Uruk]
superficie: 50 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Šamaš		
côté nord: 10 m, <sup>f</sup> Antu-bānat/Illut-[Anu], épouse de Nanaja-iddin, vendeur et terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin/Kidin-Anu		
côté sud: 10 m, d'Anu-ahhē-iddin/Kidin-Anu		
côté ouest: 5 m, terrain à bâtir de Šumāti/Idat-Anu		
côté est: 5 m, terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin/Kidin-Anu		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [Nanaja-iddin]/Nidintu-Anu/Šibqāt-Anu/[NF]	acheteur: Antipatros/Diodoros	
garant: -		

TuM 2/3, 3.	type babylonien*, complet	Nbk.42.07.20, Nippur
superficie: -	bīt kutalla et maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		



prix: -	paiement supplémentaire: -
vendeur: Aplaja/Enlil-šum-iddin et Adini/Nusku-šar-ili	acheteur: Baba-šarrat
garant: -	

TuM 2/3, 8.	type babylonien, complet	Mai.x.11.23, Nippur
superficie: 39 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Gula		
côté nord: (maison de) Lābāši/Katiri et ruelle, propriété commune		
côté sud: (maison de) Šāpik/Banāja		
côté ouest: (maison de) Nabû-ah-ēreš/Dabibi		
côté est: canal de Šalla		
prix: 9,5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Enlil-ibni/Nabû-bāni	acheteur: Nabû-ah-ēreš/Dabibi	
garant: -		

TuM 2/3, 9.	type babylonien, complet	Aai.06.06.08, Nippur
superficie: 15,5 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte (du temple) Lugalgušisa		
côté nord: maison de Bulluṭ/Bēl-ribi		
côté sud: "coeur" du terrain		
côté ouest: "coeur" du terrain		
côté est: maison d'Amatsu-ultennu/Rēmūt		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: †Bultu/Zērija	acheteur: Bulluṭ/Bēl-ribi	
garant: -		

TuM 2/3, 10.	type babylonien, fragmentaire	Ssu.08.01.19, Nippur
superficie: x * 12,5 m	[maison ...]	
quartier: Porte du temple Lugalgušisa		
côté nord: [maison] de Nabû-iqīša/Bēl-iddin		
côté sud: maison de Bēl-zēri/Zēr-ibni		
côté ouest: rue		
côté est: maison de Ahhēšaja/Dummuqu		
prix: 110 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-zēr-ibni et Nabû-ah-iddin, les fils de Nabû-ahhē-erība	acheteur: Nabû-šum-iškun/Šešgallim	
garant: -		

TuM 2/3, 13.	type babylonien, fragment	Asb.36.x.x, Nippur
superficie: 112,5 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	cour et [terrain à bâtir]	
quartier: Porte de Gula		
côté nord: 10,75 m, maison de Šum-iddina/[NP]		
côté sud: 12,5 m, maison de [NP]		
côté ouest: 9 m, [...]		
côté est: 9 <sup>7</sup> [m, ...]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

TuM 2/3, 16.	type babylonien, fragment	x, [Nippur]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: [Šu]laja	
garant: x		

TuM 2/3, 114.	type babylonien*, complet	Nbn.06.06.25, Nippur
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 10 sicles (payment partiel)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Ninurta-ah-iddin/Harrānaja	acheteur: Rēmūt-ili-rabi/Kiribtu	
garant: -		

TuM 2/3, 248.	type babylonien?, fragment	x, [Nippur?]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison ...]	
quartier: x		
côté nord: maison de Nabû-šum?-ukīn/[NP]		
côté sud: maison de Nā'id-Bēl/Hattaja		
côté ouest: maison de Nā'id-Bēl/Hattaja		
côté est: maison de Zēr-Bābili et Nabû-šum-iškun		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

TuM 2/3, 274.	type babylonien, fragment	x, [Nippur]
superficie: 8,5 * x m	maison [en ruine] à démolir et à rebâtir	
quartier: Porte Igibiuruše		
côté nord: ? 8,5 m, "cocur" du terrain		
côté sud: ? 8,5 m, [maison de NP]/Nabû-zēr-ibni		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

TuM 2/3, 276.	type séleucide, fragment	x, [Nippur]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

UET 4, 6.	type babylonien, complet	Nbp.12.04.08, Dūr-Šūqīti
superficie: 312,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Porte de Lugalgirra à l'intérieur d'Ur		
côté nord: 12,5 m, maison de Ah?-bāni/Sîn-ibni		
côté sud: 12,5 m, Grand'Rue		
côté ouest: 25 m, Grand'Rue		
côté est: 25 m, maison d'Aplaja/Nabû-šum-iddin		
prix: 170 sicles	paiement supplémentaire: 10 sicles	
vendeur: Sîn-zēr-iddin/Ningal-ušēzib	acheteur: Šalāmu/Bulluṭu	
garant: -		

UET 4, 7.	type babylonien, fragmentaire	Nbk.29.x.18, Ur
superficie: [x] m <sup>2</sup>	<i>bīt kammar</i>	
quartier: Canal Hilitum		
côté nord: [x m], ruelle		

côté sud: [x m], canal Hilitum	
côté ouest: [x m], maison d'Arad-Gula/Sîn-rîm-ilâni entre la ruelle et le canal Hilitum	
côté est: [x m], maison de Umun-zêr-ibni/Gula-nuhu entre le canal [...] et le canal Hilitum	
prix: 20 sicles!	paiement supplémentaire: 1 sicle
vendeur: Sîn-nâdin-ahi/Dannu-Nergal et Kullaja, son épouse	acheteur: Sîn-ahhê-bullit/Hašdija/Gallābu
garant: -	

UET 4, 8.	type babylonien*, fragmentaire	[Ssu].[14+x].x.x, [Ur]
superficie: -	maison bâtie, chambranle fixe, porte et verrou en place	
quartier: [...] à l'intérieur de Babylone		
côté nord: ? Grand'Rue		
côté sud: ? (maison) de Bêl-iddina/Aplaja		
côté ouest: ? ruelle		
côté est: ? (maison d')Amêl-Šamaš		
prix: 83 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Rēmūt/Dummuqu	acheteur: Ibā/Balātsu	
garant: -		

UET 4, 9.	type babylonien, fragmentaire	<NA2>.x.x.x, [Ur]
superficie: 65 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison	
quartier: [...]		
côté nord: 6,5 <sup>7</sup> m, maison de Marduk-nāšir/Sîn-bêl-zêri		
côté sud: [6,5] m, maison de Damqija/Šuzubu		
côté ouest: 10,5 m, espace de passage, impasse		
côté est: 9,5 m, maison de Marduk-nāšir/Sîn-bêl-zêri		
prix: 83 sicles	paiement supplémentaire: une couverture-KUR.RA	
vendeur: Šumaja/Bêl-iddin/Abi-merām	acheteur: Damqija/Šuzubu	
garant: -		

UET 4, 10:3-12.	type babylonien, fragmentaire	Dar2.x.12.13, Ur
superficie: 28 m <sup>2</sup>	<i>bīt kammar</i>	
quartier: Canal Hilitum		
côté nord: 4 m, maison de Nidintu-Sîn/Ninazu-uballit/Gallābu et Sindija/Sîn-iddin/Gallābu		
côté sud: 4 m, maison de Sîn-ah-ušabši et ses frères, les fils de Sîn-uballit/Gallābu		
côté ouest: 7 m, ( <i>bīt kammar</i> ) de Nidintu-Sîn/Ninazu-uballit/Gallābu et Sindija/Sîn-iddin/Gallābu		
côté est: 7 m, maison de Sîn-ahhê-bullit et Sîn-ušallim, les fils de Balātu/Gallābu		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

UET 4, 10:13-18.	type babylonien, fragmentaire	Dar2.x.12.13, Ur
superficie: 14 m <sup>2</sup>	<i>bīt kammar</i>	
quartier: Canal Hilitum		
côté nord: 2 m, "coeur" de la maison		
côté sud: 2 m, ( <i>bīt kammar</i> ) de Sîn-ah-ušabši et ses frères, les fils de Sîn-uballit/Gallābu		
côté ouest: 7 m, maison de Sindija/Sîn-iddin/Gallābu		
côté est: 7 m, maison de Sîn-iddin/Sîn-ahhê-iddin/Gallābu		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

UET 4, 11.	type babylonien, complet	Dar2.x.x.x, Ur
superficie: 103,5 m <sup>2</sup>	maison [en] ruine à démolir, et ( <i>bīt kammar</i> )	
quartier: Porte du lever du Soleil		
côté nord: 9 m, ( <i>bīt kammar</i> ) de Nuhšānu/Nabû-kāšir et (ruelle de) sortie de Sîn-ahhê-uballit et Sîn-ušallim, les fils de Balātu/Gallābu, acheteurs		
côté sud: [9 m], ruelle, voie piétonne		
côté ouest: [11,5 m], Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: 11,5 m, maison de Sîn-ahhê-lūmur et ses frères, les fils de Sîn-uballit/Gallābu		
prix: 30 sicles	paiement supplémentaire: -	

vendeur: Ninazu-uballiṭ et Sîn-rē'ûšunu, les fils de Ahhēšaja, Sîn-ahhē-ufīr et Bēlšunu, les fils de Šuzubu	acheteur: Sîn-ahhē-uballiṭ et Sîn-ušallim, les fils de Balātu/Gallābu
garant: -	

UET 4, 22.	type babylonien*, complet	Nbk.02.05.18, Ur
superficie: 5,25 m <sup>2</sup>	(ruelle de) sortie	
quartier: Porte du lever du Soleil		
côté nord: ? Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté sud: ? maison d'Ululaja/Bullutu/Bā'iru		
côté ouest: ? maison de Šuzubu/Bariki-ili		
côté est: ? (maison) de Sîn-rē'ûšunu/Ahhē-iqīšaja et ses frères		
prix: 4 sicles (paiement partiel, 1/2)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Šuzubu et Sîn-rē'ûšunu		acheteur: Sîn-ahhē-uballiṭ/Balātu
garant: Šuzubu/Bariki-ili et Sîn-rē'ûšunu/Ahhē-iqīšaja		

VS 1, 70. ii:28-41.	type babylonien, fragmentaire	Su.01.x.x, Dēr
superficie: -	bâtiment du Nord, bâtiment du Sud, cour et 2 ( <i>bīt</i> ) <i>asuppu</i>	
quartier: Palmier des montagnes		
côté nord: maison d'Aplaja, le fabriquant de flèches		
côté sud: maison d'Ululaja		
côté ouest: maison de Nabû-lē'i		
côté est: "coeur" du terrain		
prix: 56 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: (Nabû-lē'i/Nūr-Sîn)		acheteur: Šarrāni/Innū'a
garant: -		

VS 1, 70. iii:1-16.	type babylonien, complet	Su.[01].x.x, [Dēr]
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: Palmier des montagnes		
côté nord: [maison] de Bēl-ušabši		
côté sud: <i>bīt urra</i> de [NP]		
côté ouest: maison de Šarrāni/Innū'a		
côté est: maison de Bēl-šum-iškun, le forgeron		
prix: 84 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Ušalli/Imannaja		acheteur: Nabû-lē'i/Nūr-Sîn
garant: -		

VS 1, 70. iii:17-28.	type babylonien, complet	Su.[01].x.x, [Dēr]
superficie: -	2 maisons en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Terrain abandonné, étroit		
côté nord: maison de Bēl-ušabši, presseur d'huile		
côté sud: "coeur" du terrain		
côté ouest: ruelle		
côté est: maison de Bēl-šum-iškun, le forgeron		
prix: 85 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Šumaja et Erība, les fils d'Imbušija		acheteur: Nabû-lē'i/Nūr-Sîn
garant: -		

VS 1, 70. iv:23-34.	type babylonien, complet	Su.[01].x.x, [Dēr]
superficie: -	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: (à côté du canal Dūtu)		
côté nord: maison d'Eṭēru/Bānija/Šangū-Ea		
côté sud: canal Dūtu		
côté ouest: maison de Nergal-ēpuš		
côté est: rue		
prix: 50 sicles		paiement supplémentaire: 2 sicles et un vêtement
vendeur: Nabû-lē'i/(Nūr-Sîn)		acheteur: Rašil/[NF]
garant: -		

VS 4, 71.	type babylonien*, complet	Camb.01.12.24, Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 112 sicles (reste du prix)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Iqīšaja/Šum-iddin/Kutimmu	acheteur: Iddin-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu	
garant: -		

VS 4, 72.	type babylonien*, complet	Camb.02.01.04 <sup>?</sup> , Babylone
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 200 sicles (payment partiel)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Šullumaja/Marduk-erība/Šangû-Šamaš	acheteur: Iddin-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu	
garant: -		

VS 4, 98.	type babylonien*, complet	Dar.03.12.14, Borsippa
superficie: 73,5 m <sup>2</sup>	fossé	
quartier: -		
côté nord: ? (maison) de Šaddinnu		
côté sud: ? route du roi		
côté ouest: ? (maison) de Šaddinnu		
côté est: ? (maison) de Šaddinnu		
prix: 2,5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Guzānu/Nabû-lē'i/Šigū'a	acheteur: Lābāši/Nādinu/Rē'û-sīsē	
garant: -		

VS 4, 205.	type babylonien*, fragment	[Dar].x.x.25, [Babylone <sup>?</sup> ]
superficie: -	terrain	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 2,5 sicles (reste du prix)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: -		

VS 5, 5.	type babylonien, fragmentaire	Kand.x.09.19, [Babylone]
superficie: 134,75 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Kullaba		
côté nord: ? ruelle		
côté sud: ? temple Esag-akītu		
côté ouest: ? maison de Bēl-nāšir/Sîn-dajjān		
côté est: ? maison de Bēl-iqīša/Atkuppū		
prix: x+4 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicle	
vendeur: Nabû-bēlšunu/Nappāhu et Nabû-bēlšunu/Bēl-ētir	acheteur: Bēl-ahhē-iddin/Arad-Bēl	
garant: -		

VS 5, 6.	type babylonien, complet	Nbk.13.02.21, Borsippa
superficie: 73,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison de Nabû-ētir/Sîn-iqīša		
côté sud: rue du mur- <i>dūru</i>		

côté ouest: maison de Rēmūt/Bāniša-ilija	
côté est: maison de Šum-iddin/Aqar-Nabû	
prix: 180 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicle
vendeur: Nabû-ēṭir/Nabû-kēšir/Ninurta-ušallim	acheteur: Nādin/Nabû-ah-iddin/Kidin-Nanaja
garant: -	

VS 5, 52.	type babylonien*, complet	Camb.05.12b.06, Borsippa
superficie: -	bâtiment de l'Est, <i>bīt qāti</i>	
quartier: à l'intérieur du ( <i>bīt</i> ) <i>šutummu</i> du temple Ezida		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: -	paiement supplémentaire:	
vendeur: Rēmūt-Nabû/Nabû-ēṭir- <i>napšāti</i> /Rē'û- <i>alpē</i>	acheteur: Nabû-mukīn-zēri/Aplaja/Rē'û- <i>alpē</i>	
garant: -		

VS 5, 60.	type babylonien, fragmentaire	Dar.02.01.x, Sippar
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 150 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: <sup>†</sup> Mišātu/Marduk-bēl-ili/Rē'û- <i>sīsē</i>	acheteur: Marduk-rēmāni/[NP/Rē'û- <i>sīsē</i> ]	
garant: -		

VS 5, 79.	type babylonien, fragmentaire	Nbk.02.05.18, Uruk
superficie: -	fossé	
quartier: en face région abandonnée de la Porte de la Mer		
côté nord: ? maison de Nabû-ittannu/Zēr-ukīn/Nūr-Sîn		
côté sud: ? maison de Šaddinnu/Balāṭsu/Bēlijau		
côté ouest: ? maison de Nabû-mukīn-apli/[NP]		
côté est: ? [...]		
prix: 20 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-ittannu/Zēr-ukīn/Nūr-Sîn	acheteur: Šaddinnu/Balāṭsu/Bēlijau	
garant: -		

VS 5, 80.	type babylonien*, complet	Dar.15.x.06, Borsippa
superficie: -	bâtiment du Sud, bâtiment de l'Ouest, cour, porte- <i>mutērtu</i>	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud:		
côté ouest:		
côté est:		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Iddinaja/Bēlšunu/Bā'iru	acheteur: Šaddinnu/Balāṭsu/Bēlijau	
garant: -		

VS 5, 91.	type babylonien, fragment	Dar.19.07.22, [Borsippa]
superficie: x	maison	
quartier: x		
côté nord: maison de Rēmūt/Ah- [...]		
côté sud: [maison de NP/NP]/Iddinaja		
côté ouest: maison de Nabû-ah-ušabši/Nabû-ēṭir- <i>napšāti</i> /Bēlija		
côté est: ruelle, (ruelle de) sortie		
prix: 480 sicles (y compris les autres biens)	paiement supplémentaire: x	
vendeur: Nabû-ahhē-iddin/Nabû-iddina/Lā-kubburu	acheteur: Nabû-ušallim/Nabû-apal-iddin/Lā-kubburu	
garant: -		

VS 5, 96.	type babylonien, complet	Dar.25.01.25, Borsippa
superficie: 98 m <sup>2</sup>	maison en ruine	
quartier: Temple Huršaba		
côté nord: <sup>f</sup> Nanaja-bulliṣu/Nabû-zēr-iddin/Iddin-Papsukkal, acheteur		
côté sud: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: maison de <sup>f</sup> Nanaja-bulliṣu/Nabû-zēr-iddin/Iddin-Papsukkal, acheteur		
côté est: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: 128 sicles	paiement supplémentaire: 4,5 sicles et un vêtement pour la dame de la maison	
vendeur: Bēl-ētir/Sūqaja	acheteur: <sup>f</sup> Nanaja-bulliṣu/Nabû-zēr-iddin/Iddin-Papsukkal	
garant: -		

VS 5, 103:3-7.	type babylonien, complet	Dar.29.08.04, Sippar
superficie: 288,75 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Dūr		
côté nord: 16,5 m, "coeur" du terrain de la maison bâtie et de bâtiment du Nord		
côté sud: 16,5 m, maison de Nidintu/Nabû-bēlšunu		
côté ouest: 17,5 m, maison de Di-[.../...]qupu		
côté est: 17,5 m, "coeur" du terrain		
prix: 140 sicles 2 "grain" (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 1 sicle et un vêtement	
vendeur: Erībaja/Šamaš-bēl-ili	acheteur: Nanaja-iddin/Bānija	
garant: -		

VS 5, 103:9-10.	type babylonien, complet	Dar.29.08.04, Sippar
superficie: 5,64 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Dūr		
côté nord: 2,25 m, mur- <i>igāru</i>		
côté sud: 2,25 m, mur- <i>igāru</i>		
côté ouest: 2,5 m, mur- <i>igāru</i>		
côté est: 2,5 m, mur- <i>igāru</i>		
prix: 140 sicles 2 "grain" (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: 1 sicle et un vêtement	
vendeur: Erībaja/Šamaš-bēl-ili	acheteur: Nanaja-iddin/Bānija	
garant: -		

VS 5, 113.	type babylonien*, complet	Dar.x+03.07.06, Babylone
superficie: 61,25 m <sup>2</sup>	<i>bīt māhiri</i>	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: -	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Iddin-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu	acheteur: Bēl-ahhē-erība/Nabû-balāṣu-iqbi/Nappāhu	
garant: -		

VS 5, 132.	type babylonien*, fragmentaire	[Ach1].x.x.x, [Borsippa]
superficie: [x]+1,75 m <sup>2</sup>	(ruelle de) sortie	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 8 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kî-Sîn/[NP]	acheteur: Nabû-mīt-[uballit <sup>?</sup> /NP]	
garant: -		

VS 5, 135.	type séleucide, fragment	[Dar].x.x.x, [Sippar]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	[maison <sup>?</sup> ]	
quartier: x		
côté nord: x		

côté sud: x	
côté ouest: x	
côté est: x	
prix: x	paiement supplémentaire: x
vendeur: Marduk-šum-iddin/[Bēl-iddin/Mušēzib]	acheteur: x
garant: x	

VS 5, 159.	type babylonien, fragment	x, x
superficie: 147 m <sup>2</sup>	maison bâtie, terrain à bâtir et (ruelle de) sortie	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: maison de [NP/NF]		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: -		

VS 15, 5.	type séleucide, fragmentaire	SE.37.12.12, U.
superficie: 52 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de [ND]		
côté nord: [6,5 m], maison d'Anu-iqīšannu/[NP]/Kidīn-Marduk		
côté sud: 6,5 m, maison d'Anu-mukīn-apli/Arad-Ninurta		
côté ouest: 8 m, maison d'Anu-iqšur/Anu-ah- [...]		
côté est: [8 m], maison de Lābāši/Tattannu		
prix: 4,5 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-ittannu/Šulum/[NF]	acheteur: Nidintu-Ištar/[NP], le scribe	
garant: x		

VS 15, 6:3-6.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: -	[maison]	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: maison d'Illut-Anu/Anu-zēr-iddin/[NF]		
côté sud: (ruelle de) sortie		
côté ouest: ruelle, voie piétonne		
côté est: [maison de NP]/Nidintu-Ištar, scribe des biens d'Anu		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

VS 15, 6:7-10.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: -	[maison]	
quartier: Porte d'Ištar		
côté nord: (ruelle de) sortie		
côté sud: maison de Nādin/Illut-Anu/[NF]		
côté ouest: rue menant au canal d'Ištar		
côté est: maison de Tattannu/[NP]		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

VS 15, 9.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 100,54 <sup>9</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: [Porte de ND]		
côté nord: 11 m, [...]		
côté sud: 8,15 m, [...]		
côté ouest: 10,5 m, maison d'Anu-apal-ittannu/[NP]		
côté est: [10,5 <sup>7</sup> m], maison de [NP]/Anu-zēr-līšir		
prix: 30 sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: [Šamaš-ittannu/NP/NP/NF]	acheteur: x	



garant: x		
VS 15, 13.	type séleucide, complet	SE.146.11.07, Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Village des Temples		
côté nord: (ruelle de) sortie et jardin du temple Ehilianna		
côté sud: maison de Ninūru/Andarnichos		
côté ouest: ruelle, voie piétonne		
côté est: jardin du temple Ehilianna		
prix: 150 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-bēlšunu/Nidintu-Anu/Ana-rabūtika-Anu/Kidin-Marduk		acheteur: <sup>f</sup> Dinīsi/Herakleides
garant: Anu-bēlšunu, vendeur		
VS 15, 14.	type séleucide, complet	SE.122.10.09, Uruk
superficie: 11,69 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 4,25 m, <sup>f</sup> Amat-Ummi-rēmet/Tanittu-Anu, épouse d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu/Ah'ūtu		
côté sud: 4,25 m, maison de <sup>f</sup> Amat-Ummi-rēmet, épouse d'Anu-bēlšunu		
côté ouest: 2,75 m, maison de <sup>f</sup> Amat-Ummi-rēmet, épouse d'Anu-bēlšunu		
côté est: 2,75 m, maison de Lābāši/Tanittu-Anu, vendeur		
prix: 9 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Lābāši/Tanittu-Anu/Ah'ūtu		acheteur: Anu-ah-[...]/Anu-ahhē-iddin
garant: Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu et Anu-bēlšunu/Ukīn-apli, de la famille Ah'ūtu		
VS 15, 15j.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 10 * x m	[maison]	
quartier: x		
côté nord: 10 m, [...]		
côté sud: [10 m], terrain à bâtir de [...]		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: x		acheteur: x
garant: x		
VS 15, 15m.	type séleucide, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: x * 20 m	maison bâtie, chambranle fixe, [...]	
quartier: Temple de [ND]		
côté nord: [...]		
côté sud: [...]		
côté ouest: 20 m, [maison] de Šamaš-ah-ušur/ <sup>f</sup> Anu-māt-ibi/[NP]		
côté est: [20 m], maison de [NP et] Rihāt-Anu, les fils de Nidintu-Anu		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: x		acheteur: x
garant: x		
VS 15, 17.	type séleucide, fragment	SE.143.11.21, [Uruk]
superficie: 27,5 m <sup>2</sup>	bâtiment de l'Est, bâtiment du Sud, bâtiment de l'Ouest [...]	
quartier: [Temple] d'Adad		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x		paiement supplémentaire: x
vendeur: Philippos		acheteur: x
garant: x		

VS 15, 22.	type séleucide, fragmentaire	SE.[150+x].12.19, Uruk
superficie: 264 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Village des Temples		
côté nord: 16,5 m, ruelle, voie piétonne		
côté sud: 16,5 m, [maison de] Nidintu-Anu/Arad-Bīt-rēš et maison de Nidintu-Anu/Anu-apal-ittannu		
côté ouest: [16 m], ruelle, voie piétonne		
côté est: 16 m, maison d'Anu-uballit/Nidintu-Anu		
prix: 60 sicles		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-ab-ušur/Anu-ah-ittannu/Kidin-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		acheteur: Anu-uballit/Nidintu-Anu/Anu-balāšsu-iqbi
garant: [NP] et Haninnaja		

VS 15, 23:2-6.	type séleucide, fragmentaire	SE.33.07.10, Uruk
superficie: 229,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 17 m, terrain à bâtir de cette maison et maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu/Ah'ūtu		
côté sud: 17 m, maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu		
côté ouest: 13,5 m, maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu		
côté est: 13,5 m, ruelle, voie piétonne		
prix: 60 sicles (y compris les autre parcelles)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-ahhē-iddin/Anu-uballit/Sîn-lēqe-uninni		acheteur: x
garant: x		

VS 15, 23:6-9.	type séleucide, fragmentaire	SE.33.07.10, Uruk
superficie: 50 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 10 m, terrain à bâtir d' Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu		
côté sud: 10 m, parcelle précédente		
côté ouest: 5 m, maison d' Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu		
côté est: 5 m, ruelle, voie piétonne		
prix: 60 sicles (y compris les autre parcelles)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-ahhē-iddin/Anu-uballit/Sîn-lēqe-uninni		acheteur: x
garant: x		

VS 15, 23:9-13.	type séleucide, fragmentaire	SE.33.07.10, Uruk
superficie: 289 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 17 m, maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu		
côté sud: 17 m, maison de Šidaja/Iddin-Nabû		
côté ouest: 17 m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 17 m, maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu		
prix: 60 sicles (y compris les autre parcelles)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-ahhē-iddin/Anu-uballit/Sîn-lēqe-uninni		acheteur: x
garant: x		

VS 15, 24:5-8.	type séleucide, fragmentaire	SE.162+x.x.25, [Uruk]
superficie: -	bâtiment de l'Est bâti, ses <i>bīt dulbānu</i> et toit, <i>bīt kuššu</i> , cour, (ruelle de) sortie (propriété partielle)	
quartier: -		
côté nord: enclos des boeufs de <i>bīt asuppu</i> d'Arad-Ninurta/Nidintu-Ištar		
côté sud: mur- <i>amāštu</i> de l'Est		
côté ouest: bâtiment de l'Ouest et (ruelle de) sortie de la maison de Nidintu-Anu/Anu-zēr-iddin		
côté est: terrain à bâtir de Anu-ahhē-iddin/Nidintu-Ištar		
prix: 10 sicles (y compris l'autre parcelle)		paiement supplémentaire: -
vendeur: Anu-mukīn-apli/Nidintu-Anu/Anu-zēr-iddin		acheteur: <sup>†</sup> Ereštu-Nanaja/Arad-Ninurta, épouse d'Anu-ahhē-iddin/Nidintu, le scribe des biens d'Anu
garant: x		

VS 15, 24:9-13.	type séleucide, fragmentaire	SE.162+x.x.25, [Uruk]
superficie: -	bâtiment de l'Est, <i>bīt dulbānu</i> , <i>bīt kuṣṣu</i>	
quartier: -		
côté nord: parcelle précédente et terrain à bâtir de la maison d'Anu-ahhē-iddin		
côté sud: <i>bīt kuṣu</i> et bâtiment du Nord d'Anu-mukīn-apli		
côté ouest: (ruelle de) sortie de Nidintu-Anu/Anu-šum-iddin		
côté est: parcelle précédente		
prix: 10 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-mukīn-apli/Nidintu-Anu/Anu-zēr-iddin	acheteur: <sup>1</sup> Ereštu-Nanaja/Arad-Ninurta, épouse d'Anu-ahhē-iddin/Nidintu, le scribe des biens d'Anu	
garant: x		

VS 15, 25.	type séleucide, fragmentaire	SE.[137 <sup>7</sup> ].08.05, Uruk
superficie: 40,71 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple Mihalla		
côté nord: 5,9 m, (ruelle de) sortie d'U'apu-Anu/[NP]		
côté sud: 5,9 m, maison de Sumuttu-Anu/Anu-bēlišunu		
côté ouest: 6,9 m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 6,9 m, maison d'U'apu-Anu/[NP]		
prix: 20 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: <sup>1</sup> Nuptu-Nanaja/Nidintu-Anu, épouse d'Idat-Anu/Anu-ana-mātišu, bijoutier	acheteur: Anu-uballiṣu(Philippos)/Anu-ab-uṣur/Nanaja-iddin, bijoutier	
garant: [NP]/Anu-ana-mātišu et Illut-Anu		

VS 15, 27:4-7.	type séleucide, complet	SE.156.12.15, Uruk
superficie: -	maison bâtie, bâtiment du Nord, <i>bīt dulbānu</i> et grenier	
quartier: Temple Irigal, Village des temples		
côté nord: cour de cette parcelle et maison d'Anu-ah-iddin, vendeur		
côté sud: ruelle, voie piétonne		
côté ouest: ruelle, voie piétonne		
côté est: maison de Šahilaja et Ana-rab-Anu, les fils de Nidintu-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		
prix: 60 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-iddin/Rihāt-kittī/Anu-ah-iddin, fabricant de briques pour les temple d'Uruk	acheteur: Šamaš-ēṭir/Nidintu-Anu/Šamaš-ēṭir/Luštammār-Adad	
garant: Anu-ah-iddin/Idat-Anu/Tanittu-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		

VS 15, 27:8-14.	type séleucide, complet	SE.156.12.15, Uruk
superficie: 28,5 m <sup>2</sup>	cour	
quartier: Temple Irigal, Village des temples		
côté nord: 6 m, cour d'Anu-ah-iddin, vendeur et la moitié de la (ruelle de) sortie d'Anu-ah-iddin, vendeur et la moitié de la (ruelle de) sortie de Šamaš-ēṭir, acheteur		
côté sud: 6 m, parcelle précédente		
côté ouest: 4,75 m, maison d'Anu-ah-iddin, vendeur		
côté est: [4],75 m, maison de Šahilaja et Ana-rab-Anu, les fils de Nidintu-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		
prix: 60 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-iddin/Rihāt-kittī/Anu-ah-iddin, fabricant de briques pour les temple d'Uruk	acheteur: Šamaš-ēṭir/Nidintu-Anu/Šamaš-ēṭir/Luštammār-Adad	
garant: Anu-ah-iddin/Idat-Anu/Tanittu-Anu, fabricant de briques pour les temples d'Uruk		

VS 15, 29.	type babylonien, fragment	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		

prix: 60 sicles	paiement supplémentaire: 1 sicle
vendeur: Anu-ab-ušur/[NP] et Anu-ikšur/Anu-ah-ittannu/Ah'ūtu	acheteur: Anu-zēr-iddin/[Anu-uballit]
garant: -	

VS 15, 30:3-6.	type séleucide, complet	SE.144.03.25, Uruk
superficie: -	bâtiment de l'Est, <i>bīt dulbānu</i> , maison bâtie, cour et terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: jardin planté d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu		
côté sud: propriété partielle de la maison d'Illut-Anu/Ubār et (ruelle de) sortie		
côté ouest: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: parcelle suivante, cour de cette maison et cour d'Illut-Anu/Ubār		
prix: 20 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu/Anu-ahhē-iddin/Šumāti	acheteur: Nidintu-Anu(Antiochos)/Anu-bēlšunu/Nidintu-Anu/Ah'ūtu	
garant: Marduk/Anu-iqīšanni/Luštammār-Adad		

VS 15, 30:7-11.	type séleucide, complet	SE.144.03.25, Uruk
superficie: 22 m <sup>2</sup>	cour	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 5,5 m, jardin planté d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu		
côté sud: 5,5 m, cour, propriété partielle de la maison d'Illut-Anu/Ubār et (ruelle de) sortie de leurs maisons de service		
côté ouest: 4 m, parcelle précédente du bâtiment du Nord		
côté est: 4 m, maison d'Isidoros/Isiteusu et (ruelle de) sortie		
prix: 20 sicles (y compris l'autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu/Anu-ahhē-iddin/Šumāti	acheteur: Nidintu-Anu(Antiochos)/Anu-bēlšunu/Nidintu-Anu/Ah'ūtu	
garant: Marduk/Anu-iqīšanni/Luštammār-Adad		

VS 15, 34.	type séleucide, fragmentaire	SE.143 <sup>1</sup> .11.02 <sup>2</sup> , Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Village [des temples]		
côté nord: maison de [NP]/Nanaja-..., fabricant de briques pour les temples d'Uruk		
côté sud: [maison] d'Illut-Anu/[NP, fabricant de briques pour les temples] d'Uruk		
côté ouest: [maison de NP <sub>1</sub> /NP <sub>2</sub> ], fabricant de briques pour les temples d'Uruk		
côté est: [...] de cette maison		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [NP <sub>1</sub> ]/Anu-ah-iddin/[NP <sub>2</sub> ], fabricant de briques pour les temples d'Uruk	acheteur: Ina-qibīt-Anu/[...]	
garant: [NP <sub>1</sub> ]/[NP <sub>2</sub> ]/Anu-ab-[ušur]/[NF]		

VS 15, 36.	type séleucide, fragmentaire	SE.[102+x].02.08, Uruk
superficie: -	<i>bīt qāti</i>	
quartier: (dans la porte- <i>mutērtu</i> de la) Porte [d'Anu <sup>3</sup> ]		
côté nord: porte- <i>mutērtu</i> de la Porte		
côté sud: mur- <i>amāštu</i> de la maison de [NP]		
côté ouest: [...]		
côté est: rue [...]		
prix: 50 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-.../[NP]/Tanittu-Anu/[Ah'ūtu]	acheteur: Anu-ab-ušur/Rihāt-Anu et! Anu-ahhē-iddin/Ubār, descendants de Šumāti	
garant: Nidintu-Anu(Kiplunu)/Anu-bēlšunu/Ah'ūtu		

VS 15, 38.	type séleucide, fragment	SE.122.11.06, Uruk
superficie: [x] m <sup>2</sup>	maison et jardin (propriété partielle)	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		

prix: 60 sicles	paiement supplémentaire: -
vendeur: Arad-Ninurta/Anu-ah-ittannu et Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu, son frère	acheteur: Nidintu-Anu/Anu-zēr-iddin
garant: Arad-Ninurta/Anu-ah-ittannu et Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu, son frère	

VS 15, 41.	type séleucide, complet	SE.101.09 <sup>7</sup> .04, Uruk
superficie: 14,06 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple Ešarra		
côté nord: 3,75 m, [maison de Nanaja-iddin], acheteur		
côté sud: 3,75 m, terrain à bâtir d'Anu-ah-ittannu/Anu-ahhē-iddin, vendeur		
côté ouest: 3,75 m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 3,75 m, maison de Nanaja-iddin, acheteur		
prix: 1+x sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ah-ittannu/Anu-ahhē-iddin/Tattannu/[NF]	acheteur: Nanaja-iddin/[NP]/[NF]	
garant: Murašû(Arad-Ummi-rēmet)/[NP]/[NP]/Kurî		

VS 15, 42.	type séleucide, complet	SE.[90+x].01.05, Uruk
superficie: -	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: x		
côté nord: maison d'Ina-qibīt-[ND]/[NP] et Anu-balāṣu/Lābāši		
côté sud: [maison] d'Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu/Ah'ūtu		
côté ouest: maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu/Ah'ūtu		
côté est: ruelle, voie piétonne		
prix: 80 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nanaja-iddin/Anu-ahhē-iddin/Anu-ah-ittannu	acheteur: Anu-bēlšunu/Anu-balāṣu-iqbi/Anu-ah-ittannu/Ah'ūtu	
garant: Nidintu-Anu fils (du vendeur)		

VS 15, 43:3-7.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.12.26, Uruk
superficie: 47,61 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple Mihalla		
côté nord: 6,9 m, parcelle suivante		
côté sud: 6,9 m, maison d'Anu-uballit/Nidintu-Ištar et maison de Rahma-Ilahā'		
côté ouest: 6,9 m, maison d'Anu-uballit/Nidintu-Ištar		
côté est: 6,9 m, terrain à bâtir d'Anu-ikšur/Anu-ahhē-iddin		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kidin-Ištar/Ibnāja et <sup>1</sup> KU.A-Ummi-rēmet/Anu-ah-ittannu, sa mère	acheteur: [NP]/Mukīn-apli/[NP]/Ah'ūtu	
garant: x		

VS 15, 43:8-13.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.12.26, Uruk
superficie: 47,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: Temple Mihalla		
côté nord: 9,5 m, parcelle suivante et maison d'Anu-uballit/Nidintu-Ištar		
côté sud: 9,5 m, parcelle précédente et maison d'Anu-uballit/Nidintu-Ištar		
côté ouest: 5 m, maison d'Anu-uballit/Nidintu-Ištar		
côté est: 5 m, terrain à bâtir d'Anu-ikšur/Anu-ahhē-iddin		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kidin-Ištar/Ibnāja et <sup>1</sup> KU.A-Ummi-rēmet/Anu-ah-ittannu, sa mère	acheteur: [NP]/Mukīn-apli/[NP]/Ah'ūtu	
garant: x		

VS 15, 43:13-18.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.12.26, Uruk
superficie: 60 m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: Temple Mihalla		
côté nord: 7,5 m, parcelle suivante, et (ruelle de) sortie		
côté sud: 7,5 m, parcelle précédente [et ...]		
côté ouest: 8 m, maison d'Anu-uballit/Nidintu-Ištar et maison d'Illut-Anu/Lābāši		
côté est: 8 m, maison d'Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu		

prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: Kidin-Ištar/Ibnāja et <sup>t</sup> KU.A-Ummi-rēmet/Anu-ah-ittannu, sa mère	acheteur: [NP]/Mukīn-apli/[NP]/Ah'ūtu
garant: x	

VS 15, 43:2'-4'.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.12.26, Uruk
superficie: 25 <sup>9</sup> m <sup>2</sup>	maison bâtie et terrain à bâtir	
quartier: Temple Mihalla		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Kidin-Ištar/Ibnāja et <sup>t</sup> KU.A-Ummi-rēmet/Anu-ah-ittannu, sa mère	acheteur: [NP]/Mukīn-apli/[NP]/Ah'ūtu	
garant: x		

VS 15, 44.	type séleucide, complet	SE.121.07.24, Uruk
superficie: 125,44 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 11,25 m, terrain à bâtir d' <sup>t</sup> Amat-Ummi-rēmet/Tanittu-Anu/Nidintu, épouse d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu/Lābāši/Ah'ūtu		
côté sud: 11,25 m, terrain à bâtir de Lābāši/Tanittu-Anu		
côté ouest: 11,15 m, terrain à bâtir de Lābāši/Tanittu-Anu		
côté est: 11,15 m, [terrain à bâtir] d'Amat-Ummi-rēmet/Tanittu-Anu et (ruelle de) sortie du terrain à bâtir de Lābāši/Tanittu-Anu		
prix: x	paiement supplémentaire:-	
vendeur: Lābāši/Tanittu-Anu/Anu-bēlšunu/Ah'ūtu	acheteur: Apilenusu/Nanaja-iddin/Ina-qibīt-Anu	
garant: Lābāši/Anu-zēr-līšir/Ah'ūtu		

VS 15, 45.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 20 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 2,5 m, terrain à bâtir de <sup>t</sup> Nidintu/Anu-ah-ittannu, vendeuse		
côté sud: 2,5 m, (ruelle de) sortie jusqu'à [...] et (ruelle de) sortie d'Illut-Anu/[NP]		
côté ouest: 8 m, Lābāši/Anu-balāṣu, acheteur		
côté est: 8 m, maison et terrain à bâtir de <sup>t</sup> Nidintu/Anu-ah-ittannu, vendeuse		
prix: 7 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: <sup>t</sup> Nidintu/Anu-ah-ittannu/[NP]/[NF]	acheteur: Lābāši/Anu-balāṣu	
garant: <sup>t</sup> Nidintu, vendeuse		

VS 15, 46:3-7.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: 87 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de [ND]		
côté nord: 14,5 m, Nanaja-[iddin et Anu]-uballit, les fils d'Anu-apal-ittannu		
côté sud: [14,5 m], parcelle suivante		
côté ouest: 6 m, maison de Nanaja-iddin [et Anu]-uballit, les fils d'Anu-ah-ittannu		
côté est: 6 m, ruelle, voie piétonne		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [...]Anu/Nanaja-iddin et Anu-ab-ušur/Ištar-zēr-iddin, les fils de Nanaja-iddin/Luštammār-Adad	acheteur: Nidintu-Anu/Šā-Anu-iššû/Nidintu-Anu/Hunzû	
garant: x		

VS 15, 46:7-11.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: Porte de [ND]		
côté nord: maison de Nanaja-iddin et ses frères, les fils d'Anu- [...]		
côté sud: parcelle suivante		
côté ouest: terrain à bâtir de Šā-Anu-iššû et ses frères, les fils de Nidintu-Anu		
côté est: maison de Nanaja-iddin et ses frères, les fils d'Anu- [...]		

prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: [...] -Anu/Nanaja-iddin et Anu-ab-ušur/Ištar-zēr-iddin, les fils de Nanaja-iddin/Luštammār-Adad	acheteur: Nidintu-Anu/Šā-Anu-iššû/Nidintu-Anu/Hunzû
garant: x	

VS 15, 46:12-15.	type séleucide, fragmentaire	SE.x.x.x, [Uruk]
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: Porte de [ND]		
côté nord: parcelle [précédente <sup>?</sup> ]		
côté sud: maison de Nanaja-iddin et ses frères, les fils d'Anu- [...]		
côté ouest: Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté est: [...]		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [...] -Anu/Nanaja-iddin et Anu-ab-ušur/Ištar-zēr-iddin, les fils de Nanaja-iddin/Luštammār-Adad	acheteur: Nidintu-Anu/Šā-Anu-iššû/Nidintu-Anu/Hunzû	
garant: x		

VS 15, 47:4-8.	type séleucide, fragmentaire	SE.120.07.21+x, Uruk
superficie: x * 5,5 m	bâtiment du Sud (propriété partielle, 1/2), <i>bīt kutalla</i> (propriété partielle, 1/4)	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: [x m, ...] d'Ištar-šum-iddin/Nidintu-Anu, acheteur et Šamaš-ittannu et Ana-rab-Anu, les fils de Balāṭu		
côté sud: [x m, maison] d'Ana-rab-Anu/Balāṭu et <sup>1</sup> Ereštu-Nanaja, son épouse		
côté ouest: 5,5 m, ruelle, voie piétonne		
côté est: 5,5 m, les <i>bīt asuppu</i> [d'Ana-rab-Anu] et <sup>1</sup> Ereštu-Nanaja, son épouse		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ahhē-iddin et Mannu-iqapu, les fils d'Anu-ušallim/Hunzû	acheteur: Anu-zēr-iddin/Nidintu-Anu/Nicarchos/Ah'ūtu	
garant: Ina-qibīt-Anu/Balāṭu et Šamaš-ittannu/Luštammār-Adad		

VS 15, 47:8-12.	type séleucide, fragmentaire	SE.120.07.21+x, Uruk
superficie: 205,25 m <sup>2</sup>	bâtiment du Sud (propriété partielle, 1/2), <i>bīt kutalla</i> (propriété partielle, 1/4)	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: 18,9 m, terrain à bâtir des fils de Balāṭu		
côté sud: 18 m, parcelle précédente		
côté ouest: 11,75 m, [ruelle, voie piétonne]		
côté est: 10,5 m, les <i>bīt asuppu</i> d'Ana-rab-Anu/Balāṭu et (ruelle de) sortie		
prix: 10 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Anu-ahhē-iddin et Mannu-iqapu, les fils d'Anu-ušallim/Hunzû	acheteur: Anu-zēr-iddin/Nidintu-Anu/Nicarchos/Ah'ūtu	
garant: Ina-qibīt-Anu/Balāṭu et Šamaš-ittannu/Luštammār-Adad		

VS 15, 51:3'-6'.	type babylonien, fragmentaire	SE.x.01.15, Uruk
superficie: 28,5 * x m	maison	
quartier: x		
côté nord: 15,5 m, parcelle précédente		
côté sud: 13 m, [...] de NP]/[Anu <sup>?</sup> ]-balāṭsu-iqbi et terrain à bâtir de [NP]/Anu-ah-ušabši/Ah'ūtu		
côté ouest: [x m], Nidintu- [...]		
côté est: [x m], parcelle suivante		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [...] -Anu/Anu-ah-ušabši/Ah'ūtu	acheteur: Nanaja-iddin/Tanittu-Anu/Ah'ūtu	
garant: -		

VS 15, 51:7'-10'.	type babylonien, fragmentaire	SE.x.01.15, Uruk
superficie: 73,39 m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: 3,58 m, maison de [NP]/Lābāši/Hunzû		
côté sud: 3,58 m, [...] d'Anu-ab-utīr/Anu-ah-ušabši/Ah'ūtu		
côté ouest: 20,5 m, parcelle précédente		

côté est: 20,5 m, [...]	
prix: x	paiement supplémentaire: -
vendeur: [...]-Anu/Anu-ah-ušabši/Ah'ūtu	acheteur: Nanaja-iddin/Tanittu-Anu/Ah'ūtu
garant: -	

VS 15, 51:11'-14'	type babylonien, fragmentaire	SE.x.01.15, Uruk
superficie: 236,91 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison	
quartier: x		
côté nord: 15,9 m, maison de Nidintu-[ND]/Hunzû		
côté sud: [15,9] m, terrain nu d'Anu-ab-utîr/Anu-ah-[...]/Hunzû		
côté ouest: [x]+0,02, aprcelle précédente		
côté est: 14,9 m, [...]		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [...]-Anu/Anu-ah-ušabši/Ah'ūtu	acheteur: Nanaja-iddin/Tanittu-Anu/Ah'ūtu	
garant: -		

VS 15, 52:3-7.	type séleucide, fragmentaire	SE.174.04.23, Uruk
superficie: 85 m <sup>2</sup>	maison bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: 3 m, maison d' <sup>f</sup> Amat-Ummi-rēmet/Tanittu-Anu, épouse d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu		
côté sud: 5 m, maison des fils de Kidin-Anu/Anu-zēr-iddin		
côté ouest: 21,25, parcelle suivante		
côté est: 21,25 m, maison de <sup>f</sup> Rubûtu/Anu-iksûr, épouse d'Anu-bēlšunu/Ukîn-apli et maison d'Anu-bēlšunu/Ukîn-apli		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [Anu-bēl <sup>7</sup> ]šunu/Kidin-Anu/Lābâši/Ah'ūtu	acheteur: [NP]/Tattannu/Ekur-zākir	
garant: [NP]/Tanittu-Anu/[NF], frère (du vendeur)		

VS 15, 52:7-11.	type séleucide, fragmentaire	SE.174.04.23, Uruk
superficie: -	maison bâtie	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: maison d' <sup>f</sup> Amat-Ummi-rēmet/Tanittu-Anu		
côté sud: maison des fils de Kidin-Anu/Anu-zēr-iddin		
côté ouest: (ruelle de) sortie d' <sup>f</sup> Amat-Ummi-rēmet/Tanittu-Anu et (ruelle de) sortie de cette maison et (propriété) des fils de Kidin-Anu/Anu-zēr-iddin		
côté est: maison d' <sup>f</sup> Amat-Ummi-rēmet et parcelle suivante		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [Anu-bēl <sup>7</sup> ]šunu/Kidin-Anu/Lābâši/Ah'ūtu	acheteur: [NP]/Tattannu/Ekur-zākir	
garant: [NP]/Tanittu-Anu/[NF], frère (du vendeur)		

VS 15, 52:12-16.	type séleucide, fragmentaire	SE.174.04.23, Uruk
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: Temple d'Adad		
côté nord: terrain à bâtir d'[Anu <sup>7</sup> ]-balātsu/[NP]/[NF]		
côté sud: terrain à bâtir d'Anu-balātsu/Kidin-Anu/Anu-zēr-[...]		
côté ouest: maison des fils d'Anu-uballit/Anu-iqīšanni/[NF]		
côté est: (ruelle de) sortie		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: [Anu-bēl <sup>7</sup> ]šunu/Kidin-Anu/Lābâši/Ah'ūtu	acheteur: [NP]/Tattannu/Ekur-zākir	
garant: [NP]/Tanittu-Anu/[NF], frère (du vendeur)		

VS 20, 82.	type babylonien, fragmentaire	Ssu.x.03.x, [Uruk]
superficie: 220,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Porte d'Adad		
côté nord: 9,5 <sup>1</sup> m, maison des fils de Nabû-zēr-līšir/Aplaja		
côté sud: 9,5 m, terrain à bâtir de Nabû-šum-iddin/Aplaja		
côté ouest: [24] m, Nabû-šum-iddin/Aplaja		
côté est: [2]2 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
prix: 300,0.0.0 de [...]	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: -		



VS 20, 84.	type babylonien, fragmentaire	Nbk.11 <sup>7</sup> .03.22, Uruk
superficie: x m <sup>2</sup>	[maison <sup>7</sup> ]	
quartier: x		
côté nord: x		
côté sud: x		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: 240 sicles	paiement supplémentaire: [x sicles]	
vendeur: Šum-ukīn/Šamaš- [...]	acheteur: Ištar-šum-ēreš/Nabû-ahhē- [.../NF]	
garant: -		

VS 20, 132.	type babylonien, fragment	x, [Uruk]
superficie: 15 * x m	[maison]	
quartier: x		
côté nord: ? 15 m, [... et] maison de Nabû-zēr-iddin/[...]		
côté sud: ? 15 m, [... et] maison de Nabû-zēr-ukīn/[...]		
côté ouest: x		
côté est: x		
prix: x	paiement supplémentaire: x	
vendeur: x	acheteur: x	
garant: x		

WVDOG 4, pl.15 n2.	type babylonien, complet	Nbk.00.12.24, Babylone
superficie: 133 <sup>7</sup> m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Kullaba		
côté nord: 6,24 m, maison de Kinaja/Bēl-iddina et Nabû-kēšir/Atkuppū et (propriété) de Bēl-iddina/Dabibi		
côté sud: 6,34 m, maison de Bēl-apal-ušur/Sisija		
côté ouest: 6,86 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) de Nergal ša hadē		
côté est: 8,62 m, maison de Bēl-iddina/Dabibi		
prix: 1433 sicles	paiement supplémentaire: 24+9 sicles d'argent, 10,0.0.0 d'orge et 5,0.0.0 de dattes	
vendeur: Aqar-apli/Nabû-ušallim/Ušparu	acheteur: Ubār/Nabû-ušallim/Amēl-Ea	
garant: -		

YOS 6, 59.	type babylonien*, complet	Nbn.04.08.30, Uruk
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 61 sicles (payment partiel)	paiement supplémentaire:	
vendeur: Eanna	acheteur: Ištar-šum-ušur/Šamaš-nāšir/Arbaja	
garant: -		

YOS 6, 106:6-8.	type babylonien*, complet	Nbn.08.07.02, <Uruk>
superficie: -	terrain à bâtir	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 2,2 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Nabû-mukīn-zēri/Nādinu	acheteur: -	
garant: -		

YOS 6, 110.	type babylonien*, complet	Nbn.08.05.24, <Uruk>
superficie: -	terrain à bâtir	

quartier: -	
côté nord: -	
côté sud: -	
côté ouest: -	
côté est: -	
prix: 11,5 sicles	paiement supplémentaire: -
vendeur: Nabû-bān-ahi/Ah-lūmur	acheteur: Ištar-zēr-ušabši (et) Rēmūt
garant: -	

YOS 17, 2.	type babylonien, complet	Nbk.17.08.24, Uruk
superficie: 900 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Porte de Kanisurra		
côté nord: 30 m, maison de Šamaš-erība/Rēmūt		
côté sud: 30 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: 30 m, maison de Nabû-šum-ēreš/Nabû-ahhē-ušallim/Rēmanu, acheteur		
côté est: 30 m, maison de Nabû-šum-ēreš/Abi-ul-īdi		
prix: 110 sicles	paiement supplémentaire: 0,5 sicle	
vendeur: Nabû-šum-ēreš/Nabû-ahhē-ušallim/Rēmanu	acheteur: Multešir/[Marduk-šum-ušur] et Šamaš-zēr-ibni/Marduk-šākin-šumi	
garant: -		

YOS 17, 3.	type babylonien, fragmentaire	Nbk.03.12.09, Uruk
superficie: -	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte [et verrou en place]	
quartier: Canal de Harri-[ša-ND]		
côté nord: maison de [...]		
côté sud: maison de [...]		
côté ouest: [...]		
côté est: [...]		
prix: 780 sicles	paiement supplémentaire: 2 <sup>7</sup> sicles	
vendeur: Nabû-zēr-ibni/[ND]-nāšir/Ašlakku	acheteur: Nanaja-ēreš/Arad-[ND]	
garant: -		

YOS 17, 31.	type babylonien*, complet	Nbk.16.11.22, Huššētu-ša-Baba
superficie: -	maison	
quartier: Canal d'Aškā'itu à l'intérieur d'Uruk		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 180 sicles	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Marduk-šum-ušur/Balātu	acheteur: Mušallim-Marduk/Bēl-nāšir	
garant: -		

YOS 17, 303.	type babylonien, complet	Nbk.02.08.25, Babylone
superficie: 36,75 m <sup>2</sup>	terrain à bâtir	
quartier: Kuwara		
côté nord: 8 m, Nabû-nā'id/Šarrāhu		
côté sud: [5],16 m, ruelle		
côté ouest: 6 m, maison d'Aplaja/Pahāru		
côté est: 6 m, maison de Bēl-ahhē-iddin, acheteur		
prix: 15 sicles	paiement supplémentaire: 0,25 sicle	
vendeur: Šamaš-līp-ušur/Aplaja/Mudammiq-Adad	acheteur: Bēl-ahhē-iddin/Ili-bāni/Rē'û-sīsê	
garant: -		

YOS 17, 322.	type babylonien, complet	Nbk.09.07.03, Uruk
superficie: 115,5 m <sup>2</sup>	maison en ruine à démolir et à rebâtir	
quartier: Kullaba		
côté nord: 10,5 m, maison de Nergal-šum-ibni/Nūru		
côté sud: 10,5 m, Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi		
côté ouest: 11 m, maison d'Ina-tēšī-ētir/Nabû-ušabši		

côté est: 11 m, ruelle, voie piétonne	
prix: 61 sicles	paiement supplémentaire: 2 sicles
vendeur: Hammi'el/Iddin-Nabû et <sup>f</sup> Hammāja/Šilāja/Nanaja-uballiṭ, son épouse	acheteur: Marduk-nāšir/Iqīšaja
garant: -	

YOS 19, 1:4-12.	type babylonien, complet	Nbn.14.09.13, Uruk
superficie: 343 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Eanna		
côté nord: 20,66 m, "coeur" du terrain		
côté sud: 18,66 <sup>7</sup> m, Grand'Rue, voie piétonne		
côté ouest: 17,5 m, maison de Mušallim-Marduk/Nabû-ētir-napšāti		
côté est: 17,5 m, maison de Ṭābija/Nabû-nādin-šumi/Hunzû et les fils de Nabû-ahhē-ušallim/Šangû-Ninurta		
prix: 40 talents de bronze, 1 talent de fer et 10 mines de laine bleue et pourpre (y compris autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Mušallim-Marduk/Nabû-ētir/napšāti/Šigū'a	acheteur: Eanna	
garant: -		

YOS 19, 1:13-20.	type babylonien, complet	Nbn.14.09.13, Uruk
superficie: 150,5 m <sup>2</sup>	maison bâtie, chambranle fixe, toit, porte et verrou en place	
quartier: Eanna		
côté nord: 12,5 m, maison de Rēmūt/Nabû-šum-līšir/Kurī		
côté sud: 12,5 m, maison des fils de Nabû-ahhē-ušallim/Šangû-Ninurta		
côté ouest: 12 m, ruelle, impasse		
côté est: 12 m, "coeur" du terrain de la parcelle précédente		
prix: 40 talents de bronze, 1 talent de fer et 10 mines de laine bleue et pourpre (y compris autre parcelle)	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Mušallim-Marduk/Nabû-ētir/napšāti/Šigū'a	acheteur: Eanna	
garant: -		

YOS 19, 242.	type babylonien, fragmentaire	Nbn.04.05.09, <Uruk>
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: 20,5 sicles	paiement supplémentaire: 4 couvertures-KUR.RA et un vêtement- <i>siriam</i>	
vendeur: Bēl-ahhē-erība	acheteur: x	
garant: -		

YOS 19, 313.	type babylonien, fragmentaire	Nbn.11.08.10, Borsippa
superficie: -	maison	
quartier: -		
côté nord: -		
côté sud: -		
côté ouest: -		
côté est: -		
prix: x	paiement supplémentaire: -	
vendeur: Marduk-šum-ibni/Nabû-ētir/Atkuppū	acheteur: Arad-Gula/[...]	
garant: -		

## 14.2. Locations de maisons

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type de maison	Date
BRM 1, 43.	11	mur, toit	par mois, š., E., [n.], k.	maison	Nbk4.01.06.11.

Maison d<sup>f</sup> Amat-Sutiti/Iddinaja/Rab-ezû. (Elle l'a donnée) en location à Nergal-uballiṭ/Nabû-ahhē-ēreš. Nergal-uballiṭ payera 11 sicles d'argent en tant que le loyer annuel pour la maison d<sup>f</sup> Amat-Sutiti. Il réparera les murs, il refèra

un tiers de la couche d'argile du toit. Il versera le paiement-*šugaru* du jour d'Enlil, [le paiement supplémentaire], et le paiement-*kinajjātu*. A partir du 20 (du mois courant) la maison sera à la disposition de Nergal-uballit.

Ils ont pris une copie.

Témoins: Šamaš-iddin/Šuzubu/Kidin-Nanaja,

Nabû-zēr-iddin/Tabnēja/Huṣabu,

(et) le scribe: Nabû-šum-iddin/Rēmūt-Gula/Iddin-Papsukkal.

(Écrit à) Borsippa, le 11<sup>e</sup> jour du mois Ulullu, premier année de Nebuchadnezzar (IV), roi de Babylone.

Il versera le loyer par mois.

Rēmūt-Nabû/Nabû-ahhē-iddin.

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type de maison	Date
Dar. 256.	15	toit, mur, briques, roseaux, poutres	par six mois, n.	maison	Dar.09.06.26.

Maison de Marduk-nāšir-apli et ses frères, les fils de Itti-Marduk-balātu/Egibi, (située) à côté de la maison de Marduk-nāšir-apli et la Grand'Rue. Pour un loyer annuel de 15 sicles d'argent estampillé (il l'a donnée en location) à Šumaja/Balātu/Miṣraja. (Le locataire) versera la moitié du loyer au début de l'année et le reste de l'argent au milieu de l'année. Il refera la couche d'argile du toit et il réparera les murs. Au mois de Nisannu, Du'ūzu et Kislīmu il versera le paiement supplémentaire. A partir de 1<sup>er</sup> du mois de Tašrītu la maison sera à sa disposition. Ils ont pris un exemplaire (du contrat).

Témoins: Bēl-iddina/Eṭir-Marduk/Nappāhu,

Šullumu/Eṭir-Marduk/Nappāhu,

Iddin-Nabû/Iddin-Marduk,

et le scribe: Nabû-ahhē-bullit/Nabû-gāmil/Suhaja.

(Écrit à) Babylone, le 24<sup>e</sup> jour du mois Ulūlu, année 9 de Darius, rois de Babylone, rois des pays.

(Le locataire) exécutera le travail des briques, roseaux et poutres à l'intérieur (de cette maison) pour Marduk-nāšir-apli.

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type de maison	Date
Gordon, SCT 88.	6	mur, toit, poutres	-, E., k., n.,	maison	Dar.07.05.03

[Maison de [...]babbaja/[...]suru, épouse de Nabû<sup>2</sup>-ittannu. Pour un loyer annuel de 6 sicles d'argent elle la donnera en location à [NP]/Širik-Marduk. (Le locataire) réparera les murs, refera la couche d'argile du toit et couvrira les poutres avec des tasseaux. Il versera le (paiement) des jours d'Enlil. [x]+1 sicles, loyer de la maison [...].

Témoins: Nādin/Šulaja/Šušan,

Marduk<sup>2</sup>-ēṭir/Niqudu/Isinnaja,

Iddin-Nabû/Bēl-zēr-ibni/Isinnaja,

Lābāši/[...]ša,

Nabû/Bēl-nāšir/Nanna'utu,

(Écrit à) [Sippar<sup>2</sup>], le 3<sup>e</sup> jour du mois Abu, année 7 de Darius, rois de Babylone [et des pays].

Ils ont pris chacun un exemplaire.

#### 14.2.1. Uruk

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
GCCI 1, 35.	spec. 766	-	-	maison, bât. du Sud, bât. de l'Est, grenier	Nbk.22.11.28.
AnOr 9, 17:2-4.	2	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:5-6.	10	-	annuel	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:7-8.	4	-	annuel	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:9-10.	4	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:11-12.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:13.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:14.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:15.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o

<sup>766</sup> 12 pains et un demi sicle d'argent par année.

AnOr 9, 17:16.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:17-18.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:19-20.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:21.	-	-	annuel	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:22-23.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:24.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:25-26.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:27-28.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:29-30.	8	-	annuel	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:31-32.	8	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:33-34.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:35.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:36-37.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:38-39.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:40.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:42.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:43-44.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AnOr 9, 17:45-46.	-	-	-	maison	<Nbk>.25+x.o.o
AUWE 8, 8.	x	x	mensuel, n.	maison	Nbn.03.x.08
AUWE 8, 85r.	x	x	x	bât. du Nord	[Nbn].[03+x].x.x
AUWE 8, 85aa.	x	x	x	bât. du Nord	[Nbn].[03+x].x.x
YOS 6, 85.	8	-	mensuel	maison	Nbn.04.10.x
GCCI 1, 413.	spec. 767	-	-	maison	Nbn.05.12.07.
*Bertin 449.	8	-	-	maison, bât. de l'Ouest et cour	Nbn.07.x.x
*Bertin 668. / *Bertin 669.	50 <sup>7</sup>	toit, mur	-	maison	Nbn.16.01.06.
YOS 7, 2.	3	toit, mur	semestriel	maison	Cyr.00.11.21.
YOS 7, 13.	-	-	-	maison	Cyr.01.x.14.
YOS 7, 45.	spec <sup>768</sup>	toit, mur	semestriel	[maison]	Cyr.04.11.26.
AnOr 8, 57.	9	mur, toit	annuel	maison	Cyr.07.11.12.
AnOr 8, 58.	10	mur	annuel	maison	Cyr.07.11.21.
BIN 1, 118.	20	toit, mur	semestriel	maison	Cyr.08.11.28.
AUWE 13, 307.	x	toit, mur, briques, roseaux, poutres	annuel, n.	<i>bīt</i> [...]	Art.21.x.18
BRM 2, 1.	4	toit, mur, briques, roseaux, poutres	semestriel, š.	<i>bīt kuruppu</i>	SE.08.04.05.
VS 15, 31.	x	-	-	<i>bīt qāti</i>	SE.[125+x].x.x
VS 20, 81.	x	x	x	maison	x.x.x.22
AUWE 8, 71.	x	toit, mur	x	[maison]	x
AUWE 8, 82w.	x	mur, toit	x	maison	x
AUWE 8, 83s.	x	x, toit	semestriel	[maison]	x
AUWE 8, 84g.	x	mur, toit	x	[maison]	x
AUWE 8, 85g.	x	x	semestriel	[maison]	x

#### 14.2.2. Babylone

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
Nbk. 88.	-	-	-	maison	Nbk.10.07.16.
YOS 17, 5.	6	-	semestriel	bât. du Nord	Nbk.13.05.16.
Nbk. 137.	16,25	-	-	maison	Nbk.23.04.21.
Nbk. 142.	-	-	-	maison	Nbk.24.05.03.

<sup>767</sup> [x] sicile d'argent et un mouton.

<sup>768</sup> 121,0.0.0 d'orge.

Nbk. 350.	0,3 <sup>769</sup>	-	-	maison	Nbk.39.07.15.
Sack ZA 66 282.	x	mur, toit	-	maison	AwM.01.02.16.
Evetts, Ner. 5.	8,25	-	-	maison	Ner.00.09.05.
Evetts, Ner. 52.	10,1	-	-	maison	Ner.03.02.25.
OECT 10, 101.	-	-	-	maison	Nbn.03.12.06.
Nbn. 224.	15,6 <sup>770</sup>	-	-	maison	Nbn.06.02.22.
Nbn. 261.	5	mur, toit	-	maison	Nbn.07.07.26+x
Nbn. 499.	spec <sup>771</sup>	-	-	<i>bīt asuppu, bīt kāri</i>	Nbn.11.02.01.
Nbn. 500.	35	toit, mur, briques, poutres			Nbn.11.02.02.
Nbn. 597.	12	briques, roseaux, poutres	semestriel	maison	Nbn.12.02.22.
Nbn. 608.	20	x	x	maison	Nbn.12.04.17.
VS 5, 32.	8	mur, toit	semestriel	maison	Nbn.13.06.13.
Nbn. 827.	11 <sup>772</sup>	-	-	maison	Nbn.15.01.08.
Nbn. 891.	x	x	x	maison	Nbn.15.07.07.
Nbn. 967.	26 <sup>772</sup>	-	-	maison	Nbn.16.04.22
Nbn. 996.	3,5	mur, toit	semestriel, x	maison	Nbn.16.09.07.
Nbn. 1030.	13	toit, mur, cour, roseaux, poutres	semestriel	maison	Nbn.17.02.03.
Nbn. 1068.	6	-	-	maison	Nbn.x.02.10.
Camb. 97.	5	toit, mur	semestriel	maison	Cyr.01.x.07.
Cyr. 43.	-	-	-	maison	Cyr.02.04.19.
Cyr. 228.	10	toit, mur	semestriel, n.,	maison	Cyr.06.03 <sup>773</sup> .09.
Cyr. 231.	70	toit, mur	semestriel, k.	maison	Cyr.06.06.06 <sup>773</sup> .
Pinches, Peek 16.	8	mur, toit	semestriel, k., E., n.	maison	Cyr.06.09.05.
Cyr. 274.	19,5	-	-	maison	Cyr.07.09.25.
CM 3, 311.	8	roseaux, poutres, porte	semestriel	maison	Cyr.[03].07.13.
Camb. 117.	23	mur, toit	semestriel, n.	maison	Camb.02.05.16.
Camb. 147.	70	toit, mur	semestriel, s.	maison	Camb.02.x.05.
Camb. 182.	16	toit, mur	semestriel, n.	maison	Camb.03.06b.22.
Camb. 184.	7,5	toit, mur	semestriel, n.	maison	Camb.03.07.04.
Camb. 187.	36	toit, mur	semestriel, n.	maison	Camb.03.07.15.
Camb. 253.	8	-	semestriel	maison	Camb.04.08.07.
VS 5, 145.	spec <sup>773</sup>	-	-	<i>bīt kāri et bīt qāti</i>	<Camb>.<04+x>.o.o
VS 5, 139.	[8 <sup>773</sup> ]	-	semestriel	[maison]	<Camb>.<05+x>.x.x
Camb. 351.	x	-	-	maison	Camb.06.x.27.
Durand, TBER pl.81:MNB 1835	x	x	x	maison	Camb.x.07.x
Strassmaier ZA 3 n16.	spec <sup>774</sup>	-	n.	<i>bīt huššu</i>	Same.00.07.22.
VS 5, 59.	0,5 <sup>775</sup>	mur	mensuel, n.	maison	Dar.01.10.27.
Wunsch AuOr 15 n5.	x	-	-	[maison]	Dar.[02 <sup>773</sup> ].05.09.
VS 5, 61.	15	toit, mur	semestriel, n.	maison	Dar.02.07.16.

<sup>769</sup> paiement partiel.

<sup>770</sup> reste du loyer.

<sup>771</sup> 0,0.0.2 de pain par jour.

<sup>772</sup> loyer et salaire d'un esclave.

<sup>773</sup> 0,0.0.3 de pain par jour.

<sup>774</sup> 0,0.0.3 de pain par jour.

<sup>775</sup> 1/2 sicle et 1/24 (sicle) d'argent.

Dar. 60.	spec <sup>776</sup>	-	-	<i>bīt kāri</i>	Dar.03.01.09.
VS 4, 110.	-	-	-	maison	Dar.04.02.24.
Dar. 163.	5,5		semestriel, n.	maison	Dar.05.04.15.
Dar. 168.	-	-	-	maison	Dar.05.06.03.
VS 4, 106.	-	-	-	maison	Dar.05.08.x
VS 5, 68.	25	x	semestriel, [x]	maison	Dar.05.x.09.
Dar. 201.	x	x		maison	Dar.06.03.x
Dar. 219.	20	-	-	maison	Dar.[07].01.18.
*Bertin 2110.	x	x	x	maison	Dar.07.07.15.
Dar. 256.	15	toit, mur	semestriel, n.	maison	Dar.09.06.26.
Stigers JCS 28 n46.	24	mur, toit, briques, roseaux	semestriel, n.	maison	Dar.09.07 <sup>777</sup> .22.
BRM 1, 74.	13	toit, mur	semestriel, š.	maison	Dar.09.12.13.
VS 4, 129.	-	-	-	maison	Dar.10.05.28.
Dar. 275.	spec <sup>777</sup>	-	-	[maison]	Dar.10.06.18.
Dar. 280.	30	-	-	maison	Dar.10.07.x
TCL 13, 187.	spec <sup>778</sup>	-	n.	<i>bīt kāri</i>	Dar.10.09.05.
VS 5, 131.	x	x	semestriel, [x]	maison	[Dar].10+x.x.03.
VS 6, 201.	x	x	x	[maison]	[Dar].11.x.x
Dar. 330.	30	toit, mur, briques, roseaux, poutres	semestriel, n.	maison	Dar.12.06.06.
VS 4, 138.	30,25 <sup>779</sup>	-	-	maison	Dar.13+x.x.30
VS 5, 64.	17	toit, mur, briques, roseaux, poutres	semestriel, n.	maison	Dar.14.04.21+x
Dar. 378.	50	toit, mur	semestriel, š. <sup>780</sup>	maison	Dar.14.05.22.
Dar. 395. / Dar. 396.	-	-	-	maison	Dar.14.o.03.
Strassmaier ZA 3 n14.	6	toit, mur	-	maison	[Dar <sup>777</sup> ].14.x.06.
VS 5, 78.	18	mur, briques, roseaux, poutres	semestriel	maison	Dar.15.05.02+x
VS 5, 81.	13	toit, mur	semestriel, n.	maison	Dar.16.02.x
VS 5, 82.	20	toit, mur, briques, roseaux, poutres	semestriel, n.	maison	Dar.16.03.13.
Dar. 424.	7,5	-	semestriel	maison	Dar.16.05.25.
BE 8/1, 112.	37	toit, mur	annuel, n.	<i>bīt tābilu</i>	Dar.16.08.12.
VS 4, 146.	-	-	-	maison	Dar.17.12.06.
VS 5, 84.	x	toit, mur, briques, roseaux, poutres	semestriel, n.	maison	Dar.18 <sup>777</sup> .05.x
Dar. 482.	-	-	-	maison	Dar.19.02.o
Dar. 485.	24	mur, toit, briques, roseaux	semestriel, n.	maison	Dar.19.06.x

<sup>776</sup> 0,0.0.4 de pain par jour.

<sup>777</sup> 0,0.0.2 de pain par jour.

<sup>778</sup> 0,0.0.3 de pain par jour.

<sup>779</sup> paiement partiel.

<sup>780</sup> un mouton à (la valeur de) 10 sicles (d'argent) sans la marque-*ginnu* pour le paiement-*šugarrû*.

VS 4, 151.	-	-	-	maison	Dar.19.08.19.
Dar. 499.	32	toit, mur	semestriel, n.	maison	Dar.20.03.02.
Dar. 554.	-	-	-	maison	Dar.22.10.14.
*Bertin 2513.	20	-	-	maison	Dar.24.08.03.
*Bertin 2538.	120	toit, mur	semestriel, n!.	maison	Dar.24.08.22.
*Bertin 2558.	2	toit, mur, briques, poutres	semestriel, n.	maison	Dar.25.04.25.
CT 51, 52.	20	-	-	maison	Dar.25.06.11.
*Bertin 2676.	20	toit, mur	semestriel, n.	maison	Dar.29.07.x+04.
*Bertin 2703.	2	x	x	maison	Dar.31.11.09.
OECT 10, 157.	-	-	-	maison	Dar.31.x.x+01.
*Bertin 2749.	35	toit, mur, briques, roseaux, poutres	semestriel, n.	maison	Dar.33+x.10.18.
*Bertin 2555.	4	mur, toit	-	bât. de l'Est	Dar.35.x.26.
*Bertin 2748.	13	toit, mur	semestriel, n.	<i>bīt huṣṣu</i>	Dar.36.05.05.
CT 51, 54.	15	-	annuel	maison	Dar.36.05.07.
*Bertin 2820.	spec <sup>781</sup>	-	-	<i>bīt karû,</i> grenier	Dar.[36].x.19.
VS 4, 182.	x	-	-	maison	Dar.x.02.03+x
*Bertin 2798.	40	toit, mur	semestriel, n.	[maison]	Dar.x.12.22.
VS 5, 134.	spec <sup>782</sup>	toit, mur	x	[maison]	[Dar].x.x.x
VS 5, 151.	20	toit, mur, briques, roseaux, poutres	semestriel, n.	[maison]	[Dar].x.x.x
*Bertin 2851.	spec <sup>783</sup>	toit, mur	n.	maison	Xer.01.04.13.
Moore, Mich. Coll. 56.	1	-	semestriel	maison	Xer.09.02.09.
Moore, Mich. Coll. 14.	16	[toit], mur	semestriel, n.	maison	Art.07 <sup>?</sup> .03.05.
Moore, Mich. Coll. 13.	12	toit, mur	semestriel, n.	maison	Art.08.03.06.
Moore, Mich. Coll. 2.	6	toit	semestriel, n.	maison	Art.09.08.04.
CT 55, 179.	x	x	x	[maison]	Art.32.x.x
Stolper Iraq 54 136f.	4	-	-	terrain	Art.[37].02.08.
*Bertin 2886.	x	toit, mur	semestriel, n.	maison	Art.x.12.26.
CT 49, 107.	6	toit, [...]	š.	<i>bīt [...], bīt dulbānu,</i> grenier	SE.37.x.x
CT 49, 130.	x	x	x	maison	SE.73.07.x

### 14.2.3. Borsippa

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
TuM 2/3, 24.	5	-	-	maison	Nbk.04.12.21.
OECT 12, pl.32:A 161.	3,5	-	-	bât. du Nord	Nbk.35.07.16.
Joannès, Archives p238:L 1636.	-	-	-	maison	Nbk.41.09.15

<sup>781</sup> 0,0.0.4 de pain par jour.

<sup>782</sup> "il n'y aura pas d'interruption (dans le versement) du pain".

<sup>783</sup> 10,0.0.0 d'orge par année.



Joannès, Archives p349:NBC 8378.	-	mur, toit	-	maison	Ner.02.07.01.
VS 5, 23.	10	mur, toit	mensuel, n., E., k.	maison	Nbn.04.02.09.
YOS 19, 10.	2,5	mur, toit	mensuel	maison	Nbn.11.04.28.
OECT 12, pl.11:A 105.	spec <sup>784</sup>	-	-	maison	Nbn.11.12 <sup>7</sup> .06.
BRM 1, 68.	2	mur, toit	semestriel, E., k., š.	<i>bīt qāti</i>	Camb.02.07.29.
TuM 2/3, 30.	2	mur, toit	E., k., š.	<i>bīt qāti de bīt asuppu</i>	[Camb].03.x.16.
BRM 1, 43.	11	mur, toit	mensuel, š., E., [n], k.	maison	Nbk4.01.06.11.
Joannès, Archives p252:L 1667.	3,5	mur, toit	mensuel, E., K., š.,	maison	Nbk4.01.06.19.
Dar. 64.	50	toit, mur	semestriel	maison	Dar.03.02.09.
VS 4, 99.	15 <sup>785</sup>	-	-	maison	Dar.04.01.15.
VS 5, 67.	13	mur, toit	n., E., k.	maison	Dar.05.10.07.
Dar. 191.	30	mur, toit	semestriel, n.	maison	Dar.05.12.28.
Dar. 210.	34 <sup>786</sup>	-	semestriel, k.	maison	Dar.06.05.03.
Dar. 247.	10	x	x	maison	Dar.08.x.x
Dar. 249.	33 <sup>787</sup>	-	-	maison	Dar.09.01.19.
Dar. 259.	5	-	-	maison	Dar.09.08.07.
Dar. 305.	20 <sup>788</sup>	-	-	maison	Dar.11.06.10+x
VS 5, 77.	5	mur	semestriel, n.	bât. du Nord	Dar.13.11.12.
Dar. 428.	7	-	-	maison	Dar.16.06.28.
*Bertin 2381.	x	toit, mur	-	maison	Dar.17.04.20.
BRM 1, 78.	12	mur, toit	semestriel, n.	maison	Dar.20.01.23.
VS 4, 154.	7,5	-	-	maison	Dar.20.11.02.
BE 8/1, 104.	4,5	-	-	maison	Dar.28.12.03.
Joannès, Archives p246:L 1652.	2	-	annuel	bât. du Sud	Dar.30.12.28.
VS 5, 137.	2	mur, toit	-	[maison]	Dar.x.x.x+03.
OECT 12, pl.19:A 124.	x	-	-	<i>bīt šutummu</i>	Xer.<01>.01.23.
VS 4, 191.	-	-	-	<i>bīt šutummu</i>	Xer.01.03.03.
BRM 1, 85.	10	mur, toit	semestriel, š.	maison	Xer.02.04.06.
VS 6, 182:17-22.	-	mur, toit, briques, roseaux, poutres		<i>bīt šutummu</i>	Xer.x.11.x
CT 44, 81.	x+2	-	-	maison	Art.22 <sup>7</sup> .03.14.
OECT 12, pl.1: A 79.	30			maison	Art2.43.x.x

#### 14.2.4. Sippar

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
CT 55, 790.	3	-	-	maison	<Nbk <sup>7</sup> >.40.04.01+x
Nbk. 445.	x	x	x	maison	Nbk.x.x.x
AOAT 236, 100.	8	-	-	maison	Ner.01.02.18.
Evetts, Ner. 29.	2,4	mur, toit	semestriel	bât. de l'Est, <i>bīt pāni</i> , <i>bīt qāti</i> grenier	Ner.01.10.20.
Evetts, Ner. 72.	x	mur. toit	x	maison	Ner.x.12b.x
CT 57, 77:9.	4	-	-	maison	Nbn.00.05.x
CT 57, 77:10.	5	-	-	maison	Nbn.00.05.x
CT 57, 77:11.	x+2	-	-	maison	Nbn.00.05.x

<sup>784</sup> 44 briques par jour.

<sup>785</sup> paiement partiel.

<sup>786</sup> paiement partiel.

<sup>787</sup> paiement partiel.

<sup>788</sup> paiement partiel.

CT 57, 77:1'.	x+3	-	-	maison	Nbn.00.05.x
CT 57, 76.	x	-	-	maisons	Nbn.00.06.x
Nbn. 48.	24	mur, toit, poutres	semestriel	maison	Nbn.01.11.21.
CT 57, 73:4.	8	-	-	maison	Nbn.01.x.x
CT 57, 73:5.	8	-	-	maison	Nbn.01.x.x
CT 57, 74.	*60			maisons	Nbn.03.03.02.
CT 57, 69.	*180	-	-	maisons	Nbn.03.04.21.
CT 57, 83.	*613,5	-	-	maisons	[Nbn].04.x.21.
CT 57, 82.	x	-	-	maisons	[Nbn].04.x.x
Dillard, NB Texts:FLP 1563.	11	toit, mur	semestriel, n.	maison	Nbn.05.04.23.
CT 57, 169.	2,25	-	-	maison	Nbn.05.05.x
CT 57, 72.	*28	-	-	maisons	Nbn.05.06.02.
Nbn. 201:5.	5,5	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:6.	3	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:7.	2	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:8.	2	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:9.	2	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:10.	2	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:11.	1	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:13.	1	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:14.	1	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:15.	1	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:16.	3	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:17.	1	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:18.	2	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:19.	2	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:20.	1	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:21.	2	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
Nbn. 201:22.	1	-	-	maisons	Nbn.05.09.15.
CT 57, 84.	x	-	-	maisons	Nbn <sup>789</sup> .05.x.x
Nbn. 228.	*40	-	-	maisons	Nbn.06.03.29.
Nbn. 234.	-	-	-	maisons	<Nbn>.06.10.o
Vogüé, CIS 2/1, 63.	x	-	-	maisons	Nbn.08.10.x
CT 57, 70.	*22	-	-	maisons	Nbn.09.05.05.
Nbn. 428.	*191	-	-	maisons	Nbn.10.05.10.
Nbn. 439.	*7,5 <sup>789</sup>	-	-	maisons	Nbn.10.06b.20.
*Bertin 1443.	*20	-	-	maisons	Nbn.11.03.06.
*Bertin 1468.	*96	-	-	maisons	Nbn.12.04.30.
Nbn. 651.	*90	-	-	maisons	Nbn.12.09.12.
Nbn. 703.	x	-	-	maisons	Nbn.13.02.28.
CT 57, 71.	*x+34	-	-	maisons	Nbn.13.07.19.
Nbn. 728.	*12	-	-	maisons	Nbn.13.09.11.
Nbn. 752.	*53	-	-	maisons	Nbn.14.01.05.
CT 56, 590.	20	-	-	maison	Nbn.14.02.16.
*Bertin 1633.	3,5	-	-	maison	Nbn.17.07.09.
CT 57, 68.	*x+60	-	-	maisons	Nbn.x.01.30.
Cyr. 1.	8,25	-	-	maison	Cyr.00.07.x
Camb. 28.	*8,5	-	-	maisons	Cyr.01.01.02.
Camb. 29:1.	*2	-	-	maisons	Cyr.01.01.03.
Camb. 29:2.	2	-	-	maison	Cyr.01.01.03.
Camb. 89.	x	-	-	maisons	Cyr.01.10.20.
*Bertin 1864.	*40,25	-	-	maisons	Cyr.01.07.14.
Cyr. 55.	-	-	-	maison	Cyr.02.06b.03.
CT 57, 78.	x	-	-	maisons	Cyr.04.02.28.
Cyr. 163.	spec.	-	-	maison	Cyr.04.03.08.

<sup>789</sup> paiement partiel.

	<sup>790</sup>				
Cyr. 234.	11	-	-	maison	Cyr.06.08.05.
Camb. 27.	*8,5	-	-	maisons	Camb.01.01.02.
*Bertin 1866.	4,25	-	-	maison	Camb.01.01.o.
*Bertin 1861.	3	-	-	maison	Camb.03.09.20.
Dar. 25.	20	mur, toit	semestriel, n.	maison	Dar.01.12.02.
*Bertin 2815.	4	toit, mur, poutres	E., k., n.	maison	Dar.<06+x>.05.03.
Gordon, SCT 88.	6	mur, toit, poutres	annuel, E., k., n.	maison	Dar.07.05.03.
VS 4, 137.	9 <sup>791</sup>	-	n., E., k.	maison	Dar.13.10.12.
*Bertin 2337.	-	-	-	maison	Dar.15.02.06.
*Bertin 2591.	3	toit, mur	semestriel, n.	bât. de l'Ouest	Dar.23+x.03.27.
Stigers JCS 28 n9.	7	toit, mur	semestriel, E., k. n.	<maison>	Dar.24.02.06.
Barton AJSL 16 n24.	15	toit, mur	semestriel, E., k., n.	maison	Dar.34.09.21.
Zawadzki JEOL 34 45f.	x	briques, roseaux	-	maison	Dar2.00.09.29.
Nbn. 319.	*420	-	-	maisons	o.08.o.o.
*Bertin 2997.	1	-	-	maison	o.o.12.20.
CT 57, 26:2.	12	-	-	maison	x
CT 57, 26:3.	10 <sup>7</sup>	-	-	maison	x
CT 57, 26:4.	12	-	-	maison	x
CT 57, 26:5.	18	-	-	maison	x
CT 57, 26:6.	6	-	-	maison	x
CT 57, 26:7.	12	-	-	maison	x
CT 57, 26:8.	6	-	-	maison	x
CT 57, 26:10.	12	-	-	maison	x
CT 57, 26:11.	11 <sup>7</sup>	-	-	maison	x
CT 57, 75:3.	2,5	-	-	maison	x
CT 57, 75:4.	2	-	-	maison	x
CT 57, 75:5.	2,5	-	-	maison	x
CT 57, 75:6.	2,5	-	-	maison	x
CT 57, 75:7.	2,5	-	-	maison	x

#### 14.2.5. Nippur

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
TuM 2/3, 28.	2	-	-	maison	Nbk.x.08.03.
TuM 2/3, 31.	12	toit, mur	semestriel, [x]	maison	[Cyr].03.07.03.
Durand, TBER pl.90:AO 26778.	20	-	-	maison	[Art].[35].10.x
BE 9, 54.	spec. <sup>792</sup>	-	-	<i>bīt kāri</i>	Art.37.09.20.
BE 10, 1. / TuM 2/3, 29.	90	-	-	maison	Dar2.00.11.04.
BE 10, 56.	90	-	-	-	Dar2.[01].x.x.

#### 14.2.6. Hursagkamma/Kiš

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
YOS 19, 57.	1	-	-	maison	Nbn.12.02.27.
OECT 10, 134.	8	mur, toit, briques,	semestriel,	maison	Dar.02.11.x

<sup>790</sup> 6 couvertures-KUR.RA.

<sup>791</sup> paiement partiel.

<sup>792</sup> 2,0.0.0 d'orge.

		roseaux et poutres	n.		
OECT 10, 327.	x	toit, mur	semestriel, n.	maison	[Dar].06.02 <sup>?</sup> .20+x
OECT 10, 141.	x	-	-	maison	Dar.15.02 <sup>?</sup> .19.
OECT 10, 156.	-	-	-	bât. du Sud	Dar.30.01.23.
OECT 10, 165.	x	x	x	<i>bīt kutalla</i>	Dar.x.07.03
OECT 10, 170.	-	-	-	maison	Xer.01.05.21.
OECT 10, 172.	x	x	x	bât. du Sud, <i>bīt kilti<sup>?</sup></i> , <i>bīt kutalla</i>	Xer.x+04.08.15.

#### 14.2.7. Kūtû

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
*Bertin 2860.	20	toit, mur	semestriel, n.	maison	Art.07.06.07.

#### 14.2.8. Larsa

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
*Joannès:BM 105211.	2	-	semestriel	<i>bīt qāti</i>	Antig.09.05.22.

#### 14.2.9. Ur

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
UET 4, 36.	2	mur, toit	-	maison	Nbn.01+x.09.11+x
UET 4, 37.	1	toit, mur	š.	maison	Art2.04.07.11.
UET 4, 40.	x	x	x	maison	Art2.06.12.15.

#### 14.2.10. Nom de villes inconnues

Édition du texte	Loyer	Réparations	Payments	Type	Date
Holt AJSL 27:RCT 17.	x	x	x	maison	Nbk.x.x.09 <sup>?</sup>
VS 5, 119.	40	-	semestriel, n.	[maison]	[Art].07.x.x
Stolper, Gs. Calmeyer n2.	3,5	toit, mur	annuel, š.	maison	Art2.20.08.11.
VS 5, 160.	x	toit, mur	n.	[maison]	x.13 <sup>?</sup> .x.x
Durand, TBER pl.23:AO 8172.	x	poutres, briques et roseaux	x	[maison]	x

### 14.3. Listes d'ameublement des maisons

CT 49, 8.	Alex3.10.x.x, Borsippa
-----------	------------------------

2 tonneaux de bière [de la maison x-x (située)] derrière le temple de Mār-bīti [et] à côté de la maison de Nabû-nāšir/[NP] pour l'année 10 d'Alexandre. Bēl-zēr-iddin et son frère les ont reçus des mains de Nabû-kušuršu (et) de Nabû-ētir.

CT 56, 294.	Cyr.[01].02.13, <Sippar>
-------------	--------------------------

[...] Nabû-apal-[iddin ...] 13<sup>e</sup> jour du mois Ajjaru, [première] année de Cyrus, roi des pays [et de Cambyse], roi de Babylone.

5 [...], 2<sup>2</sup> [...], 3 pincés-*maššānu*, [... x] tonneaux vides, 1 récipient-*namzītu*, 3 récipient-*tirimtu*, 1 récipient-*sindū*, 2 outils-*murammū* pour briques, [...] de ration-*kurummātu*, [...] de couleur de lapis-lazuli, [...] récipient-*šappatu* [...] 1 objet-*rēštu*, 1 outil-*sirimtu*, 1 mortier-*csittu*, (1) mortier-*bukānu*, [x] récipients-*šiddatu*, 3<sup>1</sup> récipients-*namzītu*, [x] récipients-*kankannu* pour de l'eau, [x] poutres, 3 cannage, [... (ces sont) les ustensiles de maison (qui ont été mis<sup>2</sup>)] à la disposition de Nabû-apal-iddin.

CT 57, 67.	Camb.00.x.10 <sup>2</sup> , <Sippar>
------------	--------------------------------------

(Tablette concernant) les ustensiles de maison qui ont été transportés de *bīt šutummu* à *bīt hari*. Le 10<sup>e</sup> jour du mois [NM] de l'an de l'avènement de Cambyse, roi de Babylone, roi des pays.

4 appuies-tête, 4 encensoir-*maqtir* à l'intérieur de *tasap* (et) 1 support-*kankannu* simple sont à la disposition de Bēl-iddin, de Šamaš-ēpuš et de Šamaš-rūšū'a. [x] lits couverts de bois-*musukannu*. (Ces sont) les ustensiles qui ont été pris de la maison. 1 support-*šunannu* de la maison de Zi'aga. 4 encensoir-*maqtir* couverts. Ils ont pris de la maison. [x]+1 chaises, 4 grandes cassolettes-*mušahhinu*, 3 cassolettes-*mušahhinu* plus petites, [x] vêtements-*saqqu* et (un) vêtements-*kusītu*. Ils les ont [pris] de la grange<sup>1</sup> [...] de Zababa.

Mold. 1, 14.	Nbn.06.02.23, Babylone
--------------	------------------------

40 tonneaux vides incluant 2 récipients-*namzītu*, 2 cuves-*namharū* et 10 tonneaux de bière de bonne qualité à 23 sicles (d'argent), en comptant 1 sicle pour 0,3.0.0 (de capacité). 40,0.0.0 de dattes sont à la charge de Nergal-iddin, en comptant 0,3 sicle d'argent (pour 1,0.0.0 de dattes). 18 sicles d'argent, reconnaissance de dette, à la charge de Bēl-iddin/Nergal-uballit ce qu'il emmenera en commission pour la campagne commerciale.

(Des) cassolettes-*mušahhinu* en bronze dont 4 (sont) pour chauffer à 2 sicles d'argent. 11 gobelets-*kāsu* en bronze à 1 sicle d'argent. Une pelle en fer, une bêche en fer, une hache en fer et un objet-*ingurinu* en fer à 2 sicles (d'argent). 4 chaises et 3 récipients-*kannu* de bonne qualité à 2 sicles (d'argent). 1,6 sicle d'argent (pour) des support-*kallu*.

Total: 1 mine et 10 sicles d'argent pour la campagne commerciale de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi et Rēmūt/Kurbanni-Marduk/Epēš-ili (qu'ils ont mis) à la disposition de Rēmūt.

Evetts, Ner. 28.	Ner.01.09.16, <Sippar>
------------------	------------------------

La reconnaissance de dette de Bēl-šulum-šukun [...] que de Babylone [...] (a été donné) à l'Ebabbar. 16<sup>e</sup> jour du mois Kislimu, premier an de Nériglissar, roi de Babylone.

1 couverture-*dapastu*, 1 couverture de laine, 1 vêtement-*siriam* de maison pour hommes, 2 vêtements-*dī[dū]* pour femmes, 2 ceintures-*šibbu* de [...], 2 vêtement-*nahlaptu*, 3 ceintures-*hušannu* pour femmes, 1 [...], 1 vêtement-*rēštu* de fête, 1 cassolette-*mušahhinu*, 3 récipients-*mukarrisu* grands, 1 cruche-*hašbattu*, 1 gobelet-*kāsu* en bronze, 1 lanterne-*šāšītu* de voyage en fer, 1 charrue-*sikkatu*, 2 grandes pincés-*maššānu* en bois, 2 petites pincés-*maššānu* en bois, 1 panier-*pānu* de taureau, 2 tamis-*arballu*, 3 boîtes-*sussullu*, 1 vêtement-*siriam* de femme en lin, 1 boîte-*tābīlu*, - pour un demi-sicle d'argent (est) à la disposition de Nabû-šum-lišīr, un lit de bois-*adāru*, un support-*kankannu* de peuplier de l'entrepôt. (Ces ustensiles ont été mis) à la disposition de Šulaja. De cet ensemble une pince-*maššānu* en bois (est) à la disposition de Lābāši pour un demi-sicle d'argent. De cet ensemble un vêtement-*siriam* [(est) à Ba'ti-ili ...]

OECT 10, 239.	([Camb].[06].[09].[11], [Hursagkalamma])
---------------	--

4 lits, 2 chaises, 1 table, 1 récipient-*šiddatu* pour de la bière, 1 (pareil) pour de l'eau, 1 escalier (mobile, et) 1 récipient-*namzītu* ont été déposés à <sup>f</sup>Ishunnatu.

Camb. 330.	Camb.06.09.11, Hursagkalamma
------------	------------------------------

(Tablette concernant) les ustensiles (de maison) que Marduk-iqīšanni donne à <sup>f</sup>Ishunnatu, l'esclave d'Itti-Marduk-balātu: 5 lits, 10 chaises, 3 tables, 1 objet-*ingurēnu*, 3 ciseaux, 1 pelle en fer, 1 hache, 1 récipient-*namzītu*, 1 support-*kankannu*, une cassolette-*mušahhinu*, un récipient-*šiddatu*, une pince-*maššānu*, un coffre (et un) *ušukkulatu* en roseau.

Ils n'auront plus de propriété commune. Il ne retourneront pas (à cet affaire). Jusqu'à la fin du mois Šabātu Marduk-iqīšanni ne sortira pas les ustensiles d'<sup>f</sup>Ishunnatu. <sup>f</sup>Ishunnatu payera le loyer elle-même. Marduk-iqīšanni donnera la reconnaissance dette de <sup>f</sup>Lillikanu à <sup>f</sup>Ishunnatu.

Camb. 331.	Camb.06.09.11, Hursagkalamma
------------	------------------------------

1 mine d'argent, (représentant) le prix de 50 tonneaux de bière de bonne qualité, incluant les cruches-*hašbattu*. 1/3 de mine d'argent, (représentant) le prix de 60,0.0.0 de dattes. 22 sicles d'argent, (représentant) le prix des 2 cassolette-*mušahhinu* en bronze dont le poids est 7,5 mines. 7 gobelets-*kāsu* en bronze et 3 assiettes-*baṭū* ainsi que 4,0.0.0 de moutard qui ont été déposés dans la maison.

Total: 2 mines et 2 sicles d'argent d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi [qui ont été donnés] à <sup>f</sup>Isnahunnatu, l'esclave d'Itti-Marduk-balātu. Jusqu'à la fin du mois Tebētu elle remboursera l'intérêt.

[(Ceci est) en dehors de 5] lits, 10 chaises, [une] cassolette-*mušahhinu*, un récipient-*šiddatu*, un objet-*ingurēnu*, 3 ciseaux, une pelle en fer, une hache, 2 récipients-*namzītu*, 1 cuve-*namharū*, un support-*kankannu* pour un récipient-*namzītu* (et) 2 pinces-*maššānu*.

Dar. 189.	Dar.05.12.08, Babylone
-----------	------------------------

Bēl-lē'i/Nabû-mīt-uballiṭ/Mudammiq-Adad a prêté serment sur Bēl, Nabû et Darius, roi de Babylone, roi des pays à Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi en ces termes: "Au 10 du mois Du'ūzu je l'apporterai devant lui. Devant moi (Marduk-nāšir-apli) tu présenteras le document concernant le lit de bois-*musukannu* qui est à la charge de Nabû-mīt-uballiṭ, mon père, (ce que) j'ai reçu en liberté" Si jusqu'à 10 du mois Du'ūzu Libluṭ ne va pas devant (lui), ils prendront le document (qu'il a reçu) en liberté. Il ne portera plainte contre Marduk-nāšir-apli. Libluṭ donnera à Marduk-nāšir-apli un lit de bois-*musukannu* (avec décoration) de *dingur* et de bois-*tittu*. Marduk-nāšir-apli donnera 13 (sicles) d'argent à Libluṭ.

Dar. 418.	Dar.15.12.25, Borsippa
-----------	------------------------

1 mine d'argent, à 1/8 d'aillage, estampillé, (argent) commercial de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi est à la charge de Nabû-bulliṭsu/Iddin-Nabû/Dabibi. (Ceci est) en dehors d'une lampe en bois, <sup>f</sup>...<sup>1</sup> de bois-*musukannu*, un en haut, un en bas, (ces sont) des ustensiles de maison de Marduk-nāšir-apli qui sont à la charge de Nabû-bulliṭsu. [Tout ce qu'il possède] dans la ville et à la campagne servira de gage pour Marduk-nāšir-apli.

Nbk. 441.	Nbk.x.12.08, [Babylone]
-----------	-------------------------

Un lit (de style) Akkad, 1 table, 1 boîte-*tābīlu*, 1 boîte de sel et de cresson, 1 cassolette-*mušahhinu*, 1 lit [...], 1 support-*kankannu*, 1 meule-*erū*, 1 chaise, 1 tabouret-*šupāl šēpī*, 1 [...] de jardin, 1 baldaquin-*šamū*, 1 récipient-*namzītu*, 3 tonneaux, 1 récipient-*bi'iltu* pour de l'huile, 1 récipient-*šappatu*, 1 récipient-*išpu*, [...]

Nbn. 206.	Nbn.05.10.27, Babylone
-----------	------------------------

1 mine de bronze complétée: (pour) des anneaux, et des filets-*daššu* du lit. 51,5 sicles de bronze complétés: (pour) des tuyaux, 4,6 mines de bronze: (pour) 2 objets-*tariktu* de mesure-*mašihu*. (Transférés) en présence d'Iddinaja et de Mušēzib-Nabû.

Nbn. 310.	Nbn.08.10.30, Babylone
-----------	------------------------

(Une) cassolette-*mušahhinu* en bronze et une grille-*kišukku* en bronze de Šulummu/Sîn-ētir qu'il a mises à la disposition de <sup>f</sup>Gubbaja, l'esclave de Nabû-aqābi, le collecteur des taxes du cheptel pour 7 sicles d'argent. <sup>f</sup>Namīrtu/Aplaja a donné 7 sicles d'argent pour (cette) cassolette-*mušahhinu* en bronze et (cette) grille-*kišukku* en bronze, et elle les a approtées. (Cette) cassolette-*mušahhinu* pèse 15 mines de bronze, (cette) grille-*kišukku* pèse 2 mines de bronze. Total: (cette) cassolette-*mušahhinu* et (cette) grille-*kišukku* pesant 17 mines de bronze ont été mises à la disposition de <sup>f</sup>Namīrtu pour de l'argent.

Nbn. 1119.	Cyr.x.09.05 <sup>?</sup> , <Sippar>
------------	-------------------------------------

[..., x] boîte-*arānu* de [..., x], boîte-*arānu* pour le vêtement-[...] (une) corbeille de *šingu* et (un) cuiller-*itqūru*, (une) boîte-*nushu* parmi les ustensiles de maison, (une) boîte-*nushu* qui [a été achetée<sup>?</sup>] pour de l'argent [...] lait [...]

depuis la maison [de ...] *bīt ṣutummu*<sup>21</sup> [... x]+2 mines [...] y compris un [...] ce qui sont à la disposition de [NP]-šir pour [...]. Selon la parole de [...]

VS 6, 209.	o.16.01.21, o
------------	---------------

13 cruches-*hašbattu* du bâtiment de Sud de la maison de Rēmūt, en dehors de 4 (cruches-*hašbattu*) cassées, 4 (cruches-*hašbattu*) de la cour.

VS 6, 246.	o, o
------------	------

(Tablette concernant) les ustensiles (de maison) de Gimillu:

1 lit de bois-*musukannu*, (1) tabouret-*šupāl šēpī*, 1 lit de bois en osier, 1 coffre de bois en osier, 1 cassolette-*mušahhinu* de capacité de 0,0.5.0 en bronze, 1 cassolette-*mušahhinu* de [...] en bronze, 2 gobelets-*kāsu* en bronze, 1 récipient-*mukarrisu*, 1 assiette-*baṭū*, 20 récipients-*hābibu*, 2 récipients-*namzītu*, 2 support-*kankannu*, 2 cruches-*huttu*, 2 cuves-*namharū*, 1 meule-*erū*, 1 meule-*narkabu*, 2 chaises, 2 tabourets-*littu*, 1 objet-*šapītu* de 6 mines de fer.

VS 6, 304.	o, <Sippar>
------------	-------------

(Liste des objets) de cuivre mesurés: 16 sicles de bronze (pour) les anneaux de l'échelle-*hūqu*, 3 récipient-*mukarrisu* dont le poids est 3 mines en bronze, 4 arrosoirs-*mashaltu* en bronze dont le poids est 205 sicles, 2 mines (de cuivre) pour la chaise (dans le style) d'Akkad. Total: 521 sicles de bronze (sont) déboursés.

VS 6, 314.	o, <Sippar>
------------	-------------

2 tabourets-*šupāl šēpī*, 3 lampes dont 1 est de l'Égypte, 3 support-*kankannu*, 1 support-*kallu* pour lampe, 2 récipients-*namzītu*, 1 support-*kankannu*, le reste, 1 récipient-*taphu*, 2 récipients-*mušahhinu*, 4 tables, 5 chaises, 2 [...], 1 récipient-*dūdu*, 1 chaudron, 3 lits, 1 table, [...], 1 foyer-*kinūnu*.

#### 14.4. Plans de maisons

CT 51, 70.	x, x
------------	------

Au Nord, [(elle est limtrophe de) ...]. 17 coudées, 8 doigts, au Sud, (elle est limtrophe de) la maison de Bēl-bullīṣu/Marduk/Itinnu. 5 <cannes>, 53 coudées<sup>2</sup>, 23 [doigts]. 3 cannes [...] Total: 3 cannes, [... (de superficie)].

La maison de Ṭāb- [...], il a reçu. [...] 8 coudées [...]. A l'Ouest, (elle est limtrophe de) la ruelle, voie (processionnelle) de Nergal ša hadē.

Nemet-Nejat Mesopotamia 15 132.	<Dar>.25.12.06, o
---------------------------------	-------------------

Au Nord: (propriété de) Ninurta-ētir. A l'Ouest: ruelle. <A l'Est: ...>. Au Sud: (propriété) de Guzānu. 19,5 coudées; 8 coudées, 5 doigts; 7,6 coudées; 19,3 coudées; 6,3 coudées; 8 coudées; 6,3 coudées; 6 coudées<sup>1</sup>, 20 doigts.

Terrain à bâtir d'Ubār/Sūhaja.

Durand, TBER pl.52:AO 17648.	o, o
------------------------------	------

Voici les dimensions de notre maison, dans laquelle j'habite. Bâtiment du Nord: 11 coudées, 8 doigts de long sur 7 coudées, 8 doigts de large. La cour de devant: 6,6 coudées de long sur 3 coudées, 8 doigts de large. Cour: 12,6 coudées de long sur 11 coudées, 8 doigts de large. Bâtiment du Sud: 11 coudées, 8 doigts de long sur 5 coudées, 8 doigts de large. Bâtiment de l'Est: 12,6 coudées de long sur 3 coudées, 8 doigts de large. Bâtiment de l'Ouest: 6,6 coudées de long sur 3 coudées, 8 doigts de large.

Nemet-Nejat, Field Plans n12.	x, Babylone
-------------------------------	-------------

[A l'Ouest: ...]. A l'Est: ruelle, 24 coudées, 16+x doigts. [Au Nord: ...]. [Au Sud: ... NP]-ittija, [x] coudées. [...]. [Une maison ...] de 11 cannes, 1 coudée, 16 doigts (de superficie), à l'intérieur de Babylone ce que [NP a achetée] des mains de Itti-Nabû-guzu.

Nemet-Nejat, Field Plans n16.	x, Babylone
-------------------------------	-------------

[... maison] bâtie (située) dans le quartier de Kadingirra, [à l'intérieur de Babylone ...] <sup>1</sup>NP<sup>1</sup>, le représentant du roi [...] il a fait [...]

Nemet-Nejat, Field Plans n23.	x, o
-------------------------------	------

A l'Ouest: rue, voie (processionnelle) de Nergal ša hadê, 8 coudées, 15<sup>7</sup> doigts, 16 doigts. A l'Est: [...], 9 coudées, 11 [doigts]. Au Nord: [...], le fils de [...] de Gi- [...]. Au Sud: la maison de Bêl-bullitsu/Marduk/Itinnu, 17 coudées, 8 doigts. 3 cannes, 1 coudée, 15 doigts. [...]. 3 coudées, [1] coudée, 15 doigts. [...].

Total: 3 cannes, 2 [coudées ...] dans lequel 1 coudée, 8<sup>7</sup> doigts [...] La maison de Tāb- [...] il a reçu [...]

Nemet-Nejat, Field Plans n24.	Dar.23.06.26, Babylone
-------------------------------	------------------------

Au Nord: ruelle. Au Sud: (propriété) d'Amêl-[ND]. A l'Est: (propriété du) serviteur des fils de Guzānu, le barbier. A l'Ouest: ruelle. [...] 5 coudées, 9 doigts; 5 coudées, 9 doigts. 6 coudées, 11 doigts. 9,3<sup>7</sup> coudées. 8 coudées, 11 doigts. Total: 1 canne, 1 coudée, 7 doigts. 18 coudées, 8 doigts. 19 coudées, 18 doigts. 11 <coudées>. 13 coudées, 15 doigts. Total: 4 cannes, 6 coudées, 9 doigts. 1 canne, 1 coudée, 7 doigts. 4 cannes, 6 coudées, 9 doigts. Total: 6 cannes, 16 doigts.

Bâtiments en ruine (situés dans) la Nouvelle Ville, à un endroit distinct, appartenant à Šahû/Nabû-killani (de la maisonnée) de Marduk-šum-ušur, administrateur de l'Esagil. Mesuré.

Nemet-Nejat, Field Plans n26.	[Dar <sup>2</sup> ].25.12.06, o
-------------------------------	---------------------------------

Au Nord: (propriété) de Ninurta-ētir, 19,5 coudées. A l'Ouest, ruelle, 8 coudées, 5 doigts. <A l'Est: ...>, 7,6 coudées. 6,3 coudées, 8 coudées, 6,3 coudées, 6 coudées, 20 doigts. A l'Ouest: (propriété) de Guzānu.

Terrain à bâtir d'Ubār/Sūhaja.

Nemet-Nejat, Field Plans n28.	Dar.22.12.17, Babylone
-------------------------------	------------------------

A l'Ouest, à côté de la maison de Marduk-rēmanni/Ribat, 75 coudées, 20 doigts. Au Sud, à côté de la ruelle, [x]+2 coudées, 20 doigts. 12,5 coudées, 13,5<sup>2</sup> coudées, 3, 202,6<sup>2</sup> coudées, 3 [...]

Ah- [...] des mains de Libluṭ/Rē [...] de l'autre rive du lac de Babylone.

Nemet-Nejat, Field Plans n35.	Dar.12.x.x, o
-------------------------------	---------------

Au Nord, elle est limtrophe de [...] Au Sud, elle est limtrophe de [...] et elle est limtrophe de la maison [de NP. A l'Ouest/Est, elle est limtrophe de] la Grand'Rue, [voie processionnelle de ... x] doigts. 28 coudées, 6 doigts. 13 coudées, 3 doigts. 11 coudées, 12 doigts. [...]

Total: 7 [cannes], 4 coudées [...] (de superficie). NP] a reçu [cette maison<sup>2</sup> ...]

Nemet-Nejat, Field Plans n52.	x, o
-------------------------------	------

[...] 7<sup>2</sup>/9<sup>2</sup> coudées, 10 doigts. [Total: x]+1 cannes. [...] x] cannes, 17 doigts. [...] x]+0,5 coudées. 15 coudées, [x] doigts. [...] 30 [...] 30 x 22 doigts [...], à côté de la ruelle [...] Libluṭ/Bêlti'. [...] NP]-Bêl au bord de [...] NP]-ētir a reçu. [...]



vDijk, BaM Beiheft 2, 129.	SE.x.x.x, <Uruk>
----------------------------	------------------

Iddin-Anu/[NP ...]

OECT 10, 262.	o, <Hursagkalamma>
---------------	--------------------

La maison de Niqūdu qui s'allonge<sup>7</sup> sur la rue. La maison est limitrophe de la Porte du Message, en face du Mur du Pouvoir.

Nbk. 156.	Nbk.25.11.17, <Sippar>
-----------	------------------------

1 *ninda* 1,3 coudées, à l'Ouest, elle est limitrophe de la maison de Ea-ittija. 1 *ninda*, 3,5 coudées, à l'Est elle est limitrophe de la maison d'Iddina-ahi, boucher. 1 *ninda*, 2 coudées, au Nord elle est limitée de la ruelle. Au Sud elle est limitrophe de [...].

Total: 5 cannes, 3 coudées, 0,5 doigts.

0,5 *ninda*, 5 coudées, 2<sup>7</sup> doigts, à l'Ouest elle est limitrophe de la maison de Marduk-apal-iddina. A l'Est, autre parcelle de terre, mesurée précédemment. 1 *ninda*, 5 [coudées], au Nord elle est limitrophe de la ruelle. 1 [*ninda*], 3<sup>7</sup> [coudées], au Sud elle est limitrophe de la maison d'Ea-nāšir.

Total: 2,5 cannes, 5 coudées, 21 doigts.

Grand total: 8 cannes, 2 coudées, 20,5 doigts. (Ces sont) les relevés des mesures de la maison de Nabû-zēr-ušabši/Zababba'utu.

VS 6, 254.	o, <Babylone>
------------	---------------

Relevés des mesures du terrain à bâtir [situé dans le quartier de] la Porte de Zababa, [à l'intérieur de Babylone appartenant à Lābāši]/Kurbannu-Marduk/[Šamaš-bāri ...] 2,6 sicle, la part de [... qu'il a rendu] de la partie mesurée. [...]

16 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la ruelle, sortie. [16],5 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la maison de [Nabû-mukīn-zēri]/Mušallim-[Marduk]. 16,6 coudées, la façade supérieur au Nord est à côté de la maison de Marduk-šum-ušur. [...]

## 14.5. Partages d'héritage concernant des maisons

AnOr 8, 4.	Nbk.12.07.27, Uruk
------------	--------------------

9,5 mines d'argent d'Ibni-Bēl/Šilaja/Aplaja, l'héritage parental commun avec Nabû-apal-iddin/Nabû-karābi/Aqru qui sont à la charge de Nabû-apal-iddin/Nabû-ušallu/Aplaja. (Cet argent représente) le prix du terrain (à bâtir) qu'ils ont partagé avec Nādin/Kudurru, leur oncle. La maison, la terre arable et tout ce qu'ils possèdent dans la ville et à la campagne servira de gage.

AUWE 8, 89.	[Nbk].03.10.28, Uruk
-------------	----------------------

Tablette sur le partage d'héritage ce que Marduk-apal-ušur/Ibni-Ištar/Kurī, [Šamaš-zēr-iqīša] et Nabû-balāšsu-iqbi, les fils de Bēl-ušallim/Kurī ont établi entre eux.

La grande maison à côté de la maison d'Iqīšaja/Bānītušu, la grande *bīt šutummu* à côté de [(la propriété de) NP]/19-nāšir/Kurī et le reste de *bīt šutummu* à côté de (la propriété de) Šamaš-zēr-iqīša et Nabû-balāšsu-iqbi, les fils de Bēl-ušallim/Kurī: (ceci) constitue la part gardée de Marduk-apal-ušur.

10 jours du mois Arahsamnu à partir du 1<sup>er</sup> jusqu'à 10 (de ce mois) devant Ušur-amātsu, 7,5 jours du mois Du'ūzu<sup>7</sup> à partir de 23 jusqu'à la fin (de ce mois) devant la Dame d'Uruk, 5 jours du mois de Nisannu<sup>7</sup> à partir de 25 jusqu'à la fin (de ce mois) devant Ušur-amātsu, 2,5 jours du mois Nisannu devant Bēlet-ša-Rēš, 4 jours du mois Simānu à partir de 9 jusqu'à 12 (de ce mois) devant Ušur-amātsu, 5 jours du mois Ajjaru à partir du 1<sup>er</sup> jusqu'au 5 (de ce mois) devant Nanaja, le 22 (de ce mois) devant Nanaja, le 26 du mois Arahsamnu 2/3 du jour en tant que presseur d'huile, le 15 du mois Ajjaru en tant que maître-maçon devant Šamaš, 3,3 jours du mois Simānu à partir du 19 jusqu'au 22 (de ce mois, le dernier<sup>7</sup> jour 0,3) devant Šamaš, le sacrifice-*guqqū* de 20 du mois Simānu, la fressure de l'allocation y compris le 23 du mois Simānu, 5 jours de maître-maçon à partir du 6 jusqu'au 10 du mois Ulūlu devant Šamaš, au mois d'Ajjaru et de [...] la bière de bonne qualité. Total: y compris les sacrifices-*guqqū* de l'Ebabbar. Total: (ceci constitue) la part de Marduk-apal-ušur/Ibni-Ištar.

7,5 jours du mois Arahsamnu à partir de 23 jusqu'à la fin du mois devant Ušur-[amātsu], 7,5 jours du mois Tebētu devant Nanaja, 7 jours du mois Tašrītu à partir de 16 jusqu'au [23, x jours du mois ... à partir de x] jusqu'au 20 (de ce mois) devant Ušur-amātsu, 2,5 jours [...], 3 jours du mois Simānu à partir de 13 jusqu'au [15 (de ce mois) ...]

La maison [... Šamaš-zēr-iqīša] et Nabû-balātsu-iqbi, [les fils de Bēl-ušallim/Kurī ...] à côté de (la propriété) de Nabû-ah-[...] est à sa disposition. (Ceci constitue) la part de [NP ...]

La campagne commerciale de l'argent, d'orge et de [...] le jardin au centre de la ville [...] de la campagne commerciale. Les esclaves qui ne [...]

C'est la décision des juges. En présence de [NP ...]

BE 8/1, 123.	Art.21+x.10.15, [Babylone <sup>2</sup> ]
--------------	--

1 tonneau-*dannu*, [...] en bronze, 1 objet-*ingurēnu*, 1 récipient-*qundu*, 1 récipient-*šiddatu*, 1 gobelet-*kāsu* en bronze, 1 assiette-*batū* en bronze, 1 grille-*nātilu* en bronze, 1 support-*kankannu* simple de bois de saule, 1 récipient-*namzītu*, 1 cuve-*namharū*, 1 support-*kankannu* simple pour de récipient-*namzītu*, 6 [..., x] chaises de bois de [saulé<sup>2</sup>], 1 canapé-*dargiš* de bois de saule, 1 canapé-*dargiš* de bois de mûrier (et) 1 cuiller-*itqūru*. Ceci constitue la part de Bēl-kabtu-utīr, de Bēl-ušuršu et de Bēl-ētir (et) qu'ils ont déposé devant Bēl-upāqu, leur frère aîné. Bēl-kabtu-utīr, Bēl-ušuršu et Bēl-ētir ont reçu des mains de Bēl-upāqu ces ustensiles (de maison), leur part. Ils sont payés. Ils n'y reviendront pas. Ils ne feront pas de réclamation contre Bēl-upāqu au sujet de ces ustensiles. Bēl-ētir et Bēl-upāqu sont responsables pour ne porter plainte, ni élever une contestation au sujet de ces ustensiles. (Ces ustensiles sont) en dehors des 3 mines d'argent et une esclave que Bēl-kabtu-utīr, Bēl-ušuršu et Bēl-ētir ont déposé devant Bēl-upāqu. Ils ont pris un exemplaire (de cet arrangement).

Au scellement de ce document étaient présents:

BibMes 24, 45.	SE.92.04.03, Uruk
----------------	-------------------

Tablette sur le partage ce que Anu-iqīšannu/Anu-ittannu/Nanaja-iddin et Ušuršu-Anu/Ištar-zēr-ibni/Ah-immē ont de leur propre gré établi entre eux au sujet de la maison bâtie et du terrain à bâtir, leurs propriétés communs à titre définitif.

La maison et terrain à bâtir (situés) dans le quartier du temple de Lugalgirra à l'intérieur de l'Uruk. 20 coudées, le flanc supérieur au Nord à côté de la maison de la part d'Ušuršu-Anu/Ištar-zēr-ibni. 20 coudées, le flanc inférieur au Sud, [à côté de ...]. 19,8 coudées, la façade supérieure [à l'Ouest à côté de ...] Anu-bulliṣu et (ruelle de) sortie [de ...]-Anu. 19,8 coudées [la façade inférieure à l'Est à côté de ...] Total: 20 [coudées de flanc et 19,8 coudées de façade sont les dimensions de cette maison et ce terrain à bâtir]. Cette maison et ce terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part d'Anu-iqīšannu/Anu-ittannu/Nanaja-iddin.

Des vieilles maisons (situées) à côté de la parcelle précédente. 20 coudées, le flanc supérieur au Nord [à côté de la maison de] Lābāši/Tattannu-Nanaja. 20 coudées, le flanc inférieur au Sud à côté de la maison, constituant la part [d'Anu]-iqīšanni/Anu-ittannu. 16,3 coudées, la façade supérieure à l'Ouest à côté de la (ruelle de) sortie d'Illut-Anu/Anu-bulliṣu et (ruelle de) sortie de [NP<sub>1</sub> et NP<sub>2</sub>], les fils d'Illut-Anu. 16,3 [coudées, la façade inférieure à l'Est à côté de la ruelle], voie piétonne. [Total: 20 coudées de flanc et 16,3 coudées de façades sont les dimensions de cette maison. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier], - ceci constitue la part d'Ušuršu-Anu/Ištar-zēr-ibni/Ah-immē].

Ils ne reviendront pas sur leurs parts. Ils ne feront pas de réclamation les uns contre les autres. Tous les deux disposeront de leur part à titre définitif. Ils sont mutuellement responsables pour leurs parts à titre définitif. Celui qui changera (l'accord de) cette tablette devra payer 1 mine d'argent en statères d'Antiochos de bonne qualité pour le propriétaire de (l'autre) part sans procès judiciaire ou contestaion formelle.

Ils ont pris [(chacun) un document].

BibMes 24, 46.	SE.85.11.10, Uruk
----------------	-------------------

Tablette sur le partage (d'héritage) du 10 du mois Šabātu, année 85 (de l'ère séleucide, règne de) Seleucos, le roi ce que Nanaja-iddin et Ušuršu-Anu, les fils de Kitu-Anu/Lābāši ont de leur propre gré établi entre eux au sujet des *bīt kuruppu* bâties de Kitu-Anu, leur père (situées) dans le quartier du temple d'Adad, à l'intérieur de l'Uruk à titre définitif.

Le bâtiment du Nord et *bīt kuruppu* bâtie<sup>1</sup> (située) dans le quartier du temple d'Adad à l'intérieur d'Uruk. Le flanc supérieur au Nord est à côté d'un mur-*amāštu* à 12,5 coudées de long et 1,5 coudées de large, propriété commune. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la parcelle suivante de la *bīt kuruppu* de ce partage (d'héritage) et à côté d'un mur-*amāštu* de 8 coudées de long et 1 coudée de large, propriété commune. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ah-ittannu/Kidin-Anu. La façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle, voie piétonne.

Deuxième relevé des mesures de la *bīt kuruppu* de ce partage (d'héritage). 8,3 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest (est) à côté du mur-*amāštu*, propriété commune et à côté de *bīt kuruppu* d'Ušuršu-Anu. 8,3 coudées, le flanc

inférieur à l'Est est à côté de la ruelle, voie piétonne. 4,5 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 4,5 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi.

Total: 2 relevés de mesures de cette maison et de cette *bīt kuruppu*. Cette maison et cette *bīt kuruppu*, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part de Nanaja-iddin le fils aîné de Kitu-Anu.

Le terrain à bâtir, la cour, la *bīt asuppu* et la *bīt kuruppu*. 12 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison d'Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu. 12 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté d'un mur-*amāštu* à 12,5 coudées de long et 1,5 coudées de large, propriété commune. 6 coudées, 4 doigts, la façade supérieure à l'Ouest est à côté d'Anu-ah-ittannu/Kidin-Anu. 6,8 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle, voie piétonne.

(Deuxième) relevé des mesures de cette *bīt kuruppu* de ce partage (d'héritage). 8 coudées, le flanc supérieur au Nord [est à côté de ...]. 8 coudées, le flanc inférieur au [Sud est à côté de la Grand']Rue, voie (processionnelle) des dieux [et du roi. 6<sup>2</sup>/4<sup>2</sup> coudées, la façade supérieure à l'Ouest] est à côté de la maison d'Anu-ah-ittannu/Kidin-Anu. 6<sup>2</sup>/4<sup>2</sup> coudées, la façade inférieure [à l'Est est à côté de la maison] de Nanaja-iddin.

Total: 2 relevés des mesures du ce terrain à bâtir, cette cour, cette *bīt* [*asuppu* et cette *bīt kuruppu*]. Ce terrain à bâtir, cette cour, cette *bīt asuppu* et cette *bīt kuruppu*, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part d'Ušuršu-Anu, fils cadet de Kitu-Anu.

Ils ne reviendront pas sur leurs parts. Ils ne feront jamais de réclamation les uns contre les autres. Ils sont mutuellement garants pour leurs parts (et pour le fait) qu'ils garderont intact à titre définitif la tablette du partage précédente. Chacun restera en possession [de sa part] définitivement.

Ils ont pris chacun un document.

BRM 2, 18.	SE.68.07.20, Uruk
------------	-------------------

Tablette sur la transaction concernant un tiers d'une maison bâtie et un tiers des terrains nus (qui sont situés) dans le quartier du temple d'Adad, à l'intérieur de l'Uruk.

34 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la parcelle suivante du terrain à bâtir appartenant à cette maison et à côté de la maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu/Ah'ūtu. 34 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu. 27 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu. 27<sup>1</sup> coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle, voie piétonne. Premier relevé des mesures [de ce terrain à bâtir].

20 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu. 20 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 10 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu. 10 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle, (voie) piétonne. Deuxième relevé des mesures de ce terrain à bâtir dans le quartier du temple d'Adad, à l'intérieur de l'Uruk.

34 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu. 34 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de Šiṭā/Iddin-Nabū. 34 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la ruelle, voie piétonne. 34 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la maison d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu.

Total: 3 relevés des mesures de cette maison et de ces terrains nus. Un tiers de cette maison et de ces terrains nus, peu ou prou, autant ce qu'il y en a, et un tiers de toutes les prébendes, la part d'Anu-ahhē-iddin/Anu-uballit/Sîn-lēqe-uninni [qu'il a partagé] avec Nidintu-Anu et Nanaja-iddin, ses frères, les fils d'Anu-uballit/Sîn-lēqe-uninni. La tablette sur la transaction concernant cette maison et cette prébende [qui est (versée) au nom d'Anu-zēr-iddin]/Nanaja-iddin/Ah'ūtu et les tablettes [concernant la libre disposition sur cette maison et cette prébende ... Anu-balāt]su-iqbi/Ina-qibīt-Anu/[Ah'ūtu ... Anu-balāt]su-iqbi/Ina-qibīt-Anu/[Ah'ūtu ... la maison, la] prébende et les tablettes [... sont] à la libre disposition de Nidintu-Anu/[Anu-uballit]/Sîn-lēqe-[uninni] à titre définitif. Nabū-balātsu-iqbi/Ina-qibīt-Anu/Ah'ūtu ne disposera pas de la tablette sur la transaction de ce terrain à bâtir et de cette prébende, il ne les vendra pas, ne les donnera pas en tant que présent, dot de mariage, (investissement) dans campagne commerciale ou par n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre en dehors de Nidintu-Anu/Anu-uballit/Sîn-lēqe-uninni. Mais s'il les a (déjà) donnés ou les donne, (le bénéficiaire) ne restera pas (en possession des biens). Les contrats de vente de cette maison, ainsi que les tablettes de donation de cette maison et de cette prébende, n'importe où qu'ils soient retrouvés, appartiendront à Nidintu-Anu/Anu-uballit/Sîn-lēqe-uninni à titre définitif.

BRM 2, 24.	SE.82.07.11, Uruk
------------	-------------------

Tablette sur le partage (d'héritage) du mois Tašrītu de l'année 82 (de l'ère séleucide, règne de) Seleucos, le roi ce que Rihāt-Anu et Anu-zēr-ittannu, les fils de Lābāši/Anu-apal-ittannu, le maître-maçon ont de leur propre gré établi entre eux au sujet de la prébende du maître-maçon, les revenus, la maison et le terrain à bâtir de Lābāši, leur père, et de Nanaja-iddin, leur oncle à titre définitif.

La maison bâtie, propriété d'Anu, (située) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur d'Uruk. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison d'Anu-ah-ittannu/Ana-rabika-Ištar et à côté de la maison de Dumqi-Anu/Kidin-Anu. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la (ruelle de) sortie d'Anu-bēl-zēri/Anu-ab-ušur et la (ruelle de) sortie de cette maison. La façade supérieur à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-bēl-zēri/Anu-ab-ušur et à côté de la

maison de <sup>f</sup>Ja/Nanaja-iddin, l'épouse de Rihāt-Anu/Lābāši et à côté de la maison d'Anu-ah-ittannu/Ana-rabika-Ištar. La façade inférieure à l'Est est à côté de la maison de Dumqi-Anu/Kidin-Anu et à côté de la maison de Nanaja-iddin/Anu-bēl-zēri.

Total: les flancs et les façades de cette maison sont mesurés. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, ainsi que la moitié de la prébende du maître-maçon, la moitié des revenus que Lābāši et Nanaja-iddin, les fils d'Anu-apal-ittannu ont reçu en tant que les prébendiers du maître-maçon. <sup>f</sup>Amat-kirû-hallat, l'esclave dont (la main) était marquée au nom de Lābāši, leur père, ainsi qu'Illut-Anu, son fils: - ceci constitue la part de Rihāt-Anu, fils aîné de Lābāši, le maître-maçon.

La maison bâtie et le terrain à bâtir (situés) dans le quartier de la Porte du Marché, à l'intérieur de l'Uruk. Le flanc supérieur au Nord est à côté du canal d'Ištar. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison d'Arad-Ninurta/Nidintu-Ištar. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la rue menant au canal d'Ištar. La façade inférieure à l'Est est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ikšur/Anu-ah-ittannu/Ekur-zākir.

Total: les flancs et les façades de cette maison et de ce terrain à bâtir sont mesurés. Cette maison et ce terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, ainsi que la moitié de la prébende du maître-maçon et la moitié des revenus que Lābāši et Nanaja-iddin, les fils d'Anu-apal-ittannu en tant que prébendiers du maître-maçon ont reçu: - ceci constitue la part d'Anu-apal-ittannu, fils cadet de Lābāši, le maître-maçon.

Ils ne reviendront pas sur leurs parts. Il ne feront jamais de réclamation les uns contre les autres. Chacun restera en possession de sa part définitivement. Ils sont mutuellement responsables pour leurs parts à titre définitif. Celui qui changera (l'accord de) ce partage, devra payer 2 mines d'argent (en statères) de Seleucos de bonne qualité à son frère sans procès judiciaire ou contestation formelle.

Ils ont pris chacun une tablette.

CT 49, 135.	SE.111.x.24, x
-------------	----------------

Tablette sur le partage d'héritage paternel [...] dixième du compte, la propriété de Bulliṣu [...] de (*bīt*) *karê* de Libluṭ [...] ses fils ont partagé. [...] fils de Bulliṣu [...] de leurs (*bīt*) *karê* des mains de [...].

GCCI 1, 407.	Nbn.15.02.05, Uruk
--------------	--------------------

2 mines d'argent de Nabû-bān-ahi/Mušēzib-Bēl/Rēmūt-Ea et 2 mines d'argent de Šamaš-ah-iddin/Nabû-bān-ahi/Rēmūt-Ea qu'ils ont investi mutuellement dans la campagne commerciale. Tout ce qu'ils profiteront de ces 4 mines d'argent en question dans la ville ou à la campagne, [ils le partageront] à part égal.

<sup>f</sup>La pièce/bâtiment<sup>1</sup> de la maison qui est à côté de la maison de Šamaš-[x]-apli/Nādin qui est en face de la Grand'Rue, [à côté de la maison] d'Ina-šil-Bēl (et) qui est au dessus<sup>1</sup> (de la propriété) de Nabû-bān-ahi/Mušēzib-Bēl/Rēmūt-Ea. [Ce qui est] en dehors de la part de [NP]. Ses parts qu'il a donné sur un document scellé [...] Total: 4 esclaves, en dehors de [...] reconnaissances de dettes [de NP<sub>2</sub>/...] -iddin. En dehors des (biens investis) dans la campagne commerciale de Nabû-bān-[ahi] et [Šamaš-ah]-iddin. Šullumaja/Našpartu avec qui Nabû-bān-ahi et Šamaš-ah-iddin sont partis en campagne.

Wunsch AfO 42/43 n2.	Camb.00.x.x, Babylone
----------------------	-----------------------

[Iddin-Marduk/Iqīšaja]/Nūr-Sîn a [de son propre gré] donné à <sup>f</sup>Ina-Esagila-rāmat/Zērija/[Nabaja], son épouse à titre définitif (les suivants):

[La maison dans laquelle] il habite, (qui est) limitrophe de la maison de Rēmūt-Bēl, [...] du canal; tout ce qu'[il y a] dans la maison; ainsi que (les esclaves): Madānu-bēl-ušur, son épouse et ses 3 enfants, [NP, Nabû]-ajalu et <sup>f</sup>Kuttaja, son épouse, [<sup>f</sup>NP et] ses 3 enfants, Bēl-lūmur, [<sup>f</sup>NP]-tu et <sup>f</sup>Inbaja: total: 15 esclaves.

<sup>f</sup>Ina-Esagila-rāmat peut les vendre [où] elle veut. (Iddin-Marduk) a donné sur un document scellé la reconnaissance de dette de 40 mines d'argent [pur, le capital] et ses intérêts, qui est à la charge d'Itti-Marduk-balāṭu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi, le reste de ses esclaves et le décompte de ses biens [dans la ville] et à la campagne, autant qu'il possède à Marduk-nāšir-apli, le fils aîné d'Itti-Marduk-balāṭu [et] à Libluṭ et à Nergal-ušallim, les fils cadets d'Itti-Marduk-balāṭu, les fils de sa fille. (Iddin-Marduk) a donné 10 mines d'argent [...] et un demi-talent d'argent, de ses biens à Marduk-nāšir-apli, à Libluṭ et à Nergal-ušallim. Ils donneront 10 mines d'argent à <sup>f</sup>Tašmētu-tabni en dehors de la dot de mariage qu'elle a reçue d'Itti-Marduk-balāṭu, son père. (Iddin-Marduk) donnera 20 mines d'argent à <sup>f</sup>Ina-Esagila-bēlet, et 10 mines d'argent à <sup>f</sup>Eṭertu, les filles de sa fille, les filles d'Itti-Marduk-[balāṭu] en dehors des dots de mariage qu'Itti-Marduk-balāṭu, leur père [leur a données]. En dehors de [<sup>f</sup>Tašmētu-tabni, <sup>f</sup>Ina-Esagila-bēlet] et <sup>f</sup>Eṭertu [...]

[...]

Le jour où elle mourra [Marduk-nāšir]-apli, Libluṭ et Nergal-ušallim confisqueront tous les biens qui étaient à sa disposition, ils les prendront pour leurs parts. Ensuite ils [les partageront] entre eux.

<sup>f</sup>Ina-Esagila-rāmat peut vendre où elle veut la maison [dans laquelle (elle habite)] et les 15 esclaves. <sup>f</sup>Ina-Esagila-rāmat [ne peut pas vendre où elle veut] l'argent et tous les paiements-*nishu* d'Iddin-[Marduk] qui sont séparés d'elle.

Si après cela quelqu'un change ce contrat [d'héritage], que Marduk et [Zarpanītu] prononcent une malédiction éternelle sur lui, [et Nabû, le scribe] de l'Esagil [racourcis] ses [longs] jours.

Pendant la rédaction [de cette tablette (étaient présents)]:

Kessler BaM 15 n1.	Art.35.x.x, [Uruk]
--------------------	--------------------

[NP]/Šigū'a de son propre gré a donné [à<sup>2</sup>] Anu-ušallim [et à<sup>2</sup> NP<sub>2</sub>], ses fils à titre définitif (les suivants):

<sup>f</sup>Ištar-[x-x], son esclave, dont sur la main droite (le nom) d'Anu-mukīn-apli/Lābāši est écrit, [un] lit (de style) d'Akkad en saule, [...].

Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67.	Art.41.04.25, [Uruk]
----------------------------------	----------------------

Tablette sur le partage (d'héritage) ce que Anu-bēl-ili, Šamaš-balātsu-iqbi et Tattannu, les fils de Bēl-erība/Kurī ont de leur propre gré établi entre eux au sujet des biens (situés) dans la ville et à la campagne autant qu'en possédait leur père, Bēl-erība.

La maison en ruine à démolir et à rebâtir (située) dans le quartier du temple d'Ea (à l'intérieur d)Uruk. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la terre arable, propriété de la Dame d[Uruk]. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de [...] -zēri/Bēl-šubat-iqbanni. La façade inférieure à l'Est est à côté de la maison d'Anu-ittannu/Mušēzib<sup>2</sup>-Šamaš. (Avec) un tiers des ustensiles de maison: - (ceci) constitue la part d'Anu-bēl-ili, le fils aîné.

La moitié du bâtiment du Nord, la moitié de la cour, la moitié du bâtiment du Sud, la moitié de la ruelle de (ruelle de) sortie et un terrain à bâtir. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la terre arable, bien de la Dame d'Uruk. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu- [...]

[...]

[...] terrain à bâtir d'Anu-rē'ušunu [et ...]-ahhē-iddin, les fils de Šellibu. (Avec) un tiers des ustensiles de maison: - (ceci) constitue la part de Tattannu.

Le bâtiment du Nord, le bâtiment du Sud et le terrain à bâtir qui se situent entre (la part de) Šamaš-balātsu-iqbi et (la part de) Tattannu étaient mesurés et partagés par Anu-bēl-ili, Šamaš-balātsu-iqbi et Tattannu. Ils payeront mutuellement la taxe-*ilku* pour le roi.

Doty, Uruk p212f.	SE.68.01.17, Uruk
-------------------	-------------------

Tablette sur le partage du mois de Nisannu, année 68 (de l'ère séleucide, règne de) Seleucos, le roi ce que Lābāši et Rab-Anu/Anu-zēr-iddin/Ekur-zākir ont de leur propre gré établi entre eux au sujet de la maison et du terrain à bâtir qu'ils ont mis antérieurement à la disposition d'Anu-zēr-iddin/Nanaja-iddin ainsi que de leurs esclaves, leur propriété commune à titre définitif.

Kītu-Anu, esclave, <sup>f</sup>Amat-Ummi-rēmet, esclave, la fille de Kītu-Anu. Total: 2 esclaves dont les mains droites ne sont pas marquées. Ceci constitue la part de Lābāši/Anu-zēr-iddin, le fils aîné. Lābāši a donné 7 sicles d'argent en supplément à Rab-Anu, son frère.

La maison et son terrain à bâtir (situés) dans le quartier de la Porte de Lugal-kisurra, à l'intérieur de l'Uruk, (propriété) dans laquelle Rab-Anu a vécu antérieurement. Ils les ont donnés à Anu-zēr-iddin/Nanaja-iddin. Cette maison et son terrain à bâtir dans laquelle Rab-Anu (a vécu antérieurement selon) cette tablette de partage, (et) la disposition sur <sup>f</sup>Antu-bānat/Kītu-Anu, (et sur) <sup>f</sup>Šābit, dont sur la main le nom d'Anu-zēr-iddin/Nanaja-iddin est marqué: - ceci constitue la part de Rab-Anu, le fils cadet. Rab-Anu a reçu 7 sicles d'argent en supplément des mains de Lābāši, son frère. (Il est) payé.

Ils ne reviendront pas sur ce partage. Ils ne feront jamais de réclamation les uns contre les autres. Chacun restera en possession de sa part définitivement.

Ils ont pris chacun un document.

Gordon, SCT 90.	Dar.15.03.29, Borsippa
-----------------	------------------------

Tablette sur le partage de 29 du mois Simānu, année 15 de Darius, roi de Babylone et roi des pays ce que Nabû-šum-ušur/Nabû-šākin-šulum/Iddina-[Papsukkal] et Nabû-kāšir/Nabû<sup>2</sup>-balātsu-iqbi/Iddina-Papsukkal ont établi entre eux.

La grande maison qui est à côté de la maison de Nabû<sup>2</sup>-šum<sup>2</sup>-[x]/Kalbaja et à côté de la maison de Nabû-ētir-*napšāti*/Nabû-[x-x] ce que Nabû-kāšir a vendu pour (son) prix complet à Nabû-ētir/Bibaja. Nabû-šum-ušur/Nabû-šā[kin-

šulum]/Iddina-Papsukkal a parlé aux vieux (en ces termes): "J'y ai habité." La prébende de *erīb bīti*, la prébende précédente et le paiement-*maššaktu* des boeufs, des moutons, des oiseaux, ainsi que la moitié des boeufs redevables à Mār-bīti et à Ištar, la moitié des esclaves, la moitié des terres arables, plantées et cultivées (situées) à [...] (constituent les biens) ce que Nabû-[šum-ušur et] Nabû-kāšir ont partagé entre eux. Toute la prébende [...] des boeufs [...]

OECT 9, 5.	SE.28.x.x, Uruk
------------	-----------------

Tablette sur le partage de la 28<sup>e</sup> année (de l'ère séleucide, règne de) Seleucos et Antiuchus, les rois ce que Dannat-Bēlti et Nidintu-Anu, les fils de [Liblu] / Luštammar-Adad ont de leur propre gré établi entre eux au sujet du terrain à bâtir, propriété commune, (situé) dans le quartier du temple d'Adad, à l'intérieur d'Uruk à titre définitif.

Le terrain à bâtir (situé) dans le quartier du temple d'Adad à l'intérieur d'Uruk. 86 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de (la propriété) à 85 coudées de long, remplacée par le terrain à bâtir, la part d'Anu-ahhē-iddin/Anu-ah-ittannu et de Šibqāt-Anu/Rab-Anu. 85 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté d'une autre parcelle (de ce terrain à bâtir), la part de Nidintu-Anu/Liblu. 30 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de (la propriété) du canal Durnu. 30 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté du terrain à bâtir qui est entre (les propriétés) de Dannat-Bēlti, de Nidintu-Anu, d'Anu-ahhē-iddin/Anu-ah-ittannu et de Šibqāt-Anu/Rab-Anu. Ce terrain à bâtir (constitue) la part de Dannat-Bēlti, fils aîné de Liblu.

Un autre terrain à bâtir (situé) dans le A.AB.MU.MEŠ, dans le quartier du temple d'Adad, à l'intérieur de l'Uruk. 85 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest [est à côté de ...], la part de Dannat-Bēlti/[Liblu]. 85 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. 30 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté du canal Durnu. 30 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté du terrain à bâtir entre (les propriétés) de Dannat-Bēlti, de Nidintu-Anu, de Nabû-ahhē-iddin/Nabû-ahhē-ittannu et de Šibqāt-Anu/Rab-Anu. Ce terrain à bâtir (constitue) la part de Nidintu-Anu, le fils cadet.

Ils ne reviendront pas sur leurs parts. Ils ne feront (jamais) de réclamation les uns contre les autres. Chacun restera en possession de sa part définitivement. Ils sont mutuellement responsables de leurs parts entre eux à titre définitif.

Ils ont pris chacun un document.

OECT 9, 41.	SE.103.01.15, Uruk
-------------	--------------------

Tablette sur le partage de 15 du mois de Nisannu, 103<sup>e</sup> année (de l'ère séleucide, règne) de Antiochus et Antiochus, les rois ce que Nabû-ahhē-iddin, Kidin-Anu et Šamaš-ittannu, les fils de Dannat-Bēlti, avec l'accord de Dannat-Bēlti/Nanaja-iddin/Luštammar-Adad, leur père ont de leur propre gré établi entre eux au sujet de la maison bâtie, leur propriété commune à titre définitif.

Kidin-Anu et Šamaš-ittannu ont attribué la maison bâtie (située) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur d'Uruk comme part à Anu-ahhē-iddin, leur frère. 25 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la *bīt asuppu*, propriété commune et la (ruelle de) sortie, propriété commune et à côté de la part de Nanaja-iddin, son frère. 25 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Arad-Ninurta. 10 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la maison d'Ina-qibīt-Anu/Kidin-Anu/Kurī. 11 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison (constituant) la part de Nanaja-iddin, son frère. Total des (dimensions) mesurées de cette maison: 25 coudées les flancs, 15<sup>17</sup> coudées les façades. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part d'Anu-ahhē-iddin, le fils aîné.

La maison bâtie (située) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur de l'Uruk. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la ruelle, voie piétonne. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de Rihāt-Anu/Anu-ah-ittannu, le corroyeur. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de Kidin-Anu/Anu-ahhē-iddin/Hunzû. La façade inférieure à l'Est est à côté de la maison de Rihāt-Anu/Anu-ah-ittannu, le corroyeur. Total: les flancs et les façades de cette maison sont mesurés. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part de Kidin-Anu, leur frère.

La maison bâtie, chambranle fixe, grenier et verrou en place (située) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur de l'Uruk. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison d'Ina-qibīt-Anu/Rihāt-Anu. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de la ruelle, voie piétonne. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ah-ittannu/Anu-uballi, le jardinier et à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison qui est la propriété d'Anu. La façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle, voie piétonne. Total: les flancs et les façades de cette maison sont mesurés. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part de Šamaš-ittannu, leur frère.

[...] Šamaš-ittannu [...] Šamaš-ittannu pour [NP] son [frère, ...] il était payé en totalité [...] il le lui donnera. [Il n'y reviendront pas sur leurs parts.] Ils ne feront pas de réclamation [les uns contre les autres. ...] la part [...]

OECT 9, 63.	SE.163.05.02, Uruk
-------------	--------------------

Tablette sur le partage de 2 du mois Abu, [163<sup>e</sup> année] (de l'ère séleucide, règne d)Alexandros, le roi ce que Nanaja-iddin et Idat-Anu, les fils d'Anu-ittannu [ainsi que Ki]din-Anu/Dannat-Bēlti, leur frère avec l'accord d'Anu-

ittannu, leur père ont de leur propre gré établi entre eux au sujet des maison bâties (situées) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur de l'Uruk, (au sujet) des *bīt qāti*, des prébendes, et [de tous] les revenus de leur père à [titre définitif].

Le bâtiment de l'Est, la *bīt dulbānū*, chambre à coucher, la moitié de la cour et la moitié de [...]. [x] coudées, le flanc supérieur au Nord [est à côté de ...], (ruelle de) sortie et cour dont la moitié est acquise dans ce partage, [constituent la part de ce I]dat-Anu/[Šamaš-ittannu ...] est à côté du bâtiment du Nord (qui constitue) la part d'Idat-Anu/[Šamaš-ittannu et à côté de la rue], voie piétonne. [La façade supérieure à l'Ouest est à côté de l'impasse. La façade inférieure [à l'Est est à côté de la Grand'Rue, voie (processinnelle)] des dieux et du roi.

[...] ces parts, la moitié de la *bīt qāti* et [...] de la Porte d'entrée du temple Irigal [... NP]/Lābāši/Hunzū et [... Ri]hat-Anu, le maître-maçon [... les entées-*irbu*] de la Porte d'Ištar [...] à l'Ouest est à côté de la *bīt qāti* [de ...] le renforcement-*kuburrū* [de ... Total:] les flancs<sup>7</sup> et [les façades de ..., autant qu'il] y en a, en entier, - ceci est [la part de Kidin-Anu/Dannat-Bēlti, le fils] aîné.

[...] maison des experts [...] la *bīt qāti* de Tattannu/Nidin[tu-ND ...] et cette *bīt qāti*. Cette maison, cette *bīt qāti* et ce grenier, peu ou prou, [autant qu'il y en a, en entier - ceci constitue la part de Nanaja-iddin, le fils] cadet. Il les<sup>7</sup> vendra pour 10 sicles d'argent à titre définitif. [...] supplément de sa part [...] il ne donnera pas [...]

Le bâtiment de l'Est, la *bīt dulbānū* de la chambre à coucher, et *bīt qāti*, la moitié de [...] *bīt dulbānū*, autre parcelle qui est acquis. Pour cette part [... *bīt dulbānū* [...]] la part de ce Dannat-Bēlti. La façade supérieur à l'Ouest [est à côté de ... La façade inférieure] à l'Est est à côté de la cour et la moitié [de ...] et la moitié pour Mār-Anu [...] *bīt dulbānū* de la chambre à coucher, [...] de] ce partage. Au Nord, à côté de [...] au Sud, à côté du bâtiment de l'Est [...] à l'Ouest, à côté [de ...] et à côté de la maison [de ...]-Anu, le corroyeur.

[La maison ...], nouveau bâtiment du Nord et bâtiment de l'Est sans toit (constituent) la part de Nanaja-iddin, le fils cadet. [...] cette part, la moitié de *bīt qāti* et ses greniers, dans la Porte d'entrée du temple Irigal. Au Nord, à côté de *bīt qāti* de [NP/Lābāši/Hunzū, préfet] de l'officier-*rēš āli* et à côté de *bīt qāti* de Lābāši/Rihāt-Anu, le maître-maçon. Au sud, à côté de [...] les entrées-*irbu* de la Porte d'Ištar et (ruelle de) sortie de cette maison. A l'Ouest, à côté de *bīt qāti* des fils d'Arad-Ummi-rēmet, [et ...]. A l'Est, à côté du renforcement-*kuburrū*. Total: les flancs et les façades de cette *bīt qāti* sont mesurés. Cette maison et la moitié de cette *bīt qāti* [et ses greniers], peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part d'Idat-Anu/[Šamaš-ittannu], le fils cadet.

[...] qu'ils ont acquis, (ils ont donné) à Šamaš-ittannu, leur père. Dans les temples d'Uruk, les tablettes précédentes sur les prébendes, les autres [...] au nom de Dannat-Bēlti, [...], propriété commun, à titre définitif [...], les ...] de leur père. Ils rendront les revenus de Nanaja-iddin et Mār-Anu [...] à titre définitif.

Ils donneront <sup>f</sup>Halmanitu et <sup>f</sup>Tābat-Nanaja, les filles de Dannat-Bēlti, [leurs] soeurs en mariage. Nanaja-iddin, Idāt-Anu et Mār-Anu [... Sur ces biens] il n'y aura pas d'intérêt, ils ne les donneront pas à (autres) femmes. Ils ne les prendront pas comme leurs<sup>1</sup> parts. Tant que Šamaš-ittannu, leur père vivra, ils ne les prendront pas. Ces maisons, ces *bīt qāti* et ces prébendes ne seront ni vendus ni présentés. Ils ne les échangeront pas pour leurs parts.

Ils n'y reviendront pas. Ils ne feront jamais de réclamation (les uns contre les autres). Chacun restera en possession de sa part définitivement. Celui qui changera cette tablette, [devra payer] 3 mines d'argent aux autres qui ne l'ont pas fait sans procès judiciaire ou contestation formelle. Ils sont mutuellement garants à titre définitif.

Ils ont pris chacun un document.

Cyr. 128.	Cyr.03.08.15, Borsippa
-----------	------------------------

Tablette sur le partage d'héritage au sujet de la maison (appartenant à) la dot de mariage de <sup>f</sup>Banāti-Esagila, leur mère de ce que Marduk-šum-ušur/Nabû-bēl-šumāti/Nūr-Papsukkal a donné en part à Tukulti-Marduk/Nabû-bēl-šumāti/Nūr-Papsukkal, son frère.

33,6 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de 20 coudées de mur-*aškuttu* de 1 coudée de large, à côté de la maison d'Ina-qībi-Bēl/Balātu/Rāb-urū et à côté de la maison de Nabû-uballit/Bēlija/Nabû-šēmu. 33 coudées, 8 doigts, le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de Marduk-šum-ušur/Nabû-bēl-šumāti/Nūr-Papsukkal. 13 coudées, 8 doigts, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la ruelle, sortie. 13 coudées, 8 doigts, la façade inférieure à l'Est est à côté de 9 coudées, 8 doigts de mur-*aškuttu* de 8 doigts de large (et) à côté de la ruelle, impasse.

Total: 8,6 cannes (représentent la superficie) mesurée de la maison (qui constitue) la part de Tukulti-Marduk. En dehors d'(une superficie de) 2 cannes, supplément ce que le juge principal, l'officier-*sukallu* et les juges ont écrits sur une tablette, et ce qui (était donné) à Tukulti-Marduk/Nabû-bēl-šumāti/Nūr-Papsukkal. (S'il élève une contestation contre Marduk-šum-ušur/Nabû-bēl-šumāti/Nūr-Papsukkal, son frère, Marduk-šum-ušur en tant que [...] donnera à Tukulti-Marduk. Marduk-šum-ušur/Nabû-bēl-šumāti/Nūr-Papsukkal n'a pas [partagé] avec Tukulti-Marduk la (ruelle de) sortie (qui est) dans l'impasse (appartenant à) la part de Tukulti-Marduk. Ils se sont mis d'accord entre eux au sujet de la maison. Ils n'intenteront pas de procès au sujet de (cette) maison. Pour ne pas modifier (ce document) ils ont pris un exemplaire.

Cyr. 168.	Cyr.04.04.29, Babylone
-----------	------------------------

Tablette sur le partage ce que Rēmūt/Kurbanni-Marduk/Kalbi-Sîn et Ea-ibni/Ea-kāšir/Šangû-Ea, son frère ont établi au sujet de la dot de mariage de <sup>f</sup>Širā, leur mère.

(Un terrain) de 9<sup>1</sup> coudées (de superficie) ce que <sup>f</sup>Širā, leur mère avait contre de l'argent. Sur ces (9 coudées) Rēmūt/Kurbanni-Marduk peut prendre selon son désir 6 coudées, représentant sa part. (Sur ces 9 coudées) Bēl-ibni/Ea-kāšir/Šangū-Ea peut prendre selon son désir 3 coudées, représentant sa part.

Piršu et Nabû-rēmu-šukun (sont des esclaves appartenant à) la dot de mariage de <sup>f</sup>Širā, leur mère. Rēmūt peut emmener Piršu représentant sa part, (et) Ea-ibni peut emmener Nabû-rēmu-šukun représentant sa part [de] la dot de mariage de <sup>f</sup>Širā, leur mère. [ND]-mukīn-apli, (esclave) restera en propriété commune.

[Pour] ne pas modifier (cette) tablette, ils ont pris chacun une tablette.

[Sur ce (partage)] Bēl-kāšir, le père d'Ea-ibni [...]

Dar. 379.	Dar.14.05.24, Babylone
-----------	------------------------

Tablette sur le partage des biens (et) des esclaves ce que Marduk-nāšir-apli, Nabû-ahhē-bullit et [Nergal-ušēzib] ont de leur propre gré établi entre eux.

La première maison, (située) dans le quartier [Tintir] qui est à côté de la maison de Zumbaja/Mušallim-Marduk (et) qui était vendu à Partammu, le Perse, à côté de la maison des fils de Marduk-nāšir. Une deuxième maison, (située) dans le quartier Tintir qui est à côté de la maison de Nergal-zēr-ibni. Une maison (située) dans le quartier Tintir qui est à côté de la maison d'Abi-ul-īdi et à côté de la maison d'Arad-Gula. Une maison (située) dans le quartier de Tē qui est à côté de la maison de Bēl-uballit/Nabû-ētir-napšāti et à côté de la grande maison constituant la part de Nabû-ahhē-bullit et de Nergal-ušēzib. Une maison (située) dans le quartier de Tē qui est à côté de la maison de Hašdaja/Gabbi-ili-šar-ušur. Une *bīt hušsu* qui est à côté de la maison de Nabû-ētir-napšāti, ainsi qu'un terrain à bâtir qui est à côté de la maison de Bēl-ušallim/[NP]. Total: 7 maisons, y compris une (*bīt hušsu*) et un terrain à bâtir (situés) à l'intérieur de Babylone.

La maison donnant sur la rue menant au temple de Mār-bīti à Borsippa qui a été [achetée] de Nabû-nāšir/Itti-Bēl-lūmmir. Une maison de 3 cannes et 3,5 coudées (de superficie) à l'intérieur de Borsippa, derrière le temple de Mār-bīti. Une maison en face du pont de Borsippa qui est à côté de la maison de Šum-ukīn/Bānija. Total: 3 maisons de Borsippa.

Ainsi que 6 mines d'argent en supplément ce qui (ont été versé) avec les maisons.

Šēpēt-Bēl-ašbat, <sup>f</sup>Mušēzibtu, son épouse; Nabû-ah-ittannu et Balātu, son fils; <sup>f</sup>Kubbuttu; Šamaš-ittija; <sup>f</sup>Lū-balāt, soeur de Šēpēt-Bēl-ašbat; Bēl-lummur; <sup>f</sup>Lā-magirtu; Šamaš-rēmāni, <sup>f</sup>Kuzbu-bunītu (et) Bēl-bullit, Ullulaja, leurs fils; Lūmur-dumqi-Bēl, <sup>f</sup>Murašītu, son épouse (et) Ina-qāt-Bēl-lumhur, <sup>f</sup>I-[...], [NP] leurs enfants; <sup>f</sup>Šikkū (et) <sup>f</sup>Tablūtu, sa fille; <sup>f</sup>Rašiltu, <sup>f</sup>Ina-šil-Esagil, [...] Mišātu; <ND>-pī-ušur, <sup>f</sup>Bānītu-taddīnu, son épouse (et) [<sup>f</sup>NP, <sup>f</sup>x]-ruttu, leurs filles; <sup>f</sup>Habaš<ir>tu; Nabû-rē'ūa; [... <sup>f</sup>x]-qāt-Bānītu, sa fille; Nabû-ajālu, <sup>f</sup>Ina-Esagil-šimīni [son épouse, et <sup>f</sup>PN], <sup>f</sup>Murašītu, leurs filles; <sup>f</sup>Ina-Eturkalamma-alsiš (et) <sup>f</sup>Ina-šilli-[ND, <sup>f</sup>NP], ses filles; <sup>f</sup>Kāširtu (et) <sup>f</sup>Šēpēta, <sup>f</sup>Šaddinātu, ses filles; <sup>f</sup>Nanaja-silim et <sup>f</sup>Šikkūa qui ont été achetées contre de l'argent; Nabû-[...], <sup>f</sup>Ana-muhhi-Lāš-taklak (et) Nabû-alsi-umur ses enfants.

(Total): 10 maisons à Babylone et à Borsippa, ainsi que 6 mines de supplément (qui est donné) [avec] les maisons. Ceci constitue la part de Marduk-nāšir-apli. Il les a pris.

La grande maison de Nabû-ahhē-iddina qui est à côté de la maison de Bēl-uballit/Nabû-ētir-napšāti et à côté de la maison de la part de Marduk-nāšir-apli. La maison qui était achetée des fils de Bēl-rēšū'a, qui est à côté de la grande maison de la part de Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušēzib. La maison bâtie et en ruine, maison qui est à côté de la maison de Marduk-šum-iddin/Nabû-nādin-ahi/Damqu. 2 maison (situées) dans le quartier de Tintir qui sont à côté de la maison d'Iddina-Ahi, l'homme de Hindānu. Total: 4<sup>7</sup> maisons de Kadingirra.

La maison donnant sur la rue menant au temple de Mār-bīti, qui a été achetée à Rēmūt/Nabû-rēhti-ušur. La grande maison vieille de Borsippa qui est à côté de la maison d'Iddinaja/Lamassu-Lamā'. Total: 2 maisons de Borsippa, (constituant) la part de Nabû-ahhē-bullit et de Nergal-ušēzib.

Ainsi que 6 mines d'argent en supplément ce que Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušēzib ont donné à Marduk-nāšir-apli, leur frère aîné en dehors de la grande maison de Borsippa.

Rēmūt-Bābu, <sup>f</sup>Lā-magirtu, son épouse; [...] Harišannu et Bēl-ana-mērehti et ses fils; <sup>f</sup>Tuqnā; Nabû-alsīka-ablu et <sup>f</sup>Lū-balāt, son épouse; <sup>f</sup>Šilangītu; Isqūdu, <sup>f</sup>Rihtā, son épouse (et) Nabû-ah-ittannu, son fils; <sup>f</sup>Šā-Ninlil-udā' (et) Bēl-asūa, Itti-Bēl-nimittu, <sup>f</sup>Ahat-ummišu, ses enfants; <sup>f</sup>Ana-bītišu (et) Bēl-šulimanni, <sup>f</sup>Suluppaja, <sup>f</sup>Itti-Bānītu-mahrija, ses enfants; Nabû-dūr-edu; <sup>f</sup>Nanaja-silim de Gandar; <sup>f</sup>Bānītu-rēšū'a; Ana-muhhi-Nabû-taklak/Ribāta; <sup>f</sup>Iqūpatu; Bēl-ētir-Nabû, <sup>f</sup>Sellebbutu, son épouse (et) <sup>f</sup>Itti-Eturkalamma-bunūa, sa fille; <sup>f</sup>Šikkū, Ili-akātu-ṭabāt; Bēl-pitnanni, <sup>f</sup>Ninlil-silim, son épouse (et) Bazuzu, leur fils; Qallu-kitti-ibašši (et) <sup>f</sup>Mannā-kī-Ištarja, son épouse; <sup>f</sup>Hummajatu, Nabû-ana-ajalija, Kinūnaja, <sup>f</sup>Kubbuttu, leurs enfants; Eṭēru; <sup>f</sup>Laputtū; <sup>f</sup>Ana-muhhi-Nanaja-taklak; <sup>f</sup>Bānītu-supē-muhur; <sup>f</sup>Tablūtu; <sup>f</sup>Šahū; <sup>f</sup>Šiddatu; <sup>f</sup>Ana-pē-mahrat; Nergal<sup>1</sup>-bullitani; Pāni-Bēl-adaggal; Itti-Bēl-ahhūtu (et) <sup>f</sup>Šikkūtu, son épouse.

Total: 51 esclaves et 6 maisons à Babylone et à Borsippa. Ceci constitue la part de Nabû-ahhē-bullit et de Nergal-ušēzib.

En dehors de 6 mines d'argent en supplément pour les maisons de Borsippa ce que Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušēzib ont donné à Marduk-nāšir-apli. Marduk-nāšir-apli a reçu les 6 mines d'argent en question.

Terres arables plantées et cultivées, autant qu'il y en a, en entier, avec les terres arables de Marduk-nāšir-apli qu'il a acheté dans son propre nom, dans le nom de sa femme ou au le nom de n'importe qui d'autre, [...], des moutons, des boeufs, et les paiements-*nishu*, créances non recouvertes, les esclaves enfuits et leurs femmes, autant qu'il y en a, - la moitié de ces (biens) appartiendra à Marduk-nāšir-apli et l'(autre) moitié à Nabû-ahhē-bullit et à Nergal-ušēzib.



(S')ils portent plainte, [l'accusateur<sup>2</sup>], que se soit le frère de sa femme, ses fils, sa maison et tout ce qu'il possède, tout ce qu'il y a dans la maison et en recouvrement, appartiendra à moitié à Marduk-nāšir-apli et (à moitié) à Nabû-ahhē-bullit et à Nergal-ušēzib.

Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušēzib ont remboursé de leurs parts à Marduk-nāšir-apli les crédits que Marduk-nāšir-apli avait (sur eux<sup>1</sup>). Marduk-nāšir-apli et Nergal-ušēzib ont pris les dots de mariages de leurs femmes.

La maison de Hursagkalamma et tout (ce qu'ils ont investi) dans la campagne commerciale dirigée par Kalbaja appartiendra à moitié à Marduk-nāšir-apli et (à moitié) à Nabû-ahhē-bullit et à Nergal-ušēzib.

Ainsi que 0,1.0.0 de terre arable, plantée, (située) à l'extérieur de la Porte de Zababa, achetée<sup>2</sup>, (qui appartiendra) à la part de Marduk-nāšir-apli. Nabû-ahhē-bullit et Nergal-ušēzib rembourseront de leur propriété commune les dettes (qui sont) à la charge de leurs parts, ils sont solidaires pour moitié des dettes.

Pour ne pas modifier, ils ont pris chacun une tablette. Pendant la rédaction de cette tablette de partage (étaient présents):

Dar. 465.	Dar.18.01.24, Babylone
-----------	------------------------

Nergal-ušēzib/Itti-Marduk-balātu/Egibi [a] de son propre gré [vendu] la moitié de sa part (qu'il possède) dans la maison de 10 cannes (de superficie, située) à Hursagkalamma qui est à côté de la maison d'Erība-Marduk ainsi que la moitié de sa part concernant (un esclave nommé) Bēl-šubatanni partagé avec Kalbaja/Bēl-ahhē-iddin/Egibi pour [3,8] mines de l'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre, à Nabû-ittannu/[NP]. Les 3,8 mines d'argent en question [à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre étaient reçus des mains de Nabû-ittannu/NP.]

TCL 12, 43.	Nbk.20+x.09.24, Babylone
-------------	--------------------------

Tablette sur le partage ce que Mušēzib-Marduk/Marduk-ētir/[NF] et Marduk-šum-iddin/Bēl-ahhē-iddin, le forgeron ont établi entre eux au sujet de (l'investissement) de leurs pères dans une campagne commerciale.

Une maison bâtie de 14 cannes (de superficie située) dans le quartier de Kuwara à l'intérieur de Babylone qui est à côté de la maison de Dajjan-Marduk/Zēr-Bābili/Mušēzib, à côté de la maison de Marduk-šum-ušur/Nabû-lē'i/Nappāhu et à côté de la ruelle, sortie. 3,6 mines, 8 sicles d'argent était mis à la disposition de Mušēzib-Marduk.

Une maison en ruine de 12<sup>1</sup> cannes et 15 doigts (de superficie) qui est à côté de la maison de Nabû-ētir/Nabû-ah-iddin et à côté de la ruelle, impasse. Au lieu de 3,6 mines, 9 sicles d'argent Bēl-šulum-šukun a mis 18 sicles d'argent à la disposition de Marduk-šum-iddin. Ainsi que les 5 mines, 10 sicles d'argent (qui proviennent) de leur campagne commerciale antérieure avec Marduk-šum-iddin. Une maison bâtie de 14 cannes (de superficie). La part et les paiements-*nishu* ce que Mušēzib-Marduk a retiré de la campagne commerciale et qui ont été mis à la disposition de Marduk-šum-iddin. 30 esclaves, vieux, jeunes et enfuits (servant) de gage, 300 têtes de petit bétail incluant des chèvres femelles et des béliers qui étaient sortis pour la tonte, 41 bovins incluant des animaux entraînés et jeunes, 2 mines, 15 sicles d'argent (mis) à la disposition de Nabû-šum-iškun pour la campagne commerciale, 4 ânes, 13 pelles, 3 récipients-*qullû*, 1 bêche, 2 clous en bronze, 3 dés pour sa meule, 100<sup>2</sup> chaînes de l'ail cultivé par Haddā, les dépenses de Mušēzib-[Marduk ce qu'il a payé pendant sa campagne commerciale, terre arable, cultivée (située) à la steppe de [...].

Ces sont les comptes ce que Mušēzib-Marduk et Marduk-šum-iddin ont partagés.

Un quart de la part de Marduk-šum-iddin, le reste de l'argent de Bēl-uballit/[NP] de la campagne commerciale de Bēl-ahhē-ušabši, 2 mines d'argent de Bēl-ahhē-iddin selon la reconnaissance de dette, [...], les tablettes et les reconnaissances de dettes qui sont à leurs charges, un quart de la part de Marduk-šum-iddin de [...], une autre reconnaissance de dette concernant 22 mines d'argent, reconnaissance de dette concernant 2 mines, 52 sicles d'argent ce que Marduk-ētir, Bēl-ah-ušabši et Bēl-ahhē-iddin ont écrite pour eux, 20 mines d'argent payé par Mušēzib-Marduk, 2 mines d'argent de la reconnaissance de dette concernant 22 mines d'argent délivrée au nom de [Bēl]-ahhē-iddin, ainsi que 2 mines, 52 sicles d'argent d'une autre reconnaissance de dette en recouvrement de Bēl-ahhē-iddin, 4 mines, 52 sicles d'argent, [...] il l'a remboursé, il l'a payé. Les paiements-*nishu* et les déficits qui sont à leur charge [représentent] leurs propriétés communes. Mušēzib-Marduk et [Marduk-šum-iddin au cours] de leur campagne commerciale ne signeront pas de paiement-*nishu*. Autant qu'il y a de [...] Mušēzib-Marduk saura [...] ils placeront. (Ceci est) en dehors de ce qui a été mis à la disposition de Marduk-šum-iddin.

Ils ont prêté serment mutuellement au nom des dieux au sujet de leurs biens et de leurs revenus. Pour ne pas modifier, ils ont pris chacun un document. Au scellement de ce (document de) partage étaient présents:

TCL 13, 240.	SE.88.03.x, Uruk
--------------	------------------

Tablette sur le partage du mois de Simānu, 28<sup>e</sup> année de (l'ère séleucide, règne de) Seleucos, le roi ce que Anu-apal-ittannu/Illut-Anu-Kurī, Ina-qībīt-Anu et Anu-ah-ittannu, les<sup>1</sup> fils de Anu-bullitšu/Kurī ont de leur propre gré établi entre eux au sujet du terrain à bâtir, leur propriété commune, (situé) dans le quartier du Jardin Sacré, à l'intérieur d'Uruk.

Un terrain à bâtir (situé) dans le quartier du Jardin Sacré, à l'intérieur d'Uruk. 18 coudées, le flanc supérieur [au Nord] est à côté de la maison de [...]]-Anu/Anu-ah-ittannu, le presseur d'huile et à côté de [la (ruelle de) sortie] de la

maison de 3 coudées (de long) de Zursu/Nikanor. 18 coudées, le flanc inférieur [au Sud] est à côté du terrain à bâtir d'Ina-qibīt-Anu et Anu-ah-ittannu, les<sup>1</sup> fils d'Anu-bulliṣu, (à côté de) de la (ruelle de) sortie de 3 coudées (de superficie) de ce terrain à bâtir. 12<sup>1</sup> coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir des fils de Rihāt-Ištar/Ina-qibīt-[Anu]/Ekur-zākir. 12 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la maison de Su[mut-Anu]/Anu-ah-ittannu. Total: 18 coudées de flancs et 12 coudées de façades (sont les dimensions) mesurées de ce terrain à bâtir. Peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part de Anu-apal-ittannu/Illut-Anu/Kurī.

Un terrain à bâtir située à la même place. 15 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du terrain à bâtir d'Anu-apal-ittannu/Illut-Anu. 15 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté du canal d'Ištar. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la sortie à 3 coudées (de long), [leur propriété commune]. La façade inférieure à l'Est est à côté de la maison de Summut-Anu/Anu-ah-ittannu et à côté de la maison d'Ina-qibīt-Anu et d'Anu-ah-ittannu, les fils d'Anu-bulliṣu. [Total: les flancs] et les façades de ce terrain à bâtir sont mesurés. Ce terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci constitue la part d'[Ina-qī]bīt-Anu et d'Anu-ah-ittannu, les fils de Anu-bulliṣu/Kurī.

Ils ne reviendront pas sur leurs parts. Ils ne feront jamais de réclamation les uns contre les autres. Chacun restera en possession de sa part définitivement. Celui qui changera cette tablette, devra payer 5 mines d'argent sans procès judiciaire ou contestation formelle à l'autre qui n'a pas refait cette tablette.

Ils ont pris chacun une tablette.

UET 4, 52.	Xcr.05.11.06, Ur
------------	------------------

Tablette sur le partage ce que Iqīšaja et Šamaš-iddin, les fils de Sîn-iddin/Gallābu ont établi entre eux.

La maison bâtie (située) dans le quartier de la Porte du Lever de Soleil, à l'intérieur de l'Ur. 50 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du canal Hilitumma. 50 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de Šamaš-iddin/Sîn-iddin. 25 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de Šamaš-ibni/Gimillu. 25 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la maison de Hašdaja/Sîn-iddin.

Le jardin planté avec des palmiers, terre arable en friche au bord du canal Harri-ša-Bēl-iddin: terre de Šerigu, dans le district d'Ur. 335 [coudées, le flanc] supérieur est limitrophe de la terre arable, leur propriété. 335 [coudées, le flanc] inférieur est limitrophe de (la propriété de) Šamaš-iddin/Sîn-iddina, et limitrophe de (la propriété de) [Sîn-bul]liṣu et ses frères, les fils de Zumbu/Sîn-rīm-[ili]. 160 coudées, la façade supérieure [est limitrophe du canal Harri-ša-Bēl]-iddin et limitrophe de la [propriété] de Kiribtu/Sîn-ahhē-uballiṣ et Šum-[...]/[NP]. 160 coudées, la façade inférieure est limitrophe de (la propriété de) Šamaš-iddin/Sîn-[iddin].

Une deuxième terre arable. 295 coudées, le flanc supérieur est limitrophe de (la propriété de) Sîn-bulliṣu et de ses frères, les fils de Zumbu/Sîn-rīm-ili. 290 coudées, le flanc inférieur est limitrophe de (la propriété de) Ninazu-iqīša/Sîn-pālih et de Kušura/Sîn-ušallim. 80 coudées, la façade supérieure est limitrophe de (la propriété de) Šamaš-iddin/Sîn-iddin. 80 coudées, la façade inférieure est limitrophe de (la propriété de) Sîn-ittannu et de ses frères, les fils de Nabû-rēmāni/Imbija.

Total: ceci constitue la moitié de la part d'Iqīšaja/Sîn-iddin.

La maison bâtie et *bīt kammar* (situées) dans le quartier de la Porte du Lever de Soleil. 50 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison d'Iqīšaja/Sîn-iddin. 50 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la ruelle, voie piétonne. 25 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de Šamaš-ibni/Gimillu. 22 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de maison de Hašdaja et ses frères, les fils de Sîn-iddin.

Le jardin planté avec des palmiers et terrain à bâtir au bord du canal Harri-ša-Bēl-iddin: terre de Šerigu, dans le district d'Ur. 353 coudées, le flanc supérieur est au bord du canal Harri-ša-Bēl-iddin, et à côté de (la propriété de) Kiribtu et ses frères, les fils de Sîn-ahhē-bullit/Amēl-Sîn et (à côté de la propriété de) Nidintu/Sîn-iddin. 253 coudées, le flanc inférieur, peu ou prou, est à côté de (la propriété de) Sîn-bulliṣu et ses frères, les fils de Zumbu/Sîn-rīm-ili. 158 coudées, la façade supérieure, est à côté de (la propriété de) Iqīša/Bēl-iddin. 140 coudées, la façade inférieure, est à côté de (la propriété de) Ninazu-iqīša/Sîn-pālih et de Kušura/Sîn-ušallim.

Une deuxième terre: 200 coudées, le flanc supérieur [...] dépasse la longueur de la terre cultivée des voisins, peu ou prou, (ruelle de) sortie. 200 coudées, le flanc inférieur, à côté de (la propriété de) Sîn-bulliṣu et ses frères, les fils de Zumbu/Sîn-rīm-ili. (Ce côté) dépasse les côtés voisins. 160 coudées, la façade supérieure, à côté de (la propriété) d'Iqīšaja/Sîn-iddin. 160 coudées, la façade inférieure, à côté du canal Harri-ša-Bēl-iddin.

Total: ceci constitue la moitié de la part de Šamaš-iddin/Sîn-iddin.

Pendant la rédaction de la tablette de ce partage (d'héritage étaient présents):

UET 4, 53.	Dar2.07.x.x, [Ur]
------------	-------------------

[Tablette sur le partage] ce que Nidintu-Sîn, [Sîn-balāṣu-iqbi et] Sîn-ahhē-iddin, les fils de Gallābu ont établi entre eux.

[La maison (située) dans le quartier] de la Porte de Nanaja à l'intérieur [d'Ur. ...] les fils d'Ahušunu, à côté de la maison de [...], à côté de la ruelle], voie piétonne. [...] (ruelle de) sortie [...] Sîn-ahhē-iddin [...]

La première [terre plantée avec des palmiers. x coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté] de (la propriété) de Sîn-eriba et Sîn-šum-[...], les fils de [NP/NF x] coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté de (la propriété de) [...]-

na/Imbija et Zākir/Sîn-[... x coudées, la façade supérieure] au Nord est à côté de la terre arable de Sîn-balāṣu-iqbi/Sîn-ahhē-[... x coudées], la façade inférieure au Sud est à côté de la terre arable de [NP]/Sîn-[...]/Imbija.

La deuxième terre plantée avec des palmiers, [...] de l'étang Šerigu, dans le district [d'Ur]. 335 coudées, le flanc supérieur [est à côté de (la propriété de) NP]/Ninazu-uballit<sup>7</sup> et Sindi[ja/NP ...] de Sîn-ahhē-iddin [...] de Nidintu-Sîn/[NP ...]

Total: ceci constitue la part de Nidin[tu-Sîn ...]

La maison (située) dans le quartier de la Porte [de ...].

La maison (située) dans le quartier de la Porte du Lever de [Soleil], à l'intérieur d'Ur. 26 coudées, le flanc supérieur [à l'Ouest] est à côté de [la maison], propriété commune, et à côté de la maison de Sîn-šum-ušuršu. 26 coudées, le flanc [inférieur] est à côté de la propriété de Sîn, propriété de service de Šamaš-ina-tēšī-ētir. 8 coudées, la façade supérieure [au Nord est à côté] de la maison d'Ulullaja/Ahušunu. 8 coudées, la façade inférieure au Sud [est à côté de la maison d']Ah-ittabši/Nādin-Šamaš/Sîn-iqīša.

Un jardin planté [au bord du canal Harri]-ša-Bēl-iddin, près de l'étang Šerigu, dans le district d'Ur. 80 coudées, le flanc supérieur au Nord [est à côté de la terre de] Sîn-šum-ušuršu. 80 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de (la propriété de) Nidintu-Sîn. 75 coudées, la façade supérieure à l'Ouest, est à côté de la terre de Bēlšunu et Sîn-rīm<sup>1</sup>-ili. 75 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la terre de Zākir/Sîn-ikšur/[NF].

Un deuxième jardin planté au bord du canal Gugallu, près de l'étang Baqqē, dans le district d'Ur. 170 coudées, le flanc supérieur au Nord est au bord du canal Gugallu. 170 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de (la propriété de) Sîn-ahhē-uballit et de Sîn-ušallim, les fils de Balāṣu/Gallābu. 100 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de (la propriété de) Sîn-balāṣu-iqbi et ses frères, les fils de Sîn-bullitšu/Sîn-lē'i. 100 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de (la propriété de) Nidintu-Sîn/Ninazu-uballit/Gallābu et de Sîn-ušallim/Bēl-ah-ittannu. De cette terre la moitié appartient à Sîn-balāṣu-iqbi (ce qu'il partage) avec <sup>1</sup>Tubqītu, son épouse.

Total: ceci constitue la part de Sîn-balāṣu-iqbi (ce qu'il partage) avec Nidintu-Sîn et Sîn-ahhē-iddin.

Chacun restera en possession de sa part définitivement. Ils ne feront pas de réclamation les uns contre les autres. Ils sont contents, (leurs parts) sont acquittées. Ils ont pris chacun un document. La (ruelle de) sortie et la cour (restent) en propriété commune.

Pendant la rédaction de cette tablette (étaient présents):

UET 4, 193.	Art.13.04.x, Ur
-------------	-----------------

[Tablette sur le partage (d'héritage) ce que] Ninazu-uballit, Balāṣu, Sîn-ahhē-iddin et Bulluṣ, les fils de [Iqīša/Gallābu] ont établi entre eux au sujet de la terre arable, du jardin planté avec des palmiers (et) du terrain [...], au mois Kislīmu<sup>7</sup> de l'année 21 de Xerxes, le roi.

Plus tard, au mois Simānu de l'année 13 d'Artaxerxes, le roi Balāṣu, [Sîn]-ahhē-iddin et Bulluṣ, les fils d'Iqīša/Gallābu [ont parlé] en ces termes à Ninazu-uballit, en disant: "Ta part dans la maison et dans les terres arables [...]" Ninazu-uballit, Balāṣu, Sîn-ahhē-iddin, Bulluṣ ont <sup>1</sup> le jugement [et] <sup>1</sup> le jugement. Ils se sont entendus.

Ninazu-uballit a de son propre gré donné (une compensation<sup>7</sup>) de ses propres biens comme complément pour les parts de Balāṣu et de Bulluṣ, (et) il a écrit sur la tablette de partage (les suivants):

[La maison ...] (située) dans le quartier de la Porte du Lever du Soleil, à l'intérieure d'Ur. 25 coudées, le flanc supérieur à l'Est est à côté de la maison [...] de Šamaš-ibni. 25 coudées, le flanc inférieur à l'Ouest est à côté de la (*bīt*) *kammar* de Sîn-kušuršu/Šamaš-iddin/Gallābu. 20 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la ruelle, voie piétonne. 18 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la (ruelle de) sortie (de la propriété) des fils de Šamaš-ibni et à côté de la maison de Balāṣu et de Bulluṣ, les fils d'Iqīša.

120 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la terre arable de Balāṣu, leur frère. 120 (coudées), le flanc inférieur [à l'Est] est à côté de la terre de Ninazu-uballit, leur frère, donateur de (cette) terre arable. 30 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la terre arable de Ninazu-uballit, donateur de (cette) terre arable. 30 coudées, la façade inférieure au Sud est [à côté de la terre arable] de Ninazu-uballit. Ninazu-uballit de sa part de la terre arable (plantée) avec des palmiers (située) au bord du canal de Gugalla depuis l'inspection, dans laquelle (il y a) 12 arbres et tiges [... leur] a donné. [... il a donné] à Balāṣu, son frère en dehors de sa part.

[La maison ...] (située) dans le quartier de la Porte du Lever du Soleil, l'intérieur d'Ur. [...] maison de Sîn-ētir/Šamaš-(ina)-tēšī-ētir. [...] voie] piétonne<sup>7</sup>. Tablette de partage à Balāṣu [...] Balāṣu et Bulluṣ la moitié qui leur appartient de cette maison [ont donné<sup>7</sup> à Ninazu-uballit], propriété commune. Ils n'y reviendront pas. [...] Il n'y aura pas de [revendication] entre eux. Il n'y aura pas de procès judiciaire et de contestation formelle (de la part) de [Balāṣu<sup>1</sup>] et de Bulluṣ contre Ninazu-uballit, leur frère [aîné au sujet de] la terre arable, cultivée (qui est inscrite) sur la tablette de partage, (et) au sujet de [la maison ... de<sup>7</sup>] Ninazu-uballit, leur frère aîné. [...] Ils sont mutuellement responsables de [cette] maison [...] de Ninazu-uballit pour Balāṣu et [Bulluṣ ...] Ninazu-uballit libérera la (*bīt*) *kammar* (des contestations) pour [...] de Balāṣu et de Bulluṣ au sujet de 4 [...] il n'y a pas avec Ninazu-uballit.

VS 1, 35.	Mzs.11.09.21, Dilbat
-----------	----------------------

Tablette sur le partage ce que Bēl-iddina/Nabû-zēr-iddina, le gouverneur de Dilbat a établi avec Kidinnu, son fils cadet.

La prébende du temple de Lagamal, les entrées et les sorties, autant q'il y en a, sont comptées: la chair de la poitrine et la chair de la cuisse sont mises à la disposition de Kidinnu, son fils cadet.

4,0.0.0 de terre arable en friche y compris le jardin planté en friche<sup>1</sup> qui est à l'Ouest à côté de (la propriété) de Nabû-gāmil/Nagāru, à l'Est à côté de (la propriété) d'Erība/Nanašu, au Nord à côté de l'Euphrate.

La maison bâtie de 50 cannes (de superficie) au centre de la ville. Le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la ruelle (et) à côté de la maison de Bēl-iddina/Nabû-zēr-iddina, propriétaire d'une terre agricole. Le flanc inférieur à l'Est est à côté de la (Grand) Rue, (voie processionnelle) de Lagamal. La façade<sup>1</sup> supérieure au Sud est à côté de la rue et de la maison de Bēl-iddina/Nabû-zēr-iddina. La façade<sup>1</sup> inférieure au Nord est à côté de la maison de Nabû-usippi/Nabû-zēr-iddina. (Cette maison bâtie) est mise à la disposition de Kidinnu, son fils cadet.

VS 5, 39.	Cyr.06.09.23, Babylone
-----------	------------------------

(Tablette concernant une maison) de 12 cannes (de superficie) ce que Gimillu et Balātu, les fils de Kurbanni-Marduk/Rab-bānī ont reçu mutuellement, (mais) ils ne l'ont pas partagée entre eux. Gimillu est mort et plus tard, à la 6<sup>e</sup> année de Cyrus, roi de Babylone, roi des pays Bēl-rēmāni/Nabû-bēlšunu/Rab-bānī a hérité les biens de Gimillu. (Lui), il a partagé avec Balātu cette (maison) de 12 cannes (de superficie).

16 cannes, 4 doigts, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison de Balātu. 16 cannes, 4 doigts, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la ruelle, sortie. [15 coudées], 6 doigts, la façade supérieure au Nord [est à côté de] la (ruelle de) sortie de Balātu. 15 coudées, 6 doigts, [la façade inférieure] au Sud est à côté de la maison de Bēl-šum-iškun/[Nabû-zēr]-ušabši/Atû et à côté du terrain [est la dot de mariage de] <sup>f</sup>Lū-īdia/Marduk-ušallim/[Egibi].

Total: 5 cannes 10 doigts (de superficie) ce que Bēl-rēmāni a de son propre gré retiré de sa part (possédé) mutuellement avec Balātu. Le reste de la maison, peu ou prou, y compris la (ruelle de) sortie, était pris par Balātu. Tous les crédits de Balātu à la charge de Gimillu et Etellu sont annulés.

Pour ne pas modifier, ils ont pris chacun une tablette.

VS 6, 262.	[Dar].x.x.x, x
------------	----------------

[...] la part [...] mutuellement [...] NP] et Bēl-ētir [...] ils ont partagé les esclaves et les ustensiles [de maison]. La reconnaissance de dette [de x mines d'argent de NP], leur père qui est à la charge d'Iqīša-[ND]/Bēl-ahhē-iqīša/[NF ...] soi-même [...] ils payeront à Bēl-ahhē-iqīša [La reconnaissance de dette] d'Iddinaja qui est à sa charge [Bēl-ētir est donnée] à Bēl-ahhē-erība et Iqīšaja-Marduk, les fils de [NP]. Ainsi que le reste de la dette, autant [qu'il y en a], ils ont payé [à] Bēl-ahhē-erība et Iqīšaja-Marduk [...]. (Un) lit, (une) cassolette-*mušahhīnu*, [...] Bēl-ahhē-[x ...]

VS 15, 39. / VS 15, 40. / VS 15, 49.	SE.132.06.22, Uruk
--------------------------------------	--------------------

[Tablette sur le partage du mois x, année 132 (de l'ère séleucide, règne de) Seleucos, le roi ce que Iqīšaja et] Anu-ab-ušur, les fils de Rihāt-Anu; Anu-ahhē-[iddin et Rihāt-Anu, les fils de Nidintu-Anu; Illut-Anu/Ubār (et) Anu-ahhē-iddin/Sumuttu]-Anu [ont] de leur propre gré [établi entre eux] au sujet des maisons bâties (situées) [dans le quartier du Temple d'Adad, leur propriété commune à titre définitif.]

[Iqīšaja et Anu-ab-ušur, Rihāt-Anu, Anu-ahhē-iddin et Rihāt]-Anu, son frère, Illut-Anu/[Ubār ont établi (cette décision)]. Ceci constitue la part [d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu: bâtiment du Nord bâti], au même quartier. 8,5 coudées, le flanc supérieur [au Nord est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu/Ahūtu et ...]. 8,5 coudées, le flanc inférieur [au Sud est à côté de la parcelle suivante de cette maison et à côté de la maison d'Illut-Anu/Ubār]. 12 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du [terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin. 12 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de] la cour d'Anu-ahhē-iddin et d'Illut-Anu/[Ubār].

La deuxième parcelle [de cette maison. 10 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest] est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin. 10 coudées, le flanc inférieur [à l'Est] est à côté du mur-*amāštu*, [propriété commune. 5,8 coudées, la façade supérieure] au Nord est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 5,8 coudées, la façade inférieure [au Sud est à côté de la maison d'Iqīšaja et] Anu-ab-ušur.

La troisième parcelle de cette maison: la cour. 11 coudées, le flanc supérieur [au Nord est à côté du terrain à bâtir] d'Anu-ah-iddin. 11 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la cour d'Illut-[Anu]/Ubār. 8 coudées, [la façade supérieure à l'Ouest] est à côté de bâtiment du Nord de cette maison. 8 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la maison d'Idat-Anu/Arad-Ekur, l'interprète des rêves est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune.

Ceci constitue la part d'Anu-ušuršu/Sumuttu-Anu/Šumāti à titre définitif. Il a pris 3 sicles d'argent avec les bâtiments des mains d'Iqīšaja et de ses frères.

Iqīšaja et Anu-ab-ušur, son frère, Anu-ahhē-iddin/Rihāt-Anu, le frère de Nidintu-Anu, Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci constitue la part d'Illut-Anu/Ubār: bâtiment du Nord bâti dans le même quartier. 12,8 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la cour d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu. 12,8 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la cour d'Iqīšaja et Anu-ab-ušur, son frère. 10,5 coudées, la façade

supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu. 10,5 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune.

La deuxième parcelle de cette maison: la cour. 9 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la cour d'Anu-ahhē-iddin. 9 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté<sup>7</sup> de cette maison. 5,5 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu. 5,5 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune. N'importe qui peut couvrir le toit/grenier qui est au dessus de cette (ruelle de) sortie.

Ceci constitue la part d'Illut-Anu/Ubār/Šumāti à titre définitif. 1 sicle d'argent était donné à Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu.

Anu-ahhē-iddin et Rihāt-Anu, son frère, Illut-Anu/Ubār, Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci constitue la part d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, son frère: bâtiment du Nord bâti avec son *bīt dulbānu*, dans le même quartier. 8,8 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de la part d'Illut-Anu/Ubār. 8,8 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté d'une autre parcelle de cette maison et à côté du bâtiment du Nord d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son frère. 9,5 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin/Nidintu-Anu. 9,5 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la cour qui est propriété commune d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son frère.

La deuxième parcelle de cette maison: la *bīt pāni*. 12,8 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin/Nidintu-Anu. 12,8 coudées, le flanc inférieur qui est à côté de [...]. 6 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 6 coudées, [la façade inférieure] au Sud est à côté de [la ruelle, voie] piétonne.

La troisième parcelle de cette maison: l'enlcos des bovins. [10 coudées, le flanc supérieur au Nord] est à côté de la maison [d'Illut-Anu]/Ubār. 10 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de [...] d'Anu-ahhē-iddin et Rihāt-[Anu, son frère]. 12,8 coudées, la façade supérieure à l'[Ouest est à côté de ...]. 12,8 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune. Il couvrira le toit/grenier ce qu'ils ont installera au dessus de cette (ruelle de) sortie<sup>1</sup>. Il pourra entrer et sortir à sa convenance. Ceci constitue la part d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, les fils de Rihāt-Anu/Šumāti à titre définitif.

Iqīšaja et Anu-ab-ušur, son frère, les fils de Rihāt-Anu, Illut-Anu/Ubār, Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci<sup>1</sup> constitue la part d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son frère, les<sup>1</sup> fils de Nidintu-Anu: le bâtiment du Nord dans le même quartier.

14,8 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du bâtiment de l'Est (et) 10,5 (coudées à côté de) la cour. 14,8 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la ruelle, voie piétonne. 12 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la mur-*amāštu*, propriété commune. 12 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune.

La deuxième parcelle de cette maison: la cour. 10,8 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de [...] de la part d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, son frère. 10,8 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté du bâtiment du Nord. 4,8 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du bâtiment du Nord d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, [son frère. 4,8 coudées], la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison. N'importe qui [de droits égaux] pourra entrer et sortir à sa convenance (sous) le toit/grenier qui est au dessus de (cette ruelle de) sortie. Ceci constitue la part d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son frère, les fils de Šumāti à titre définitif. [...] appartiendra à Anu-ahhē-iddin [à titre définitif].

[Ils ne porteront pas] plainte au sujet de leurs parts. Elles sont partagées définitivement. Chacun restera en possession de sa part définitivement. Ils sont mutuellement garants pour leurs parts [à titre définitif]. Celui qui changera (l'accord de) cette tablette devra payer [1 mine d'argent de bonne qualité] sans procès judiciaire ou contestaion formelle. (Les réparation des parties) en cannes et des poutres [...]

Ils ont pris chacun (une tablette).

VS 15, 40. / VS 15, 39. / VS 15, 49.

SE.132.06.22, Uruk

Tablette sur le partage du mois [x], année 132 (de l'ère séleucide, règne de) Seleucos, le roi ce que Iqīšaja et Anu-ab-ušur, les fils de Rihāt-Anu; Anu-ahhē-iddin et Rihāt-Anu, les fils de Nidintu-[Anu]; Illut-Anu/Ubār (et) Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu de leur propre gré [ont établi] entre eux au sujet des maisons bâties (situées) dans le quartier du Temple d'Adad, leur propriété commune à titre définitif.

Anu-[ahhē-iddin et Rihāt-Anu, les fils] Nidintu-Anu, Illut-Anu/Ubār, Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci constitue la part de [NP]/Rihāt-Anu: bâtiment de l'Est bâti et *bīt dulbānu* (situés) dans le quartier du Temple d'Adad.

[8,8 coudées, le flanc supérieur] au Nord est à côté de la maison de la part d'Illut-Anu/Ubār. 8,8 [coudées, le flanc inférieur au Sud] est à côté du bâtiment du Nord de la part d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, les fils de [Nidintu-Anu. 9,5<sup>1</sup> coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du] terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin/Nidintu-Anu. 9,5 [coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la cour], propriété commune d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son<sup>1</sup> frère<sup>1</sup>.

[La deuxième parcelle de cette maison: la *bīt pāni*. 12,8 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté du] terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin/Nidintu-Anu. 12,8 [coudées, le flanc inférieure à l'Est est à côté de ... 6 coudées, la façade

supérieure] au Nord [est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 6 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la ruelle], voie piétonne.

La troisième parcelle [de cette maison: la cour. 10 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de NP]/Ubār. 10 coudées, flanc inférieur [au Sud est à côté de (la propriété) d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu. 12,8] coudées, la façade supérieure à l'Ouest [est à côté du bâtiment de ... de NP. 12,8 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de] la (ruelle de) sortie, propriété commune. [Il couvrira le toit/grenier ce qu'il installera au dessus de cette (ruelle de) sortie. Il pourra entrer et sortir à sa convenance. Ceci constitue la part de NP]/Anu-ahhē-iddin/Šumāti à titre définitif.

[Iqīšaja et Anu-ab-ušur, son frère, les fils de Rihāt-Anu], Illut-Anu/Ubār, Anu-ahhē-iddin/[Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci constitue la part d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, [son frère], les fils de Nidintu-Anu: bâtiment du Nord bâti dans le [même] quartier.

[14,8 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du bâtiment de l'Est (et)] 10,5 (coudées) de<sup>1</sup> la cour. 14,8 coudées, le flanc inférieur au Sud est [à côté de la ruelle, voie piétonne. 12 coudées, la façade supérieure] à l'Ouest est à côté du mur-*amāštu*, propriété commune. 12 coudées, [la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune].

[La deuxième parcelle] de cette maison: la cour. 10,8 coudées, le flanc supérieur au Nord est [à côté de (la propriété) de la part d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, son frère. 10,8] coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté du bâtiment du Nord. [4,8 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du bâtiment de l'Est d'Išīšaja et] d'Anu-ab-ušur, son frère. 4,8 coudées, [la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison. N'importe qui de droits égaux pourra entrer et sortir à sa convenance (sous) le toit/grenier qui est au dessus de cette (ruelle de) sortie. Ceci constitue la part d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son frère à titre définitif.]

[Iqīšaja et Anu-ab-ušur, son frère, Anu-ahhē-iddin/Rihāt-Anu, le frère de Nidintu]-Anu et Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci constitue la part d'Illut-Anu/Ubār: bâtiment du Nord bâti dans le même quartier].

12,8 coudées, [le flanc supérieur] au Nord est à côté de [la cour d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu. 12,8] coudées, le flanc inférieur au Sud est [à côté de la cour] d'Iqīšaja [et d'Anu-ab-ušur, son frère], les fils [de Rihāt-Anu. 10,5 coudées], la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu. 10,5 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune.

La deuxième parcelle de [cette maison]: la cour. 10 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la cour d'Anu-ahhē-iddin. 9 [coudées], le flanc inférieur au Sud est à côté du bâtiment du Nord. [5,5] coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu. 5,5 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune. N'importe qui peut couvrir le toit/grenier qui est au dessus de [cette (ruelle de) sortie]. Ceci constitue la part d'Illut-Anu/Ubār/Šumāti à [titre] définitif. 1 sicles d'argent en supplément.

Iqīšaja [et Anu-ab-ušur], les fils de Rihāt-Anu, Anu-ahhē-iddin et Rihāt-Anu, [son frère, les fils] de Nidintu-Anu, Illut-Anu/Ubār ont établi (cette décision). [Ceci] constitue la part d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu: bâtiment du Nord dans le même quartier.

9,5 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu/Ah'ūtu. [...] 9,5 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté d'une autre parcelle de cette maison et à côté de la maison d'Illut-Anu/Ubār. [12 coudées], la façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin. 12 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la cour d'Anu-ahhē-iddin (et<sup>2</sup>) Illut-Anu/Ubār.

La deuxième parcelle de cette maison. 10 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin. 10 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté du mur-*amāštu*, propriété commune. 5,8 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 5,8 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur.

La troisième parcelle de cette maison: la cour. 11 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin. 11 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la cour d'Illut-Anu/Ubār. 8 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du bâtiment du Nord de cette maison. 8 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la maison d'Idat-Anu/Arad-Bēt-rēš, l'interpréteur de rêves, et à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune. Ceci constitue la part d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu/Šumāti à titre définitif.

Ils ne reviendront pas sur leurs parts. Ils ne porteront [jamais] plainte les uns contre les autres. Chacun restera en possession de sa part définitivement. Ils sont mutuellement garants pour leurs parts à titre définitif. Celui qui changera (l'accord de) cette tablette devra payer [1<sup>1</sup>] mine d'argent de bonne qualité sans procès judiciaire ou contestaion formelle.

Ils ont pris chacun une tablette.

VS 15, 49. / VS 15, 39. / VS 15, 40.

SE.132.06.22, Uruk

[Tablette sur le partage du mois x, année 132 (de l'ère séleucide, règne de) Seleucos, le roi ce que Iqīšaja et Anu-ab-ušur, les fils de Rihāt-Anu; Anu-ahhē-iddin et Rihāt-[Anu, les fils de Nidintu-Anu; Illut-Anu/Ubār (et) Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu] de leur propre gré [ont établi entre eux au sujet des maisons bâties (situées)] dans le quartier du Temple [d'Adad, leur propriété commune à titre définitif].

[Iqīšaja et Anu-ab-ušur, son frère, Anu-ahhē-iddin et] Rihāt-Anu, son frère, Anu-ahhē-iddin/[Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci constitue la part d'Illut-Anu/Ubār: bâtiment du Nord bâti] dans le même quartier.

12,8 coudées, le flanc supérieur [au Nord est à côté de la cour d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu]-Anu. 12,8 [coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la cour d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, son frère. 10,5 coudées], la façade [supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu. 10,5 coudées, la façade inférieure] à l'Est [est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune].

[La deuxième parcelle de cette maison: la cour. 9 coudées, le flanc supérieur] au Nord est à côté de la cour [d'Anu-ahhē-iddin. 9 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de] cette maison. 5,5 coudées, la façade supérieure [à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin]/Sumuttu-Anu. 5,5 coudées, la façade inférieure [à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune. N'importe qui peut couvrir le toit/grenier qui est au dessus de cette (ruelle de) sortie]. Ceci constitue la part d'Illut-Anu/Ubār/Šumāti [à titre définitif. Illut]-Anu/Ubār a donné [1 sicle d'argent (en supplément)] à Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu.

[Iqīšaja et Anu]-ab-ušur, son frère, Anu-ahhē-iddin et Rihāt-[Anu, son frère, Illut-Anu/Ubār ont établi (cette décision). Ceci constitue la part d'Anu-ahhē-iddin]/Sumuttu-Anu: bâtiment du Nord [bâti dans le même quartier. 8,5 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du terrain à bâtir] d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu/Ah'ūtu [... 8,5 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté d'une autre parcelle de cette maison] et à côté de la maison d'Illut-Anu/Ubār. 12 [coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin. 12 coudées, la façade inférieure] à l'Est est à côté de la cour [d'Anu-ahhē-iddin et d'Illut-Anu/Ubār].

[La deuxième parcelle de cette maison. 10 coudées, le flanc supérieur] à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir [d'Anu-ah-iddin. 10 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté du mur-*amāštu*], propriété commune. 5,8 [coudées], la façade supérieure [au Nord est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 5,8 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison d'Iqīšaja] et d'Anu-ab-ušuršu.

[La troisième parcelle de cette maison: la cour. 11 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du] terrain à bâtir [d'Anu-ah-iddin..]

[...]

[... la part d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, son frère. 10,8 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de] cette maison. 4,8 coudées, la façade [supérieure à l'Ouest est à côté du bâtiment de l'Est d'Iqīšaja et d'Anu-ab-ušur, son frère. 4,8 coudées], la façade inférieure à l'Est est [à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison. [N'importe qui] de droits égaux pourra couvrir [le toit/grenier qui est au dessus de cette (ruelle de) sortie]. Ceci constitue la part de] Nidintu-Anu/Šumāti à titre définitif. [x sicles d'argent de bonne qualité était donné en supplément à] Anu-ahhē-iddin/Sumuttu-Anu.

[Anu-ahhē-iddin et Rihāt-Anu, les fils] de Nidintu-Anu, Illut-Anu/Ubār, Anu-ahhē-[iddin/Sumuttu-Anu ont établi (cette décision). Ceci constitue la part d'Iqīšaja et] d'Anu-ab-ušur, son frère: maison dans le même quartier (et) bâtiment de l'Est [bâti dans le même quartier. 9 coudées, le flanc supérieur] au Nord est à côté de la maison de la part d'Illut-Anu/Ubār. 9 coudées, [le flanc inférieur] au Sud est à côté d'une autre parcelle de cette maison et bâtiment du Nord d'Anu-ahhē-iddin/[NP]. 5,5 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin/Nidintu-Anu [...]. 5,5 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la cour, propriété commune d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son frère.

[La deuxième parcelle de cette maison]. 12,8 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'Anu-ah-iddin/Nidintu-[Anu. 12,8 coudées, le flanc inférieur] à l'Est est à côté du mur-*amāštu*, propriété commune. 6 coudées, la façade supérieure au Nord est [à côté de ... 6 coudées], la façade inférieure au Sud est à côté de la ruelle, voie piétonne.

[La troisième parcelle de cette maison. 10 coudées, le flanc supérieur] au Nord est à côté de la maison d'Illut-Anu/Ubār. 10 coudées, le flanc inférieur au Sud est [à côté de ...] d'Anu-ahhē-iddin et de Rihāt-Anu, son frère. 4,8 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de [... 4,8 coudées, la façade] inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie, propriété commune. Il couvrira le toit/grenier ce qu'ils ont installera au dessus de [cette (ruelle de) sortie]. Il pourra entrer et sortir à sa convenance. [Ceci constitue la part de NP et], de Rihāt-Anu/Šumāti [à titre définitif]. Il a donné 11 sicles d'argent, le prix complet à Anu-ahhē-iddin.

Ils ne reviendront pas [sur leurs parts]. Ils ne porteront jamais plainte les uns contre les autres. [Chacun restera en possession de sa part définitivement.] Ils sont mutuellement garants pour leurs parts à titre définitif. Celui qui changera (l'accord de) cette tablette devra payer 1 mine d'argent de bonne qualité sans procès judiciaire ou contestaion formelle.

Ils ont pris chacun une tablette.

VS 15, 50.	SE.134.04.x, Uruk
------------	-------------------

Tablette sur le partage du mois de Simānu, année 134 (de l'ère séleucide, règne de) Antiochos, le roi ce que Nidintu-Anu, Lābāši/Tanittu-Anu, Kinaja, Anu-uballiṭ (et) Anu-Bēl-šunu ont établi au sujet des maisons et des terrains nus, leurs propriété commune. Tanittu-Anu, devant son maire, Kinaja et Anu-uballiṭ, devant leur maire et devant Anu-zēr-līšir et Nanaja-iddin, leurs frères, les fils d'Anu-bēlšunu/Tanittu-Anu/Ah'ūtu ont partagé entre eux (ces biens) à titre définitif.

Les maisons bâties et terrains nus (situés) dans le quartier de Lugalgirra, à l'intérieur de l'Uruk. 67 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest<sup>1</sup> est à côté de la ruelle, voie piétonne. 67 coudées, (le flanc inférieur) à l'Est est à côté d'une autre parcelle de cette maison et à côté de la part de Lābāši. 42,3 coudées, (la façade supérieure) au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. 41 coudées, (la façade inférieure) au Sud est à côté du bâtiment du Sud d'Anu-zēr-līšir/Iqīšaja.

La deuxième parcelle de ces maisons et ces terrains nus. 59 coudées, (le flanc supérieur) au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. 67 coudées, (le flanc inférieur) au Sud est à côté de la maison de Lābāši. 37,8<sup>2</sup> coudées, (la façade supérieure) à l'Ouest est à côté de la parcelle précédente de cette maison. 41 coudées, (la façade inférieure) à l'Est est à côté de la ruelle, voie piétonne.

Total: 2 relevés des mesures de ces maisons et de ces terrains nus.

Une autre maison (située) dans le quartier du Temple d'Adad, à l'intérieur de l'Uruk. 28 coudées, (le flanc supérieur) au Nord est à côté de la maison d'Aristones/Attunu et à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison. 28 coudées, (le flanc inférieur) au Sud est à côté de la ruelle menant au canal d'Ištar. 28,3 coudées, (la façade supérieure) à l'Ouest est à côté de la maison de la ruelle. 28,5 coudées, (la façade inférieure) à l'Est est à côté d'une autre parcelle de cette maison et à côté du terrain à bâtir des fils d'Ina-qibīt-Anu/Kidin-Anu.

La deuxième parcelle de cette maison. 10 coudées (le flanc supérieur) au Nord est à côté de la maison d'Aristones. 10 coudées, (le flanc inférieur) au Sud est à côté du terrain à bâtir des fils d'Ina-qibīt-Anu/Kidin-Anu. 16 coudées, (la façade supérieure) à l'Ouest est à côté de [la parcelle] précédente de cette maison. 15,3 coudées, (la façade inférieure) à l'Est est à côté de la maison de Tanittu-Anu/Anu-ah-ittannu.

Total: 2 relevés des mesures de ces maisons et de ces terrains nus.

Peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier - ceci constitue la part de Nidintu-Anu/Tanittu-Anu.

La maison bâtie (située) dans le quartier du Temple de Lugalgirra. 36,3 coudées, (le flanc supérieur) au Nord est à côté de [...] de] cette [maison]. 35 coudées, (le flanc inférieur) au Sud est à côté de la maison de Tanittu-Anu et ses frères, les fils d'Anu-[...] x coudées, (la façade supérieure) à l'Ouest] est à côté de la maison des fils d'Anu-zēr-iddin/Nanaja-iddin. 36,3 coudées, (la façade inférieure) à l'Est est à côté de [...].

La deuxième parcelle de cette maison. 86 coudées, (le flanc supérieur) à l'Ouest est à côté de la maison des fils d'Anu- [...]

VS 20, 86. / YOS 17, 348.	Nbk.13.11.25, Uruk
---------------------------	--------------------

Tablette sur le partage (d'héritage) ce que Nabû-šum-līšir et Rēmūt-Nabû, les fils de Nabû-šum-ukīn ont établi entre eux.

Nanaja-kešīrat, Linuh-libbi-Ištar, Tukulti-Ištar, Ištar-rēšū'a, Šā-šāpirti, Nanaja-šubāhua et Ina-Eanna-lūmuršu (esclaves); la grande maison dans laquelle Nabû-šum-ukīn a habité, la maison de Bēl-ūdua, la terre agricole qui est en face du canal Harri-ša-Nanaja. Total: ceci constitue la part de Nabû-šum-līšir.

Šā-Nanaja-ūdu, Tuqnaja, Ša-Nanaja-bāni (esclaves), le terrain à bâtir qui a été acheté à Nabû-zēr-ukīn/Šā-Nabû-šū, la part (d'une terre agricole) au 50° (située) des Portes du (canal) Harri. Total: ceci constitue la part de Rēmūt-Nabû.

YOS 6, 114.	Nbn.05.07.25, Uruk
-------------	--------------------

(Tablette concernant) la division de maison (de) Bēl-ab-ušur/Iddina-ahi, (ce que) Nabû-balāšsu-iqbi, Innin-šum-ušur et Šulaja, les fils d'Arad-Innin/Bēl-ab-ušur et Eanna-līp-ušur/Bēl-ab-ušur ont partagé entre eux.

La grande maison à 36,5 cannes (de superficie) qui depuis l'espace non bâti du bâtiment de l'Est s'ouvre vers l'Est et vers l'Ouest. La grande maison bâtie (constitue) la part de Nabû-balāšsu-iqbi et de Šulaja, les fils d'Arad-Innin.

La cour extérieure à 28 cannes (de superficie, s'allongant) depuis l'espace non bâti, (se situant) entre le bâtiment du Sud de la grande maison et le bâtiment du Nord de la cour extérieure, l'espace non bâti qui s'ouvre vers l'Est et l'Ouest sur des espaces non bâtis. La cour extérieure (constitue) la part d'Eanna-līp-ušur/Bēl-ab-ušur et Innin-šum-ušur/Arad-Innin (qui vivent) dans le bâtiment du Sud.

Deux (pièces dans) le bâtiments de l'Ouest, la moitié de la *bīt asuppu* et la moitié de la cour (constituent) la part de Eanna-līp-ušur/Bēl-ab-ušur.

Le bâtiment du Nord, le bâtiment de l'Est, la moitié de *bīt asuppu* et la moitié de la cour (constituent) la part d'Innin-šum-ušur/Arad-Innin.

(Ils ont reçu) 20<sup>1</sup> sicles d'argent au lieu de la moitié de leurs parts dans (le terrain) à 7,5 cannes (de superficie) par lequel la grande maison est plus large que la cour extérieure. Nabû-balāšsu-iqbi et Šulaja ont donné un cadeau-*atru* à Eanna-līp-ušur et à Innin-šum-ušur.



## 14.6. Contrats d'échanges concernant des maisons

BIN 2, 135.	SE.95.08.22, Uruk
-------------	-------------------

[Tablette sur l'échange ce que Rihāt-Anu/Šā-Anu-[iššû/Kidin-Anu/Hunzû] (et) <sup>f</sup>Ina-qibīt-Nanaja/Nidintu-Anu/[NF] [ont] de leur propre gré [établi] entre eux au sujet de leurs maisons et leurs terrains nus d'Uruk [à titre définitif].

<sup>f</sup>Ina-qibīt-Nanaja/Nidintu-Anu de son propre gré (a échangé trois) terrains [nus]:

16 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté d'une autre parcelle de cette maison [et à côté du terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin]/Šamaš-ittannu. 16 coudées, le flanc inférieur [à l'Est est à côté de ...]. 13 coudées, [la façade] supérieure au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) [des dieux et du roi. 13 coudées], la façade inférieure au Sud est à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison et [à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin]/Šamaš-ittannu.

[La deuxième] parcelle de cette maison. 14,3 coudées, [le flanc supérieur ...] terrains nus de cette maison. 14,3 coudées, le flanc inférieur [... x coudées], la façade supérieure [à ...] est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux [et du roi. x coudées, la façade inférieure à ...] est à côté de la maison d'Anu-ahhē-[iddin]/Šamaš-ittannu.

La troisième parcelle du terrain à bâtir [de cette maison. 8] coudées, le flanc supérieur à l'Ouest [est à côté] du terrain à bâtir d'Anu-ahhē-iddin/Šamaš-ittannu. 8 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté d'une parcelle précédente de cette maison. 7 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. 7 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Šamaš-ittannu.

Total: trois terrains nus sont mesurés. Elle a donné<sup>1</sup> ces terrains nus, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier en échange de la maison de Rihāt-Anu/Šā-Anu-iššû/Hunzû à titre définitif. Le jour où on élèvera une contestation au sujet de cette maison et ces terrains nus, Ušuršu-Anu/Tanittu-Anu/Kidin-Anu/Hunzû confirmera (au besoin) jursqu'à 12 fois la cession définitive au profit de Rihāt-Anu. Ces terrains nus appartiennent à Rihāt-Anu/Šā-Anu-iššû/Kidin-Anu/Hunzû à titre définitif.

Rihāt-Anu/Šā-Anu-iššû/Kidin-Anu/Hunzû (a) de son propre gré (échangé) une maison bâtie et un terrain à bâtir dans le quartier du temple de Lugalgirra, à l'intérieure d'Uruk.

23 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir d'<sup>f</sup>Ina-qibīt-Nanaja/Nidintu-Anu, l'épouse de Šā-Anu-iššû/Tanittu-Anu. 23 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté du [terrain à bâtir d']<sup>f</sup>Ina-qibīt-Anu/Kidin-Anu. [...] et *bīt asuppu* de cette maison et (propriété de) Tanittu-Anu/Kidin-Anu. 10,8<sup>7</sup> coudées, la façade inférieure au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. 9,8 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison de Tanittu-Anu/Kidin-[Anu.]

[Total]: 23 coudées de flanc et 10,8 coudées de façades sont les dimensions mesurées de cette maison. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier et la moitié de la *bīt asuppu* qui est divisée avec Tanittu-Anu/Kidin-Anu, ainsi que le tiers de la (ruelle de) sortie. Il les a donnés en échange de la maison d'<sup>f</sup>Ina-qibīt-Nanaja/Nidintu-Anu à titre définitif. Le jour où on élèvera une contestation au sujet de cette maison Rihāt-Anu/Šā-Anu-iššû, vendeur de cette maison confirmera (au besoin) jusqu'à douze fois la cession définitive au profit d'<sup>f</sup>Ina-qibīt-Nanaja. Ce terrain à bâtir appartient à Ina-qibīt-Nanaja/Nidintu-Anu, l'épouse de Šā-Anu-iššû/Tanittu-Anu à titre définitif.

Ils ne reviendront pas sur cet échange. Ils ne porteront jamais plainte les uns contre les autres. Ils ont divisé leurs biens à titre définitif. Celui qui changera ce contrat ou celui qui le modifiera, devra payer (x mines d'argent).

Ils ont pris chacun une tablette.

BRM 2, 35.	SE.129.x.20, Uruk
------------	-------------------

[Tablette] sur l'échange du mois Abu, année 132 (de l'ère séleucide, règne de) Séleucus, le roi ce que Anu-ahittannu/Dumqi-Anu/Rihāt-Anu/Luštammār-Adad [et] Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, le maître-maçon ont de leur propre gré établi entre eux au sujet des terrains nus, propriétés d'Anu, (situés) dans le quartier de la Porte d'Ištar à l'intérieur d'Uruk à titre définitif.

Le terrain à bâtir, propriété d'Anu, dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur d'Uruk. 18 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) d'Idat-Anu/Illut-Anu. 18 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté du terrain à bâtir, propriété d'Anu, (en usage) d'Anu-ah-ittannu/Dumqi-Anu/Rihāt. 7 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir, propriété d'Anu. 7 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la rue menant au canal d'Ištar.

Total: 23 coudées de flancs et 7 coudées de façades sont les dimensions mesurées de ce terrain à bâtir. Ce terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier (situé) à l'endroit précisé, propriété d'Anu, (en usage) de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, le maître-maçon a été donné en échange à Anu-ah-ittannu/Dumqi-Anu/Rihāt à titre définitif. Ce terrain à bâtir, propriété d'Anu, (sera en usage) d'Anu-ah-ittannu/Dumqi-Anu/Rihāt/Luštammār-Adad à titre définitif.

Le terrain à bâtir, propriété d'Anu, dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur d'Uruk. 27 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du terrain à bâtir en service, propriété d'Anu, (en usage) d'Anu-ah-ittannu/Dumqi-Anu/Rihāt. 27 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu et à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) d'Idat-Anu/Nanaja-iddin. 7

coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu. 7 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la rue menant au canal d'Ištar.

Total: 27 coudées de flancs et 7 coudées de façades sont les dimensions mesurées de ce terrain à bâtir. Ce terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, propriété d'Anu a été donné en échange par Anu-ah-ittannu/Dumqi-Anu/Rihāt/Luštammār-Anu à Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, le maître-maçon à titre définitif. Ce terrain à bâtir, propriété d'Anu, (sera en usage) de Nidintu-šarri/Rihāt-Anu, le maître-maçon à titre définitif. Nidintu-šarri/Rihāt-Anu bâtira un mur-*amāštu* en terre à 27 coudées de long et 1,8 coudées de large sur son terrain à bâtir en tant que ligne de démarcation et ce mur-*amāštu* sera utilisé en commun par Anu-ah-ittannu/Dumqi-Anu [et] Nidintu-Anu/Rihāt-Anu à titre définitif.

Ils ne reviendront pas sur leurs (parts données) en échange. Ils ne porteront jamais plainte les uns contre les autres. [Chacun] restera en possession de sa (part reçue en) échange à titre définitif. Ils sont mutuellement responsables pour (leurs parts données en) échange définitivement. Celui qui changera cette tablette, [devra payer] 1/3 de mine d'argent de bonne qualité sans procès judiciaire ou contestation formelle à celui qui ne l'a pas faite.

Ils ont pris chacun une tablette.

BRM 2, 45.	SE.154.[03].30, Uruk
------------	----------------------

[Tablette sur l'échange] de 30 du mois Simānu, année 154 (de l'ère séleucide, règne de) Demetrius, le roi ce que Idat-Anu/Dumqi-Anu/[Arad-Bīt-Rēš], membre du collège des prêtres des dieux d'Uruk et Nidintu-Anu/[Rihāt]-Anu/Mattanatu-Ištar, fabricant de briques pour les temples d'Uruk ont de leur propre gré établi entre eux au sujet des maisons de [...] (situées) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur d'Uruk.

Le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) de Pasir-Bāraqā'/Ruba'im-Bēl, fabricant de briques pour les temples d'Uruk et à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage de) Nidintu-šarri, le pêcheur. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) de cet Idat-Anu/Dumqi-Anu et à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) d'Anu-apal-ittannu/Pakkan-Anu. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) de cet Anu-apal-ittannu et à côté de la maison de ce Nidintu-šarri. La façade inférieure à l'Est est à côté du terrain à bâtir, propriété d'Anu, qui est lié à ce terrain à bâtir. Cette maison et le terrain à bâtir qui va avec, propriété d'Anu, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, - ceci (constitue la part) donnée en échange par ce Nidintu-Anu/Rihāt-Anu à Idat-Anu/Dumqi-Anu/Arad-Bīt-Rēš à titre définitif.

Le flanc supérieur au Nord est à côté de la ruelle, voie piétonne. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison d'Ubār/Anu-ahhē-iddin/Hunzū. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison des fils d'Ubār/Rihāt-Anu/Kidin-Marduk. La façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle, voie piétonne et la (ruelle de) sortie de de cette maison.

Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier - ceci (constitue la part) donnée en échange par cet Idat-Anu à ce Nidintu-Anu/Rihāt-Anu à titre définitif.

Ils ne reviendront pas sur leurs (parts données) en échange. Ils ne porteront jamais plainte les uns contre les autres. Chacun sera en possession de sa (part reçue en) échange à titre définitif. Celui qui changera cette tablette devra verser 1 mine d'argent de bonne qualité sans procès juridique ou contestation formelle à l'autre qui ne l'a pas refaite. Ils sont mutuellement garants (pour leurs parts données en échange) définitivement.

deJong Ellis JCS 36 n24.	Ssi.00.12.21, Babylone
--------------------------	------------------------

Tablette sur l'échange ce que Marduk-šāpik-zēri/Bammaja/Egibi et Nādinu/Ahhēja/Bēl-eṭēru ont établie entre eux.

Un terrain à bâtir de 10 cannes (de superficie situé) dans le quartier de la Nouvelle Ville, à l'intérieur de Babylone. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de Marduk-šāpik-zēri/Bammaja/Egibi. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la Grand'Rue, barrage (devant<sup>3</sup>) le temple de la Dame d'Eanna. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de [Marduk]-šāpik-zēri/Egibi. La façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle.

Total: (un terrain de) 10 cannes (constitue) la propriété de Nādinu/Bēl-eṭēru.

Un terrain à bâtir de 22 cannes (de superficie, situé) dans le quartier de la Nouvelle Ville, à l'intérieur de Babylone ce que Marduk-šāpik-zēri/Egibi a acheté de Rēmūt et de Bēl-eṭēr, les fils de Zākir/Epeš-ili. Le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison de Bēl-lē'i (et) à côté du "coeur" du terrain. Le flanc inférieur à l'Est est à côté de la maison de Bammaja/Epeš-ili (et) à côté du "coeur" du terrain. La façade supérieure au Nord est à côté de la ruelle. La façade inférieure au Sud est à côté de la Grand'Rue.

78 sicles d'argent sont entrés (en compte et) ils seront ajoutés au (prix du terrain) de 10 cannes de Nādinu qui est à côté de la maison de Marduk-šāpik-zēri. Nādinu a donné 54 sicles d'argent à Marduk-šāpik-zēri (et) sur l'ordre de Nādinu le prix du (terrain) de 9 cannes est entré (compte, et Marduk-šāpik-zēri) a scellé la tablette concernant le (terrain) de 22 cannes et l'a donnée à Nādinu.

Marduk-šāpik-zēri se portera garant pour son (terrain) de 13 cannes auquel sont ajoutés le (terrain) de 10 cannes de Nādinu. Nādinu se portera garant pour son<sup>1</sup> (terrain) de 10 cannes qui est à côté de la maison de Marduk-šāpik-zēri auquel sont ajoutés le (terrain) de 13 cannes de Marduk-šāpik-zēri.

Sur l'ordre de Nādinu, Marduk-šāpik-zēri a reçu (un terrain) de 9 cannes avec le (terrain) de 13 cannes ajoutées au (terrain) de 10 cannes de Nādinu. (Marduk-šāpik-zēri) les a mis à la disposition de Nādinu.

Marduk-šāpik-zēri et Nādinu ont de leur propre gré scellé la tablette sur l'échange à titre définitif. L'un donne à l'autre (une tablette) de non-modification au sujet de ces terrains.

Au scellement de cette tablette étaient présents:

*Bertin 101.	Nbk.21.06b.15, [Babylone]
--------------	---------------------------

Tablette sur l'échange ce que Marduk-ētir/Šulaja/Šā-tābti-šû et Bēl-ammeni/Indēšu/Rab-bāni ont établi entre eux au sujet des terrains (situés) dans le quartier de [...], à l'intérieur de Babylone.

2 *ninda*, 6 coudées, 14 doigts, le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de Marduk-ētir/Šulaja/Šā-tābti-šû. 2 *ninda*, 6 coudées, 14 doigts, le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de Marduk-ētir/Šulaja/Šā-tābti-šû et à côté de la maison de Bēl-ammeni/Indēšu/Rab-bāni. 6 coudées, 21 doigts, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de Šāpik-zēri/Nabû-iddin/Arad-bīt-Ninurta. 6 coudées, 6 doigts, la façade inférieure à l'Est est à côté de la ruelle.

Total: 4 cannes (de superficie) sont mesurées. Bēl-[ammeni] a donné (en échange cette) propriété à Marduk-ētir.

1 *ninda*, 2 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison de Bēl-[ammeni]<sup>2</sup>. 1 *ninda*, 2 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la rue [... x *ninda*, x coudées], la façade supérieure [au Nord est à côté de ...]

[...] ils ont échangé entre eux. Ils se sont écrits une tablette mutuellement. Ils ont pris chacun (un exemplaire) et pour la non-modification (de ce contrat, et) ils ont juré aux noms de Marduk, leur dieux, et Nabuchodonosor, roi de Babylone, leur souverain.

Pendant la rédaction de cette tablette (étaient présents):

*Bertin 3028.	[Xer].[14+x].x.x, [Kūtû]
---------------	--------------------------

[Une maison] bâtie et un terrain [nu de 5 cannes (de superficie, situés) à l'intérieur de ...]. Le flanc supérieur au [Nord est à côté de la maison de Bēl-ittannu]/Nergal-ušēzib. Le flanc inférieur au [Sud] est à côté de la maison de Zērija/Arad-Nergal. [La façade supérieure] à l'Ouest est à côté de la ruelle, sortie [de cette maison<sup>3</sup>]. La façade inférieure à l'Est est à côté de la maison de Bēl-ittannu/Nergal-ušēzib. (Cette maison constitue) la propriété partielle de <sup>f</sup>Rē'indu/Nergal-ušēzib ce qu'elle partage avec <sup>f</sup>Ubārtu/Nergal-ušēzib, sa soeur.

<sup>f</sup>Rē'indu/Nergal-ušēzib a donné (cette maison bâtie, sa) part à <sup>f</sup>Ubārtu/Nergal-ušēzib, sa soeur en échange de son terrain à bâtir de 5 cannes (de superficie, situé) en face de [...]. Le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison de Rēmūt. Le flanc inférieur à l'Est est à côté de la maison de Nabû-bullīšu/Bēl-ittannu. La façade supérieure au Nord est à côté de la maison d'Išum-uballī. La façade inférieure au Sud est à côté de la maison de Kāšir/Nergal-ina-tēšī-ētir.

<sup>f</sup>Ubārtu a donné 3,5 mines d'argent pur à 1/8 d'aillage à <sup>f</sup>Rē'indu, sa soeur en supplément du terrain à bâtir en question de 5 cannes (de superficie). <sup>f</sup>Rē'indu a reçu les 3,5 mines d'argent pur à 1/8 d'aillage en question des mains de <sup>f</sup>Ubārtu, sa soeur en supplément de (son) terrain à bâtir en question de 5 cannes (de superficie). (L'argent) est compté. Elles ont divisé les (parts données) en échange.

Le jour où une revendication s'élèvera au sujet de la maison bâtie de 5 cannes (de superficie), Bēl-iddin/Iddin-Nabû, l'époux de <sup>f</sup>Rē'indu confirmera (la cession définitive concernant) la maison bâtie en question de 5 cannes (de superficie) et la donnera à <sup>f</sup>Ubārtu.

Durand, TBER pl.74:AO 20297.	Dar.05.x.x.+02, Borsippa
------------------------------	--------------------------

Tablette sur l'échange [ce que] Marduk-šum-ibni/Šulaja/Ilija [et] Mušēzib-Bēl/Nabû-ukīn-zēri/Šikkū'a ont établi entre eux (au sujet) des *bīt šutummu* à l'intérieur de l'Ezida.

[x] coudées, tous les flancs. A l'Ouest est à côté de (*bīt*) *šutummu* de Marduk-šum-ibni, participant de l'échange, et à côté du "coeur" du terrain de la part (de'NP). A l'Est est à côté de (*bīt*) *šutummu* de Lābaši/Ardija/[x]sunu. [x] coudées, tous les façades. Au Nord est à côté de (*bīt*) *šutummu* de Marduk-šum-ibni. Au Sud est à côté de (*bīt*) *šutummu* de Mušetib-Bēl.

[Total: 1] canne, 3 coudées (représente la superficie) du terrain à bâtir seulement. [De ce (terrain)] 26 coudées (constituent) la part de Marduk-šum-ibni qu'il ne partage pas avec [Mušēzib]-Bēl. Marduk-šum-ibni de son propre gré a scellé (ce document) et il l'a mis à la disposition de [Mušēzib]-Bēl/Šikkū'a à titre définitif.

[x] coudées, tous les flancs]. A l'Ouest est à côté de (*bīt*) *šutummu* de Marduk-šum-ibni. [A l'Est est à côté de] 1 canne, 3 coudées (constituant la part) échangée (précédemment). [x] coudées, toutes les façades. (La façade) supérieure au Nord est à côté du "coeur" du terrain. (La façade) inférieure au Sud est à côté de (*bīt*) *šutummu* de Marduk-šum-ibni.

Total: 4 coudées, 8 doigts, premier relevé des mesures.

1,6 [coudées], tous les flancs. A l'Ouest est à côté de (*bīt*) *šutummu* de Marduk-šum-ibni. A l'Est est à côté de (la propriété de) 23 coudées ce que Marduk-šum-ibni a reçu. [x coudées], toutes les façades. Au Nord est à côté de la rue. Au Sud est à côté de la parcelle précédente.

[Total: x coudées], 15 doigts, deuxième relevé des mesures.

Total (général): 1 canne, 5 coudées (représente la superficie) du terrain à bâtir.

De ce (terrain) 28,5 coudées (constituent) la part de Mušēzib-Bēl ce qu'il ne partage pas avec Marduk-šum-ibni. Mušēzib-Bēl/Šikkū'a a [de son] propre gré scellé (ce document, et) il a mis à la disposition de Marduk-šum-ibni/[Ilija] à titre définitif. Seulement 2,5 coudées (de superficie) [du terrain à bâtir<sup>2</sup>] ce que Marduk-šum-ibni (n'a pas donnée dans cet) échange. Mu[šēzib-Bēl a reçu<sup>2</sup>] un supplément [de ...] des mains de Marduk-šum-ibni. [...] Mušēzib-Bēl [...] Marduk-šum-[ibni ...] Ils ont divisé les parts (données) en échange à titre définitif. Ils n'y reviendront pas, il n'y aura pas de revendication. Personne [...] Ils ont pris chacun un exemplaire.

OECT 9, 29.	SE.[107+x].12a.05, Uruk
-------------	-------------------------

[... NP]/Nanaja-iddin/[NP]/Luštammar-Adad. Ina-qibīt-Anu [...] de cette maison. Total: un quart de cette maison. Kidin-Anu/Anu-ahhē-iddin (a donné) en échange. [Cette maison, peu ou prou, autant] qu'il y en a, en entier [...] 8,25 sicles d'argent à Illut-Anu à titre définitif. [...] Cette [maison], peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier [...] Tanittu-Anu/Ah'ūtu ce que Illut-Anu [...] Nanaja-iddin/Hunzū à titre définitif.

Ils ne reviendront pas [sur (les parts données) en échange. Ils ne porteront] jamais plainte les uns contre les autres. Ils resteront en possession (des parts reçues) en échange à titre définitif. Ils sont mutuellement garants [pour la confirmation (des parts données)] en échange.

Ils ont pris chacun un exemplaire.

OECT 9, 58.	SE.143.08.26, Uruk
-------------	--------------------

Tablette sur l'échange ce que Balātu/Nidintu-Anu/Anu-ah-ittannu/(Ekur-zākir) [et] Kidin/Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu/Ekur-zākir ont de leur propre gré établi entre eux au sujet des maisons bâties<sup>2</sup> (situées) dans le quartier de la Porte d'Adad, à l'intérieur d'Uruk, (et au sujet) de leurs propres esclaves, à titre définitif.

Ceci constitue la part d'Anu-ah-ittannu, son père, (ruelle de) sortie de cette maison (située) dans le quartier de la Porte d'Adad, à l'intérieur [d'Uruk]. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de Sumuttu-Anu/Rihāt-Anu et à côté de la maison de ce qui en entier est [...] de Mannu-kī-Dilbat/Ina-qibīt-Anu. Le flanc inférieur au Sud [est à côté de la maison] de la part de ce Balātu/Nidintu-Anu. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de [la maison] d'Aléxandre/Anu-ah-ittannu. La façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie de cette [maison].

Total: les flancs et les façades de cette maison sont mesurés. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier appartient à Kidin/Anu-ah-ittannu. De ce que (une part) en tant que [...] de Nidintu-Anu [...] la part est donné à Anu-ah-ittannu, son père. [...<sup>f</sup>...]bānītu, l'esclave de qui sur la main droite le nom de personne n'est écrit [...] il donne à titre définitif. Cette maison [et l'esclave<sup>2</sup>] appartiendront à NP/NF) à titre définitif.

[...<sup>f</sup>NP, esclave de qui sur sur la main droite le nom] de personne n'est écrit (qui est) en surplus, la fille [de ...] son propres [...] qui des mains des fils de [...]

[...] argent [...] au jours où [...] Ils ne reviendront pas [sur (les part reçus)] en échange. [Ils ne porteront jamais] plainte les uns contre les autres. [Celui] qui changera cette tablette, qui la modifiera [devra payer x mines d'argent pur] à l'autre. [...]

Camb. 349.	Camb.06.12.28, Babylone
------------	-------------------------

Tablette sur l'échange ce que Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina, Nādinu/Iddina-ahi/Isinaja et <sup>f</sup>Inšabtu/Marduk-šum-ušur/Arad-Nergal, son épouse ont établi entre eux au sujet des terre arables, d'une maison et de (trois) esclaves.

4 *ninda*, 16 doigts, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison d'Eribā/Nādinu, à côté de la maison de Liblu/Marduk-nāšir/Nūr-Adad et à côté de la maison de Nabû-iddina/Arad-Gula/Zērīja. 3,5 *ninda*, 5 coudées, 8 doigts, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la maison de Basija/Iqīšaja/(NF). 1,5 *ninda*, 8 doigts, la façade supérieure est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. 1 *ninda*, 6 coudées, 16 doigts, la façade inférieure est à côté de la maison du conducteur de chariot.

Total: 24 cannes (sont) les mesures de la maison en ruine (située dans le quartier) Hursagkalamma, à l'intérieur de Kiš. C'est la maison de Nādinu et <sup>f</sup>Inšabtu, son épouse.

1,0.0.0 de terre arable, cultivée, appartenant à la terre arable d'Itti-Marduk-balātu dans la ville de Šuppattu à côté des [...].

<sup>f</sup>Sā-Ninlil-udā, <sup>f</sup>Nanaja-ittija, <sup>f</sup>Nanaja-killi-ušur, total: 3 [esclaves]. Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi, Nādinu/Iddina-[ahi/Isinaja] et <sup>f</sup>Inšabtu/[Marduk-šum-ušur]/Arad-Nergal, son épouse de leur propre gré

ont échangés entre eux cette terre arable et les esclaves. Chacun est responsable pour (sa part donnée) en échange. Ils n'y reviendront pas, il n'y aura pas de revendication. Pour ne pas modifier (ce contrat) ils ont écrit (cette) tablette d'échange et ils ont pris chacun un exemplaire.

Pendant la rédaction de cette tablette (étaient présents):

Camb. 362.	Camb.07.01.x, Babylone
------------	------------------------

[Nādinu]/Iddina-ahi/Isinaja [et] <sup>f</sup>Inšabtu/Marduk-šum-ušur/Arad-Nergal ont de leur propre gré échangé <sup>f</sup>Šā-Ninlil-udā, <sup>f</sup>Nanaja-ittija, <sup>f</sup>Nanaja-kilīli-ušur, total: 3 esclaves pour (une) maison de Kiš avec Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. Pour 7 mines, 56 sicles d'argent, prix complet à BĒl-[...]/Iddin-Marduk/[NF il<sup>2</sup>] donnera. [...]

Camb. 377.	Camb.07.05.05, Borsippa
------------	-------------------------

Nabû-ētir-napšāti et BĒl-iddin, les fils de Šulaja/Nūr-Papsukkal, ainsi que <sup>f</sup>Inšabtu/Marduk-zēr-ibni/Kalbi-Sîn, leur mère ont de leur propre gré échangé <sup>f</sup>Mišātu et Nanaja-bĒl-ušur, sa fille pour une maison de Borsippa appartenant à Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. Le prix complet à Kalbaja [...]

UET 4, 32.	Ssu.11.04.07, Ur
------------	------------------

Tablette sur l'échange ce que Sîn-bĒl-kalamma/Uqabšu et Balātu/Nergal-ušur ont établi entre eux.

40 coudées de long et 30 coudées de large (est) la propriété de Sîn-bĒl-kalamma qui est à côté de la maison de Sîn-iddina-ahi/Sîn-tukulti-ili (située) dans le quartier de la Porte qui s'ouvre vers Nippur.

15 coudées de long et 12 coudées de large: (ces sont les dimensions de) la maison de Balātu qui est à côté de la maison de Sîn-(bĒl)-kalamma (située) dans le quartier de la Porte Royale. Ainsi qu'une terre arable de 90 coudées de long, au bord du canal, aux environs d'Ur, à côté de (la propriété) de Nergal-ušur (située) dans Madummē. Finalement 50 sicles d'argent en bloc.

Total: une maison, une terre arable et 50 sicles d'argent en bloc (ce que) Sîn-bĒl-kalamma a reçu des mains de Balātu pour sa propriété. Celui qui renoncera (à ce contrat) perdra (la propriété donnée) en échange.

Au scellement de cette tablette étaient présents:

UET 4, 33.	Nbk.02.04.11, Ur
------------	------------------

AmĒl-Nabû/Nanaja-[ēreš]/Gimil-Nanaja s'est présenté devant Ibni-Ištar/Mukīn-zēri/Rab-bāni et lui a parlé en ces termes: "Donne-moi la (ruelle de) sortie de 2,5 coudées (de long) qui est au Nord de la façade de ta maison jusqu'à ce que ta maison s'étend, (et moi) je te donnerai un terrain de 2 coudées (de long) à côté du flanc supérieur de ta maison jusqu'à ce que ta maison s'étend."

AmĒl-Nabû/Nanaja-ēreš/Gimil-Nanaja et Ibni-Ištar/Mukīn-zēri ont prêté serment ensemble, (et) ils ont mutuellement délivré (les tablettes) sur l'échange.

UET 4, 34.	Art2.04.10.13, Ur
------------	-------------------

Tablette sur l'échange ce que Balātu et à Hašdaja, les fils de Nabû-šum-līšir ont établi entre eux.

[La maison] (située) dans le quartier de Lugalgirra, à l'intérieur d'Ur. 22 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison d'Umunazu-uballit et ses frères, les fils de Sîn-ahhē-iddin et à côté de la maison de Nidintu-Sîn et ses frères, les fils de Sîn-ušallim. 22 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la maison de Lābāši et BĒl-erība, les fils de Balātu. 12 coudées, 8 doigts, la façade supérieure au Nord est à côté de la (ruelle de) sortie et l'escalier (qui restent) en propriété commune. 12 coudées, 8 doigts, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison de Lābāši et de BĒl-erība, les fils de Balātu.

Ceci (constitue) la part de Balātu [ce qu'il a échangé] avec Hašdaja, son frère pour un jardin planté des palmiers et pour une terre arable cultivée au bord du canal Harru-ša-ikkarē de (la bourgade) de Tamerat-Ea. (Le flanc) supérieur (de cette terre arable) est limitrophe (de la propriété) de Bazuzu/Sîn-ab-ušur/Sîn-iqīša et limitrophe du "coeur" du terrain qui est à l'intérieur de la moitié (part) de [NP<sub>1</sub> et de NP<sub>2</sub>, les fils] de Mukīn-apli qu'ils partagent avec [NP ...] à l'intérieur [...] la part de Hašdaja [...] de la maison de Balātu [...]

UET 4, 35.	Art2.11.11.23, Ur
------------	-------------------

Tablette sur l'échange ce que Sîn-balātsu-iqbi/Sîn-ahhē-iddin (ainsi que) Sîn-iqīša et Ana-pēja, les fils de Sîn-iddin/Gallābu ont établi entre eux.

La maison (située) dans le quartier de la Porte du Lever du Soleil, à l'intérieur d'Ur. 10 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison de Sîn-iqīša et Ana-pēja, les fils de Sîn-[iddin/Gallābu. 10 coudées, le flanc supérieur] à l'Est est à côté de la maison de [NP/NF]. 7 coudées, la façade supérieure au Nord est à côté de la maison de [Ana-pēja]/Sîn-iddin. 7 coudées, la façade inférieure [au Sud] est à côté de la maison d'Ahu-ittabšu/Eṭir-[Šamaš].

Total: (c'est) le relevé des mesures de cette maison ce que [Sîn-balātsu-iqbi a mis à la disposition] de Sîn-iqīša et [d'Ana-pēja à titre définitif].

La maison, (située) dans le quartier de la Porte [du Lever du Soleil, à l'intérieur d'Ur.] 14 coudées, le flanc supérieur [à l'Ouest est à côté de la ruelle, voie piétonne]. 14 coudées, le flanc inférieur [à l'Est est à côté de la maison d'Ea-bēlšunu/NF]. 8,8 coudées, la façade supérieure au [Nord est à côté de la maison d'Ea-Bēlšunu/NF]. 8,8 la façade supérieure au [Sud est à côté de la maison de Sîn-iqīša et d'Ana-pēja].

[Total (comprend): le relevé des mesures de cette maison de] Sîn-iqīša et d'Ana-pēja, les fils de Sîn-[iddin/Gallābu]. La moitié de cette maison appartient à [Sîn-iqīša et Ana-pēja (ce qu'ils partagent) avec Sîn-balātsu-iqbi/Sîn-ahhē-[iddina]. Sîn-iqīša [et Ana-pēja mettent la moitié qu'ils possèdent de cette maison [à la disposition] de Sîn-balātsu-iqbi à titre définitif].

La maison (située) dans le quartier de la Porte du Lever du Soleil, [à l'intérieur] d'Ur, qui est à côté de la maison de Sîn-iqīša et d'Ana-pēja, à côté de la maison, propriété de [...], à côté de la maison d'Ana-pēja, (et) à côté de la maison d'Ahu-ittabšu/Eṭir-Šamaš est mise à la disposition de Sîn-iqīša et d'Ana-pēja à titre définitif.

La maison (située) dans le quartier [de la Porte du Lever du Soleil], à l'intérieur d'Ur, dont le flanc supérieur est à côté de la ruelle, voie piétonne dont le flanc inférieur est à côté de [la maison d'Ea-bēl]šunu, dont la façade supérieure est à côté de [la maison] d'Ea-bēlšunu (et) dont la façade inférieure est à côté de la maison de Sîn-iqīša et Ana-pēja est mise à la disposition de Sîn-balātsu-iqbi/Sîn-ahhē-iddin] à titre définitif.

Celui qui [...] (sa part donnée) en échange [...] est gardé, il n'y aura pas. Pour [...] Ils ne porteront [jamais] plainte les uns contre les autres. [Ils ne ... pas] au sujet de ces maisons [...] ils donneront mutuellement. [...] Ceci (constitue) la part de Sîn-balātsu-iqbi, de Sîn-iqīša et d'Ana-pēja.

[Ils ont pris] chacun une tablette.

VS 5, 18.	Ner.00.11.11, [Babylone]
-----------	--------------------------

La maison de <sup>f</sup>Hiptaja/Šillaja/Ea-šalmu-ili qui est à côté de la maison de Nabû-mukīn-apli/Mušallim-Marduk/Nappāhu, à côté de la maison de Nabû-ēṭir/Šāpik-zēri/Rēmūt-ili, à côté de la maison de Marduk-šum-ušur/Iddina/Pahāru (et) à côté de la ruelle (est donnée) en échange contre la maison de Nabû-balātsu-iqbi/Mušallim-Marduk/Nappāhu (qui est) à côté de la maison de Zērutu/Balātsu et à côté de la maison de Nabû-ēṭir-napšāti/Marduk/Rē'i, à côté de la maison de Nabû-ah-ušabši/Nabû-ēpuš, (et) à côté de la ruelle. Ils les ont échangées mutuellement.

Nabû-balātsu-iqbi/Mušallim-Marduk a de son propre gré donné un supplément de 27 sicles d'argent avec sa maison à <sup>f</sup>Hiptaja/Šillaja/Ea-šalmu-ili. Ils ont échangé les tablettes et les [...] des terrains.

VS 5, 38.	Cyr.06.02.22, Babylone
-----------	------------------------

Tablette sur l'échange ce que Bēl-rēmanni/Nabû-bēlšunu/Rab-bāni et Lābāši/Kurbanni-Marduk/Šamaš-bāri ont établi entre eux au sujet des maisons (situées) dans le quartier de Šuanna, à l'intérieur de Babylone.

1 *ninda*, 2 coudées, 4 doigts, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la maison de Balātu/Kurbanni-Marduk/Rab-bāni. 1 *ninda*, 2 coudées, 4 doigts, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la ruelle, sortie. 1 *ninda*, 1 coudée, 6 doigts, la façade supérieure au Nord est à côté de la (ruelle de) sortie (de la maison) de Balātu. 1 *ninda*, 1 coudée, 6 doigts, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison de Nabû-šum-iškun/Nabû-zēr-ušabši/Atū et (à côté) du terrain (représentant) la dot de mariage de <sup>f</sup>Lū-idiya/Nergal-ušallim/Egibi.

Total: 5 cannes, 10 doigts (constituent la superficie de cette) maison bâtie. C'est la maison de Bēl-rēmanni.

1,5 *ninda*, 3,8 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la ruelle, impasse, sortie de cette maison. 1,5 *ninda*, 2 coudées, 8 doigts, le flanc inférieur à l'Est est à côté de la maison d'Erībaja/Marduk-šum-ušur. 1,5 *ninda*, la façade supérieure au Nord est à côté de la ruelle, impasse. 1,5 *ninda*, 14 doigts, la façade inférieure au Sud est à côté de la maison de Šamaš-šum-lišir/Nādinu/Pahāru.

Total: 10 cannes, 3 coudées, 7 doigts (constituent la superficie de) cette maison (appartenant à Lābāši).

De (ces 10 cannes, 3 coudées, 7 doigts) 5 cannes 10 doigts (de superficie ont été donnés) pour le terrain de Bēl-rēmanni. Lābāši/Kurbanni-Marduk/Šamaš-bāri et Bēl-rēmanni/Nabû-bēlšunu/Rab-bāni ont de leur propre gré échangé (ces maisons) entre eux.

Concernant le reste (des 10 cannes, 3 coudées, 7 doigts représentant) 5 cannes, 2 coudées, 21 doigts appartenant à Lābāši qui est en dehors (de la part échangée contre) le terrain de Bēl-rēmāni, Bēl-rēmāni/Nabû-bēlšunu/Rab-bāni s'est mis d'accord avec Lābāši/Kurbanni-Marduk/Šamaš-bāri pour une valeur de 44 sicles d'argent et un supplément de 0,5 *ninda* de terre arable. Il l'a acheté pour 3 mines et 58 sicles d'argent. Il lui a donné le prix complet et 8 sicles d'argent en supplément ainsi qu'un vêtement pour la dame de la maison. Total: 4 mines, 5 sicles (d'argent) en bloc (ce que) Lābāši/Kurbanni-Marduk/Šamaš-bāri a reçu en tant que prix complet de sa maison des mains de Bēl-rēmāni/Nabû-bēlšunu/Rab-bāni. Ils est content. Il n'y aura pas de revendication. Il n'y reviendront pas et ils ne porteront pas plainte les uns contre les autres. Si jamais, (quelqu'un) parmi les frères, les fils, de la famille, des proches ou des relations de la famille de Šamaš-bāri élèvera une contestation (en disant): "Cette maison n'a pas été vendue et l'argent (représentant le prix) n'a pas été reçu", (alors) l'attaquant devra restituer l'argent reçu jusqu'à douze fois. Tous sont responsables pour (leurs parts données) en échange. Pour ne pas modifier (ce contrat) ils ont pris chacun une tablette.

Au scellement de cette tablette étaient présents:

VS 6, 120.	Dar.02.05.24, Babylone
------------	------------------------

Jusqu'au 10 du mois Ulūlu, année 2 du roi Darius, roi de Babylone, roi des pays, Lābāši/Kurbanni-Marduk/Šamaš-bāri apportera la tablette sur l'échange et le dessin concernant le terrain échangé avec Bēl-rēmāni/Nabû-bēlšunu/Rab-bāni, et il les donnera à Iddina-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu. S'il ne les apporte pas, il prêtera serment à Iddina-Nabû concernant la tablette du dessin (et) il donnera une copie de la tablette de dessin à Iddina-Nabû.

## 14.7. Procès concernant des maisons

AnOr 8, 27.	Nbn.12.04.10, Uruk
-------------	--------------------

Lū-dajjānu/Ibni-Ištar/[NF<sub>1</sub> qui] était arrêté clandestinement par Iltammeš-barakku/[Nabû]-zēr-[ukīn/NF<sub>2</sub>] et qui était donné à Nergal-nāšir/Nanaja-ibni a avoué ceci sans interrogatoire:

"Pendant la nuit moi-même, Murašû/Zēr-ibni, Ištar-ah-iddin/[NP], Basija et Innina-ahhē-iddin, les fils d'Ibni-Ištar, nous avons percé un trou dans (le mur de) la maison de Nergal-nāšir/Nanaja-ibni qui (est située) en face du canal Takkīru et nous y sommes entrés. Nous avons volé une bêche dont la tête était en fer, [une<sup>1</sup>] hache-*kalappu* en fer, trois binettes en fer, un vêtement-*mušiptu*, 1,0.0.0 d'orge et 1,0.0.0 de dattes. Nous avons transféré (les biens volés) à Zēr-ibni, père de Murašû, le pêcheur qui était avec nous (pendant le cambriolage)."

La bêche avec la marque d'étoile qu'ils ont volée dans la maison de Nergal-nāšir (et) ce que Iltammeš-barakku a retiré de la main (de Lū-dajjānu) était déposée en tant que *corpus delicti* dans l'Eanna.

BE 8/1, 29.	Nbk.x.07.15, [Nippur]
-------------	-----------------------

[NP<sub>1</sub>]/Šillaja/Rab-bāni, [NP<sub>2</sub>]/Šamaš-zēr-ibni/Arad-Nergal, Pir'u/Saggil/Andahar, Itti-Šamaš-balātu/Šamaš-šum-līšir, Rēmūt/Enlil-kidin, Nergal-ina-tēšī-ētir/Tabneja: ces sont les vieux de Nippur devant qui Balātsu/Iqīšaja<sup>2</sup> a donné en dot de mariage à Illātu, son épouse Ana-makānišu, une esclave [de ...] Balātsu (sur laquelle) Ajari/Nabû-taqbi-līšir a déclaré une revendication<sup>1</sup>.

Illātu [...] Nabû-taqbi-līšir devant<sup>2</sup> [...] les vieux ont pris une décision. Ils ont donné Ana-makānišu, ses enfants et le capital<sup>2</sup> [ce que] Ajari a apporté devant eux à Balātsu [et à Zēr]-ukīn. Les vieux ont attribués<sup>2</sup> [l'esclave de] Balātsu (nommée) Mišātu/Ana-makānišu à Ajari pour 10 ans [...] pour] les pains et de la bonne bière ce que Ana-makānišu [et] ses enfants ont reçu<sup>2</sup> dans la maison de Nabû-taqbi-līšir. Après que les 10 ans (soient passées) Mišātu et (ses) frères<sup>2</sup> qui habiteront dans la maison d'Ajari, seront transportés dans la maison de Balātsu et de Zēr-ukīn. Ajari donnera 20 poutres de même diamètre à Zēr-ukīn.

(C'est) un mémorandum à ne pas oublier.

BE 9, 69.	Art.39.12.04, Nippur
-----------	----------------------

Devant l'assemblée de Nippur Udarnā/Rahim-ili a parlé en ces termes à Enlil-šum-iddin/Murašû: "Les gens de ta maisonnée, tes messagers et tes serviteurs avec Zabdiya, ton frère et Bēl-ittannu/[NF] sont [réellement] entrés dans ma maison et ils ont volé les (tablettes) de comptes et le mobilier de ma maison."

Après (cette déposition) Enlil-šum-iddin a interrogé les gens de sa maisonnée, ses messagers, ses serviteurs, Zabdiya et Bēl-ittannu. Il a repris de leurs mains ces biens en question, il les a rendus (et) il les a donné à Udarnā.

Udarnā' a reçu ces biens en question des mains d'Enlil-šum-iddin, les gens de sa maisonnée, ses messagers et ses serviteurs.

De la part d'Udarnā' et ses fils [il n'y aura] jamais ni procès ni revendication contre Enlil-[šum-iddin], les gens de sa maisonnée, ses messagers ou ses serviteurs au sujet de ces biens en questions. Il n'y retourneront pas, (et) Udarnā' et ses fils ne porteront jamais plainte au sujet de [ces] biens [en question] contre Enlil-šum-iddin, les gens de sa maisonnée, ses messagers et ses serviteurs.

BibMes 24, 18. / BibMes 24, 48.	SE.97.x.x, Uruk
---------------------------------	-----------------

Il n'y aura jamais ni procès ni revendication (de la part) de Lābāši-Anu/Anu-uballit/Anu-ahhē-iddin, le potier contre Anu-ahhē-iddin/Anu-ah-ittannu/Anu-ahhē-iddin, le potier au sujet du terrain à bâtir (situé) dans le quartier du Jardin Sacré, à l'intérieur d'Uruk.

7 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté du terrain à bâtir de [Nidintu-Anu]/Kidin-Anu/Kurī. 7 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté du terrain à bâtir de Lābāši-Anu/Anu-uballit. 6 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Arad-Bīt-Rēš/Rihāt-Anu. 6 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Anu-ah-ittannu.

Total: 7 coudées de flanc (et) 6 coudées de façade sont (les dimensions) mesurées de ce terrain à bâtir. Ce terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier (constitue l'objet de ce contrat).

Lābāši-Anu/Anu-uballit n'a pas le droit de disposer de ce terrain à bâtir, il ne l'a pas donné et ne la donnera pas pour de l'argent, en tant que cadeau, dot de mariage, (en investissement) dans une campagne commerciale ou par n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre. Lābāši-Marduk [n'a pas donné] (et) il ne donnera pas ce terrain à bâtir (à quelqu'un d'autre) en dehors d'[Anu-ahhē-iddin/Anu-ah-ittannu ...]

[...] il donnera [à Anu-ahhē-iddin/Anu-ah-ittannu]/Anu-ahhē-iddin à titre définitif. Lābāši-Anu [construira] sur son terrain à bâtir un mur-*amāštu* de deux (rangées) de briques crues pour Anu-ahhē-iddin. De sa part, Anu-ahhē-iddin bâtira une (rangée) de briques crues. (Pour la construction) de ce mur-*amāštu* en briques crues Anu-ahhē-iddin [...]

BibMes 24, 25.	SE.155.07.06, Uruk
----------------	--------------------

Il n'a aura jamais ni procès ni revendication [... (de la part) d']Anu-bēlšunu/Nicarhos/[Ah'ūtu ...] la part d'Anu-zēr-iddin/[Anu-ah-ittannu/NP]/Ah'ūtu [... la part<sup>3</sup>] d'Anu-ahhē-iddin/[NP/NF] au sujet [d'une maison bâtie et] un terrain à bâtir (situés) dans le quartier du temple de Lugalgirra, [à l'intérieur d'Uruk] contre Anu-bēlšunu/Anu-ahhē-iddin/Nicarhos/Ah'ūtu.

Le flanc supérieur au Nord est à côté de (la rue) menant au canal d'Ištar. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la ruelle, voie piétonne. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la ruelle, voie piétonne. La façade inférieure à l'Est est à côté de la maison d'Anu-ab-ūtīr/Nicarhos/Ah'ūtu et à côté d'autres maisons.

Total: les flancs et les façades de ce terrain à bâtir sont mesurés. Cette maison et son terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier, (constitue l'objet de ce contrat). Précédemment, le 3<sup>e</sup> jours du mois Ajjaru, année 138 (de l'ère séleucide) cet Anu-bēlšunu a acheté un tiers de la maison bâtie et son terrain à bâtir d'Anu-zēr-iddin, son frère au nom de cet Anu-balātsu-iqbi/Anu-ah-ittannu. Cet Anu-balātsu-iqbi/Anu-ah-ittannu n'a pas le droit de disposer de ce tiers de maison et son terrain à bâtir, il ne les a pas donnés et ne les donnera pas pour de l'argent, ni en tant que cadeau, ni en dot de mariage, (ni en investissement) dans une campagne commerciale ou par n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre en dehors de cet Anu-bēlšunu/Anu-ahhē-iddin/[NF]. Mais s'il les a (déjà) donnés ou les donnera [pour ...] il donnera. Cet Anu-balātsu-iqbi (devra payer) 1 mine d'argent pur à cet Anu-bēlšunu sans procès judiciaire ou contestation formelle.

Un tiers de la part de cette maison bâtie et de ce terrain à bâtir d'Anu-zēr-iddin appartiendra à Anu-bēlšunu/Anu-ahhē-iddin/Nicarhos/Ah'ūtu à titre définitif.

BIN 2, 134.	[Cyr].x.x.x, [Uruk]
-------------	---------------------

[Arad]-Innin/Šākin-šumi, Kalbaja/Silim-Bēl, Šamaš-iddin/Bēl-iddin, les petits fils de Bēl-ahhē-iddin/Gimil-Nanaja ont parlé en ces termes à Nabû-ahhē-bullit, le gouverneur du pays: "L'année 4 de Nabuchodonosor, roi de Babylone, Bēl-ahhē-iddin, notre grand père a donné 5,5 mines d'argent à Bēl-ahhē-iddin/Qudadū/Sîn-lēqe-uninni en tant que paiement-*nishu* (et) il a mis en gage sa maison (située près) de la porte de l'Eanna correspondant sa reconnaissance de dette. Jusqu'à aujourd'hui les officiers-*qīpu* précédents de l'Eanna ont placé un gage sur cette maison (et) ils n'ont pas rendu (cette) maison à notre disposition. Rends-nous (donc) une décision (dans cet affaire) contre les officiers-*qīpu* précédents de l'Eanna."

Nabû-ahhē-bullit, le gouverneur du pays a envoyé Arad-Innin, Kalbaja et Šamaš-iddin avec Nidinti-Bēl/Nabû-mukīn-zēri/Dabibi, administrateur de l'Eanna, (avec) Nabû-ah-iddin, le représentant du roi, officier-*bēl-piqittu* de l'Eanna et (avec) les scribes de l'Eanna devant Imbija/Nanaja-ēreš/Kidin-Marduk, le gouverneur d'Uruk et (devant) les juges de Nabû-ahhē-bullit, le gouverneur du pays pour prendre une décision.



Le gouverneur (d'Uruk) et les juges ont écoutés leur déposition. Arad-Innin, Kalbaja et Šamaš-iddin ont apporté devant les juges la reconnaissance de dette de 5,5 mines d'argent de leur grand père, Bēl-ahhē-iddin qui est à la charge de Bēl-ahhē-iddin/Qudadū, (écrite) à la 4<sup>e</sup> année de Nabuchodonosor, roi de Babylone et à cause de laquelle la maison a été mise en gage. (Ils ont apporté) également les tablettes, les contrats, propriété d'Ištar d'Uruk, (reçue) des officiers-*qīpu* précédents de l'Eanna (stipulant) qu'ils ont payé le loyer de cette maison. Depuis l'année 23 de Nabuchodonosor, roi de Babylone, le loyer de cette maison a été versé pour (le trésor) de l'Eanna. La tablette, propriété d'Ištar d'Uruk, (écrite) à l'année 25 de Nabuchodonosor, roi de Babylone, (attestant) que cette maison est entrée dans le registre de l'Eanna. La tablette de Sîn-iddin, officier-*qīpu* de l'Eanna et les scribes, (écrite) à l'année 36 de Nabuchodonosor, roi de Babylone, (attestent) que cette maison a été vendue par l'Eanna à Innin-šum-ušur/Nergal-ušallim/Sîn-lēqe-uninni. Iddin-Nabû/[NP]/Bēl<sup>1</sup>-ahhē-iddin, leur frère aîné s'est présenté comme témoin pour cet (affaire). Le contrat, (écrit) l'année 39 de Nabuchodonosor, roi de Babylone (attestent) qu'Innin-šum-ušur [a donné<sup>2</sup>] en location [cette maison] à l'Eanna. [... est donnée] aux officiers-*qīpu* de l'Eanna. [...] '...' le gouverneur (d'Uruk), [...] sur 5,5 mines d'argent [...] est à la charge de Bēl-ahhē-iddin [...] Cyrus, roi de Babylone, [...] selon la reconnaissance de dette il donnera au trésor (de l'Eanna). [...] roi de] Babylone, [...] Šamaš-iddin et ses ancêtres [...] depuis [...] Šamaš-iddin [...] propriété d'Ištar] d'Uruk [...]

BRM 2, 27. / CM 12, 3.	SE.87.08.23, Uruk
------------------------	-------------------

Il n'y aura jamais ni procès, ni revendication (de la part) de Nidintu-Anu/Anu-uballiṭ/Nidintu-Anu/Tattannu/Sîn-lēqe-uninni contre Rihāt-Anu/Anu-ušēzib, officier-*gaddāja* au sujet de la maison, propriété d'Anu, (située) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieure d'Uruk.

Le flanc supérieur au Nord est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de service, propriété d'Anu, (en usage) d'Anu-uballiṭ/Tanittu-Anu et à côté du terrain à bâtir de service, propriété d'Anu, (en usage) de Nidintu-Anu, le barbier. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la ruelle, voie piétonne. La façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie de Nidintu-Anu, le barbier.

Total: les flancs et les façades de cette maison sont mesurés. C'est la maison ce que ce Nidintu-Anu a acheté de Sumuttu-Anu/Nanaja-iddin/Kurī précédemment.

Nidintu-Anu/Anu-uballiṭ n'a pas le droit de disposer de cette maison, propriété d'Anu, il ne l'a pas donnée et ne la donnera pas pour de l'argent, ni en tant que cadeau, ni en dot de mariage, (ni en investissement) dans une campagne commerciale ou par n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre en dehors de Rihāt-Anu/Anu-ušēzib. Mais s'il l'a (déjà) donnée ou la donnera (ce contrat) n'entrera pas (aux registres du temple). Cette maison, propriété d'Anu, (sera en usage) de service de Rihāt-Anu/Anu-ušēzib, officier-*gaddāja* à titre définitif. Les tablettes précédentes qu'on peut trouver n'importe où concernant cette maison (et) qui ont été écrites au nom de ce Nidintu-Anu, appartiendront à Rihāt-Anu/Anu-ušēzib à titre définitif.

BRM 2, 44.	SE.154.02.25, Uruk
------------	--------------------

Il n'y aura jamais ni procès, ni revendication (de la part) de Lābāši/Anu-balāṭsu-iqbi/Lābāši/Anu-ah-ušabši/Ekur-zākir contre Anu-ah-ittannu/Rihāt-Anu au sujet d'une *bīt qāti* et un grenier bâti (situés) dans la Porte de temple Irigal ce qui (se trouvent) dans la porte-*sikkatu* du renforcement-*kuburrû*.

Le flanc supérieur au Nord est à côté de ce renforcement-*kuburrû* du temple Irigal. Le flanc inférieur au Sud est à côté de ce renforcement-*kuburrû* du temple Irigal. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de ce renforcement-*kuburrû* du temple Irigal. La façade inférieure à l'Est est à côté de la rue de cette porte-*sikkatu*, voie piétonne, et (à côté) de la (ruelle de) sortie de cette *bīt qāti* et ce grenier bâti.

Total: les flancs et les façades de cette *bīt qāti* et de ce grenier bâti sont mesurés.

Le 18 du mois Addaru, année 153 (de l'ère séleucide) Anu-ah-ittannu/Rihāt-Anu (a reçue) des mains de Šā-Anu-iššû et Kidin-Anu, son frère, les<sup>1</sup> fils de Nidintu-Anu/Kidin-Anu/Ekur-zākir une tablette d'achat qui était écrite au nom de ce Lābāši. Ce Lābāši n'a pas le droit de disposer de cette *bīt qāti* et ce grenier, il ne l'a pas donnée et ne la donnera pas pour de l'argent, ni en tant que cadeau, ni en dot de mariage, (ni en investissement) dans une campagne commerciale ou par n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre en dehors d'Anu-ah-ittannu. Mais s'il l'a (déjà) donnée ou la donnera (ce contrat) n'entrera pas (aux registres du temple). Si ce Lābāši, ses frères ou n'importe qui de la part de ce Lābāši élèvera une contestation formelle au sujet de ce *bīt qāti* et grenier contre Anu-ah-ittannu, (l'attaquant) devra payer 2 mines d'argent pur de bonne qualité sans procès judiciaire ou contestation formelle à cet Anu-ah-ittannu/Rihāt-Anu. Ce *bīt qāti* et (ce) grenier appartiendront à Anu-ah-ittannu/Rihāt-Anu/Anu-ah-ittannu, officier-*gardu'a* à titre définitif.

Stigers JCS 28 n1.	Cyr.02.07.24, Uruk
--------------------	--------------------

Jusqu'au 10 du mois Arahsamnu Nabû-mušētiq-šēti/Ṭābija devra apporter la tablette (d'achat) concernant le terrain à bâtir qui est à côté de la maison d'Ištar-ēpuš (et) la montrer à Nidintu-Bēl/Nabû-mukīn-zēri/Dabibi,

administrateur de l'Eanna, (et) à Nabû-ah-iddin, le représentant du roi, officier-*bēl-piqitti* de l'Eanna et aux scribes de l'Eanna. S'il ne apporte pas (la tablette, cette) propriété sera mise à la disposition de Šamaš-uballit/Nabû-mušētiq-ṣēti, acheteur.

Frame RAI 1992 Abstracts n3.	Ssu.15.08.26, Babylone
------------------------------	------------------------

Nabû-ētir/Kunaja/Basija a parlé en ces termes à Mušēzib-Marduk/Kiribtu/Sîn-nāšir: "Je<sup>1</sup> possède une créance de 2 mines d'argent de Kunaja, mon père, qui est à la charge de Šulaja/Tābija. Nabû-ētir, son frère, le tisserand a payé à mon père l'intérêt pour la maison (qui) a été mise en gage. Je dois le recevoir de lui, moi aussi."

Plus tard, Nabû-ētir a scellé une tablette (et) il la lui a donnée.

Mušēzib-Marduk a parlé en ces termes: "Tu ne recevras pas [sa maison] (donnée) en gage !"

L'assemblée des Babyloniens et le gouverneur ont pris une décision. Mušēzib-Marduk [recevra<sup>2</sup>] l'argent de Nabû-ētir/Basija des mains de [NP]. Il n'y aura ni revendication ni plainte [contre] Nabû-ētir [au sujet] de cette maison. [La maison] est mise à la disposition de Mušēzib-Marduk. Nabû-ētir se présente en tant que témoin [pour] la maison de Šulaja/Tābija. Pour [...] ils paieront 1,5 sicles.

Doty, Uruk p95ff.	SE.156.x.26 <sup>2</sup> , [Uruk]
-------------------	-----------------------------------

Il n'y aura jamais ni procès, ni revendication (de la part) de Nanaja-iddin/Anu-ahhē-iddin/Nanaja-iddin/Imbi-Anu contre Tattannu/Nidintu-Anu/Kitu-Anu et Kitu-Anu/Kitu-Anu, son neveu qui sont du collège des bergers de bovins des temples d'Uruk au sujet du bâtiment de l'Ouest, de la *bīt asuppu*, et de la cour bâtie.

Précédemment (Nanaja-iddin) les a reçus des mains d'Anu-ab-ušur/Kitu-Anu/Anu-ab-ušur qui est du collège des bergers de bovins des temples d'Uruk. Le 10 du mois Ulūlu, année 146 (de l'ère séleucide) il les a reçus au nom de Nanaja-iddin. En ce temps-là ils les ont entrés (au registres du temple) au nom de Nanaja-iddin. Tattannu et Kitu-Anu n'auront pas le droit de disposer (de ces biens). Nanaja-iddin n'a pas donnée et ne donnera pas le bâtiment de l'Ouest, la *bīt asuppu* et la cour dont le milieu est creusée, cette propriété, pour de l'argent, en tant que cadeau, dot de mariage, (en investissement) dans une campagne commerciale ou par n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre en dehors de Tattannu et Kitu-Anu, son neveu. [Mais s'il l'a (déjà) donnée ou la donnera (ce contrat) n'entrera pas (aux registres du temple) et] sans procès judiciaire ou contestation formelle ce [Nanaja-iddin] devra payer 1 mine d'argent à [ce] Tattannu et ce Kitu-[Anu]. Ce bâtiment de l'Ouest, la *bīt [asuppu]* et la cour appartiendront à Tattannu/Nidintu-Anu/Kitu-Anu et Kitu-Anu/Kitu-Anu, son neveu qui sont du collège des bergers de bovins des temples d'Uruk à titre définitif.

Kessler, Fs. Renger p257.	Nbn.07.04.26, <Uruk>
---------------------------	----------------------

Anu-zēr-ibni/Šamaš-iddin et Ardija/Nanaja-karābi ont ouvert illégalement l'entrepôt-*šutummu* de Mušēzib-Marduk/Kabīja (et) ils ont volé de (cet entrepôt-*šutummu*) des dattes de Dilmun pour le repas (des dieux, en plus), 1 vêtement-*šibtu*, 1 ceinture-*mēzchu*, 1 vêtement-*šupalītu*, 1 vêtement-*uzāru*, 1 vêtement-*siriam*, 1 vêtement de la hanche, 1 objet-*rēštu* (et) 3 tablettes en bois. Ensuite on a saisi les biens volés, (et) pendant le procès on les a donnés à Mušēzib-Marduk, le propriétaire. Les dattes de Dilmun étaient déposées dans l'entrepôt-*bīt karē*.

OECT 9, 38.	SE.99.x.x, Uruk
-------------	-----------------

Il n'y aura jamais ni procès, [ni revendication (de la part) d'Anu-ah-iddin/Anu-ab-utīr]/Nanaja-iddin/Luštammār-[Adad] contre <sup>f</sup>Eṭirtu/Anu-ahhē-iddin, l'épouse d'Anu-[...]/Nanaja-iddin [au sujet des maisons, des esclaves] et des prébendes.

(Les prébendes) devant [... ce que] Anu-ab-utīr/[Nanaja-iddin], son père [a reçu<sup>2</sup>] à son nom et à un autre nom.

[La maisons ... (situées) dans le quartier de ...], à l'intérieur d'Uruk. Le flanc supérieur [au Nord<sup>2</sup> est à côté de ...] la maison entre les<sup>1</sup> maisons [...]. Le flanc inférieur au Sud<sup>2</sup> est à côté de la maison de [...] Nanaja-iddin [...]. La façade supérieure [à l'Ouest] est à côté du terrain<sup>2</sup> nu<sup>2</sup> de [NP]/Mannu-kī-Dilbat. La façade inférieure [à l'Est] est à côté de la maison de Kidin-Anu/Nidintu-Anu et à côté de la (ruelle de) sortie de [cette] maison.

Total: les flancs et les façades de cette maison sont mesurés.

Anu-ah-iddin/Anu-ab-utīr n'a pas le droit de disposer de (ces) maisons, prébendes, esclaves et sur n'importe quoi qui serait donné à <sup>f</sup>Eṭirtu. Il n'y reviendra pas contre <sup>f</sup>Eṭirtu/Anu-ahhē-iddin, Anu-apal-ittannu et Nanaja-iddin ses fils. (Si) cet Anu-ah-iddin élève un contestation contre <sup>f</sup>Eṭirtu ou ses fils qu'il rend les récipients-*kirru* vides, qu'il les restitue, (alors) sans procès judiciaire ou contestation formelle (il devra payer) 10 mines d'argent, (statères) d'Antiochus de bonne qualité à <sup>f</sup>Eṭirtu et ses fils. Les maison, les prébendes [et les esclaves] appartiendront à <sup>f</sup>Eṭirtu/Anu-ahhē-iddin et ses fils à titre définitif.

OECT 10, 48.	Nbk.10.x.x, Kūtû
--------------	------------------

(Tablette concernant) le terrain ce que Eṭir/Dabibi [et NP<sub>1</sub>]/Nūr-Marduk ont reçu et la reconnaissance de dette qu'ils ont prise avec.

Plus tard, année 9 de Nabuchodonosor, roi de Babylone, Ina-tēšî-ēṭir/[NF] et Šum-ušur, son fils, Līširu/Kalbaja [...] ont porté plainte (et) ils ont reçu de lui la tablette concernant [le terrain de] 20 cannes (de superficie), ainsi que la reconnaissance de dette qui était prise avec.

Plus tard, Mušēzib-Marduk a pris les objets volés en cachette dans sa main (détaillés<sup>7</sup> sur) la tablette et la reconnaissance de dette, (et) il a porté plainte devant Zababa-napišti-[ušur]/Nabû-bullīṣu, le gouverneur de Kiš. [(Ce dernier<sup>3</sup>)] a donné à Mušēzib-Marduk/[Eṭir<sup>2</sup>]/Dabibi autant de terrain [...] 20 [...] en échange de la tablette et la reconnaissance de dette [... Mušēzib-Marduk<sup>2</sup>] consenti avec son (voeu) et [il a donné<sup>2</sup>] une maison de 15 cannes (de superficie) [à NP<sub>2</sub>]/Šadnaja/Ina-tēšî-ēṭir. Ils ont prêté [serment sur le nom de ND], de Marduk (et) de Lisi. Au mois de Nisannu, année 10 de Nabuchodonosor [roi de Babylone] il mesurera [ce terrain, (et) le donnera] à Mušēzib-[Marduk]. S'il ne donne pas, il devra céder à Mušēzib-Marduk sa maison de Hursagkalamma, et celle de Bēl-ibni/Gahal dans laquelle [il possède] 15 coudées (de superficie). La maison de Hursagkalamma et ses terrains de Babylone serviront de gage [pour] Mušēzib-Marduk. Autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison) jusqu'à ce que (le terrain) de 15 cannes (de superficie) ne soit pas mesuré (et) ne soit pas reçu. (Si) on voit quelque part une copie de la tablette ou de la reconnaissance de dette [d']Eṭir, ce qu'il a reçu des mains d'Ina-tēšî-ēṭir et Nabû-ušabši, son frère, Ina-tēšî-ēṭir l'apportera, il la donnera à Mušēzib-Marduk.

PIHANS 54, 106. / Stolper JCS 28 192ff.	Art.20.04.06, Nippur
---	----------------------

Une maison bâtie (située) dans [Nippur ... dont] le flanc supérieur au Nord [est à côté de la maison de NP<sub>1</sub>, le flanc inférieur] au Sud est à côté de la maison de [NP<sub>2</sub>]/Ninurta-ahhē-bullit, la façade supérieure à l'Est [est à côté de la maison] de Ninurta-ēṭir/Balāṭu, la façade inférieure à l'Ouest est à côté de la rue de Ningirsu appartenant à Išum-iddin/Enlil-bān-ahi et à Mušallim-Enlil/Išum-iddin. Ils l'ont vendue pour de l'argent à Itti-Šamaš-balāṭu et à Zarah-iltammeš, les fils de [Šamaš]-iddin.

Plus tard Murašû/Hātin a présenté une revendication au sujet de cette maison, il a parlé en disant: "Cette maison qui t'appartient ... du roi à 22<sup>emc</sup> année de Darius était écrite à mon (nom)".

Devant l'assemblée des citoyens de Nippur Murašû/Hātin, Išum-iddin et Mušallim-Enlil, son fils ont porté plainte [conte eux] au sujet de cette maison (et) [Išum-iddin] avec Mušallim-Enlil [...] au sujet de cette maison [...]. La maison était attribuée à Murašû. La maison de [NP ...].

Plus tard au mois de Simānu de l'année 20 de Artaxerxes, [le roi ... x sicles d'argent] blanc pour<sup>1</sup> les briques, roseaux et poutres pour la réparation-*simānu* [...] ils ont fait le travail dans la maison [... Enlil-hātin]/Murašû donnera [à Išum-iddin et] 'Mušallim-Enlil', son fils. [Išum-iddin]/Enlil-bān-ahi et Mušallim-[Enlil], son [fils] ont reçu [...] des mains d'[Enlil-hātin]/Murašû. Ils sont payés. [...]

Išum-iddin et Mušallim-Enlil, son fils ont vendu pour de l'argent le document scellé [et le message<sup>2</sup>] à Itti-Šamaš-balāṭu et Zarah-iltammeš, les fils de Šamaš-iddin. S'ils la revendiquent, elle sera donnée à Enlil-hātin. Il n'y aura ni procès ni contestation de la part d'Išum-iddin et Mušallim-Enlil, son fils au sujet de cette maison contre Enlil-hātin/Murašû et Itti-Šamaš-balāṭu et Zarah-iltammeš, les fils de Šamaš-iddin.

Cyr. 329.	[Cyr].08.12.30, [Sippar]
-----------	--------------------------

[...] ils sont allés [devant le ...], ils ont vu qu'il avait retiré la porte, (et) qu'il avait arraché le seuil. Šamaš-iddin/Zērija a réuni les vieux de la ville et avec [x]-muru, Pīr'u, Nabû-ēṭir-napšāti/Rēmūt/[NF], Iqupu/Pīr'u/Šangû-Gula, Šamaš-lamā'/Subbadu, Bēl-ušallim/Bēl-ahhē-iddin/Šigū'a, Nabû-ušēzib/Nabû-mukīn-ahi, Marduk<sup>2</sup>-šar-ušur/Abi-ul-īdi/[NF ...] gage Nabû-[...] devant 'NP<sup>1</sup> [...] ils portent plainte contre moi [...] dans la maison [...]

[...] '...' [...] Adad-šar-ušur/Nabû-ušēzib, Bēl-uballit/Bariki-ili, Erība/Nabû-ēreš, Nargija/Nabû-ušēzib, Bēl-ahhē-ušur/Ada-ušallim ont parlé en ces termes: "[Nanaja]-iddin/Bābu-ēreš (et) Bēl-uballit/Bariki-ili ont déclaré: "Il nous<sup>1</sup> a apporté quand nous nous sommes approchés de la porte" Adad-[ušallim ...] pour mois [...]" [...]

Dar. 410.	Dar.15.08.10, Babylone
-----------	------------------------

(Tablette concernant) la maison d'<sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat/Zērija/Nabaja (qui se trouve) dans la rue Hubur, à côté de la maison de Zummaja/Mušallim-Marduk et à côté de la maison de Giraja, serviteur de Nabû-bān-ahi, (la maison) qui a été vendue à Partammu, le perse.

Elle a porté plainte au sujet de cette maison auprès d'Itti-Nabû-balāṭu et les juges, ses collègues contre Marduk-nāšir-apli/[Itti]-Marduk-balāṭu/Egibi. Marduk-nāšir-apli a rendu un témoignage le concernant. [La tablette (de vente) de] cette [maison] appartient à <sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat. [L'argent et] le prêt-*hubuttu* de Marduk-nāšir-apli [...] elle] apportera. (Dans) la maison de Marduk-nāšir-apli [...] <sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat ne possèdera pas de [part] dans cette maison.

Nbk. 109.	Nbk.17.01.06, Babylone
-----------	------------------------

[Ces sont] les juges [devant qui Šāpik]-zēri/Zērutu [et] Balāṭu/<sup>f</sup>Našikatu, les serviteurs du gouverneur de Pays de la Mer ont porté plainte au sujet de la maison qui est située devant leurs (maisons). Zērutu, le père de Šāpik-zēri a scellé la tablette (de vente et) et il l'a donnée avec la maison à Balāṭu. Balāṭu est retourné (sur ce sujet) contre Šāpik-zēri. (Finalement<sup>3</sup>) il a mis (cette) maison à la disposition de Šāpik-zēri et il a apporté la tablette (de vente) et il l'a donnée à Šāpik-zēri.

Nbn. 53.	Nbn.01.12b.24, Babylone
----------	-------------------------

Marduk-erība/Rēmūt/Mišraja et Kalbaja/Balāṭu/Rab-bānī utiliseront la (ruelle de) sortie qui va vers le fossé. Ils<sup>1</sup> n'auront pas le droit (d'utiliser) la (ruelle de) sortie qui est derrière la maison de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi. (Cette ruelle de) sortie qui est derrière la maison de Nabû-ahhē-iddina appartient à Nabû-ahhē-iddina (exclusivement).

Nbn. 356.	Nbn.09.06.26, Babylone
-----------	------------------------

<sup>f</sup>Bunanītu/Harišaja a parlé aux juges de Nabonide, roi de Babylone en ces termes: "Apladdu-natān/Nikmadū' m'a épousé. Il a pris 3,5 mines d'argent en tant que ma dot de mariage. J'ai accouché d'une fille. Moi et Apladdu-natān, mon mari, nous avons fait des affaires avec de l'argent de ma dot de mariage. Nous avons acheté ensemble une maison bâtie de 8 cannes (de superficie, située) dans le quartier Ahulā, à l'intérieur de Borsippa pour 9,3 mines d'argent, y compris les 2,5 mines d'argent que nous avons reçu en tant que prêt-*nishu* d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sīn pour payer le prix de cette maison. A l'année 4 de Nabonide, roi de Babylone j'ai élevé une contestation concernant ma dot de mariage contre Apladdu-natān. Apladdu-natān de son propre gré a scellé (le document) concernant cette maison de 8 cannes (de superficie, située) à l'intérieur de Borsippa (et) il l'a mise à ma disposition à titre définitif. Selon ma tablette il a déposé, en ces termes: " <sup>f</sup>Bunanītu et Apladdu-natān rembourseront ensemble les 2,5 mines d'argent ce qu'ils ont reçu d'Iddin-Marduk pour payer le prix de cette maison." Il a scellé cette tablette (et) il a écrit la malédiction des grands dieux (là-dessus). A l'année 5 de Nabonide, roi de Babylone, (avec) mon mari nous avons adopté Apladdu-abara (et) nous avons rédigé sa tablette d'adoption. Nous avons donné 2 mines, 10 sicles d'argent et des ustensiles de maison pour la dot de mariage de <sup>f</sup>Nuptaja, ma fille. Mon mari est mort. Maintenant Aqabi-ili, le père de mon fils adoptif élève une contestation au sujet de la maison et tout ce qui était mis à ma disposition sur un document scellé et au sujet de Nabû-nūr-ili ce que nous avons acheté de Nabû-ahhē-iddin. J'ai apporté devant vous (cet affaire), prononcez un jugement."

Les juges ont écouté leurs déclarations, ils ont lu les tablettes et les contrats que <sup>f</sup>Bunanītu a apporté devant eux. Ils ont refusé (la contestation) d'Aqabi-ili au sujet de la maison de Borsippa (et) conformément à sa dot de mariage ils l'ont mise à la disposition de <sup>f</sup>Bunanītu. (De même) au sujet de Nabû-nūr-ili ce qu'elle et son mari ont acheté, et (de même) au sujet de tous (les biens) de Apladdu-natān. Ils ont confirmé (ce qui était écrit) sur les tablettes de <sup>f</sup>Bunanītu et Apladdu-abari. Iddin-Marduk sera remboursé, il recevra les 2,5 mines d'argent ce qu'il a donné pour le prix de cette maison. Ensuite la dot de mariage de <sup>f</sup>Bunanītu, 3,5 mine d'argent sera remboursée. Finalement <sup>f</sup>Nuptaja recevra la moitié (du prix) de Nabû-nūr-ili conformément au contrat de son père. Selon la décision de ce jugement.

Nbn. 1047.	Nbn.17.06.05, Bīt-šar-Bābili
------------	------------------------------

6 mines d'argent de Bēl-rēmāni/Mušēzib-Bēl/III'ē-i-Marduk qui sont à la charge d'Itti-Marduk-balāṭu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. Au mois d'Addaru il remboursera ces 6 mines d'argent en question.

(C'est) l'argent dans sac en cuir, (représentant le reste) du prix de la maison de Bēl-rēmāni qu'il a déposé auprès de Nabû-ahhē-iddina, le père d'Itti-Marduk-balāṭu et (qui) a été rendu à Bēl-rēmāni par (la décision) des inspecteurs et des juges.

Bēl-rēmāni a payé à Itti-Marduk-balāṭu (ces 6 mines d'argent) pour les dépenses. Le palais d'Itti-Marduk-balāṭu dans lequel il habite, servira de gage pour Bēl-rēmāni. Tant que ces 6 mines d'argent en question ne seront pas remboursés à Bēl-rēmāni, autre créancier n'aura pas de droit sur (ce palais).

Nbn. 1048.	Nbn.17.06.05, Bīt-šar-Bābili
------------	------------------------------

1,5<sup>1</sup> mine d'argent, en dehors des 11 mines, 18 sicles d'argent (dans) le sac en cuir, (représentant) le prix de la maison de Bēl-rēmāni/Mušēzib-Bēl/III'ē-i-Marduk (qui) ont été déposés auprès de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi.

Après la mort de Bēl-ahhē-iddin (ce) sac en cuir de Bēl-rēmāni a été transféré, (et mise) à la disposition d'Itti-Marduk-balāṭu. Concernant (ce sac en cuir) Bēl-rēmāni a fait la déclaration suivante: "Ces 1,5 mines d'argent [ont été reçus] des mains d'Itti-Marduk-balāṭu sur l'ordre de Marduk-balāṭu-iqbi, le fils de Bēl-ahhē-iddin. Il a pris le sac en cuir. Ces [1,5] mines d'argent est en dehors de (l'argent du) sac en cuir [scellé<sup>2</sup>]."

Bēl-rēmāni a reçu 5 sicles d'argent des mains d'Itti-Marduk-balātu.

Nbn. 1128.	Nbn.x.11.11, Babylone
------------	-----------------------

[(Concernant) la reconnaissance de dette de] Nabû-gāmil/Nabû-ahhē-bullit/Miṣraja sur 44 sicles d'argent, créance de son père à la charge de Nādinu/Marduk-šum-iddin/Rab-bāni, pour laquelle il a porté plainte contre Mušēzib-Bēl/Nādinu/Rab-bāni devant Sîn-erība, le juge principal et les juges de Nabonide, roi de Babylone.

Il a lu devant eux la reconnaissance de dette de Nabû-ahhē-bullit, père de Nabû-gāmil qui est à la charge de Nādinu, père de Mušēzib-Bēl, pour laquelle la maison a été mise en gage. Le juge principal et les juges ont demandé le contrat et l'accusé de paiement de Mušēzib-Bēl. Il ne les a pas apportés. Ils ont pris une décision, (ensuite) pour sa [créance] le juge principal et les juges ont attribué à Nabû-gāmil (un terrain de) 2 cannes (de superficie) et le tiers du terrain de Mušēzib-Bēl/Rab-bāni:

1 *ninda*, 2 coudées, 14 doigts, le flanc supérieur au Nord est à côté de la (ruelle de) sortie dont la partie supérieure (est de) 3 coudées (et) la partie inférieure (est de) 4 coudées, 6 doigts, (s'allongant) jusqu'à la maison de Mušēzib-Bēl. 1 *ninda*, 5 coudées, 14 doigts, le flanc inférieur au Sud est à côté de la reste de la maison de Mušēzib-Bēl. 6 coudées, 10 doigts, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir. 5 coudées, 6 doigts, la façade inférieure à l'Est est à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison. Total: (un terrain de) 2 cannes, 7 coudées, 8 doigts.

Pour ne pas modifier, le juge principal et les juges [ont écrit (cette décision)] sur une tablette. Ils ont apposé leurs sceaux (sur cette tablette, et) il l'ont donnée à Nabû-gāmil.

Pendant la rédaction de cette tablette (étaient présents):

TCL 12, 120.	Nbn.17.06.05, Bīt-šar-Bābili
--------------	------------------------------

11 mines 18 sicles d'argent (dans) un sac en cuir scellé, (représentant) le reste du prix de la maison de Bēl-rēmāni/Mušēzib-Bēl/Ilī'i-Marduk ce que Bēl-ahhē-iddin/Marduk-zēr-ibni/Egibi a achetée. Ces 11 mines 18 sicles d'argent étaient mis à la disposition de Nabû-ahhē-iddina/Egibi. Les créanciers de la maison ne portent pas plainte ni contre Bēl-ahhē-iddin, l'acheteur décédé de cette maison ni contre ce sac en cuir.

Maintenant<sup>2</sup> [...] 4 années après la mort de Bēl-ahhē-iddin et Nabû-ahhē-iddina, Bēl-rēmāni s'est présenté devant Itti-Marduk-balātu, le fils de Nabû-ahhē-iddina au sujet de ce sac en cuir qui (ne voulait pas) le lui rendre et le lui rembourser sans (la décisions) des inspecteurs et les juges.

Ils se sont présentés devant les inspecteurs et les juges [et] ils ont parlé en ces termes à Zērija, administrateur de l'Esagil: "Y a-t-il un crédit du temple sur ce sac en cuir?" Zērija a répondu en ces termes: "Je ne connais pas de temple ni qui que soit d'autre qui aurait un crédit sur (ce sac en cuir)."

Itti-Marduk-balātu a rendu ce sac en cuir scellé, il l'a donné à Bēl-rēmāni en présence de Kiribtu, officier-*kizû*, Mušēzib-Bēl, officier-*kizû*, Nergal-ah-ušur et Šum-ukīn, juges.

TCL 13, 142.	Cyr.07.04.12, Uruk
--------------	--------------------

(Tablette concernant) les ustensiles de maison de l'entrepôt-*šutummu* au sujet desquels Bazuzu/Ibni-Ištar, (serviteur) de Tabnēja/Innin-zēr-iqīša a avoué soi-même (les suivants): "Ils les ont contrôlés (et) ils les ont montrés à Nabû-mukīn-apli/Nādinu/Dabibi, administrateur de l'Eanna et à Nabû-ah-iddin, le représentant [du roi], officier-*bēl piqitti* de l'Eanna."

Le jour où parmi tous (ces) ustensiles, après le contrôle des ustensiles et la révision par Nabû-mukīn-apli/Nādinu/Dabibi, administrateur de l'Eanna et par Nabû-ah-iddin, officier-*bēl piqitti* de l'Eanna, on vole (quelque chose) de (ce *šutummu*, et si) l'objet volé est saisi dans ses mains, il recevra la punition de Gubāru, le gouverneur (de la province) de Babylone et au delà du fleuve.

VS 6, 55.	AwM.01.02.26, (Babylone)
-----------	--------------------------

Ces sont les témoins devant qui Ibnaja/Gimillu/Saggilaja a parlé à Ṭābija en ces termes: "Jusqu'au 26 du mois Ajjaru, première année d'Amēl-Marduk donne-(moi) l'argent (représentant) le prix de la maison d'Adad-zēr-iddin."

En présence de Tappūa/Nabû-rēmāni (et) Nabû-nā'id/Nabû-ēpuš.

YOS 6, 18. / YOS 19, 100.	Nbn.01.11.08, Uruk
---------------------------	--------------------

La maison de Šamaš-šum-ukīn/Nabû-zēr-ukīn/Mahhū, petit-fils du puissant Marduk-ētir, (qui) est à côté de la maison de Šulaja/Nergal-ušallim/Mandidi. L'année 16 de Nabuchodonosor, roi de Babylone Gimillu/Aplaja/Šumāti a acheté (cette) maison de Šamaš-šum-ukīn/Nabû-zēr-ukīn/Mahhū.

Ištar-ah-iddin/Rēmūt/Mahhû a élevé une contestation contre Gimillu. Ištar-ah-iddin/Rēmūt/Mahhû a reçu une couverture-KUR.RA (et ainsi) il s'est présenté parmi les témoins de la tablette de Gimillu/Aplaja/Šumāti.

YOS 7, 10.	Cyr.01.02.01, Uruk
------------	--------------------

Nergal-rēšû'a, l'esclave de Lābāši-Marduk/Arad-Bēl/Egibi a déclaré ceci sans interrogatoire à Nabû-mukīn-zēri/Nadīnu/Dabibi, administrateur de l'Eanna et à Nabû-ah-iddin, le représentant du roi, officier-*bēl-piqittu* de l'Eanna:

"Pendant la nuit de 28 du mois Kislīmu Iddinaja/Lābāši-Marduk/Egibi a volé en cachette la meule pour le cumin<sup>?</sup> d'Ištar-ah-iddin/Innin-šum-ušur/Nabû-šarhi-ili depuis le [...] de la Dame d'Uruk. Il l'a déposée dans la maison de (son) père. Nabû-lū-dāri, l'esclave de Bānija/Tarībi me le confirmera<sup>?</sup> (dans cette affaire)."

Hašdaja, le frère d'Iddinaja a parlé en ces termes devant l'assemblée: "Tu as volé en cachet la meule pour le cumin<sup>?</sup> de l'entrepôt-*šutummu* d'Ištar-ah-iddin, je l'ai vue dans la maison de Lābāši-Marduk, ton<sup>!</sup> père."

YOS 7, 78.	Cyr.08.01.17, Uruk
------------	--------------------

Šamaš-iqīša/Ea-nādin-šumi qui a été saisi pendant la nuit de 16 du mois Nisanu de l'année dernière (entrant) dans la porte étroite de l'entrepôt-*šutummu* (gardé) par Rēmūt, le portier, a avoué ceci sans interrogatoire:

"Le 16 (du mois Nisanu de l'année dernière<sup>?</sup>) Rēmūt/Kalbaja, le portier de la Porte de la Paix était assis devant le bâtiment-*kuruppu* de Bēlšunu, le joaillier. Lorsqu'il s'est relevé, il m'a parlé en ces termes: "Regarde cette laine qui est déposée dans le temple d'Aššur! Viens pendant la nuit pour voler cette laine. Pendant la nuit je (t')ouvrirai la serrure-*sikkātu* en fer de la Porte de la Paix et je te laisserai sortir (après le vol)."

Ensuite<sup>!</sup> Rēmūt a déclaré en ce qui le concerne les suivants: "(Cette nuit) j'ai été assis devant le bâtiment-*kuruppu* de Bēlšunu, le joaillier."

## 14.8. Ventes et donations de maison avec des prébendes

AUWE 13, 286.	Cyr.02.12.20, Uruk
---------------	--------------------

Innin-zēr-ibni/Nabû-gāmil/Rab-bāni de son propre gré a donné à Rēmūt/Šum-ukīn/Atû (les biens suivants):

Un terrain à bâtir (situé) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur d'Uruk. 60 coudées, le flanc supérieur à l'Ouest est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. 60 coudées, le flanc inférieur à l'Est est à côté de canal où (il y a) 7 palmiers, arbres (et) tiges. 30 coudées, la façade<sup>!</sup> supérieure au Nord est à côté du terrain à bâtir de Marduk/Gimil-Nanaja et (à côté) de ce canal. 26 coudées, la façade inférieure au Sud est à côté de [...] de la Dame d'Uruk (représentant la prébende) du statut de *rab-bānu* d'Innin-zēr-ibni/Nabû-gāmil/Rab-bāni. Total: 120 coudées (des deux flancs) et 56 coudées (des deux façades) de ce terrain à bâtir sont mesurées.

(La prébende du) 4<sup>e</sup> jour du mois Simānu, (et) du 4<sup>e</sup> jour du mois Du'ūzu. Total: 2 jours (pour) le statut de *rab-bānu*.

0,2.1.0 de sa terre arable au centre de la ville de [...] de 0,2.3.0 de terre arable (située) près de la Porte de Šamaš, sur le passage (en face du) mur, qui est limitrophe (de la propriété) de Balātu/Nabû-bun-šutur/Rab-bāni. A ne pas confondre avec (la terre arable d')<sup>f</sup>Ana-tabīnišu, sa soeur. <sup>f</sup>Ana-tabīnišu/Nabû-gāmil a cédé de (sa terre arable) 4 coudées (qui constituent) la part de <sup>f</sup>Eṭirtu, soeur d'<sup>f</sup>Ana-tabīnišu.

Ils ont pris chacun une tablette.

BibMes 24, 17.	SE.x.05.x, Uruk
----------------	-----------------

[Anu-uballit/NP]/Anu-uballit/Sīn-lēqe-uninni de son propre gré (a vendu) sa prébende de chaque 6<sup>e</sup> jour [...] d'Anu [...] un neuvième de la chair de l'épaule [(sacrifié) à Anu], Antu, Ištar, Nanaja et tous les dieux de leurs temples, par mois au cours de toute l'année, les sacrifices-*guqqū*, les sacrifices-*cššēšu*, et tout ce qui appartient à cette prébende [ce qu'il reçoit] avec ses frères et les (autres) prébendiers. [...] tout du temple de Šamaš d'Uruk, de la propriété [d'Anu].

Sa maison et son terrain à bâtir (situés) dans le quartier du Temple d'Adad, à l'intérieur d'Uruk. [x coudées, le flanc] supérieur à l'Ouest est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) des dieux et du roi. [x coudées, le flanc inférieur] à l'Est est à côté de la maison et du terrain à bâtir d'Anu-uballit/Nidintu-Anu/Sīn-lēqe-uninni. 13 [coudées, la façade supérieure au Nord] est à côté de la deuxième (ruelle de) sortie de ce terrain à bâtir [...]

[Total: les flancs et les façades de cette maison et ce] terrain à bâtir [sont mesurés. Cette maison et ce terrain à bâtir, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier (était vendu) pour x sicles d'argent pur, statères d']Antiochus, de bonne qualité [à NP<sub>1</sub>/NP<sub>2</sub>]/Ah'ūtu à titre définitif. [...] cette maison et ce terrain à bâtir [... Le jour où on élèvera une contestation] au sujet de cette prébende, cette chair, cette maison [et ce terrain à bâtir, Anu-uballit<sup>?</sup> confirmera la cession

définitive au profit de] <sup>1</sup>NP<sub>1</sub>/NP<sub>2</sub>, [et il lui rendra jusqu'à] 12 fois. Cette prébende, cette chair, cette maison, et ce terrain à bâtir [appartiendront à NP<sub>1</sub>/NP<sub>2</sub>]/Ah'ūtu à titre définitif.

BRM 2, 36.	SE.131.03.12, Uruk
------------	--------------------

Illut-Anu(Dannat-Anu)/Anu-mukīn-apli/Anu-apal-ittannu, scribe des biens d'Anu a de son propre gré vendu à Anu-apal-ittannu/Nidintu-[Ištar] à titre définitif (les biens suivants):

Sa prébende-*qātu* de la propriété de Nidintu-Ištar: chair-*rapāštu* de mouton, chair de l'intérieur et chair-[...] et 30,0.0.0 de dattes de Dilmun pour le 27<sup>e</sup> jour de chaque mois ce qui est placée sur la table d'Anu. Sa prébende-*qātu* de la propriété de Nidintu-Ištar pour le 27<sup>e</sup> jour de chaque mois ce qui est placée sur la table des statues des rois. Sa prébende (de) deux cinquième des jours de 15<sup>e</sup> ce qu' (il reçoit) dans Egalmah, temple de la Dame de la Vie, temple qui se rattache de l'Eanna. Ces prébendes et tout ce qui y est inclus, ce qu'il reçoit mensuellement, pendant toute l'année avec ses frères et les (autres) prébendiers.

Une maison bâtie, un bâtiment [du Nord], une *bīt pāni*, une chambre à coucher, une *bīt kuššu*, une chambre à coucher, un bâtiment de l'Ouest, la moitié de la cour et la moitié de la (ruelle de) sortie (situés) dans le quartier de la Porte d'Ištar, à l'intérieur d'Uruk. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la (ruelle de) sortie de cette maison, de la (ruelle de) sortie de Nidintu-Anu et Anu-mukīn-apli (et) ses frères, [à côté de] la moitié de la cour de Nidintu-Anu et Anu-mukīn-apli (et) ses frères et à côté du bâtiment de l'Est de Nidintu-Anu [et] Anu-mukīn-apli (et) ses frères. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison d'Anu-ab-ušur/Rihāt-Anu. La façade supérieure à l'Ouest est à côté du terrain à bâtir de Nidintu-Anu et Anu-mukīn-apli (et) ses frères. La façade inférieure à l'Est est à côté de la rue, impasse, (ruelle de) sortie de cette maison et (ruelle de) sortie de (la maison) d'Anu-ab-ušur/Rihāt-Anu.

Total: les flancs et les façades de cette maison sont mesurées. Cette maison, peu ou prou, autant qu'il y en a, en entier (était vendue) pour le prix total de 1 mine d'argent pur, statères de Seleucos de bonne qualité à Anu-apal-ittannu/Nidintu-[Ištar] à titre définitif. Illut-Anu, vendeur de ces prébendes et de cette maison a reçu des mains d'Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar cette 1 mine d'argent en question [(représentant) le prix de] ces [prébendes] et de ce terrain à bâtir. Il est payé.

Le jour où une revendication s'élèvera au sujet de de ces<sup>1</sup> prébendes et de cette maison Anu-apal-ittannu, Nidintu-Anu, Anu-uballiṭ et Anu-mukīn-apli (et) ses frères, les fils d'Anu-mukīn-apli/Anu-apal-ittannu confirmeront la cession définitive et ils rembourseront jusqu'à 12 fois à Anu-apal-ittannu/Nidintu-[Ištar]. Illut-Anu, vendeur des prébende et [ces] maison, Anu-apal-ittannu, Nidintu-Anu, Anu-uballiṭ et Anu-mukīn-apli (et) ses frères, les fils d'[Anu-mukīn-apli] sont mutuellement garants définitivement pour les prébendes et pour cette maison devant Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar. Ces prébendes et cette maison appartiendront à Anu-apal-ittannu/Nidintu-Ištar/Anu-apal-ittannu, scribe des biens [d'Anu] à titre définitif.

Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2.	Mzs.02.01.20, Babylone
------------------------------	------------------------

12,0.0.0 de terre arable, 0,3.0.0 par *gan*, (mesurée avec) la grande coudée: champ d'Uruk, au bord du Canal du Roi à côté du magasin-*bīt kāre*, à côté du Canal de Prêtre-*šangû*, devant sa façade (se situe) la route des bovins, devant son front (se situe) la bouche du Vieux Canal, (qui n'appartient pas) à aucun district.

8 maisons bâties, 2 cours, avec un (*bīt*) *asuppu*, (situés) à côté de l'Eanna, à l'intérieur de la Porte Étroite. La propriété de Zabdi-El, serviteur de Mušallim-Marduk/Amukkanu: sa maison, son jardin et 5 (personnes) de sa maisonnée.

0,0.0.1 de pain, 0,0.0.1 de bière de bonne qualité devant Nanaja. 0,0.0.1 de pain, 0,0.0.1 de bière de bonne qualité devant Kanisurra. 0,0.0.1 de pain, 0,0.0.1 de bière de bonne qualité devant Anu et Enlil. Des pains, de la bière de bonne qualité, de la pâtisserie, chair du poisson, des légumes, autant que pour 3 prêtres-*erīb-bīti*. 4 bols pour les sacrifices-*šalam-bīti*. Un mouton devant le dieu HAL, le cou du boeuf, le cou du mouton, des moutons de sacrifice (pour) les sacrifices-*ginê* (et pour) les sacrifices-*guqqû*. Les mouton de sacrifice pour le roi, les moutons de sacrifice pour le prêtre-*kāribu*. Chaque mois il gardera d'orge du compte du temple, du paiement-*sūtu*, des revenus du temple, autant qu'il y en a, 0,0.1.0 par 1,0.0.0, des dépenses, une poignée de 12 pains. 0,0.0.1 de pain 0,0.0.1 de bière de bonne qualité de la chapelle de Sîn (située) dans la cour. Prébende d'un prêtre-*kalû*.

Marduk-zākīr-šumi, roi de Babylone a légué à Ibni-Ištar/Hunzû, scribe de l'Eanna, son serviteur (les biens énumérés). Si jamais, à l'avenir, soit un futur roi, soit un fils de roi, soit un représentant du roi, soit un prêtre-*kalû*<sup>2</sup>, soit un gouverneur provincial, soit un inspecteur, soit un intendant, soit un officier-*qīpu*, soit [un ...], soit un scribe, soit un administrateur-*šatammu*, soit un gouverneur de ville, soit (n'importe qui) autre, de quelque nom qu'il se nomme, soit du pays d'Akkad, soit du pays de la Mer, soit d'Uruk<sup>2</sup>, (ou) un nouveau venu au sujet de ces terres arables, maisons et prébendes, (représentant) la donation de Marduk-zākīr-šumi, roi de Babylone offertes à Ibni-Ištar /Hunzû, prêtre-*erīb-bīti* d'Ištar d'Uruk, prêtre-*šangû* d'Ušur-amātsu, scribe de l'Eanna, proteste (ou) fait protester, les prendra (ou) les fera prendre, ravira (ou) fera ravir (quelque chose sur cette stèle), la recevra en cadeau, en don ou en présent, (celui qui) apportera un empiètement sur la terre arable, ou (celui qui) en exécutera une réduction, ou (celui qui) les donnera à quelqu'un d'autre, ou (celui qui) détruira cette stèle, (celui qui) la placera à un endroit invisible, ou (celui qui) ordonnera (sa) destruction, - qu'Anu, Enlil, Ea, Bēlet-ilāni (et) les grands dieux le maudissent par une malédiction éternelle (et)

funeste. Que Marduk, Zarpanītu et [ND ...] lui montrent, prononcent sa disparition et sa captivité. Que Nabû et Nanaja, les dieux des seigneurs arrachent ses racines et en détruisent sa descendance. Que Šin, Šamaš et Ištar, les maîtres du ciel et de la terre le couvrent de la lèpre, pour qu'il erre sur la steppe comme un animal sauvage. Que Ninurta, Zababa (et) Nergal prononcent sa mort en un jour. Que Nabû, vizir de la steppe lui décrète la malheur chaque jour devant Marduk !

Au scellement de cette tablette étaient présents:

OECT 9, 51.	SE.[125+x].x.20, Uruk
-------------	-----------------------

Liblu/Nanaja-iddin/Anu-ab-ušur/Luštammār-[Adad (a) de son propre gré (vendu)] (les suivants):

Un tiers dans un tiers de la prébende de statut de prêtre-*erīb-bīti-pirišti*, et de statut de joaillier, [...], un tiers du quart de la prébende de [prêtre-*erīb*]-*bīti-pirišti* et de statut de joaillier [d'Anu, Antu], Ištar, Nanaja, [Bēlet-ša-Rēš], Šarrahītu et tous les dieux de leurs temples ce que Nanaja-[iddin/NP/NF ...] Anu-ab-utīr, un tiers [de ...] et un dix-huitième de l'argent [...] (partagé) avec Anu-apal-ittannu/Anu-ab-utīr et Nidintu-Anu/[NP], la moitié du quart de la prébende du statut de prêtre-*erīb-bīti-pirišti*, et de statut de joaillier, [... devant ...] et les dieux, cade/genévrier [...] et des petites choses ce qu'il reçoit. [...] sa prébende de statut de [...]. Ces prébendes devant Anu, Antu, Papsukkal, Ištar, Bēlet-š[ēri], Nanaja, Bēlet-Rēš et [les dieux de leurs temples] ce qu'il reçoit [avec ses frères], et les (autres) prébendiers mensuellement, pendant tout l'année, [pour les sacrifices-*guqqū*, les sacrifices]-*cššēšu* et tous (autres) revenus de ces prébendes, ainsi que la *bīt qātī* de la grande maison [...] maison [...] de Rihāt-Anu/Nidintu-Anu [...] *bīt qātī* [...] la part [...] <sup>f</sup>NP<sup>1</sup> [...] le grand mur-*amāštu* [...] La façade] inférieure est à côté de [...] des *bīt qātī* bâties. (Total): les flancs et les façades de (cette) *bīt qātī* sont mesurés.

Il les a vendus à <sup>f</sup>Linakušu qui (porte) le nom secondaire de <sup>f</sup>KU.A/[Anu-uballit]/Kidin-Anu/Luštammār-Adad, sa mère cette [*bīt qātī*], peu ou prou, autant [qu'il y en a], (avec les prébendes) pour 4 mines d'argent pur, statères de Seleucos, de bonne qualité à titre définitif. Anu-uballit, vendeur de [ces] prébendes et de *bīt qātī* a reçu ces [4 mines] d'argent en question [(représentant) le prix] de ces prébendes et de *bīt qātī* des mains de <sup>f</sup>Linakušu/Anu-uballit, sa mère. Il est payé. Le jour où une revendication (s'élèvera) au sujet de ces prébendes et de *bīt qātī*, Anu-ab-utīr, son fils confirmera (la cession) et il donnera à <sup>f</sup>Linakušu jusqu'à douze fois à titre définitif. Anu-uballit, vendeur de ces prébendes et de cette *bīt qātī* et Anu-ab-utīr, son fils sont mutuellement garants pour ces prébendes et pour cette *bīt qātī* devant <sup>f</sup>Linakušu définitivement. Ces prébendes et cette *bīt qātī* appartiendront à <sup>f</sup>Linakušu qui (porte) le nom secondaire de <sup>f</sup>KU.A/Anu-uballit/Kidin-Anu/Luštammār-Adad à titre définitif.

VS 15, 8.	SE.[121+x].x.x, [Uruk]
-----------	------------------------

Lābāši/Tanittu-Anu/Ah'ūtu de son propre gré [a vendu] (les suivants): sa maison bâtie, et son terrain à bâtir (situés) dans le quartier du Temple d'Adad, à l'intérieur d'Uruk.

Le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Kidin-Anu, Akkā/Sumuttu-Anu, à côté de la maison de Parrū'/Adda et à côté de la maison de Illuttī/Kiddatī'. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de la ruelle, voie piétonne, [...]. La façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison d'Anu-ahhē-iddin/Kidin-Anu et à côté du terrain à bâtir et (ruelle de) sortie de cette maison. La façade inférieure à l'Est est à côté de la maison d'Illuttī/[Kiddatī']. Total: les [flancs] et les façades de cette maison et ce terrain à bâtir sont mesurés.

(Il a vendu) cette maison et [ce terrain à bâtir, peu] ou prou, autant qu'il y en a, en entier avec sa prébende [...] 4 chairs de mouton devant [...] autant que la part de [...] de 13<sup>e</sup> jour à [...] cette prébende (qu'il reçoit) mensuellement, pendant toute l'année [...]

## 14.9. Maisons données en gage

AnOr 8, 76.	Camb.05.12.11, Uruk
-------------	---------------------

2 mines d'argent d'une reconnaissance de dette de 20 mines d'argent, propriété d'Ištar d'Uruk et de Nanaja qui sont à la charge de Marduk-šum-līšir/Rēmūt/Bēl-usātu, Iqīša-[ND]/Šamaš-šum-ukīn/Esagillaja, [Šamaš]-zēr-iqīša/Bēl-ušallim/Kurī, Nergal-uballit/Nabû-šum-ēreš/Šangû-parakku, Mukīn-Marduk/Marduk-šum-ibni/Babūtu, Nabû-ahhē-ušallim/Kalumu/Gimil-Nanaja, Gimillu/Šuzubu/Hunzû, Šuzubu/Bēl-iqīša, Nabû-balātsu-iqbi/[Nabû]-ētir/Šin-lēqe-uninni et Nabû-iqīša/Kalumu.

Les officiers-*qīpu* et les scribes de l'Eanna ont imposé un gage sur tout ce qu'ils possèdent dans la ville et à la campagne (et sur) la maison d'Uruk appartenant à Marduk-šum-līšir/Rēmūt/Bēl-usātu qu'il a acheté de Nabû-ahhē-iddin/Bēl-usātu, le petit fils de Marduk-šum-līšir. Ces biens serviront de gage pour Itammeš-barakku/Nabû-zēr-ukīn. L'argent pour [...] Le x jour] de ce mois Šamaš-zēr-ibni/Itammeš-barakku donnera ces 2 mines d'argent en question pour la part de Marduk-šum-līšir qu'ils possèdent [mutuellement] avec lui (et) pour les reconnaissances de dettes qui sont à leurs charges [...].



AnOr 9, 14.	[Ner].[03+x].03 <sup>?</sup> .x, Larsa
-------------	--

7 sicles d'argent d'Itti-Šamaš-balātu/Lābāši sont à la charge de Bānija/Bunene-ibni. Au mois de Simānu il remboursera ces 7 sicles d'argent en question à Larsa. Jusqu'à ce que Itti-Šamaš-balātu ait reçu son argent, le terrain à bâtir [...] qui est limitrophe de (la propriété de) Šamaš-šarrani et limitrophe de (la propriété de) Ah-immē, (situé) à côté de (la propriété de) Šum-ukīn servira de gage pour Itti-Šamaš-balātu. (C'est) l'argent qu'il a donné pour les soldats/travailleurs du roi, ses crédateurs.

BE 8/1, 61.	Cyr.03.10.10, Nippur
-------------	----------------------

38,5 sicles d'argent de Liblu/Širiktu sont à la charge d'Enlil-nā'id/Bānija. Au mois d'Ajjaru il remboursera ces 38,5 sicles d'argent en question en entier. La moitié de sa maison, partagée avec Etellu/Enlil-šum-iddin servira de gage pour Liblu. Jusqu'à ce que] Liblu ait reçu son argent, [autre] créancier n'aura pas [de droit sur (cette moitié de maison)].

Zawadzki, Gs. Calmeyer n11.	Dar.30.11.22, Šušan
-----------------------------	---------------------

70 sicles (d'argent) blanc, à 1/8 d'alliage de Nādinu/Itti-Nabû-balātu et de Saggillaja/Kiribtu sont à la charge de <sup>f</sup>Inbaja/Lūš-ana-nūr, d'Arad-Bēl/Marduk-rēmanni et d'Itti-Marduk-balātu/Bēl-uballiṭ/Šāhit-ginē. La maison de Sippar, (située) auprès du quai, à côté de la maison d'Iddin-Nabû et à côté de la maison de Tēši-ētir, appartenant à Arad-Bēl/Marduk-rēmanni servira de gage. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur ces 70 sicles d'argent en question. La maison (est mise) à la disposition de Nādinu et Saggillaja.

BRM 1, 58.	Nbn.05.03.06, Borsippa
------------	------------------------

(Un terrain) de 6 cannes (de superficie) du temple de Namtar à l'intérieur de Borsippa appartenant à Nādinu/Lūš-ana-nūr-Marduk/Ili-bāni ce que (Nabû)-bēlšunu/Balāšu/Ea-ilūta-bāni a mis en gage des mains de Nādinu conformément (à son contrat) de 20 sicles d'argent. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Nabû-bēlšunu a versé (cet) argent à Nādinu. La reconnaissance de dette de [...] Nabû-bēlšunu [...] Nādinu remboursera.

CM 3, 197.	[Nbn].11.x.29, Šahrīnu
------------	------------------------

[x],75 sicles d'argent d'[Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr]-Sīn sont à la charge de [NP1/..]-ibni/Tābihu. [Au mois de x] il remboursera [l'argent en entier. Conformément] à une tablette précédente (sa) maison (est donnée) en gage [à Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sīn. [Elle ...] servira de gage. Il remboursera [l'argent] du (revenu) de son terrain (en oignon).

CM 3, 259.	Cyr.00.09.16, Borsippa
------------	------------------------

10 mines, 5 sicles d'argent (ce que) <sup>f</sup>Tābtu/Bēl-ahhē-erība/Šā-ṭābtišu a reçu des mains d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sīn. En dehors de 1 mine d'argent qui était donné à <sup>f</sup>Amāt-Ninlil pour la maison mise en gage. L'argent (reçu) [d']<sup>f</sup>Amāt-Ninlil/Zēr-Bābili y est compris (et) les 2 sicles d'argent (donnés) à Ubār sont également inclus.

Mold 1, 26.	Nbn.13.01.14, Babylone
-------------	------------------------

36 sicles d'argent d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi sont à la charge de Nādinu/Nergal-ētir/Babūtu et <sup>f</sup>Nuptaja/Nabû-mušētiq-šēti/Esagillaja, son épouse. De (cet argent) pour 26 sicles: par mine, il y aura 1 sicle d'argent à leur charge (en intérêt annuel). Pour les 10 sicles d'argent restant ils habiteront dans le bâtiment de l'Est. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Le gage est pris, (et) il n'y aura pas d'intérêt. Jusqu'à ce que Itti-Marduk-balātu ait reçu son argent, leur maison entière servira de gage pour [Itti-Marduk-balātu].

GCCI 1, 398.	Nbn.01.03.17, Uruk
--------------	--------------------

20<sup>1</sup> sicles d'argent, propriété de la Dame d'Uruk et de Nanaja, via Innin-šum-ušur/Nanja-ēreš sont à la charge de Balātu/Arad-Nabû/Šāhit-ginē. La maison (de) Gimillu/Nergal-tēši-ētir/Šangū-ili, le bâtiment du Nord et le bâtiment

de l'Est bâti, et le reste de la maison à démolir et à rebâtir, et le terrain à bâtir (situés) à côté de la ruelle, voie piétonne, jusqu'à la maison de Balātu/Arad-Nabû/Šāhit-ginē appartenant à Balātu sont mis en gage. [Ils serviront de gage] pour Innin-šum-ušur. Jusqu'à ce que Innin-šum-ušur ait reçu [son argent], autre créancier n'aura pas de droit (sur ces bâtiments). Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt (sur l'argent). [Tout le travail de réparation] qu'il procédera dans (cette maison) au dessus (de la valeur de) 5 sicles d'argent sera facturé à Balātu. [Si] Balātu ne rendra pas [(l'argent) de la reconnaissance de dette ...] d'Innin-šum-ušur [...] pour n'importe qui avec lui [...], il remboursera et Balātu rendra ces [20<sup>1</sup>] sicles d'argent en question avec l'intérêt (et) il les donnera à Innin-šum-ušur. Il ne donnera pas [sa maison] (donnée) en gage à quelqu'un d'autre qu'à Innin-šum-ušur.

Wunsch AfO 42/43 n13.	Xcr.01.05.26, Babylone
-----------------------	------------------------

12 mines d'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre, le reste du prix de la terre arable (située) dans la ville de Kār-Tašmētu, (représentant) la dot de mariage de <sup>f</sup>Šušannu/Rēmūt-Bēl, l'épouse de Nidintu-Bēl/Marduk-nāšir-apli/Egibi sont à la charge de Rēmūt-Bēl/Banunu/Šā-ṭābtišu. Sa maison (située) dans la rue du mur, à côté du terrain de la propriété royale et à côté de la maison de Bēl-ittannu/Nergal-ētir servira de gage pour <sup>f</sup>Šušannu. Jusqu'au remboursement de ces 12 mines d'argent en question il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. <sup>f</sup>Šušannu habitera dans (cette maison). Rēmūt-Bēl a énuméré tous ses ustensiles de maison à Nidintu-Bēl en dehors d'un lit, d'une chaise et d'un tabouret-*littu*. Nidintu-Bēl ne les a pas reçus des mains de Rēmūt-Bēl. Nidintu-Bēl et <sup>f</sup>Šušannu, son épouse ne porteront pas plainte contre Rēmūt-Bēl au sujet du reste des ustensiles de maison.

Freydank ArOr 33 n1.	Dar.27.10.26, Babylone
----------------------	------------------------

17 mines d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage, de Sūqaja/Rēmūt/Šā-nāšišu sont à la charge de Damqija/Iqīša-Marduk/Šangū-Šamaš. Bēl-ittannu/Ina-Esagil-lilbur/Šā-nāšišu se porte garant de l'acquittement de ces 17 mines d'argent blanc, de qualité médiocre en question. La maison de Murašû/Gimillu/Nūr-Sîn servira de gage pour Ina-Esagil-lilbur, père Bēl-ittannu. Bēl-[ittannu cédera] les 15,6 mines 3 sicles d'argent blanc, de qualité médiocre à Sūqaja. Il n'y aura pas de loyer de maison et pas d'intérêt sur l'argent. [Pour 1,3] mines: (par mine), il y aura 18 sicles d'argent à sa charge en intérêt (annuel). [En dehors de la reconnaissance de dette] de 30,0.0.0 d'orge appartenant à Sūqaja [...] qu'il rendra [...]

Hunger BaM 5 n26.	Nbp.06.09.19, Uruk
-------------------	--------------------

1,5 mine, 8 sicles d'argent (de) [NP]/Mukīn-zēri<sup>2</sup> sont à la charge de Nabû-ušallim/Bēl-iddin. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Nisannu de l'année 7 par mine, il y aura 8 sicles d'argent à sa charge (en intérêt annuel). Cette maison <sup>r</sup>...<sup>1</sup> autant qu'il y en a, servira de gage pour [NP]. Jusqu'à ce que [NP] ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison).

Jakob-Rost FB 10 n12.	Ssu.18.[09].18, Babylone
-----------------------	--------------------------

40 sicles d'argent, capital de Bēl-ušallim/Lē'â sont à la charge de Bēl-nāšir/Tābihu. Le 8 du mois Kislīmu (il remboursera) le capital et le prêt-*hubuttatu*. Sa terre arable de 1 *ikû* (de superficie) [dont (le front) inférieur] (est situé au bord du) canal Šā-ahhē-šullim et sa maison de 6<sup>2</sup> cannes (de superficie) serviront de gage pour Bēl-ušallim/Lē'â. Jusqu'à ce que Bēl-ušallim/Lē'â ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette) terre arable et sur (cette) maison. Si au mois de Nisannu Bēl-nāšir ne rembourse pas l'argent à Bēl-ušallim, Bēl-nāšir/Tābihu (le payera) de sa part de la campagne commerciale (dirigée en commun) avec Bēl-ušallim.

Roth JAOS 111 32f.	Dar.32.11.09, [Babylone]
--------------------	--------------------------

[x mines] d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre [de] Nidintu/Marduk-nāšir-apli/Egibi sont à la charge de Nabû-ahhē-bullit/Itti-Nabû-lummir/Šigū'a. Sa maison qui est à côté de la maison de Murašû/Gimillu et à côté de la maison d'Arad-Marduk/Lūš-ana-nūr/Sūhaja [servira de gage] pour Nidintu. Pendant cinq ans il n'y aura pas de [loyer de la maison] et pas d'intérêt sur l'argent. Nidintu [...] et Nabû-ahhē-bullit depuis la maison [...] et Nidintu ne recevra l'argent [des mains de] Nabû-ahhē-bullit. [Tout le travail de briques], de roseaux, et des poutres que Nidintu fera dans (cette maison), [sera facturé en argent] au compte Nabû-ahhē-bullit. Cet argent de Nidintu [...] (et) la dot de mariage de <sup>f</sup>Šušannu, [son épouse ...] "et moi, j'ai donné [à Nabû]-ahhē-bullit selon son ordre".

deJong Ellis JCS 36 n1.	Ssu.14.12b.04, Babylone
-------------------------	-------------------------

10 mines d'argent de Bēl-ēṭir/Šangû-Dilbat sont à la charge d'Iddin-Nabû/Isinaja. Quant aux 5 mines d'argent: par mine, il y aura 5 sicles d'argent à sa charge<sup>1</sup> en intérêt annuel. Quant (au reste, représentant) 5 mines d'argent: <sup>1</sup>...<sup>1</sup>. Bēl-ēṭir habitera dans la maison (partagée) avec Bēl-nāšir/Nabû-lē'i. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent.

Pinches JRAS 1921 387.	Ssi.07.05.09, Uruk
------------------------	--------------------

1 mine d'argent de Bēl-zēri/Aplaja est à la charge d'Upāqu/[NP]. A partir du 6 du mois Abu, par mine, il y aura 10 sicles d'argent à sa<sup>1</sup> charge (en intérêt) annuel. La maison d'Aplaja et la maison d'Nabû-šum-ukīn, les fils d'Upāqu serviront de gage pour Bēl-zēri. Jusqu'à ce que Bēl-zēri ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (ces maisons).

Beaulieu RA 85 n5.	Xcr.14.x.18+x, Kūtū
--------------------	---------------------

[x] mines d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage [de Bēl]-bulliṣu/Rībatu sont à la charge de Bēl-iddina/Iddina-Nabû et <sup>1</sup>Re'indu/Nergal-ušēzib, son épouse. Leur maison (constituant) la dot de mariage de <sup>1</sup>Re'indu, l'épouse (de Bēl-iddina), qui est partagé avec <sup>1</sup>Ubārtu, sa soeur, (située) à côté de la maison de Bēl-ittannu/Nergal-ušēzib et à côté de la maison de Nergal-zēr-ibni/Arad-Nergal, elle servira de gage pour Bēl-bulliṣu. [Jusqu'à ce que Bēl-bulliṣu ait reçu son argent, autre] créancier [n'aura pas de droit sur (cette maison)].

Frame RAI 1992 Abstract n1.	Ssu.02.08.03, Babylone
-----------------------------	------------------------

2 mines d'argent de Kunaja/Basija, crédit sur Šulaja/Ṭābija sont à la charge de Nabû-ēṭir, son frère. A partir du 3 du mois Arahsamnu, par mine, il y aura 1 sicle d'argent à la charge de Nabû-ēṭir (en intérêt) mensuel. Sa maison est mise en gage. Autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison).

Frame RAI 1992 Abstract n2.	Ssu.12.09.01, Babylone
-----------------------------	------------------------

15 mines d'argent de Mušēzib-Marduk/Kiribtu/Sîn-nāšir sont à la charge de Nabû-ēṭir/Ahhēja/Ṭābija. Par mine, il y aura 1 sicles d'argent à sa charge (en intérêt) mensuel. (Sa propriété, représentant) un sixième d'un jardin; la moitié du jardin de Šulaja, son frère et la maison d'Uruk ce que Nabû-ēṭir a détruite (et) au lieu de Šulaja, son frère, il a acquittée; (le terrain) de 13 cannes (de superficie) dans Babylone, (située) à côté de la maison de Nabû-ušallim/Amāti<sup>2</sup> [et] la maison de Šumaja/Mišraja: ses biens en ville et à la campagne, autant qu'il y en a, serviront de gage pour Mušēzib-Marduk. Jusqu'à ce que Mušēzib-Marduk ait reçu [son argent], autre créancier n'aura pas de droit sur (ces biens).

*Bertin 2036.	Dar.05.01 <sup>2</sup> .07, Hurarā'
---------------	-------------------------------------

21,2.3.0 de dattes, le reste d'une reconnaissance de dette de 50,0.0.0 de dattes (représentant) le prix de la maison de Nabû-ahhē-bulliṭ/[NP]/Mandidi sont à la charge de Bēl-unammir/[NP]/Pahāru. Au mois de Kislīmu [il rendra ces] 21,2.3.0 [de dattes en question] dans Babylone, au bord du canal [... le x] du mois Nisannu [...] <sup>1</sup>Tablūtu [... NP]-bulliṣu/Kutimmu [...] la maison est mise en gage (et) elle vivra dedans. Bēl-unammir payera ce qu'il doit à Nabû-ahhē-bulliṣu, Bēl-unammir l'apportera (et) donnera à Nabû-ahhē-bulliṭ.

*Bertin 2526.	Dar.24.02.10, Šibtī
---------------	---------------------

2,8 mines d'argent blanc, à 1/8 d'alliage, sans tampon appartenant à Nabû-ah-ittannu/Bēl-iddin/Babūtu sont à la charge de Marduk-rēmāni/Bēl-uballiṭ/Šāhit-ginē. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt) mensuel. La *bīt kuruppu* (située) en face du quai de Sippar qui est à côté de la maison de [ND]-ēṭir/Idrā et à côté de la maison de Iddin-Nabû/Kinaja (est mise) en gage à la disposition de Nabû-ah-ittannu pour (ces) 2,8 mines d'argent. Jusqu'à ce que Nabû-ah-ittannu ait reçu ses 2,8 mines d'argent blanc, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette *bīt kuruppu*).

*Bertin 2589.	Dar.25.04.09, Babylone
---------------	------------------------

100 sicles d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage de Bēl-iddin/Bēl-kāšir/Basija sont à la charge de Marduk-nāšir/Šaddinnu/Ea-ēpeš-ili. (A partir) du mois Abu par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge en intérêt

mensuel. Sa maison (située) dans la quartier de la Kadingirra, à côté de la maison de Bēl-iddin/[Bēl]-kāšir, [à côté de la maison de NP]/Eṭeru servira de gage pour Bēl-[iddin]. Jusqu'à ce que Bēl-iddin ait reçu ses 100 sicles [d'argent] blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage en question et son intérêt, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison).

*Bertin 2686.	Dar.30.01.18, Kūtū
---------------	--------------------

(Tablette concernant) la reconnaissance de dette de 3 mines d'argent blanc, de qualité médiocre à 1/8 d'alliage, (représentant) le reste (du prix) d'une maison bâtie de 7 cannes, 1 coudée, 5 doigts (de superficie, située) dans la quartier de la Porte ornée d'or, appartenant à Nidintu-Bēl/Nabû-mušētiq-šēti/Šamaš-bāri sont à la charge de <sup>f</sup>Ahatsunu/Nabû-ēṭir-napšāti/Bā'iru. De (ces 3 mines) 1 mine d'argent blanc (est donnée) à Marduk-mukīn-apli/Iqīša-Marduk/Šangû-Ištar-Bābili pour son crédit sur Nidintu-Bēl. Ensuite cette maison a été mise en gage. Nidintu-Bēl a donné 1 mine<sup>1</sup> (d'argent). <sup>f</sup>Ahatsunu remboursera à Nidintu-Bēl le reste (représentant) 1 mine d'argent blanc et la reconnaissance de dette de Marduk-mukīn-apli. Nidintu-Bēl a donné en tant que profit la reconnaissance de dette de 3 mines d'argent blanc (représentant) le reste (du prix) de cette maison à <sup>f</sup>Ahatsunu.

*Bertin 2691.	Dar.30.11.22, Šušan
---------------	---------------------

1 mine, 10 sicles (d'argent) blanc, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre de Nādinu/Itti-Nabû-balātu et Saggilaja/Kiribtu sont à la charge de <sup>f</sup>Inbaja/Lūš-ana-nūr et Arad-Bēl/Marduk-rēmāni et<sup>2</sup> Itti-Marduk-balātu/Bēl-uballit/Šāhit-ginē. La maison (située en face) du quai de Sippar appartenant à Arad-Bēl/Marduk-rēmāni qui est à côté de la maison d'Iddin-Nabû et à côté de la maison de Tēšī-ēṭir (est mise) en gage à la disposition de Nādinu et Saggilaja pour trois ans. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur ce 1 mine, 10 sicles d'argent en question.

*Bertin 2768.	Dar.[04].x.06, Babylone
---------------	-------------------------

[2 mines d'argent de Gabbi-ilāni-šar-ušur]/Itteri-hanana, [scribe de fils du roi sont à la charge de] Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. Sa maison qui est [à côté de la maison] de Gabbi-ilāni-šar-ušur servira de gage pour Gabbi-ilāni-šar-ušur. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Jusqu'à ce que Gabbi-ilāni-šar-ušur ait reçu ses 2 mines d'argent en question, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison).

*Bertin 2779.	Dar.x.11.27, [Babylone]
---------------	-------------------------

2 mines, 10 sicles d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre de Kalbaja/Šillaja/Nabaja sont à la charge de Nabû-tabtani-ušur/[x]-ia/Šangû-Ea. Au mois de Nisannu il remboursera ces 2 mines, 10 sicles en question. La maison de Nabû-tabtani-ušur dans laquelle il habite servira de gage [pour] Kalbaja jusqu'à ce que [l'argent] de Kalbaja ne soit pas remboursé.

*Bertin 2784.	Dar.x.04.13, [Babylone]
---------------	-------------------------

[1<sup>3</sup>] mine, 1,5 sicle d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre [de Bēl-attā]/Aplaja/Dekû sont à la charge de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-[balātu]/Egibi. Sa maison qui est à côté de la maison de Nabû-ni-[... et à côté de] la maison de Bēl-uballit servira de gage [pour] Bēl-attā. [Il n'y aura] pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur cette (1) mine 1,5 sicles d'argent en question. [...]

*Bertin 2796.	Dar.x+01.07.13, Babylone
---------------	--------------------------

40 sicles (d'argent), à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre (de) Bēl-iddina/Nabû-gāmil/Sūhaja sont à la charge de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. Sa maison qui est à côté de la maison de Napsanu et à côté de la maison de Hašdaja serviront de gage pour Bēl-iddina. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur ces 40 sicles (d'argent) en question. Il refera (la couche d'argile) du toit et il procédera les réparations des murs.

*Bertin 2827.	Dar.[02+x].03.x, [Babylone]
---------------	-----------------------------

[1 mine d'argent, à 1/8 d'alliage], de qualité médiocre, [la dot de mariage<sup>2</sup>] de <sup>f</sup>Hiptaja, [crédit de Šellibi]/Iddin-Nabû/Nappāhu [qui est à la charge de Ṭāb]-šīl-Marduk/Balātu/[Rab]-bāni. Dans cinq ans cette 1 mine [d'argent en question] sera rendue en entier. 2 cannes (de superficie) de la maison de Ṭāb-šīl-Marduk servira de gage pour Šellibi.

*Bertin 2962.	[Nbn].x.x.x, [Babylone]
---------------	-------------------------

La maison de Nergal-bāni<sup>?</sup>/Sūhaja qui est à côté de la maison de Nabû-šum-ibni/Rēmūt servira de gage pour Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. Guzānu/Arrabi habitera dedans. Iqīšaja/Kiribtu [...]. Guzānu payera le loyer de la maison [à Itti-Marduk-balātu]/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. A partir de 22 du mois Kislīmu le loyer de [maison] (sera mis) à sa disposition.

*Bertin 3070.	x, x
---------------	------

[x sicles d'argent de Marduk-šum-iškun<sup>?</sup>]/Bēl-ah-[x/NF qui sont à la charge de] Nabû-šum-ēreš/Gi-[x-x/NF] La maison d'Apkallu/Šāpik<sup>1</sup>-zēri<sup>1</sup>/Nabû-šum-[x servira de gage] pour Marduk-šum-iškun<sup>?</sup>. Il n'y aura pas d'intérêt sur l'argent et pas de loyer de la maison. Marduk-zēr-ibni remboursera son argent le jour de son choix.

Dillard, NB Texts:FLP 1555.	Nbk.43.03!.22, Uruk
-----------------------------	---------------------

1 mine d'argent de Mukīn-Marduk/Murānu/Šā-tābtīšu est à la charge de Bēl-ētir/Bēl-ah-iddin/Rab-bāni. Par mine, il y aura 12 sicles d'argent à sa charge (en intérêt) annuel. La maison dans laquelle il habite et la maison en face du pont de la Porte de Šamaš, (qui est) à côté de la maison d'Aplaja/Bēl-ah-iddin/Šā-tābtīšu et tout ce qu'il possède dans la ville et à la campagne servira de gage pour Mukīn-Marduk. Jusqu'à ce que Mukīn-Marduk ait reçu son 1 mine d'argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (ces biens).

Evetts, EvM. 6.	AwM.00.11.28, Babylone
-----------------	------------------------

[x mines] d'argent de Bēl-uballit/Nādinu sont à la charge de <sup>f</sup>Inbaja/[Bēl]-ēpuš. La maison dans laquelle elle habite (et qu'elle partage) avec Lišīru, est mise en gage. Il n'y aura pas de loyer [de la maison] et pas d'intérêt sur l'argent. Elle a reçu de ces (x mines) [x]+5 sicles d'argent des mains de Bēl-uballit. Bēl-uballit délivrera à <sup>f</sup>Inbaja le reste (représentant) 45 sicles [d'argent] lorsqu'elle demande, autant qu'elle aura besoin. Pour quatre ans [le gage] (est mis) à la disposition de Bēl-uballit. (Si) après quatre ans <sup>f</sup>Inbaja ne [la rend pas], ils s'arrangeront (et) Bēl-uballit depuis [...] depuis [...]. (Ceci constitue) en dehors de 1 mine 15 sicles [d'argent, (dette) précédente de<sup>?</sup>] Bēl-uballit [...] il remboursera l'argent] en entier à <sup>f</sup>Inbaja. [Il procédera les réparations des murs] (et) il refera (la couche d'argile) du toit. Les 4[5 sicles d'argent ...] et un demi mine d'argent [...] la reconnaissance de dette d'<sup>f</sup>Inbaja [...] dans la maison de Bēl-uballit. Le [x] jour [du mois y] la maison sera mise à la disposition d'<sup>f</sup>Inbaja.

Evetts, EvM. 9.	AwM.01.x.x, Babylone
-----------------	----------------------

11 mines d'argent, le crédit [de Nabû-mukīn-apli] et de Zababa-ušur, les fils [de Saggila]/Epeš-ili qui sont à la charge de Nabû-apal-iddin/[Balātu]/Šā-nāšīšu. La maison de Nabû-apal-[iddin] a été mise en gage et Nergal-šar-ušur/Bēl-šum-iškun a reçu (cette) maison de Nabû-apal-iddin. 11 mines d'argent ont été payés (à) Nabû-apal-iddin des mains de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi conformément à l'ordre de Nergal-šar-ušur.

Evetts, EvM. 24.	AwM.02.05.04, Babylone
------------------	------------------------

4 mines d'argent de Šum-ušur/Nūreja/Maštuk sont à la charge de Šāpik-zēri/Marduk-nāšir/IIIē'i-Marduk. Sa maison qui est à côté de la rue Huburru, à côté de la maison de Rēmūt-Bēl/Zērija/Mišraja et à côté de la maison de Zērija/Bēl-ētir (est mise) en gage à la disposition de Šum-ušur. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Pendant trois ans il habitera dedans. Il refera (la couche d'argile) du toit, il procédera les réparations des murs. Après les trois ans Šāpik-zēri remboursera ces 4 mines d'argent en question à Šum-ušur (et ce dernier) restituera la maison à sa disposition. Šāpik-zēri la bénéficiera en addition du loyer de *bīt kāri*. Šum-ušur retirera toutes les portes qu'il a installées dans la maison de Šāpik-zēri.

Evetts, Ner. 24.	Ner.01.05.15, Babylone
------------------	------------------------

4 mines d'argent de Madānu-šum-iddin/Zērija/Nabaja sont à la charge de Bēl-šum-iškun/Marduk-nādin-šumi/Sippē. Sa maison qui est à côté de la maison d'Etēpi/Nabû-kāšir/Gallābu et à côté de la maison de Nabû-balātu-iqbi/Bibeja servira de gage pour Madānu-šum-iddin. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Pendant sept ans la maison (sera mise) à la disposition de Nergal-iddin. De (ces 4 mines), Madānu-šum-iddin payera 3

mines d'argent à Zimbarri<sup>7</sup> qui a mis la maison en gage. Il payera 1 mine d'argent à Iddin-Marduk/Iqīšaja et Nabû-zēr-ušabši/Kalbaja, crédateurs de Bēl-šum-iškun. Dans (cette maison) il verra (acquitter<sup>8</sup>) deux paiements-*kinajātu* avec Madānu-šum-iddin.

Evetts, Ner. 36.	Ner.[02].04.28, Babylone
------------------	--------------------------

100 sicles d'argent, crédit (datant) de 26<sup>e</sup> année de Nabuchodonosor, roi de Babylone, appartenant à Bēl-iqīša/Nabû-ušallim/Mudammiq-Adad qui sont à la charge de Zēr-Bābili/Rašil/Etelpi. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. La maison a été mise en gage. Nādinu/Bēl-iqīša a reçu son argent (représentant) 100 sicles des mains de Marduk-šāpik-zēri/Nergal-ētir/Etir. Plus tard Marduk-šāpik-zēri a payé les 100 sicles d'argent à Nādinu et <sup>1</sup>Bazitu, sa mère. Nādinu a apporté des reconnaissances de dettes non payées (et) Marduk-šāpik-zēri a porté plainte contre Ea-ahhē-[iddina/NP/NF] en ces termes: [... Marduk-šāpik]-zēri ne t'a pas payé [...] le contrat d'Etir [...] a fait ramener les reconnaissances de dettes ce qui (étaient) pour [...] ils reviendront sur le paiement [...] la reconnaissance de dette à la charge de Marduk-šāpik-zēri [...] Nādinu/Bēl-iqīša et du terrain de [...] de Ea-ahhē-iddin/Nergal-ētir/Etir.

Gordon, SCT 82.	Cyr.02.x.20+x, Borsippa
-----------------	-------------------------

2 mines d'argent à 1/8 d'alliage, capital de Nādinu/Balātu/[NF] sont à la charge de Nabû-mukīn-zēri/Aplaja/Rē'û-alpē. Par mine, il y aura 12 sicles d'argent à sa charge en intérêt (annuel). La maison de Nabû-mukīn-zēri qui est à côté de la maison de [NP]/Arad-Bēl/Kalbi-[Sîn servira de gage] pour Nādinu. Jusqu'à ce que [Nādinu ait reçu] son argent, autre créancier [n'aura pas de droit sur (cette maison). L'intérêt] commercera à accroître à partir du 1<sup>er</sup> du mois Simānu<sup>9</sup>.

Pinches, Peek 9.	o, <Dilbat>
------------------	-------------

Une terre arable plantée (située) dans Bīt-Hahhuru supérieur qui est à côté de la terre arable d'Uraš et à côté de (la propriété) d'Iddin-Bēl/Šellibi/Tābihu, (au bord du) quai servira de gage. Ainsi qu'une *bīt qātē* à côté de la maison de <sup>1</sup>Tammišu et à côté de Sîn-kāšir servira de gage.

OECT 10, 245.	x, [Hursagkalamma]
---------------	--------------------

[x sicles d'argent], capital de Silim-Bēl/[ND]-bāri sont à la charge de Bēl-ah-erība/Luttūa/Damīq<sup>1</sup>. Par mine, il y aura 6 (sicles) d'argent à sa charge en intérêt annuel. (Un terrain) de 2 cannes (de superficie) qui est à côté de la maison de Silim-Bēl servira de gage pour Silim-Bēl. Jusqu'à ce que Silim-Bēl ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (ce terrain).

Camb. 68.	Camb.01.08.02, Babylone
-----------	-------------------------

2 mines d'argent de Nergal-rēšū'a, l'esclave d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi sont à la charge de Bēlet-tašlim/Andahar et <sup>1</sup>Šini-banā'/Ninlil-zēr-ibni, son épouse. Sa maison (située) dans la rue Hubur, qui est à côté de la maison de Nādinu/Hanunu et à côté de la maison de [NP]/Nabû-ahhē-iddin/Lūš-[ana-nūr servira de gage]. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'[intérêt sur l'argent]. [Par mine], il y aura 12 sicles (d'argent) à leur charge [en intérêt] annuel. Jusqu'à ce que Nergal-rēšū'a ait reçu ses 2 mines d'argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison). Ils sont mutuellement garants (pour que) celui qui soit présent, payera. L'intérêt sur 1 mine d'argent commencera à accroître à partir de 2 du mois Arahsamnu.

Camb. 208.	Camb.03.10.08, Babylone
------------	-------------------------

40 sicles d'argent d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi sont à la charge de Nabû-[šum-ušur]/Šāpik-zēri/Mišraja. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge en intérêt mensuel. Sa maison qui est à côté de la maison d'Iddin-Marduk/Kalbaja/Šangū-Sîn servira de gage pour Itti-Marduk-balātu. En dehors de 2 reconnaissances de dettes de 200 sicles d'argent pour lesquelles une maison a été mise en gage.

Camb. 213.	Camb.03.11.15, Babylone
------------	-------------------------

La maison de Kabtija/Sūhaja a été mise en gage par Itti-Marduk-balāṭu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. (Il donnera) 0,0.0.3 de pain par jour à [NP]/Bēl-ab-ušur, oblat.

Camb. 306.	Camb.06.02.03, Babylone
------------	-------------------------

63 sicles d<sup>f</sup>Amat-Nanaja/Lābāši/Nūbu sont à la charge de Nūr-Bēl-lummur/Šamaš-iddin/Rabā-ša-Ninurta. Pendant quatre ans la maison appartenant à la dot de mariage de <sup>f</sup>Ubārtu/Nūr-Bēl-lummur qui est à côté de la maison de Nergal-ušallim/Qaqqadānītu et à côté de la maison de Bēl-šum-iškun/Atū servira de gage pour [<sup>f</sup>Amat]-Nanaja. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Jusqu'à ce que <sup>f</sup>Amat-Nanaja ait reçu ses 63 sicles d'argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison). A partir de 1<sup>er</sup> du mois Elūlu la maison (sera remise) à la disposition d<sup>f</sup>Amat-Nanaja. Il procédera les réparations des murs et il referra (la couche d'argile) du toit.

Camb. 338.	Camb.06.10.12, Babylone
------------	-------------------------

(Tablette concernant) la reconnaissance de dette de 75 sicles d'argent de Nabû-šum-ukīn/Nabû-šum-iškun/Kidin-Sîn qui sont à la charge de Nabû-šum-iddin/Marduk-šum-ušur/Nūr-Papsukkal et de <sup>f</sup>Baba-bēl-bīti/Nabû-balāṭsu-iqbi/Barihu, sa mère. Leur maison de Borsippa est mise en gage. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. La reconnaissance de dette de 40 sicles d'argent d'Ana-Nabû-šālamu/Nabû-mušētiq-šēti/Ea-ilūta-  
<bāni> qui sont à la charge de Nabû-šum-iddin et <sup>f</sup>Baba-bēl-bīti, sa mère pour laquelle ils se portent garants. La reconnaissance de dette de 50 sicles d'argent qui sont à la charge de Nabû-šum-iddin et <sup>f</sup>Baba-bēl-bīti, sa mère, et la maison mise en gage. La reconnaissance de dette de <sup>f</sup>Gusīgu/Nabû-šum-ukīn/Kidin-Sîn qui est à la charge de Nabû-šum-iddin et Baba-bēl-bīti, sa mère. La reconnaissance de dette de 14 sicles d'argent (de) Nabû-šum-ukīn qui est à la charge de Sîn-taqīša-bullīṭ/Iddin-Nabû/Egibi.

Total: 5 reconnaissances de dettes de Nabû-šum-ukīn/Nabû-šum-iškun/Kidin-Sîn et <sup>f</sup>Baba-bēl-bīti, sa mère (ce que) Nabû-šum-ukīn/Nabû-šum-iškun/Kidin-Sîn a reçu des mains de Kalbaja/Šillaja/Nabaja sur l'ordre de Nabû-zēr-iqīša/Aplaja/Egibi pour le compte de Nabû-šum-iddin/Marduk-šum-ušur/Nūr-Papsukkal et <sup>f</sup>Baba-bēl-bīti, sa mère. Le 15 du mois Arahsamnu Nabû-šum-ukīn apportera ces 5 reconnaissances de dettes en question et les donnera à [Kalbaja]/Šillaja/Nabaja et Nabû-šum-iddin/[Marduk]-šum-ušur/Nūr-Papsukkal. Il n'y aura pas d'[intérêt sur] les biens de Nabû-šum-ukīn [qui sont à la charge de Nabû-šum-iddin]/Marduk-šum-ušur/Nūr-Papsukkal.

Camb. 431.	Camb.x.11.14, Babylone
------------	------------------------

5 mines d'argent d'Itti-Marduk-balāṭu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi sont à la charge de Nabû-mukīn-zēri/Sāpik-zēri/Mišraja. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge en intérêt mensuel. Sa maison qui est à côté de la maison d'Iddina-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sîn et à côté de la Grand'Rue, en face de la Porte de Sud d'Eturkalamma servira de gage d'Itti-Marduk-balāṭu. Jusqu'à ce que Itti-Marduk-balāṭu ait reçu ses 5 mines d'argent en question, (autre créancier n'aura pas de droit sur cette maison).

Cyr. 154.	Cyr.03.x.x+01, [Babylone]
-----------	---------------------------

100 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, (de) la dot de mariage d<sup>f</sup>Amtija/Šamaš-pir'a-ušur/Epeš-ili sont à la charge de Rēmūt-Nabû/Šamaš-pir'a-ušur/Epeš-ili. Au mois de Šabāṭu il remboursera ces 100 sicles d'argent. Si on trouve à n'importe quel endroit une reconnaissance de dette d<sup>f</sup>Amtija, l'épouse de Nabû-šum-ušur concernant la maison de Nabû-šum-ušur qui était mise en gage, (cette reconnaissance de dette) doit être cassée.

Cyr. 177.	Cyr.04.08.05, Babylone
-----------	------------------------

80 sicles d'argent, propriété de Cambyse [roi de Babylone, roi des pays] ce qui (étaient reçus) des mains de Gabbi-ilāni-šar-ušur/Ilteri-hanana, scribe du fils du [roi] (et) qui sont à la charge d'Iddin-Nabû/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. La maison qui est à côté de la maison de Bēl-iddin/Rēmūt/Dekū et à côté de la maison de Šāpik-zēri/Nergal-ušallim/Sîn-karābi-išme servira de gage pour Gabbi-ilāni-šar-ušur. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Jusqu'à ce que Gabbi-ilāni-šar-ušur ait reçu ses 80 sicles d'argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison). Tout le travail de briques, des roseaux et des poutres qu'il fera dans (cette maison), sera facturé à Iddin-Nabû. Nergal-ēṭir/Nabû-ahhē-iddina/Egibi se porte garant de l'acquittement de l'argent. Conformément à l'ordre

d<sup>f</sup>Ana-makānišu, la représentante de <sup>f</sup>Qudašu (cet) argent a été donné à Iddin-Nabû. Il referra (la couche d'argile) du toit et il procédera les réparations des murs.

Cyr. 268.	Cyr.07.07.13, Babylone
-----------	------------------------

1<sup>21</sup> mine d'argent d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-erība/Egibi est à la charge de Bēl-iddina/Marduk-mukīn-apli/Ille'i-Marduk. Au mois de Kislīmu il remboursera. Par mine, il y aura 12 sicles d'argent à sa charge en intérêt annuel. Sa maison (située) sur la place Ninurta servira de gage pour Itti-Marduk-balātu. Jusqu'à ce que (Itti-Marduk-balātu) ait reçu son 1 mine d'argent, (autre créancier n'aura pas de droit sur cette maison). [NP]/Bānija/Kānik-Bābi (et) Balātu/Dumuqu/Gahal se portent garant pour le remboursement de (cet) argent.

Cyr. 303.	Cyr.08.02.o, Babylone
-----------	-----------------------

2 sicles d'argent d<sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat/Zērija/Nabaja sont à la charge de Nabû-iqīša/Šellibi/Atkuppū. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge en intérêt mensuel. En dehors des reconnaissances de dettes précédentes pour lesquelles sa maison et ses esclaves ont été mis en gage.

Cyr. 321.	Cyr.08.09.06, Babylone
-----------	------------------------

8 sicles d'argent d<sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat/Zērija/Nabaja sont à la charge de Nabû-iqīša/Šellibi/Atkuppū. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge en intérêt mensuel. En dehors des reconnaissances de dettes pour lesquelles sa maison et ses esclaves étaient mis en gage. Conformément aux reconnaissances [de dettes] précédentes la maison et les esclaves ont été mis en gage.

Dar. 75.	Dar.03.06.02, Babylone
----------	------------------------

4 mines d'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre d'Ahhēja<sup>1</sup>/Nadana-ili et <sup>f</sup>Adinā<sup>1</sup>, son épouse sont à la charge de Nabû-nāšir/Itti-Bēl-lummīr/Basija. Sa maison de Borsippa qui est à côté de la maison d'Ahušunu/Hummānu et à côté de la maison de Širku<sup>1</sup>/Iddin-Marduk servira de gage pour Ahhēja. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent]. Jusqu'à ce que Ahhēja et <sup>f</sup>Adinaja aient reçu leurs 4 mines d'argent (représentant) le loyer de la maison, autre créancier n'aura pas de droit (sur cette maison). Il procédera les réparations (des murs) et il referra (la couche d'argile) du toit.

Dar. 82.	Dar.03.07.16, Babylone
----------	------------------------

2 mines d'argent de Kurrulaja, l'intendant d'Uštanni, gouverneur de Babylone et (la province) "En dehors du fleuve" sont à la charge de Marduk-šum-ibni/Šulaja/Epeš-ili. Sa maison qui est à côté de la rue Bagaruš servira de gage pour Kurrulaja. Autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison). Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt de l'argent.

Dar. 417.	Dar.15.12.21, Šušān
-----------	---------------------

4 mines, 4,5 sicles d'argent blanc, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre de Bēl-erība/Iddin-Nabû/Ea-epeš-ili sont à la charge de Širku/[Iddinaja]/Egibi. Au mois d'Ajjaru il remboursera [cet argent] en entier. S'il ne rembourse pas (cet argent) au mois d'Ajjaru, par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt mensuel). En dehors d'une reconnaissance de dette de 7,3 mines d'argent blanc qui est à la charge (de Širku). Sa maison a été mise en gage.

Dar. 464.	Dar.18.01.21, Babylone
-----------	------------------------

114 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre, sans la marque-*ginnu* de Nabû-balātu-iqbi/Bēl-iddina-apli/Damqa sont à la charge de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. Au mois de Simānu il remboursera ces 114 sicles d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre en entier. Sa maison qui est à côté de la rue Hubur et à côté de la maison des fils de Nergal-zēr-ibni servira de gage pour Nabû-balātu-iqbi. S'il [ne] rembourse pas [ces 114 sicles d'argent en question], (alors) à partir du 1<sup>er</sup> de mois Du'ūzu [par mine, il y aura x sicles d'argent à sa charge (en intérêt mensuel). Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt] sur l'argent.



Dar. 474.	Dar.18.12.12, Babylone
-----------	------------------------

4,5 mines d'argent blanc, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre de Nergal-ušallim/Balātu/Egibi sont à la charge de Šišku/Iddinaja/Egibi. Sa maison située dans la rue de l'atelier de Hubur qui est à côté de la maison de Nidintu/Iddinaja et à côté de la maison de Nabû-ittannu servira de gage pour Nergal-ušallim. Jusqu'à ce que Nergal-ušallim ait reçu ses 4,5 mines d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre, il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. A partir de 1<sup>er</sup> du mois Nisannu de l'année 19 la maison (sera remise) à la disposition de Nergal-ušallim.

Dar. 511.	Dar.20.11.13, Babylone
-----------	------------------------

1 mine d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage de <sup>f</sup>Nā'dat-Ninlil/Iddinaja/Ea-bēl-ilāni est à la charge de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. La maison qui est à côté de la maison de Hašdaja/Ninezengu-šar-ušur servira de gage pour <sup>f</sup>Nā'dat-Ninlil. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Jusqu'à ce que cette mine d'argent de <sup>f</sup>Nā'dat-Ninlil ne soit pas remboursée, au bout de deux ans, cette maison (sera remise) à sa disposition.

Dar. 515.	Dar.20.12.28, Babylone
-----------	------------------------

10 mines d'argent blanc, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre, 71,0.0.0 de dattes, 10,0.0.0 d'orge de Bēl-uballiṭ/Bēl-ēṭir/Irani sont à la charge de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. Au mois de Simānu (de la) 21<sup>e</sup> année il remboursera ces 10,0.0.0 d'orge en question. Au mois d'Addaru de la 21<sup>e</sup> année il remboursera ces 10 mines d'argent en question [et] ces 71,0.0.0 de dattes en question en entier à Babylone, en face du canal. Sa maison de 8 cannes (de superficie) située dans l'impasse<sup>31</sup> qui est à côté de la maison d'Ardija/Apkallu et à côté de la maison de Nergal-zēr-ibni<sup>32</sup> servira de gage pour Bēl-uballiṭ. Jusqu'à ce que [l'argent], les dattes et l'orge soient remboursés en entier à Bēl-uballiṭ [...]. En dehors de [...]

Dar. 519.	Dar.21.01.14, Babylone
-----------	------------------------

50 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre d'Itti-Nabû-balātu/Šum-ukīn/Šigū'a sont à la charge de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. Sa maison qui est à côté de la maison de Bēl-uballiṭ et à côté de la maison de Nabû-nāšir servira de gage pour Itti-Nabû-balātu. Jusqu'à ce que Itti-Nabû-balātu ait reçu ses 50 sicles d'argent il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Marduk-ēṭir habitera dans (cette maison). Marduk-(ēṭir) fera le travail de briques, de cannes, des poutres et des portes dans (cette maison, et) il facturera (le travail) à Marduk-nāšir-apli. Il pourra vivre dans la maison pendant trois ans.

Liv. 15.	Nbn.15.10.07 <sup>33</sup> , Borsippa
----------	---------------------------------------

40 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, le capital d'<sup>f</sup>Amat-Ninlil/Zēr-Bābili/Pahāru sont à la charge de <sup>f</sup>Ṭābtu/Bēl-ahhē-erība/Šā-tābtīšu et Nabû-uballiṭ, son fils. La maison située près du pont qui est à côté de la maison de Gimillu/Nabû-zēr-iqīša/Sijātu ce que <sup>f</sup>Ṭābtu a donnée comme document scellé à Nabû-uballiṭ, son fils, servira de gage pour <sup>f</sup>Amat-Ninlil. Total: 2 *ninda* du terrain à bâtir (de) la dot de mariage de <sup>f</sup>Ṭābtu partagée avec le terrain à bâtir de 2 *ninda* (de superficie) de Nabû-uballiṭ servira de gage pour <sup>f</sup>Amat-Ninlil. <sup>f</sup>Amat-Ninlil habitera dans la maison. <sup>f</sup>Ṭābtu se porte garant (de l'acquittement) de ces 40 sicles d'argent en question. Par année (elle donnera) 8 sicles d'intérêt pour son argent. <sup>f</sup>Amat-Ninlil apportera et elle donnera 16 sicles d'argent à Gimillu/Nabû-zēr-iqīša, l'époux de <sup>f</sup>Ṭābtu. (C'est) l'argent (provenant) de la campagne commerciale de Nabû-udammīq/Kidinnu. A partir du 1<sup>er</sup> du mois de Šabātu la maison (sera remise) à la disposition d'<sup>f</sup>Amat-[Ninlil]. Pendant six ans [...] elle referra (la couche d'argile) du toit.

Liv. 20.	Dar.26.10.08, Babylone
----------	------------------------

37 sicles d'argent (ce que) Marduk-ēṭir/Nabû-šum-iškun/Šum-libši réclame selon la reconnaissance de dette délivrée au nom d'Itti-Nabû-balātu/Zēr-ukīn/Šigū'a de Marduk-nāšir-apli/Iddinaja/Egibi. Sa maison qui est à côté de la maison de Nabû-ahhē-uballiṭ et à côté de la maison de Bēl-uballiṭ est mise en gage. Marduk-ēṭir l'a reçue des mains de Marduk-nāšir-apli. Jusqu'au 10 du mois Arahsamnu il remboursera le reste de l'argent à Marduk-ēṭir.

Liv. 22.	Barz.[01].06.10, Babylone
----------	---------------------------

50 sicles d'argent des 50 sicles d'argent (de) [NP] et 1 mine <d'argent>, de qualité médiocre d<sup>f</sup>Inbaja/Aplaja/Illātu sont [à la charge] de Marduk-ušallim/Marduk-šāpik-zēri/Nādin-še'im. Itti-Nabû-gūzu, son esclave et (son terrain) de 3 cannes (de superficie) qui est à côté de la maison de Napištu serviront de gage pour <sup>f</sup>Inbaja. Il n'y aura pas de loyer de (ce) terrain et pas d'intérêt sur l'argent. Jusqu'à ce que [NP] ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (ces biens). Le jour où Guzānu s'enfuira, (Marduk-ušallim) donnera 0,0.1.0 d'orge par jour pesé selon sa mesure.

Liv. 26.	Dar.23.04.16, Babylone
----------	------------------------

110 sicles d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre de <sup>f</sup>Dubuttu/Silim-Bēl/Egibi sont à la charge de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. Sa maison qui est à côté de la maison de <sup>f</sup>Dubuttu/Marduka/Atkuppū et à côté de la maison de Nabû-ahhē-bullit/Itti-Marduk-balātu/Egibi servira de gage pour ces 110 sicles d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre en question. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur ces 110 sicles d'argent en question. Jusqu'à ce que <sup>f</sup>Dubuttu ait reçu ses 110 sicles d'argent, à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre, la maison restera à sa disposition. Elle procédera les réparations des murs.

Nbk. 42.	Nbk.05.05.x, Babylone
----------	-----------------------

[x] mine d'argent (représentant) le prix de trois bovins de quatre ans et leur harnachement pour quatre ans de Šulaja/Mukīn-zēri/Egibi sont à la charge d'Amurru-šamā/Zabīnu. Au mois d'Arahsamnu il les lui remboursera. Amurru-šamā' a prêté serment sur Bēl et sur le roi qu'avant l'échéance du mois d'Arahsamnu il remboursera l'argent à Šulaja. Tous les esclaves d'Amurru-šamā' et sa maison qui est (située) dans Sahritu serviront de gage pour Šulaja. Jusqu'à ce que Šulaja ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit (sur ces biens). Les reconnaissances de dettes précédentes sont cassées.

Nbk. 95.	Nbk.12.07.17, [Uruk]
----------	----------------------

20 sicles d'argent de Nabû-bān-ahi/Aplaja sont à la charge de Marduk-šum-ušur/Nergal-ušallim. Sa maison (située) dans la quartier de la Porte d'Adad [servira de gage pour] Nabû-bān-[ahi]. Le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de Tabnēja/Kašitā. Le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison de Bēl-uballit/[NP]. La façade supérieure à l'Ouest [est à côté de la] ruelle, voie piétonne [et ...]. La façade inférieure [à l'Est est à côté de ...]. Si [... Jusqu'à ce que] Nabû-[bān-ahi ait reçu son argent, autre] créancier [n'aura pas de droit sur (cette maison)].

Nbk. 133.	Nbk.22.10.10, Babylone
-----------	------------------------

3 mines, 14 sicles d'argent de Nergal-uballit/Išum-uballit/Bēl-ēṭiru sont à la charge de Šulaja/Nabû-mukīn-zēri/Egibi. La maison (ce que) Šāpik-zēri/Marduk-zēr-ibni/Šangû-Ninurta a mis en gage conformément sa reconnaissance de dette précédente (et) pour laquelle Šulaja s'est porté garant: il n'y avait pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Šabātu de l'année 22 Šulaja versera 2,25 sicles d'argent par mois à Nergal-uballit. Son argent est versé pour le compte de Nergal-uballit. Šāpik-zēri a mis la maison en gage conformément à sa reconnaissance de dette précédente. Ina-šil-Bēl, le cuisinier, son esclave et tout ce qu'il possède dans la ville et à la campagne serviront de gage pour Nergal-uballit. Jusqu'à ce que Nergal-uballit ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (ces biens).

Nbk. 172.	Nbk.27.01.01, Babylone
-----------	------------------------

Nergal-uballit/Išum-uballit/Bēl-ēṭiru ne reviendra pas sur ses créances, autant qu'il y en a, (et) il ne portera pas plainte contre Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi et Šulaja, son père. Toutes (ces) créances sont acquittées. Šulaja et Arad-Bēl se portent garant de l'acquiescement de la reconnaissance de dette de Nergal-uballit à la charge de Marduk-šāpik-zēri/Marduk-zēr-ibni/Šangû-Ninurta dont la maison (est située) à côté de la maison de Nabû-zēr-šimanni, (et ce qui) a été mise en gage: il n'y avait pas de loyer de la maison et pas d'intérêt (sur l'argent). Ils sont mutuellement garants. Marduk-šāpik-zēri et Arad-Bēl [rembourseront<sup>2</sup>] la créance de Nergal-uballit [qui] est à la charge de Nabû-ahhē-iddina (et) Šulaja. Marduk-šāpik-zēri et Arad-Bēl annulera les reconnaissances de dettes contre Nabû-ahhē-iddina (et) Šulaja qui sont dans la maison de Nergal-uballit.

Nbn. 9.	Nbn.00.09.15, Babylone
---------	------------------------

55 sicles de Bēl-rēšū'a, l'esclave de Nergal-šar-ušur sont à la charge de Marduk-erība/Rēmūt/Mišraja. La totalité de sa part dans la maison qui est à côté de la maison de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi servira de gage pour Bēl-rēšū'a. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Chaque ans il refera [(la couche d'argile) du toit] et procédera les réparations (des murs). Au mois de Kislīmu [il versera] (le paiement) du jour d'Enlil, le paiement-*kinajjātu* (et) le paiement supplémentaire. Jusqu'à ce que Bēl-rēšū'a [ait reçu] son argent, [autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison)]. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Kislīmu la maison (est remise) à la disposition de Bēl-rēšū'a.

Nbn. 67.	Nbn.02.03.25, Babylone
----------	------------------------

20 sicles d'argent de <sup>f</sup>Gugū'a/Zākir/Isinaja sont à la charge de Bēl-ahhē-erība/Dumuqu/Sîn-imittu. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt mensuel). Sa maison qui est à côté de la maison de ŠUR-apā/ŠUR-ah-iddin servira de gage pour <sup>f</sup>Gugū'a. Jusqu'à ce que <sup>f</sup>Gugū'a ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison). <sup>f</sup>Gugū'a bénéficiera de l'intérêt de l'argent, elle le recevra. <sup>f</sup>Gugū'a ne donnera pas en location le capital (en question). Bēl-ahhē-erība/Dumuqu/Sîn-imittu ne donnera pas le capital (en question) à quelqu'un d'autre qu'à Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi.

En présence de <sup>f</sup>Rišātu, sa mère et <sup>f</sup>Gugū'a, l'épouse de Bēl-ahhē-erība.

Nbn. 77.	Nbn.02.07.13, Babylone
----------	------------------------

[x sicles] d'argent de Lūš-ana-nūr/Nergal-uballit/Epeš-ili sont à la charge d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi. Sa maison qui est à côté de la maison de Nabû-ah-iddin servira de gage pour Lūš-ana-nūr. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent.

Nbn. 184.	Nbn.05.01.21, Babylone
-----------	------------------------

La maison de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi qui est à côté de la maison de Bēl-iddin/Rēmūt/Dekû a été donnée (en gage) pour trois ans contre 1,5 mine d'argent à Nabû-mukīn-apli, le scribe de Bēl-šar-ušur, le fils du roi. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Il refera (la couche d'argile) du toit et il procédera les réparations de la maison. Pendant trois ans Nabû-ahhē-iddina remboursera cet 1,5 mine d'argent en question à Nabû-mukīn-apli (et) Nabû-mukīn-apli restituera (cette) maison à Nabû-ahhē-iddina.

Nbn. 238. / Nbn. 239.	Nbn.06.06.27, Babylone
-----------------------	------------------------

La maison (de) Nabû-apal-iddin/Balātu/Šā-nāšišu (située) à la Porte du Marché a été mise en gage par Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. (Ceci est) en dehors de l'argent de Sūqaja. Il versera 32 sicles d'argent par année en tant que loyer de la maison à Nabû-mušētiq-šēti/Dajjān-Marduk/Mušēzib et Bēl-uballit/Lišīru/Šangū-parakki. [Nabû]-mušētiq-šēti et [Bēl-uballit] ont payé le loyer de la maison [à Nabû]-ahhē-iddina, jusqu'à ce que Iddin-Marduk<sup>7</sup> [...]. Il procédera les réparations de la maison. Aux mois de Nisannu, Du'ūzu et Kislīmu il donnera 3 corbeilles d'épice-*tābīlu*. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Tašritu la maison (sera remise) à sa<sup>1</sup> disposition.

Nbn. 433.	Nbn.10.06.04, Babylone
-----------	------------------------

20<sup>9</sup> sicles d'argent d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi sont à la charge de <sup>f</sup>Ina-Esagil-zēr-ibni/Bēl-uballit/Irani. Sa maison qui est à côté de la maison de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi servira de gage pour Itti-Marduk-balātu.

Nbn. 534.	Nbn.11.06.21, Babylone
-----------	------------------------

2 mines d'argent d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sîn sont à la charge de Nādinu/Arad-Gula/Luštammār<sup>1</sup>-Adad. Sa maison qui est à côté de la maison de Tēšī-ēṭir/Sîn-šadunu (et à côté) de la voie (processionnelle) de Nergal-ša-hadē servira de gage pour Iddin-Marduk. Jusqu'à ce que Iddin-Marduk ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur (cette maison). (C'est) l'argent qui a été donné à Lābāši/Zērija/Nabaja et Nabû-šāpik-zēri/Balātu/Ašpē.

Nbn. 678.	Nbn.12.12b.16, Babylone
-----------	-------------------------

2 mines d'argent, 45,0.0.0 d'orge (et) 80,0.0.0 de dattes d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sîn sont à la charge de Marduk-nāšir/Šamaš-ah-iddin. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Addaru intercalaire par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt) mensuel. Au mois d'Ajjaru il rendra l'orge dans la maison de campagne d'Iddin-Marduk. Au mois de Tašrītu il rendra les dattes dans la maison de campagne d'Iddin-Marduk. (Sa) terre arable, planté et cultivée (située) à Bitqu-ša-Ille'i-Bēl et sa maison de Borsippa serviront de gage pour Iddin-Marduk. Jusqu'à ce que Iddin-Marduk ait reçu son argent, son orge et ses dattes, autre créancier n'aura pas de droit sur (ces biens). Nergal-ušallim se porte garant de l'acquittement de l'argent, d'orge et des dattes. (Ceci est) en dehors d'une créance précédente d'Iddin-Marduk qui est à la charge de Nergal-ušallim.

Nbn. 808.	Nbn.14.09.26, Babylone
-----------	------------------------

22,0.0.0 de dattes et 6 sicles d'argent d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sîn sont à la charge de Marduk-nāšir/Šamaš-ah-iddin. Le 10 du mois Arahsammu il rendra ces 22,0.0.0 de dattes en question en une fois et ces 6 sicles d'argent en question dans la maison de Borsippa d'Iddin-Marduk. (Ceci est) en dehors de la reconnaissance de dette précédente. [(Sa) terre arable] de Bīt-Tāb-Bēl et (sa) maison de Borsippa serviront de gage pour Iddin-Marduk. Le gage était pris.

Nbn. 1025.	Nbn.17.01.23, Borsippa
------------	------------------------

(Concernant) une reconnaissance de dette de 40 sicles d'argent et une reconnaissance de dette de 20 sicles d'argent appartenant à <sup>f</sup>Amat-Ninlil/Zēr-Bābili/Pahāru qui sont à la charge de Tābtu/Bēl-ahhē-erība/Šā-tābtišu et Nabû-uballit, son fils (et pour lesquelles) un terrain de 2 *ninda* (de superficie) a été mis en gage. <sup>f</sup>Amat-Ninlil/Zēr-Bābili/Pahāru a reçu ces [deux reconnaissances de dette (représentant)] 1 mine d'argent des mains de Marduk-rēmāni/Iddin-Marduk/Nūr-Sîn. <sup>f</sup>Amat-Ninlil remboursera ces reconnaissances de dettes (représentant) 1 mine d'argent à Marduk-rēmāni. La maison d'<sup>f</sup>Amat-Ninlil servira de gage pour Marduk-rēmāni.

Nbn. 1110.	Nbn.x.08.13, [Babylone]
------------	-------------------------

[x mine d'argent] d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi est à la charge de Nuptaja/Niqūdu/Sagillaja. Sa maison servira de gage. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt) mensuel. (Ceci est) en dehors d'une reconnaissance de dette remboursée de 10 mines d'argent. Niqūdu/Bēl-zēr-ibni/Sagillaja se porte garant pour le remboursement de l'argent.

TCL 12, 21.	Nbp.20.12b.21, Borsippa
-------------	-------------------------

Nabû-mukīn-zēri/Aplaja/Ili-bāni habitera dans la maison de Nabû-nādin-šumi/Nabû-mukīn-apli/Sijatu pour les 20 mines d'argent, à 1/12 d'alliage (prêté). Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent.

TCL 12, 48.	Nbk.33.12.28, Babylone
-------------	------------------------

25<sup>?</sup> sicles d'argent de Šum-ukīn/Bēl-zēri/Basija sont à la charge de Šamaš-balātu-iqbi/Nabû-zēr-ibni/Imbu-īnija. Au mois d'Abu il le remboursera. En dehors d'une reconnaissance de dette précédente pour laquelle la moitié de (sa) maison a été mise en gage.

TCL 12, 103.	Nbn.12.12.20, Babylone
--------------	------------------------

5 sicles d'argent d'Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi qui sont à la charge de Nādinu/Nergal-ētir/Babūtu et <sup>f</sup>Nuptaja/Nabû-mušētiq-šēti, son épouse. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt) mensuel. En dehors de reconnaissances de dettes précédentes à cause desquelles Nabû-ahhē-iddina et Itti-Marduk-balātu ont mis en gage la maison. Leur maison a été mise en gage.

TuM 2/3, 104.	Aci.03.06.04, Nippur
---------------	----------------------

60 sicles d'argent de Nabû-zēr-ibni/Bēl-ibni (sont mis) à la disposition de Nabû-ahhē-iddin/Malāhu. La maison dans laquelle Nabû-zēr-ibni habite, servira de gage pour 40 sicles d'argent. Quant (au reste, représentant) 20 sicles<sup>1</sup> d'argent: par sicle, il y aura 1/5 (de sicle) d'argent à sa charge (en intérêt mensuel). Jusqu'à ce que Nabû-zēr-ibni ait reçu son argent, autre créancier n'aura pas de droit sur cette maison.

TuM 2/3, 110.	Nbk.24.10.13, Borsippa
---------------	------------------------

4,8 sicles d'argent, capital de <sup>f</sup>Burašu/Bēl-kāšir/Ilūta-bāni qui sont à la charge de Nabû-apal-iddin/Nabû-iqbi/Ilūta-bāni. Par mine, il y aura 10 sicles d'argent à sa charge (en intérêt annuel). Dans deux ans (le prêt) sera remboursé en argent à 1/8 d'alliage. [x] cannes (de superficie) du bâtiment de Sud [servira de gage] à <sup>f</sup>Burašu. Jusqu'à ce que (<sup>f</sup>Burašu) ait reçu son argent, (autre) créancier n'aura pas de droit (sur ce bâtiment de Sud). Il le remboursera dans la maison<sup>2</sup> paternelle<sup>3</sup>. Elle apportera en entier [...] <sup>f</sup>...<sup>1</sup> [(Ceci est) en dehors d'une autre créance] qui est à la charge de Nabû-apal-iddin.

TuM 2/3, 117.	Cyr.02.06.29, Borsippa
---------------	------------------------

50 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, capital de <sup>f</sup>Ninā/Nabû-ušallim/[NF] et Šamaš-uballit/Nabû-ušallim/[NF] qui sont à la charge de Iddinaja/Nabû-ēreš/Ilūta-[bāni] et Mušēzib-Bēl/Zēr-Bābili/Ilūta-bāni. La maison d'Iddinaja qui est à côté de la maison de [NP]/Nabû-šum-ukīn/Kidin-Sîn et à côté de l'Eanna servira de gage pour <sup>f</sup>Ninā et Šamaš-uballit. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Ils habiteront pendant huit ans dans (la maison). Ils procéderont les réparations des murs, ils referont (la couche d'argile) du toit. Tout le travail de briques et des poutres qu'il feront dans (cette maison) au dessus de (la valeur) de 0,25 sicle, sera facturé à Iddinaja. Iddinaja et Mušēzib-Bēl se portent garants mutuellement. Celui qui rompra ce contrat devra payer 5 sicles d'argent. En présence de <sup>f</sup>Humbušitu, la mère d'Iddinaja.

VS 3, 48.	Nbn.04.10.04, Borsippa
-----------	------------------------

5,2.3.0 d'orge, capital de Nabû-mukīn-apli/Šillaja/Kidin-Sîn et <sup>f</sup>Baba-bēl-bīti, sa mère qui sont à la charge de Nabû-šum-ukīn/Nabû-šum-iddin/Damqaja. Au mois de Simānu il remboursera<sup>1</sup> l'orge en entier, [...] selon la mesure de Nabû-ahhē-šullim/Itti-Šamaš-balātu/[NF]. Les reconnaissances de dettes précédentes sont annulées. (Ceci est) en dehors d'une reconnaissance de dette de 20 sicles d'argent (précisant) qu'il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent.

VS 4, 23.	Nbk.33.01.23, Babylone
-----------	------------------------

115 sicles d'argent de Šamaš-uballit/Šum-ušur/Sîn-šadunu sont à la charge de Bēl-iddin/Zēr-Bābili/Basija. La maison de Bēl-iddin, propriété partagée avec Rēmūt-Bēl/Ibnaja/Basija qui est à côté de la maison de Nabû-mukīn-apli/Balātu/Šangū-Šamaš et à côté de la maison de Bēl-uballit/Balātu/Sūhaja servira de gage pour Šamaš-uballit/Šum-ušur. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. L'argent qui est (dû) pour le travail effectué sur le quai, en face de la Porte d'Ištar et (pour) le travail de l'autre côté était versé à Bēl-usātu/Aplaja/Ṭābihu (et) Šullumu/[NP]/Sūhaja. (C'est) l'argent de la campagne commerciale de Bēl-zēr-ibni/Nabû-ahhē-bullit/Sîn-imittu et Pir'u/Šum-ušur/Sūhaja. Il remboursera 1 mine à 1/8 d'alliage et 55 sicles d'argent à 1/5 d'alliage.

VS 4, 25.	Nbk.34 <sup>2</sup> .09.16, Babylone
-----------	--------------------------------------

(Tablette concernant) la maison (de) Nabû-šum-līšir/Balātu/Bā'iru qui est à côté de la maison de Nabû-šum-ibni/Rēmūtu/Sippē et à côté de la maison de Gimillu/Kunaja ce que Bēl-ahhē-iddin/Būr-Adad/Itinnu a mis en gage et (dont il a accepté) la reconstruction pour 80 sicles d'argent. Il la donne en gage pour deux ans à Nabû-bāni-zēri/Nabû-kāšir/Napāhu en échange de 80 sicles d'argent, pour (un contrat) "sans loyer de la maison et sans intérêt sur l'argent". Le jour où Nabû-šum-līšir apportera (le montant du gage de) la maison, il la donnera à Bēl-ahhē-iddin, Bēl-ahhē-iddin remboursera l'argent à Nabû-bāni-zēri, et la maison sera mise à la disposition de Nabû-bāni-zēri. (C'est) l'argent (provenant de) la dot de mariage de <sup>f</sup>Zunnaja/Adad-zēr-ibni. Ils verseront mutuellement le paiement-*kinajjātu* pour le bâtiment du Nord.

VS 4, 64.	Cyr.07.01.05, Borsippa
-----------	------------------------

51 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, le capital de Šaddinnu/Balāṣu/Bēlijau qui sont à la charge de Nabû-šum-iddin/Nabû-mukīn-apli/Kidin-Nanaja. La maison de Nabû-šum-iddin dans laquelle il habite qui est à côté du mur et à côté de la maison de Murašû servira de gage pour Šaddinnu. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent pour 36<sup>1</sup> sicles. Šaddinnu habitera dans (cette maison). Pour le reste de l'argent (représentant) 15 sicles: par mine, il y aura 12 sicles d'argent à sa charge en intérêt (annuel). Nabû-šum-iddin se porte garant contre les contestations et les revendications (au sujet) de (cette) maison. Šaddinnu se porte garant pour les réparations des murs et la reconstruction du toit. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Ajjaru, pour deux ans la maison est à la disposition de Šaddinnu.

VS 4, 66.	Cyr.08.07.22, Babylone
-----------	------------------------

80 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre d<sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat/Balāṣu/Egibi sont à la charge de Nabû-apal-iddin, Nidintu et Erība, leur frère, les fils de Bēl-iddin/Iranu. Leur maison qui est à côté de la maison de Balāṣu et et à côté la maison de Munahhiš-Marduk/Nabû-ušuršu/Azû servira de gage pour <sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Dans deux ans la maison sera (remise) à leur<sup>1</sup> disposition. Après les deux ans ils<sup>1</sup> rembourseront<sup>1</sup> ces 80 sicles d'argent en question à <sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat. Elle remettra la maison à leur disposition. Elle fera les réparations des mur, elle refera (la couche d'argile) du toit. A partir de 17 du mois Arahsamnu la maison (sera remise) à sa disposition.

VS 4, 68.	[Cyr].x.[03].18, [Babylone]
-----------	-----------------------------

[x mine] d'argent de Nergal-[...]/Marduk-erība/[NF] est à la charge d'Iqīšaja/[Šum]-iddin/Kutimmu. [A partir] du mois Simānu par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt mensuel). Sa maison servira de gage [pour Nergal-... (Ceci est) en dehors] des reconnaissances de dettes précédentes [de x] mine d'argent à cause desquelles une (autre) maison a été mise en gage.

VS 4, 79.	Camb.05.08.19, Babylone
-----------	-------------------------

(Tablette) concernant une reconnaissance de dette d'une mine, 10 sicles d'argent de Gimillu/Marduk-šum-ibni/Nappāhu qui est à la charge de Bēl-apal-iddin/Dādija/Rab-bāni, sa maison a été mise en gage, (et) après (la mort) de Gimillu Iddin-Nabû/Nabû-bāni-zēri/Nappāhu l'a acquiert. De (ces 1 mine 10 sicles d'argent) Iddin-Nabû a affecté un demi mine d'argent pour l'alimentation de <sup>f</sup>Tapaššar, l'épouse de Gimillu. <sup>f</sup>Tapaššar a pris un demi mine (d'argent) de ces 1 mine, 10 sicles d'argent en question et le reste appartient à Iddin-Nabû. Ce demi mine d'argent sera payé à <sup>f</sup>Tapaššar dans la maison [...]. [...]. Le bâtiment de l'Est (est mis) à la disposition d'Iddin-Nabû. <sup>f</sup>Tapaššar a prêté serment sur le nom d'Ištar de Babylone en ces termes: "(J'ai n'ai pas d'autre biens) en dehors d'un récipient-*mušahhīnu* en cuivre, un gobelet-*kāsu* en cuivre, un lit, une table et (une) chaise, (total): 4 ustensiles de maisons ce que Gimillu, mon époux a donné à ma disposition. Pour l'acquiescement j'ai placé la reconnaissance de dette à la disposition d'Iddin-Nabû."

VS 4, 90.	Dar.02.06.25, Babylone
-----------	------------------------

24 sicles d'argent à 1/8 d'alliage d<sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat/Balāṣu/Egibi sont à la charge d'Iqīšaja/Nabû-balāṣu-iqbi/Nappāhu. Au mois Tašrītu il remboursera ces 24 sicles d'argent. Une maison en ruine de [x] cannes (de superficie) et un terrain à bâtir de 10 cannes (de superficie), la propriété d'Iqīšaja (partagée) avec Bēl-ahhē-erība et Bēl-ētir, son frère, serviront de gage pour <sup>f</sup>Ina-Esagilla-rāmat. Les reconnaissances de dettes précédentes d'Iqīšaja, remboursées dans la maison d'Iddin-Nabû et d<sup>f</sup>Ina-Esagilla-(rāmat), son épouse sont rendues à Iqīšaja.

VS 4, 119.	Dar.08.08.07, Babylone
------------	------------------------

30 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre de <sup>f</sup>Šiddātu/Nabû-bāni-zēri/Nappāhu sont à la charge de Bēl-šum-iškun/Bēl-nādin/Gahal. Par mine, il y aura 1 sicle d'argent à sa charge (en intérêt) mensuel. (C'est) l'argent ce que Iddin-Nabû/Nabû-bāni-zēri/Nappāhu a payé de son compte et du compte de ses frères à Nabû-tabni-ušur/Balāṣu pour (acquiescer) ses<sup>1</sup> créanciers. Sa maison (située) dans le quartier de Tintir, qui est à côté de la maison de Liblu/Ibnaja/Asû ainsi que tous ses biens serviront de gage.

VS 4, 150.	Dar.18.05.04, Borsippa
------------	------------------------

1 mine d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage de <sup>f</sup>Nidintu/Guzānu/Epeš-ili est à la charge de Nabû-šum-ušur/Marduk-šum-ibni/Atkuppū. La maison de Nabû-šum-ušur qui est à côté de la maison de Nergal-ušallim/Mār-bīti-iqbi/<sup>f</sup>NF<sup>1</sup> servira de gage pour <sup>f</sup>Nidintu. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Elle habitera dans (la maison) pendant trois ans. Nabû-kušuršu/Nabû-iddin/Epeš-ili, l'époux de <sup>f</sup>Nidintu (procédera) les réparations des murs et refera (la couche d'argile) du toit. Nabû-šum-ušur se porte garant (de l'acquittement) de la taxe-*dīku* de l'inspecteur de Dizaine. Tout ce qu'ils ont pris de la maison de Nabû-šum-ušur, (c'est-à-dire) de la maison (donnée) en gage à <sup>f</sup>Nidintu pour la taxe-*dīku* de l'inspecteur de Dizaine, (Nabû-šum-ušur) les rapportera et les donnera à <sup>f</sup>Nidintu.

VS 4, 152.	Dar.20.02.23, Babylone
------------	------------------------

2,5 mines, 2,5 sicles d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage d'<sup>f</sup>Abēsukku/Rēmūt sont à la charge de Bēl-iddin/Itti-Bēl-lummir/Mušēzib. La maison qui est à côté de la maison de Šamaš-līp-ušur/Marduk-šum-ibni et à côté de la maison de Bēlšunu servira de gage [pour] <sup>f</sup>Abēsukku. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'[intérêt] sur l'argent. Jusqu'à l'échéance (du contrat) la maison (est remise) à la disposition d'<sup>f</sup>Abēsukku. Elle habitera dans (cette maison). Elle refera (la couche d'argile) du toit et elle procédera les réparations des murs. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Simānu, année 20 de Darius, la maison (sera remise) à la disposition d'<sup>f</sup>Abēsukku. Trois grands et petits escaliers (sont mis) à la disposition d'<sup>f</sup>Abēsukku.

VS 4, 158.	Dar.22.09.21, [Babylone]
------------	--------------------------

[40 sicles d'argent] blanc, à 1/8 d'alliage, [de qualité médiocre] de Šellibi/Iddinaja/Nappāhu sont à la charge de Erība/Iddinaja/Nappāhu. Au mois d'Addaru de l'année 23 il remboursera (l'argent) en entier. Jusqu'à ce que Šellibi ait reçu ces 40 sicles d'argent blanc, à 1/8 d'alliage, la maison d'Erība servira de gage pour Šellibi.

VS 4, 197.	Cyr.02.x.30, Babylone
------------	-----------------------

(Tablette concernant) la reconnaissance de dette de 30 sicles [d'argent, capital] de Nabû-šum-līšir/Zēr-ukīn/[Eṭēru] qui sont à la charge de Lābāši/Kurbanni-Marduk/Šamaš-bāri. Sa maison servira de gage jusqu'à ce qu'il rembourse sa reconnaissance de dette (de) ces 30 sicles d'argent, (reçue) des mains d'Iddin-Nabû/Nabû-bāni-zēri/Nappāhu, acheteur de la maison. Nabû-šum-līšir a été témoin pendant (la rédaction) de la tablette d'acquisition d'Iddin-Nabû.

VS 5, 47.	Camb.03.03.11, Babylone
-----------	-------------------------

Gimillu/Marduk-šum-ibni/Nappāhu a de son propre gré donné sur un document scellé (et) a mis [à la disposition] d'Iddin-Nabû/Nabû-bāni-zēri/Nappāhu (les suivants) pour l'adoption:

La reconnaissance de dette d'une mine, 10 sicles d'argent qui sont à la charge de Bēl-apal-iddin et la maison dans laquelle il habite; la reconnaissance de dette de 50 sicles d'argent qui est à la charge de Nabû-balāṣu-iqbi; la reconnaissance de dette de 20 sicles d'argent qui est à la charge de Lābāši; la reconnaissance de dette de 15 sicles d'argent qui est à la charge de Kalbaja, le tisserand; la reconnaissance de dette de 15 sicles d'argent qui est à la charge de Nabû-ušallim; la reconnaissance de dette de 10 sicles d'argent qui est à la charge d'Iddin-Nabû de Borsippa; la reconnaissance de dette de 35 sicles d'argent qui est à la charge de Nabû-šum-iddin qui sont délivrées au nom de <sup>f</sup>Tappašru, l'épouse de Gimillu. Total: 3,5 mines, 5 sicles d'argent en reconnaissances de dettes, crédit de Gimillu qui est en arriérés. [... autant] qu'il y en a.

Par années Iddin-Nabû, le fils adopté donnera 2,0.0.0 d'orge, 4 tonneaux de bière de bonne qualité, 1 vêtement-*gulēnu* à Gimillu, son père. Les reconnaissances de dettes de 3,5 mines, 5 sicles d'argent de Gimillu sont mises à la disposition d'Iddin-Nabû. Gimillu les donne à Iddin-Nabû. Pendant tout la vie de Gimillu, il bénéficiera de l'intérêt de l'argent.

Ils ont pris chacun un exemplaire.

YOS 6, 172.	Nbn.12.01.15, Uruk
-------------	--------------------

2,4.0.0 d'orge (et) 1 sicle d'argent de <sup>f</sup>Šiddātu/Ištar-ālik-pāni qui sont à la charge d'Iddin-Bēl/Aplaja (et) <sup>f</sup>Hammaja, son épouse. Au mois de Simānu il remboursera à Larsa ces 2,4.0.0 d'orge en question et cette 1 sicle d'argent

en question. Jusqu'à la fin du mois de Simānu la maison de <sup>f</sup>Šidā (est mise) à la disposition d'Iddin-Bēl. Il n'y aura pas de loyer de la maison.

YOS 7, 11.	Cyr.02.06.22, Uruk
------------	--------------------

22,5 sicles d'argent, propriété d'Ištar et Nanaja (qui sont sous le contrôle) de Bēl-nā'id/Bānītu-ēreš sont à la charge de Talimu/Mušallim-Marduk. Au mois de Kislīmu il remboursera ces 22,5 sicles d'argent en question. Jusqu'à ce que l'argent (qui est sous le contrôle) de Bēl-nā'id soit remboursé, son terrain à bâtir qui est à côté de la maison de Šulaja/Iddinaja/Esagillaja et à côté de la maison d'Aplaja/Itti-Marduk-balātu servira de gage pour la Dame d'Uruk.

YOS 7, 28.	Cyr.03.12.19, Uruk
------------	--------------------

La maison de Rēmūt/Arad-Nanaja qui est à côté de la maison d'Iqīšaja/Innin-zēr-ušabši/Šamšija et à côté de la maison d'Anu-uballit/Bēl-ibni a été mise en gage par Bēl-ahhē-iqīša/Nabû-bēl-šumi/Sîn-tabni. L'assemblée des *mār-bāni* a examiné (cette affaire, et l'a attribuée) à la propriété de la Dame d'Uruk. Bēl-ahhē-iqīša doit donner (cette) maison à la propriété de la Dame d'Uruk. Bēl-ahhē-iqīša doit demander l'argent possédé par Rēmūt.

YOS 17, 15.	Nbk.17.05.25, Uruk
-------------	--------------------

11<sup>2</sup> sicles d'argent de Rēmūt/Zēr-līšir sont à la charge de Taqīš-Gula/Nergal-ušallim. La maison de Nabû-mukīn-apli/Šulaja dans laquelle il habite, servira de gage. Il n'y aura pas de loyer de la maison [et pas d'intérêt sur l'argent ...]

YOS 17, 336. / YOS 17, 338.	Nbk.11.08.07, Borsippa
-----------------------------	------------------------

1 mine, 5 sicles d'argent d'Iddinaja/Nabû-šum-iddin/Iddin-Papsukkal sont à la charge de Šamaš-šum-ukīn/Nabû-zēr-ukīn/Mahhû. Au mois de Simānu de l'année 11 l'argent d'Iddinaja sera remboursé en échange de la perte de l'argent (payé) concernant des briques du roi aux Urukécens. Šamaš-šum-ukīn n'a pas fait le travail des briques. (L'argent) a été payé à Ah-ittabši/Rēmūt, l'adjoint du gouverneur d'Uruk du compte Šamaš-šum-ukīn et ses frères. La maison de Šamaš-šum-ukīn située près de la Porte de la Vie à Uruk et tout ce qu'il possède) en ville et à la campagne, servira de gage pour Iddinaja jusqu'à ce que son argent ne soit pas remboursé.

YOS 19, 21.	Nbn.01.06.11, Borsippa
-------------	------------------------

50 sicles d'argent à 1/8 d'alliage, capital de Nabû-ētir-napšāti/Nabû-kāšir/Arkât-ilāni-damqā sont à la charge de Zēr-Bābili/Nabû-šum-iškun/[Ilūta]-bāni. La maison de Zēr-Bābili qui est à côté de la maison de Šum-ukīn/Hušāb servira de gage pour Nabû-ētir-napšāti. Il n'y aura pas de loyer de la maison et pas d'intérêt sur l'argent. Nabû-ētir-napšāti habitera dans (cette maison) pendant deux ans. Il procédera les réparations des murs en terre. Zēr-Bābili remboursera tout (l'argent), il la donnera en dehors de (la valeur de) 0,5 sicle d'argent pour le toit-*šinītu*.

YOS 19, 22.	Nbn.10.11.06, Sippar
-------------	----------------------

17 sicles d'argent à 1/8 d'alliage d'Arad-Mullišu/Arad-Bānītu sont à la charge d'Adad-lahātu/Hanana (et) [ND]-natān-ušur/Adad-mušēzib. Au mois d'Ajjaru ils rembourseront l'argent en entier. Ils se portent mutuellement garants (pour que) celui qui soit plus proche, remboursera (l'argent). Un terrain de 3 cannes [...] qui est à côté de la maison d'Arad-Mullišu servira de gage pour Arad-Mullišu. Jusqu'à ce que l'argent d'Arad-Mullišu ne soit pas remboursé autre créancier n'aura pas de droit sur (ce terrain). En présence de <sup>f</sup>Šahātu, sa mère.

YOS 19, 42.	[Nbn].x.x.x+06, Uruk
-------------	----------------------

20,0.0.0 d'orge, [(représentant) la propriété de la Dame d'Uruk] et de Nanaja, [...], du prêt-*hubuttatu* de Dadija sont à la charge de Nabû-šum-ušur/Bēl-ahhē-eība. Au mois de Simānu il rendra ces 20,0.0.0 d'orge en question en entier dans l'Eanna selon la mesure de la Dame d'Uruk. <sup>f</sup>Nanaja-silim, <sup>f</sup>Šulê-tašme, ses serviteurs et sa maison (située) à Šātir, appartenant à Mušētiq-Marduk, dans laquelle il habite, servira de gage pour la Dame d'Uruk. Šadunu/Nabû-balātu-iqbi/Išparu se porte garant pour le remboursement de ces 20,0.0.0 d'orge en question.



## 14.10. Dots de mariage concernant des maisons

AOAT 222, 15.	Nbn.12.11.20+x, Babylone
---------------	--------------------------

Nabû-tabni-uşur/Nabû-şum-ibni/Sippē a donné en mariage <sup>f</sup>Qudaşu/Nabû-şum-ibni/Sippē, sa soeur, à Nabû-balāţsu-iqbi/Marduk-bān-zēri/Atkuppū. <sup>f</sup>Qudaşu [a] de son propre gré [donné] en tant que dot de mariage sa terre arable planté de Bīt-[...], qui appartenait à Nabû]-şum-ibni, son père, [ainsi que] Silim-Baba, et [sa fille, <sup>f</sup>NP], les escalves [de ...]

[x] chaises, 1 [...] en bois, [x ...] dont 1 est [...], [...] en bronze, (1) support-*kallu* de lampe en bronze, (1) support-*kallu* de bois-*musukkannu*, <sup>r</sup>3<sup>2</sup>/5<sup>1</sup> gobelets-*kāsu*, 1 récipient-*mukarrisu* de [...] en bronze, 1 assiette-*batû* en bronze, 1 grille-*nāţilu* en bronze, 1 [seau-*şahilu*<sup>2</sup>] en bronze, 1 lavoir-*nemsû* en bronze, 1 grille-*kişukku* (de four) en bronze, 1 pince-*maşşānu* en bois, [...] Total, ces [sont les ustensiles de maisons que] <sup>f</sup>Qudaşu a reçu en tant que dot de mariage, [et ce que Nabû-tabni-uşur] a donné<sup>2</sup> à [Nabû]-balāţsu-iqbi/Marduk-[bān-zēri/Atkuppū... Nabû-balāţsu-iqbi]/Marduk-bān-zēri/Atkuppū [...] Si <sup>f</sup>Qudaşu est surprise avec un (autre) homme, [elle sera mise à mort]. Si Nabû-balāţsu-iqbi vit avec une autre femme que <sup>f</sup>Qudaşu, 1,0.0.0 de terre arable, plantée [...], terre arable de Marduk<sup>1</sup>-bān-zēri, le père de Nabû-balāţsu-[iqbi sera mise à la disposition de] <sup>f</sup>Qudaşu, (et) elle s'en ira où elle voudra.

[Au scellement de] ce [documents étaient présents:]

AOAT 222, 24a.	Dar.18.12 <sup>2</sup> .30, Borsippa
----------------	--------------------------------------

Ahuşunu/Nabû-muşētiq-şēti/Nanahu a parlé à Bēl-rēmāni/Nabû-zēr-ukīn/Ahhēja en ces termes, en disant: "Donne-moi <sup>f</sup>Kaşirtu, ta fille. Qu'elle devienne (mon) épouse !" Bēl-rēmāni s'est entendu avec Ahuşunu et il a donné en mariage <sup>f</sup>Kaşirtu, sa fille, la fille nubile à Ahuşunu. Bēl-rēmāni a de son propre gré donné avec [<sup>f</sup>Kaşirtu], sa fille à Ahu[şunu/Nabû-muşētiq-şēti/Na]nahu (la dot suivante):

5 mines d'argent de qualité médiocre, 1 aiguillon-*karallu* en argent, 2 anneaux en argent, dont le poids est 1/3 de mine, 1 lit de bois-*musukkanu* couvert de TU.UB, 1 chaise de bois-*musukkanu* (couvert de) TU.UB, 1 table de bois-*musukkanu* (couvert de) TU.UB, 2 chaudrons en bronze qui contenant 0,1.4.0 d'eau, 1 récipient-*mukarrisu* pour <sup>r</sup>de la bière<sup>2</sup> et de l'eau, 1 encensoir-*muqattertu* en bronze, (1) gobelet-*kāsu* en bronze, (1) bol-*şappu* en bronze [(et) x] grille-*nāţilu* en bronze.

AOAT 222, 26.	[Dar <sup>2</sup> ].05.02 <sup>2</sup> .11, Sippar
---------------	--

Guzānu/Kiribtu/Ararru a de son plein gré parlé à Bēl-uballiţ/Amuṣē et à <sup>f</sup>Gudadadītu, sa mère en ces termes: "Donnez-moi Kaşşaja, votre fille, la fille nubile en mariage. Qu'elle devienne (mon) épouse !" Bēl-uballiţ et <sup>f</sup>Gudadadītu, sa mère ont consenti (avec son voeu, et) ils lui<sup>1</sup> ont donné en mariage <sup>f</sup>Kaşşaja, leur fille. Si <sup>f</sup>Kaşşaja est surprise avec un autre homme, elle sera mise à mort avec un couteau de fer. Si Guzānu quitte <sup>f</sup>Kaşşaja, et il épouse une autre femme, il payera 6 mines d'argent. (Elle) retournera dans la maison de son père. Bēl-uballiţ et Gudadadītu ont de leur propre gré donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Kaşşaja, leur fille à Guzānu/Kiribtu/Ararru (les suivants):

Un tiers de sicle de bijou en or, 1 lit (de style) Akkad, 5 chaises, 1 table, (1) gobelet-*kāsu* (en bronze), 1 assiette-*batû* en bronze.

Que Marduk et Zarpanītu prononcent la destruction de celui qui commencera un procès, et que Nabû, le scribe de Esagil termine les longs jours de celui-ci.

Au scellement de ce document étaient présents:

AOAT 222, 28.	x, x
---------------	------

[Nabû-işkun/NP] a parlé en ces termes à Bēl-ab-uşur/[NP] en disant: "Donne-moi [<sup>f</sup>Kāribūtu], ta soeur. Qu'elle devienne (mon) épouse !" Bēl-ab-uşur s'est entendu avec Nabû-işkun (et) il a donné en mariage <sup>f</sup>Kāribūtu, sa soeur à Nabû-işkun. Bēl-ab-uşur [a] de son propre gré [donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Kāribūtu, sa soeur à Nabû-işkun (les suivants)]:

2/3 mine d'argent, [...], 1 baratte-*şakirru* en bois, (1) [...] en pierre, [..., x] cassolette-*muşahhinu*, [...]  
[...] Bēl-ab-uşur [... Ils ont pris (un exemplaire)].

AOAT 222, 29.	x, x
---------------	------

[NP a de son plein gré] parlé en ces termes [à NP<sub>2</sub>] en disant: ["Donne-moi <sup>f</sup>NP, ta fille, la fille nubile.] Qu'elle devienne (mon) épouse !" [<sup>f</sup>PN<sub>2</sub> ...] la fille de <sup>f</sup>Kuşurri<sup>1</sup> [...]

1 mine d'argent <sup>f</sup>pure<sup>1</sup> [...], 1 vêtement-*siriam*, [...], 1 lit, [...], 2 chaises, [...] servants, [...] en bronze [...]

AOAT 222, 32.	Art.x.02.22, Kutû
---------------	-------------------

Nabû-bulliṣu/Bēlet-rēmāni a de son [propre gré] parlé en ces termes à Rihāt-Bēl, à Arad-Tašmētu [et à Bēl-tattannu-balāṣu], les fils de Bēl-bulliṣu en disant: "Donnez-moi <sup>f</sup>Guzāsigu, votre soeur, la fille nubile en mariage. Qu'elle devienne (mon) épouse !" Rihāt-Bēl et se sont entendus (avec Nabû-bulliṣu), et ils ont donné <sup>f</sup>Guzāsigu, leur soeur, la fille nubile, en mariage à Nabû-bulliṣu/[Bēlet]-rēmāni. Rihāt-Bēl, Arad-Tašmētu et Bēl-tattannu-balāṣu [ont] de leur propre gré [donné] sur un document scellé en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Guzāsigu, leur soeur à Nabû-balāṣu/Bēlet-rē[māni] (les suivants):

2,0.0.0 de terre arable [...] de Bīt-Ni[... à l'extérieur], de Kūtû, (dont) 4 [...] la façade supérieure vers l'Ouest (est) limitrophe avec la terre arable de Nūr-Di[... ..] Mār-kāširu. [x ...] la façade inférieure [vers l'Est] (est) limitrophe avec la terre arable de Ba[... ..] Bēl-sū[... ..], les tablettes du roi des mains de Bēl-[... ..] Na]dīn-nānī'/Mudammīq-Bēl-iamenna. 44 coudées, le front supérieur vers le Nord [(est) limitrophe avec la terre arable de NP]/Nergal-aplam et Nergal-bulliṣu/[NP]. 45 coudées, front inférieur vers le Sud (est) limitrophe avec [la terre arable de Nādīn-na]nī'/Mudammīq-Bēl-iamenna et (autres) propriétaires.

[En dehors] de (cette) tablette: 1 mine d'argent pur, correspondant à la valeur de la boîte-*quppu*, [x] grand et petits vêtements-*muṣiptu*, une esclave, 1 lit, 1 chaise, 1 table, 1 récipient-*šiddatu*, [x] cassolette-*mušahhinu* en cuivre, 1 gobelet-*kāsu* en bronze, 1 assiette-*baṭû* en cuivre, [x] seau-*šahilu*, 1 lanterne-*šāšītu*.

AOAT 222, 33.	Art.32.02.x, x
---------------	----------------

Bēl-ēreš/[NP]/Babūtu a de son propre gré parlé en ces termes à Rēmūt-Bēl/Nabû/bulliṣu/Anu-[...], en disant: "Donne-moi en mariage <sup>f</sup>Lurindu, [ta] fille, la fille nubile à Mīnû-ana<sup>1</sup>-Bēl<sup>1</sup>-[dānu]. Qu'elle devienne <l'épouse de mon fils> !" De même: (Rēmūt-Bēl) a donné en mariage [sa fille], la fille nubile à Mīnû-ana<sup>1</sup>-Bēl<sup>1</sup>-[dānu]/Bēl-ēreš. Rēmūt-Bēl [a] de son propre gré [donné à Mīnû-ana-Bēl-dānu (la dot suivante)]:

20 mines d'argent pur, [en dehors de x] mines d'argent de boîte-*quppu*, [x] esclaves, 50 vêtements-*muṣiptu*, 1 talent [de bronze] en ustensiles: 1 lit<sup>2</sup> de bois-*musukkannu* dont le côté est couvert, 1 table de [...], 1 chaise, 1 tabouret-*šupāl šēpī*, ustensiles [de maison ...]

[...]

[...] en argent, [...] en bois, 1 vêtement-*mu[ṣiptu]*, 1 [...] de bijou, [...]

[...]

[1] talent de bronze en ustensiles en question: [x ...] de bois-*musukkannu*, couvert de [..., x ...] de bois-*musukkannu*, couvert de [..., x ...] de bois-*musukkannu* [..., x ...] de bois-*musukkannu* [...]

AOAT 222, 42.	SE.108.11.23, Borsippa
---------------	------------------------

Bēl-[ušallim/Nabû-šum-ušur]/Ardūtu de son propre gré a parlé en ces termes à Nabû-kušuršu/Nabû-šum-ukīn/Ilija, en disant: "Donne-moi en mariage <sup>f</sup>Bēltija-ušrīš, ta fille, la fille nubile. Qu'elle devienne mon épouse !" Nabû-kušuršu/Nabû-šum-ukīn/[Ili]ja s'est entendu avec Bēl-ušallim/Nabû-šum-ušur/Ardūtu, et il a de son propre gré donné en mariage <sup>f</sup>Bēltija-ušrīš, sa fille, la fille nubile à Bēl-ušallim/Nabû-šum-ušur/Ardūtu. Nabû-kušuršu/Nabû-šum-ukīn/Ilija a de son propre gré donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Bēlet-ušrīš, sa fille à Bēl-ušallim/Nabû-šum-ušur/Ardūtu (les suivants):

3 (pièces) en lin, 1 couverture-KUR.RA, 1 vêtement-*amursakku* en lin, 1 vêtement pour couvrir la tête, 1 vêtement pour couvrir la tête, 1 vêtement-*siriam*, 1 vêtement-*dapastu*, 1 juppe-*gunakku*, 1 vêtement-*qīrmu*, 2 pièces de lin-*šarsilu*. Total: 13 vêtements-*muṣiptu*. 10,5 sicles d'argent pur, l'argent de boîte-*quppu*, 1 mine de bronze en artifacts: 1 lit, 1 chaise (et) 1 table.

Bēl-ušallim/Nabû-šum-ušur/Ardūtu a reçu le document scellé concernant la dot de mariage de <sup>f</sup>Bēltija-ušrīš/Nabû-kušuršu/Nabû-šum-ukīn/Ilija des mains de Nabû-kušuršu/Nabû-šum-ukīn/Ilija, père de <sup>f</sup>Bēltija-ušrīš les 13 vêtements-*muṣiptu* en question, grands et petits, l'argent [en question], 10,5 sicles (d'argent) pur, l'argent du boîte-*quppu*, 1 mine de bronze en artifacts: 1 lit en question, 1 chaise en question (et) 1 table en question. Il est content. Ils ont pris chacun une copie.

Au scellement de cette dot de mariage étaient présents:

CM 3, 137.	Nbn.05.11.x, Babylone
------------	-----------------------

[x] mines d'argent, (représentant) le prix du bâtiment, et 18 mines [d'argent], la dot de mariage reçue, de ce que 13 mines (sont déjà) versés: ceci constitue la dot de mariage de <sup>f</sup>Nuptaja qui appartient à Itti-Marduk-balāṭu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi et à <sup>f</sup>Nuptaja/Iddin-Marduk/Nūr-Sîn, son épouse et qui sont à la charge d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sîn. En

dehors de 10 esclaves et les ustensiles de maison qui restent à la disposition d'Iddin-Marduk. (Ceci constitue) un tiers des biens d'Iddin-Marduk, la dot de mariage ce qu'Iddin-Marduk a donné sur un document scellé avec <sup>f</sup>Nuptaja, sa fille à Itti-Marduk-balāṭu. La maison d'Iddin-Marduk dans laquelle il habite, reste l'héritage de Marduk-rēmanni/Iddin-Marduk. Itti-Marduk-balāṭu et <sup>f</sup>Nuptaja ont reçu des mains d'Iddin-Marduk l'argent (représentant) la part (de Nuptaja) du bâtiment d'Iddin-Marduk où il habite.

CT 49, 165.	SE.x.12.20, Babylone
-------------	----------------------

Šaddanī/Nabû-lidar a de son propre gré parlé en ces termes à Arad-Bēltija/Asu-Nabû en disant: "Donne-moi en mariage <sup>f</sup>Amat-Nanaja, ta soeur." Paraqatī, <sup>f</sup>Mār[...] et Rahim-Nanaja sont nés avant qu'on ait scellé sa dot de mariage. (Ces sont) les enfants de Šaddanī. Arad-Bēltija a de son propre gré donné sur document scellé en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Am[at-Nanaja], sa soeur à Šaddanī (les suivants):

10 sicles d'argent pur, battu, de bonne qualité, 1 vêtement-*kitnitu hišihu*, 1 vêtement-*ta[barru]*<sup>?</sup> dont le prix est de 25 sicles d'argent, 2 [vêtements-...], dont le prix est de 3 sicles d'argent, 1 vêtement-*mušiptu* et 1 [...] dont le prix est de 10 sicles d'argent, et manteau-*našbatu* dont le prix est de 4 sicles d'argent, 1 lit (de style) Ionien<sup>?</sup> avec (1) pièce-*širpu* en lin, 1 sachet-*gūdu*<sup>?</sup> et 1 [...] *bitu*, dont le prix est de 15 sicles d'argent, 1 mine de cuivre en artifacts dont le prix est de 2 sicles d'argent. Total de l'argent et du cuivre (dont la valeur est) [x] mine d'argent, monnaie de Babylone.

[Šaddanī a reçu des mains d'Arad-Bēltija] les 10 sicles d'argent en question, [...] 1 lit en question, [...] 2 mines de [...]

CT 49, 193.	SE.x.x.x, Babylone
-------------	--------------------

[Nabû-apal-ušur/Libluṭ a de son propre gré parlé en ces termes à Bēl-bulliṣu/Nabû-nādin-ahi en disant: "Donne-moi en mariage <sup>f</sup>Nanaja-ah-ukīn, ta fille, la fille nublée. Qu'elle devienne (mon) épouse !" Bēl-bulliṣu/Nabû-nā[din-ahi s'est entendu avec Nabû-apal-ušur/Libluṭ, (et)] il lui a donné en mariage <sup>f</sup>Na[naja-ah-ukīn, sa fille]. Bēl-bulliṣu a de son propre gré donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Nanaja-ah-ukīn, sa fille à Nabû-apal-ušur/Libluṭ (les suivants):

2/3 de mine d'argent pur, battu, de bonne qualité, [x] sicle d'or en artifacts dont le prix est 1 et 1/3 mine [d'argent, x] vêtements-*mušiptu* grands et petits dont le prix est 3 mines [d'argent], 1<sup>?</sup> lit de [...] dont le prix est 1/2 mine d'argent, [...] dont le prix est 2/3 mine d'argent, 20 mines de [cuivre<sup>?</sup> en artifacts dont le prix est 2/3<sup>?</sup>] mine d'argent, 1 table dont le prix est [x mine d'argent, ... dont le prix est x] sicles d'argent. Total de l'argent (en liquid) et prix (des objets) en argent (est) [x] mine d'argent pur, battu, de bonne qualité d'Antiochos, monnaie de Babylone.

Selon (ce) document scellé, Nabû-apal-ušur/Libluṭ a reçu des mains de Bēl-bulliṣu/[Nabû-nādin-ahi] la dot de mariage complète de <sup>f</sup>Nanaja-ah-ukīn, sa fille.

Marduk-šum-iddin/Nabû-ikšur, le [..., ...] a déclaré [...] de ce qui est écrit dans ce document.

CT 55, 175.	[Cyr].x.x.x, [Sippar]
-------------	-----------------------

Šāpik-zēri/Ebabbar-šadunu/Šangû-Sippar [a] de son propre gré [donné en tant que dot de mariage] avec <sup>f</sup>Kaššaja/Nergal-udammiq à titre définitif (les suivants):

Šuruzā et <sup>f</sup>Lā-iskirihi, son épouse (esclaves, ainsi que) la maison (qui est) à côté de la maison de Nidintu/Nabû-niṣari/Illatu, (qui est) à côté de la rue, voie (processionnelle) de Nergal et la Dame de Sippar, (qui est) à côté du "coeur" du terrain de la maison de Kudur-Adad/[x]biqtumma.

CT 55, 441a.	x, [Sippar]
--------------	-------------

[... NP]/Balāṭu [a donné en tant que dot de mariage<sup>?</sup>] à [NP] et <sup>f</sup>Tabluṭu [...] des mains d'Iddin-Nabû [...] 1 lit de [...], <sup>f</sup>x<sup>1</sup> vêtement-*balšu*, 1 vêtement-[...], x vêtements-*qīrmu*, 3 jupes-*gu[nakku]*<sup>?</sup>, ..., x] chaises [...]

Roth AfO 36/37 n2.	Nbk.41.08.26, [Babylone]
--------------------	--------------------------

[Tabnēja]/Balāṭu/Ah-bāni a de son propre gré donné sur un document scellé (les suivants) à <sup>f</sup>Humbuṣtu, son épouse qui ne sont pas inclus à sa dot de mariage à titre définitif:

0,1.4.0 de terre arable, plantée de sa terre arable de Šamaltu. (Une propriété de) 20 cannes (de superficie) qui (est) à côté de la maison de Marduk-šākin-šumi/Marduk-ētir/Tābihi, à côté de la maison d'Ina-qībi-Bēl/III'ēa, à l'intérieur de bâtiment du Nord, jusqu'à la (ruelle de) sortie de (la propriété de) Bēl-ētiranni et son épouse. <sup>f</sup>Nanaja-kīli-ušur, son mari et ses deux enfants, <sup>f</sup>Baba-bēl-bīti et <sup>f</sup>Šidātu, sa soeur, <sup>f</sup>Bānītu-šuliminni et son mari, Lūmur-dumqi-Bēl,

<sup>f</sup>Sinunu, son épouse et ses deux enfants. Total: 14 esclaves. Une reconnaissance de dette de 5 mines et 50 sicles d'argent (qui est) à la charge de <sup>f</sup>Habasinnatu/Marduk-zēr-ibni, une reconnaissance de dette d'une mine d'argent (qui est) à la charge de Bēl-ušur, une reconnaissance de dette de 2 mines d'argent (qui est) à la charge de Bēl-lē'i/Ir'anu. Total: 8 mines et 50 sicles d'argent (en) 3 reconnaissances de dette. Créances en recouvrement.

Tant que <sup>f</sup>Humbuštu vivra, elle demeurera dans la maison, bénéficiera de la terre arable et disposera des esclaves. Autre personne n'aura de droit là-dessus.

Nabû-ēreš et Nabû-šum-iškun, les fils de Tabnēja ont partagé le reste des biens de Tabnēja (qui se trouvent) à la campagne et dans la ville, autant qu'il y en a. Nabû-ēreš et Nabû-šum-iškun donneront de leurs biens 3 mines d'argent, 4 esclaves et des ustensiles de maison en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Amat-Ninlil, leur soeur pour son (futur) mari.

Lorsqu'un créancier se présentera sur (les biens) de Tabnēja qu'il a donné sur un document scellé à <sup>f</sup>Humbuštu, son épouse, (le créancier) ne sera pas acquitté. Il sera payé du reste des biens de Tabnēja. Tant que <sup>f</sup>Humbuštu vivra, Nabû-ēreš et Nabû-šum-iškun, ses fils, n'auront pas de disposition sur tout ce que Tabnēja, leur père a donné à <sup>f</sup>Humbuštu, leur mère. De même, <sup>f</sup>Humbuštu ne donnera rien des (biens de Tabnēja) en tant que cadeau (à qu'importe) ni les vendra pour de l'argent.

Après (la mort de <sup>f</sup>Humbuštu) Nabû-ēreš et Nabû-šum-iškun partageront entre eux (ses biens qui se trouvent) à la campagne et dans la ville, autant qu'il y en a. Si Nabû-ēreš meurt avant de Nabû-šum-iškun, son frère (et) <sup>f</sup>Amat-Ninlil, sa soeur, ses<sup>1</sup> biens seront donnés à Nabû-šum-iškun, son frère et <sup>f</sup>Amat-Ninlil, sa soeur. Et si <sup>f</sup>Amat-Ninlil ou Nabû-šum-iškun meurent avant de Nabû-ēreš, leurs biens seront donnés à Nabû-ēreš. Et <sup>f</sup>Humbuštu fera ce qu'elle veut avec tous (les biens) que Tabnēja lui a donné.

Après cela celui (qui rompra ce contrat) qu'il soit un inspecteur ou un juge, doit avoir peur du nom de Nabû et Marduk et du nom de Nabuchodonosor, roi de Babylone. Qu'il ne change pas les dispositions (sur les biens) de Tabnēja ! Qu'il ne détruit pas cette tablette et qu'il ne dérange pas <sup>f</sup>Humbuštu dans ses biens jour et nuit, (et) qu'il ne les donne pas en cadeau à quelqu'un d'autre ! Que celui (qui agira en contrefaçon) reçoive vite la malédiction des dieux et du roi !

Au scellement de ce document étaient présents:

Roth AfO 36/37 n6.	Dar.29.02.26., Uruk
--------------------	---------------------

Marduk-nāšir/Madānu-ahhē-iddin/Šigū'a a de son propre gré donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Amat-Bēltija, sa fille à Tabnēja/Iqīša-[ND]/Šangū-Šamaš (les suivants):

4 mines d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage; 2 sicles d'or de joaillerie; <sup>f</sup>Ram-Bānītu-tābat, <sup>f</sup>Šininni-Ištar, <sup>f</sup>Bānītu-šūle-tašme et Bānītu-ittija, 4 esclaves en total; un lit de *taskarinnu*-bois couvert de bronze, une table de bois-*taskarinnu*; 1 lit de bois-*ildakku*, un récipient-*šiddātu* de bois-*musukannu* couvert de bronze, une table de saule, une lampe de bois-*musukannu*; 4 chaises, 3 arrosoires-*musallihu* en bronze, 1 support-*kallu* de lampe en bronze, 5 coupes en bronze, 1 lanterne-*šašītu* en bronze, (une) assiette-*baṭū* en bronze, une grille-*nāṭīlu* en bronze, 1 seau-*šahilu* en bronze, 1 récipient réfrigérant en bronze, 1 récipient-*mukarrišu* en bronze, un chaudron en bronze (et) une casserole-*mušahhinu* en bronze.

Tabnēja et <sup>f</sup>Amat-Bēltija ont reçu tout ce qui est écrit sur cette tablette des mains de Marduk-nāšir.

Roth AfO 36/37 n7.	Dar.30.12.10, Sippar
--------------------	----------------------

Nergal-ušallim/Šamaš-rēmāni/Ea-epeš-ili [a] de son propre gré [donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>NP, sa fille à NP (les suivants)]:

1 mine d'argent dans (la décoration) du lit, 1 casserole-*mušahhinu*, 5 gobelets-*kāsu*, 1 assiette-*baṭū*, 1 seau-*šahilu*, 1 grille-*nāṭīlu*, 1 table, 2 chaises, 5 tonneaux de bière, 1 lampe, 1 boîte des épices. 1 boîte de sel, 1 grille-*kišukku* du four, [1 ...], 1 objet-*ingurēnu*, [...]

Roth AfO 36/37 n12.	[Dar].05.11.01, Borsippa
---------------------	--------------------------

Terre arable en face de la Porte [de Mer, dans le bois des cuisiniers], (représentant) la dot de mariage de <sup>f</sup>Nanaja-[bulliṭiṣ]/Nabû-mukīn-apli/[NF] ce que [Nabû-mukīn-zēri]/Aplaja/Rē'û-alpē a de son plein gré donné sur un document scellé [à <sup>f</sup>Inbaja], sa fille, l'épouse de Rēmūt-Nabû/[Nabû-šum-ušur]/Šarrāhu.

Nabû-mukīn-zēri a donné à <sup>f</sup>Inbaja les ustensiles de bronze (suivants) en dehors de la terre arable, (représentant) la dot de mariage à titre définitif: une chaudron [en bronze, ...], un récipient-*qullu* en bronze, 3 gobelets-*kāsu* en bronze, [...], une rôtissoire-*qālītu* en bronze, un récipient-*mukarrišu* en bronze, une casserole-*mušahhinu* de 0,0.1.0 (de capacité) en bronze, une grille-*nāṭīlu* en bronze, [x] support-*kallu* de lampe et un lanterne-*šašītu* [en bronze].

Roth AfO 36/37 n13.	Lab.00.02.26, Borsippa
---------------------	------------------------

[Nabû-zēr-iddin]/Arad-[Nabû/Adad-nā]šir a [de son plein gré] donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Karibti, sa fille, à Marduk-šum-[ibni]/Nabû-ētir/Atkuppū (les suivants):

[x]+1/3 de mine d'argent à 1/8 d'alliage, [...], une chaise, (une) table, (une) casserole-*mušahhinu* en bronze, un gobelet-*kāsu* en bronze (et) un pot-*qabūtu*.

Au mois d'Arahsamna Marduk-šum-ibni, <sup>f</sup>Karibti, son épouse (et) Nabû-zēr-iddin ont donné l'argent et les ustensils de maison à Nabû-ētir (qui les a reçus) des mains de Marduk-šum-ibni. Jusqu'à ce que <sup>f</sup>Karibti ait reçu sa dot de mariage, les biens dans la ville et à la campagne de Nabû-zēr-iddin, son frère, autant qu'il y en a, serviront de gage pour <sup>f</sup>Karibti. Autre créancier n'aura pas de droit. Que Nabû et Marduk définissent la destruction de celui qui changerait (ce contrat) !

Roth AfO 36/37 n15.	x, x
---------------------	------

[NP a de son plein gré] donné [en tant que dot de mariage] avec <sup>f</sup>Hundurtu, sa fille [à] Nabû-[... (les suivants)]:

2/3 mine d'argent, 15<sup>1</sup> [grands et petits] vêtements-*[mušiptu]*, un tabouret-*šupāl šēpī*, (une) chaise [...]. Nabû-[... et <sup>f</sup>Hundurtu, son épouse ont reçu] les 2/3 mines d'argent (en question), 15 grands et petits [vêtements-*mušiptu*], 5 mines de [..., ...] une chaise en question, [... x] chaises en question, [...]

Roth JAOS 111 21f.	Nbn.05.11.x, Babylone
--------------------	-----------------------

[x] mines d'argent, (représentant) le prix du terrain. En dehors de 18<sup>1</sup> [mines d'argent], (représentant) la dot de mariage précédente de ce que 13 mines d'argent ont été (déjà) payés. (C'est) la dot de mariage de <sup>f</sup>Nuptaja appartenant à Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi et à <sup>f</sup>Nuptaja/Iddin-Marduk/Nūr-Sîn, son épouse qui est à la charge de Iddin-Marduk/[Iqīšaja/Nūr]-Sîn. (C'est) en dehors de 10 esclaves, des ustensiles de maison ce que Iddin-Marduk a donné de ses biens en dehors de la dot de mariage sur un document scellé avec <sup>f</sup>Nuptaja, sa fille à Itti-Marduk-balātu. Marduk-rēmāni/Iddin-Marduk hérite la maison d'Iddin-Marduk, dans laquelle il habite. Itti-Marduk-balātu et <sup>f</sup>Nuptaja ont reçu des mains d'Iddin-Marduk l'argent (représentant) leur<sup>1</sup> part de la maison d'Iddin-Marduk dans laquelle il habite.

Roth JAOS 111 33.	Dar.33.06.26, [Babylone]
-------------------	--------------------------

[Nidintu]-Bēl/Marduk-nāšir-apli/Egibi [a de son] propre gré (déclaré) [que (les suivants) représentent la dot de mariage] de <sup>f</sup>Šušānu/Rēmūt-Bēl/Šā-ṭābtīšu, son épouse:

<sup>f</sup>Mušēzibtu (et) Balātu, [NP]-ia, Bēl-ēdu-limīda, ses fils, <sup>f</sup>Šēpēt-Ninlil-ašbat dont le nom secondaire est <sup>f</sup>Balammu, [<sup>f</sup>NP]-natu et <sup>f</sup>Bānītu-ētiranni, ses filles, [NP]-akālu, <sup>f</sup>Nūr-Mār-bīti-šīt, <sup>f</sup>Allutti, [et] Šamaš-rēmāni, total: 11 esclaves, ainsi qu'une maison bâtie de 6 cannes (de superficie) qui est limitrophe de la maison de Šā-Nabû-iššū, limitrophe de la rue, [voie (processionnelle)] de Nergal ša hadê, et une *bīt huššu* de 4 cannes (de superficie) [qui est limitrophe de la propriété] Sūqaja et limitrophe de la rue, voie (processionnelle) de Nergal ša hadê, une maison bâtie de [x] cannes (de superficie, située) dans Hursagkalamma, qui est limitrophe de la maison de Bēl-erība, (achetée) pour 26 5/6 mines d'argent à 1/8 d'alliage, de qualité médiocre, de l'argent (représentant) le prix d'une terre arable de Kār-Tašmētu.

Il les a donné à <sup>f</sup>Šušānu/Rēmūt-Bēl/Šā-ṭābtīšu à titre définitif. Nidintu-Bēl a parlé en ces termes: "Mes crédeurs <...>"

*Bertin 2852.	Xer.24.03.22, Kūte
---------------	--------------------

Nergal-ušēzib/Hanunu a de son propre gré donné sur un document scellé (la dot de mariage suivante) à <sup>f</sup>Tusinitu, sa fille à titre définitif:

(Une maison) bâtie de 5,5 cannes (de superficie), peu ou prou, dont le flanc supérieur au Nord est à côté de "coeur" du terrain de Nergal-ušēzib/Hanunu, la dot de mariage de <sup>f</sup>Muranātu, sa fille, l'épouse d'Iddin-Bēl, le flanc inférieur au Sud est à côté d'un (terrain à bâtir) de 6 cannes (de superficie), la dot de mariage de <sup>f</sup>Re'indu, la fille de Nergal-ušēzib, l'épouse de Bēl-iddin/Arad-Nabû, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la (ruelle de) sortie, l'impasse, la façade inférieure à l'Est est à côté du terrain, la dot de mariage de <sup>f</sup>Muranātu, la fille de Nergal-ušēzib, l'épouse d'Iddin-Bēl/Bēl-ētir.

Total: 5,5 cannes, peu ou prou, (représentent la superficie de la maison bâtie). Ainsi qu'une terre arable dans le refuge en face du canal de Nergal-šum-iddin, dont le flanc supérieur (est) au Nord, à côté de (la propriété) de

Šellibu/Rēmūt-Bēl, la façade inférieure (est) à l'Ouest, à côté de la dot de mariage de <sup>f</sup>IL.GÚ.DÙ.BI-tu/[NP, la façade inférieure (est) à l'Est], à côté de la dot de mariage de <sup>f</sup>Muranātu, la fille de Nergal-ušēzib, l'épouse de Iddin-Bēl. Total: 0,0.5.0 de terre arable. Ainsi que Nabû-gapnu-ušur, l'esclave de [Nergal-ušallim].

Tant que Nergal-ušēzib vivra, il demeurera dans la maison et bénéficiera de la terre arable et disposera de l'esclave (en question). Lorsqu'il mourra (ces biens) seront données à <sup>f</sup>Tusinitu, sa fille à titre définitif. Tant que l'épouse de <sup>f</sup>Nergal-ušēzib vivra <sup>f</sup>Tusinitu [...] de ces biens [...] cette tablette scellée [... est/sont donné(s)] en tant que déposition à Bēl-iddin/Iddin-Nabû. Ils ont pris un exemplaire de (cette) tablette.

*Bertin 2964.	[Dar].x.01.26, [Babylone]
---------------	---------------------------

Balātu/Ibnāja/Egibi a de son propre gré donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Esagila-ramāt, sa fille à Iddina-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu (les suivants):

0,4.0.0 de terre arable plantée de la terre arable de Kār-Tašmētu qui est limitrophe (de la propriété de) Marduk-nāšir/[NP] (et) limitrophe (de la propriété de) Marduk-nādin-šumi/Mušēzib-Marduk/Gahal, [...] en face de [..., ...] Bēl-silim, [esclave, ..., x tabouret-šupāl]-šēpī, (une) chaise [...], (une) lampe avec couverture-kallu en bronze et (une) lanterne-šāšītu en bronze, 2 gobelets-kāsu, 3 pots-qabūtu, (une) casserole-mušahhinu, (une) grille-kišukku du four.

(C'est) en dehors de 0,[x].0.0 de terre arable, plantée qui a été vendue pour [x] sicles d'argent, et dont le prix total a été reçu des mains de Balātu.

[Au scel]ler de cette tablette étaient présents:

Doty, Uruk p193f.	SE.42.12.19, Uruk
-------------------	-------------------

Anu-zēr-iddin/Nanaja-[iddin/Ekur-zākīr] a de son propre gré donné à <sup>f</sup>Nidintu/[Anu-ab-ušur, son] épouse (les suivants):

Un tiers [de la prébende], un tiers de la maison, [un récipient-dūdu en bronze], un récipient-mukarrisu en bronze [et une meule-erū].

Tant que <sup>f</sup>Nidintu vivra, elle demeurera dans la maison d'Anu-zēr-iddin, elle bénéficiera du tiers de cette prébende et elle (aura le droit d'y) habiter. Après la mort de <sup>f</sup>Nidintu, la prébende, (cette partie de) maison, le récipient-dūdu en bronze, le récipient-mukarrisu en bronze et la meule-erū seront mis à la disposition de Nanaja-iddin et ses frères, les fils d'Anu-zēr-iddin à titre définitif.

Durand, TBER pl.93f.	x, x
----------------------	------

[Harri-menna/NP a de son propre gré] parlé en ces termes à Pisisamaska/[NP], en disant: "Donne-moi en mariage <sup>f</sup>Nahdi-Esu, ta soeur, la fille nubile. Qu'elle devienne (mon) épouse!" Pisisamaska s'est entendu avec Harri-menna, (et) il lui a donné en mariage <sup>f</sup>Nahdi-Esu, sa soeur, la fille nubile. Harri-menna a donné de son propre gré 1 2/3 [mine] d'argent en tant que présent-biblu de <sup>f</sup>Nahdi-Esu à Pisisamaska. Pisisamaska a reçu le 1 2/3 mine d'argent en question des mains de Harri-menne, il est payé. Pisisamaska de son propre gré [donne avec <sup>f</sup>Nahdi-E]su en tant que dot de mariage (les suivants):

1 2/3 mine d'argent pur, 2/3 mine d'argent en bijou de femme, un rouleau de vêtement fabriqué à la maison, un vêtement-suda'um, 3 vêtements dont 1 est polychrome, 1 vêtement-HUM.HUM, [...] 1 vêtement- [...], 1 canapé-dargiš, [..., ...] de femme [... x] seau-šahilu [...].

Har[ri-menna/NP] a reçu [le 1 2/3 mine] d'argent en question (qui est) en dehors des bijoux de femme, les [x] vêtements-mušiptu [en question], la dot de mariage complète de <sup>f</sup>Nahdi-Esu. Pour sa tablette Harri-menna est payé.

Si Harri-menna quitte <sup>f</sup>Nahdi-Esu, et il vit avec une autre femme, il devra payer 5 mines d'argent en dehors (du remboursement) de la dot de mariage.

De même, si <sup>f</sup>Nahdi-Esu quitte Harri-menna, toute sa dot de mariage (sera mise) à la disposition de Harri-menna et elle sera exclue de sa nourriture également.

Ils ont pris chacun un exemplaire (de ce document).

Joannès, Archives p. 236:L 1634.	Dar.05.12a.25, Borsippa
----------------------------------	-------------------------

Nidintu-Bēl/Bēl-ah-iddin a [de son propre gré] dit à <sup>f</sup>Tabluṭu/Nabû-šar-ušur: "Viens pour que tu sois ma femme!" [Après cela] <sup>f</sup>Tabluṭu s'est entendue avec Nidintu-Bēl et elle vit en mariage avec Nidintu-Bēl. <sup>f</sup>Tabluṭu (a) de son propre gré (donné) en tant que dot de mariage à Nidintu-Bēl, son époux (les suivants):

1/3 mine d'argent, 12 tonneaux vides (et) usagés, 1 tonneau-naziru, 1 support-kankannu, 1 récipient-šiddatu, 1 lit, 5 chaises, 5 [...] en bois, 1 chariot-wattaru de bois de saule, 1 casserole-mušahhinu en bronze, 1 encensoir-muqattertu en bronze, 6 gobelets-kāsu en bronze, 1 récipient-sappu en bronze.

(Si) Nidintu-Bēl épouse une autre (femme), il donnera 1 mine d'argent à <sup>f</sup>Tabluṭu.

Au (scellement) de ce document étaient présents:  
Ils ont pris un exemplaire.

OECT 10, 43. / OECT 10, 287.	Nbk.02.12.21, Hursagkalamma
------------------------------	-----------------------------

Iqīšaja et <sup>f</sup>[Miriš]ti, son épouse ont de leurs propre gré donné sur un document scellé à <sup>f</sup>Ebēlitu<sup>1</sup>:

[Šā]-Nabû-šû et <sup>f</sup>Ahatsunu, les serviteurs de <sup>f</sup>Mirištu qui [...] en échange de 3 mines, 10 sicles d'argent de la dot de mariage de <sup>f</sup>Mirištu, l'épouse de [...] du père d'Iqīšaja. Ainsi qu'(un terrain) de 10 cannes (de superficie, représentant) la dot de mariage de <sup>f</sup>Mirištu. Les esclaves d'Iqīšaja [et ...]

[...] <sup>f</sup>Ebēlitu [...] qu'il soit un préfet, un [...], un juge (ou) un [...] Iqīšaja et <sup>f</sup>Mirišti, [son épouse ... Si] une revendication s'élève au sujet des esclaves [...] et (du terrain) de 10] cannes de superficie (représentant) la dot de mariage de <sup>f</sup>Mirištu [...] contre <sup>f</sup>Ebēlitu [...]. Que Marduk et [Zarpanītu] prononcent [la destruction de celui qui] commencera un procès.

OECT 10, 56.	[Nbk].17.x.27, Babylone
--------------	-------------------------

[NP]/Kunaja/Babūtu [a] de son propre gré [donné] à <sup>f</sup>Riшат, [son] épouse à titre définitif (les suivants):

(Un terrain de) 4 cannes (de superficie) de sa maison qui est à côté des maison de [NP]/Nabû-gāmil/Itinnu. Ansi que Hušanni-Bēl, l'esclave qui a été <sup>f</sup>acheté<sup>2</sup> pour 3<sup>21</sup> mines d'argent. Après cela, n'importe qui, qu'il soit un [...], un créancier, un [...], (ou) un juge [...] celui qui commencera un procès [...] à la disposition de [...] pour [...]

Cyr. 183.	Cyr.04.x.10, Sippar
-----------	---------------------

[Šamaš]-ah-iddin/Bēl-ušallim/Adad-[šammē] a parlé à [Nabû]-zāqip/Ana-Aššur-taklak/[NF en] ces termes: "Donne-moi <sup>f</sup>Nadā, [ta] fille, la fille nubile. Qu'elle devienne (mon) épouse!" Nabû-zāqip s'est entendu avec Šamaš-ah-iddin. Il lui a donné en mariage <sup>f</sup>Nadā, sa fille, la fille nubile. Si <sup>f</sup>Nadā est surprise avec un autre homme, elle sera mise à mort avec un couteau de fer. Si Šamaš-ah-iddin quitte <sup>f</sup>Nadā (et s')il épouse (une autre femme), alors il (devra) lui payer 6 mines d'argent. Elle (pourrait) s'en aller à la place de son choix.

Nabû-zāqip de son propre gré donne avec <sup>f</sup>Nadā, sa fille en tant que dot de mariage à Šamaš-ah-iddin/Bēl-ušallim/Adad-šamē (les suivants):

Un tiers de mine<sup>1</sup> d'argent compté, 3 [...] dont 1 est de [...] 1 cassolette-*mušahhinu* de trois [...], 3 coupes, 1 assiette-*baṭū*, une grille-*nāṭilu* et un seau-*šahilu* en bronze, [...] en fer, 1 objet-*ingurēnu* en fer, [x] serrure-*mušēlū* en fer, 1 lit, [3] chaises, 1 récipient-*šiddatu*, [...], 2 chapeaux-*karballatu* en lin, [...], 1 récipient-*namzītu*, 1 cuve-*namharū*, [(et) ...].

[ND-bul]lištu [et NP], les fils de Šamaš-ah-iddin et <sup>f</sup>[NP ...], avec les fils de Šamaš-ah-iddin et <sup>f</sup>Nadā [ils ...].

Que Marduk et Zarpanītu prononcent la destruction de celui [qui commencera un procès, et Nabû], le scribe de Esagil termine la [longueur des] jours de celui-ci.

Au scellement de ce document étaient présents:

Dar. 301.	Nbk.10+x.05.02, [Babylone]
-----------	----------------------------

Padmi-ustu/Pir a parlé à Saman-napir/[NP] en ces termes: "Donne-moi en mariage <sup>f</sup>Tahē[...], ta fille, [la fille nubile]. Qu'elle devienne [(mon) épouse!]" Saman-napir s'est entendu avec Padmi-ustu, et il a donné en mariage [<sup>f</sup>Tahē..., sa fille], la fille nubile. Saman-napir [a] de son plein gré [donné en tant que dot de mariage à Padmustū (les suivants)]:

3 mines d'argent blanc, 1 lit (de style) Akkad, 1 table (de style) Akkad, 1 récipient-*šiddatu* pour de la bière de bonne qualité, 5 chaises, 3 pinces-*maššānu*, 1 récipient-*mušahhinu* en bronze de [...], 5 gobelets-*kāsu* en bronze, 1 assiette-*baṭū* en bronze, 1 grille-*nāṭilu* en bronze, 1 seau-*šahilu* en bronze, 1 support-kallu de lampe en bronze, 1 lanterne en bronze, 1 [...] en bronze, 1 plaque-*raqqatu* [en bronze, ...] en bronze [...]

Dar. 530. / Roth AfO 36/37 n8.	Dar.21.11.10, Babylone
--------------------------------	------------------------

8 mines d'argent blanc, de qualité médiocre, à 1/8 d'alliage, incluant 1 mine d'argent, le dépôt-*quppu* de 2 personnes. Une table de bois-*kankannu*, un lit de bois-*dimmigirru* et de figuier, un petit lit de bois-*musukannu* dont les pieds sont couverts, une chaise de [...], une lampe avec implantation-*kalla* en bronze, une lanterne-*šašītu* en bronze, une cassolette-*mušahhinu* en bronze, 3 gobelets-*kāsu* en bronze, 3 assiettes-*baṭū* en bronze, une grille-*nāṭilu* en bronze, 2 sceaux-*šahilu* en bronze, a récipient-*mukarrisu* en bronze, une grille-*kišukku* du four en bronze, un coffre (et) 3 vêtements-*mušiptu* en rouleau. Ceci constitue la dot de mariage de <sup>f</sup>Tabluṭu/Iddin-Nabû/Nappāhu. Nidintu-Marduk/Itti-

Nabû-balātu/Rab-bāni, époux de <sup>f</sup>Tabluṭu l'a reçu des mains d'Iddin-Nabû/Nabû-bān-zēri/Nappāhu, père de <sup>f</sup>Tabluṭu. La tablette précédente concernant l'argent de [...]

Liv. 32. / Nbn. 761.	Nbn.14.02.01, Babylone
----------------------	------------------------

Un lit, 2 chaises, une baratte-*šakirru*, une tonneau, un tabouret-*šupāl šēpī*, un support-*kankannu*, et 5 gobelets-*kāsu* en bronze, une assiette-*batû* en bronze, un récipient-*mukarrisu*, un support-*kallu* en bronze, un support-*šābit qātē*, une grille-*kišukku* du four, un encensoir-*muqattertu* en bronze, une implantation-*kallu* sur le tonneau [...], un lavoire-*nemsû* en bronze, 2 cassolettes-*mušahhinu*, [...] dont 1 est grand et 1 est petit, et un <sup>o</sup> vêtement-*mušiptu*, 1 lit, une chaise, [1 table<sup>o</sup>]: (ces sont) les ustensiles de maison ce que Itti-Marduk-balātu/Nabû-ahhē-iddina/Egibi a donné en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Qībi-damqa, sa soeur, à Dummuqu/Bēl-ahhē-iddin.

Nbk. 369.	Nbk.40.10.18, Upija
-----------	---------------------

2 mines d'argent mesuré, 1 mine de [...], 1 lit, un rouleau de vêtement-HUM.HUM, un <sup>o</sup> vêtement-*mušiptu*, 12 cassolettes-*mušahhinu*, 1 récipient-*mukarrisu* en bronze de [...].

(Ceci constitue) la dot de mariage de <sup>f</sup>Batû qu'elle a apporté en plus des ustensiles<sup>o</sup> [de maison<sup>o</sup>] de Nabû-šimanni (et) ce qu'elle a <sup>r</sup>mis<sup>o</sup> à la disposition<sup>o</sup> de Nergal-šar-ušur/Bānija et de Nazija, officier-*reš-šarri*. Jusqu'au 10 du mois Šabātu Mušēzib-Bēl/[NP] prendra de sa main tout ce qui est en dehors (des ces biens), <sup>f</sup>Batû lui donnera [en tant que dot de mariage<sup>o</sup>] à Mušēzib-Bēl.

Nbn. 258.	Nbn.07.05.18, Sippar
-----------	----------------------

Mušallim-Marduk/Nabû-šum-iškun/Kāšir a de son propre gré donné sur un document scellé la dot de mariage de <sup>f</sup>Habašinnatu avec <sup>f</sup>Habašinnatu/Nabû-šum-iškun/Kāšir, sa soeur, à Sūqaja/Marduk-nāšir/Rab-bānī:

(Une) maison qui est limitrophe de la maison de Marduk-nāšir/Kinaja/Rab-bānī, limitrophe de la maison de Mušēzib-Marduk/Kinaja/Egibi (et) limitrophe de la ruelle, sortie. Des ustensiles de maison: 4 lits dont 1 est (de style) d'Akkad, un vêtement-*qirmu* en laine fine (avec des ornements) en laine grattée, 1 cassolette-*mušahhinu*, 3 récipients-*tallu*, 1 gobelet-*kāsu*, 1 bol-*šappu*, 4 tonneaux, 2 récipients-*namzītu*, 1 cuve-*namharû*, 7 objets-*kasû* en bois, 10 tabourets-*littu* en bois, 1 tabouret-*šupāl šēpī*, 2 ciseaux en fer, 2 supports-*kankannu* pour récipient-*namzītu*, 1 support-*kankannu* pour récipient-*šiddatu*.

Au scellement de ce document étaient présents:

[...]

3 tables, 2 pinces-*maššānu*, 1 objet-*ingurēnu*, 3 tamis-*arballu*, 3 utils-*sikallītu*, 1 serrure-*mušēlû* en fer, 1 hache (et) 1 serrure-*gišru* en fer.

Nbn. 348.	Nbn.09.05.01, Šapīja
-----------	----------------------

Bēl-ah-ušabši/Etellu/Ekur-zākīr a de son propre gré donné avec <sup>f</sup>Sūqaja'ti, sa fille en tant que dot de mariage à Nabû-ēṭir (les suivants):

(L'esclave nommé) Nabû-kitri (qui était acheté) de Nabû-ēriš/Tabnēja/Ah-bānī pour un prix conclu à l'avance de 1 mine d'argent. Il l'a donné en remplacement de <sup>r</sup>1/3<sup>o</sup> de mine d'argent, le reste de la dote de mariage de <sup>f</sup>Sūqaja'ti/Bēl-ah-ušabši à Nabû-ēṭir/Ina-tēšī-ēṭir/Nabaja. Avec (l'esclave il a également donné) <sup>f</sup>Silil-Ištar (et) ses deux filles, esclaves précédents ainsi que sa maison qui (est située) à Uruk.

Nbn. 990.	Nbn.16.08.13, Babylone
-----------	------------------------

Marduk-šum-iddin et Iddin-Nabû, les fils de Nabû-bān-zēri/Nappāhu ont de leur propre gré donné avec <sup>f</sup>Širā, leur soeur en mariage à Nabû-nādin-šumi/Mušēzib-Marduk/Gahal. Avec <sup>f</sup>Širā, [leur soeur, ils ont donné la dot de mariage (suivante)] à Nabû-nā[din-šumi/Mušēzib-Marduk/Gahal]:

1,0.0.0 de terre arable en face du canal Harru-ša-Aplaja, à côté de la Porte de Šamaš, dans le district de Babylone. (Une parcelle de terre arable qui) est propriété partagée de <sup>f</sup>Zunnaja et <sup>f</sup>Ramūa. Une esclave en dehors de <sup>f</sup>Šepitaja (présentée antérieurement). Un lit, un tabouret-*šupāl šēpī*, [...], 3 vêtements-*gulēnu*, 2 [...], 1 table, 1 [...], 3 gobelets-*kāsu*, [...].

Que Marduk et Zarpanītu prononcent la destruction de celui qui commencera un procès (concernant) cet (arrangement).



TuM 2/3, 1.	Nbn.06.02.24, Borsippa
-------------	------------------------

Nādinu/Lūš-ana-nūr-Marduk/Ili-bāni épouse <sup>f</sup>Kabtaja/Nabû-šum-iškun/Ili-bāni. Nabû-šum-iškun a [de son propre gré] donné avec sa fille précédente à Nādinu en tant que dot de mariage (les suivants):

0,3.0.0 de terre arable [plantée avec des palmiers] (et) terre en friche dans (le district de) Tāmirtu-Sūr-Amīlātu qui est à côté de 1,0.0.0 de terre arable (plantée) avec des [palmiers], (donnée) précédemment, (qui s'étend) à partir des digues de [Tāmirtu-Bīt]-Amû. En accompte: 1,3.0.0 de terre arable.

La dot de mariage-*mulugu* de <sup>f</sup>Inbaja (comprend les ustensiles suivants):

Un lit, 2 chaises, une table, 3 gobelets-*kāsu* en bronze, un bol-*qabūtu* en bronze, 1 cassolette-*mušahhinu* en cuivre, 1 lampe en bois. Total: 10 ustensils de maison précédent ou actuel que Nabû-šum-iškun a donné à Nādinu.

(Ces sont) <sup>f</sup>Ištar-šiminni et <sup>f</sup>Didītu, les servantes anciennes dont (le nom) Nabû-šum-iškun a écrit sur une tablette et l'a donnée à Nādinu avec la dot de mariage précédente. Nabû-šum-iškun a donné <sup>f</sup>Bānītu-šarrat au lieu de <sup>f</sup>Didītu à Nādinu. Jusqu'à la fin du mois Du'ūzu Nabû-šum-iškun quittera <sup>f</sup>Ištar-šiminni et la donnera à Nādinu.

TuM 2/3, 2.	Dar.28.10.07, Borsippa
-------------	------------------------

Ahušunu/Nabû-mušētiq-šēti/[Nana]hu a parlé en ces termes à <sup>f</sup>Andi-Sutiti/Dādija/Ili-[bāni] en disant: "Donne-moi <sup>f</sup>Lurindu, ta fille, la fille nubile, la fille de [Mušēzib-Bēl]/Ea-ilūta-bāni. Qu'elle [devienne (mon) épouse!" <sup>f</sup>Andi-Sutiti s'est entendue] avec Ahušunu (et) elle lui a donné en mariage <sup>f</sup>Lurindu, sa fille, la fille nubile. <sup>f</sup>Andi-Sutiti donnera de son propre gré avec <sup>f</sup>Lurindu, sa fille à Ahušunu (les suivants):

2 mines d'argent blanc de qualité médiocre (et un terrain de) 5 cannes (de superficie) du bâtiment du Sud - jusqu'à ce qu'on arrive à 5 cannes (de superficie) complète selon (la mesure)-canne d'<sup>f</sup>Andi-Sutiti - qui est limitrophe de la maison de Rēmūt-Bēl/Iddinaja/Ilušu-abišu et limitrophe de la maison d'Iddinaja/Marduk-šākin-šumi/Nūr-Papsukkal. Elles<sup>1</sup> ne feront pas de contestation entre elles (au sujet de) la (ruelle de) sortie et de [...]. <sup>f</sup>Andi-Sutiti bénéficiera du loyer de *bīt kāri*. 1 lit en bois de saule, 1 récipient-*šiddatu* en bois-*musukkanu* dont la face (est décorée) avec une gazelle, 1 lampes de bois-*musukkanu*, 2 gobelets-*kāsu* en bronze, 1 assiette-*baṭū* en bronze, 2 vêtements-*gulēnu*, 2 couverture-KUR.RA peints, 4 vêtements-*siriam*, 1 table, 3 chaises en bois de saule.

Il ont pris une copie (de ce document).

Au scellement de ce document étaient présents:

VS 5, 25.	Nbn.06.04.21+x, Borsippa
-----------	--------------------------

4,5 mines d'argent (représentant) le reste de la dot de mariage de <sup>f</sup>Busasa, l'épouse de Nabû-šum-ukīn/Nādinu/Ibnaja ce que Nādinu a apporté de (la maison de<sup>2</sup>) Niqūdu/Nabû-šum-ukīn/Sijāti.

0,4.3.0 de terre arable, terrain (planté) avec des palmiers, 0,2.3.0 de terre cultivée de Bīt-Habširtu qui n'est pas partagée avec <sup>f</sup>Hanāši. Une maison bâtie de 8 cannes (de superficie, située) derrière la maison (de Dabibi) et Nabû-šum-iddin/Bēl-eṭēru qui n'est pas partagée avec <sup>f</sup>Hanāši. Nabû-šubat-ili, Iššuru, Šahū, <sup>f</sup>Bānītu-ih-[...] (esclaves).

La maison, la terre arable et les esclaves [ont été donnés<sup>3</sup>] à <sup>f</sup>Busasa pour 10,5 mines [d'argent] en tant que dot de mariage. Total: 15 mines d'argent (représentent) la dot de mariage de <sup>f</sup>Busasa. Elle est payée des mains de Nādinu.

1,0.4.0 de terre arable, terrain (planté) avec des palmiers, 0,2.2.0 de [terre cultivée] de Bīt-Habširtu et maison bâtie [derrière] la maison de Dabibi et (les esclaves nommés) Nabû-šum-iddin/[Bēl-eṭēru], Nabû-kibsu-ušur, <sup>f</sup>Hibušītu, [NP], Rikis-kāli-Bēl, Nabû-rēmu-[šukun<sup>2</sup>] étaient donnés en échange de 12,5 mines d'argent en tant que dot de mariage à <sup>f</sup>Hanāši. [...] de leur entrepôt.

VS 5, 42.	Cyr.09.06.23, Borsippa
-----------	------------------------

Une maison [...] de 3 cannes (de superficie, située) [dans le quartier] de la Porte Lapis lazuli ce que Nabû-bān-ahi/Nādinu/Šalala [a] de son propre gré [donnée] sur un document scellé à <sup>f</sup>Inbaja/Ili-[...]/Šalala, l'épouse de Nabû-apal-iddina<sup>2</sup>, frère aîné de Nabû-bān-ahi.

<sup>f</sup>Inbaja de son propre gré l'a donnée sur un document scellé à Nabû-ittannu, le père<sup>2</sup> de <sup>f</sup>Gu-[...] à titre définitif.

VS 6, 147.	Dar.26.x.27 <sup>2</sup> , Sippar
------------	-----------------------------------

<sup>f</sup>Aja-damqat/Arad-Gula/Šangū-Šamaš [a] de son propre gré [donné en tant que] dot de mariage à <sup>f</sup>Aja-damqat, (serviteur) de Nabû-kāšir/Šumaja/Šangū-Sippar la maison dans laquelle elle habite, (qui se situe) en face de la porte (de la maison) de Bēl-ittannu, le blancheur, dans laquelle il habite, à 15 cannes (de superficie, à côté) du mur de l'Ebabbar ce que Šamaš-bēl-[...]

(Elle l'a donnée) en mariage à Rēmūt/Marduk-zēr-ibni/[NF ...]

VS 6, 275.	x, x
------------	------

(NP) donnera en tant que dot de mariage avec <sup>f</sup>Zarpanītu-tabbanišu, sa fille, à Muballištu-Bēl/Niqūdu/Itinnu (les suivants):

1 [...], 5 [...] 2 vêtements-*gulēnu*, un vêtement pour la tête, 2 vêtements-*lubuštu*.

Au scellement de ce document étaient présents:

#### 14.11. Contrats de (re)constructions de maison

AIUO 77, App. 2. n2.	Alex3.13.02.21, x
----------------------	-------------------

[Maison ... de Nabû-kāšir/Bēl-iddin dont (le côté) du Nord est limitrophe de la rue [... Le côté du<sup>?</sup>] Sud est limitrophe de la vieille maison de Nabû-kāšir [et ...] de Nabû-kāšir. (Le côté) de l'Est est limitrophe de la rue [... (Le côté) de l'Ouest est limitrophe de ...].

[Bēl-bullištu]/Nabû-bēl-māri et Arad-Nergal/Bēl-bullištu [reconstruiront (la maison)] de la fondation jusqu'à la toiture<sup>?</sup> et le collecteur d'eaux pluviales pour 8 sicles d'argent pur. Nabû-kāšir/Bēl-iddin donnera ces 8 sicles [d'argent en question] à Bēl-bullištu, à Arad-Nergal. Bēl-bullištu et Arad-Nergal complèteront le travail sur cette maison de la fondation jusqu'à la toiture<sup>?</sup> et le collecteur d'eaux pluviales, (ensuite) ils donneront (la maison terminée) à Nabû-kāšir. Bēl-bullištu et Arad-Nergal ont reçu 4 sicles de leur salaire.

Ils ont pris chacun un exemplaire de l'agrément.

Stolper, Gs. Calmeyer n1.	Art <sup>?</sup> .19.04.01, [Babylone]
---------------------------	--

(Tablette concernant) la *bīt huššu* en ruine de 5 cannes (de superficie) qui est à démolir et rebâtir, (située) à côté de la maison d'Eriba, à côté de la maison de Nidinti-Bēl/Šā-immā, à côté de la maison de Balātu/Mušallim-Bēl, (représentant) la propriété de service de Balātu/Bēl-ētir.

A partir du 1<sup>er</sup> du mois Abu de l'an 19 de Artaxerxes, le roi Balātu a donné pour 10 ans (ce terrain) de 5 cannes (de superficie) en question à Balātu/Mušallim-Bēl pour la construction d'une *huššu*. A toutes les 1/2 coudées il installera une natte (de roseaux), à toutes les 5/6 coudées il mettra des planches-*dappu* (verticalement). Il construira un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu* sur<sup>1</sup> (ce toit). Il mettra des vantaux de nattes de roseaux dans les portes. Il mettra (un enduit) d'argile devant et derrière (ce clayonnage). En tant que loyer du terrain il paiera annuellement 1 sicle d'argent par (1) canne (de superficie). Aux mois de Nisannu, de Du'ūzu et de Kislīmu il versera le paiement supplémentaire.

Balātu/Bēl-ētir a reçu des mains de Balātu/Mušallim-Bēl 16 sicles d'argent (représentant) le prix de l'allocation-*simmānū* de la maison. Il est payé. Balātu/Bēl-ētir se porte garant qu'il n'y aura pas de revendication concernant (cette) maison. Celui qui changera ce contrat avant la fin des 10<sup>1</sup> ans (de location), devra payer 2 mines d'argent. Balātu/Bēl-ētir a reçu des mains de Balātu/Mušallim-Bēl 5 sicles d'argent (représentant) le loyer de (ce) terrain à partir du mois Abu de l'an 19 jusqu'à la fin du mois Du'ūzu de l'an 20.

CM 3, 326.	Camb.02.06.15, Babylone
------------	-------------------------

La maison (située) dans le Jardin Hallat de Bēl, appartenant à Bēl-[iddin], (se trouvant) dans la (ruelle de) sortie, derrière la maison de Nergal-rēšū'a ce que Bēl-iddin a donnée à (re)costruire à Nergal-rēšū'a. 7 ans (auparavant) les Bēl-iddin/Nabû-ētir/Rab-bāni a conclu un contrat avec le même (Nergal-rēšū'a) et il a donné (la maison) à Nergal-rēšū'a. La reconnaissance de dette [...] derrière la maison de Bēlšunu [...] de Nabû-ētir ce que [...] élèvera [...]. Il a donné à Nergal-rēšū'a pour construire une (*bīt huššu*). A côté (de cette *bīt huššu*) il construira un bâtiment en briques et il habitera dans (ce bâtiment en briques) pendant 20 ans.

CT 44, 76.	Art.01.x.10, Babylone
------------	-----------------------

(Un terrain) de 2 cannes (de superficie), peu ou prou, le terrain [...] qui] (se trouve) sur le territoire de la propriété de Bēl dans l'entrepôt-*kalakku* [...] à côté de la maison des brasseurs, à côté du "coeur" du terrain [...] et à côté d'une maison<sup>?</sup> de 3 cannes (de superficie), propriété de Bēl [...] les officiers-*bēl-piqittu* de l'Esagilla ont donné à Nabû-nādin-[ahi] et Šiški-Bēl, son fils (ce bâtiment représentant) la propriété de service de Ma(nu)-kī-Attar, le scribe des oblats de Marduk.

A partir du 1<sup>er</sup> du mois Nisannu, première année d'Artaxerxes Ma(nu)-kî-Attar a donné ce (terrain) de 2 cannes (de superficie) pour construire (et) pour bâtir une (*bīt*) *huššu* à Nabû-nādin-ahi/Itti-Nabû-balātu, oblat de Marduk et son fils Šiški-Bēl pour 6 ans. Par ans en plus des roseaux ils donneront 1 sicle d'argent de loyer (pour ce) terrain. Chaque année Nabû-nādin-ahi et Šiški-Bēl payeront mutuellement le loyer de ce terrain à Ma(nu)-kî-Attar. Aux mois de Nisannu, Du'ūzu et Kislīmu ils verseront le paiement-*šugarrū*.

Ils ont pris chacun un exemplaire.

CT 57, 678.	x, <S.>
-------------	---------

[La maison (située)] dans la quartier de Šumanu, à l'intérieur de [...] qui est à côté de la maison de Liblūt/[NF], (et) à côté de la maison de <sup>f</sup>Ka-[.../NF<sub>2</sub>]. <sup>f</sup>Lūmur-dumqī-Nergal<sup>1</sup> [à donné (cette maison) à] Dagan-šar-ušur [...]/Šîn-ili à (re)construire [...] pour 4 ans. Il construira [une ...] de bonne qualité [...]

Walker JCS 30 238.	Dar.12.01.x, x
--------------------	----------------

Une maison en ruine à démolir et à rebâtir de 4 cannes (de superficie) qui est à côté de la maison de Puhuru/Rēmūt-Bēt, à côté de la maison d'Ugga/Bēl-[...], à côté de la maison d'Aplaja/Šilaja, - est la propriété de service de Minū-ana-Bēl-dānu/Rēmūt. A partir de Nisannu de l'année 12 de Darius Minū-ana-Bēl-dānu a donné à (re)construire cette (maison en ruine) à Itti-Nabû-lummir/Šamaš-uballiṭ et à <sup>f</sup>Bēlet/Bēlšunu, son épouse pour 14 ans.

Ils construiront un *bīt huššu*. A toutes les 1/2 coudées ils installeront une natte (de roseaux), à toutes les 5/6 coudées ils mettront des planches-*dappu* (verticalement). Ils placeront des poutres sur la poste-*manzāzu*. Ils mettront des vantaux de nattes de roseaux dans les portes. Ils construiront sur (ce bâtiment) un toit-*rugbu* et une galerie-*appātu*. Ils mettront (un enduit) d'argile devant et derrière (ce clayonnage).

Aux mois de Nisannu, de Du'ūzu et de Kislīmu ils verseront le paiement supplémentaire. (Ceci est) en dehors du paiement-*šugarrū*. Par ans ils payeront 5 sicles d'argent en tant que loyer du terrain à Minū-ana-Bēl-dānu. [Le jour où une revendication] s'élèvera au sujet de ce terrain [Minū-ana-Bēl]-dānu aura la charge d'apurer la situation et de redonner (la maison) à Itti-Nabû-lummir et <sup>f</sup>Bēlet/Bēlšunu, son épouse.

Ils ont pris chacun un exemplaire. Celui qui romperait (ce contrat) devra payer 1 mine d'argent. Le prix du terrain a été reçu.

*Bertin 2709.	Dar.32.01.x+04, Babylone
---------------	--------------------------

[Une maison ... (située)] dans le quartier de Tē [de Babylone, qui est à côté de ...] et à côté de la ruelle [et à côté de la maison] de Sūqaja, (serviteur) de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi. Marduk-nāšir-apli a donnée (cette maison) à (re)construire à Bēl-[x-x]/Illē'i-Marduk/Bašija pour 7 ans. Il construira un *huššu* solide et fort. Il mettra des poutres solides et il y placera 24 autres<sup>2</sup> [poutres<sup>2</sup>] solides. Il mettra un enduit d'argile sur la maison. Il séparera [un bâtiment-...]. Il mettra [des vantaux de nattes de roseaux] dans les portes. Il construira [une galerie-*appātu*<sup>2</sup>] au dessus (des portes). Jusqu'à la fin de l'année [il construira] le mur-*igāru* (et) le support-*maksūtu* de (*bīt*) [*kāri*<sup>2</sup>] et *huššu*. Aux mois de Nisannu, [de Du'ūzu] et de Kislīmu il versera le paiement supplémentaire.

Ils ont pris chacun un exemplaire.

*Bertin 2722.	Dar.33.08.20, Sippar
---------------	----------------------

Une maison de [x] cannes (de superficie, située) dans la Porte d'Aja, [à l'intérieur de NV, appartenant à Bēl]-bulliṭsu/Marduk-rēmāni/Šāhit-ginē qui a donnée (la maison) à (re)construire à Bēl-iddin/Šellibi pour 3 ans. Il construira [...] en 3 ans. Bēl-iddin versera le loyer de la maison [à Bēl-bulliṭsu].

Ils ont pris chacun un exemplaire.

*Bertin 2772.	Dar.x.x.x, Hursagkalamma
---------------	--------------------------

[(Tablette concernant) la maison] de Marduk-nāšir-apli/[Itti-Marduk-balātu/Egibi qui est à côté de] la maison des fils de Nidintu [et NP, les fils] de <sup>f</sup>Ninā. Šā-pî-kalbi/[Nabû-mukīn-zēri<sup>2</sup>/Šangû-Šamaš<sup>2</sup>] (a reçu cette maison) en location des mains de Marduk-nāšir-apli/[Itti-Marduk-apli]/Egibi pour un loyer annuel de 12 sicles d'argent estampillé. Il versera le loyer de la maison à Marduk-nāšir-apli. Il construira une *huššu* [solide à l'intérieur/extérieur<sup>2</sup>] la maison. Il réparera les murs (et) il referra la couche d'argile du toit. Il mettra un vantail de nattes de roseaux dans la porte du bâtiment de l'Ouest. Marduk-nāšir-apli a donné (la maison) à Šā-pî-kalbi pour 3 ans. (Šā-pî-kalbi) l'a reçue. Marduk-nāšir-apli a donné [x nattes] de roseaux en plus à [Šā-pî-kalbi]. Au mois de Nisannu, Du'ūzu et Kislīmu (Šā-pî-kalbi)

versera le paiement supplémentaire. Marduk-nāšir-apli a donné à Šā-pî-kalbi un vantreau de nattes de roseaux et un cadre de porte-šukû en bois.

Ils ont pris chacun une copie.

Durand, TBER pl.88:AO 26768.	x, x
------------------------------	------

[... il l'a donnée à (re)construire] pour 10 ans. Il construira une *hušsu* [forte (et)] solide. Il y placera des<sup>1</sup> poutres<sup>1</sup> solides. Il installera des vantaux de nattes de roseaux dans les portes. [...] avec 1,3 sicle d'argent [...] il donnera la maison. Aux mois de Nisannu, Du'ūzu et Kislīmu il versera le paiement supplémentaire. Mušēzib-Bēl/Nabû- [...] /Mušēzib-[ND ...]

Eilers, Beamtennamen p107f.	[Dar <sup>2</sup> ].12.07.08, Babylone
-----------------------------	--

Un maison en ruine de 27 cannes (de superficie), dans laquelle [il y a ...], à l'intérieur de Babylone. Donation [royale qui a été offerte à Nabû-kāšir<sup>2</sup>], officier-*uštarru*.

Au Nord [elle est limitrophe de la Grand'Rue], voie (processionnelle) des dieux et du roi. Au Sud elle est limitrophe de la ruelle. A l'Ouest elle est limitrophe de la maison d'Iddin-Nabû/Rikis-kalam-Bēl. A l'Est elle est limitrophe de la maison de Bēl-ittannu, le maître-maçon et limitrophe de la maison d'Aplaja.

Total: 27 cannes (de superficie) ce que Tirijadātu, dont le nom (secondaire) est Nabû-kāšir (a donné) à (re)construire à Bēl-ittannu/Nidintu pour 20 ans. Il construira un mur-*igāru* solide, [...] Bēl-ittannu donnera à Nabû-kāšir.

A partir de 8 du [mois Tašrītu] de l'année 12 la maison (est mise) à la disposition de Bēl-ittannu. Ils ont pris chacun un exemplaire.

Gordon, SCT 92.	Dar.30.05.24, Borsippa
-----------------	------------------------

[(Tablette concernant) tout le travail] de briques, de roseaux et de poutres dans [la maison ...] qui est limitrophe de la maison de Lābāši/Iddin-Nabû/Ilišu-abišu et Bazuru/Nabû-ittannu/Marduk-[x-x] appartenant à Lābāši/Iddin-Nabû/Ilišu-abišu et <sup>1</sup>Kagadiga-iddin/Nabû-mukīn-zēri/Nūr-Papsukkal, sa mère. [A partir<sup>2</sup>] du mois Simānu (cette maison est donnée) [à] (re)construire à Murašû/<sup>1</sup>NP<sup>1</sup> pour 20 ans. Au cours de la (re)construction [x]+3 sicles (d'argent sera) le loyer de la maison. [Murašû le versera] à Lābāši et à <sup>1</sup>Kagadiga-iddin. [Il construira] un *asuppu* [solide] et de bonne qualité. Il mettra [un enduit-*sīru*] devant et derrière [les murs]. [Il bâtera] une galerie-*appātu* [sur (cette maison)]. [Il placera] des vantaux de nattes de roseaux [dans les portes]. Au mois de Nisannu il versera le paiement supplémentaire. [Celui qui rompera (ce contrat) devra payer<sup>2</sup>] 1 mine d'argent blanc.

Joannès, Archives p236:L 1632.	Nbk.40.08.22, Borsippa
--------------------------------	------------------------

(Tablette concernant) le travail sur le quai de Babylone ce que Dādija, serviteur de Nabû-ētir-napšāti accomplira au compte de Zēr-Bābili/Nabû-šum-iškun/Ilūta-bāni. Pour 1 mine d'argent (Dādija) fournira 300 briques cuites, élaborées sur le quai au compte de Zēr-Bābili. Zēr-Bābili facturera en argent au compte de Dādija (le prix) des briques cuites ce que Zēr-Bābili donnera à Dādija. Zēr-Bābili donnera l'argent du [travail<sup>2</sup>] à Dādija. Dādija se porte garant pour (terminer) le travail et pour garder (les briques).

Joannès, Archives p262:L 4743.	Cyr.02.02.13, <Borsippa>
--------------------------------	--------------------------

7,375 sicles d'argent pour la réparation et la (re)construction de la maison de <sup>1</sup>Ninaja et de Šamaš-uballit, son fils ce qu'ils montreront à Mušēzib/Zēr-Bābili/[Ilūta]-bāni. Les comptes sont apurés.

OECT 9, 10.	SE.41.03.30, Uruk
-------------	-------------------

[Murašû]/Šuzubu/Šumāti a de son propre gré parlé en ces termes [à Ubār]/Anu-ahhē-iddin/Šumāti: "Toi, Ubār, construis un mur-*amāštu* (sur) le terrain (qui s'étend) <sup>1</sup>entre deux terrains nus<sup>1</sup>, (qui se situe) dans le quartier du temple d'Adad, à l'intérieur d'Uruk. Nous placeront ensemble des poutres et de la terre dans ce mur-*amāštu*."

10 coudées, le flanc supérieur [au Nord] est à côté de la maison d'Ubār/Anu-ahhē-iddin. 10 coudées, le flanc inférieur [au Sud] est à côté du ["coeur"] du terrain. 2 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté du mur-*amāštu*

d'Ubār/Anu-ahhē-iddin et Nidintu-Anu et ses frères, les fils d'Anu-ušuršu. 2 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté du "coeur" du terrain.

Total: 10 coudées de flanc et 2 coudées de façades sont (les dimensions) mesurées de ce terrain à bâtir.

Ensuite<sup>1</sup> Ubār s'est entendu avec lui. Ils construiront<sup>1</sup> un mur-*amāštu* depuis [...] (et) Ubār et Murašû placeront<sup>1</sup> ensemble des poutres et de la terre dans ce mur-*amāštu*. Ce mur-*amāštu* sera la propriété commune à titre définitif. Murašû ne possède pas de droit de disposer (au dessus de) ce mur-*amāštu*, il ne l'a pas donné et ne le donnera pas pour de l'argent, en tant que cadeau, en dot de mariage, (en investissement) dans une campagne commerciale ou pour n'importe quel autre moyen à quelqu'un d'autre. S'il a donné, s'il donne ou si quelqu'un d'autre élève une contestation au sujet de ce mur-*amāštu* contre Ubār, Murašû aura la charge d'apurer la situation et de rendre (la somme investie) à Ubār/Anu-ahhē-iddin jusqu'à douze fois.

Ils ont pris chacun une tablette.

OECT 12, pl.29:A 157.	Nbn.02!.03.x, Borsippa
-----------------------	------------------------

(Tablette concernant) les poutres de la maison de Nabû-bāni-ahi/Nabû-ušallim/Nūr-Papsukkal ce qui sont placées [au dessus de la porte-*mutērtu*] de Nabû-mukīn-zēri/Nabû-šum-iškun/[NF]. Le mur-*igāru* [ce qu'il y a dans (cette maison)] est la propriété de Nabû-mukīn-zēri. [Nabû-bāni]-ahi ne possède pas de titre de propriété sur le mur-*igāru*. Les poutres ont été placées au dessus de la porte-*mutērtu* de (cette maison). Le jour où Nabû-mukīn-zēri le désire Nabû-bān-ahi retirera les poutres du mur-*igāru*. [Il ne construira] pas de toit au dessus du bâtiment du Nord et de la porte-*mutērtu*.

PIHANS 86:BM 42396.	Nbn.09.12.21, [Sippar]
---------------------	------------------------

(Tablette concernant) <sup>1</sup>la *huššu*<sup>1</sup> ce que Šamaš-iddin/[NF] a construite sur la (ruelle de) sortie de [Mušebši]-Marduk et Tāqiš-Gula, les fils de Bēl-nādin-apli/Šangû-Šamaš. A partir du mois Ajaru (de l'année prochaine) la *huššu* (sera mise) à la disposition de Mušebši-Marduk et Tāqiš-Gula.

Camb. 43.	Camb.01.04.14, Babylone
-----------	-------------------------

1 mine, 17 sicles d'argent d'Itti-[Marduk-balātu]/Nabû-ahhē-iddina/[Egibi] sont à la charge de Bēl-iddin/[Nabû]-ētir/Rab-bāni. Bēl-iddin a donné ses maisons de à (re)construire à Nergal-rēšū'a, serviteur d'Itti-Marduk-balātu. Jusqu'à la fin de l'échéance<sup>1</sup> Itti-Marduk-balātu recevra des mains de Nergal-rēšū'a le loyer des maisons en tant que intérêt pour cet 1 mine, 17 sicles d'argent en question. A la fin de l'échéance (du prêt investi) par Nergal-rēšū'a Bēl-iddin remboursera cet 1 mine, 17 sicles d'argent en question à Itti-Marduk-balātu. Nergal-rēšū'a a placé ces maisons à la disposition de Bēl-iddin.

EKBK 14.	AwM.00.02.21, <Sippar>
----------	------------------------

3 poutres [...], 4 poutres [...]. Total: 7 poutres [...] pour le travail (de (re)construction) de la maison [...] (étaient reçues) de la main d'Arad-ahhēšu. Ils sont payés des mains de Nabû-mukīn-zēri/Aplaja/Ili-bāni. [...]

Dar. 129.	Dar.04.07.20, Babylone
-----------	------------------------

(Tablette concernant) le mur-*igāru* de la maison qui est en face de la Porte Giššu appartenant à Marduk-nāšir-apli et ses frères, les fils d'Itti-Marduk-balātu/Egibi sur laquelle Zababa-iddin/Bēl-iddin/Adad-šammē a installé des poutres. Zababa-iddin doit retiré les poutres du mur-*igāru* de Marduk-nāšir-apli. Il doit remplir de la terre le mur-*kamru* de la ville qu'il avait démoli et donner (le mur-*igāru*) à Marduk-nāšir-apli. Le mur-*igāru* appartient à Marduk-nāšir-apli. Les caniveaux et les poutres n'appartiennent pas à Zababa-iddin.

Nbn. 79.	Nbn.02.08.17, Sippar
----------	----------------------

Des (bottes) de cannes, propriété de Šamaš, [des ...] sur la maison (qui est) limitrophe de la (propriété) de Nabû-šum-iddin/Šamaš-apal-iddina, derrière la maison de Sîn-ahhē-iddin et Zabdiya/Nabû-nādin-ahi - sont données pour (re)construction à Talimmu/[NP]. Autant de (bottes) de cannes qu'il y placera: Talimmu les vendra à Šamaš pour (un prix) de 0,37 sicle par (botte) de canne.

Nbn. 231.	<Cyr>.06.05.o, <S.>
-----------	---------------------

(Tablette concernant) la reconnaissance de dette de 12 mines d'argent (représentant) le prix des briques, de cannes, des portes, des poutres et de la paille (nécessaires) pour la construction de la maison de Rēmūt/Ea-ušallim/Šangû-Bēlet-Ninua qui sont à la charge d'Iqīša-Marduk/Etel-pī-Šamaš/Šangû-Sippar. Au mois d'Abu, année 6 Šamaš-re'ūa, le représentant du quai de Rēmūt donnera la reconnaissance de dette [...] à Iqīša-Marduk. [...] Iqīša-Marduk, la reconnaissance de dette [...] au jour où [...] Marduk-[...] Šamaš-<sup>f</sup>bāni<sup>1</sup>-[...] payera (et) donnera à Mušēzib-Marduk/Rēmūt/Šangû-Bēlet-Ninua. Le reste (sera versé) au jour (du remboursement) de la reconnaissance de dette sur (cette) maison. Si<sup>1</sup> une reconnaissance de dette est découverte<sup>1</sup> dans la maison d'Iqīša-Marduk, elle appartiendra à Mušēzib-Marduk. Iqīša<sup>1</sup>-Marduk n'a pas remboursé l'argent (représentant) la créance de Rēmūt, père de Mušēzib-Marduk. Mušēzib-Marduk habitera dans la maison.

Nbn. 845.	Nbn.15.02.26, Babylone
-----------	------------------------

La maison de Nabû-iddin/Bēl-lē'i, de <sup>f</sup>Bānītu-eṭērat et d'<sup>f</sup>Amat-Nanaja, les enfants de Marduk-šum-ušur/Šāhit-ginē qui (l'ont mise) en location à la disposition de Nabû-uterri, serviteur d'Itti-Marduk-balātu. Nabû-uterri construira une *bīt huššu* en face de la porte (d'entrée), devant la (ruelle de) sortie (de la maison). Il y mettra (un enduit) d'argile. Nabû-iddin, <sup>f</sup>Bānītu-eṭērat et <sup>f</sup>Amat-Nanaja ont reçu 4 sicles d'argent (ce qui étaient déduits) du loyer de la maison de l'année (courante) en échange de la construction de la *bīt (huššu)*.

TuM 2/3, 25.	Nbk.22.01.13, Babylone
--------------	------------------------

[La maison de] Nabû-šum-iškun/Puhhuru/Ea-ilūta-bāni, (située) à côté de la maison de Rēmūt/Šā-pī-Bēl/Kānik-bābi ce qu'il a donné (en location) pour 4 ans, pour un loyer annuel de 6 sicles d'argent à Silim-Bēl/Šumaja/Epeš-ili. Silim-Bēl (re)construira le bâtiment du Nord (de la maison) du loyer de la maison de Nabû-šum-iškun. Il fera tout le travail<sup>2</sup>-*tēlītu* dans (la maison et) il le montrera à Nabû-šum-iškun. Pour [...] sur le compte de Nabû-šum-iškun. Il rebâtira [le ...] de sa maison. Jusqu'au mois de Tašrītu il (re)construira le bâtiment du Nord (de la maison). Tout (le travail) qu'il accomplira dans (cette maison) sera facturé au compte de Nabû-šum-iškun. A partir du 15 du mois de Nisannu la maison [sera mise] à la disposition de Silim-Bēl. Il ne [construira pas un ... devant/sur] l'entrée de Nabû-šum-iškun.

TuM 2/3, 26.	Nbk.37.07.19, Nippur
--------------	----------------------

(Tablette concernant) la maison de <sup>f</sup>Baba-šarrat/Sîn-zēr-lišīr (ce qu)'elle a donnée en location à Šā-Enlil-dibbu. Il cassera le vieux toit-*tašlīlu*, (et) il recouvrira le toit (à la place) du toit-*tašlīlu* détruit. Il y mettra (une couche) d'argile. Šā-Enlil-dibbu donnera 1 sicle d'argent de loyer annuel à <sup>f</sup>Baba-šarrat. La maison (est remise) à sa disposition. Aux mois d'Ajjaru (et) Kislīmu il donnera de la bière (et) de l'épeautre.

TuM 2/3, 27.	Nbk.[37 <sup>7</sup> ].06.01, Nippur
--------------	--------------------------------------

La maison de <sup>f</sup>Baba-šarrat/Sîn-zēr-lišīr (ce qu)'elle a donnée en location à Ninurta-ušallim/Enlil-zēr-ibni pour 3 ans. Il cassera le vieux toit-*tašlīlu*, (et) il recouvrira le toit (à la place) du toit-*tašlīlu* détruit. Il y mettra (une couche) d'argile. Chaque année il referra la couche d'argile (du toit). Il procédera les réparations des murs. Il payera 1 sicle d'argent de loyer annuel. Celui qui rompera (ce contrat) devra payer 5 sicles d'argent.

UCP 9/1, I, 24.	Nbk.14.11.06, <Uruk>
-----------------	----------------------

Sur 770 bottes de cannes 150 ont été prises pour la *bīt karē*, 110 pour la maison des sacrifices de [...]: Šulaja/Bānija les a reçus. 100 ont été prises pour (construire) une clôture de cannes, 364 (ont été utilisées) [pour (construire)] un toit-*gisallu*<sup>1</sup>. Total: 724 (bottes) de cannes. 46 (bottes de cannes) manquent (de 770).

UCP 9/1, I, 82.	Nbk.28.06.29, <Uruk>
-----------------	----------------------

5180 briques cuites pour 74 lits, (donc) 70 briques cuites par lit ont été déposées en face du palais dans le cadre du travail (effectué) entre le palais et le mur (de la ville) à partir de 12 du mois Ulūlu jusqu'au 27 du mois Ulūlu, année 28 de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

270 briques cuites pour 6 lits, (donc) 45 briques cuites par lit étaient déposées à côté du palais dans la rue des ateliers le 29 du mois Ulūlu, pendant deux heures (au cours de la même) journée.

3600 briques cuites ce que l'administrateur (de l'Eanna) a fait mouler pour les Urukkeens.

UET 4, 38.	Art2.06.01.02, Ur
------------	-------------------

Une *bīt kammar* (située) dans le quartier du Canal Hilitum, à l'intérieur d'Ur. 10 coudées, le flanc supérieur au Nord est à côté de la *bīt kammar* à l'intérieur de *bīt kammar*. 10 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la ruelle, voie piétonne. 8 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la Grand'Rue, voie (processionnelle) de Nergal. 8 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la *bīt kammar* à l'intérieur de *bīt kammar*.

Total: (ces sont les dimensions) mesurées de cette *bīt kammar* appartenant à Sîn-ušallim/Balātu et à Kušurea/Sîn-ahhē-uballit/Gallābu. Sîn-ušallim et Kušurea ont donné cette *bīt kammar* à (re)construire (et) pour (exécuter) le travail des briques, cannes et poutres à <sup>f</sup>Ningal-karri/Hašdaja, épouse de Sîn-ab-ušur, et à ses frères, les fils de [NP] pour 20 ans. <sup>f</sup>Ningal-karri [exécutera (le travail) des briques, cannes et poutres] dans cette maison [en 20] ans<sup>2</sup>. [...]

UET 4, 39.	Art2.36.12.10, Ur
------------	-------------------

[Une *bīt kammar* (située) dans le quartier de la Porte Sacrée, à l'intérieur d'Ur. [20<sup>2</sup> coudées], le flanc supérieur au Nord est à côté de la maison de Sîn-ētir et [ses] frères, [les fils] de Šamaš-ētir. 20 coudées, le flanc inférieur au Sud est à côté de la maison des fils de Kiribtu. 18 coudées, la façade supérieure à l'Ouest est à côté de la maison de Sîn-uballit/Sîn-ah-iddin. 18 coudées, la façade inférieure à l'Est est à côté de la maison de Sîn-uballit/Sîn-ah-iddin qui (se situe) sur (la ruelle) de sortie de cette *bīt kammar*.

(Cette *bīt kammar*), la propriété de service de Šamaš-iqīša/Iddin-Nabû (était mise) à la disposition de Nidintu-Sîn/Sîn-ah-utir. Nidintu-Sîn (a donné cette *bīt kammar*) à (re)construire, (pour exécuter le travail) des briques<sup>1</sup>, cannes et poutres à Bēl-ittannu/Sîn-ah-iddin pour 20 ans. Bēl-ittannu [exécutera (le travail)] des briques, cannes et poutres dans (cette maison) pendant 20 ans. [...]

VS 4, 34.	Nbn.01.11.12 <sup>2</sup> , Babylone
-----------	--------------------------------------

[x] sicles d'argent ce que Ṭābija/[Nabû]-apal-iddin/Sîn-ili a donné à [NP]/Eda-ētir, à Zērija/[NF], à Nabû-iqbi, à Baba-ēreš pour (la construction) d'une terrasse. Il ont aplani une terrasse à 32 coudées de long, 32 coudées de large et 1,5 coudée de haut (et) l'ont donnée à Ṭābija. Il leur donnera (encore) 2,25 sicles d'argent. Ils ont reçu 3<sup>2</sup> sicles pour (leur salaire). En dehors de 4 sicles d'argent (déjà) reçu ce qu'il leur a donné pour des linteaux-*pašku*. A côté de la <sup>f</sup>tombe<sup>2</sup> [...] <sup>f</sup>Bānītaja<sup>2</sup>. Ils sont mutuellement garants.

VS 4, 36.	Nbn.02.09.13, <Sippar>
-----------	------------------------

[x] sicles d'argent pour les bovins [...] de Habūru et pour la nourriture des bovins qui ont été apportés à Habūru: Taqīš (a donné cet argent) à Šulaja/Šamaš-ah-iddin. Une demi mine d'argent a été placée pour [...] au mois d'Ulūlu de l'année 3 [...] Nabû-ahhē-iddin [...] a été donné. [x] sicles d'argent, (représentant) l'entrée-*irbu* ont été donnés à Balātu/Mušēzib-Bēl et à Bēl-kāšir pour la (re)construction de la maison.

VS 5, 50.	Camb.04.03.20, Borsippa
-----------	-------------------------

Pour 4 ans la maison de Nabû-rē'ušunu/Šamaš-iddin/Šikkûa et <sup>f</sup>Karibtu, sa mère, la maison située (à côté de) la route de Bīt-ašipu (est donnée en location) à Nabû-mušētiq-šēti/Nabû-ah-ušabši/Iddin-Papsukkal.

Il construira un bâtiment du Nord (et) une (*bīt*) *asuppu* solide et de bonne qualité. A toutes les 1/2 coudées il installera une natte (de roseau), toutes les 5/6 coudées ils mettra des planches-*dappu* (verticalement). Il bâtira<sup>1</sup> un grenier au dessus du (*bīt*) *asuppu*. Il construira une galerie-*appātu*<sup>2</sup> dans le bâtiment du Sud. Il mettra un/des [...] sur le *najjālu*<sup>2</sup>. Il payera 2 sicles d'argent par an (en tant que) loyer du bâtiment du Sud et du bâtiment du Nord. Il procédera les

réparations (des murs) et il refera [(la couche d'argile) du toit]. Il versera le paiement supplémentaire du jour [d'Enlil et] le paiement-*kinajjātu*.

Celui qui rompera (ce contrat) devra payer 10 sicles d'argent. Il placera deux vantaux dans la porte. Il ... 7 coudées à l'intérieur du bâtiment du Nord. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Du'ūzu la maison (sera mise) à la disposition de Nabû-(mušētiq)-šēti.

VS 5, 99.	Dar.27.10.14, Babylone
-----------	------------------------

La maison située dans la rue Bād-imagur-Enlil que Erība-Marduk/Nabû-apal-iddin/Rab-bāni a donné à (re)construire à Šellibi/Iddin-Nabû/Nappāhu. Après une considération approfondie ils ont annulé leurs contrats. Erība-Marduk donnera la maison à celui qui lui plaira.

Ils ont pris chacun un exemplaire.

VS 5, 117.	Xer.00.08.22, Borsippa
------------	------------------------

Un terrain à bâtir de 6 cannes (de superficie) situé dans la Grand'Rue, qui est à côté de la maison de Šum-iddin/Nidintu et à côté de la maison de l'officier-*rab-mungû* que Šaddinnu/Balātsu/Bēlijau (a donné) à construire à Nidintu/Nabû-[...]šu pour 4 ans.

Il construira une (*bīt*) *huššu* solide et de bonne qualité. A toutes les 1/2 coudées il installera une natte (de roseaux), toutes les 5/6 coudées ils mettra des planches (verticalement). Il mettera (un enduit) d'argile devant et derrière (ce clayonnage). Il comblera [avec de la terre] jusqu'à l'hauteur des planches. Il creusera des puits dans cette (*bīt huššu*). Il y palcera des poutres solides. Il installera des vantaux de nattes de roseau dans toutes les portes. [Chaque] année il recouvrira (les murs) avec une couche d'argile. [Il y ajoutera] de la paille pulvérisée. Aux mois de Du'ūzu et Kislīmu Nidintu versera la paiement-*šugarrû* à Šaddinnu.

Ils ont pris chacun une copie (de la tablette).

VS 6, 68.	Nbn.04.03.26, <Sippar>
-----------	------------------------

2 pelles, 10 lingots-*kušru* (sont mis) à la disposition de Tāqīš. 2 pelles (sont mises) à la disposition de Kinaja/Kudurru. 1 gobelet-*kāsu* en bronze (et) 1 récipient-*mukarrisu* pour de l'huile de bonne qualité (sont mis) à la disposition de Guzānu dans sa maison. 0,0.1.0 de cyprès, 0,2.0.0 d'orge, de laine, de laine pourpre, de laine bleue.

Les matériaux pour la fondation de la porte sont donnés.

VS 6, 84.	Nbn.12.06.08, Babylone
-----------	------------------------

Le travail sur le quai, (dans) le secteur de Marduk-šum-ibni et de ses frères, les fils de Tābija/Sin-ili, à l'endroit qui leur était assigné, (est confié) à Nabû-balātsu-iqbi/Šā-Nabû-šû/Raksu pour (re)construction.

Ils lui donneront de l'entrepôt tous les matériaux de construction nécessaires pour le travail (sur le quai): des briques cuites, asphalte, chaux et des poutres-*tumbū*<sup>?</sup>. Conformément à la décision du gouverneur de Babylone ils donneront de l'asphalte, de chaux et des poutres-*tumbū*<sup>?</sup>. Ils lui donneront Ina-šīl-Bēl, Nergal-iddin, Bēl-ētir-Nabû, total: 3 hommes de sa maisonnée. Marduk-[šum-ibni] et ses frères verseront un salaire mensuel de 2,5 sicles d'argent à Nabû-balātsu-iqbi. Ils emporteront (de) l'entrepôt (les matériaux de construction) et les donneront à Nabû-balātsu-iqbi. Ils lui donneront la porte, la serrure, et de l'asphalte. A partir du jour où il (commercera à) bruler le four-*kīru* son salaire sera facturé au compte de Marduk-šum-ibni et de ses frères. Il ne cédera pas les matériaux de construction aux mains des gens de (sa<sup>3</sup>) maisonnée. Nabû-balātsu-iqbi se porte garant pour garder les matériaux de construction. Nabû-balātsu-iqbi a prêté serment sur Bēl, sur Nabû et sur le serment-*adû* de Nabû-nā'id, roi de Babylone: "J'exécuterai vraiment le travail de (Marduk)-šum-ibni et de ses frères".

VS 15, 35.	SE.86.04.30, Uruk
------------	-------------------

Le 30 du mois Du'ūzu de l'année 86 (de l'ère séleucide, règne du) Seleucus, roi, Anu-bēlšunu/Ina-qibīt-Anu a intenté une demande envers Anu-ah-ittannu/Nidintu-Anu en ces termes: "Donne-moi le mur-*amāštu* du bâtiment du Nord de ta maison (qui est située) dans le quartier (du temple) Mihalla, à l'intérieur d'Uruk. J'ajouterai des roseaux et des poutres à (ce mur-*amāštu*) à titre définitif et (je prendrai) la moitié de la taxe-*telītu* provenant du droit de possession qui est (imposée) sur ce mur-*amāštu*."

A ce jour Anu-ah-ittannu a consenti (avec le voeu d'Anu-bēlšunu). Il a ajouté<sup>1</sup> des roseaux et des poutres au mur-*amāštu* du bâtiment du Nord de la maison bâtie d'(Anu-ah-ittannu) à titre définitif.



Le jour où cet Anu-ah-ittannu le désirera, il pourra démolir ce mur-*amāštu*. Anu-ah-ittannu et Anu-bēlšunu/Ina-qibīt-Anu (payeront) ensemble la taxe-*telītu* (qui est imposée) sur ce mur-*amāštu*. Ce mur-*amāštu* appartiendra à Anu-ah-ittannu à titre définitif. Le jour où Anu-ah-ittannu démolira [ce] mur-*amāštu*, Anu-bēlšunu remboursera la moitié de la taxe-*telītu* (qui est imposée) sur ce [mur-*amāštu*] à [Anu-ah-ittannu]. S'il ne rembourse pas la moitié de la taxe-*telītu* [Anu-bēlšunu] et cet Anu-ah-ittannu [...]. Anu-bēlšunu [...] à [Anu-ah-ittannu].

## 14.12. Matériaux pour la construction des maisons

AnOr 8, 7.	Nbk.16.05.09, Babylone
------------	------------------------

700 briques cuites, propriété d'Ištar et de Nanaja sont à la charge d'Ubār/Ardija. Ils les apportera depuis Giramu et les posera dans la porte de l'entrepôt-*kalakku*. S'il ne les donne pas [...]. [NP] se porte garant pour l'exécution du travail du roi.

AnOr 8, 20.	Nbn.01!.12b.13, <Uruk>
-------------	------------------------

237,2.3.0 d'orge c'est ce que Nabû-udammīq/Šamaš-šum-ibni, Arad-Innin/Amēl-Nanaja et le superviseur de 10 (oblats) ont emmenés des rations pour les mois Nisannu, Ajjaru et Simānu de l'année 2 de Nabonide, roi de Babylone. 0,2.3.0 (d'orge) pour la livraison des poutres, Marduk-šum-ibni/Balāṣu. 1,0.0.0 (d'orge) est la ration de Lābāši/Amēl-Nanaja pour le mois Addaru-supplémentaire. 1,1.4.0 (d'orge sont donnés) pour 1,0.0.0 de farine pour l'utilisation régulière des tanneurs, Gimillu.

AnOr 8, 52.	Cyr.06.08.22, Uruk
-------------	--------------------

Iddinaja/Erešu se porte garant pour Kudurānu et Lābāši, les fils de Nanaja-[karābi] et pour Nidintu/Kudurānu, les oblats de la Dame d'Uruk devant Nabû-mukīn-apli/Nādinu/Dabibi, administrateur de l'Eanna et devant Nabû-ah-iddin, le représentant du roi, officier-*bēl-piqītu* de l'Eanna. S'ils vont à un autre endroit, Iddinaja devra délivrer 12000 briques cuites pour chaque homme par an et donner (ces briques) à la Dame d'Uruk. Kudurānu se porte garant pour Erīb-rē'ua/Itti-Šamaš-balātu, le fils de son frère, (également) oblat de la Dame d'Uruk. Le 1<sup>er</sup> du mois [Kislīmu] il l'emmènera à l'Eanna et le donnera à Nabû-mukīn-apli, administrateur de l'Eanna et à Nabû-ah-iddin, officier-*bēl-piqītu* de l'Eanna. Balātu/Kiribtu/Babūtu se porte garant pour Iddinaja/Erešu.

AnOr 8, 54.	Cyr.06.08.03, <Uruk>
-------------	----------------------

15000 briques crues dans un tas de stockage ce que Mukkēa [...], Innin-ahhē-iddin, <sup>1</sup>serviteur de Kidin-Marduk/Nabû-šum-ukīn/Eṭeru, Murānu/Nabû-ēṭir/Esagillaja, Marduk-ēṭir/Bēl-uballit/Amēl-Ea et Nabû-šum-iddin/Kiribtu/Babūtu ont compté. (Ils les ont données) à l'entrepôt en tant que prêt-*hubuttatu*.

AOATS 4, 76.	AwM.00.09.18, Borsippa
--------------	------------------------

(Ces sont) les témoins devant lesquels Nabû-[x-x]/Marduk-[šum-ibni]/[NF] a donné la reconnaissance de dette de Ba[...] (délivrée) par Šamaš à Mušallim-Marduk/Šangû-Sippar et lui a parlé en ces termes: "Pour Ebabbar de [...] il a déposé pour Marduk-šum-ibni, mon père et il a parlé à mon père en ces termes: "Bēl-zēr-ukīn te donnera des poutres (et) il prendra la reconnaissance de dette.""

AOAT 254, 11.	Cyr.04.03.21, Sippar
---------------	----------------------

(Concernant des bottes) de cannes, (représentant) la dîme, propriété de Šamaš qui (ont été recueillies) au bord du quai de Sippar. Marduk-šum-iddin, le prêtre-*šangû* de Sippar a donné 600 bottes de canne à Itti-māku-ilāni, oblat de Šamaš pour un an. Dans un an (Itti-māku-ilāni) rendra (ces) 600 bottes de canne dans l'entrepôt-*bīt karê*. Il complètera son transport (de cannes) avec 2 objets-*hāliptu* de 60 (doigts<sup>3</sup>) de long, 2 nattes-*ašlu*, 60 objets-<sup>2</sup>*parhudû*, 2 nattes-*ašlu* mesurées, 100 récipients-*kannu* (et) 4 cordes-*markasu*. Il donnera (les bottes) de cannes mensuellement. A partir du 1<sup>er</sup> du mois Du'ūzu (les bottes) de cannes sont à la disposition d'(Itti-māku-ilāni).

AUWE 5, 130.	Nbk.x.11.22 <sup>?</sup> , [Babylone <sup>?</sup> ]
--------------	---

[x sicles d'argent], propriété d'Ištar [d'Uruk et] de Nanaja ce que Rēmūt/Arad-Nabû/Mušēzib (a reçu) des mains de Nabû-bēlšunu/[Nabû-šum]-ukīn, officier-*bēl-piqittu* de Marduk-[šāpik-zēri, administrateur] de l'Eanna pour la livraison [de] 800 briques cuites depuis Šallāt. (Rēmūt) produira (ces) 800 briques cuites au mois de Šabātu (et) il les donnera à Nabû-bēlšunu à Babylone, pour le trésor de l'Eanna qui se situe en face du carrefour-*nabalkattu* de la Porte d'Enlil. Rēmūt a prêté serment sur Bēl et Nabû: " Jusqu'à ce que je ne transfère pas les 800 briques cuites (et) je ne les donne pas à Nabû-bēlšunu (mon<sup>?</sup>) bateau n'ira pas dans un autre endroit."

AUWE 5, 143.	<Nbn>.06.11.11, <Uruk>
--------------	------------------------

Marduk-erība/Zērija a reçu 250 talents de bitume devant Nabû-zēr-iqīša/Nanaja-ibni.

AUWE 11, 235.	Nbn.08.06 <sup>1</sup> .25, <Uruk>
---------------	------------------------------------

10 sicles d'argent (ont été mis) à la disposition d'Ina-tēšī-ēṭir pour creuser un nouveau canal. 3 sicles (ont été mis à la disposition de) Dummuqu pour les mercenaires-*agru* qui ont délivré les briques cuites.

BE 8/1, 32.	AwM.x.08.22, <Sippar>
-------------	-----------------------

[x sicles d'argent<sup>?</sup>] ont été donnés à Šamaš-uballit/Šamaš-šum-ibni pour produire des briques.

BE 9, 51.	Art.36.12.26, Nippur
-----------	----------------------

25240 briques crues d'Enlil-šum-iddin/Murašû ce qui via Itti-Bēl-pahir, serviteur d'Enlil-šum-iddin sont à la charge d'Erība/Ninurta-iddin, Enlil-iddin/Enlil-uballit, Ninurta-ah-iddin/Arad-ēkall-mahhi et Ninurta-ana-bītišu/Lū-īdija. Ils produiront ces 25400 briques crues en question au mois de Du'ūzu, année 37 dans la localité Ninurta-ašābšu-iqbi. Ils complèteront, les compteront dans un amoncellement-*kīsu* (et) ils les donneront (à Enlil-šum-iddin). Sur ces 25240 briques crues en question, 11000 sont à la charge de Erība, 5700 sont à la charge d'Enlil-iddin, 4280 sont à la charge de Ninurta-ah-iddin (et) 4280<sup>1</sup> sont à la charge de Ninurta-ana-bītišu.

BIN 1, 126.	Nbk.23.12b.13, Babylone
-------------	-------------------------

0,5 de [mine] d'argent, propriété d'Ištar d'Uruk et de Nanaja qui (a été reçu) des mains de Nabû-bēlšunu/Nabû-šum-ukīn pour la livraison de 4000 briques cuites depuis Šallāt. (Cet argent) est à la charge de Hašdaja/Aplaja (et) Amurru-ahhē-iddin/Bēl-šum-iškun. Ils apporteront les 4000 briques cuites depuis Šallāt (et) les donneront à Nabû-bēlšunu/Nabû-šum-ukīn, officier-*bēl-piqittu* de Marduk-šāpik-zēri, administrateur de l'Eanna pour le trésor de l'Eanna qui se situe en face du carrefour-*nabalkattu* de la Porte d'Enlil (à Babylone).

BIN 2, 111.	Cyr.05.07.19, Uruk
-------------	--------------------

Le 1<sup>er</sup> du mois Arahsamnu de l'année 4 de Cyrus, roi de Babylone (et) roi des pays Marduk-ab-ušur/Mušēzib-Marduk/Amēl-Ea emmenera Galala, oblat de la Dame d'Uruk (et) le rendra à l'Eanna. S'il ne l'emmène pas, à partir du jour où Galala, oblat de la Dame d'Uruk est à sa disposition, il devra délivrer 4000 briques cuites par an (et) les donner à la Dame d'Uruk.

BIN 2, 123.	Nbn.08.x.x, Uruk
-------------	------------------

26 poutres de 10 coudées de long, en paire appartenant à Šamaš-ah-iddin/Nergal-dajjanu sont à la charge de Nabû-bēlšunu/Nabû-šum-ukīn. Au mois d'Addaru il les remettra sur la terre arable de Šumatakānu.

BRM 1, 33.	Ssu.01.09.14, Borsippa
------------	------------------------

20<sup>1</sup> sicles d'argent [de NP]/Ninurta-[x-x/NF sont à la charge de] Nabû-ki-[x-x], le fabricant<sup>?</sup> de briques [pour la maison<sup>?</sup>] du gouverneur. [Par mine, il y aura x sicles d'argent] à sa charge (en intérêt). Jusqu'à ce que Nabû-ēreš ne

finisse pas (la fabrication) des briques, il ne peut pas aller à un autre endroit et s'il ne produit pas les briques (pour le délai prévu, par mine), il y aura 0,5 de sicle à sa charge (en intérêt) mensuel.

BRM 1, 57.	Ner.03.08.28, Babylone
------------	------------------------

800 nattes de roseau de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi sont à la charge de Nabû-ahhē-iddin/Šamaš-ētir/Šum-libši. Au mois de Simānu il les rendra à l'endroit précédent, sur la terre cultivée.

CM 3, 265. / Camb. 88.	Cyr <sup>1</sup> .01.05.14, Babylone
------------------------	--------------------------------------

0,5 mine d'argent de service-*urāšu* pour bruler des briques d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sîn. A partir du mois Ulūlu, année 1 de Cambyse, roi de Babylone jusqu'à l'échéance Bāni-zēri l'a reçu des mains d'Iddin-Marduk. Il a payé la première partie sa dette précédente.

Ils ont pris chacun une tablette.

CT 4, pl.14:Bu. 88-5-12, 556.	Nbk.10.04.14, <Sippar>
-------------------------------	------------------------

Šamaš-udammīq et Nabû-mīt-uballit ont reçu 128 talents de bitume (et) 64,5 talents d'asphalte des mains d'Ibnaja.

CT 55, 59.	Nbn.01.12b.29, <Sippar>
------------	-------------------------

Donne 40,0.0.0 de paille-*amittu* à Nabû-zēr-ukīn pour brûler (dans) le four-*kīru*!

CT 55, 81. / MacGuinnis Iraq 60 n6.	Nbk.01.11.07, Sippar
-------------------------------------	----------------------

10080 briques cuites, propriété de Šamaš sont à la charge de Šamaš-zēr-iqīša/Erība. A la fin du mois de Šabātu il les donnera.

CT 55, 85.	Nbk.28.12b.26, Sippar
------------	-----------------------

120<sup>3</sup>,0.0.0<sup>1</sup> de dattes, propriété de Šamaš qui ont été données à Rēmūt-Gula et à Arad-Nabû, les fils d'Erība pour produire des briques, sont à la charge d'Arad-Nabû/Nabû-iqīša. A partir de du mois Simānu jusqu'au mois d'Abu ils prendront 70000 briques crues, ils les produiront, ils les compteront dans un tas de stockage (et) ils les livreront dans la localité (nommée) Bēl-iqbi. Ils ne discuteront pas au sujet des dattes de la localité (nommée) Bēl-iqbi qui (ont été mises) à leur disposition. Jusqu'à [...] sera débité sur son compte.

CT 55, 171.	Nbn.x.x.24, Sippar
-------------	--------------------

1000+[x] briques crues [de NP<sub>1</sub>]/Ahhē-iddin/[NP<sub>2</sub>] sont à la charge de Guzānu/Šamaš-iddin, inspecteur du canal<sup>2</sup>. Il rendra en entier [ces 1000+x] briques crues en question devant l'inspecteur des temples.

CT 55, 214.	Nbn.05.09.06, <Sippar>
-------------	------------------------

2,3 mines de fer pour décorer les portes de [...] ont été données à Arad-[Gula], le forgeron.

CT 55, 219.	Nbn.x+03.08.24, <Sippar>
-------------	--------------------------

Šamaš-uballit a rendu 6 pelles de fer à Ebabbar qu'(il a utilisées) pour la production des briques. En présence de Kī-Nabû/Gimil-Šamaš.

CT 55, 242.	Nbn.x.08.04, <Sippar>
-------------	-----------------------

18,5 mines de fer, [travail élaboré], (représentant) le poids de 2 outils-*matqû* (et) 4 outils-*šillû*. Ils sont mis [à la disposition de] <sup>1</sup>NP<sup>1</sup>, le forgeron, spécialiste de fer. Les outils-*matqû* et les outils-*šillû* [sont donnés] pour couper des poutres. [...] Šamaš-šum-lišir [...] Nabû-ētir-napšāti, [...] Šā-Nabû-šû, officier-*rab*-[x]. (Ceci est) donné en dehors d'un outil-*mātiqû* à 3,5 mines de fer, propriété [de Šamaš].

CT 55, 322.	Nbk.19.x.x, <Sippar>
-------------	----------------------

[Briques crues que depuis ...] de l'année 14 [jusqu'à ...] année 19 de Nabuchodonosor, [roi de Babylone].  
[x], Šamaš-šum-ukîn; 230<sup>2</sup>, Zēr-Bābili; 100<sup>2</sup>, Kiribtu; 100<sup>2</sup>, Iqīšaja/Šamaš-ibni; 2640<sup>2</sup>, Niqūdu; 2730<sup>2</sup>, Nabû-zēr-ukîn/Išparu<sup>2</sup>; 3600, [NP<sub>1</sub>]; 250<sup>2</sup>, Nabû-zēr-[x]; 300<sup>2</sup>, Nabû-zēr-[x]; [x] Bēlija/[NP<sub>2</sub>]; [x], Šillaja, mercenaire-*agru*; [...]

Total: 29000 briques crues (représentant) le reste de l'année 17.

CT 55, 323.	Nbk.34.08.24, <Sippar>
-------------	------------------------

Les briques crues que les mercenaires-*agru* ont apportées le 24 du mois Arahsamnu, année 34 Nabuchodonosor, roi de Babylone.

150, Ardija/Rēmūt; 227, [NP<sub>1</sub>]; 100+[x, NP<sub>2</sub>; ...] 100+[x, NP<sub>3</sub>], 50, [NP<sub>4</sub>]; 180 Kiribtu.

Total: 1447 (briques crues).

CT 55, 326.	Cyr.04.08.17, <Sippar>
-------------	------------------------

146432 briques crues (ce que) les travailleurs de Kissik et de Dūr-Enlil [ont apportées].

7200, Šamaš-ittija; 21000, les laveurs-*pūšāja*, 5900, Amat-Bēl-atkal; 44000, Šamaš-uballiṭ; 423000, Šamaš-ahhē-erība.

[Total: x]+92532<sup>12</sup> briques crues (données) [au bord du] Vieux Canal.

CT 55, 328.	Ner.00.07.08, <Sippar>
-------------	------------------------

2<sup>2</sup> mines d'argent, entrée-*irbu* du roi, (destinées) à la disposition du palais sont donnés à Tāqīš/Šamaš-ah-iddin pour produire des briques.

CT 55, 329.	Nbn.06.05.10, <Sippar>
-------------	------------------------

[x] mines d'argent pour [... sont mis à la disposition<sup>2</sup>] de Nabû-ētir-napšāti/[ND<sub>1</sub>]-ibni et de Mušēzib-[ND<sub>2</sub>/NP] pour produire [des briques]. Tāqīš/Šamaš-ah-iddin [...] <sup>1</sup> [...] [...] des mains de [...] Šulaja [...] de l'or ont été donnés pour l'Ebabbar.

CT 55, 330.	o.35 <sup>2</sup> .06.03 <sup>2</sup> , <Sippar>
-------------	--

3,3.0.0 d'orge a été mis [à la disposition de] Nabû-ahhē-[x]/Aqar-[apli et de] Šulaja/[NP] pour produire des briques.

CT 55, 333.	x, <Sippar>
-------------	-------------

20 talents d'asphalte (sont reçus) des mains de Bunene-šar-ušur, officier- [...]. 300 talents de bitume (sont reçus) des mains de Mušēzib-Marduk/Bēlija. (C'est) l'asphalte qui a été donné [...] est livré [...] 20 talents (est) à la disposition [de ...] est reçu. [...] les laveurs-*pūšāja* [...] depuis <sup>1</sup> [...] est apporté [à<sup>2</sup>] l'officier-*qīpu* [...] le messenger.

CT 55, 334.	o.o.08.24, <Sippar>
-------------	---------------------

Iddinunu/Nāšir, messenger du gouverneur de Babylone a donné 102 talents de bitume (et) 10 talents d'asphalte.

CT 55, 335.	o.o.11.06, <Sippar>
-------------	---------------------

Šākin-šumi/Bēl-unammir a donné 237 talents de bitume (qui seront débités) contre le compte de Hašdija, de la maisonnée du gouverneur du pays. Šamaš-ēreš a reçu (le bitume).

CT 55, 336.	Nbn.04.11.19, <Sippar>
-------------	------------------------

2 sicles d'argent, (le loyer) du bateau qui a apporté le bitume [de la Dame] d'Uruk. Selon l'ordre de l'officier- [...] (l'argent est mis) [à la disposition de Bēl]-ahhē-erība, [inspecteur] des oblats.

CT 55, 337.	Nbk.03.06.15, <Sippar>
-------------	------------------------

420 talents de bitume pour lesquels Bēl-ah-ušabši n'a pas été payé.

CT 55, 338.	o.o.09.16, <Sippar>
-------------	---------------------

Nabû-zākir/Aduru, officier-*rab-mungu* a donné 120 talents de bitume. De (ces 120 talents de bitume) Šamaš-ēreš a reçu 40 talents.

CT 55, 339.	Nbk.02.06.o, <Sippar>
-------------	-----------------------

Širiku a reçu 1+[x] mines, 12 sicles d'argent, [(représentant) le prix<sup>2</sup>] du bitume.

CT 55, 342.	o.o.10.11, <Sippar>
-------------	---------------------

Nabû-bēl-ilāni, serviteur de l'officier-*rab-kāšir* a donné 1405 talents de bitume. De (ces 1405 talents) Šamaš-ēreš a reçu 468 talents de bitume.

CT 55, 343.	o.14.01.18, <Sippar>
-------------	----------------------

210 talents de bitume, Marduk.

CT 55, 344.	o, <Sippar>
-------------	-------------

83470 briques cuites (faisant partie de) 3 tas de stockage: 262 \* 22,5 (briques), 312<sup>2</sup> \* 32 briques, 318<sup>1</sup>\* 29 (briques).

CT 55, 345.	o, <Sippar>
-------------	-------------

260 (talents) de bitume (transportés sur) le bateau de Nabû-zēr-ušabši/Ah-ittabši. Nabû-zēr-ušabši a reçu 5 sicles d'argent de son salaire des mains de Bēl-išdija-ukīn.

CT 55, 346.	Nbn.14.08.08, <Sippar>
-------------	------------------------

(Tablette concernant) les dattes qui ont été données de l'entrepôt de Šamaš, (pour) la ration de Bunene-(ibni) et [ses] 5 ouvriers le 8 du mois Arahsamnu, année 14 de Nabonide, roi de Babylone.

15,3.0.0 (de dattes pour) Bunene-ibni et ses 5 ouvriers. 2,0.0.0 (de dattes) pour Uššaja, le batelier.

Total: 17,3.0.0 (de dattes) pour les ouvriers qui [sont allés] à Itu pour de bitume.

CT 55, 393.	x, <Sippar>
-------------	-------------

1,75 'sicles' d'argent 'x x<sup>1</sup>, 0,1.1.0 de cresson, 0,1.1.0 de sel (représentant) la ration de Bunene-ibni et de Rēmūt. (C'est le prix) pour brûler des briques de 'x x<sup>1</sup> du mois Arahsamna a été payé. (Pour) les mois d'Abu et d'Ulullu l'huile est payée. [...] est donné. [...]

CT 55, 419.	x, <Sippar>
-------------	-------------

[...] de la porte des meuniers [...] l'objet-*agurru* des portes [...] dans l'entrepôt-*bīt ganūni* [... x] anneaux [...] l'entrepôt-*bīt ganūni* [...] objet-*našbaru* (pour les portes) [...] l'entrepôt-*bīt ganūni* [...] anneau de la maison [...] de la maison des meuniers.

Total: 2 objets-*našbaru* (pour les portes), 8 objets-*agurru* (des portes), 5 anneaux (pour les portes) [...] depuis la prison.

CT 55, 437.	[Dar].16.01.10+x, Babylone
-------------	----------------------------

5 sicles d'argent estampillé ont été donnés à Bēl-iddin, agriculteur pour (payer) [le loyer] du bateau (qui a apporté) le plâtre. 3,75 sicles d'argent estampillé étaient données pour 0,0.0.3 d'huile (ont été donnés) à Bunene-šimanni pour le travail. [NP<sub>1</sub>] a donnée la valeur d'orge (payée) pour des dattes à [NP<sub>2</sub>]. [x sicles] d'argent pour 0,2.3.0 d'orge, sacrifice-*malātu* du temple de Bunene, ont été mis à la disposition de Lūš-ana-nūr. [x] sicles d'argent estampillé [ont été versés] à Iqbi-[...] du compte de [NP<sub>3</sub>].

CT 55, 440.	<Nbk>.40.01 <sup>?</sup> .02 <sup>?</sup> , <Sippar>
-------------	--

0,25 sicle de l'argent pour de l'huile de poisson<sup>?</sup>, 1,25 sicle d'argent pour du ciment. Total: 1,5 sicles d'argent ont été donnés à Šamaš-bullitanni, à Nabû-ētir-napšāti et à Kinaja pour le travail de chaudron-*rūqu*.

CT 56, 446.	o, <Sippar>
-------------	-------------

[...] le toit-*tašliltu* du bâtiment de l'Est<sup>?</sup>. [...] l'architrave et la part-*šīpu* de la porte sont insérées. [... les portes] du bâtiment de l'Est.

[...] le toit-*tašliltu* de la chambre des femmes du bâtiment de Sud. [...] l'architrave et la part-*šīpu* de la porte sont insérées.

[...] le toit-*tašliltu* du bâtiment du Sud. [...] l'architrave et la part-*šīpu* de la porte sont insérées. [...] des deux portes du bâtiment du Sud.

[...] le toit-*tašliltu* de 3 entrées. [...] jusqu'à la galeric-*appātu* de la sortie<sup>?</sup> [...] 4 architraves et la part-*šīpu* de la porte sont insérées. [...] de 3 entrées de [x].

[...] des 4 supports-*mazzizu* [...] des portes d'entrée [...] du toit-*tašliltu* de l'entrée [...] bâtiment, 4 architraves sont insérées. [...] porte d'entée [...] bâtiment de l'Ouest [...] 15 architraves<sup>!</sup>.

CT 56, 550.	<Nbk>.31.07.o, <Sippar>
-------------	-------------------------

[Brique cuites que] les jardiniers [ont déposées], mois de Tašrītu, année 31.

41050: Marduk, 41200: Nergal-iddin, 40800: Bunene-[x], 40050: Nādinu, 41800: Bēl-[...], 32000: Bunene-[x], officier-*rab-qašti*. Total: 236000 (briques cuites).

Briques cuites que les bergers (ont déposées).

[...]. 11400: [NP<sub>1</sub>], 16600: 'NP<sub>2</sub><sup>1</sup>, serviteur<sup>?</sup> de [NP<sub>3</sub> ...]

CT 57, 471.	<Nbk>.19.04.17, <Sippar>
-------------	--------------------------

420, 370, 200+[x], 500+[x]. Total: 1580.

500, 5000 briques crues, Zēr-Bābili.

GCCI 1, 8.	[Nbk].37.01.28, <Uruk>
------------	------------------------

Gimillu a reçu 0,0.5.0 de bière pour les mercenaires-*agru* qui ont brûlé les briques.

GCCI 1, 34.	Nbk.22.08.02, <Uruk>
-------------	----------------------

0,5 de sicle (d'argent a été mis) à la disposition de Bēl-ah-iddin/Nabû-zēr-ibni pour le ciment.

GCCI 1, 92.	Nbk.20 <sup>9</sup> .x.22, <Uruk>
-------------	-----------------------------------

Būšu a reçu 1 sicle d'argent des mains de Bēl-uballiṭ pour des poteaux de la porte de la cuisine. 0,5 de sicle (d'argent) a été donné pour parchemin. Bēl-hussāni a mis 1/8 de sicle (d'argent) à la disposition de l'officier-*qīpu* (pour) de l'asphalte. Pour la farine de sa campagne commerciale était pris. 1 sicle d'argent a été reçu pour la tablette des mains de [NP. ...] pour les inspecteurs-*šādīdu*.

GCCI 1, 141.	Nbk.38.04.11, <Uruk>
--------------	----------------------

2 *qa* d'huile pour nettoyer la joellerie d'Aja, et 2,5 *akālu* (d'huile) pour 5 briques cuites qui ont été produites à la porte d'Akītu. Innin-ahhē-iddin a apporté. Totale: 2 *qa* (et) 2,5 *akālu* d'huile. Iddinaja l'a reçu.

GCCI 1, 155.	Nbk.42.12b.11, <Uruk>
--------------	-----------------------

3 sicles d'argent ont été reçus des mains de Nabû-ētir-napšāti/Bēl-iqīša pour le peau de mouton. 0,5 de sicle (d'argent) a été reçu des mains de Ištar-šum-ēreš/Šamaš-zēr-ibni pour (brûler) de la paille-*amittu* (dans) le four-*kīru*. 11 sicles d'argent, entrée-*irbu* du mois Addaru supplémentaire, sont donnés pour [...]¹.

GCCI 1, 172.	Nbk.x.09 <sup>9</sup> .08, <Uruk>
--------------	-----------------------------------

2/3 de (sicle) d'argent, (représentant) le prix de 4 cadavres de bélier, a été mis à la disposition de Bēl-kāšir. On a reçu de l'asphalte et du bitume des mains de Bēl-kāšir pour (de cet argent). Bēl-ahhē-erība/Bēl-kāšir a reçu 1,3 sicle (d'argent, représentant) le prix de 4 cadavres de bélier. Sur ces (1,3 sicle) 1 sicle d'argent a été donné à Nabû-ušallim/Arrabtu pour des poteaux de l'enclos des bovins. 0,3 sicle (d'argent, représentant) le prix de [x] béliers [est mis] à la disposition de [NP]. [...] Bēl-[kāšir]¹ ...]

GCCI 1, 187.	Nbk.36.01.09, <Uruk>
--------------	----------------------

Mušēzib-Bēl/Nabû-zēr-iddin a reçu 28,5 mines de fer, travail élaboré, (représentent) le poids de 4 outils-*šillū* de fer et de 1 outil-*rim*[...] en fer. (Les outils) sont mis à la disposition de Marduk-šum-ibni/Balāṣu pour couper des poutres.

GCCI 1, 264.	Nbn.07.12.10, <Uruk>
--------------	----------------------

1,0.0.0 de ciment a été donné pour l'atelier. Zērija/Nabû-gāmil l'a reçu.

GCCI 1, 280.	Nbn.10.12.11, <Uruk>
--------------	----------------------

[x]+2 sicles d'argent (représentant) le reste (du salaire) des mercenaires-*agru* qui ont produit les briques, Nabû-ah-iddin/Nabû-dalā'. 5 sicles (d'argent) de même (pour le salaire des mercenaires-*agru*), Ardija/Mannu-kī-[Arbā'il].

GCCI 1, 281.	Nbn.11.04.19, <Uruk>
--------------	----------------------

59 mines de bronze, 7 planches-*dappu* en bronze pour les portes et un lingot-*kušru* en bronze pour la serrure-*mēdelu* (ont été mis) à la disposition de Bazuzu/Šā-Nabû-šū pour la fabrication.

GCCI 1, 291.	Nbn.10.06b.27, <Uruk>
--------------	-----------------------

20,25<sup>1</sup> sicles d'argent ont été donnés à Nabû-ēṭir/Nabû-šum-ibni et à Bēlija/Tarībi pour brûler des briques.

GCCI 1, 295.	Nbn.10.09.01, <Uruk>
--------------	----------------------

20<sup>1</sup> sicles d'argent (ont été mis) à la disposition de Nabû-udammiq/Šamaš-zēr-ibni pour les mercenaires-*agru* qui (travaillent) sur le Canal du Roi. 1 sicle (d'argent a été mis) à la disposition de Talim pour 400 nattes de roseaux.

GCCI 1, 300.	Nbn.09.10 <sup>2</sup> .x, <Uruk>
--------------	-----------------------------------

0,0.1.0 de farine a été donnée à Kulbibi pour marquer les portes. Il l'a reçue.

GCCI 1, 306.	Nbn.08.02.16, <Uruk>
--------------	----------------------

4 sicles d'argent (ont été donnés) à Ahšunu/Rēmūt pour les mercenaires-*agru* qui ont délivré les briques cuites. 1 sicle (d'argent a été donné) à Nabû-ušallim et à Eanna-līp-ušur de la ration du roi. 0,2 (sicle d'argent a été donné) à Nabû-ušallim en échange du container-*nūtu*.

GCCI 1, 334.	Nbn.10.11.20, <Uruk>
--------------	----------------------

7,75 sicles d'argent, y compris 3 sicles (d'argent, de) la dîme, (ont été mis) à la disposition d'Ardija/Mannu-kī-[Arbā'il] pour produire des briques.

GCCI 1, 341.	Nbn.08.09.28, <Uruk>
--------------	----------------------

10 sicles d'argent (ont été mis) à la disposition d'Innin-ahhē-iddin/Ina-tēšī-ēṭir pour 4000 nattes de roseaux.

GCCI 1, 352.	Nbn.10.11.02, <Uruk>
--------------	----------------------

5 sicles d'argent pour produire des briques (ont été mis) à la disposition de Nabû-ah-iddin/Nabû-dalā', Tattannu-ušur/Nabû-balāṣu-iqbi et Nabû-ēṭir pour produire des briques.

Sîn-ušallim et Sîn-iddin, les<sup>1</sup> fils de Bēl<sup>1</sup>-ahhē-erība et Bānija/Atlaba[...] ont apporté 5 sicles d'argent concernant la reconnaissance de dette de 10 sicles d'argent qui sont à leur charge.

[Bāni]ja<sup>2</sup>/Nabû-ēṭir a reçu [x sicles d'argent des mains de] Mušēzib-Nabû pour brûler [des briques].

GCCI 1, 354.	Nbn.10.06b.12, <Uruk>
--------------	-----------------------

2 sicles d'argent de la ration de Šulaja/Aplaja, architecte. 1 sicle (d'argent a été donné à<sup>3</sup>) Zērija de la (somme) pour couper des poutres.

GCCI 1, 355.	Nbn.09.04.27, <Uruk>
--------------	----------------------

2 sicles d'argent pour Ili-dannu-ahhēšu-ibni/Nergal-uballiṭ qui a été envoyé devant le fils du roi. 3 sicles (d'argent ont été donnés) à Lābāši pour produire des briques.

GCCI 1, 364.	Nbn.05.04.23, <Uruk>
--------------	----------------------

5 sicles d'argent pour les mercenaires-*agru* qui ont apporté la paille-*tibnu* (et) qui l'ont donnée à Ištar-ālik-pāni, officier-*reš*-<x>.



GCCI 1, 393.	Nbn.05.x.21, <Uruk>
--------------	---------------------

[x] sicles d'argent ont été donnés à Nabû-ah-iddin/Nabû-nishur, (le représentant) des mercenaires-*agru* qui (ont exécuté) le travail d'Akītu. 1 sicle (d'argent) a été donné à Innin-šum-ušur/Mukīn-zēri, (le représentant) des mercenaires-*agru* qui ont produit les briques à la porte d'Akītu pour (acheter<sup>?</sup>) de cresson-*sahlû*.

GCCI 1, 414.	Nbn.10.06.12, <Uruk>
--------------	----------------------

4 sicles d'argent, (représentant) le salaire de 4 mercenaires-*agru* qui apportent des poteaux en bois du quai<sup>?</sup>. Dannu-ahhēšu-bāni les a pris.

GCCI 1, 420.	Nbn.02.11.02, <Uruk>
--------------	----------------------

2 sicles d'argent (ont été donnés) à Gimillu/[NP] pour du ciment. 1 sicle (d'argent a été donné) [à] Ištar-šum-ēreš/Nabû-šum-ukīn.

GCCI 2, 96.	Cyr.06.09.14, Borsippa
-------------	------------------------

[...] Hašdaja/Nabû-[ah]-ušur, oplat de la Dame d'Uruk est allé devant Balātsu/Nabû-mukīn-apli. Balātsu/Nabû-mukīn-apli [recevra] 6000 briques cuites annuellement des mains<sup>1</sup> de [Hašdaja]/Nabû-ah-ušur (en tant que) la livraison de Hašdaja.

GCCI 2, 243.	<Nbk>.16.11.20, <Uruk>
--------------	------------------------

Gimillu a donné 1500 briques cuites à Nabû-ah-iddin du trésor de l'Eanna.

GCCI 2, 297.	o, <Uruk>
--------------	-----------

3 pelles en fer, 2 cales-*kammu* en fer, total: 5 outils en fer (qui ont été mis) à la disposition d'Ahhēšaja/Bēl-iqīša pour produire des briques.

GCCI 2, 385.	Nbk.x.06.11+x, x
--------------	------------------

80000 briques cuites, matériel de travail pour 20 travailleurs de [...] de Nabuchodonosor, roi de Babylone qui sont à la charge de Nabû-ah-iddin/Nanaja-šar-ušur. Entre le mois de Tašrītu et le milieu du mois d'Addaru il les produira (et) ils les donnera aux officiers-*bēl-piqitti* du palais pour le travail du palais. Tarībi/Bēl-iqīša se porte garant pour la production des briques cuites.

Stolper AuOr 10 n2.	Xer.08.03.20, Babylone
---------------------	------------------------

12000 briques crues de Kī-Bēl, intendant de la maison de Mardūnija sont à la charge de Bēl-ana-mīrihtu/Ina-Esagil-lūmuršu, de Bēl-ittannu/Rēmūt et de Bēl-uballit/Nidintu. Le [x]+1 du mois Abu ils produiront ces 12[000] briques en question de l'argile de Bēl-ikšur/Nabû-bullu. Ils les complèteront dans un amoncellement-*kīsu* (et) de (cet) amoncellement-*kīsu* ils les donneront à Dukku/Aplaja. Ils sont mutuellement responsables. [(Celui) qui sera présent], payera. Bēl-ana-mīrihtu [se porte garant] pour la production<sup>1</sup> de [ces] 12000 [briques en question. Ils ont emporté<sup>?</sup>] 21,25 sicles d'argent blanc, ils l'ont reçu des mains de Dukku. (Ceci) est en dehors [d'une reconnaissance de dette de x]+2000 briques crues qui sont à la charge de Bēl-ana-mīrihtu [et de Nabû<sup>?</sup>]-ušuršu. 2 pelles, 1 planche-*kiskirru*, 1 meule-*nalbanu* et 1 outil-*DIR* sont mis à leur disposition.

Hunger BaM 5 n17. iv.	Nbk.04.09.13, Uruk
-----------------------	--------------------

200 nattes de roseaux de Marduk-nāšir/Nabû-ušallim sont à la charge d'Arad-Innin/Bēlšunu. Au mois d'Addaru il les rendra. S'il ne les rend pas au mois d'Addaru, il devra fournir 120 nattes (de roseaux supplémentaires).

Stolper BaM 21 n8.	Dar2.17.08.10, Uruk
--------------------	---------------------

Une paire de poutre en bois de 24 coudées (de long) pour le fondement de la porte de Tanittu-Anu/Bēl-erība sont à la charge de Rē'indu/Iddinunu. Elle rendra cette paire de poutres en bois à 24 coudées en question dans Uruk, à l'entrée de la porte. Un gobelet-*kāsu* en bronze et une lanterne-*šašitu* serviront de gage pour Tanittu-Anu jusqu'à ce que ces poutres en question soient rendues.

Jursa Iraq 59 n23.	o.15.08.08, <Uruk>
--------------------	--------------------

Laqīpu a reçu 0,0.3.2 de dattes pour les officiers-*atkaluše* qui ont apporté de la paille-*amittu* pour (brûler dans) le four-*kīru*.

Rochberg-Halton - Zimansky JCS 31 n22.	Nbn.09.04.21, <Uruk>
--	----------------------

Bēl-ētir/Amēl-Nabû (a acheté) 350 talents d'[asphalte<sup>2</sup>] pour 350 talents de bitume de l'argent qui est à sa disposition. Eanna-budija a reçu (l'asphalte).

Brinkman NABU 1996/1 16.	Asb.38.03.20, Nippur
--------------------------	----------------------

(C'est) l'argent (ce que) Nabû-zēr-iqīša a donné pour du bitume et de l'asphalte. 5 mines, Enlil-zēr-ibni/Upaq. 5 mines à Kidin/Enlil-epšu. 5 mines à Ninurta-ašared/Nabû-ahhē-uballit. 5 mines à Zākir/Ninurta-iddin. 5 mines à Tabneja/Ninurta-bēl. 5 mines à Ninurta-nādin-šumi/Gimillu. Ils sont mutuellement responsables. Ils sont responsables pour (exécuter) le travail du roi. Le 20 du mois Simānu ils ont emmené (ces quantités d'argent). Si (quelqu'un) ne est pas présent le 1<sup>er</sup> du mois Du'ūzu, (celui-ci) devra rembourser 12 fois l'argent (reçu).

Zawadzki ZA 86 218.	AwM.00.06 <sup>2</sup> .05, <Sippar>
---------------------	--------------------------------------

(Ces sont) les poutres que les mercenaires-*agru* ont délivrées. Le 5 du mois de 'Tašritu<sup>2</sup>/Ulūlu<sup>2</sup>', l'année d'avènement d'Amēl-Marduk, roi de Babylone.

72: Bēl-kāšir, 32: Lišīru, 41: [ND]-ēreš, 35: [NP].

Pinches ZK 2 n1.	Nbn.13.04.09, <Sippar>
------------------	------------------------

Sūqaja et Rēmut, les forgerons donneront 6 poignées, 2 bagues de portes (et) 3 faucilles (représentant) 3 mines de fer dans ingot-*guru*.

*Bertin 523.	Nbn.11.02.13, Babylone
--------------	------------------------

[x] briques crues de [... de] Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi sont à la charge de Nabû-ētir/Dajjān-Marduk/Sīn-nāšir et de Bēl-iqīša/Bēl-uballit/Sīn-šadunu. Jusqu'à la fin [du] mois Ajjaru ils compléteront les briques et les donneront (à Nabû-ahhē-iddina). Ils sont mutuellement garants (pour la production des briques).

*Bertin 1091.	Nbk.26.04.18, <Sippar>
---------------	------------------------

10 sicles d'argent (sont à la disposition de<sup>3</sup>) Nabû-mukīn-zēri pour la livraison des briques cuites. 5 sicles (d'argent) pour les pelles en fer et les paniers-*zabbīlu*.

*Bertin 1123.	Nbk.35.09.07, <Sippar>
---------------	------------------------

[x],0.0.0 de paille-*tibnu* [... ce que] Iqīša-Ninurta a mise [à la disposition de] Šamaš-ah-ušur, jardinier et de Madānu-ah-iddin, berger.

*Bertin 1132.	Nbk.25.07.x, <Sippar>
---------------	-----------------------

1,2.3.0 d'orge ont été donnés à Nanija et à Kî-Nabû pour poser des briques.

*Bertin 1434.	Nbn.11.08.28, <Sippar>
---------------	------------------------

74,25 sicles d'argent, le reste du prix des boeufs ce que Šamaš-uballit a rendu. De (ces 74,25 sicles d'argent), 23,3 sicles d'argent (ont été donnés à) Bunene-ibni et à ses hommes pour (acheter<sup>2</sup>) des roseaux, pour le travail de 12 du mois Ajjaru. 5 sicles d'argent (ont été donnés à) Šamaš-zēr-ibni/Taqīš pour poser des briques. En dehors de 10 sicles (d'argent), la dîme. Tuqnu-eššu a donné 30 sicles d'argent pour 19 récipients-šappatu de bronze pur pour le repas rituel. 12 sicles d'argent sont de l'entrepôt-*bīt qāti*.

*Bertin 1632.	Nbn.17.01.15, <Sippar>
---------------	------------------------

[x] mine d'argent, de l'entrée-*irbu* a été donné à Bēl-iddin (et) à Marduk-zēr-ibni, les officiers-*rabû* de Bēl pour les briques cuites.

*Bertin 1973.	Dar.03.09.12, <Sippar>
---------------	------------------------

2 sicles d'argent ont été donnés à Sūqaja/Bēl-Iddin pour la laine [...]. 1 sicle (d'argent) a été donné à Liblūt, le forgeron pour le ciment. 7 sicles d'argent (sont) en acompte. 4,3 mine, 7,5 sicles d'argent sont donnés entre le mois Ulūlu supplémentaire et le 12 du mois Kislīmu à Buḷṭaja, [le ...]. 2 mines (d'argent) sont donnés à Arad-Bunene pour le prix des oiseaux. Le compte sur l'épeautre n'est pas apuré.

*Bertin 2939.	o.o.07.28, <Sippar>
---------------	---------------------

380 briques crues, Arad-Bēl/Nabû-ahhē-iddin. 20 briques crues, Bēl-ahhē-bullīṣu, officier-*rab-bāni*. 110 briques crues, Šilaja/Nergal-ah-iddin.

*Bertin 2971.	[Dar].23.x.x, Babylone
---------------	------------------------

7500<sup>1</sup> briques crues de bonne qualité de Nergal-ušēzib/Aplaja/[Gahal] sont à la charge d'Ah-immē/Amurru-iddin. A partir du premier [du mois x], de l'année 23 [...] pour la livraison des [...] par journée '...' seront contrôlés jusqu'à ce que les briques de Nergal-ušēzib soient remboursées. Ah-immē a reçu 0,5 de mine d'argent (et) un quart de ces 7500 briques en question des mains de Nergal-ušēzib.

Dillard, NB Texts:FLP 1531.	Nbk.16.06.13, Babylone
-----------------------------	------------------------

10 sicles d'argent, propriété d'Ištar d'Uruk et de Nanaja, pour la livraison des briques cuites, sont à la charge de Nabû-gāmil/Bēl-ibni. Il délivrera 1000 briques cuites depuis l'étang Girū et il les donnera à Šā-nabû-šū conformément la mesure-*mišhu* de Šā-Nabû-šū à la Porte du Canal.

Dillard, NB Texts:FLP 1536.	Nbk.21.03.17, Uruk
-----------------------------	--------------------

1500 briques cuites de qualité-*tuppu*, propriété d'Ištar d'Uruk et de Nanaja [sont à la charge d']Amurru-iltamlū/Amurru-udammīq. Il les donnera au mois d'Abu en face du canal Takkiru, devant le four-*utūnu*. Une reconnaissance de dette précédente de 1000 briques cuites, écrite dans l'Eanna, a été cassée.

Dillard, NB Texts:FLP 1575.	Nbn.07.10.06, <Uruk>
-----------------------------	----------------------

4 sicles d'argent (ont été donnés) à Zērija/Nanaja-ah-iddin pour le travail d'Akītu. 2 sicles (d'argent) ont été donné à Ardija/Mannû-kî-Arba'il pour la paille-*amittu* du four-*kīru* (utilisé) pour le travail d'Akītu.

Durand, DCEP 509.	x.x.08.10, [Uruk]
-------------------	-------------------

[x (briques)]: le 20+[x du mois Tašrītu], [x (briques)]: le 25 du mois Tašrītu, [x]+14 (briques): le 3 du mois Arahsamna, [x]+43 (briques): le 10 du mois Arahsamna, [x (briques)]: le 12 du mois Arahsamna, [x]+28 (briques) de 1 coudée (de long) chacunes: le 12 du mois Arahsamna, 426<sup>?</sup> (briques): le 13 du mois d'Arahsamna, [x (briques): le x] du mois Arahsamna. [x (briques): le x du mois Arahsamna], [x]+160 (briques): [le x] du mois Arahsamna.

Total: 18808 [briques cuites qui] ont été placées sur la base. 66500 briques cuites pour couvrir 205 lits (de briques), par conséquent 320 briques pour couvrir un lit (de briques).

Total général des (briques déposées) en lits dans la base et sur la couverture: 83508 [briques cuites].

Depuis le 7 du mois Tašrītu jusqu'au 10 [du mois x] le travail de l'entrée de Babylone [...] de l'Eanna [...]

Durand, TBER pl.91:AO 26779.	o, [Borsippa <sup>?</sup> ]
------------------------------	-----------------------------

[... ] briques cuites [...] jusqu'à 12 du mois [...] ils donneront ces 15000 briques en question [...] pour l'entrepôt-*karū*<sup>?</sup>. S'[ils n'apportent pas] ces 15000 briques en question, s'ils ne les rendent pas, [...]. Ils sont mutuellement garants (que) celui qui sera présent, [les rendra]. Nidintu/[NP] les ramènera.

Evetts, Inscriptions, App. 4.	Xer.07 <sup>?</sup> .04.01, [Babylone]
-------------------------------	--

[11000] briques crues de Qibī-Bēl, [inspecteur] de la maison de Mardūnija [sont à la charge de<sup>?</sup>] Nabû-ušuršu/Nabû-muq-elīp [et de Bēl-ana]-mīrihtu. Au mois de Du'ūzu ils produiront ces 11000 briques crues en question pour Qibī-Bēl (et) ils les donneront dans un amoncellement-*kīsu* à Qibī-Bēl. [NP] a reçu 21 sicles d'argent des mains de Qibī-[Bēl]. [Ils sont] mutuellement garants (que) celui qui soit présent, remboursera. (Ceci est) en dehors d'une reconnaissance de dette précédente et des créances qui sont à leur charge.

Joannès, Archives p240:L 1640.	Nbp.20.o.o, Borsippa
--------------------------------	----------------------

Année 13 (de) Nabopolassar, (roi de Babylone): 12 sicles, Nabû-šum-iškun. Année 14 (de) Nabopolassar: 30 sicles, Nabû-šum-iškun. Année 17 (de) Nabopolassar: 10 sicles, Nabû-šum-iškun. Année 20 (de) Nabopolassar: 12 sicles d'argent, Nabû-šum-iškun. Total: 64 sicles d'argent, 7170 briques cuites [...] à la charge de [...] de Šulaja.

Joannès, Archives p262:L 4741.	<Nbk>.17.05.01, Borsippa
--------------------------------	--------------------------

Nabû-mukīn-zēri/Aplaja/Ili-bāni a déposé 1000 briques cuites.

Langdon, Kish III pl.14:W.1929,144.	Nbk.31.11.20, Hursagkalamma
-------------------------------------	-----------------------------

2600 briques cuites [d'Arad]-Bēl/Rēmūt/[NP sont à la charge de] Marduk-erība/Nabû-[...]/Iddin-Papsukkal. Au mois de [x] il produira (ces briques et) il les donnera à Arad-Bēl. Arad-Bēl a cédé (son) terrain à Marduk-erība (pour) produire des briques sur (ce terrain). Arad-Bēl donnera de la paille-*tibnu* et [de ...] à Marduk-erība.

MacGinnis, Letter Orders n140.	<Nbn>.<15+x>.o.o, <Sippar>
--------------------------------	----------------------------

Tablette de Kī-Nabû, de Nāšir et de Bēl-iddin à Šamaš-iqīša et à Nabû-rē'ušunu. Donnez [x] nattes de roseaux à Budija.

Moore, Mich. Coll. 17.	o.16.07 <sup>?</sup> .25, <Uruk>
------------------------	----------------------------------

10 mesures-*mašihu* d'orge (payés) sur le terrain-*hašāru* pour les mercenaires-*agru* qui ont produit les briques. Innin-zēr-ušābši les a reçues.

Pinches, Peek 11.	Nbn.16.03.11, Sippar
-------------------	----------------------

133,5 sicles d'argent, propriété de Šamaš, pour (la production) des briques cuites (nécessaire) au travail du roi sont à la charge de Balātu/Šamaš-ah-iddin et Hašdaja/Arad-Nabû. Ils produiront et brûleront les briques du gouverneur de Babylone, ils donneront les briques cuites (nécessaire) pour le travail du roi en face de la rampe de la digue. Ils sont mutuellement responsables pour le travail du roi.

Sack, CDCP n71.	Nbn.02.03.04, <Uruk>
-----------------	----------------------

Bimmê/[NP] et Nabû-mukîn-apli/Bêl-[...] ont pris 2,x.x.x d'orge (représentant) la ration des mercenaires-*agru* qui (ont produit) les briques. Balātu/Nabû-mušeṭiq-šeṭi [a pris ...].

Vogüé, CIS 2/1, 69.	Dar.08.x.x, Bāb-Surru
---------------------	-----------------------

15630 briques crues [... de NP]/Bêl-ušuršu/[NF, de NP]/Nabû-nādin/Nabû-[..., de NP]/Pašila/Pi-[...] sont à la charge de Bêl-ittannu. [Au mois de x il rendra] ces 15630 briques crues en question [...].

OECT 10, 57.	Nbk.17.05.01, o
--------------	-----------------

[x sicles d'argent] pour produire des briques cuites, Nabû-ah-iddin.

OECT 10, 62.	Nbk.22.01.02+x, [Hursagkamma]
--------------	-------------------------------

(Tablette concernant) le mur-*kiširtu*: [...] 130 mines [de bitume ...] depuis le quai. 14 (mines de bitume) des mains de Nādin. Total: 440 (mines) de bitume (sont mis) à la disposition de Kišir-[ND. ...] jusqu'au 8 du mois Nisannu. [...]

OECT 12, pl.4:A 85.	Nbk.12.03.11, <Borsippa>
---------------------	--------------------------

Šamaš-šum-līšir a reçu 3000 briques cuites de Nabû-šum-iškun/Puhhuru/Ilūta-bāni. En présence de Bêl-apal-ušur/Šigū'a (et) Marduk/Gamba.

OECT 12, pl.4:A 87.	Nbk.15.07.x, <Borsippa>
---------------------	-------------------------

[x]+269 briques cuites [plus] deux lits (de briques) pour le quai, ainsi que les briques cuites d'Amurru-abiši. Jusqu'au 14 du mois Tašrītu Nabû-šum-iškun/Puhhuru les donnera<sup>1</sup> pour le construction du quai en face de (la Porte) Giššu. Les comptes sont apurés.

OECT 12, pl.8:A 96.	Nbk.15.12.28, <Borsippa>
---------------------	--------------------------

400 briques cuites (que) Nabû-ēṭir-napšāti/Šulaja/Arkāt-ili a donné pour le travail du quai au bord du canal Šuhhu.

OECT 12, pl.23:A 136.	Nbk.18.05.16, Borsippa
-----------------------	------------------------

Deux portes, [...] de poutres, une porte du bois de peuplier de l'Euphrate (sont mises) à la disposition de Nabû-šum-ukīn pour ses besoins. Le jour où Nabû-mukīn-zēri livrera les portes, Nabû-šum-ukīn donnera les portes (également).

OECT 12, pl.40:A 179.	Nbk.18.04.x, <Borsippa>
-----------------------	-------------------------

[...] briques crues [...] sont] à la disposition de Rēmūt/[Nabû]-ēṭir-napšāti/Ili-bāni. [Au] mois de Duūzu, année 18 de Nabuchodonosor, roi de Babylone il les a reçues. 10 poutres de 9 coudées (de long) en paire, (reçues) plus tôt ou

plus tard, (appartenant à) Nabû-mukīn-zēri/Aplaja sont à la disposition de Zēr-Bābili/Iddina/Ilūta-bāni. Au mois de Tašrītu, [année 18] il les a reçus. [x briques/poutres] (reçues) plus tôt ou plus tard, [(appartenant à) NP<sub>1</sub>] sont à la disposition de Nabû-šum-šākin/[NP<sub>2</sub>]/Ili-bāni. [Au mois x, année 18] il les a reçus.

PBS 2/1, 173.	[Dar2].x.09.20+x, Nippur
---------------	--------------------------

Deux portes qui sont complètement en bois, de 15 coudées de long et 3,5 coudées, 8 doigts (de large), en dehors de l'encadrement (de porte) ce que Bēl-ittannu/Zabinā', Barīki-Bēl/Barīki-iltammeš et Iltammeš-barāku/Bēl-ētir ont vendu pour 5 mines d'argent blanc, prix complet, à Rēmūt-Ninurta/Murašû. Bēl-ittannu, Barīki-Bēl et Iltammeš-barāku ont reçu ces 5 mines d'argent blanc en question des mains de Rēmūt-Ninurta/Murašû. Ils sont payés. Bēl-ittannu, Barīki-Bēl et Iltammeš-barāku se portent garants contre toute revendication au sujet de ces portes. Le jour où une revendication s'élèvera au sujet de ces portes Bēl-ittannu, Barīki-Bēl et Iltammeš-barāku auront la charge d'apurer la situation devant les juges et ils les rendront à Rēmūt-Ninurta.

PIHANS 54, 95.	Art.36.x.x, Nippur
----------------	--------------------

[60658 briques crues de NP<sub>1</sub>]/Murašû sont à la charge de Šum-iddin/Iqīšaja. Le 28 du mois Abu de l'année 36 il comptera correctement ces 60658 briques crues (et) il les rendra dans un tas de stockage. Pour la production<sup>1</sup> de (ces) 60658 briques crues Lābāši/Nādinu, Ninurta-ah-[iddin]/Arad-Ekal-mahhi, Iddin-Bēl/Ninurta-ētir (et) Ninurta-nāšir/[NP<sub>2</sub>] se portent garants. Ils sont mutuellement garants (pour que) ce lui qui sera présent, remboursera. S'ils ne donnent pas les 60658 briques crues le jour de l'échéance, [ils devront payer] 10 mines d'argent.

PIHANS 54, 96.	[Art].30+x.x.x, [Nippur]
----------------	--------------------------

[10000 briques cuites de NP]/Murašû sont à la charge de [NP et] d'Iltehri-naqī/[NP]. Le 2 du mois Tašrītu, année 30+[x] ils compteront ces 10000 briques crues en question dans la *bīt miḫši* [et] ils les rendront [à NP]. Ils sont mutuellement garants pour la production<sup>1</sup> de ces 10000 briques crues en question. [...]

PIHANS 54, 97. / PIHANS 79, 96.	[Art].[34].x.04, [Nippur]
---------------------------------	---------------------------

31000 briques crues [d'Enlil-šum-iddin/Murašû] sont à la charge de Pāni-[Enlil-adaggal et de Libluṭ, serviteurs] d'Enlil-šum-iddin. [Au mois d'Ajjaru, année 35] ils donneront dans un amoncellement-*kīsu* [ces 31000 briques crues en question. S'ils ne donnent pas [ces 31000 briques crues le jour de l'échéance ...]

PIHANS 79, 97.	Art.35.05.05, Nippur
----------------	----------------------

30000 briques crues d'Enlil-šum-iddin/Murašû sont à la charge de Rēmu-šukun, serviteur d'[Enlil]-šum-iddin. Au mois d'Elūlu de l'année 35 il donnera ces 30000 briques crues en question dans un amoncellement-*kīsu*, dans une fosse<sup>2</sup>-*huppu*. Erība-Enlil/Ninurta-ēreš (et) Libluṭ, serviteurs d'Enlil-šum-iddin se portent garants pour la production<sup>1</sup> de ces 30000 briques.

PIHANS 79, 99.	Dar2.x.03.x, Nippur
----------------	---------------------

[... ND]-iddin/[NP<sub>1</sub> ...] Ninurta-iddin/[NP<sub>2</sub> ...] Enlil-bullīṣu/[NP<sub>3</sub> ...] Darius, le roi, [...] il rendront dans Bīt<sup>2</sup>-Ninurta-ašābšu-iqbi. [Ils sont] mutuellement [garants] pour la production<sup>1</sup> des ces briques crues.

ROCT 2, 28.	Cyr.07.10.24, Nippur
-------------	----------------------

8000 briques crues d'Enlil-iqīša/Šamaš-iddin sont à la charge de Laqīpu et d'Adad-bēlšunu, les fils de Šamaš-iddin. Au mois [de x] ils rendront ces 8000<sup>1</sup> [briques crues]. Ils sont mutuellement granats (pour que) celui qui sera présent, remboursera les briques.

Camb. 105.	Camb.02.02.x, <Sippar>
------------	------------------------

Du bitume et de l'asphalte pour le travail [...], mois d'Ajjaru, année 2 de Cambyse, roi de Babylone, roi des pays. Iddin-Nabû et Šamaš-[...] les ont reçus des mains d'Ina-šil-Nergal. 150 talents de bitume des mains de Bēl-iddin, le 2 du mois Nisannu [...]. 60 talents (de bitume) des mains de Šu-[...]/[NP]. 15 talents d'asphalte [...]. 80 talents d'asphalte [...]. <sup>1</sup>1 talent de bitume [...] 50 talents asphalte [...] en tant que [...] en tant que [...].

Camb. 297.	Camb.05.12.12, <Sippar>
------------	-------------------------

10 sicles d'argent (représentant) le poids des serrures-*sikkātu* et (d'une) serrure-*handūhu* de l'entrepôt-[...] des pêcheurs de Šamaš. Libluṭ, le forgeron (les) a donné du stock qui est à sa disposition.

Cyr. 84.	Cyr.02.12.03, <Sippar>
----------	------------------------

9,6 mines de fer, travail élaboré, (représentant) le poids de 2 objets-*našbaru* (pour les portes), de 3 anneaux, d'une planche-*dappu* (et) de 3<sup>2</sup> objets-*agurru* (des portes). Rēmūt les a donné à l'Ebabbar. Le travail sur les vantaux des portes a été fait.

Cyr. 255.	Cyr.07.03.20, Sippar
-----------	----------------------

(Tablette concernant) les briques crues qu'Ardija/Rēmūt/Pahāru a produites sur le terrain d'Arad-Bēl/Bēl-ušallim/Adad-šammē qui est à côté du terrain de Bēl-apal-iddin/Illatu et à côté du jardin, propriété de Šamaš. 2/5 part (des briques) appartient à Arad-Bēl, 3/5 part appartient à Ardija. Ardija comptera les briques crues dans un amoncellement-*kīsu* (et) [il les donnera] à Arad-Bēl.

Dar. 391.	Dar.14.11.16, Alu-ša-Nabû-eššu
-----------	--------------------------------

150 tuyaux de 1 coudée (de long) et 2 doigts (de large) se raccordant à la coudée royale, de Marduk-nāšir-apli/Itti-Marduk-balātu/Egibi sont à la charge d'Arad-Nergal/Nabû-bān-ahi/Pahāru. Jusqu'à la fin du mois de Nisannu il les complètera (et) il lui donnera ces 150 tuyaux en question. Il donnera des [...] avec (les tuyaux). (Ceci est) en dehors de 2 récipients-*kupputtu* qui sont à sa charge (et également) en dehors d'une reconnaissance de dette qui est à sa charge.

Nbk. 28.	Nbk.02.12.27, <Sippar>
----------	------------------------

Nabû-ibni n'a pas payé (pour) 115 talents d'asphalte (et) 50 talents de bitume. Le 27 du mois Addaru, année 2 de Nabuchodonosor, roi de Babylone. 224 talents de bitume, Nūr-Šamaš. Le 27 du mois Addaru, année 2 de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

Nbk. 30.	Nbk.x+03.06.03, <Sippar>
----------	--------------------------

[x sicles d'argent], entrée-*irbu* [(et) ...] d'huile pour l'offrande-*sattuk* sont reçus des mains de [NP]. [x] talents de bitume et <sup>1</sup>d'asphalte sont reçus des mains de Murānu <sup>1</sup>pour le travail de la cuisine. Bēl-nādin-apli a donné à Kī-Nabû/Gimil-[Šamaš x]+0,5 sicles d'argent pour poser des briques. [x sicles d'argent] [ont été donnés] à Balātu/Kāšir pour poser des briques. [...] Šamaš-ah-[...] la ration du roi. [... x sicles] d'argent, entrée-*irbu*.

Nbk. 84.	Nbk.10.02.22, <Sippar>
----------	------------------------

Šamaš-udammīq a reçu 19 talents de bitume (et) 15 (talents) d'asphalte des mains d'Ibnaja.

Nbk. 102.	Nbk.14.01.03, Sippar
-----------	----------------------

24 poutres dont le prix est de 27 sicles d'argent, propriété de Šamaš, appartenant à Iqīšaja/Bēl-nāšir sont à la charge de Bēl-nā'id/Bēl-ušallim. Le 17 du mois Kislīmu à Borsippa il les donnera à Iqīšaja.  
18 poutres dont le prix est de [x sicles d'argent ...]

Nbk. 245.	<Nbk>.31.x.06, <Sippar>
-----------	-------------------------

Nādinu, l'officier-*rab-bāni* a donné 60 pelles de fer pour la production des briques à [NP].

Nbk. 282.	Nbk.35.04.12, <Sippar>
-----------	------------------------

32 sicles d'argent pour l'âne à Bēl-kāšir. 3 sicles à Bēl-kāšir pour la location du bateau qui a apporté la paille-*tibnu*.

Nbk. 297.	Nbk.36.03.13, <Sippar>
-----------	------------------------

10 sicles d'argent ont été donnés à Taqīš/Šamaš-ah-iddin pour (acheter<sup>3</sup>) des roseaux.

Nbk. 321.	Nbk.37.08.05, <Sippar>
-----------	------------------------

200 briques crues: Nādinu et Bunene-ibni. 80 (briques crues): Zēr-Bābili. 120 (briques crues): Šamaš-zēr-ibni, l'officier-*rab-bāni*. [x]+130 (briques crues), Iddinaja/Lābāši.

Nbn. 66.	Nbn.02.x.22, Babylone
----------	-----------------------

20 poutres en bois de 12 coudées de long en paire (pour) la fondation de la porte de Nabû-ahhē-iddina/Šulaja/Egibi sont à la charge de Marduk-ētir/Nabû-gāmil/Egibi. Au mois d'Abu il les donnera à Babylone, au bord du canal.

Nbn. 256.	Nbn.07.04.22, Babylone
-----------	------------------------

2000 briques crues d'Iddin-Marduk/Iqīšaja/Nūr-Sîn sont à la charge de Zērija/Nadnaja/Rab-bāni. Il les donnera à la fin du mois de Du'ūzu à Iddin-Marduk. (Ceci est) en dehors de 2000 briques crues précédentes.

Nbn. 264.	Nbn.07.07.25, <Sippar>
-----------	------------------------

4 sicles d'argent pour poser des briques, Taqīš/Šamaš-ah-iddin. 2 sicles d'argent, en dehors de 5 sicles d'argent, représentant le loyer des maisons, Murānu. [...] pour le compte de [...]. Il est allé dans la maison d'Adad-nāšir. 5 sicles (d'argent) pour la ration des musiciens du roi. Gimil-Šamaš a payé l'argent, de l'entrée-*irbu* de la porte.

Nbn. 423.	Nbn.10.07.03, <Sippar>
-----------	------------------------

190780+[x briques] crues, Šamaš-zēr-ibni [...] terrain-*akullat* de la terre plantée. 3570 briques crues du bord du Canal de Šamaš, Šamaš-zēr-ibni.

Nbn. 429.	Nbn.10.05.14, <Sippar>
-----------	------------------------

20 mines de cire ont été données à Bēl-uballit, le forgeron pour protéger<sup>3</sup> (les portes<sup>3</sup>). 7 mines de cire pour couvrir les portes, Guzānu.

Nbn. 441.	Nbn.10.07.11, Babylone
-----------	------------------------

Des poutres en bois de 200 coudées (de long en tout), en paire, pour la fondation de la porte de Nergal-rēšū'a, serviteur d'Iddin-Marduk sont à la charge de Marduk-šum-iddin/Kiribtu/Bēlaja. Au mois d'Arahsamnu il donnera (ces) poutres sèches et solides dans la maison de Bēl-ibni. S'il ne les donne pas au mois d'Arahsamnu, il devra donner 1 *pi* de poutres par *kur* (en plus). Itti-Nabû-balātu/Rēmūt se porte garant pour la livraison de (ces) poutres. Les poutres ont été données à Itti-Nabû-balātu.



Nbn. 478.	Nbn.10.12.09, <Sippar>
-----------	------------------------

Lābāši, préfet de Dizaine de AN.GAL a reçu [x] talents de bitume (et) 20 talents d'asphalte de l'entrepôt de Bēl-iddin (situé) en face du canal Nār-Mašenni des mains de Šamaš-uballiṭ et de Bēl-iddin, les messagers de l'officier-šangû de Sippar. Ils ont pris le bitume des mains de Mušēzib-Nabû.

Nbn. 555.	Nbn.11.09.23, <Sippar>
-----------	------------------------

19,3 mines de bronze (représentant) le poids d'un crochet-*našbatu*, ainsi que de 3 objets-*agurru* pour les portes (ce que) Libluṭ, le forgeron a donné.

Nbn. 643.	Nbn.12.08.x, Šuanna
-----------	---------------------

2000 briques cuites, propriété de Šamaš, sont à la charge de Šamaš-mukīn-apli/Balāṭu, inspecteur des oblats de Šamaš. Il donnera les briques cuites à Mušēzib-Marduk à l'endroit où Mušēzib-Marduk, administrateur de Sippar commencera à arpenter.

Nbn. 716.	Nbn.13.06.16, Babylone
-----------	------------------------

Entre le mois d'Addaru précédent et la fin du mois d'Ulūlu Nādinu/Ina-šil-Bēl a reçu 600 (pièces) de pierre calcaire des mains d'Itti-Marduk-balāṭu/[Nabû-ahhē-iddina].

Nbn. 825.	Nbn.14.01.04, <Sippar>
-----------	------------------------

10,0.0.0 de ciment (ont été reçus) des mains de Šamaš-zēr-ibni, architecte.

Nbn. 876.	Nbn.15.05.29, <Sippar>
-----------	------------------------

130<sup>7</sup> talents d'asphalte qu'ils ont apportés de Sippar. Sur ces (130<sup>7</sup> talents) 5 talents d'asphalte: Šamaš-zēr-iddin/Tāqīš, 4 talents: Kinaja, le charpentier de l'officier-*kizû*. (C'est) l'asphalte ce qu'ils ont apporté à Sippar pour le drainage.

Nbn. 925.	Nbn.15.10.24, <Sippar>
-----------	------------------------

0,2.0.0 d'orge, 0,2.3.0 de dattes, du sel (et) de cresson, (c'est) la ration du mois de Tebētu de Šamaš-iddin, le batelier qui a payé le bateau (transportant) les briques cuites.

Nbn. 947.	Nbn.15.x.x, <Sippar>
-----------	----------------------

[NP]/Zērija a donné 1 mine d'argent pour (acheter<sup>2</sup>) de l'asphalte et de bitume pour le travail du barrage (renforcé) avec du bois-*musukkannu*. Pour cette somme 4200 briques cuites pour 52 sicles et 160 talents de bitume pour 18 sicles – avec les 50 talents (de bitume) de Bēl-nāšir - ont été envoyés à Nabû-ahhē-iqīša, officier-*qīpu* de l'Ebabbar (et) ont été donnés à Šum-iddin/Nabû-bān-ahi, le représentant de Marduk-šum-iddin, administrateur de Sippar. Les comptes sont apurés.

Nbn. 960.	Nbn.16.03.04, <Sippar>
-----------	------------------------

8 mines de fer, travail élaboré, (représentant) le poids d'un anneau de porte. 17 ciseaux pour la tonte (et) 10<sup>1</sup> esclaves (c'est ce que) Sūqaja et Rēmūt ont donné à l'Ebabbar.

Nbn. 961.	Nbn.16.03.08, <Sippar>
-----------	------------------------

10,0.0.0 de la paille-*amittu*, des mains de Nabû-rē'ušunu. La paille-*amittu* de canne sera utilisée pour le drainage (sous forme) de "tuyaux".

Nbn. 1003.	Nbn.16.11.06, <Sippar>
------------	------------------------

230 (talents) de bitume, 13 talents d'asphalte ce que Bēl-iddin a déposé dans la ville de Hallab. 100 talents de bitume, 32 talents d'asphalte ont été donnés pour le travail à Šamaš-zēr-ibni, architecte et à Šamaš-nāšir. Total: 320 talents de bitume (et) 45 talents d'asphalte: Bēl-ittadin. Le 6 du mois Šabātu, année 16 de Nabonide, roi de Babylone.

[... 602 talants de bitume, 7]+4 talents d'asphalte ont été déposés [pour le drainage<sup>?</sup> dans] la ville de Hallab. 22 talents de bitume, 5 talents d'asphalte ont été donnés pour le travail à Šamaš-zēr-ibni/Tāqiš. Total: 624 talents de bitume, 16 talents (de bitume que) Bunene-ibni a donné.

Nbn. 1004.	Nbn.16.11.14, <Sippar>
------------	------------------------

(Tablette) concernant 650 talents de bitume et 68 talents d'asphalte (qui) ont été déposés dans la ville de Hallab. Šamaš-zēr-ibni/Tāqiš a reçu 120 talents de bitume<sup>1</sup> (et) 23 talents d'asphalte.

Nbn. 1026.	Nbn.17.01.25, <Sippar>
------------	------------------------

Nabû-ina-kāri-lūmur (a mis) 560 talents de bitume (et) 28 talents d'asphalte à la disposition de Šamaš-zēr-ibni, architecte pour le travail. De (ces 560 talents de bitume) 170 talents de bitume ont été donnés à Bēl-iddin, préfet de KUR-tu.

Nbn. 1045.	Nbn.17.05.29, <Sippar>
------------	------------------------

De l'entrée-*irbu* 9 sicles d'argent ont été donnés à Bēl-iddin, préfet de 100 (oblats) pour (acheter<sup>?</sup>) des briques cuites.

Nbn. 1078.	Nbn.x.04.09, [Sippar]
------------	-----------------------

2,3<sup>1</sup> mines d'argent pour 300<sup>?</sup>,0.0.0 d'orge de Habūru que Murānu a payé. 52 sicles d'argent, entrée-*irbu* de [...]. Total: 4 mines, 1 sicle d'argent dont 1 mine d'argent a été versé (à) Šamaš-zēr-ibni pour (acheter<sup>?</sup>) des briques crues [...]. En dehors de 0,5 mine d'argent ce qui [est mis<sup>?</sup>] à la disposition de Na[...] pour (acheter<sup>?</sup>) des briques crues [...]. 2,5 mines [d'argent ...].

TCL 12, 71.	Nbn.00.07.27, Borsippa
-------------	------------------------

5 sicles d'argent, propriété de Nabû, le roi de l'univers, pour les briques crues (destinées) pour le mur de Borsippa, appartenant à Zēr-Bābili/Nabû-šum-iškun/Ilūta-bāni sont à la charge d'Arad-Bēl/Zērija/Balātu. (Ces sont) les briques concernant la reconnaissance de dette de Murānu. Arad-Bēl comptera (ces) briques dans un tas de stockage (et) les donnera à Zēr-Bābili. Il a reçu 5 sicles de (son salaire) de 10 sicles d'argent.

TuM 2/3, 77.	Nbk.38.10.21, Borsippa
--------------	------------------------

7 coudées de paille-*tibnu* mesurée de Lūš-ana-nūr-Marduk/Nabû-mukīn-zēri/Ili-bāni sont à la charge de Nabû-balātu-iqbi/Marduk-na[...]/Ilūta-bāni. Il les rendra sans intérêt au mois de [x], dans Borsippa, à la porte de l'entrepôt-*kalakku*.

TuM 2/3, 83.	Nbn.00.10.15, Borsippa
--------------	------------------------

6400 briques crues, propriété de Nabû, roi de l'univers, appartenant à Nabû-mukīn-zēri/Aplaja/Rē'û-ālpê sont à la charge de Nabû-iqbi/Bēl-ahhē-eība/Šalāmu et de Šamaš-nāšir, son frère. Ils compléteront<sup>?</sup> les briques dans un

amoncellement-*kīsu*, ils [les fabriqueront]. Ils compteront ces 6400 [briques crues] en question [dans un tas de stockage<sup>2</sup>] pour Nabû-mukīn-zēri. Ils sont mutuellement responsables [pour la production<sup>2</sup>] des briques. [(Ceci est) en dehors] du reste d'une reconnaissance de dette précédente.

TuM 2/3, 108.	Nbk.19.08.13, Borsippa
---------------	------------------------

[x]+4 briques cuites de Nabû-šum-iškun/Puhhuru/Ilūta-bāni que Nabû-mukīn-zēri/Mār-bīti-iddin/Purkullu a pris (et) a donné à un Babylonien. Jusqu'à 26 du mois Arahsamnu Nabû-mukīn-zēri apportera autant de briques cuites qu'il a prises, (et) sur l'ordre de Nabû-šum-iškun il les donnera à Mušēzib-Marduk/Ahija'ūtu à la Porte Giššu. S'il ne les apporte pas, Šamaš-ah-ēreš/Rēmūt/Sarbi - qui s'est porté garant pour Nabû-mukīn-zēri - devra verser 1 mine d'argent à Nabû-šum-iškun pour la perte et le dommage-*ikbu* qui seraient causés à Nabû-šum-iškun.

TuM 2/3, 109.	Nbk.21.02.27, Babylone
---------------	------------------------

300 briques cuites de l'année 19 qui (ont été données) à la Porte Giššu, 240 briques cuites de l'année 20 qui (ont été données) en face du canal Šuhhu (et) 60 briques cuites de l'année 21.

Total: 600 briques cuites de Nabû-šum-iškun/Puhhuru/Ilūta-bāni sont à la charge de Nabû-mukīn-zēri/Mār-bīti-iddin/Purkullu, de Balātu/Arkāt-ilāni-damqā, de [NP]/Ilūta-bāni [...] le capital [...].

TuM 2/3, 223.	<Nbk>.o.05.14, <Borsippa>
---------------	---------------------------

Sur l'ordre de Zēr-Bābili, Balātu a reçu 2210 briques crues des mains d'Ibnaja.

TuM 2/3, 224.	Nbk.18.06.06, <Borsippa>
---------------	--------------------------

6 poutres [...] de Nabû-mukīn-zēri/Aplaja/Ili-bāni (ont été mises) à la disposition de Zēr-Bābili/Iddinaja/Ilūta-bāni. Dabibi et Ina-šil-Nabû, les gardines de la porte les ont apportées.

UCP 9/1, I, 26.	Nbk.14.04.04, <Uruk>
-----------------	----------------------

3 mesures-*mašihu* d'orge des 9 mesures-*mašihu* (précédentes et) le reste de la terre pour le mur-*igāru* (pour lequel) ils apportent des briques (et) de la paille. Šurga (et) Šā-Nanaja-tašmit les ont pris<sup>1</sup>.

UCP 9/1, I, 93.	o, <Uruk>
-----------------	-----------

(C'est la répartition de) l'argent qui a été donné pour du ciment: 1 sicle, Mukīn-Innin/Bēl-ah-iddin; 1 sicle, Kalbaja/Nergal-bēl-ušur; 0,25 de (sicle), le laveur; 1,25 sicles, Bēl-iddin'/Ina-Esagil-zēri; 1 sicle, Bēlšunu; 1 sicle, Nergal-ētir/Ina-Esagil-zēri.

UCP 9/1, II, 9.	Nbk.13.06.21, <Uruk>
-----------------	----------------------

10 sicles d'argent, de l'argent du roi, qui ont été donnés pour (acheter<sup>2</sup>) des briques cuites. 12,5 sicles (de) l'entrée-*irbu*. Total: 22,5<sup>1</sup> sicles (d'argent) ont été donnés à Mannu-kī-Dēr et à Nunā pour 6 paniers-*sūtu*.

VS 4, 14.	Nbk.16.11.x, <Sippar>
-----------	-----------------------

(Tablette sur) l'argent qui a été donné pour brûler des briques pour le travail d'Ebabbar. Le [x] jour du mois Šabātu de l'an 16 de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

32,25 sicles (sont mis) à la disposition de Bēl-ahhē-erība/Bēl-kāšir. 11,16 sicles: Nādinu/Mušēzib-Marduk. 23,5 sicles: Šulaja/Šāpik-zēri. (Ceci est) en dehors des briques précédentes qu'ils ont produit et qu'ils ont délivrés. [x] mine d'argent: Nergal-[x-x qui a produit] et qui a délivré les briques. [x]+7 sicles d'argent: [ND]-ahhē-ušur/Miṣraja [et] Nādinu, l'officier-*rab-bāni* pour le loyer du bateau<sup>2</sup>. [...] le prix des dattes des officiers-*rab-bāni*.

VS 6, 31.	Nbk.11.02.02, <Sippar>
-----------	------------------------

2 récipients-*šappatu*, 1 récipient-*namaddu*, 1 récipient-*hussû* de Nādinu. 1 tonneau, 1 récipient-*hussû*, 4 récipients-*šappatu* de Bēl-ušallim. 50 talents de bitume: Nabû-dajjānu.

VS 6, 64.	Nbn.01.05.14, Borsippa
-----------	------------------------

10 sicles d'argent, propriété de Nabû, roi de l'univers, qui ont été donnés à Nabû-bēlšunu/Nabû-lē'i/Nūr-Papsukkal pour (produire<sup>?</sup>) des briques, (et qui) sont à la charge de [Nabû]-mukīn-zēri/Aplaja/Rē'û-alpē. Selon la décision de l'Ezida il ramassera les briques dans un tas de stockage, il les compactera (et) donnera à [l'Ezida]. Nabû-mukīn-zēri a reçu l'argent pour ramasser et compacter (les briques) des mains de Nabû-bēlšunu. Sur ces (10 sicles) 2,25 sicles d'argent sont à la disposition de Nabû-bēlšunu.

VS 6, 122.	Dar.05.02.27, Babylone
------------	------------------------

100 briques crues d'Iddin-Nabû/Nabû-bāni-zēri/Nappāhu sont à la charge de Rehētu, serviteur de [NP. Il les donnera] au mois de Du'ūzu.

VS 6, 148.	Dar.27.01.19, Babylone
------------	------------------------

2 poutres de même diamètre, rabotées, de bonne qualité, ouvragées de 2/3 coudées de large pour la fondation d'une porte (et) de 10 coudées de long, ainsi qu'une (poutre de) 5 coudées de long, de qualité médiocre, et une poutre coupée de 8 coudées de long.

Total: 4<sup>1</sup> poutres de bonne qualité de Šellibi/Iddina-Nabû/Nappāhu sont à la charge de Libluṭ/Nabû-šar-ušuršu/Damīqu. Il donnera ces 4<sup>1</sup> poutres en question à la fin du mois Ajjaru sur le barrage du quai de Tašmētu. Šellibi donnera 0,1.0.0 de dattes à Libluṭ.

VS 6, 166.	Dar.36.05.09, <Borsippa <sup>?</sup> >
------------	--

(Tablette concernant) 410 briques cuites pour la construction du four-*mušehhittu* du temple de Mār-bīti (qui sont) de la livraison d'Itti-Nabû-guzu. Šā-Nabû-šû, le superviseur du four-*utūnu* les a reçues des mains d'Itti-Nabû-guzu.

VS 6, 177.	Xcr.00.02.11, <Borsippa <sup>?</sup> >
------------	--

(Tablette concernant) 360 briques cuites pour le travail de plateforme du temple de Mār-bīti (qui sont) de la livraison d'Itti-Nabû-guzu. Šā-Nabû-šû, le superviseur du four-*utūnu* les a reçues des mains d'Itti-Nabû-guzu.

VS 6, 178.	Xcr.00.11.09, <Borsippa <sup>?</sup> >
------------	--

(Tablette concernant) 1250 briques cuites pour le travail de plateforme du temple de Mār-bīti (qui sont) de la livraison de Nabû-ana-mīrihtu. [Šā]-Nabû-šû, le superviseur du four-*utūnu* les a reçu [des mains de] Nabû-ana-mīrihtu.

VS 6, 192.	<Xcr>.01.07.o, o
------------	------------------

10,3 sicles d'argent pour Nabû-bāku-pitinnu, mois de Tašrītu, 1<sup>ère</sup> année. Sur ces (10,3 sicles d'argent) 3 sicles ont été donnés pour délayer la terre à Mušallim-apli/Šellibi. 2,25 (sicles d'argent) sont déduit (du compte) en argent appartenant à l'officier-*kagurrû*. 1 sicle (d'argent) pour la production (des briques), Nabû-iddin. 1,5 sicles (d'argent) pour 1 talent de bitume. 1,25 sicles d'argent pour les bateliers qui ont apporté les briques cuites. 20 sicles pour de la bière de la première qualité [...]

VS 6, 212.	o.19.11.11, <Sippar>
------------	----------------------

Duhummu, oblat de Šamaš a apporté 2 poutres en paire.

VS 6, 218.	o.35.01.o, o
------------	--------------

220 1 nouvelles<sup>1</sup> poutres, (provenant) du transport de Bēl-šākin-[x] et de Šamaš-iddin, de la maison de [...]. [ND]-bēl-ētir les a comptées.

VS 6, 220.	<Dar>.35.05.15, <Borsippa>
------------	----------------------------

340 bottes (de cannes provenant) de la livraison d'Itti-Nabû-pašīru. 350 (bottes de cannes provenant) de la livraison des architectes. (Ceci est) en dehors de 50 (bottes de cannes provenant) de la livraison d'Itti-Nabû-pašīru qui ont été données pour brûler de briques.

VS 6, 221.	o.35.05.o, o
------------	--------------

4 poutres pour (être utilisées en tant que) les linteaux de la chapelle-*parakku* qui est construite<sup>2</sup> sur des piliers<sup>2</sup>, mois d'Abu. 20 poutres, Bēl-balātsu, officier-*rab-sūti*, mois d'Abu, année 35. Total: 24 poutres de 13 coudées (de long).

VS 6, 224.	<Dar>.36.05.04, <Borsippa>
------------	----------------------------

La paille qui a été donnée pour la production de briques le 4 du mois Abu, année 36. Une botte (de cannes) à partir du 4 du mois Abu jusqu'à 15: [NP]. Une botte (de cannes) à partir de [4<sup>2</sup>] jusqu'à 15: Nabû-bullit[*su*<sup>2</sup>] et Nabû-killani.

VS 6, 232.	o.o.04.25, <Borsippa>
------------	-----------------------

Les briques crues du 25 du mois Duūzu.

110 (briques) de Mušēzib-Bēl (ont été reçues) des mains de l'inspecteur du [canal<sup>2</sup>]. 200 (briques) de Šillaja (ont été reçues) des mains d'Arbaja. 160 (briques) de Bēl-iqīša (ont été reçues) des mains de Nabû-bāni-ahi. 90 (briques) de Bēl-iqīša (ont été reçues) des mains de (NP). 65 (briques) de Mušēzib-Bēl (ont été reçues) des mains de Mannu-lū-kitti.

Total: 630<sup>12</sup> briques crues sont à la disposition d'Atrā.

65 (briques) de Mār-bīti-ili (ont été reçues) des mains de Nabû-ālik-pānija. 35 (briques) de Šum-ukīn (ont été reçues) des mains d'Ahija.

Total: 100 (brique crues) sont à la disposition de Kunūa.

200 (briques) de Šillaja ont été données pour la célébration<sup>2</sup> des mains de Agaddinu. 340 (briques) Nergal-iddin sont à la disposition d'Iqīšaja. 500 (briques) d'Ina-tēšī-ētir (ont été reçues) des mains d'Ahaju. 250 (briques) de Nabû-ētir-napšāti (ont été reçues) des mains de Amat-Bēl-ušur. 230 (briques) de Nabû-[ētir]-napšāti (ont été reçues) des mains de Šulaja. 220 (briques) Nabû-ētir-napšāti (ont été reçues) des mains de Ah-lūmur. 180 (briques) de Pir'u.

Total: 1370 (briques crues) sont à la disposition de Šalammu.

VS 6, 235.	o.o.06.17, <Borsippa>
------------	-----------------------

1840 briques crues dans un tas de stockage de Bēl-apal-ušur/Bēl-unammir.

VS 6, 259.	o, <Borsippa>
------------	---------------

(Tablette sur) les briques crues (représentant) le reste (qui ont été données) aux travailleurs:

5000: Kidinnu/Rab-bāni. 5500<sup>1</sup>: Nabû-ahhē-iddin/Adad-šammē. 5800<sup>1</sup>: Nabû-mušētiq-šēti/Ninurta-ušallim. 6600<sup>1</sup>: Balātsu/[NP]. 3760: Bēl-bāni-[x]/Sin-tabbani. 2000: Baba-ah-iddin/Bēl-ušēzib. 10900: Šuzubu/Šangū-Šamaš. 8100: Mušēzib-Bēl/Šigu'a. 4400: Nabû-šum-ēreš/Bēl-iddin. 4000: Nādinu, l'officier-*niksu*.

66090 briques [...] de Nādinu.

VS 6, 260.	x, Sippar
------------	-----------

L'argent de [...] ce qui a été donné pour des poteaux en bois. [...] Apjala a reçu 30 poteaux. [x]+3 sicles (de l'argent), Bēl-šum-iškun a reçu 44 tiges de roseaux et 17 poteaux. 2,3 sicles d'argent, Mušēzib-Marduk a reçu 9 poteaux. 11,2 sicles (d'argent) de Bēl-upaqu pour 93 poteaux.

Total: <1>49 (poteaux), 29,96 sicles (d'argent). 89 (poteaux), 29,96 sicles (d'argent). 30 (poteaux).

30 poteaux en bois sont comptés, des mains de Arabi, le 13<sup>e</sup> jour. [...] Sippar de Šamaš [...] Nidin-Šamaš [... x] mine d'argent [...] Nabû-ah-[x ...] de 2 bovins de ce que [...]

VS 6, 279.	[Nbk].[22+x].x.x, Babylone
------------	----------------------------

[x+10] poutres grandes et petites dont 10 poutres sont de 7 coudées (de long), [et x] poutres qui sont de 6 coudées (de long).

[Total: 3]5<sup>1</sup> poutres dont 20 poutres sont de 15 coudées (de long) et 15 poutres sont de 12 coudées (de long).

Grand total: 56 grandes et petites poutres (ce que) Tābija a reçu [des mains de] Nabû-kāšir, le messager de Nabû-ētir-napšāti/Nūreja/Egibi. Tābija a écrit une tablette sur 57<sup>12</sup> poutres avec Nabû-kāšir. Nabû-kāšir a donné [x] poutres à Nādinu de ces (56/57<sup>2</sup> poutres).

VS 6, 290.	<Camb>.<04+x>.o.o, <Babylone>
------------	-------------------------------

(Concernant) la réparation des briques, autant que Mušēzib-Bēl<sup>2</sup>/Arad-Gula/[Šum-libši] exécutera dans la maison de <sup>f</sup>Baba-šarrat/Iqīša/Kutimmu. 370 briques pour 1 sicle d'argent sera débité pour le compte de <sup>f</sup>Baba-šarrat. Il procédera la réparation (des murs de la maison) de <sup>f</sup>Baba-šarrat jusqu'à la fin de l'échéance.

VS 6, 311.	<Xcr>.00.11.27, <Borsippa>
------------	----------------------------

Sur l'ordre de Rēmūt-Bēl 2 sicles (d'argent ont été donnés) pour le vêtement-*siriam* de Nabû-bullitanni, le 27 du mois Šabātu, année de l'avènement. 2 sicles (d'argent) pour Nabû-bāku-pitinnu pour le magasin de Babylon. En dehors de 1,5 sicle (d'argent) pour les vivres de l'esclave, le 15 du mois Addaru. Sur l'ordre de <sup>f</sup>Rē'indu 5 sicles (d'argent ont été donnés) à Mukīn-apli/Guzānu, le 18 du mois Addaru. 2,5 sicles (d'argent) pour des tuyaux (qui sont reçus) des mains de Nabû-bāku-pitinnu, mois de Nisannu. 40 sicles (d'argent) pour creuser des puits. 0,5 sicle (d'argent) pour le canneur, mois de Nisannu. 12 sicles (d'argent) à Bēl-iddin (pour) les mois Addaru, Nisannu, Ajjaru.

Total: 26,2 sicles (d'argent). 3 paniers-*šillu* pour les gens de l'irrigation, mois de Nisannu. Sur l'ordre de Nabû-bāku-pitinnu 1 panier-*šillu* (et) 1 (morceau) de la chair de cuisse (ont été donnés) à Nabû-bēl-māri, le barbier, mois de Nisannu. 10,2 sicles d'argent [...]

VS 20, 45.	Nbk.37.05.18, <Uruk>
------------	----------------------

[x] tonneaux de bière claire ont été donnés pour les travailleurs qui ont apporté la paille-*tibnu*. Gimillu/Ardija les a reçus.

YOS 6, 20.	Nbn.02.04.20, <Uruk>
------------	----------------------

(Tablette sur) l'argent qui a été donné aux travailleurs pour la production des briques. Le 20 du mois Du'ūzu de l'an 2 de Nabonide, roi de Babylone.

6 sicles d'argent: Šum-ukīn/Nanaja-ēreš, Nabû-ētir/Nabû-ušēzib et Ardija/Nabû-balātsu-iqbi, le 20 du mois Du'ūzu. 20<sup>1</sup> sicles: Bēl-uballit/Addaja, Eriš/Šīnija, Alik-pāni/Zērutu, Nabû-ētir/Nabû-bāni-zēri, Iddija/Adad-sisi et Nabû-bāni-ahi/[NP], le 23 du mois Ajjaru. 6 sicles: Nanaja-iddin et Mušēzib, les fils de Nabû-erība et Nanaja-iddin/Nabû-šum-ēreš, le 20 du mois Du'ūzu de l'an 1. 6 sicles: Nabû-muq-elip/Bēl-unammir, Rēmūt/Nabû-ēreš et Gimillu/Nergal-ašarēd: le 3 du mois Abu de l'an 1. 6 sicles: Nabû-ahhē-ušallim/Ina-pī-ilāni (et) Sīn-ēreš/Sīn-ibni, le 10 du mois Du'ūzu de l'an 1. 20 mines de laine (représente) le prix de [...], Nanaja-iddin/Rēmūt.

YOS 6, 34.	Nbn.04.12.22, Uruk
------------	--------------------

(Tablette concernant) l'argent que Nabû-šar-ušur, le représentant du roi, officier-*bēl-piqittu* de l'Eanna et les (autres) officiers-*bēl-piqittu* de l'Eanna donneront du (trésor) de l'Eanna à Nabû-bān-ahi/Tarībi pour (la production) des

briques. Pour une mine d'argent (il doit produire) 10000 briques cuites et il les donnera en face de l'entrepôt-*maškattu* de l'Eanna.

YOS 6, 38.	Nbn.06.12.26, <Uruk>
------------	----------------------

0,0.2.0 de farine ont été donné à Kulbibi pour brûler<sup>?</sup> le four-*kīru*. Il l'a reçue.

YOS 6, 97.	Nbn.07.03.23, <Uruk>
------------	----------------------

25 sicles d'argent (ont été mis) à la disposition de Nabû-nādin-šumi/Nabû-balāṣu-iqbi, officier-[...] pour (acheter<sup>?</sup>) du sésame. 25 sicles d'argent (ont été mis) à la disposition de Bānija et de Nabû-ēṭir pour brûler les briques.

YOS 6, 109.	Nbn.08.05.24, <Uruk>
-------------	----------------------

14 sicles d'argent pour les mercenaires-*agru* qui ont recueilli la paille-*tibnu* dans Larsa. Ardija/Mannu-kī-Arba'il (l'a reçu).

YOS 6, 146.	Nbn.08.05.28, <Uruk>
-------------	----------------------

(Ces sont) les ustensiles qui ont été apportés à Larsa (pour la fabrication des briques): 59 pelles en fer, 13 cales-*kammu* en fer, 29 moules-*nalbanu* en bois, 34 truelles-*suppinu* en bois, 21 outils-*mutaqqinu* en bois, 13 outils-*murammû* de commandant en bois, 13 outils-*zuruqqu* en bois, 9 brides<sup>?</sup>-*šummannu*, 3 poutres, 9 outils-*kandalu*, 19 outils-*makšāru*, 3 faucilles en fer, 30 paniers-*kudurru*, 1 ache en fer, 30 planches-*kiskirru*.

De cet (ensemble) 12 pelles en fer, 2 cales-*kammu*, 4 outils-*dalû*, 5 moules-*nalbanu* en bois, 4 brides<sup>?</sup>-*šummannu*, 7 planches-*kiskirru*, 4 outils-*murammû*, 10 truelles-*suppinu*, 6 outils-*mutaqqinu*: (c'est) le total (des ustensiles mis) à la disposition des travailleurs (travaillant) auprès de l'étang Raqqat-Šamaš.

YOS 6, 236.	Nbn.[10+x].11.03, Uruk
-------------	------------------------

[x] briques crues (dont) le prix est de 10 sicles d'argent, 2,0.0.0 d'orge, 1,0.0.0 de bière, 0,0.1.4 de sel, 0,0.1.4,5 de moutarde, 0,0.0.2,5 d'huile, propriété de la Dame d'Uruk et de Nanaja qui sont à la charge de Nabû-ah-iddin/Nabû-dalā', de Taddannu/Nabû-balāṣu-iqbi (et) de Nabû-ēṭir/Nabû-bāni-zēri. Au mois de Simānu ils donneront les briques (accordant) la moule de l'Eanna, taillés par l'outil-*suppinu* auprès du mur-*kamru* de la Porte-*salīmu*, dans un amoncellement-*kīsu*. Ils sont mutuellement responsables. Ils verseront le paiement-*kīṣru* et le paiement-*maštû*.

YOS 7, 77.	Cyr.08.12.27, Uruk
------------	--------------------

Le jour où Šamaš-bēl-kamma/Lābāši, oblat d'Ištar d'Uruk - qui a été donné en menottes à Anu-zēr-ušabši/Lābāši pour battre la paille pour l'enclos des bovins du roi, - est vu (de nouveau) dans une taverne, Anu-zēr-ušabši, son frère recevra la juste punition qui est à la charge de son (frère).

YOS 7, 80.	Cyr.09.04.01 <sup>?</sup> , Uruk
------------	----------------------------------

[(Tablette concernant) le bateau] de Sîn-ahhē-bullit/[Nabû]-šum-iddin/Supē-Bēl qu'il a donné en location à l'Eanna pour 5 sicles d'argent par mois pour livrer de la paille-*tibnu*. A partir de 2<sup>?</sup> du mois Duūzu le bateau sera à la disposition (de l'Eanna).

YOS 17, 130.	Nbk.17.04.10, <Uruk>
--------------	----------------------

0,1.1.0 d'orge ont été donné (pour) les 18 travailleurs qui ont apporté le ciment et l'asphalte pour (construire<sup>?</sup>) le four-*kīru*.

YOS 17, 144.	Nbk.15.01.07, <Uruk>
--------------	----------------------

Nabû-rēmanni, Ibni-Ištar, Hahhuru, Mukīn-Nabû, Nabû-apal-ušur, Nabû-rēhtu-ušur, Nabû-rēšû'a. Total: 7 (personnes) qui doivent (produire) des briques cuites. Ils ont apporté 0,0.1.3 d'orge.

YOS 17, 202.	[Nbk].17.12.11, <Uruk>
--------------	------------------------

18 mines d'argent [sont mis] à la disposition de [NP] pour apporter des briques cuites. [...]

YOS 17, 203.	Nbk.18.09.09, <Uruk>
--------------	----------------------

1 mine d'argent en acompte (et) 2 mine (d'argent sont mis) à la disposition de Šum-ušur/Kudurru et de Nabû-bēlšunu pour (acheter<sup>3</sup>) du bitume concernant le travail de Jādaqu.

YOS 17, 205.	Nbk.x.11.30, <Uruk>
--------------	---------------------

7 sicles d'argent (ont été mis) à la disposition de Bēl-ēpuš et d'Ištar-iqīša pour la paille-*tibnu*.

YOS 17, 208.	Nbk.21.02.09, <Uruk>
--------------	----------------------

3 sicles d'argent qui ont été donnés à Nergal- [...], le batelier pour la livraison des briques cuites. (Les briques seront mises) à la disposition de Šulaja/Nabû-zēr-iqīša.

YOS 17, 214.	Nbk.18.02.24, <Uruk>
--------------	----------------------

2 sicles d'argent pour la paille-*tibnu*. 2 sicles (d'argent) sont donnés pour la paille-*amittu*. 4 sicles (d'argent, représentant) le reste de la ration des travailleurs pour le mois d'Ajjaru. [...] de Šillaja [...]

YOS 17, 232.	Nbk.16.12.18, <Uruk>
--------------	----------------------

5 sicles d'argent, en acompte (et) 11 sicles (d'argent) ont été reçus des pour les briques de '...'<sup>1</sup> des mains de Mušallim-Marduk à de Nabû-bēlini.

YOS 17, 234.	Nbk.22.11.11, <Uruk>
--------------	----------------------

10 sicles d'argent, de l'entrée-*irbu* (ont été donnés) à Zērija/Amēl-Ea, à Bēl-uballit/Būšu et à Nabû-ēpuš/[...] -kī-Nabû pour (acheter<sup>3</sup>) de la paille-*tibnu* et des poutres pour couvrir l'enclos des moutons.

YOS 17, 273.	Nbk.16.01.22, <Borsippa>
--------------	--------------------------

13024 briques cuites que Bēl-mukīn-zēri/Aplaja/Ili-bāni a apportées pour le travail du quai du canal Suhhu entre le 10 du mois d'Elūlu, année 16 et le 10 du mois de Tašrītu, année 16.

YOS 17, 274.	Nbk.18.09.25, <Borsippa>
--------------	--------------------------

17600 briques cuites dans des tas de stockage, 8400 (briques ont été placées) sur des soubassement-*kisû*, 11000 (briques ont été placées) sur des aires de séchage-*meštû* et des aires de lavage-*marhašu*.

Total: 3700 briques cuites (qui ont été délivrées<sup>3</sup>) en face du four-*utūnu*, dans la Porte d'Adad.

10000 (briques) du trésor de l'Eanna (qui se situe) au bord de Canal du Roi. 10000 (briques) qui sont au bord du Canal du Roi, (sont concernées) dans un procès avec Šîn-ēreš.

100000 (briques) du trésor de l'Eanna qui sont sur la rampe (du canal), dans des tas de stockage. 30000 (briques) dans la Porte du Canal.



Total: 177000 briques cuites de l'Eanna dans des entrepôts. Sans les 1000 briques cuites (qui sont concernés dans) un procès (et) qui sont dans l'entrepôt de Šin-ēreš (qui se situe) au bord du Canal du Roi. Gimillu/Aplaja et Amurru-ušēzib (qui sont) de ces entrepôts, les messagers de Šā-Nabû-šû les ont vérifiées.

YOS 17, 276.	Nbk.06.04.24, Babylone
--------------	------------------------

Balāṭu (a reçu) du trésor de l'Eanna 14250+[x briques].

YOS 17, 369.	Nbk.14.12.21, <Uruk>
--------------	----------------------

2 sicles d'argent pour la paille (ont été mis) à la disposition de Nabû-ahhē-ušallim et de Bēlšunu. 0,5 de sicle (d'argent) pour la bière de bonne qualité a été donné aux travailleurs. Rēmūt et Kudurru l'ont déposé.

YOS 19, 73.	Nbn.10.06b.26, Lagaš
-------------	----------------------

3400 briques crues de Šamaš-ah-iddin/Nergal-dānu sont à la charge de Šamaš-šum-ukīn/Šulaja/Mandidi. Au mois de Du'ūzu il produira les briques à la place (déterminé par) Na'īd-Ištar (et) il les donnera dans la maison de Šamaš-šum-ukīn, dans un tas de stockage.

YOS 19, 88.	Nbn.08.09.25, Borsippa
-------------	------------------------

10,1.0.0 de dattes de Nādinu/Lūš-ana-nūr-Marduk/Ili-bāni (et) 10,0.0.0 de dattes d'Itti-Nabû-balāṭu/Nabû-[mušētiq-šēti]/Ili-bāni sont à la charge de Padā/Nabû-ahhē-uballit/Šangū-[ND]. Il rendra [la moitié] des dattes au mois d'Ajjaru. [Il rendra] (l'autre) moitié des dattes jusqu'au mois de [x. 3]0 talents de bois-*hušābu*, 2 poutres, 4 portes de Nādinu et 30 talents de bois-*hušābu* d'Itti-Nabû-balāṭu sont à la charge de Padā.

YOS 19, 211.	Nbn.05.11.29, <Uruk>
--------------	----------------------

5 sicles d'argent pour la production de 22000 briques crues ont été mis à la disposition de Nabû-ušur<sup>2</sup>/Nabû-dānu.

YOS 19, 214.	Nbn.02.03.11, <Uruk>
--------------	----------------------

10 sicles d'argent pour la production de 22000 briques crues (ont été donnés) à Nabû-ahhē-ušallim/Nergal-uballit, Zabdiya et [NP]. [...] ont été donné pour la production des briques. 2,3 sicles (et) 1 sicle d'argent ont été envoyés pour 40 sacs-*nūtu* en cuir de 40 travailleurs qui (exécutent) le travail de Raqqat-Šamaš [...]. (L'argent) a été mis [à la disposition] d'Innin-zēr-ibni/Nanaja-ikrib.

YOS 19, 216.	Nbn.02.10.03, <Uruk>
--------------	----------------------

3 sicles d'argent ont été donnés à Gimillu/Ardija pour (brûler) de la paille-*amittu* dans le four-*kīru*.

## 14.13. Lettres concernant des maisons

CT 22, 14.	<Nbn>.<02+x>.o.o, <Sippar>
------------	----------------------------

Lettre de Mušēzib-Marduk à Nabû-šum-līšir, à Bēl-apal-iddin, à Nabû-zēr-līšir, à Balāṭu et à Kī-Bēl, mes frères. Que Nabû et Marduk bénissent mes frères!

1 mines d'argent qui a été envoyé pour (acheter<sup>3</sup>) de la volaille, est remboursé<sup>2</sup> ainsi que 0,8 mine d'argent qui ont été utilisé pour (acheter<sup>3</sup>) des dattes à mon [maître<sup>3</sup>]. (Ces sommes d'argent) ont été données à Taqīš pour qu'il fasse son travail. Il n'a pas interrompu son travail. «Que tu parles<sup>1</sup> à [ND]-uballit<sup>2</sup> et à Šumu<sup>2</sup> (en ces termes): "Soyez témoins [pour x mine] d'argent (représentant) [le loyer] des maison!" [...] Regarde, (l'affaire) des maison est urgent<sup>2</sup>. Regarde, le mois Abu s'approche de sa fin. Parce qu'au cours de ce mois Abu ils ont été transférés sur une nouvelle liste, je vous

envoi (la liste) des loyers de maison (qui se trouvent) sur le port. Que Guzānu de *bīt qāti* et Sūqaja le prennent et qu'ils viennent! Il ne peut pas manger le pain d'une personne paresseuse.

CT 22, 63.	<Nbn>.o.o.o, <Sippar>
------------	-----------------------

Lettre de Balāṣu à l'officier-*qīpu*, son maître. Que Šamaš et Bunene décrètent la vie et la prospérité à mon maître!

Le fils du roi est allé à la maison, (et) il a bû du lait. Grâce aux prières à Šamaš sa face s'est illuminée. Comme j'ai eu peur (quand) j'étais devant lui! Il a transféré au fils de l'officier-*kāšir* le pot du beure-*himētu* ce que je lui avait envoyé. Le fils du gouverneur, qui s'en est allé, a demandé par écrit en ces termes: "La maison est-elle belle?" Le gouverneur lui a répondu en ces termes: "La maison est belle." La face du fils de l'officier-*kāšir* s'est illuminée sur (ces nouvelles). Il lui a offert un tonneau de (bière)-*mahru*, un tonneau de (bière)-*pašû*, un récipient-*kaptukkû* des rations (et) 0,2.5.0 d'orge. Il les a reçus de moi à cause de ta marque-*šendu* et sa face s'est illuminée. Le fils de l'officier-*kāšir* lui a envoyé (un message) en ces termes: "Ne prends pas les rations jusqu'à ce que je n'arrive pas chez toi!" Puis-je écouter la réponse<sup>1</sup>, le message de mon maître!

CT 22, 85.	<Nbn>.<02+x>.o.o, <Sippar>
------------	----------------------------

Lettre de Madānu-šar-ušur à Mušēzib-Marduk, mon frère. Que Nabû et Marduk bénissent mon frère!

Regarde, j'ai envoyé Bēl-ušallim, le forgeron à mon frère. Qu'il complète pour moi les vantaux de la porte (de la maison) qui est à la disposition du juge (et) qu'il prenne ses mesures, (mais) qu'il laisse ces implantations-*sunû* à sa place/qu'il fasse un double pour ces implantations-*sunû*!

CT 22, 110.	<Nbn>.o.o.o, <Babylone>
-------------	-------------------------

[Lettre] d'Itti-Marduk-balāṣu [à] Iddin-Marduk, mon père. [Que Nabû] et Marduk bénissent [mon père]!

<sup>1</sup>Nuptaja et les serviteurs sont avec toi. Ne soit pas négligent concernant la maison. Regarde, j'ai vraiment écrit la tablette concernant la maison de Kidinnu et (je l'ai) envoyée à <sup>1</sup>Nuptaja. (Sur le prix<sup>2</sup>) de la maison 25 sicles d'argent (ont été mis) à la disposition de <sup>1</sup>Nuptaja. 46 sicles [d'argent ...] il portera plainte. Regarde, Nabû-ajjalu est venu avec moi. Si mon maître accepte, que mon maître envoie Nabû-dīnī-ēpuš pour qu'il puisse agir à la place de mon maître. Pour <sup>1</sup>Libluš<sup>2</sup> [...] est reçu [...] qu'il puisse parler<sup>2</sup> avec toi, qu'il puisse se rendre [devant] lui. [...] garder<sup>2</sup> la vie [...] pour le dieu [x].

CT 22, 217.	o, o
-------------	------

Lettre de Šāpik-zēri à Balāṣu, mon père. Que Nabû et Marduk bénissent mon père!

(Voici) ce que (mon) maître m'a écrit, en disant: "Que tu prennes de l'*asar mē!*" Que Nabû sache: j'ai [ouvert] l'oeil, (et) le travail est fait. Je suis (entièrement) à la disposition du gouverneur. Comme (mon) maître le voit, (il a parlé) en ces termes: "Jusqu'à ce que l'échanson (me) confie (cette charge), je ne m'en irai pas de là." Maintenant regarde: je sortirai le 22<sup>ème</sup> jour. Je poserai deux lits de briques sur (le toit de) la maison, et j'y ajouterai un toit-*gisallu*. Que tu ordonnes qu'on apporte des roseaux!

CT 22, 241.	o, o
-------------	------

[...] Šā-Nabû-ittišu-balāṣu, [... NP et] Pān-Nabû-adaggal ont parlé en ces termes: "Moi, j'irai chez toi. Toi, tu scelleras la tablette de la maison avec Šā-Nabû-ittišu-balāṣu, et tu l'apportera avec toi. Moi, je scellerai (aussi) la tablette de la maison avec Šā-Nabû-ittišu-balāṣu." Ensuite le messenger de Pān-Nabû-adaggal a donné<sup>2</sup> 20 mines d'argent à Šā-Nabû-ittišu-balāṣu à Borsippa. 10 mines d'argent est en recouvrement. Pāni-Nabû-adaggal et<sup>2</sup> Šā-Nabû-ittišu-balāṣu [mettront] 0,5 talent (d'argent) à la disposition de Bēl-ēṭir. Regarde, jusqu'à aujourd'hui [...] il a envoyé (un message) en disant: "[...] j'irai 'à ...' le premier (du mois<sup>2</sup>) et tout ce qui était donné<sup>2</sup>, je le prendrai (et) je te le montrerai." Jusqu'à aujourd'hui Nabû-balāṣu n'est pas venu à Gummanu. Regarde, Nabû-bullišu s'y rendra, ensuite lui et Šā-Nabû-ittišu-balāṣu feront entre eux un décompte détaillé. Ensuite conformément (à ce décompte) ils partageront. J'écrirai à mon maître au sujet du bateau, - qu'il me l'envoie. Regarde, le bateau de Šamaš-zēr-iddin [...] avec l'esclave de Nabû-na[...] et [...] qu'ils l'apportent. Que [je puisse entendre] les instructions et (des bonnes nouvelles) de la santé de [mon] maître!

TCL 9, 121.	<Cyr>.o.o.o, <Uruk>
-------------	---------------------

Lettre d'Anum-šar-ušur à Nidintu-Bēl et à Nabû-ah-iddin, mes frères. Que Bēl et Nabû décrètent la prospérité et la vie de mes frères!

J'ai à (exécuter) beaucoup de travail. Je ferai beaucoup de travail pendant dix mois. Ils ont apportés à ma charge une paire de poutres ainsi que quatre (poutres) de 20 et 15 coudées de long pour l'entrepôt-*bīt qēmû* (et) pour les bâtiments latéraux ainsi que pour Lahīru. Sur le compte de [...] à l'intérieur de [...] Regarde, le messager [de ...] sa terre arable qui est à ma disposition ici [...] moi, je [...] des poutres depuis [...] je donnerai (ce qui<sup>3</sup>) n'est pas donné. Tu connais le travail. Maintenant 5 mines d'argent ont été versés pour<sup>1</sup> les artisans. Deux (poutres) en paire (et) le plant-*mallahtu* ont été envoyés. Mon messager est allé au devant de vous (mais) l'orge n'a pas été donnée pour nous. Il n'y en a pas, pour [...] les fils [...] mon messager ne passera pas la nuit chez vous.

TCL 9, 123.	o, <Uruk>
-------------	-----------

A Šum-ukīn, [mon] maître, (ainsi parle) Nabû-bēl-[ušur], ton serviteur: je prie chaque jour Bēl et Nabû pour la vie, la prospérité, le joie du coeur et la longueur des jours de mon maître.

J'ai envoyé des messages 3 fois dans [...] à mon maître. Je n'ai pas vu [ni entendu] la réponse<sup>1</sup>, le message de mon maître. Dans la protection des dieux la prospérité s'est installée à la maison. Arrabi et sa mère ont porté plainte contre moi (en prononçant) beaucoup d'injustices. Leur descendance [...] <sup>1</sup> il a commis un crime concernant. Šulaja, le maire l'a arrêté (mais) selon ton vœu l'a relâché. Il a vendu le calcaire (qui se trouvait encore) dans la maison abandonnée. Je lui ai parlé en ces termes: "Qui es-tu?" Personne n'a fait le décompte avec lui. Il a répondu en ces termes: "Il n'a pas payé<sup>2</sup>. Avec la bière de [...]." Moi, j'ai<sup>1</sup> porté plainte [...] pour [...] il fera (et) moi, je ne le ferai pas. [x] tonneaux de bière ce que tu laissera (là<sup>3</sup>) au mois du Nisannu. Sur ces [x], 5 tonneaux [...]

UET 4, 192.	<Nbp>.o.o.o, <Babylone>
-------------	-------------------------

Lettre de Sîn-uballit à Šīhatu, sa mère. Que Sîn et Ningal bénissent la vie et la prospérité de ma ma mère!

(Voici) ce que Šābā-ilat a dit, en ces termes: "Tu ne le confisquera<sup>2</sup> pas, (et pour cela) je ne porterai pas de revendication! Pourquoi ne prend-t-on pas des témoins pour s'assurer?" Regarde, Šaridu/Sîn-bēl-zēri est mon témoin. Tu parles en ces termes, en disant: "Šaridu est mort." Regarde ce que Rabû-banû/Mušēzib, le témoin a dit en ces termes: "Šaridu désire cette maison, donne-la à Šaridu." Ensuite moi, je lui avais dit, en ces termes: "J'ai vendu cette maison pour de l'argent à Nabû-ittija pour toute sa vie." Ma maison coûte 1 mine d'argent jusqu'à ce que la décision (des juges) concernant ma maison, dans laquelle Šamšeja (habite), ne soit pas prononcée. Mais elle a été prise gratuitement. Ensuite, regarde, Nādinu/Mušallim-Marduk d'Eridu que j'ai envoyé à la maison de l'officier-*rab-ša-rēši*, (qui a dit) en ces termes: "Donne-moi (cette) maison, ma maison qui t'a apporté des injustices." Regarde, Sîn-iddin/Ibnaja et Aplaja/Ninlil-usāt que je lui ai envoyé et qui ont dit à Šābā-ilat derrière la maison de l'officier-*rab-ša-rēši*, (en ces termes): "Que lui (et) toi, vous sachiez: vous la prenez gratuitement."

YOS 3, 10.	<Cyr>.o.o.o, <Uruk>
------------	---------------------

Lettre d'Innin-ah-[x] à l'officier-*qīpu*, à l'administrateur (de l'Eanna) et à Nabû-ah-iddin, mes maîtres. Je prie chaque jour Bēl et Nabû pour la vie (et) la prospérité de mes maîtres.

Donne 500,0.0.0 d'orge à Innin-[...] et à Šamaš-udammi! Que nous montons (en bateau) avec eux. (C'est) l'orge (représentant) le prêt-*hubuttatu* qui est à ma charge. Il y a beaucoup de travail dur à (ma) charge. J'ai déposé 300 poutres sur la maison du boucher. Depuis le mois de Nisannu jusqu'au mois de Simānu j'ai loué<sup>1</sup> un bateau (et) 4 travailleurs pour 2 mines d'argent. Ensuite je les ai conduit (et) je les ai envoyé à Tahi. J'ai envoyé et j'ai donné (également) des couvertures-KUR.RA, des vêtements-*siri'am*, 10 sicles d'argent, une<sup>2</sup> chaussure et un<sup>2</sup> sac-*nūtu* pour mes travailleurs qui sont à Tahi. Donne un demi talent de laine pour notre maison!

YOS 3, 111.	<Cyr>.o.o.o, <Uruk>
-------------	---------------------

Lettre de Balātu à l'administrateur (de l'Eanna) et à Nabû-ah-iddin, mes maîtres. Regardez, je prie chaque jour Bēl, Nabû, la Dame d'Uruk et Nanaja pour la vie, la prospérité, la longueur des jours, le joie du coeur (et) le bien-être du corps de mes maîtres.

Les citoyens libres de l'Esagil ont parlé en ces termes au sujet du vin que mes maîtres ont envoyé: "Le vin ne sera pas monté (en bateau) avec le bitume." Regardez, nous avons apporté un bateau (et) nous avons embarqué le vin. [...] j'ai donné le bitume à Ah-immē. Regardez, le bateau de la moutarde-*kasû* est vide et j'ai descendu le bitume dans (ce bateau). Par Šamaš, hier Innin-ahhē-iddin s'est mit en route au devant de mes maîtres, (mais) il n'a pas passé la nuit

à Babylone et il n'est pas sortie de Bāb-Nār-Kabar. Il y a beaucoup de travail avec, (c'est pourquoi) il est éragé. J'ai remplis 10 bateaux avec des briques cuites, (et) je les lui ai envoyés. Regardez, le message de Gubaru est arrivé au devant de lui.

YOS 3, 125.	<Nbk>.o.o.o, <Uruk>
-------------	---------------------

Lettre de Ninurta-šar-ušur à Nabû-ahhē-iddin, mon frère. Bēl, Nabû, la Dame d'Uruk et Nanaja décrètent la vie et la prospérité de mon frère!

Pourquoi n'ai-je pas reçu de message? Par Bēl, on (n)'a (pas) de briques cuites, et par Bēl, en dehors des mois Elūlu<sup>?</sup> et Tašrītu on (ne) peut (pas) produire et brûler des briques. Que je puisse voir le message de (mon) maître! As-tu vraiment rempli mes quatre (bateaux?). Pourquoi a-t-on interrompu le travail? Regarde, les briques ne sont pas cuites mais la tour-šāpītu d'Amurru-rakāšu se trouve ici. Envoie-lui un message (pour qu'il) les donne ici. Mais tu<sup>!</sup> dis de tout: comme il est bon! Envoie-moi 50-60 cuirs-tillu et des travailleurs pour le four-utūnu! Tu sais pourquoi nous n'avons pas produit des briques cuites pendant une année (entière). Envoie ton message à Amurru-rakāšu! Les travailleurs désertés (soient marqués) par la marque-šendu! Envoie-moi quelqu'un qui les marque! (S)'il n'y a pas (de marque-šendu), envoie-les moi en menottes.

YOS 3, 148.	<Nbk>.o.o.o, <Uruk>
-------------	---------------------

Lettre de Nabû-šum-ušur à Nabû-ahhē-šullim, mon père. Que Bēl et Nabû décrètent la vie et la prospérité de mon père!

La maison qui est à Uruk, au bord du canal Šumāti<sup>?</sup> que Marduk-šum-ibni a achetée des mains de Bēl-nāšir et d'Ardija, et (de ce que) tu avais dit en ces termes: "Tu<sup>!</sup> a pris la maison, tu l'as achetée des mains de Nabû-bēlšunu." La maison ce que tu a achetée [de] Nabû-bēlšunu [...] avec le sceau de [...] Nabû-bēlšunu [...] je porterai témoignage avec ton sceau, je me porte garant (contre) revendication ou contestation qui s'élèvera contre toi.

#### 14.14. Textes divers concernant les maisons

ARRIM 7 n44.	Nbk.12.x.x+02, [Babylone]
--------------	---------------------------

[...] 'palais<sup>1</sup> qui est à (l'intérieur) de Babylone, à côté du palais. [x du mois y], année 11<sup>?</sup> de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

[x]	Zērija, le gouverneur,
[x]+180 au lieu de 3995,	Amurru-rābi,
[x] au lieu de 1150,	Šamaš-[...],
[x] au lieu de 195,	Šuzubu,
[x] au lieu de 275,	Nabû-bān-ahi,
[x] au lieu de 150,	Mudammiq-Nabû,
[x] au lieu de 180,	Šur-taklak,
[x] au lieu de 156,	Adad-šar-ušur,
[x] au lieu de 16,	Šamaš-uballiṭ, le forgeron,
[x] au lieu de 3,1.1.1,	Ušur-ilija,
[x]+130,1.1.3,	Zērija, le gouverneur,

[...] Erība-Nabû,

[...] Anu-ušallu,

[...] canal de Nabû-kudurri-ušur

[...] 'palais<sup>1</sup> à côté de palais,

[...] 'x<sup>1</sup> qui est à côté du palais<sup>1</sup> en face de la rue

[... ND]-ēṭir-napšāti, le scribe

[...] 'x<sup>1</sup>

(Écrit) le x+2 du [mois y], année 12 de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

Pinches PSBA 1911 pl.21.	o, <Sippar>
--------------------------	-------------

La porte de la chapelle-papāhu de Šamaš est de 18 coudées de haut jusqu'au toit en briques. Le toit en briques est de 0,6 coudées (de large). L'architrave est de 1 coudée (de large). Il y a 3 coudées, 8 doigts au dessus<sup>1</sup> de la fenêtre. L'architrave soutenant la voûte<sup>?</sup> est de 1 coudée (de large). La poutre-tallu est de 0,6 coudées (de large). Il y a 3 coudées, 8 doigts au dessus de la poutre-tallu. Le support-tītu et la poutre (sont) de 2 coudées (de large).

La porte de la chapelle-*papāhu* d'Aja est de 16 coudées de haut jusqu'au toit en briques. (L'hauteur) de toutes (les autres) portes du temple d'Aja sont de 14 coudées. (L'hauteur) de portes autour des bâtiments de la cour de Šamaš est de 16 coudées. La porte qui est en face de la chapelle-*papāhu* de Šamaš jusqu'à [...] inférieure (et) le toit en briques est de 18 coudées de haut. L'autre porte du temple d'Aja qui (se situe) dans la cour inférieure est (également) de 18 coudées de haut.

La porte de la chapelle-*papāhu* de Bunene est de 16 coudées de haut. (L'hauteur) des portes qui sont autour du temple est de 16 coudées. (L'hauteur) de la porte d'entrée du temple d'Aja qui (se trouve) en face de la cour de Šamaš est de 3,6 coudées.

Harper, ABL 877.	NA2.o.o.o, <Babylone>
------------------	-----------------------

Marduk-šum-ibni/Tabneja/Nabû-ētir, le prêtre-*mašmašu*, du clan Gahal, dont la maison paternelle est (située) en face (du temple<sup>3</sup>) de Bēl. Itti-Marduk-balātu/Šāpik-zēri/Balātu, le prêtre-*kalû*, du clan de Šum-libši, dont la maison paternelle est (située) en face de temple de Lugalgirra. Ilī-tillatī/Marduk/Baba-ēreš, du clan de Bēl-ētir, dont la maison paternelle est (située) en face de la Porte d'entrée (du temple<sup>3</sup>) de Gula. Šā-pī-Bēl/Aplaja/Qiltī, du clan de Malāhu.

Leurs maisons sont (situées) dans (le quartier) Ahulā. Bēl-nāšir-apli/Nabû-kāšir/Nabû-erība, de la famille Egibi, dont la maison paternelle est (située) dans la rue du dieux Išhara.

Total: 5 personnes que Nabû-bēlšunu a libéré de la tax-*imdu* sur le puits et sur la terre arable pour Bēl (et) pour la maintenance de sa vic.

Pinches, Peek n15.	Nbn.17.01.14, Babylone
--------------------	------------------------

30,0.0.0 de dattes de Marduk-nāšir/Aplaja a été vendu à Akdu-lūmur et à <sup>f</sup>Haninaja, l'esclave de Marduk-nāšir. Sa main a été libérée. Akdu-lūmur deviendra un criminel pour Marduk-nāšir, (s')il sort quoique ce soit de la maison de Sippar appartenant à Marduk-nāšir en dehors des 30,0.0.0 de dattes.

PBS 15, 69.	<NB <sup>3</sup> >.o.o.o, <Nippur>
-------------	------------------------------------

J'ai rénové le Puits du Miel, le puits-*būrtu* de l'Ekur qui est à côté de l'Esagdil, à l'intérieur de la grande cour de l'Ekur, (ce puits) creusé (mais) abandonné. A cause de la négligence d'Enlil, le seigneur des pays, l'Esagdil était détruit. Ce puits est devenu méconnaissable et sa partie supérieure était changée. Ninurta-šum-iddina, l'officier-[x] d'Enlil [...]

Camb. 273.	Camb.05.01.21, Babylone
------------	-------------------------

<sup>f</sup>Ummu-ṭābat/Nabû-bēl-ušur, l'épouse de défunt Šamaš-uballit/Bēl-Ebabbar, prêtre de Šamaš a parlé à Bēl-uballit, administrateur de Sippar en ces termes avec Šamaš-ētir, Nidintu et Arad-Bunene, ses fils: "Je ne m'installerai pas dans la maison d'un (autre) homme! Je vivrai avec mes fils! J'éleverai (moi-même) mes petits fils jusqu'à ce qu'ils soient comptés parmi les hommes."

Lorsque <sup>f</sup>Ummu-ṭābat entrera dans la maison d'un (autre) homme [...]. Jusqu'à ce que la tablette (concernant) le décompte qui (a été mis) à la disposition de Bēl-uballit, administrateur de Sippar pour le décompte [de ...] Elle donnera [... à <sup>2</sup>] Šamaš-[ētir], [à <sup>2</sup>]Nidintu [et à <sup>2</sup> Arad-Bunene], ses<sup>1</sup> fils.

TuM 2/3, 233.	o, <Borsippa>
---------------	---------------

(Des quantités) mesurées d'orge de *bīt karê* ce que Libluṭ a reçu de mes mains depuis le mois de Šabātu – les transactions: 0,0.5.0 d'orge ont été reçu au mois de Šabātu, 0,0.5.0 d'orge ont été reçu au mois de Nisannu (et) 0,0.5.0 d'orge ont été reçu au mois d'Abu. Selon la mesure-*mašihu* de barbier (ces quantités d'orge) ont été emportées. 0,0.2.0 d'orge sont à la charge de Libluṭ.

Total: 0,0.3.0 ce que le barbier a reçu de son compte. 0,0.1.3 (d'orge) ce que Libluṭ a apporté de la porte de la cuisine. 0,0.3.2 (d'orge) ce qui en tant que prêt-*hubuttatu* a été apporté pour l'alimentation.

Total: 0,3.2.4 d'orge ce que Libluṭ a reçu depuis le mois de Šabātu jusqu'au mois d'Ulullu.

VS 5, 65.	Dar.04.11.26, Babylone
-----------	------------------------

Terrain à bâtir (dans) le jardin-*hallatu* de Bēl, (situé) à côté de la maison de Bēl-ahhē-iddin, à côté de la (ruelle de) sortie de la maison en roseaux<sup>2</sup> de Nabû-muṭir-gimilli/Šamaš-udammīq/Amēlu. Pour 50 ans [...]

VS 6, 35.	Nbk.33.04.05, Babylone
-----------	------------------------

(Ces sont) les témoins devant qui Bēl-ahhē-iddin a prêté serment sur Bēl et Nabû pour Rēmût en disant: "Avant la fin du mois Tašrītu je sortirai tout ce que je possède de la maison de Nabû-ušallim."

YOS 7, 5.	Cy.01.01.04, Uruk
-----------	-------------------

Nabû-mukīn-zēri/Nādinu/Dabibi, administrateur de l'Eanna et Nabû-ah-iddin, le représentant du roi, officier-*bēl-piqitti* de l'Eanna ont<sup>1</sup> confié la garde de l'Eanna à Nūreja/Šamaš-uballiṭ. Parmi les soldats spécialisés de l'Eanna il placera chaque jour 4 soldats sur le toit de la Porte de Nilzim et de la Porte Illuru, et il placera le reste des soldats dans les bâtiments latéraux.

Kulbibī, Bazuzu/Nā'id-Ištar, Anu-ah-iddin, Ardija et Nūreja, des coupeurs de roseaux, total: 5 personnes qui feront leur service dans le bâtiment, la cour, l'entrepôt-*šutumu* du (seucteur) inspecté. Nūreja se porte garant pour la garde de l'Eanna.

## 14. Liste des textes traduits

*Bertin 1003.....	183	*Bertin 2878.....	184
*Bertin 101.....	254	*Bertin 2886.....	227
*Bertin 1091.....	309	*Bertin 2939.....	310
*Bertin 1123.....	309	*Bertin 2962.....	272
*Bertin 1132.....	310	*Bertin 2964.....	289
*Bertin 118.....	182	*Bertin 2966.....	184
*Bertin 1434.....	310	*Bertin 2971.....	310
*Bertin 1443.....	229	*Bertin 2982.....	184
*Bertin 1468.....	229	*Bertin 2997.....	230
*Bertin 1632.....	310	*Bertin 3028.....	254
*Bertin 1633.....	229	*Bertin 3052.....	185
*Bertin 1864.....	229	*Bertin 3070.....	272
*Bertin 1866.....	230	*Bertin 449.....	224
*Bertin 1973.....	310	*Bertin 523.....	309
*Bertin 2036.....	270	*Bertin 668.....	224
*Bertin 2110.....	226	*Bertin 669.....	224
*Bertin 2337.....	230	*Durand, DCEP 276.....	186
*Bertin 2381.....	228	*Joannès:BM 105211.....	231
*Bertin 2513.....	227	ADFU 10, 55.....	151
*Bertin 2526.....	270	ADFU 3, 1.....	151
*Bertin 2538.....	227	ADFU 3, 2.....	151
*Bertin 2555.....	227	AIUO 77, App. 2 n9.....	152
*Bertin 2558.....	227	AIUO 77, App. 2. n2.....	293
*Bertin 2589.....	270	AnOr 8, 2.....	152
*Bertin 2591.....	230	AnOr 8, 20.....	300
*Bertin 2676.....	227	AnOr 8, 27.....	258
*Bertin 2677.....	183	AnOr 8, 3.....	152
*Bertin 2686.....	271	AnOr 8, 4.....	236
*Bertin 2691.....	271	AnOr 8, 51.....	152
*Bertin 2692.....	183	AnOr 8, 52.....	300
*Bertin 2703.....	227	AnOr 8, 54.....	300
*Bertin 2709.....	294	AnOr 8, 57.....	224
*Bertin 2722.....	294	AnOr 8, 58.....	224
*Bertin 2748.....	227	AnOr 8, 7.....	300
*Bertin 2749.....	227	AnOr 8, 70.....	152
*Bertin 2768.....	271	AnOr 8, 76.....	267
*Bertin 2772.....	294	AnOr 9, 13.....	153
*Bertin 2779.....	271	AnOr 9, 14.....	268
*Bertin 2784.....	271	AnOr 9, 15.....	153
*Bertin 2788.....	183	AnOr 9, 17.....	223
*Bertin 2796.....	271	AOAT 222, 15.....	284
*Bertin 2798.....	227	AOAT 222, 24a.....	284
*Bertin 2809.....	184	AOAT 222, 26.....	284
*Bertin 2815.....	230	AOAT 222, 28.....	284
*Bertin 2820.....	227	AOAT 222, 29.....	284
*Bertin 2827.....	271	AOAT 222, 32.....	285
*Bertin 2851.....	227	AOAT 222, 33.....	285
*Bertin 2852.....	288	AOAT 222, 42.....	285
*Bertin 2860.....	231	AOAT 236, 100.....	228
*Bertin 2861.....	184	AOAT 236, 87.....	155

AOAT 254, 11.....	300	Bertin 1861.....	230
AOATS 4, 21.....	154	BibMes 24, 13.....	158
AOATS 4, 22.....	154	BibMes 24, 14.....	158
AOATS 4, 75.....	154	BibMes 24, 16.....	159
AOATS 4, 76.....	300	BibMes 24, 17.....	265
ARRIM 7 n44.....	327	BibMes 24, 18.....	259
AS 17, 34.....	155	BibMes 24, 19.....	159
AS 17, 35.....	155	BibMes 24, 20.....	160
AUWE 11, 235.....	301	BibMes 24, 21.....	160
AUWE 13, 283.....	155	BibMes 24, 22.....	160
AUWE 13, 286.....	265	BibMes 24, 24.....	161
AUWE 13, 299.....	155	BibMes 24, 25.....	259
AUWE 13, 301.....	156	BibMes 24, 26.....	161
AUWE 13, 307.....	224	BibMes 24, 27.....	161
AUWE 13, 313.....	156	BibMes 24, 28.....	162
AUWE 5, 130.....	301	BibMes 24, 29.....	161
AUWE 5, 143.....	301	BibMes 24, 31.....	162
AUWE 8, 71.....	224	BibMes 24, 32.....	162
AUWE 8, 8.....	224	BibMes 24, 34.....	163
AUWE 8, 82w.....	224	BibMes 24, 35.....	163
AUWE 8, 83s.....	224	BibMes 24, 36.....	163
AUWE 8, 84g.....	224	BibMes 24, 37.....	163
AUWE 8, 85aa.....	224	BibMes 24, 38.....	164
AUWE 8, 85g.....	224	BibMes 24, 41.....	164
AUWE 8, 85r.....	224	BibMes 24, 42.....	164
AUWE 8, 89.....	236	BibMes 24, 45.....	237
Barton AJSL 16 n24.....	230	BibMes 24, 46.....	237
Barton AJSL 16 n33.....	172	BibMes 24, 48.....	259
BE 10, 1.....	230	BibMes, 24, 30.....	162
BE 10, 56.....	230	BibMes, 24, 33.....	162
BE 8/1, 1.....	156	BIN 1, 118.....	224
BE 8/1, 104.....	228	BIN 1, 126.....	301
BE 8/1, 112.....	226	BIN 1, 127.....	164
BE 8/1, 114.....	157	BIN 1, 161.....	164
BE 8/1, 115.....	157	BIN 2, 111.....	301
BE 8/1, 123.....	237	BIN 2, 123.....	301
BE 8/1, 137.....	158	BIN 2, 130.....	165
BE 8/1, 149.....	158	BIN 2, 134.....	259
BE 8/1, 29.....	258	BIN 2, 135.....	252
BE 8/1, 3.....	156	BIN 2, 136.....	165
BE 8/1, 32.....	301	Boissier <i>Babyloniaca</i> 8 27f.....	174
BE 8/1, 35.....	157	Brinkman NABU 1996/1 16.....	309
BE 8/1, 58.....	157	BRM 1, 33.....	301
BE 8/1, 61.....	268	BRM 1, 34.....	165
BE 8/1, 7.....	157	BRM 1, 43.....	228
BE 9, 51.....	301	BRM 1, 57.....	302
BE 9, 54.....	230	BRM 1, 58.....	268
BE 9, 69.....	258	BRM 1, 68.....	228
Beaulieu Or 67 175ff.....	181	BRM 1, 74.....	226
Beaulieu PIHANS 87 n24.....	194	BRM 1, 78.....	228
Beaulieu RA 85 n5.....	270	BRM 1, 85.....	228
Beaulieu-Stolper NABU 1995/3 67.....	240	BRM 2, 1.....	224



BRM 2, 14.....	165	Camb. 43.....	296
BRM 2, 18.....	238	Camb. 431.....	274
BRM 2, 20.....	165	Camb. 432.....	196
BRM 2, 21.....	166	Camb. 68.....	273
BRM 2, 23.....	166	Camb. 88.....	302
BRM 2, 24.....	238	Camb. 89.....	229
BRM 2, 26.....	167	Camb. 97.....	225
BRM 2, 27.....	260	CM 12, 10.....	170
BRM 2, 28.....	159	CM 12, 2.....	169
BRM 2, 30.....	167	CM 12, 3.....	260
BRM 2, 32.....	167	CM 12, 4.....	167
BRM 2, 35.....	252	CM 12, 8.....	169
BRM 2, 36.....	266	CM 12, 9.....	168
BRM 2, 38.....	167	CM 3, 137.....	285
BRM 2, 39.....	167	CM 3, 157.....	169
BRM 2, 41.....	163	CM 3, 197.....	268
BRM 2, 42.....	168	CM 3, 259.....	268
BRM 2, 43.....	168	CM 3, 265.....	302
BRM 2, 44.....	260	CM 3, 292.....	169
BRM 2, 45.....	253	CM 3, 311.....	225
BRM 2, 48.....	168	CM 3, 326.....	293
BRM 2, 49.....	168	CT 22, 110.....	325
BRM 2, 50.....	168	CT 22, 14.....	324
BRM 2, 52.....	169	CT 22, 217.....	325
BRM 2, 54.....	162	CT 22, 241.....	325
BRM 2, 9.....	165	CT 22, 63.....	325
Camb. 105.....	314	CT 22, 85.....	325
Camb. 117.....	225	CT 4, pl.14:Bu. 88-5-12, 556.....	302
Camb. 147.....	225	CT 44, 70.....	170
Camb. 182.....	225	CT 44, 76.....	293
Camb. 184.....	225	CT 44, 81.....	228
Camb. 187.....	225	CT 49, 107.....	227
Camb. 208.....	273	CT 49, 130.....	227
Camb. 213.....	274	CT 49, 131.....	170
Camb. 226.....	195	CT 49, 135.....	239
Camb. 233.....	195	CT 49, 137.....	170
Camb. 253.....	225	CT 49, 165.....	286
Camb. 27.....	230	CT 49, 169.....	170
Camb. 273.....	328	CT 49, 178.....	171
Camb. 28.....	229	CT 49, 193.....	286
Camb. 29.....	229	CT 49, 8.....	231
Camb. 297.....	314	CT 51, 43.....	154
Camb. 306.....	274	CT 51, 52.....	227
Camb. 330.....	232	CT 51, 54.....	227
Camb. 331.....	233	CT 51, 65.....	171
Camb. 338.....	274	CT 51, 69.....	171
Camb. 349.....	255	CT 51, 70.....	234
Camb. 351.....	225	CT 55, 128.....	171
Camb. 362.....	256	CT 55, 171.....	302
Camb. 377.....	256	CT 55, 175.....	286
Camb. 403.....	196	CT 55, 179.....	227
Camb. 423.....	196	CT 55, 214.....	302

CT 55, 219.....	302	Cyr. 128.....	242
CT 55, 242.....	303	Cyr. 154.....	274
CT 55, 322.....	303	Cyr. 160.....	169
CT 55, 323.....	303	Cyr. 161.....	169
CT 55, 326.....	303	Cyr. 163.....	229
CT 55, 328.....	303	Cyr. 168.....	242
CT 55, 329.....	303	Cyr. 177.....	274
CT 55, 330.....	303	Cyr. 183.....	290
CT 55, 333.....	303	Cyr. 228.....	225
CT 55, 334.....	303	Cyr. 231.....	225
CT 55, 335.....	304	Cyr. 234.....	230
CT 55, 336.....	304	Cyr. 255.....	314
CT 55, 337.....	304	Cyr. 268.....	275
CT 55, 338.....	304	Cyr. 274.....	225
CT 55, 339.....	304	Cyr. 303.....	275
CT 55, 342.....	304	Cyr. 321.....	275
CT 55, 343.....	304	Cyr. 329.....	262
CT 55, 344.....	304	Cyr. 345.....	189
CT 55, 345.....	304	Cyr. 361.....	196
CT 55, 346.....	304	Cyr. 43.....	225
CT 55, 393.....	305	Cyr. 55.....	229
CT 55, 419.....	305	Cyr. 84.....	314
CT 55, 437.....	305	Dar. 100.....	197
CT 55, 440.....	305	Dar. 129.....	296
CT 55, 441a.....	286	Dar. 163.....	226
CT 55, 59.....	302	Dar. 168.....	226
CT 55, 790.....	228	Dar. 189.....	233
CT 55, 81.....	302	Dar. 191.....	228
CT 55, 85.....	302	Dar. 201.....	226
CT 56, 294.....	231	Dar. 210.....	228
CT 56, 446.....	305	Dar. 219.....	226
CT 56, 550.....	305	Dar. 245.....	197
CT 56, 590.....	229	Dar. 247.....	228
CT 57, 169.....	229	Dar. 249.....	228
CT 57, 26.....	230	Dar. 25.....	230
CT 57, 471.....	305	Dar. 256.....	226
CT 57, 67.....	232	Dar. 259.....	228
CT 57, 678.....	294	Dar. 275.....	226
CT 57, 68.....	229	Dar. 280.....	226
CT 57, 69.....	229	Dar. 301.....	290
CT 57, 70.....	229	Dar. 305.....	228
CT 57, 71.....	229	Dar. 323.....	197
CT 57, 72.....	229	Dar. 325.....	197
CT 57, 73.....	229	Dar. 326.....	197
CT 57, 74.....	229	Dar. 330.....	226
CT 57, 75.....	230	Dar. 367.....	198
CT 57, 77.....	228	Dar. 37.....	196
CT 57, 78.....	229	Dar. 378.....	226
CT 57, 82.....	229	Dar. 379.....	243
CT 57, 83.....	229	Dar. 391.....	314
CT 57, 84.....	229	Dar. 395.....	226
Cyr. 1.....	229	Dar. 396.....	226

Dar. 410.....	262	EKBBK 14.....	296
Dar. 417.....	275	EKBBK 5.....	198
Dar. 418.....	233	EKBBK 6.....	198
Dar. 424.....	226	EKBBK 8.....	199
Dar. 428.....	228	Evetts, EvM. 14.....	187
Dar. 435.....	198	Evetts, EvM. 16.....	188
Dar. 464.....	275	Evetts, EvM. 19.....	188
Dar. 465.....	244	Evetts, EvM. 24.....	272
Dar. 474.....	276	Evetts, EvM. 6.....	272
Dar. 482.....	226	Evetts, EvM. 9.....	272
Dar. 485.....	226	Evetts, Inscriptions, App. 4.....	311
Dar. 499.....	227	Evetts, Ner. 24.....	272
Dar. 511.....	276	Evetts, Ner. 28.....	232
Dar. 515.....	276	Evetts, Ner. 29.....	228
Dar. 519.....	276	Evetts, Ner. 34.....	188
Dar. 530.....	290	Evetts, Ner. 36.....	273
Dar. 554.....	227	Evetts, Ner. 5.....	225
Dar. 60.....	226	Evetts, Ner. 52.....	225
Dar. 64.....	228	Evetts, Ner. 72.....	228
Dar. 75.....	275	Evetts, Ner. 9.....	188
Dar. 82.....	275	Frame RAI 1992 Abstract n1.....	270
deJong Ellis JCS 36 n1.....	270	Frame RAI 1992 Abstract n2.....	270
deJong Ellis JCS 36 n24.....	253	Frame RAI 1992 Abstracts n3.....	261
deJong Ellis JCS 36 n8.....	180	Freydank ArOr 33 n1.....	269
Dillard, NB Texts: FLP 1518.....	185	GCCI 1, 141.....	306
Dillard, NB Texts:FLP 1531.....	310	GCCI 1, 155.....	306
Dillard, NB Texts:FLP 1536.....	310	GCCI 1, 172.....	306
Dillard, NB Texts:FLP 1555.....	272	GCCI 1, 187.....	306
Dillard, NB Texts:FLP 1563.....	229	GCCI 1, 264.....	306
Dillard, NB Texts:FLP 1575.....	310	GCCI 1, 280.....	306
Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 65.....	189	GCCI 1, 281.....	306
Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 66.....	186	GCCI 1, 291.....	307
Doty, Fs. Sachs:YOS 20, 72.....	189	GCCI 1, 292.....	171
Doty, Uruk p193f.....	289	GCCI 1, 295.....	307
Doty, Uruk p212f.....	240	GCCI 1, 300.....	307
Doty, Uruk p247f.....	185	GCCI 1, 306.....	307
Doty, Uruk p69ff.....	185	GCCI 1, 334.....	307
Doty, Uruk p95ff.....	261	GCCI 1, 34.....	306
Durand, DCEP 509.....	311	GCCI 1, 341.....	307
Durand, DCEP 515.....	186	GCCI 1, 35.....	223
Durand, TBER pl.23:AO 8172.....	231	GCCI 1, 352.....	307
Durand, TBER pl.33f:AO 10347.....	187	GCCI 1, 354.....	307
Durand, TBER pl.52:AO 17648.....	234	GCCI 1, 355.....	307
Durand, TBER pl.72:AO 20175.....	187	GCCI 1, 364.....	307
Durand, TBER pl.73:AO 20295.....	187	GCCI 1, 393.....	308
Durand, TBER pl.74:AO 20297.....	254	GCCI 1, 398.....	268
Durand, TBER pl.81:MNB 1835.....	225	GCCI 1, 407.....	239
Durand, TBER pl.88:AO 26768.....	295	GCCI 1, 413.....	224
Durand, TBER pl.90:AO 26778.....	230	GCCI 1, 414.....	308
Durand, TBER pl.91:AO 26779.....	311	GCCI 1, 420.....	308
Durand, TBER pl.93f.....	289	GCCI 1, 8.....	306
Eilers, Beamtennamen p107f.....	295	GCCI 1, 92.....	306

GCCI 2, 243.....	308	Moore, Mich. Coll. 90.....	189
GCCI 2, 297.....	308	Nbk. 102.....	314
GCCI 2, 340.....	171	Nbk. 109.....	263
GCCI 2, 385.....	308	Nbk. 133.....	277
GCCI 2, 96.....	308	Nbk. 137.....	224
Gordon, SCT 82.....	273	Nbk. 142.....	224
Gordon, SCT 88.....	230	Nbk. 156.....	236
Gordon, SCT 90.....	240	Nbk. 164.....	200
Gordon, SCT 92.....	295	Nbk. 172.....	277
Harper, ABL 877.....	328	Nbk. 245.....	315
Holt AJSL 27:RCT 17.....	231	Nbk. 28.....	314
Holt AJSL 27:RCT 23.....	172	Nbk. 282.....	315
Hunger BaM 5 n1.....	174	Nbk. 297.....	315
Hunger BaM 5 n17.....	308	Nbk. 30.....	314
Hunger BaM 5 n2.....	175	Nbk. 321.....	315
Hunger BaM 5 n26.....	269	Nbk. 328.....	200
Jakob-Rost - Freydank FB 14 n4.....	175	Nbk. 350.....	225
Jakob-Rost FB 10 n12.....	269	Nbk. 369.....	291
Jakob-Rost FB 12 n4.....	175	Nbk. 4.....	199
Joannès, Archives p. 236:L 1634.....	289	Nbk. 40.....	199
Joannès, Archives p236:L 1632.....	295	Nbk. 42.....	277
Joannès, Archives p238:L 1636.....	227	Nbk. 441.....	233
Joannès, Archives p240:L 1640.....	311	Nbk. 445.....	228
Joannès, Archives p246:L 1652.....	228	Nbk. 84.....	314
Joannès, Archives p252:L 1667.....	228	Nbk. 88.....	224
Joannès, Archives p255:L 1671.....	189	Nbk. 95.....	277
Joannès, Archives p262:L 4741.....	311	Nbn. 1003.....	317
Joannès, Archives p262:L 4743.....	295	Nbn. 1004.....	317
Joannès, Archives p349:NBC 8378.....	228	Nbn. 1025.....	279
Jursa Iraq 59 n23.....	309	Nbn. 1026.....	317
Jursa Iraq 59 n37.....	179	Nbn. 1030.....	225
Jursa Iraq 59 n55.....	179	Nbn. 1045.....	317
Kessler BaM 15 n1.....	240	Nbn. 1047.....	263
Kessler, Fs. Renger p257.....	261	Nbn. 1048.....	263
Langdon, Kish III pl.14:W.1929,144.....	311	Nbn. 1068.....	225
Le Gac Babyloniaca 3 n12.....	174	Nbn. 1078.....	317
Liv. 15.....	276	Nbn. 1104.....	201
Liv. 18.....	199	Nbn. 1110.....	279
Liv. 20.....	276	Nbn. 1119.....	233
Liv. 22.....	277	Nbn. 1128.....	264
Liv. 26.....	277	Nbn. 184.....	278
Liv. 29.....	199	Nbn. 201.....	229
Liv. 32.....	291	Nbn. 206.....	233
MacGinnis, Letter Orders n140.....	311	Nbn. 224.....	225
MacGuinnis Iraq 60 n6.....	302	Nbn. 228.....	229
Mold 1, 26.....	268	Nbn. 231.....	297
Mold. 1, 14.....	232	Nbn. 234.....	229
Moore, Mich. Coll. 13.....	227	Nbn. 238.....	278
Moore, Mich. Coll. 14.....	227	Nbn. 239.....	278
Moore, Mich. Coll. 17.....	311	Nbn. 256.....	315
Moore, Mich. Coll. 2.....	227	Nbn. 258.....	291
Moore, Mich. Coll. 56.....	227	Nbn. 261.....	225

Nbn. 264.....	315	Nemet-Nejat, Field Plans n23.....	235
Nbn. 310.....	233	Nemet-Nejat, Field Plans n24.....	235
Nbn. 319.....	230	Nemet-Nejat, Field Plans n26.....	235
Nbn. 323.....	201	Nemet-Nejat, Field Plans n28.....	235
Nbn. 348.....	291	Nemet-Nejat, Field Plans n35.....	235
Nbn. 356.....	263	Nemet-Nejat, Field Plans n52.....	235
Nbn. 423.....	315	Nikolski DV 1/2 143f.....	175
Nbn. 428.....	229	OECT 10, 101.....	225
Nbn. 429.....	315	OECT 10, 124.....	193
Nbn. 433.....	278	OECT 10, 134.....	230
Nbn. 439.....	229	OECT 10, 141.....	231
Nbn. 441.....	315	OECT 10, 156.....	231
Nbn. 478.....	316	OECT 10, 157.....	227
Nbn. 48.....	229	OECT 10, 165.....	231
Nbn. 499.....	225	OECT 10, 170.....	231
Nbn. 50.....	200	OECT 10, 172.....	231
Nbn. 500.....	225	OECT 10, 194.....	194
Nbn. 53.....	263	OECT 10, 239.....	232
Nbn. 534.....	278	OECT 10, 245.....	273
Nbn. 555.....	316	OECT 10, 262.....	236
Nbn. 608.....	225	OECT 10, 266.....	194
Nbn. 633.....	201	OECT 10, 287.....	290
Nbn. 643.....	316	OECT 10, 327.....	231
Nbn. 651.....	229	OECT 10, 43.....	290
Nbn. 66.....	315	OECT 10, 48.....	262
Nbn. 67.....	278	OECT 10, 56.....	290
Nbn. 678.....	279	OECT 10, 57.....	312
Nbn. 703.....	229	OECT 10, 6.....	193
Nbn. 716.....	316	OECT 10, 62.....	312
Nbn. 728.....	229	OECT 12, pl.1:A 79.....	228
Nbn. 752.....	229	OECT 12, pl.11:A 105.....	228
Nbn. 761.....	291	OECT 12, pl.19:A 124.....	228
Nbn. 77.....	278	OECT 12, pl.23:A 136.....	312
Nbn. 79.....	296	OECT 12, pl.29:A 157.....	296
Nbn. 808.....	279	OECT 12, pl.32:A 161.....	227
Nbn. 825.....	316	OECT 12, pl.4:A 85.....	312
Nbn. 827.....	225	OECT 12, pl.4:A 87.....	312
Nbn. 845.....	297	OECT 12, pl.40:A 179.....	312
Nbn. 85.....	200	OECT 12, pl.8:A 96.....	312
Nbn. 876.....	316	OECT 9, 10.....	295
Nbn. 891.....	225	OECT 9, 18.....	192
Nbn. 9.....	278	OECT 9, 27.....	192
Nbn. 925.....	316	OECT 9, 29.....	255
Nbn. 947.....	316	OECT 9, 38.....	261
Nbn. 960.....	316	OECT 9, 41.....	241
Nbn. 961.....	317	OECT 9, 47.....	192
Nbn. 967.....	225	OECT 9, 49.....	192
Nbn. 990.....	291	OECT 9, 5.....	241
Nbn. 996.....	225	OECT 9, 51.....	267
Nemet-Nejat Mesopotamia 15 132.....	234	OECT 9, 52.....	193
Nemet-Nejat, Field Plans n12.....	235	OECT 9, 53.....	193
Nemet-Nejat, Field Plans n16.....	235	OECT 9, 56.....	193

OECT 9, 58.....	255	Sarkisian FB 16 n17.....	178
OECT 9, 6.....	191	Sarkisian FB 16 n19.....	178
OECT 9, 63.....	241	Sarkisian FB 16 n20.....	178
OECT 9, 7.....	191	Sarkisian FB 16 n24.....	178
PBS 15, 69.....	328	Sarkisian FB 16 n25.....	179
PBS 2/1, 173.....	313	Sarkisian FB 16 n26.1.....	179
PIHANS 54, 106.....	262	Sarkisian FB 16 n26.2.....	179
PIHANS 54, 95.....	313	Sarkisian FB 16 n26.4.....	179
PIHANS 54, 96.....	313	Sarkisian FB 16 n3.....	176
PIHANS 54, 97.....	313	Sarkisian FB 16 n6.....	176
PIHANS 79, 92.....	194	Sarkisian FB 16 n7.....	176
PIHANS 79, 96.....	313	Sarkisian FB 16 n8.....	176
PIHANS 79, 97.....	313	Sarkisian VDI 1955 n2.....	181
PIHANS 79, 99.....	313	Sarkisian VDI 1955 n3.....	182
PIHANS 86:BM 42340.....	194	Sarkisian VDI 1955 n4.....	182
PIHANS 86:BM 42396.....	296	Sarkisian VDI 1955 n5.....	182
Pinches AfO 13 51f:AT n224.....	172	Sarkisin FB 16 n13.....	177
Pinches JRAS 1921 387.....	270	Sarkisisan FB 16 n5.....	176
Pinches PSBA 1911 pl.21.....	327	Smith, MAT pl.28.....	190
Pinches ZK 2 n1.....	309	Speleers, Receuil 293.....	190
Pinches, Peek 11.....	312	Speleers, Receuil 295.....	168
Pinches, Peek 16.....	225	Speleers, Receuil 298.....	190
Pinches, Peek 9.....	273	Speleers, Receuil 299.....	190
Pinches, Peek n15.....	328	Speleers, Receuil 300.....	190
Rochberg-Halton - Zimansky JCS 31 n22.....	309	Stigers JCS 28 n1.....	260
ROCT 2, 28.....	313	Stigers JCS 28 n12.....	152
ROCT 2, 34.....	195	Stigers JCS 28 n37.....	180
Roth AfO 36/37 n12.....	287	Stigers JCS 28 n46.....	226
Roth AfO 36/37 n13.....	288	Stigers JCS 28 n9.....	230
Roth AfO 36/37 n15.....	288	Stigers JQR 63 172.....	180
Roth AfO 36/37 n2.....	286	Stolper AuOr 10 n2.....	308
Roth AfO 36/37 n6.....	287	Stolper BaM 21 n13.....	175
Roth AfO 36/37 n7.....	287	Stolper BaM 21 n8.....	309
Roth AfO 36/37 n8.....	290	Stolper Iraq 54 136f.....	227
Roth JAOS 111 21f.....	288	Stolper JCS 28 192ff.....	262
Roth JAOS 111 32f.....	269	Stolper, Gs. Calmeyer n1.....	293
Roth JAOS 111 33.....	288	Stolper, Gs. Calmeyer n2.....	231
Rutten Babyloniaca 15 nVIII.....	174	Strassmaier ZA 3 n16.....	225
Sack ZA 66 282.....	225	TCL 12, 10.....	187
Sack, CDCP n71.....	312	TCL 12, 103.....	279
Sarkisian AoF 5 n10.....	168	TCL 12, 12.....	201
Sarkisian AoF 5 n11.....	173	TCL 12, 12:2-8.....	201
Sarkisian AoF 5 n18.....	173	TCL 12, 120.....	264
Sarkisian AoF 5 n19.....	173	TCL 12, 19.....	201
Sarkisian AoF 5 n24.....	168	TCL 12, 21.....	279
Sarkisian AoF 5 n3.....	173	TCL 12, 33.....	202
Sarkisian AoF 5 n5.....	168	TCL 12, 43.....	244
Sarkisian AoF 5 n9.....	173	TCL 12, 48.....	279
Sarkisian FB 16 n10.....	177	TCL 12, 71.....	317
Sarkisian FB 16 n11.....	177	TCL 13, 142.....	264
Sarkisian FB 16 n12.....	177	TCL 13, 187.....	226
Sarkisian FB 16 n14.....	178	TCL 13, 205.....	202

TCL 13, 229.....	202	UET 4, 35.....	257
TCL 13, 235.....	203	UET 4, 36.....	231
TCL 13, 239.....	203	UET 4, 37.....	231
TCL 13, 240.....	244	UET 4, 38.....	298
TCL 13, 241.....	203	UET 4, 39.....	298
TCL 13, 246.....	203	UET 4, 40.....	231
TCL 9, 121.....	326	UET 4, 52.....	245
TCL 9, 123.....	326	UET 4, 53.....	245
Thureau-Dangin RA 16 pl.1/2.....	266	UET 4, 6.....	205
TuM 2/3, 1.....	292	UET 4, 7.....	205
TuM 2/3, 10.....	204	UET 4, 8.....	206
TuM 2/3, 104.....	280	UET 4, 9.....	206
TuM 2/3, 108.....	318	vDijk, BaM Beiheft 2, 122.....	191
TuM 2/3, 109.....	318	vDijk, BaM Beiheft 2, 123.....	191
TuM 2/3, 110.....	280	vDijk, BaM Beiheft 2, 127.....	191
TuM 2/3, 114.....	205	vDijk, BaM Beiheft 2, 128.....	191
TuM 2/3, 117.....	280	vDijk, BaM Beiheft 2, 129.....	236
TuM 2/3, 13.....	204	Vogüé, CIS 2/1, 63.....	229
TuM 2/3, 16.....	204	Vogüé, CIS 2/1, 69.....	312
TuM 2/3, 2.....	292	VR pl.68 n2.....	189
TuM 2/3, 223.....	318	VS 1, 35.....	246
TuM 2/3, 224.....	318	VS 1, 70.....	207
TuM 2/3, 233.....	328	VS 15, 13.....	212
TuM 2/3, 24.....	227	VS 15, 14.....	212
TuM 2/3, 248.....	205	VS 15, 15j.....	212
TuM 2/3, 25.....	297	VS 15, 15m.....	212
TuM 2/3, 26.....	297	VS 15, 17.....	212
TuM 2/3, 27.....	297	VS 15, 22.....	213
TuM 2/3, 274.....	205	VS 15, 23.....	213
TuM 2/3, 276.....	205	VS 15, 24.....	213
TuM 2/3, 28.....	230	VS 15, 25.....	214
TuM 2/3, 29.....	230	VS 15, 27.....	214
TuM 2/3, 3.....	203	VS 15, 29.....	214
TuM 2/3, 30.....	228	VS 15, 30.....	215
TuM 2/3, 31.....	230	VS 15, 31.....	224
TuM 2/3, 77.....	317	VS 15, 34.....	215
TuM 2/3, 8.....	204	VS 15, 35.....	299
TuM 2/3, 83.....	317	VS 15, 36.....	215
TuM 2/3, 9.....	204	VS 15, 38.....	215
UCP 9/1, I, 24.....	297	VS 15, 39.....	247
UCP 9/1, I, 26.....	318	VS 15, 40.....	248
UCP 9/1, I, 82.....	298	VS 15, 41.....	216
UCP 9/1, I, 93.....	318	VS 15, 42.....	216
UCP 9/1, II, 9.....	318	VS 15, 43.....	216
UET 4, 10.....	206	VS 15, 44.....	217
UET 4, 11.....	206	VS 15, 45.....	217
UET 4, 192.....	326	VS 15, 46.....	217
UET 4, 193.....	246	VS 15, 47.....	218
UET 4, 22.....	207	VS 15, 48.....	151
UET 4, 32.....	256	VS 15, 49.....	249
UET 4, 33.....	256	VS 15, 5.....	211
UET 4, 34.....	256	VS 15, 50.....	250

VS 15, 51.....	218	VS 5, 145.....	225
VS 15, 52.....	219	VS 5, 151.....	227
VS 15, 6.....	211	VS 5, 159.....	211
VS 15, 8.....	267	VS 5, 160.....	231
VS 15, 9.....	211	VS 5, 18.....	257
VS 20, 132.....	220	VS 5, 23.....	228
VS 20, 45.....	321	VS 5, 25.....	292
VS 20, 81.....	224	VS 5, 32.....	225
VS 20, 82.....	219	VS 5, 38.....	257
VS 20, 84.....	220	VS 5, 39.....	247
VS 20, 86.....	251	VS 5, 42.....	292
VS 3, 48.....	280	VS 5, 47.....	282
VS 4, 106.....	226	VS 5, 5.....	208
VS 4, 110.....	226	VS 5, 50.....	298
VS 4, 119.....	281	VS 5, 52.....	209
VS 4, 129.....	226	VS 5, 59.....	225
VS 4, 137.....	230	VS 5, 6.....	208
VS 4, 138.....	226	VS 5, 60.....	209
VS 4, 14.....	318	VS 5, 61.....	225
VS 4, 146.....	226	VS 5, 64.....	226
VS 4, 150.....	282	VS 5, 65.....	328
VS 4, 151.....	227	VS 5, 67.....	228
VS 4, 152.....	282	VS 5, 68.....	226
VS 4, 154.....	228	VS 5, 77.....	228
VS 4, 158.....	282	VS 5, 78.....	226
VS 4, 182.....	227	VS 5, 79.....	209
VS 4, 191.....	228	VS 5, 80.....	209
VS 4, 197.....	282	VS 5, 81.....	226
VS 4, 205.....	208	VS 5, 82.....	226
VS 4, 23.....	280	VS 5, 84.....	226
VS 4, 25.....	280	VS 5, 91.....	209
VS 4, 34.....	298	VS 5, 96.....	210
VS 4, 36.....	298	VS 5, 99.....	299
VS 4, 64.....	281	VS 6, 120.....	258
VS 4, 66.....	281	VS 6, 122.....	319
VS 4, 68.....	281	VS 6, 147.....	292
VS 4, 71.....	208	VS 6, 148.....	319
VS 4, 72.....	208	VS 6, 166.....	319
VS 4, 79.....	281	VS 6, 177.....	319
VS 4, 90.....	281	VS 6, 178.....	319
VS 4, 98.....	208	VS 6, 182.....	228
VS 4, 99.....	228	VS 6, 192.....	319
VS 5, 103.....	210	VS 6, 201.....	226
VS 5, 113.....	210	VS 6, 209.....	234
VS 5, 117.....	299	VS 6, 212.....	320
VS 5, 119.....	231	VS 6, 218.....	320
VS 5, 131.....	226	VS 6, 220.....	320
VS 5, 132.....	210	VS 6, 221.....	320
VS 5, 134.....	227	VS 6, 224.....	320
VS 5, 135.....	210	VS 6, 232.....	320
VS 5, 137.....	228	VS 6, 235.....	320
VS 5, 139.....	225	VS 6, 246.....	234



VS 6, 254.....	236	YOS 19, 1.....	222
VS 6, 259.....	320	YOS 19, 10.....	228
VS 6, 260.....	321	YOS 19, 100.....	264
VS 6, 262.....	247	YOS 19, 21.....	283
VS 6, 275.....	293	YOS 19, 211.....	324
VS 6, 279.....	321	YOS 19, 214.....	324
VS 6, 290.....	321	YOS 19, 216.....	324
VS 6, 304.....	234	YOS 19, 22.....	283
VS 6, 31.....	319	YOS 19, 242.....	222
VS 6, 311.....	321	YOS 19, 313.....	222
VS 6, 314.....	234	YOS 19, 42.....	283
VS 6, 35.....	329	YOS 19, 57.....	230
VS 6, 55.....	264	YOS 19, 73.....	324
VS 6, 64.....	319	YOS 19, 88.....	324
VS 6, 68.....	299	YOS 3, 10.....	326
VS 6, 84.....	299	YOS 3, 111.....	326
Walker JCS 30 238.....	294	YOS 3, 125.....	327
Wunsch AfO 42/43 n13.....	269	YOS 3, 148.....	327
Wunsch AfO 42/43 n2.....	239	YOS 6, 106.....	220
Wunsch AfO 44/45 n36.....	172	YOS 6, 109.....	322
Wunsch AuOr 15 n14.....	173	YOS 6, 110.....	220
Wunsch AuOr 15 n16.....	174	YOS 6, 114.....	251
Wunsch AuOr 15 n5.....	225	YOS 6, 146.....	322
WVDOG 4, pl.15 n2.....	220	YOS 6, 172.....	282
YOS 17, 130.....	322	YOS 6, 18.....	264
YOS 17, 144.....	323	YOS 6, 20.....	321
YOS 17, 15.....	283	YOS 6, 236.....	322
YOS 17, 2.....	221	YOS 6, 34.....	321
YOS 17, 202.....	323	YOS 6, 38.....	322
YOS 17, 203.....	323	YOS 6, 59.....	220
YOS 17, 205.....	323	YOS 6, 85.....	224
YOS 17, 208.....	323	YOS 6, 97.....	322
YOS 17, 214.....	323	YOS 7, 10.....	265
YOS 17, 232.....	323	YOS 7, 11.....	283
YOS 17, 234.....	323	YOS 7, 13.....	224
YOS 17, 273.....	323	YOS 7, 2.....	224
YOS 17, 274.....	323	YOS 7, 28.....	283
YOS 17, 276.....	324	YOS 7, 45.....	224
YOS 17, 3.....	221	YOS 7, 5.....	329
YOS 17, 303.....	221	YOS 7, 77.....	322
YOS 17, 31.....	221	YOS 7, 78.....	265
YOS 17, 322.....	221	YOS 7, 80.....	322
YOS 17, 336.....	283	Zadok NABU 1997/1 10.....	180
YOS 17, 338.....	283	Zadok NABU 2000/1 6.....	181
YOS 17, 348.....	251	Zawadzki JEOL 34 45f.....	230
YOS 17, 369.....	324	Zawadzki ZA 86 218.....	309
YOS 17, 5.....	224	Zawadzki, Gs. Calmeyer n11.....	268

